



# THÈSE

En vue de l'obtention du

## DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse II-Jean Jaurès

---

Présentée et soutenue par

Emmanuel RÉMOND

Le 8 novembre 2021

De Rome à Paris, la restauration des sculptures  
antiques aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

*Volume III- Annexes*

---

École doctorale TESC  
Spécialité : Histoire de l'Art  
Unité de recherche : FRAMESPA

Thèse dirigée par :  
Jean NAYROLLES, Université Toulouse II-Jean Jaurès  
et Daniela GALLO, Université de Lorraine

Jury

Emmanuelle ROSSO, Université Paris-Sorbonne, Rapporteuse  
Barthélémy JOBERT, Université Paris-Sorbonne, Rapporteur  
Alexandre MARAL, Conservateur général du patrimoine au musée  
national des châteaux de Versailles et de Trianon, Examineur  
Jean-Marc Luce, Université Toulouse II-Jean Jaurès, Examineur  
Daniela GALLO, Co-directrice de thèse  
Jean NAYROLLES, Co-directeur de thèse





**Université Toulouse II-Jean Jaurès**  
**Laboratoire FRAMESPA**

**THÈSE**  
Pour obtenir le grade de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ**  
Spécialité  
Histoire de l'art

**De Rome à Paris, la restauration des sculptures  
antiques aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.**

Emmanuel RÉMOND

Présentée et soutenue publiquement

Le 08 novembre 2021

Sous la direction de :

Jean NAYROLLES, Professeur des Universités, Université Toulouse II-Jean Jaurès  
Daniela GALLO, Professeur des Universités, Université de Lorraine

JURY :

Emmanuelle ROSSO, Professeur d'histoire de l'art, Université Paris-Sorbonne,  
Rapporteuse

Barthélémy JOBERT, Professeur d'histoire de l'art, Université Paris-Sorbonne,  
Rapporteur

Alexandre MARAL, Conservateur général du patrimoine au musée national des  
châteaux de Versailles et de Trianon, Examineur

Jean-Marc LUCE, Professeur d'histoire de l'art, Université Toulouse II-Jean Jaurès,  
Examineur

Daniela GALLO, Professeur d'histoire de l'art, Co-directrice de thèse,  
Jean NAYROLLES, Professeur d'histoire de l'art, Co-directeur de thèse







# **Volume III Annexes.**

## **Présentation :**

Le volume des annexes regroupe essentiellement les documents recueillis aux Archives Nationales et à la Bibliothèque nationale de France.

Les sources mentionnées en note de bas de page du premier volume de notre thèse sont accessibles ici. L'index situé au début du présent volume indique leur pagination.

L'identification de toutes les sculptures mentionnées dans les sources n'est pas systématiquement explicité. Par choix, seules les sculptures antiques étudiées sont identifiées, d'autres feront l'objet d'études postérieures.

L'orthographe des documents est, sauf mention, respecté.

<b>Volume III Annexes.</b>	<b>7</b>
Présentation :	7
<b>Archives Nationales</b>	<b>11</b>
Minutier central des notaires :	11
Contrat de restauration de la Diane de Versailles par Barthélémy Prieur.	11
Inventaire après décès du sculpteur Bernard Lange.	12
2015-0043, Ancien A.M.N. Y2-1	15
O <sup>1</sup> 2087 Marbres.	16
O <sup>1</sup> 1763/A/3 Maison du Roi Ancien Régime (1748-1752)	48
O <sup>1</sup> 1791 Magasins royaux et carrières de marbre. Ancien Régime.	50
O <sup>1</sup> 1947 Comptes de l'Académie de France à Rome, 1722-1760	54
O <sup>1</sup> 1949 Comptes de l'Académie de France à Rome, 1768-1792	55
O <sup>1</sup> 1950/1951 Académie de France à Rome.	56
O <sup>1</sup> 1952 Académie de France à Rome	57
Procès-verbaux du Conservatoire du Muséum Central des arts :	59
Ancien 1BB1, Procès-verbaux du Conservatoire 31 janvier 1794 au 15 janvier 1796. Conservatoire, registre des Procès-verbaux, années 2 <sup>e</sup> de la république française Une et Indivisible.	59
A.M.N. 1BB3	59
2015-0282/13 Ancien 1BB4, Registre des Procès-verbaux de l'Administration du Musée Central des Arts, Second volume, 1 <sup>er</sup> messidor an 6 au 28 fructidor an 8.	62
2015-0282/14 Ancien 1BB5, Registre des Procès-verbaux de l'Administration du Musée Central des Arts, 25 septembre 1800 au 16 mars 1802.	96
2015-0282/15 Ancien 1BB6, Registre des Procès-verbaux de l'Administration du Musée Central des Arts, 24 mars 1802 au 16 novembre 1802.	119
2015-0282/16 Ancien 1BB7, Registre des Procès-verbaux de l'Administration du Musée Central des Arts, An 11 et An 12.	130
C 528 Conseil des Anciens, Tuileries. Prairial an 5, mai 1797.	131
C 529, Conseil des Anciens. Tuileries, an 6	137
2014-0044/1 Réorganisation des salles romaines du Louvre 1931-1936.	142
2014-0044/2	142
2014-0044/5	147
2014-0044 16. Ancien A6 aux A.M.N. Antiquités Borghèse et Albani	149
2015-0040/13. Inventaires et catalogues 1717-1820 V3. Inventaire de quelques antiques.	158
2015-0040/30 Ancienne série V16 (1802-1940)	161
2015-0044/25 Ancienne série Z2 Musées sous la Révolution	193
2014-0044/42 et 44. Ancien A16 aux A.M.N.	199
2014-1793/30 Restitutions et réparations 1803-1960	207
2014-4793/33. Ancien S19 aux A.M.N.	212
2015-0044/52/1. Mouvements d'œuvres d'art.	214
2015-004453. Listes de sculptures saisies en Italie.	227
2015-0497/112	239
2015-0497/3	240
2014-0044/42 et 2014-0044/44	243
2014-0044/42, ancien A16 1797-1840	250
F <sup>17</sup> 1058. Sur la restauration de tableaux. Versailles. Musée de Toulouse et du Gers. Extrait du traité de 1797.	266
F <sup>17</sup> 1059	267
F <sup>17</sup> 1192 D. Émigrés.	270
F <sup>17</sup> 1197/2, transports et questions sur les sculptures.	273
F <sup>17</sup> 1269	277
F <sup>21</sup> 567	282
F <sup>21</sup> 569 Musée du Louvre, An II, 1814 vol.3	284
F <sup>21</sup> 569 Musée du Louvre An II-1814	297
F <sup>21</sup> 570	299
F <sup>21</sup> 571.	331
O <sup>2</sup> 835	337

O <sup>2</sup> 835 dossiers 3.	343
O <sup>2</sup> 836. Restauration des « Antiquités Borghèse »	344
O <sup>2</sup> 837	347
O <sup>2</sup> 838	349
O <sup>2</sup> 839	352
O <sup>2</sup> 840	359
O <sup>2</sup> 841	361
O <sup>2</sup> 842	362
O <sup>2</sup> 843	364
O <sup>2</sup> 844	365
O <sup>2</sup> 845	369
1812	369
O <sup>2</sup> 845	369
O <sup>2</sup> 847	372
O <sup>2</sup> 849	374
O <sup>3</sup> 1221	376
O <sup>3</sup> 1391	378
O <sup>3</sup> 1397	383
O <sup>3</sup> 1400	384
O <sup>3</sup> 1403. Vénus de Milo.	389
F <sup>21</sup> 564 1et2	399
F <sup>17</sup> 493 Vénus de Milo	402
O <sup>3</sup> 1404	404
O <sup>3</sup> 1408 Dons et restaurations	406
O <sup>3</sup> 1409	411
O <sup>3</sup> 1434 Musées	414
O <sup>3</sup> 1435	416
O <sup>3</sup> 1436	420
O <sup>3</sup> 1437	427
O <sup>4</sup> 1329. Exercice 1830	444
O <sup>3</sup> 1407	446
O <sup>4</sup> 1329	456
O <sup>4</sup> 1372	458
<b>Paris, BnF, Papiers de l'antiquaire Ennio Quirino Visconti.</b>	<b>460</b>
NAF 5973 Inscriptions et notes.	460
NAF 5980 mélange de sculpture antique	461
NAF 6000 recueil de dessins, statues, bas-reliefs	466
NAF 5981 Mémoire sculptures Elgin.	466
NAF 5987 Catalogue antiques du Louvre	466
NAF 5988 Catalogue antiques du Louvre II	469
NAF 5979 Musée Français	479
NAF 5974 inscriptions Latines II, notes 1795-1817.	484
NAF 5983	484
NAF 5966, Correspondance, papiers divers. Lord Elgin.	484
<b>Rome, Archives de la Villa Medici :</b>	<b>487</b>
<b>Rome, Archivio Vicariato, Stato Delle Anime.</b>	<b>497</b>
<b>Documents relatifs à Lambert-Sigisbert Adam.</b>	<b>499</b>
<b>Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome :</b>	<b>501</b>





# Archives Nationales

## Minutier central des notaires :

Contrat de restauration de la Diane de Versailles par Barthélémy Prieur.

Paris, Archives Nationales, Minutier central des notaires. XIX, 346.

« Trousson et Desmarquez 24 avril 1602. Viard et Rossignol 1600. 1200 écus. Par devant Pierre Viard et Pierre de Rossignol notaires du Roy, en son chastelet de Paris soussignés fut présent Barthéllemy Prieur, sculpteur demeurant au faubourg St Germain des Prez parroisse St Sulpice lequel volontairement faict marché, promis et promet au Roy nostre sire, stipullant pour sa Majesté Jehan de Fourey escuyer sieur de Checy et Pommeuse en Brie conseiller du Roy trésorier de France et intendant des bastiments de sa Majesté et de Mongeroust aussy conseiller de sa dite Majesté et controleur général de ces dits bastiments de faire et parfaire bien et duement à dire d'ouvriers et gens de ce congnoissans les ouvrages de sculpture cy aprey declarez assavoir de restablir, appliquer et remasticquer toutes les pièces de marbre blanc qu'il faudra pour racomosder la figure de Diane anthique que sa Majesté a faict venir expres de Fontainebleau avec le cerf ou chevreuil qui est a costé d'elle, la nettoyer et poncer le mieux et plus proprement que faire se pourra et, l'ayant restablie de tout poinct, sera tenu la former et getter en bronze, la réparer et la rendu en bon estat et perfection à la charge et condition de fourme au dit preneur aux despens de sa Majesté le marbre blanc qui sera nécessaire pour le restablissement de la dite figure ensemble ung [encastrement] de marbre noir dans lequel sera tenu encastré le pied de la dite figure en luy faisant faire aux depens de sa dite majesté le dit encastrement pour la tenir et regi ferme et stable qui sera aussy fourny et taillé aux despens de sa dite Majesté. Ce marché faict moyennant la somme de douze cens ecuz sols qui luy seront payez par les trésoriers des bastimens de sa dite Majesté au feu et à mesure qui il travaillera suivant les ordonnances du dit sieur de Fourey. [...] Ce dut faict et passé triple en la maison du dit sieur de Fourey a Paris rue de Jouy paroisse St Paul avant midy le douzeu février mil six cens deux et ont signé Fourcy Donon Prieur Viard de Rossignol. ».

## Inventaire après décès du sculpteur Bernard Lange.

Paris, Archives Nationales, Minutier central des notaires.  
734/Meunier/XCVI/1839

«10 juin 1839 Inventaire après décès de Monsieur Lange. L'an 1839, le lundi 10 juin heure de dix du matin.

À la requête de Madame Marguerite Thérèse Lange, célibataire majeure sans profession demeurant à Paris rue de Helder n°25, et se présente agissant comme habile à se porter seule et unique héritière de Monsieur Bernard Lange son père, décédé Palais du Louvre à Paris le 28 mai 1839.

A la conversation des droits et intérêts de la demoiselle Lange ou de tous [?] Qu'il appartiendra et sans que les qualités si dessus puissent nuire ni préjudicier à qui que ce soit il va être par Maître Auguste Meunier et son collègue notaire à Paris soussigné procédé à l'inventaire fidèle et descriptif exact des meubles meublants, effets mobiliers, titres, papiers et renseignements répondants de la succession dudit sieur Lange le tout trouvé en état et étant dans les lieux si après désignés dépendant d'une maison sise à Paris rue de Helder n°25 dont Mme Delaroque de la Vieville [?] propriétaire et où les objets à inventorier ont été transportés depuis le décès.

Sur la représentation qui du tout sera faite par la demoiselle Lange laquelle [?] le serment qu'elle aurait à prêter en fin du présent inventaire de n'avoir rien pris ni détourné directement ou indirectement, ni su qu'il ait été rien pris ni détourné en indiquant des objets dépendant de la succession a promis de faire fidèlement cette représentation.

La prisée desdits objets qui en seront susceptibles sera faite par Maître Dominique Hermand commissaire-priseur du département de la Seine demeurant à Paris rue du Bouloi n°26 lequel fera la dite prisée à juste valeur et eu égard à l'état actuel des choses.

Prisée du mobilier

Dans la cave.

- 1) Un demi stère de bois à brûler prisé 30 Fr.
- 2) 20 bouteilles de vin rouge ordinaire prisés 10 Fr.

Dans une cuisine au second étage éclairé par une croisée sur une petite cour couverte

- 1) Quatre pelles, quatre pinces, un grill de réchaud, une main à braise, une poêle à frire, un brûle café, un four de campagne, le tout en faire prisé huit francs.
- 2) Une rôtissoire en fer blanc et la coquille en fonte, quatre casseroles, quatre passoires, une boîte et autres ustensiles de fer blanc, prisé le tout 10 Fr.
- 3) Quatre casseroles, trois plats, couvercle, quatre chandeliers, un chaudron, cinq bouilloires le tout en cuivre prisé à la somme de 26 Fr.
- 4) Un réchaud fourneau en faïence, une fontaine en grés et deux seaux en zinc, prisé et le tout 9 Fr.
- 5) Une table de cuisine en bois de hêtre et deux chaises foncées de paille prisé 10 Fr.
- 6) Un lit de sangles, deux matelas, une paire de draps, deux couvertures en laine, un traversin et trois oreillers prisés le tout ensemble 70 Fr.
- 7) Un petit buffet en bois peint avec tablette en marbre vert de mer, une petite lampe en cuivre et fer blanc, deux fers à repasser, deux manchettes et deux portes manchettes le tout prisé 15 Fr.

Dans le buffet.

- 1) 30 assiettes quatre soupières un saladier et plusieurs pièces en faïence un huilier et ses deux burettes prisé le tout quatre francs.

Dans la salle à manger isolée par deux croisées sur la rue.

- 1) Une armoire en bois de noyer ouvrant à deux vantaux prisee 25 Fr.
- 2) Une commode et un secrétaire en bois de noyer à dessus de marbre Sainte-Anne à coins ronds prisé 40 Fr.
- 3) Un guéridon en bois d'acajou pied en trompe a dessus de marbre Sainte-Anne français Prisé 12 Fr.
- 4) Trois chaises en merisier foncé de paille en marche pieds en bois de hêtre prisé le tout quatre francs.
- 5) Deux groupes en terre cuite l'un représentant *Persée et Andromède* et l'autre *Enée et Anchise* sur son socle en terre cuite prisés 10 Fr.
- 6) Une coupe en marbre avec pied en cuivre 3 socles en marbre un serre papier deux étuis de mathématiques prisé le tout 10 Fr.

Dans une pièce éclairée par deux croisées sur la cour.

- 1) Une pendule en acajou sur socle de marbre mouvement à quinzaine du nom de Barraud à Paris deux flambeaux à figures en bronze et cuivre doré et deux coupes en marbre prisé le tout 100 Frs.
- 2) Un piano du nom d'épinette dans sa boîte d'acajou prisé 45 Frs.
- 3) Une petite console en bois sculpté doré avec tablette de marbre prisee 25 Frs.
- 4) Un porte musique en bois rougi avec tablette de marbre et trois chaises percées de paille prisées le tout 6 Frs avec une autre chaise.
- 5) Une glace entre les deux croisées portant un mètre quatre-vingt-dix de haut sur soixante centimètres de large entourée de baguettes dorées prisee 60 Frs.
- 6) Une autre glace au-dessus de la console de cent dix centimètres de haut sur quatre-vingt-dix centimètres de large prisee 50 Frs.

Dans un petit cabinet à côté éclairé par une croisée sur la petite cour.

- 1) Une couchette en bois de noyer, un sommier de crin un lit de plumes, une couverture de laine une de coton deux traversins prisé le tout 130 Frs.

Linge et garde robe

- 1) Deux rideaux en percaline verte, quatre rideaux en calicot, quatre rideaux en mousseline à carreaux et deux couvres pieds en calicot et quatorze rideaux de vitrage prisés le tout 18 Frs.
- 2) Six paires de rideaux en toile prisee 100 Frs.
- 3) Trois douzaines de serviettes et trois nappes en toile à liteaux prisés le tout 36 Frs.
- 4) Douze tabliers et vingt-quatre torchons de grosse toile, prisee 8 Frs.
- 5) Douze chemises en toile douze mouchoirs de poche six cravates et foulards, trois pantalons deux redingotes un habit quatre gilets un chapeau et deux paires de souliers prisee le tout cinquante Frs.

Argenterie et bijoux.

- 1) 26 couverts à filets, une cuiller à potage, une à ragout six cuillers à café, un sucrier et deux flambeaux le tout en argent pesant trois kilogrammes soixante dix sept grammes prisés à raison de deux cent quatre franc le kilogramme six cent vingt sept francs soixante dix centimes.
- 2) Une montre à réveil dans sa boîte d'argent avec un anneau en argent prisee 18 Frs.

Total de la prisée du mobilier la somme de 1566,70 Frs.

Papiers.

Trois pièces

La première est une inscription de 4500 Fr. de rente 5 % consolidés portant le n° 56899 de la série sixième au nom du sieur Bernard Lange.

La seconde une inscription de 400 Fr. de pareille rente au nom dudit sieur Bernard Lange, portant le numéro 61 510 de la même [?] série, avec jouissance du 22 mars 1839.

La troisième est le bulletin délivré par Monsieur Lagarde agent de change le 11 avril dernier de la négociation de cette rente.

Au dos de la première de ces inscriptions se trouvent diverses estampilles de paiement dont la dernière est celle du 22 mars dernier. Lesquelles pièces ont été cotées et paraphées inventoriées sous la côte première [?].

Quatre pièces qui sont acte de l'État civil.

Desquelles pièces à la réquisition de la demoiselle Lange il n'a pas été fait d'analyse mais elles ont été cotées et paraphées inventoriées sous la côte secondes.

#### Déclaration.

Déclare Mademoiselle Lange qu'à l'époque du décès de Monsieur Lange son père il n'existait pas de deniers comptants.

Qu'il est dû à la succession dudit sieur son père une somme de 4300 Fr. par M. De Valette, de Ruolz et Gaugiran solidairement, qu'elle n'a pas eu ce moment les titres à sa disposition parce qu'ils ont été remis à un huissier (?) pour faire des poursuites contre les débiteurs afin de parvenir au recouvrement de cette créance résultant de jugement du tribunal de commerce de la Seine.

Qu'il n'est pas à sa connaissance qu'il est le lieu [?] succession aucun autre actif.

Déclare encore Mademoiselle Lange.

Qu'il est dû aux médecins et aux pharmaciens une somme dont elle ne peut préciser le montant.

À la domestique un mois de ses gages à raison de 300 Fr. par an.

Qu'il est dû à M. Dastier pour avance par lui fait pour le paiement des frais funéraires une somme de 400 Fr.

Qu'il n'est pas à sa connaissance qu'il dépende aucun autre passif de la succession

Il a été vaqué à tout ce que dessus depuis ladite heures de dix du matin jusqu'à celle de trois par double vacation.

Ce fait Mademoiselle Lange a prêté serment entre les mains du notaire soussigné elle n'a rien pris ni détourné directement ou indirectement des objets dépendants de la soumission qu'elle a tout fait [?] comprendre au présent inventaire qu'elle affirme sincère et véritable.

Et ne s'étant plus rien trouvé à dire comprendre où déclarer au présent inventaire il a été clos et arrêté.

Les objets mobiliers et papiers ci-dessus à inventorier ont été laissés en la garde et possession de Mademoiselle Lange qui le reconnaît et a signé avec le commissaire-priseur et les notaires [?].

[Signature] M F Lange. Meunier. Hermand »

## **2015-0043, Ancien A.M.N. Y2-1**

En dépôt aux Archives Nationales depuis 2015, nouvelle cotation en cours.

Document non signé, sur papier bleu. De la main de Getti ?

« Seize journées d'un garçon mouleur<sup>1</sup> à six francs, fait quatre-vingt-seize francs.

Quatre journées dans un second garçon à cinq francs, fait vingt francs.

Douze sacs de plâtre à trois francs fait trente-six.

Dix sacs de gros à un franc dix fait quinze.

Un plan enchaîné double de plusieurs planches pour porter ledit groupe fait dix huit.

Une potence de fer à trois pattes avec ses vis pour soutenir l'enfant qui est à gauche, fais trois.

Un crochet de fer pour soutenir lesdits enfants.

Une clavette pour soutenir l'enfant qui est à droite.

Une livre d'huile d'olive, fait dix francs.

Six voies d'eau, douze francs.

Deux livres de clous à dix francs.

Des morceaux de [béton ?] pour sceller.

Corde et autres petits frais pour dix-huit francs.

Le Laocoon tout monté sans les enfants, cent quatre-vingt-cinq francs.

Quatre torse moulé avec la tête, cent trente.

Le buste monter sur son [torse], douze.

Le bras avec son épaule, six francs.

Les deux cuisses et les deux jambes, font douze.

L'une dans l'autre, trois.

Le torse des enfants avec leur tête, chacune six.

Les jambes des enfants, trois.

Un bras d'enfant, quinze.»

---

<sup>1</sup> Probablement le gendre de Getti, Étienne Micheli. Geneviève Bresc-Bautier, 1999, p. 130. Chiara Piva, *Restituire l'antichità. Il laboratorio di restauro della scultura antica del museo Pio-Clementino*, Edizione Quasar, Roma 2007, p. 175. Pietro Piggiani, né à Rome dans les années 1769 et fils d'Andrea Piggiani s'occupe à Paris de fabrication de moules. Pietro Piggiani, entra à l'atelier des moulages du Louvre vers 1816.

## **O<sup>1</sup> 2087 Marbres.**

À Paris le 15 septembre 1783. Lettre de Raymond de Saint Sauveur à d'Angiviller.

« Je viens d'apprendre, Monsieur, que l'on vous avait adressé du Roussillon un petit bloc de marbre blanc, d'une carrière fort étendue qui se trouve dans le voisinage de Villefranche, ville forte de cette province jusqu'à laquelle des voitures peuvent maintenant parvenir. On m'assure, Monsieur, que le marbre est très beau et peut être appelé marbre Statuaire. Je désire fort que vous le trouviez tel, il est à croire que celui de l'intérieur de la carrière sera encore plus parfait, l'échantillon ayant été tiré de la surface.

Je m'applaudirois fort d'avoir encouragé cette recherche, si elle est suivie du succès, et que le marbre puisse suppléer du moins en partie à celui que nous retirons d'Italie. J'attends aussi un petit morceau d'albâtre qui m'a été annoncé comme étant de la plus grande beauté, mais l'extraction en serait plus difficile. Je ne vous cacherai pas que pour faciliter l'une et l'autre, il faudra quelques constructions de route qui ne pourroient être faites complètement et facilement qu'avec quelques secours du gouvernement dans une province où le peu d'aisance empêche les particuliers de faire sur cela aucune entreprise sans être aidé. [...] »

Versailles, 12 février 1785

Note : Demande du comte d'Angiviller au comte de Clarac de fournir quelques blocs de « préférence beau-vert-campan pour faire deux cheminées ».

### **« Sculptures du château et jardin de Versailles. M<sup>r</sup> Duprez 30 avril 1788. Etat indicatif formé par le sieur Duprez, sculpteur des restaurations qu'il jugerai nécessaires aux sculptures des châteaux et jardins de Versailles.**

Etat et Mémoire des entretiens annuels et des restaurations qui sont à faire aux Groupes, Statues, Thermes, Vases ornés de Bas-reliefs. Le tout en marbre qui décorent l'intérieur du Château et le parc de Versailles ordonnés par Monsieur Le Comte d'Angiviller directeur et ordonnateur Général des Batiments du Roy, Jardins, Arts, Académies et manufactures Royales, Gouverneur de Rambouillet. Sous l'inspection de Monsieur Heurtier, architecte du Roy au S<sup>r</sup> Duprez sculpteur de Sa Majesté dans le courant de 1785 et 1786.

Savoir :

Salon ou vestibule de La Chapelle du Roy dans les niches sont deux statues

L'une la Gloire... figure en bon état.

L'autre la Magnanimité... La partie supérieure du scèptre et un doigt de la main gauche à refaire.

Salon de Diane : Le buste de Louis XIV... en bon état

Salon de Vénus : Cincinnatus... en bon état<sup>2</sup>

Statues de la grande Galerie en entrant par le Salon de la Guerre.

---

<sup>2</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma83 ; n°152 inv. de 1810

La Vénus d'Arles... un bout de draperie de 8 pouces de long à refaire.<sup>3</sup>  
Bacchus... un doigt de la main gauche a refaire.<sup>4</sup>  
Vers le milieu de la Galerie sont quatre autres statues de chaque coté  
Germanicus... un doigt a la main gauche a refaire<sup>5</sup>  
Vénus... un doigt a la main droite a refaire<sup>6</sup>  
Une dame Romaine...en bon état<sup>7</sup>  
Diane... au pied gauche le bout du pouce a refaire<sup>8</sup>

A l'extrémité de la Galerie sont encore deux statues de chaque coté.  
Une Vestale... un bout de draperie de 2 pouces a refaire.<sup>9</sup>  
L'astrologie... en bon état.<sup>10</sup>

Le parc du côté nord. pourtour du parterre à commencer par le statue la plus proche du château

Le poème héroïque... a la main gauche un bout de doigt a refaire  
Le Flegmatique... un bout de draperie de 6 pouces a refaire  
L'Asie... en bon état  
Le poème satyrique... le nez et un doigt de la main droite a refaire  
Le sanguin... une des cornes du bouc à refaire  
[...]

Les cinq thermes suivans

1<sup>e</sup> ulisse... en bon état  
2<sup>e</sup> Lisyas... en bon état  
3<sup>e</sup> Théophraste... en bon état  
4<sup>e</sup> Isocrate... en bon état  
5<sup>e</sup> Appollonius... un bout de draperie de 5 pouces a refaire »  
[...]

La Terre... les fruits à rapporter sur la corne d'abondance avec plus de solidité que ci-devant

[...]

Le Midi... deux bouts de doigt a la main gauche de l'amour à refaire plus un autre a la main droite

[...]

L'Air... un bout de doigt a la main gauche plus deux ergots de l'aigle

[...]

Antinoüs... quatre bouts de draperie de 3 pouces de long avec une feuille au tronc du palmier à refaire

---

<sup>3</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 439 ; n°315 inv. de 1810

<sup>4</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 622 ; n°42 inv. de 1810

<sup>5</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 257 ; n° 257 inv. de 1810

<sup>6</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma315 ; n°305 inv. de 1810

<sup>7</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma1130 ; n°158 inv. de 1810

<sup>8</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma589 ; n°86 inv. de 1810

<sup>9</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma918 ; n°325 inv. de 1810

<sup>10</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 1130 ; n°158 inv. de 1810

Tigrane Roy d'Arménie. on a rapporté anciennement a cette figure quatre doigts qui sont faits comme des chevilles

Un jeune faune... en bon état

Bacchus... en bon état

Faustine... en bon état

Hercule Commode... en bon état

Une muse... 1 doigt à la main droite a refaire »

Ganimède et Jupiter métamorphosé en aigle... un ergot de l'aile à refaire

Vénus a la coquille... au pied droit de cette figure le pouce et un doigt plus au pied gauche le pouce a la main gauche le bout du petit doigt au vase un morceau de 6 pouces 5 morceaux à refaire

Les cinq thermes suivants : [...]

2<sup>e</sup> Diogène... un doigt a la main gauche à refaire » [...]

Groupe de Persée et Andromède... Le pouce de la main droite de Persée anciennement raporté est trop long et manque de forme, le doigt index de la main gauche idem, une moitié du grand anneau de la chaîne à refaire.

Statues de l'Allée Royale au tapis verd

La Fourberie... Le museau du renard a refaire en entier

Jupiter antique... en bon état<sup>11</sup>

Hercule commode... en bon état

Vénus de Médicis... un doigt a la main gauche à refaire

Cyprisfe... en bon état

Artémise... les cinq doigts de la main gauche anciennement rapportés sont des chevilles.

Groupe de Prothé et Aristé... deux bouts de corde à rapporter »

Pourtour du Bassin d'Apollon :

Syrinx Therme... un bout de roseau cassé qu'on pourra regagner [...]

Sept statues dont cinq antiques et deux modernes : [côté nord]

1<sup>ere</sup> un Sénateur romain... deux doigts a la main droite à refaire, ensuite quatre morceaux de draperie de 2 pouces un de 7 pouces un de 6 pouces plus trois autres morceaux deux de 8 pouces et un de 3 pouces<sup>12</sup>.

2<sup>e</sup> L'empereur Auguste... un morceau de manteau de 14 pouces de long sur 7 pouces de large plus a la cote d'armes deux morceaux un de 7 pouces. L'autre de 4 pouces sur 4 pouces, plus sur la poitrine un bout de ruban de 5 pouces, aux L'ambrequins un autre morceau de 2 pouces<sup>13</sup>

3<sup>e</sup> Orphée, statue moderne... Les cinq doigts de la main gauche à refaire [Franqueville]

<sup>11</sup> *Jupiter de Smyrne*, Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma13. Saisi en 1792 ? Absent de l'inventaire de 1810.

<sup>12</sup> *Sénateur de Langres*, Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 3522

<sup>13</sup> Non localisée. Voir notice vol. II p. 26 ; n°417 inv. de 1810 *Clodius Albinus ? Empereur* des Tuileries ?



4<sup>e</sup> + transposition a faire une statue dont le sujet n'est pas connu. Les cinq doigts de la main gauche a refaire plus quatre doigts avec une portion de la main droite, un morceau de draperie de 2 pieds de long deux autres morceaux un de 8 pouces l'autre de 4 pouces<sup>14</sup>

5<sup>e</sup> une Statue de femme ouvrage moderne qui paroît avoir été faite a Carare [l'*Abondance* antique]

+ 6<sup>e</sup> Antinoüs... Le pouce et le doigt index de la main gauche a refaire plus a la main droite un doigt trois bouts de draperie depuis 5 pouces jusqu'à 6 pouces de long<sup>15</sup>

7<sup>e</sup> L'Empereur Titus : La main droite à refaire plus sur l'épaule gauche un morceau du manteau de 6 pouces sur 4 pouces. Autre partie du manteau que doit tenir la main gauche<sup>16</sup>

Pourtour du Bassin de Neptune : Faustine du coté de Trianon... en bon état

La Renommée, groupe de trois figures... le pouce et deux doigts de L'envie à refaire »

Bérénice coté de la porte du Dragon... un bout de draperie de 7 pouces 6 lignes de long

Le Rocher ou Apollon chez Thétis : Apollon servi par les Nymphes... groupe composé de sept figures... en bon état

Sur la droite [...] une queue de triton à sceller et goujonner.

Le groupe à gauche [...] un morceau de crinière de cheval à rajuster avec plus de solidité plus à un des tritons. Bras droit à rapporter à l'autre triton qui tient une conque marine ; 2 morceaux à rapporter à une queue de 10 pouces de haut sur 4 de long, l'autre de 6 pouces de haut sur 3 de large

Ancien Théâtre D'eau. Pan enseigne Apollon à jouer de la flûte à sept tuyaux, le pouce du pied gauche d'Apollon à refaire

Jupiter. Therme antique... en bon état<sup>17</sup>

Junon Buste antique... en bon état<sup>18</sup>

Bacchus figure moderne... un bout de draperie qu'on pourra regagner

Un faune antique... Le bras gauche anciennement restauré est très mutilée, on peut le rétablir dans ce qu'il est, on essayeroit en vain de lui rendre le mouvement qui lui convient, le nez de cette figure est un morceau de plomb.<sup>19</sup>

Diane qui caresse un lévrier... Les cinq doigts de la main droite a refaire ; le petit doigt de la main gauche anciennement rapporté est mauvais.

Un faune antique... deux doigts de la main droite a rapporter, Le nez, le menton et la maléole interne sont charpentés en plomb<sup>20</sup>

---

<sup>14</sup> Statue de *Femme* ?

<sup>15</sup> Installé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. ?

<sup>16</sup> Paris, musée du Louvre Ma 1067 ; n°295 inv. de 1810

<sup>17</sup> Paris, musée du Louvre Ma 768 ; n°169 inv. de 1810

<sup>18</sup> Paris, musée du Louvre Ma 460 ; n° 573 inv. de 1810

<sup>19</sup> *Faune* de Versailles. En trop mauvais état, reste sur place. Voir Notice.

<sup>20</sup> *Faune romain* Mazarin. Voir Notice.

Bosquet de l'Etoile : Une Bacchante. Statue antique... en bon état<sup>21</sup>

Agrippine, statue antique... il y a quelques plis dans la draperie qui sont éclatées qu'on pourra regagner sans rapporter de morceaux<sup>22</sup>

Une statue antique qui n'est pas connue : le nez est un morceau de plomb<sup>23</sup>

La Comédie, Statue antique très mutilée, elle tient de la main gauche un masque et de la droite une trompette... cinq bouts de draperie à rapporter, un de 10 pouces de long un de 6 pouces un de 3 pouces 6 lignes, et deux de 4 pouces, à la main un doigt et les bouts de la trompette plus le tiers du masque aussi à refaire ; le nez et le menton sont en plomb.<sup>24</sup>

Pourtour dudit Bosquet : Une statue de femme dont le sujet n'est pas connu 3 doigts à refaire à la main droite, plus un morceau de draperie de 7 pouces de long

Livie femme d'Auguste Le bras droit anciennement rapporté est peu digne du mérite de cette statue, c'est mal à propos qu'elle tient un masque, le pied gauche rapporté n'est pas mieux que le bras. On peut en regagnant avec intelligence les parties cassées des draperies, éviter de rapporter des morceaux.<sup>25</sup>

Une statue de femme sujet inconnu... en bon état

Ganymède, et Jupiter en aigle : à la main droite du jeune homme un doigt à refaire plus à l'aigle un bout d'aile de 6 pouces de large sur 3 pouces de long

Les Dômes : Une nymphe de Diane... La queue de la levrette à refaire

Flore... en bon état

Amphitrite... en bon état

Arion... deux bouts de doigt de la main gauche à refaire

Ino... le poignet droit endommagé par un fil, il sera nécessaire disposer des agraffes

Le point du jour... en bon état

Galatée... le petit doigt de la main droite et celui de la main gauche à refaire

Acis... en bon état

Quinconce : Un jeune faune... en bon état

L'hiver... en bon état

La Richesse... le bout de la corne d'abondance à rapporter d'un pouce 6 lignes

Labondance... en bon état

Bachus... en bon état

Un Satyre... un doigt de la main droite à refaire

Flore... quatre bouts de doigts à rapporter à la main droite

L'Été... en bon état

---

<sup>21</sup> Pinatel, n°14 ; n°400 inv. de 1810 « Bacchus »

<sup>22</sup> Tuileries n°66 ?

<sup>23</sup> *Mercur* ? n°389 inv. de 1810

<sup>24</sup> *Thalie*. Pinatel p. 44 ; Paris, musée du Louvre Ma 414 MR 298 Voir notice *Euterpe ou Aphrodite au pilier*. N° 211 inv. de 1810 « la confusion des années 1820 est née de la nouvelle restauration qui a connu la pièce royale : complétée en *Thalie* chez Mellan, elle fut transformée en *Euterpe* vers 1810 par imitation avec la statue *Borghèse*. »

<sup>25</sup> Pinatel, p.44

Les angles de l'Escalier de marbre pour descendre au parterre nord sont ornés des deux statues suivantes : L'une est Vénus pudique... figure admirable... en bon état  
L'autre Milicus ou le rotator... le nez a refaire mieux qu'il n'est

Sur six vases en marbre qui décorent ce parterre Deux le sont avec Basrelief au pourtour

1<sup>er</sup> vase. le bas-relief représente un mariage antique, ce vase est endommagé par un fil considérable qui le traverse de haut en bas. Le moyen de l'empêcher de s'ouvrir sera d'y pōser des crampons avec des agraffes, plus dans le basrelief, un bras à refaire à une des figures.

2<sup>e</sup> Vase. Le basrelief représente une Bacchanale. a la partie supérieure de ce vase, deux morceaux de gauderons à refaire. Un de 3 pouces sur 2 pouces 6 lignes plus 3 morceaux de chapelets de perles. le 1<sup>er</sup> de quatre pouces 6 lignes, le 2<sup>eme</sup> de quatre pouces. Le troisième de 3 pouces 6 lignes.

Le grand Perron en face du milieu du château est orné dans les angles par deux vases de 7 pieds de haut

1<sup>er</sup> vase du coté nord. son Basrelief représente des conquêtes de Louis quatorze... il en bon état

2<sup>eme</sup> vase coté du midi. Son Basrelief représente une Victoire remporté sūr les Turcs... il en bon état

Parterre et bassin de Latone

Le groupe de Latone et ses enfants... un doigt main droite de Latone a rapporter plus quatre doigts à l'un de ses enfants

Huit vases ornés de Basreliefs dont six d'après l'antique décorent ce parterre... un de ces vases coté du Midi est endommagé par un fil il sera nécessaire d'y pōser des agraffes plus un bras a rapporter a une des Bacchantes du Basrelief.

Coté du Midi

Pourtour de la terrasse, à commencer par le statue

Proche la fontaine du point du jour.

L'Eau... en bon état

Le Printems... en bon état

Le Point du jour... un bout de draperie de deux pouces a refaire

Le Poème Lirique... Le petit doigt de la main gauche anciennement rapporté est de mauvaise forme

Le Feu... un doigt a la main droite a refaire plus à la Salamandre un morceau de deux pouces

Tiridate Roy d'Arménie... en bon état

Vénus aux Belles fesses... en bon état

Silène et Bacchus dans son enfance. Le pouce du pied gauche de Silène a refaire<sup>26</sup>

Antinoüs... en bon état

Mercure... en bon état

---

<sup>26</sup> Pinatel p.55 Voir notice.

Une muse... il manque a la main droite deux doigts et un bout de la trompette plus trois doigts a refaire a la main gauche

Apollon pithien... La moitié de la main droite anciennement rapportée est en dessous du passable.<sup>27</sup>

Le Gladiateur mourant... deux bouts de courroie de 2 pouces et un bout de trompette a refaire

Les cinq Thermes suivants

1<sup>er</sup> Circé... un ruban de 8 pouces de long a refaire

2<sup>e</sup> Platon... en bon état

3<sup>e</sup> Mercure... en bon état

4<sup>e</sup> Pandore... en bon état

5<sup>e</sup> Acheloüs... en bon état

Groupe de Castor et Pollux... en bon état

Le Milon de Crotone... en bon état

Allée royale ou Tapis verd

La fidelité... en bon état

Vénus sortant du Bain... en bon état

Un faune qui porte un chevreuil... en bon état

Didon... en bon état

Une Amazone : deux bouts de corde de son arc à refaire un de 6 pouces l'autre de 3 pouces

Achile... en bon état

Ino et mélicerte. groupe... en bon état

Pourtour du Bassin d'Apollon. Les quatre Thermes suivants

1<sup>er</sup> Le Dieu Pan... en bon état

2<sup>e</sup> Le Printemps... en bon état

3<sup>e</sup> Bachus... en bon état

4<sup>e</sup> Pomone... Ces quatre Thermes sont en bon état

Sept statues antiques [côté sud]

Un Sénateur Romain... figure en assez bon état

Un Hercule... a la main droite les cinq doigts à refaire plus le bout de la massue d'environ 3 pouces. Aux parties génitales une feuille.

L'empereur Titus... une portion de bouclier de 18 pouces de haut sur 3 pouces 6 lignes de large plus audit Bouclier un autre morceau de 6 pouces sur 5. La poignée de l'Épée. Le pouce de la main gauche et celui du pied droit, cinq morceaux a refaire<sup>28</sup>

La Victoire... statue trop mutilée pour être restaurée sur place

Junon... le tiers du pied droit à refaire plus trois bouts de draperie un de 1 pied de long un autre de 10 pouces. Le troisième de 8 pouces plus deux bouts du sceptre. Six morceaux a réparer<sup>29</sup>

<sup>27</sup> Paris, musée du Louvre, Ma 928 ; n°14 inv. de 1810

<sup>28</sup> Paris, musée du Louvre Ma1067 ; n° 295 inv. de 1810

<sup>29</sup> Non retrouvée.

Une femme qui porte un enfant... cette figure est tellement ruinée qu'elle est en danger de tomber faute de plinte.<sup>30</sup>

Un Sénateur... a la main gauche le petit doigt a rapporter plus un morceau de draperie de deux pieds 6 pouces de long un autre de 8 pouces de long 7 pouces de Large. Cinq autres morceaux depuis 2 pouces jusqu'à 7 pouces. huit morceaux à refaire.

#### La Colonade

L'Enlèvement de Proserpine par Pluton. Ce morceau est fort taché. Le pied destal de forme ronde qui porte ce groupe est orné d'un Basrelief qui représente toute cette fable

32 Basreliefs dans les timpans des arcades

32 masques dans les clefs qui représentent des nymphes des Nayades ou des Silvains

En face d'une des grilles de La Colonade. Un Bacchus Antique la main gauche à refaire et le bras a sceller les cinq doigts de la main droite anciennement rapportés sont lourds et manquent de forme.

La salle des Marronniers cette salle est ornée par huit bustes et quatre statues antiques

Hercule... Buste en bon état

Déjanire... trois bouts de draperie a refaire un de 5 pouces un de 3 pouces

Marc-Antoine... le nez a été charpenté en plomb

Bustes Cléopâtre... Le nez refait comme ci desfus

César... un bout de draperie de 6 pouces a refaire

Numa [ ? ] ... Buste en bon état

Lucius Vêrus... buste restauré avec soin

Marc-Aurèle... le nez refait en plomb

4 statues Méléagre... Le muzeau à refaire à la hure du sanglier plus un doigt à rapporter a la main droite et draperie de 4 pouces<sup>31</sup>

Antinoüs antique mal restauré la main droite anciennement raporté est ignoble. Les doigts de la main gauche idem. Le talon du pied gauche est un morceau de plomb.

Une muse... un doigt de la main gauche a refaire plus le pouce du pied gauche

Une Statue de femme. Sujet inconnu... elle est complète.

#### Lisle Royale

Hercule farnese... en bon état<sup>32</sup>

Flore... a la main droite Le tiers du petit doigt à refaire

#### Quinconce

Il est orné des huit Thermes suivants

Morphé... en bon état

Une femme qui tient des raisins... en bon état

Pomone... deux bouts de draperie à refaire un de quatre pouces l'autre de 6up.

<sup>30</sup> Paris, musée du Louvre Ma 1224 ; n° 192 inv. de 1810

<sup>31</sup> Non antique.

<sup>32</sup> Par Jean Cornu (1650-1710) ?

Un jeune homme qui tient une masfue... a la main droite deux doigts à refaire  
Flore... a la main droite un doigt entier et deux moitié a refaire plus a la main gauche la moitié de l'index

Hercule... le nez anciennement refait en plomb... a la gaine un morceau de 5 pouces 9 lignes a raporter

Un jeune homme qui tient une serpette... en bon état

Minerve... La moitié de la main droite a refaire plus un morceau de draperie de 2 pouces 6 lignes. Le nez anciennement rapporté est de mauvaise forme.

La salle du Bal

Prétextat et sa mère... a la main droite du jeune homme, trois doigts anciennement rapportés, manquent de forme.

Parterre des fleurs [...]

A L'angle de la Balustrade est placée la statue de Cléopâtre mourante. un doigt de la main droite à refaire

Sur huit vases en marbre blanc qui sont aux quatre autres perrons de ce parterre il y en a deux avec des basreliefs au pourtour. Et deux autres ayant pour anses deux dauphin... a l'un, de ces deux vases deux dauphins à refaire d'environ 10 pouces de grandeur.

L'orangerie

La statue de Louis XIV de dix pieds de proportion. un morceau a raporter dans les lambrequins de 2 pouces 6 lignes

Une statue antique en pierre de touche... il manque deux doigts a la main gauche.<sup>33</sup>

La pièce des Suisses

A son extrémité La Statue Équestre de Marcus Curtius... en bon état

Récapitulation des ouvrages de sculpture portés au dit mémoire

Savoir Versailles coté du nord

Savoir Versailles coté du sud [...]

Total des deux articles ... 257

Jardin de Trianon

Et nouveau Trianon

Laocoon groupe... cinq doigts à refaire a la main droite de chacun de ses deux enfants plus un bout de doigt la main droite de Laocoon.

Bosquet des goulettes

---

<sup>33</sup> A.N. 2015 0044/25 Ancienne série Z2 Musées sous la Révolution. « Orangerie : Une figure égyptienne en pierre de touche de, 8 pieds de haut... 100 000 ».

Atalante<sup>34</sup>. Antique restauré anciennement... a la main gauche les cinq doigts a refaire plus a la main droite deux bouts de rouleau

L'Amphithéâtre des Maronniers est orné par 21 bustes dont 17 en marbre et quatorze en bronze

Sur une colonne de marbre jaune antique. Le Buste d'Alexandre le grand  
Claudia... Le nez à refaire

[...]

Buste inconnu : nez à refaire

Mithidate ... en bon état

Un buste inconnu... le nez a refaire

Scipion : draperie à refaire

Antinoüs... en bon état

Seneque... en bon état

Galba... en bon état

Marc-Aurèle... en bon état

Demostene... en bon état

Géta... en bon état

Agrippine... en bon état

Caracalla... en bon état

Scipion au bout de draperie a refaire

Un buste inconnu... en bon état

Autre buste de Caracalla... en bon état

Néron... le nez a refaire<sup>35</sup>

Salle des six figures

Une minerve moderne... en bon état

Une minerve antique... en bon état<sup>36</sup>

Une statue dont le sujet n'est pas connu les cinq doigts de la main droite à refaire plus une partie de la garde de l'épée le talon du pied droit a refaire<sup>37</sup>

Un Silène antique... en bon état<sup>38</sup>

Une muse la main droite a refaire<sup>39</sup>

Un faune d'après L'antique... en bon état

Salle des Marronniers

Apollon deux doigts a la main droite a refaire plus a la gauche un doigt

La Cascade

Louis XV sous la figure allégorique de Jupiter... la poignée de l'épée et le sceptre de 18 pouces de long a refaire

---

<sup>34</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 522

<sup>35</sup> Paris, musée du Louvre Ma1225 ; ° 616 inv. de 1810

<sup>36</sup> Paris, musée du Louvre Ma 330 ; n° 196 inv. de 1810

<sup>37</sup> Paris, musée du Louvre Ma 2404 ; n° 331 inv. de 1810 ?

<sup>38</sup> Paris, musée du Louvre Ma 291 ; n° 283 inv. de 1810

<sup>39</sup> Paris, musée du Louvre Ma 2404 ; n° 331 inv. de 1810 ?

Marie de Pologne, Reine de France sous la figure de Junon : la queue du paon à sceller et goujonner

#### Bassin du plafond

Une statue antique restaurée a la main droite le bout du pouce à refaire

Autre statue antique le bras gauche endommagé par un fil a quitté et s'est mutilé en tombant. On pourra les restaurer et le remettre en joint plus l'épaule gauche à refaire.

Une Minerve antique de porphyre... La tête et les bras sont de bronze doré. Le bras droit manque ainsi que le pied droit. Le genoux droit est cassé avec plusieurs plis dans les draperies. il est a souhaiter que ces morceaux ayent été conservés.<sup>40</sup>

#### Salle des deux vases

Deux vases de Girardon avec des basreliefs dans leur pourtour... en bon état

Diane... Le bout de l'arc a refaire plus des bouts de la Lesfe qui attache la levrette. Le bout du carquois de 3 pouces de Long plus une oreille de la levrette.

Salle de Mercure. Mercure... a la main droite les cinq doigts a refaire plus le caducée en entier

Une Dame Romaine... quatre morceaux de draperie a refaire un de 6 pouces de long un autre de 4 pouces deux de 3 pouces chacun plus a la même plusieurs plis cassés qu'on pourra regagner

Autre Dame Romaine... a la main gauche le bout du pouce a refaire plus un bout du rouleau.

La Vénus de Médicis... les cinq doigts main droite et ceux main gauche anciennement rapportés n'ont ni forme ni mouvement. Au tronc d'arbre, un morceau de 3 pouces a refaire

Une jeune fille... dont la tête et les membres sont en marbre blanc et les draperies en bleue Turquin. A la main gauche un bout de doigt a refaire. Au pied droit le petit doigt plus dans les draperies un morceau de 4 pouces 9 lignes sur 2 pouces. A la jambe gauche un morceau marbre blanc.

Pallas... Les nuds sont en marbre blanc et les draperies en bleue turquin a la main gauche le bout du pouce a rapporter

Aux deux extrémités d'une longue allée on voit deux statues dont les sujets ne sont pas connus.

L'une est un guerrier avec l'armure a la Romaine

L'autre est nû et paroît être un Romain... Ces deux statues sont complètes.

#### Nouveau Trianon

Une figure représentant La Santé

L'autre représentant La Maladie... ces deux statues sont complètes.

Récapitulatif des statues en marbre des jardins de Trianon [...] 44 »

---

<sup>40</sup> Paris, musée du Louvre Ma 1056 ; n°279 inv. de 1810.



**« Etat des réparations qui étoient à faire avant l'année 1787, aux groupes, Statües, Bustes, thermes, et vases de marbre ornés de bas-reliefs qui décorent le jardin des thuileries, ordonné par Monsieur le Comte d'Angiviller directeur et ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, Jardins, Arts, Académie, et Manufactures Royales. Au S<sup>r</sup> de Joux sculpteur de sa Majesté, dans le courant de l'année 1788.**

Savoir

Grande terrasse du jardin qui [regne] le long du Palais ornée de six statues et deux vases.

Un faune jouant de la flute. Le bout de sa flute à rapporter, plusieurs parties de draperies à reformer au ciseau.

Une hamadriade a sa main gauche il y a à rapporter quatre doigts, rapporter la main jusqu'au poignet en conservant un bracelet, à sa main droite un doigt à rapporter.

[...]

Une Nymphé a sa main gauche il y a quatre doigts à rapporter la main gauche jusqu'au poignet avec un bracelet qui couvrira le joint de rapport.

Une Nymphé un doigt à une main à rapporter le modèle sera fait sur place, comme à tout autre partie de rapport et goujonnez avec des goujons de cuivre le bout de l'arc à mastiquer à rapporter a l'enfant.

Un Prince qui se délasse des fatigues de la chasse.

Auprès du Bassin des quatre Grouppes.

L'Enlèvement de Cybèle plusieurs orteils à reformer au ciseau.

Aris et Poetus la moitié de l'arc de l'Amour a rapporter.

Enée et Anchise les joins de raport et de plinthe à rétablir.

L'Enlèvement d'Orithie... En bon état.

Grand Bassin Octogone, qui termine la Grande allée, huit figures sur les côtés

Annibal [...]

L'Hiver [...]

Flore... En bon état

Une Vestale... En bon état

L'Eté [...]

L'Automne [...]

Agrippine

Du Coté du Pont tournant sont quatre figures sur piédestaux

Le Tibre [importantes restaurations]

Le Nil [importantes restaurations]

La Seine et la Marne [importantes restaurations]

La Loire et le Loiret [importantes restaurations]

Pour le temps qui sera employé pour faire les restaurations des articles des autres parts ainsi que du tems que je mettrai pour faire les modèles sur place de chacune des

parties de rapport, y compris aussi le temps des mouleurs, la somme de Cinq mille neuf cent Six livres... 5906

En conséquence les marbres gougeons, crampons de bronze, fers, et Echaffaux me seront fournis comme il est d'usage, ainsi que le plomb et autres fournitures relativement au présent travail. »

**« Etat des réparations qui étoient à faire avant l'année 1787. aux Groupes, Statuës, Bustes, Thermes et Vases de marbre, ornés de bas-reliefs qui décorent les appartements, jardins de Versailles et de Trianon ordonné par Monsieur Le Comte d'Angiviller directeur et ordonnateur Général des Batiments du Roi, Jardins, Arts, Académies et manufactures Royales.**

**Au S<sup>r</sup> de Joux sculpteur de Sa Majesté. Dans le courant de l'année 1788.**  
Savoir

Sallon, ou Vestibule de la Chapelle du Roi. Dans des niches sont deux statues.  
La Gloire... figure en bon état.

La Magnanimité... il y a à rapporter la partie supérieure du sceptre, et un doigt à la main gauche

Salon de Diane  
Buste de Louis XIV... Buste en bon état

Salon de Vénus  
Cincinnatus... figure en bon état

Salon de la Grande Galerie en entrant par le Salon de la Guerre  
Vénus d'Arles... un bout de draperie de 3 pouces a rapporter  
Bacchus... le bout de l'orteil du pied gauche a reformer, et un doigt de la main gauche à rapporter

Vers le milieu de la Galerie dont quatre statuës dont deux de chaque côté  
Germanicus... le pouce un doigt de la main gauche a rapporter, ainsi qu'un morceau de draperie.

Une Vénus... a la main droite un doigt a rapporter et les bouts des doigts des pieds a reformer au ciseau, et un morceau de draperie a rapporter.

Une Dame Romaine... deux bouts des doigts des pieds et des draperies à reformer.

Diane... l'orteil du pied gauche a rapporter, et le doigt a reformer, les bois du cerf, et une oreille a remettre en place, le goujonner, une jambe a rapporter et l'autre a remettre en joint des morceaux de draperie à rapporter et d'autres à réparer au ciseau.

A l'Extrémité de la Grande Galerie. Atenant l'entrée du Salon de la paix sont deux statues placées chacune des côtés de cette entrée.

Une Vestale... un morceau de draperie a rapporter audessus du genou gauche<sup>41</sup>.

---

<sup>41</sup> Paris, musée du Louvre Ma1130 ; n°158 inv. de 1810

Uranie... plusieurs draperies a refaire au ciseau<sup>42</sup>

Vers le milieu de la Galerie sont quatre autres statues de chaque coté

Germanicus... un doigt a la main gauche a refaire<sup>43</sup>

Vénus... un doigt a la main droite a refaire<sup>44</sup>

Une dame Romaine...en bon état<sup>45</sup>

Diane... au pied gauche le bout du pouce a refaire<sup>46</sup>

A l'extrémité de la Galerie sont encore deux statues de chaque coté.

Une Vestale... un bout de draperie de 2 pouces a refaire.<sup>47</sup>

L'astrologie... en bon état.<sup>48</sup>

On entre dans le Parc par le vestibule qui est à l'extrémité de la Cour de marbre, a l'extrémité des Galeries que l'on traverse avant de se rendre aux parterre d'Eau, Sont deux Statues.

Apollon {Pour le temps qui sera employé pour faire les restaurations des articles ci dessus,

Diane {ainsi que celui que je mettois pour faire les modèles sur place de chacune des parties de rapports, comme il sera fait généralement, et aussi pour le temps des mouleurs, la somme de huit cent livres... 800 [...]<sup>49</sup>

---

<sup>42</sup> Paris, musée du Louvre Ma444 ; n°325 inv. de 1810

<sup>43</sup> Paris, musée du Louvre Ma 257 ; n° 257 inv. de 1810

<sup>44</sup> Paris, musée du Louvre Ma315 ; n°305 inv. de 1810

<sup>45</sup> Paris, musée du Louvre Ma1130 ; n°158 inv. de 1810

<sup>46</sup> Paris, musée du Louvre Ma589 ; n°86 inv. de 1810

<sup>47</sup> Paris, musée du Louvre Ma918 n°325 inv. de 1810

<sup>48</sup> Paris, musée du Louvre Ma 444 n°104 inv. de 1810

<sup>49</sup> Deux vases sur leurs piédestaux aux extrémités du grand perron :

Vase à main gauche : 4 doigts 2 mains à réparer ; 2 cornes goujonner ; graines de lierre à reformer

Vase a main droite : Pouce M. D. Louis XIV, orteil P. G. ; un pied ; feuilles et fruits à reformer

Parterre bassin de Latone

Latone : statue de l'enfant bras D. ; M. G. de 2 enfants ; joints de toute la terrasse

Vase D. 1<sup>er</sup> perron : 7 glands et feuilles de laurier

Vase G. 1<sup>er</sup> perron : 2 glands ; feuilles laurier et palmes

Vase 2<sup>e</sup> terrasse : 1 anse ; 2 morceaux de godrons ; feuilles et lierre

Vase 2<sup>e</sup> terrasse : têtes, 1 nez, 1 anse, feuilles de chêne, quantité de feuilles de vigne et raisins à reformer

Vase 2<sup>e</sup> terrasse : 2 anses et 1 dessus de nez ; plrs. feuilles et grains de raisin ; lierre à reformer ; perles et filets à réparer

Vase idem : feuilles de chêne, lierre et graines à réparer au ciseau

Vase à l'angle de l'allée du milieu : au bas relief, orteil de la fig. assise près autel ; draperies

Vase à l'angle de l'allée du milieu : museau du loup ; doigts de pied, mains d'enfant à reformer au ciseau, feuilles te graines à reformer

Vase faisant face au bassin de Latone : 3 génitoires ; 3 morceaux de draperie ; 1 bout de bâton à rapporter

Vase faisant face au bassin de Latone : 2 génitoires ; 1 nez ; 1 morceau de lance ; feuilles et perles ; cordes d'1 lyre

Vase faisant face au bassin de Latone : 1 pied et orteils à réparer ; 5 doigts de la M. G. à rapporter ou à reprendre sur la draperie de la jambe sans l'endommager ; menton de Diane ; perles ; morceaux de feuilles de vigne

Vase faisant face au bassin de Latone : 2 doigts M. D. du Silène bras d'1 bacchante ; jambes d'1 figure drapée ; presque toutes les perles

Parterre du Nord il y a un Escalier de marbre blanc. Aux angles sont deux statues Vénus pudique... Au près d'elle est une tortue ou il y a trois ergots à réparer. Mélicur ou le Rotator... le nez à rapporter n'étant plus de proportion un bout de doigt de la main gauche à reformer et le génitoire à rapporter  
Vase à droite en descendant l'escalier [...] <sup>50</sup>

Fontaine de la Pyramide [...] <sup>51</sup>  
Cascade de l'allée d'Eau sont quatre statues à main droite le long de la palissade A la main droite un Louis XIV... doigts à restaurer, la trompette à refaire en entier. [...] <sup>52</sup>

Allée d'Eau Bassin de Neptune au pourtour de cette pièce d'Eau sont trois Statues

Faustine... un morceau de plusieurs nattes en forme de chignon à déplacer et en rapprocher les joints qui sont de plomb ainsi que trois nattes. Le gros chignon étant de plusieurs morceaux ainsi que le col à rapporter. Un grand fil à droite à réparer. A la main gauche une poignée de blé et autres à rapporter, plusieurs épis à reformer, plusieurs morceaux de draperie à rétablir.

La Renommée... [...] <sup>53</sup>

Bérénice... le bras jusqu'au coude à rapporter parce qu'il est gros comme le col et fait très mal ; plusieurs morceaux de draperie à rétablir au ciseau.

L'hiver

L'été... [...] <sup>54</sup>

L'Amérique... [...] <sup>55</sup>

L'Automne... Statue en bon état

Les cinq termes

Ulysse... A la main gauche une plante à consolider et en rétablir deux feuilles. A sa tête deux feuilles de laurier à rapporter. [...] <sup>56</sup>

---

Vase faisant face au bassin de Latone : 3 génitoires ; 1 baguette de timbale ; plrs. Doigts de pied à réparer

Vase faisant face au bassin de Latone : génitoire et plrs doigts de pied ; 1 morceau de draperie <sup>50</sup> sur la figure 3 doigts M. D.

<sup>51</sup> Vase près de la fontaine : sur 1 figure le bras D. ; nez ; vase prêt à se diviser par des filets qui le traversent d'outre en outre ; remettre des crampons ; bout du P. G. de la femme

Vase près de la fontaine : pied de porc ; génitoires ; 3 nez à reformer ; 1 hanche ; 1 coude ; 1 fil qui passe sur une partie des godrons où plusieurs petits morceaux sont à reporter au piédestal du Dieu Priape.

<sup>52</sup> Flegmatique : pouce et index M. G. ; orteils ; bras droit un morceau de draperie

Poème satyrique : index M. D. ; nez

Le Sanguin : 1 doigt à consolider ; 1 oreille

Le Colérique : joint des rapports des 2 jambes du devant ; griffes d'une des jambes du lion ; branches du tronc du chêne à faire

<sup>53</sup> Nez ; 7 feuilles de laurier sur la tête 1 doigt ; aile à réparer ; 1 partie de la tête du bélier ; 9 morceaux des médaillons ; tête de l'Envie plrs masses de cheveux à rétablir ; les jambes de l'Envie à déplacer et surtout un bout de pied à rapporter ; 1 fil sur la cuisse et bcp. de morceaux de draperie à rétablir au ciseau.

<sup>54</sup> un fil à réparer

<sup>55</sup> consolider les plumes de son casque avec deux goujons de bronze

<sup>56</sup> Le Poème pastoral : pouce P. D. ; bâton du pâtre en 4 morceaux

La Terre : griffes du lion

La Nuit : goujonner une grosse flamme

Statues de l'allée royale au tapis verd du coté du nord

Un Vase orné de fleurs

La Fourberie... le museau jusqu'aux yeux du Renard à rapporter, un petit morceau de draperie à reporter.

Jupiter antique... la foudre à regoujonner, ainsi que beaucoup de morceaux de sa draperie à réparer, les fils à remastiquer.<sup>57</sup>

A Vases id. a ceux ci dessus

Hercule Comode... Statuë en bon état

Vénus de Médicis... [...] <sup>58</sup>

Cyparisse ... [...] <sup>59</sup>

Pourtour du bassin d'Apollon du côté du Nord

Aristée et Prothée... deux bouts de corde de 6° de longueur chaque a consolider ainsi que la queue d'un des chiens marins

Quatre thermes suivants

Syrinx... [...] <sup>60</sup>

Jupiter... Deux morceaux de draperie a raccorder

Junon... [...] <sup>61</sup>

Vertumne... [...] <sup>62</sup>

---

L'Afrique : consolider M. D. qui a été rapportée au poignet ; joints au même bras ; griffes et dents

L'Europe : cuirasse à restaurer

Le Midi : yeux le nez ; la bouche à réparer 1 doigt M. D. 3 doigts M. G. ; aile G. à rapporter

Le soir : joints bras G. et arc flèche à rapporter dans M. D. Antinoüs : réparer fractures des joints des 2 jambes ; pouce M. D. ; draperie

Tigrane roi d'Arménie : 1 doigt M. D. ; M. G. ; draperie

Jeune Faune : à restaurer 1 doigt M. G. ; fils à réparer

Uranie : un bout de ruban sur tête

Ganymède : filets à remplir ; feuille du bas ventre à regoujonner

Vénus à la coquille : pouce M.D. ; doigts M.D. ; orteil P.G.

5 thermes suivants

Cérès : gerbe de paille

Diogène : 1 doigt M.G.

Faune : 1 doigt M.G. ; fil bras G. à remastiquer

Bacchante : Roues du tambour

Hercule : peau du lion

Cinna Poëtus et Aria : M.D. femme ; moitié M. G.

[...]

Persée : M.G. ; pouce M.D. ; ruban du carquois

Andromède : pouce à rapporter ; 7 chaînons à restaurer

L'air : 1 doigt M. G. ; bec aigle ; griffes ; queue du caméléon

La mélancolie : rubans de la tête ; bourse M. D. ; réparer les filets

<sup>57</sup> *Jupiter de Smyrne*, Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 13

<sup>58</sup> 1 doigt M.D. ; nageoire queue dauphin ; une feuille sur le génitoire a rapporter

<sup>59</sup> 1 doigt M.G. ; oreille et corne du cerf

<sup>60</sup> 4 bouts de roseau

<sup>61</sup> draperie

<sup>62</sup> feuilles de grenade ; éclats de draperie

Sénateur Romain... a la main droite quatre doigts à rapporter, et dix morceaux de draperie dont le plus long a 10 p° et les autres jusqu'à 5p°. un morceau sur le poignet gauche de 5 de long sur 2 de large le tout a rapporter

Un morceau au bas du col faisant partie des clavicules de 6 p° sur 13 un morceau derrière le col faisant partie du joint de rapport de 7 sur 2°, un morceau faisant partie de l'avant bras, et du bras droit de 10 p sur 5p, et une partie de dessous et le nud du bras de 5p°1/2 sur 2 p° 9 li. A rapporter.<sup>63</sup>

Pour les restaurations de ces art. la somme de 8690

Bassin d'Apollon  
Groupe d'Apollon

Entre le Bassin d'Apollon et le Canal, le long des palissades de Charmilles. Sont douze statuës six de chaque coté.

Auguste<sup>64</sup>  
Orphée [par Franqueville]  
Apollon antique  
L'Abondance<sup>65</sup>  
Antinoüs<sup>66</sup>  
Titus<sup>67</sup>

Le grand Canal, les six statues faisant face aux six précédentes décrites.

Un Sénateur<sup>68</sup>  
Agrippine<sup>69</sup>  
Junon<sup>70</sup>  
La Victoire<sup>71</sup>  
Titus<sup>72</sup>  
Brutus<sup>73</sup>

Comme ces douze statues sont beaucoup dégradées et fracassées, on en fera mention une autre fois, a moins que Monsieur le Directeur Général n'en dispose autrement.

Quatre termes suivans

Pomone... un petit morceau à rapporter derrière sur le nud à droite, et deux morceaux à la draperie par derrière et une à rétablir.

Bacchus... la pomme de son bâton à consolider une griffe à réparer.

Le Printemps

---

<sup>63</sup> Sénateur de Langres.

<sup>64</sup> Voir notice.

<sup>65</sup> Antique, Pinatel p. 28.

<sup>66</sup> Antique, Pinatel p. 28.

<sup>67</sup> Voir notice.

<sup>68</sup> Antique, Pinatel p. 28.

<sup>69</sup> Antique, Pinatel p. 28.

<sup>70</sup> Antique, Pinatel p. 28.

<sup>71</sup> Antique, Pinatel p. 28.

<sup>72</sup> Antique, Pinatel p. 28. Titus cuirassé.

<sup>73</sup> Pinatel p. 41 ?

Pan

Ino et Melicerte... [...] <sup>74</sup>

En suivant la Rampe la plus proche on trouve

Apollon Pithien ... la main droite a rapporter au poignet <sup>75</sup> [...] <sup>76</sup>

Cléopâtre... Un doigt à la main droite a rapporter, et les autres à étudier, plusieurs fils a restaurer, et plusieurs morceaux de draperie a reformer. Cette statuë est sous les yeux, aussi c'est pourquoi il faut retravailler les doigts rapporter comme a beaucoup d'autre statuës.

Suit le parterre des Fleurs [...] <sup>77</sup>

L'Orangerie

Une Statue de pierre de touche... un morceau de draperie à raporter sur épaule gauche et une quantité devant et derrière a rapporter, et d'autres a reformer un joint de Cassure au bras gauche, a la main gauche deux doigts a rapporter et un morceau de draperie. <sup>78</sup>

36 274

---

<sup>74</sup> pouce M.G. ; index ; petits doigts de la femme ; joints au rocher Achille : plumes du cimier un fil poitrine ; fourreau à rajuster

Une Amazone : 1 doigt M. D.

Didon : P.G. ; poignée épée à rajuster

Vénus sortant du bain : vase à goujonner

La Fidélité : un fil qui divise le bras D. à goujonner

[...]

« Milon les morceaux de rapport du lyon les déplacer et remettre en place, en réparer des joins, et du Rocher en plinthe à remettre en place, l'anneau de sa coupe à rapporter.

Castor et Pollux la Flamme du flambeau que la statuë tient de sa main gauche à déplacer, et à remettre en place, refaire le bout des flammes, le doigt de la petite statuë à reformer, qui est sur l'autel à rapporter et un bout de doigt à reformer. »

Pandore : doigt M.G.

Mercuré : caducée

[...]

Circée : ruban

Gladiateur mourant : doigts M. D. ; ceinturon ; bouche ; doigts P.G.

<sup>75</sup> Paris, musée du Louvre Ma928, n°14 inv. de 1810.

<sup>76</sup> Uranie : 2 doigts ; main gauche

Mercuré : branche de lierre

Antinoüs : 4 doigts M. D. à refaire car trop gros ; draperie

Le vieux Silène : Lierre sur sa tête

Vénus Callipyge : draperie ; pied droit ; fil qui descend de la hanche à restaurer

Tiridate roi d'Arménie : 2 doigts M.G.

Le Feu : doigt M.D. ; masse de cheveux

Le poème Lyrique : feuilles doigt M.G. ; lyre ; vices de marbres à rétablir

Le point du jour : L'étoile à reconsolider ; draperie ; plumes du coq

L'eau : feuilles de roseau sur tête

<sup>77</sup> Sphinx : narines et lèvre supérieure

Vases

<sup>78</sup> Isis de Versailles, corps du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Paris, Musée du Louvre. Ancienne collection royale. Saisie à Versailles avant 1800, n° inv. Ma3621.

Statue de Louis XIV... En bon état<sup>79</sup>.

Pièce des Suisses

Marcus Curcius... un fil qui traverse cette sculpture a restaurer

Salle du Bal

Papire Pretextat et sa mère... [...] <sup>80</sup>

Bosquet de la Girandolle

Un Faune antique... Statüe en bon état. [...]

L'Isle Royale ornée de Statües

Vase ornée d'une branche de houx

Julia Mesa

Vénus sortant du bain

Jupiter Stator

Julia Domna

Un même [ ?] <sup>81</sup> isle d'Amour

Hercule... de Farnese en bon état <sup>82</sup>

Flore... il y a la moitié du petit doigt de main droite a rapporter

Salle des Marronniers huit bustes antiques <sup>83</sup>

Hercule... une dent a la peau de lyon a réparer

Déjanire... trois morceaux de draperie a réparer, et plusieurs à rétablir.

Alexandre ...le bout du nez à restaurer, les joints du casque à refaire, un morceau derrière le col a rapporter, la petite sur la cuirasse a reformer

Cléopâtre... le nez a repporter et des draperies a reformer

César... [...] <sup>84</sup>

Numa... [...] <sup>85</sup> Nez et col

Marc-Aurèle... [...] <sup>86</sup>

Vénus... la tête à rapporter, le bouton et une partie de la draperie a rapporter, l'épaule droite à déplacer et y remettre les deux morceaux et goujonner.

Deux statues antiques <sup>87</sup>

Antinoüs... deux morceaux derrière la tête a regoujonner et un morceau derrière le col a rapporter, le joint du Col à réparer, un morceau à rapporter sous la hanche gauche par derrière, jusqu'à l'autre hanche, le droit a déplacer, la moitié de la main, les doigts à rapporter, la gauche à déplacer, la moitié de la main et les doigts à rapporter. Les

---

<sup>79</sup> Par Desjardins

<sup>80</sup> Mère index M.G. ; 3 doigts M.D. de Papyre

<sup>81</sup> Julia Mesa antique.

<sup>82</sup> Par Cornu.

<sup>83</sup> Pseudo-antiques ?

<sup>84</sup> joints du col

<sup>85</sup> Nez et col

<sup>86</sup> Nez et plumes

<sup>87</sup> Pseudo-antiques ?



morceaux de draperie au bras et au corps ne s'accordant plus il faut absolument les rapporter, la jambe gauche à déplacer et remettre en place, le talon a rapporter, un morceau au tronc et au Jaret, à rapporter, un morceau à la fesse gauche d'environ 7° a rapporter

Méléagre... le nez et un long morceau au col a rapporter, un bouton qui agraffe son manteau, a rapporter une partie de draperie sur l'Epaule droite, et le bras gauche a rapporter jusqu'au bas du deltoïde, la main droite à rapporter, un crampon qui tient toute la fesse gauche à déposer, la cuisse la jambe, le pied a déposer et remettre en place une talonnière a rapporter les doigts du pied a reformer, un morceau au dessus du nombril et un morceau de draperie a rapporter, plusieurs morceaux a la cuisse près le génitoire a rapporter. Au Sanglier le bout du nez de la hure, deux bouts d'oreilles quatre deffenses et un morceau au milieu de la tête a rapporter et un morceau de plinthe a rapporter.<sup>88</sup>

Une Muse.... [fil à renforcer ; main droite à rapporter]<sup>89</sup>

Une dame romaine... la tête à rapporter, le col et un doigt de la main gauche a rapporter, l'orteil du pied gauche à rapporter avec une partie du pied, deux doigts a reformer, le plus long a 14° environ sur 11° par derrière et un a droite en bas qui est en plomb [...] les joins à réparer, plusieurs morceaux de draperie a reformer.

Colonnade

[...]

L'Apollon près la colonade du côté du couchant. Un morceau à rapporter à la mâchoire droite, la main droite à rapporter jusqu'au poignet, le bras gauche à rapporter jusqu'à l'avant bras et un morceau de six pouces six lignes aussi à rapporter sur l'épaule gauche, à réparer un fil qui est très dégradé qui tient sur le dos.<sup>90</sup>

[...]<sup>91</sup>

Pour les restaurations de ces art. la So<sup>e</sup> de 17,883...

Les Domes [...]

Bosquet de L'Etoile

Ganymède... [...]<sup>92</sup>

Vénus de Médicis... [...]

Livie...

---

<sup>88</sup> Non antique ? Pinatel p. 188 n°18

<sup>89</sup> fil à renforcer ; main droite à rapporter

<sup>90</sup> *Apollon de Smyrne* n°14, Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 928 MR 79.

<sup>91</sup> Pluton et Proserpine : feuilles ; doigts d'une main droite [...]

Apollon coté du couchant : mâchoire droite ; main droite jusqu'au poignet ; bras gauche jusqu'à l'avant bras

Nymphe de Diane : bout de trompette

Flore : fleurs

Amphitrite :nageoire ; queue

Arion : Masse de cheveux ; 2 doigts M.D.

Ino : bout de ruban ; poignet droit à goujonner ; main G. à cramponner

Le point du Jour : Flamme à goujonner ; cornes du hibou ; doigt M.G.

Galathée : Fleurs sur sa tête ; doigts ; feuilles d'eaux et de roseaux à reformer au ciseau

Arcis : petits doigts ; feuilles de lierre

<sup>92</sup>5 doigts M.D. ; foudre ; phalanges de serre

La Comédie<sup>93</sup>

Fontaine de Flore<sup>94</sup>

Bosquet du Dauphin

Faune antique

Six termes

L'abondance

Cérès

Bachus

Un Satyre

Flore

L'Eté

Théâtre d'Eau

Groupe de Satyre Marsyas... la main droite du satyre a rapporter avec les sifflets a sept tuiaux, et les deux bouts une entournure a la jambe a retablir ; l'orteil et une partie du pied du jeune homme a rapporter, les doigts du pied droit a reformer, et trois assises du Rocher a remettre en joint, plusieurs petits morceaux de draperie a rapporter, deux morceaux et une griffe de patte de la peau du Lyon à rétablir.

Bacchus... les doigts des pieds et des mains à réparer au ciseau des feuilles de vigne et de raisins, de la draperie, le tout a réparer ou a reformer.

Buste de Junon... au col du buste les fils et joints du col fracasser à réparer et un autre fil a gauche, trois morceaux de draperie a reformer et le bout du nez aussi a reformer<sup>95</sup>

Buste de Jupiter<sup>96</sup>

Diane... la main droite à rapporter au poignet avec le bracelet, un bout d'une à remettre en joint , en trois morceaux de draperies à rétablir avec le ciseau, le petit doigt de la main gauche a rapporter, les oreilles de la levrette a restaurer, a une masse de feuille, et de laurier a rapporter.

Un Faune<sup>97</sup>... le nez et le menton a rapporter le pouce et un doigt [?] et une cymbale de la main droite a rapporter, et le poignet a remettre en joint, un morceau sous le bras a rapporter plusieurs joints de rapport au bras gauche a remettre en joint, une cymbale à sa main gauche à rapporter, un bout du petit doigt a reformer, les joints au nombre de 10 a réparer, la cheville interne du pied gauche a rapporter, un morceau sous le pied droit de 7° sur 4°, les cinq doigts du pied droit a reformer. <sup>98</sup>

---

<sup>93</sup> les deux bras enveloppés dans sa draperie, la tête et le col à reporter ; main gauche à remettre en joint ; draperie à restaurer. La comédie : tête, masques et main à rapporter ; pied G. ; 1 grenade ; draperies

Une Bacchante : nez ; feuilles de vigne ; grappes de raisin sur tête ; main droite ; museau de la tête de tigre. Statue inconnue. Uranie : tête au col et le bras gauche à rapporter ; bouton ; draperie autour de l'épaule

<sup>94</sup> Flore : draperie ; consolidations[...]

<sup>95</sup> Terme de Junon Ma 460 arrivé en 1701 ou 1704 ?

<sup>96</sup> Pinatel p. 45

<sup>97</sup> Pinatel p. 47

<sup>98</sup> *Faunes* Mazarin. Voir notices.

Un Faune<sup>99</sup>... le nez et le dessus de la tête à rapporter, les deux bras, le bout du pied droit à rapporter avec le morceau, sous la sandale, l'orteil et une petite partie du pied gauche, et une petite partie du pied gauche, et deux doigts à rapporter, le joint de cassure du col fracassé à remettre en joint, six joints, cassures, fracassés aux cuisses, et aux jambes à remettre en joint, et quatre morceaux en Eclats à remettre en joint, et un morceau à la jambe gauche, et quatre petits au bas du dos à rapporter, et le genitoire ; les deux bras seront rapportés vers le milieu des deltoïdes.<sup>100</sup>

Pour les restaurations des articles ci-dessus... 15 995

Bain d'Apollon [...] <sup>101</sup>

Quinconce du côté du Midi orné de huit termes<sup>102</sup>

Morphée... en bon état

Bacchante... [...] <sup>103</sup>

Pomone... [...]

Un jeune homme qui tient une serpette... [...]

Flore... [...]

Hercule... [...]

Un terme... [...]

Minerve... [...]

Quinconce du côté du Midi orné de huit termes

Un Terme... [...]

L'Hiver... [...]

La Richesse... [...]

L'Abondance... [...]

Bachus... [...]

Un Faune... [...]

Flore... [...]

Cérès... [...]

Pour les restaurations de ces articles la somme de 4 600

77 266

Jardins de Trianon et nouveau Trianon

Bassin qui orne le bois des Sources

Un enfant qui se mire dans l'Eau.

---

<sup>99</sup> Grec, pour la tête dégradée.

<sup>100</sup> *Faune Grec* Mazarin, le pied droit sera refait par Lorta. Les bras refaits au milieu des deltoïdes.

<sup>101</sup> Tête d'Apollon, feuilles de Laurier ; draperies ; doigts. Nymphé qui verse de l'eau sur sa main : orteil et draperie. Celle qui essuie les pieds : draperie. Celle qui tient le vase : orteil pied droit et pouce M.D. à rapporter. Groupe à droite des coursiers d'Apollon : queue de triton, nageoires ; pouce main droite d'un triton ; roseaux ; joints. Groupe à gauche des Tritons qui abreuvent les chevaux d'apollon : bras et avt-bras du triton qui tient 1 cheval à rapporter ; doigts ; feuilles d'eau sur tête du triton ; roseaux à rapporter pour cacher le joint du rapport du triton avec le cheval ; nageoires et queue d'un cheval à rétablir ; jambe du cheval à reformer ; franges de la housse [ ? ] « ces parties n'ont point été faites parce qu'elles n'étaient point visibles à leur première distinction. Présentement que ces groupes sont divisés, il est très nécessaire de faire l'ouvrage qui reste brut pour mettre l'accord à tout ce beau travaille. »

<sup>102</sup> Les termes des deux quinconces ont tous été achetés Par Louis XIV aux héritiers de Fouquet en 1683 1800 livre chaque. Termes dessinés par Poussin à Rome pour le château de Vaux-le-Vicomte.

<sup>103</sup> Nez et lèvres sup. cheveux, feuilles de lierre et grands morceaux de draperie.

Bassin auprès du jeu de l'Anneau  
Un enfant qui admire le jeu d'Eau

Jardin des Maronniers  
Bassin vis-à-vis Trianon sur Bois

Aux 4 angles un Vase  
Au milieu du Bassin un petit Satyre

Parterre

Laocoon Groupe... il y a plusieurs files au Bras et a l'Epaule a restaurer, les deux mains droites des deux Enfants à rapporter jusqu'au poignet avec un bracelet qui couvrira les joints, l'orteil du pied droit du Laocoon a rapporter, un vice dans le marbre à sa jambe gauche a rétablir et les joins de rapport des deux enfants pour les unir au Pere a rétablir, deux morceaux à rapporter, l'un au socle et l'autre sur la plinthe.

Apollon... [...] <sup>104</sup>

Bosquet des goulettes

Atalante... la démonter du joint de la cuisse gauche et du tronc qui la soutient pour la remettre en joint et la redresser en aplomb, le bras droit à rétablir dans son joint de rapport, la main à rapporter jusqu'au poignet avec un bracelet qui couvre le joint, et le bras gauche à déplacer et le mettre en joint. Le joint du rapport de la jambe droite à rétablir. Le nez et le menton et un morceau sur l'œil gauche à rapporter. Le coutela ou poignard a rapporter, un bout d'instruments à sa main gauche, deux masses de cheveux, et de ruban à rapporter. Ouvrage considérable ne réformant pas les draperie. <sup>105</sup>

Salle Ronde ornée de Six statues

Silène... un long morceau de ruban sur l'Epaule venant de la tête a rapporter, le bras gauche à remettre en joint, et deux bouts de doigts et la coupe à reformer les cinq doigts et une grappe de raisin de la main droite à rapporter, quatre morceaux de draperie a rapporter, et plusieurs morceaux à reformer et les joins des jambes, et du tronc d'arbre à rétablir. <sup>106</sup>

Aristée... le pouce et deux doigts de la main droite a reporter, et deux à former, une partie du bras droit et la main à rapporter quatre morceaux de draperie à rapporter.

Un Faune <sup>107</sup>

Sujet inconnu... la couronne sur sa tête à remettre au joint, et toutes les pointes de la couronne a rapporter ou a reformer et une coquille à rapporter et quatre à reformer la main droite a rapporter aux poignet, avec un bracelet qui couvrira le joint, la poignée de l'épée a rapporter, et plusieurs morceaux de draperie et l'Embrequin [lambrequin] ou cuir à reformer au ciseau, le talon droit est une partie du pied a rapporté, les cinq doigts du pied gauche à reformer, un peu de cuir au brodequin à rapporter.

---

<sup>104</sup> Doigts M.D. carquois le bout a remettre en joint, une grife de la langue à dard, et monstre à réparer.

<sup>105</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma522 B.D. ; J.G. nez menton, beaucoup de draperie. Antique

<sup>106</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma291 ; n°283 inv. de 1810.

<sup>107</sup> Giovanni Battista Foggini (1672-1725) *Faune Cymbalier*

Minerve Moderne... toute dégradée il faut rapporter, le joint au casque à restaurer 14 morceaux de draperie [...] un morceau de l'avant-bras droit à rapporter et des feuilles de laurier de la [main ?] droite à reformer.

Minerve Antique... la tête de la chouette à reformer.

Salle ronde ornée de quatre statuës

Mercure... [...]La main droite a rapporter jusqu'aux poignet, une bourse, le caducée de la main gauche a rapporter, le pied gauche, un joint, l'orteil du pied droit à reformer.

Bacchus...

Statuë antique... le nez, le menton sont de plomb, le col de plusieurs morceaux rapportés, rapporter la tête jusqu'au bas des clavicules deux doigts de la main droite à rapporter et le pouce à reformer, et dix morceaux de draperie à rapporter. Une partie du pied droit à rapporter, un morceau du bas de draperie de 15° sur 3° faisant partie du talon.

Faune antique... le nez, le menton et une grande masse de cheveux sur la tête à rapporter, deux joints du col à réparer, trois petits morceaux de draperies à la main à rapporter un instrument a sa main, une grande quantité de draperie à rapporter, au pied droit un morceau de draperie à rapporter faisant partie du talon à remettre en joint au pied.

Au bout de l'Allée neuve du coté du Nord

Un Guerrier... un guerrier, ou il y aurait beaucoup à faire : il est restauré en plomb comme beaucoup d'autres statuës, et sur le marbre même ce qui est bien désagréable à l'œil.

L'Amphithéâtre des Maronniers est orné de 21 Bustes, dont 17 en marbre, et quatorze en bronze.

Alexandre... la draperie le joint du col, et plusieurs morceaux à rétablir et remettre et remettre [sic] le col, la tête, et y rapporter un morceau<sup>108</sup>.

[...]

Salle triangulaire ornée de vases

[...]

Bassin du Plafond

Statuë antique...

Statuë antique...le nez à rapporter, une partie des cheveux, moitié de la tête à remettre en joint, un fil qui prend près les clavicules, et descend jusqu'au génitoire de la moitié du corps, et un autre dessus à déplacer, et a replacer, le bras gauche à rapporter, et un fil. Rapporter un morceau sur l'épaule gauche, et les joints et deux cuisses fracassées à restaurer, le bout de l'orteil, et trois doigts à rapporter au pied droit.

Minerve antique en Porphire... le bras droit à rapporter et cinq trous au casque à restaurer, le genoux droit, et une partie de la jambe à rapporter, le pied, et une partie de l'entrejambe, un morceau de draperie très grand, et aussi le devant de la jambe gauche

---

<sup>108</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR2454

à rapporter sur la cuisse, un morceau de draperie et un morceau au siège, et à la plinthe, et un autre grand à la plinthe, devant, à droite un fil qui partage la cuisse gauche à remettre en joint, et le torse qui est séparé près le nombril, un fil à remettre en joints, refaire aussi le bras gauche jusqu'au milieu du deltoïde, la tête et les deux bras sont de bronze et le reste de cette figure en porfire.

#### Salle des trois figures

Minerve... les bras la tête, les jambes, pieds sont de marbre blanc, et le reste de marbre de touche, un morceau à rapporter sur le nud derrière le col à réparer, le rapport du joint des bras à remettre, le bout du pouce gauche à rapporter, les joints des jambes à réparer.

Vénus de Médicis... [...] <sup>109</sup>

Flore... le bras droit a rapporter depuis l'épaule, la main gauche à remettre en joint, et un doigt à rapporter, et le pied droit jusqu'au dessus de la cheville a rapporter, deux morceaux à la jambe gauche près le joint du marbre de touche, un doigt à rapporter, en deux morceaux au tronc, plusieurs parties de draperie dans du marbre noir à rétablir. <sup>110</sup>

#### Salle des Portiques.

Diane... le bout de l'arc à rapporter et son carquois, et ses flèches à faire, un morceau double de la courroie qui tient la levrette de 7° à rapporter et des feuilles de laurier à reformer. Une oreille, et un bout de la levrette à rapporter plusieurs vis dans le marbre, principalement au chien à réparer.

#### Au bout de l'Allée du côté du Midi

Statue antique... la tête à rapporter le bras gauche avec une portion du pectoral et le côté de l'omoplate jusqu'au milieu du dos, et le bras droit à rapporter jusqu'à l'épaule, un morceau sur la cuisse droite, et le joint très dégradé à refaire, le genou gauche à rapporter, et le joint de la jambe à refaire, et le talon à rapporter, l'orteil droit à reformer avec deux autres, les fruits de l'arbre, et branches à reformer.

Cabinet de Charmille, au midi, après cette pièce d'eau il y a une fontaine dans un bassin.

#### L'Amour porté par un dauphin

Pour le temps qui sera employé pour faire les restaurations de ces articles, ainsi que celui [...] des parties de rapport, comme généralement toutes les autres parties, compris si le temps des mouleurs, la somme de [...] 12 696 livres.

Total général 99 342 livres pour Versailles et Trianon.

En conséquence, les Marbres, Gougeons, Crampons de Bronze, Echaffaux, nous seront fournis comme il est d'usage, ainsi que le plomb, et tous les secours des charpentiers et autres, pour déplacer les statues qui exigeront d'être remises sur leur aplomb, Enfin tout ce qui concernera les travaux des petites restaurations. »

---

<sup>109</sup> Col, deux bras à réparer, main droite à rapporter jusqu'au poignet avec bracelets de couverture des joints, pièces de rapport aux genoux, dauphin.

<sup>110</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR1935

**« Etat des réparations qui étoient à faire avant l'année 1787, aux groupes, Statües, Bustes, Termes, et vases de marbre ornés de bas-reliefs qui décorent les appartements et jardin du Château de Marly, ordonné par Monsieur le Comte d'Angiviller directeur et ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, Jardins, Arts, Académie, et Manufactures Royales. Au S<sup>r</sup> de Joux sculpteur de sa Majesté, dans le courant de l'année 1788.**

Savoir  
Tapis Vert  
L'Océan... [...]  
La Méditerranée Groupe... [...]  
Neptune Groupe... [...]  
Amphitrite Groupe... [...]  
Un chasseur qui tue un sanglier... [...]

Trois statuës du côté de la Chapelle  
Flore... [...]  
Une Nymphé  
Un Berger

Trois statuës du côté des Offices  
Adonis  
Vénus  
Une Nymphé  
Dans le Parterre sont 8 vases

Bassin des Carpes  
Hypomenes... [...] Apollon... [...] Une Statue appuyée sur une urne Atalante...  
[...] Daphné... [...] Vénus Vase Bacchus... [...] Un Narcisse Une Bacchante [...] Des Nymphes

Vases de marbre de Flandre  
Jupiter Antique ... En bon état  
Mercure antique... à la main droite trois doigts, et le caducée à rapporter, le génitoire à rapporter, le bout de l'orteil, et deux doigts du pied gauche à rapporter.<sup>111</sup>  
Une Muse  
Une Julie

1<sup>ere</sup> Salle Verte  
Diane Antique  
Faustine Antique... le nez à rapporter une falange d'un doigt de la main droite à faire, et le pouce de la main gauche à rapporter, le crampons qui tient les deux blocs à mettre en place et recouvrir d'un morceau de 10 sur 3. les doigts de 2. P. à reformer sur le même marbre, un morceau de draperie à gauche de 6° sur 1° et plusieurs fils à rétablir.  
Les Lutteurs Groupe... [...]

---

<sup>111</sup> Le *Mercuré* décrit par Millin ?

Vénus de Médicis... [...]  
Un jeune Sacrificateur<sup>112</sup> } pour le temps qui sera employé pour faire les  
restauration des art. Agrippine } ci-dessus, ainsi que celui que je mettrai  
pour faire les

modèles sur place de chacune des parties de  
rapport, il sera fait généralement et aussi le temps des  
mouleurs la somme de 7937

Une Muse  
Tibère<sup>113</sup>  
Germanicus  
Bachus... [...]  
Sylène

Cascade Rustique  
Un Fleuve  
Une Nayade  
Pan  
Vertumne... [...]  
L'Air... [...]  
L'Eau... [...]  
Flore... [...]  
Pomone... [...]

Fontaine d'Agrippine  
Agrippine<sup>114</sup>... rapporter la tête, la main droite, et un morceau de draperie de 7°  
6 li. À l'épaule gauche un morceau de 9° sur 15 li derrière l'épaule gauche, quatre petits  
morceaux de 3° sur 7 li. La main gauche à rapporter, le pied droit à regoujonner, les  
sommets des quatre petites têtes qui sont au fauteuil sont déformés, un fil au tabouret à  
réparer.

Faustine... [...]  
Lucrece... [...]  
Clausia... [...]  
Victoria... [...]

Salle des Muses  
Apollon... [...]

Clio... le joint de rapport à la tête et en bas des clavicules sera réparé, le joint de  
rapport de la main droite et vers le poignet le restaurer, de cette main descend un  
morceau de draperie de 7° sur 2° 6 li à regoujonner rétablir les joints, deux doigts et un  
bout à la main gauche à rapporter, ainsi que le bout de la trompette qu'elle tient, un bout  
de 4° 9° et les doigts du pied gauche à réparer, un morceau de draperie à réparer, un  
morceau de draperie à rapporter par derrière du côté gauche de 3p. 4°, un morceau de

<sup>112</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 4809 ; n°123 inv. De 1810 ?

<sup>113</sup> Pinatel cat n°2 ?

<sup>114</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 294 ; n° 202 inv. de 1810. Voir PV MCA.



18° sur 8, à remettre en place et en rétablir les joints, en réunir les draperies, 7 petits morceaux de draperie, le plus long de 4° et faire leur incrustement.

Melpomène...le col jusqu'au bas des clavicules à rapporter sur 6° sur 3° un morceau sur l'épaule gauche à regoujonner un morceau au dedans du poignet gauche à rapporter, et deux doigts à la main à rapporter, et un morceau sous la main à rapporter et un morceau sous cette main de 9° sur 2° 9li à la main gauche et les deux bouts de l'instrument, un morceau sur l'omoplate de 10° sur 2°, un morceau de 2° 6li de Diamètre au dos à rapporter et un autre de 6° sur 30 à rapporter, 10 autres morceaux de draperie plus long de 6° sur 2°, à rapporter les deux bouts du pied à rapporter.

Thalie... un fil qui partage le nez sera à restaurer, le rapporter. Le joint du col de draperie à réparer un morceau de draperie sur épaule gauche à rapporter, de 8° sur 1°. Six fils et joints de morceaux rapportés à faire, et un morceau de draperie à rapporter. Sur le bras droit de 6° sur 1° qui est aussi en plomb, le bras à consolider, la moitié d'un doigt à rapporter, un doigt de la main gauche à rapporter et le masque qui est dans sa main à consolider, [...] plusieurs joints de morceaux rapportés à rétablir, et le joint de rapport du pied gauche à réparer.

Euterpe... au rapport du joint du col à rétablir et un morceau de 4° entre les deux épaules, le joint de rapport du bras droit à rétablir et un doigt à rapporter, le bout de l'orteil et le bout de celui à côté du pied gauche à rapporter, en bas par derrière un morceau à rapporter de six-huit lignes de hauteur sur quinze lignes de largeur.

Terpsicore... un joint de rapport à la tête qui vient sur le buste à rapporter, il y a 10 li. [...] de trop, il faut donc rapporter un autre morceau, près les clavicules un autre morceau de draperie de 3° sur 3° à rapporter, le joint du bras droit large d'un pouce à réparer. Trois doigts de la même main à rapporter ainsi que le bout de la plume une portion du téton gauche de 4° 6 li. A rapporter, un des bouts de sa lyre de 4° 6 li. Et la traverse de 7 sur 1°, un autre morceau à la 2° lyre de 5° sur 2° avec plusieurs joints de rapport, la moitié d'un doigt à rapporter, et le petit à changer, le bout de l'orteil et le doigt à côté à rapporter au pied gauche, au pied droit la première phalange et une portion du pied à rapporter.

Pour ces articles la somme de ... 13190

Erato... au joint de rapport du col et une masse de cheveux à rétablir un morceau sur l'épaule gauche qui formera aussi une masse de cheveux de 2° 4li, sur 15 li. Un morceau de 5° 6li sur 1p° 6 li à l'archet qu'elle tient de la main gauche, d'un pied onze pouces, à la même main un doigt à rapporter, le joint de rapport du bras à l'épaule il faut y rapporter un morceau de 6° sur 9li, un mamelle de 3° à rapporter, et deux doigts à la même à rapporter, un joint au bas du génitoire à rétablir, à un morceau à rapporter, les joints à rétablir au pied gauche, à l'orteil deux bouts de doigts à réparer, un morceau de draperie du côté gauche [...] un morceau de 3° sur 21 li au joint qui passe sur la fesse.

Caliope... le joint de rapport de la tête de 3° de largeur à rétablir, un morceau entre les deux épaules de 4° sur 5°. Un joint de rapport du bras droit de 4° à réparer à la main droite un doigt et deux bouts à rapporter. Il faut regoujonner le bras gauche à son rapport, un bout de doigt à rapporter, au pied droit le gros doigt et un bout à rapporter deux morceaux de draperie par derrière en bas, des joints sont à faire, et ceux autour de la plinthe.

Uranie... le joint du rapport du col à rétablir, un morceau de 10 li. de diamètre au col à rapporter, un autre de 18 de long sur 10 li., un autre sur les clavicules, les joints des deux bras à réparer, un morceau de draperie sur la hanche gauche, l'orteil du pied gauche à rapporter.

Polymnie... un morceau du col, et des clavicule de 3° sur 1°, le bras gauche à rapporter, un morceau sous l'épaule droite, de 7°, un morceau de draperie sur la jambe de 13° [...] plusieurs joints et trous à rétablir, [...] un morceau de draperie à rapporter en bas du ventre de 18 sur 5 dont tous les joints sont en mauvais état, il faut nécessairement les rétablir.

4 Nayades assises sur une fontaine.

Au bout d'un Berceau qui termine ces bosquets

Hercule... Le joint du rapport du nez à réparer, un morceau de 2° sur 2P au col par derrière à rapporter, et les deux joints de rapport du col à réparer, le joint de rapport du bras droit à l'épaule à réparer dont l'ouverture est de 3 à 4, quatre bouts de doigts de la même main à rapporter dont deux pourront se reprendre sur les boules la hanche est rapportée, le joint qui traverse les cuisses à restaurer [...]<sup>115</sup>

Un Faune antique<sup>116</sup>... le joint de son col, à faire un doigt et un bout de la main gauche à rapporter, le joint de rapport de l'épaule droite à rétablir, et un fil contenu le long du bras est fracturé, celui de la main à réparer, un morceau à côté de la fesse de 7° sur 2° de largeur à rapporter, un autre morceau à la cuisse de 3° 6li sur 1° 10 li à rapporter, un joint à rétablir, un autre morceau rapporté, remastiqué, au coude gauche un fil à rétablir, au muscle droit de la cuisse gauche un morceau à rapporter de 2° sur 2° 6 li, le joint de la cuisse à rétablir. Le joint du pied à la jambe à rétablir, un morceau au talon jusqu'à une cheville de 7 de long sur 2° de largeur, au même pied, il y a un joint à rétablir, l'orteil, et deux doigts, le bout d'un doigt du pied droit à rapporter, le joint du rapport à l'enfant à consolider, et un joint de rapport de la jambe gauche à rétablir, l'orteil et deux doigts de pied à rétablir, et plusieurs grands joints au tronc de l'arbre à rétablir, un morceau au tronc et à la plinthe de 8° sur 3° 9 li.

Apollon... [...]

Mercure... deux bouts de trompette l'un de 11° de long, l'autre de 6, au bout de l'aile de son Bonnet de 3° de long, un morceau au Chapeau de 1° 6 li, une forte masse de cheveux à rapporter, à la main droite les cinq doigts à rapporter [...].

Salle Verte

---

<sup>115</sup> Pinatel cat n°6. Ou plutôt inv. de 1810 n°406?

<sup>116</sup> Pinatel cat n°1

Un jeune homme... [...]deux bouts de trompette à rapporter [...].

Pour ces articles la somme de ... 8720

Diane... [...] au cerf il faut rapporter les deux bois sur sa tête, et les deux jambes de devant, l'une près du genou, l'autre audessus [...].

Sanglier antique... la forme des quatre bouts de pied à reformer, un morceau de plinthe de 15° sur 2°, un autre de 6 sur 3, un autre morceau par dessus le cul du sanglier à rapporter de 2p. 6° de 3° de profondeur.<sup>117</sup>

Statue drapée... [...]

Paris... [...]

Apollon... [...]

Drusus... [...]

Le temps qui tire le mérite de l'obscurité... [...]

Circé... [...]

Vénus aux belles fesses... [...]

Un faune qui joue de la flute... le génitoire à rapporter

Le Centaure... [...]

Groupe d'enfants qui jouet avec un bouc

Quatre Sénateurs

Publianus... à droite, à sa main droite rapporter un doigt, rétablir le joint de rapport au bras et celui du col, et aussi celui du bras gauche.

Attitus... à rapporter une partie du pied droit de la longueur de 5 pouces, au pied gauche a rapporter un pied de la longueur de 3 pouces [depuis] le gros doigts, et deux autres à réparer les joints de rapport des deux bras et deux fils qui traversent la statue à remplir, un morceau de draperie à rapporter une partie du pied droit de la longueur de 5 pouces, au pied gauche a rapporté une pièce de la longueur de 3 pouces contenant le gros doigt, et deux autres à réparer les joints de rapport des deux bras et de fils qui traversent la statue à remplir, un morceau de draperie de 7° de long, et à réparer et 9 autres morceaux, le plus long 5° et le plus petit 1°

Cicéron... le nez est susceptible d'être rapporté, une partie de l'oreille gauche à rapporter le joint aux épaules à réparer, un morceau derrière le col de 8° sur 2° à rapporter le joint de rapport du bras droit à réparer, la main e l'avant bras droit à rapporter. Plusieurs petits morceaux de draperie à réparer.

Caton... un morceau d'environ un pouce à rapporter sur la tête, et un morceau à reconsolider, un bout du pouce, du doigt de la main gauche à rapporter, un petit morceau de papier, un morceau du pied droit de 4° sur 6 li [...].

Consul Fabius... le nez à rapporter qui est en plomb, un petit morceau pour l'un des joints qui partage la main gauche à rétablir, un morceau à côté de la jambe gauche de 6° sur 2° d'épaisseur, le joint au pourtour de la statue, et deux du col à réparer, un morceau de draperie par derrière de 8° 9li sur 1° 3 li.

---

<sup>117</sup> Non localisé.

Pour ces articles la somme de 6235

Tarquinius Filius

Euridice

Vénus

Méléagre... deux doigts de la main droite à rapporter, un morceau de draperie de 8° par derrière, à rapporter 4 autres morceaux le plus long a 2° 6 li, le génitoire et une testicule à rapporter, la lance à consolider la pointe à rétablir.

Diane au Parasol... [...]

Minerve... [...]

L'Appolline... [...]

Petit Méléagre... [...]

Erudice... [...]

Papyrius... le nez et partie de la lèvre supérieure à rapporter, le joint du col à restaurer, un morceau sur la clavicule droite, draperie a rapporter, un morceau de draperie sur le biceps du bras droit [...] et derrière le bras faisant partie de la draperie, le joint de rapport à réparer, en morceaux sur le poignet et aux doigts a rapporter, six morceaux draperie les joints de rapport des deux pieds à réparer.

Sénèque... le joint du col à réparer [...] les deux épaules [...] le poignet gauche à reconsolider avec un goujon, cinq doigts de la main droite à rapporter, deux joints aux bras dégradés à réparer, un morceau de draperie [...] une rupture qui passe sur les jambes, et au pourtour de la figure très dégradée à restaurer deux morceaux de draperie [...] ce premier est en plomb, comme beaucoup d'autres, un morceau à rapporter sur la maléole du pied droit [...]

Valérius... le nez à rapporter qui est en plomb, et le menton aussi et les deux oreilles à rapporter, un fil qui partage le masque à la jonction de la tête et du col qui est de quatre morceaux, il faudra donc rapporter la tête avec le col jusqu'aux clavicules, les joints de l'épaule gauche à réparer et le bras à replacer, et le consolider en place [...] et un morceau de rouleau de papier à rapporter, à la main droite il y manque cinq doigts mais l'avant-bras sera rapporté jusqu'au milieu du bras avec un morceau de draperie et les joints des deux pieds et plusieurs morceaux de draperie à rapporter. [...] le joint du pied à la jambe à réparer, et au pied plusieurs trous et la plinthe à remplir.

Brutus... pour les restaurations de ces art. la so<sup>e</sup> de ...8310.

[...]

Le Mélon Terme... [...]

Le Faune ou petit faune... [...]

Des nymphes près les chevaux de Coustou... [...]

Nymphes, la Loire et Loirette... [...]

Un Chasseur... [...]

Diane moderne du côté du Levant... [...]

Cérès... [...]

Bacchus... [...]

Vénus de Médicis... [...]

Apollon... [...]

Une statue nue antique... à la main droite quatre doigts à rapporter, à la main gauche 5 doigts à rapporter et les feuilles qui couvrent le génitoire à réparer à six endroits et des réparations aux draperies.

Apollon à la Cascade orné de 8 figures... [...]

Bacchus antique... le joint du rapport de la main droite sur la tête à réparer, le joint du rapport du col à réparer qui est très large, une masse de cheveux de deux pouces à rapporter, le joint du bras à réparer[...] un morceau de la peau de 7 ° sur 8li par derrière et un morceau de ladite peau à rapporter en plusieurs endroits ladite peau mutilée à réparer, le joint sur les cuisses à réparer, un pampre de bois de vigne à rapporter.

Papyrus adolescent... [...]

Une statue antique... Sa tête et ses mains à rapporter, plusieurs morceaux à ses bras et au pectoral à rapporter, une partie des deux cuisses et des jambes à rapporter.

Pour le temps qui sera employé pour faire les restauration de ces art. ainsi que celui que je mettrai pour faire les modèles sur place des parties de rapport, comme généralement à toutes les autres parties, y compris aussi le temps des mouleurs, la somme de 10 930 livres.

Total Général 55 242 livres. »

## **O<sup>1</sup> 1763/A/3 Maison du Roi Ancien Régime (1748-1752)**

En 1750, Pajot remplace Rousseau dans le nettoyage des marbres.

O/1/1763/A/3

1749

Représentation du sieur Rousseau touchant les entretiens des marbres et rocailles du département du Château de Versailles

« A la mort du duc d'Antin en 1736, M. Orry donna des entretiens au Sieur Pajot et les lui augmenta de 53 francs en le chargeant de faire toutes les restaurations des doigts, nez autres de cette espèce, du nettoyage des figures, bustes et bases. »

Sculptures nettoyées avec du savon noir et de l'esprit de sel d'Angleterre

Entretiens des figures et vases par le sieur Rousseau :

« Seront refait aux dépenses de l'entrepreneur toutes les parties mutilées qui ne seront point des conséquences comme doigts, nez et autres légères restaurations et dont les marbres lui seront fournis par le roi ainsi que les crampons, goujons de fer et de cuivre. »

O/1/1763/A/3

31 mai 1730

Mémoire de restauration d'Hardy

Le 31 mai a été remise la main d'une figure de *Festis* [Thétis] « avec un morceau de cheveux de la figure d'Apollon qui avait été cassée dans laquelle il a fallu faire des trous de 6 pouces pour y mettre des goujons scellés en plomb. »

O/1/1763/A/3

1730

Copie conforme 1281/5/6

Mémoire de sculptures faites pour le service du Roi dans les jardins du château de Versailles par l'ordre de Monseigneur le duc d'Antin

1<sup>er</sup> juillet :

« Le contrôleur Hardy a été à l'Arc de Triomphe avec un sculpteur et un homme pour déposer les bas-reliefs. »

7 juillet :

« Relèvement et restauration d'une figure de marbre du Bosquet de l'Etoile qui avait été jetée au bas de son piédestal, laquelle a eu le bout du bras avec la main cassée, où il a fallu faire des trous de trépan pour y mettre des goujons capables de soutenir la main avec le casque qu'elle tient et l'avoir coulé en plomb aussi bien que la tête de la figure [...] remasticage du bout du nez et refaire en plâtre tous les doigts du pied droit. »

17 juillet :

« Hardy a fait restaurer la figure du *Faune antique* posé à l'entrée du Bosquet du Dauphin à laquelle le sculpteur a remis tout le dessus de la tête avec la couronne de

pampre dans laquelle on a mit un goujon qui passe jusque dans le corps de la figure et renforce tous les muscles du cou qui étaient tout ruinés et refait de plomb une branche de pampre toute entière pour cacher la nudité [...] refait tout le pied droit, un sabot aussi en plomb [...] »

« Arc de Triomphe a été restauré les deux esclaves et animaux et tous les trophées d'arme et avoir refait à neuf et en plomb quantité d'ornements perdus et ruinés et y avoir remis des armatures de fer neuves dans les trophées, les animaux, de sorte que le dit groupe du char est rétabli dans son premier état »

**1737 :**

Coût des réparations pour l'année du Bassin d'Apollon : 35951 l.

## O<sup>1</sup> 1791 Magasins royaux et carrières de marbre. Ancien Régime.

Versailles le 13 juillet 1779, lettre d'Heurtier au comte d'Angiviller.

« [...] le Roy est allé ce soir se promener sur les travaux du jardin de Versailles, M. [illisible] qui étoit de jour aux jardins a accompagné Sa majesté aux bassins, à l'orangerie, au réservoir, à Latone, aux rochers des Bains d'Apollon etc... pendant une paire d'heures, que le Roy est resté sur les travaux il n'a cessé de faire des questions relatives aux travaux et d'annoncer le plus grand contentement. Le rocher des Bains d'Apollon surtout a paru l'intéresser singulièrement il l'a examiné dans le plus grand détail et en est sorti on ne pas plus satisfait.

Le roy a paru seulement étonné qu'on fut si longtemps à réparer les groupes du bassin de Latone d'autant mieux qu'il a remarqué que se passe a été un des premiers faits par rapport à la maçonnerie aux marbres. [...] La vérité est que M. Boucher ne peut se mettre à cette besogne<sup>118</sup> que lorsque son titre sera constaté et permettra d'annoncer à M. Rousseau le choix que vous avez daigné faire de lui pour suppléer M. Casanna dans les réparations des figures du jardin. En attendant Monsieur le comte votre décision produit à cette égard M. Boucher a donné tous les soins aux groupes de la cour du château un de ces groupes est peut être réparé l'autrele sera entièrement avant six semaines.

J'ai eu l'honneur de vous représenter Monsieur le comte que M. Boucher demeure à Montreuil et qu'il sera bien gênant pour lui d'en venir le matin et de s'y en retourner le soir tous les jours que les travaux l'appelleront à Versailles. Je vous avais proposé de lui donner pour abri [illisible] trois ou quatre petites pièces près des magasins de folichencour où l'on faisoit autrefois les vis. Ces pièces ne servent plus à rien qu'à faire un abri ou un atelier. M. [illisible] ma connaissance et il pourra vous en rendre compte. [...] »

Versailles le 17 septembre 1779, lettre de Rousseau à Heurtier.

« Je vous avais déjà annoncé, Monsieur, il y a quelques temps la disposition que j'avais faite en faveur de M. Boucher du soin de l'entretien et nettoyage des sculptures des jardins de Versailles et de Marly ; mais il me resteroit à fixer le traitement qui lui seroit accordé ; ce que je vais faire aujourd'hui.

Après m'être fait rendre compte de la nature de cet ouvrage, il m'a paru que dans le temps il fut adjugé au S<sup>r</sup> Cazanna et fut porté beaucoup trop haut, et je vais croire que je les [ ?] que j'ai pris que 2400° pour les jardins de Versailles et 600° pour Marly sont un traitement dans lequel le S<sup>r</sup> Boucher peut trouver un avantage honnête. Les conditions de cette entretien seront au reste que tout ce qui est petites parties, comme nez, doigts, oreilles y seront compris, mais s'il y en a fait de plus considérable, comme une main, un bras, un pied, de tête, alors ce sera l'objet d'un mémoire par Heurlier que je ferai examiner et approuver par le premier peintre des ouvrages d'art. Vous voudrez donc bien instruire de ses conditions et traitements le S<sup>r</sup> Boucher afin qu'ils me fournissent en conséquence une soumission double que j'accepterai et qui servira de titre pour le porter sur l'état du Roy.

---

<sup>118</sup> Marbrerie du bassin de Latone.



En chargeant le S<sup>r</sup> Boucher du nettoyage des sculptures, y compris les vases ornés de bas-relief, je retire au S<sup>r</sup> Rousseau une partie de l'entretien dont il est chargé dans les jardins et château de Versailles, il m'apparaît que le bien du service exigerait que l'un et l'autre objet fut dans la même nom et d'un artiste dont le talent paroit devoir le conduire un jour à l'académie ; il est en conséquence nécessaire que vous m'adresser une appréciation de ce qu'il convient de tarifer su S<sup>r</sup> Rousseau pour la partie d'entretien et nettoyage qui lui restera afin que je ne tarde pas d'arranger cette partie. »

11 juin 1785, lettre à l'écuyer de la Reine :

« On m'a rapporté, Monsieur, qu'il y'a une biche qui depuis près d'un mois est amenée où a pris l'habitude de venir dans le jardin de Versailles. Elle cause différents dégâts en broutant les fleurs des parterres aussi que la charmille et en y faisant des trous, comme aussi se jetant dans le bassin de Neptune dont elle ne peut ensuite se retirer qu'en montant sur les groupes. On m'a ajouté que d'après les informations prises cet animal vous appartenait. J'ai tout lieu de croire que vous ignorez ces petits désordres car sûrement vous sentez qu'ils ne sont pas susceptibles d'être tolérés dans des jardins comme ceux de Versailles. Je vous serai donc très obligé de donner des ordres pour que cette animal ne soit. »

Les deux frères Rousseau au Comte d'Angiviller, Versailles, le 3 juillet 1783, lue le 20 mai 1784.

Les Rousseau travaillent au nettoyage des statues du parc depuis « plus de quarante ans » et ont « toujours été payés jusqu'en 1776. » Leur père et M. Gabriel père travaillaient ensemble depuis les années 1740 ?

Extrait d'une lettre du comte d'Angiviller du 5 juin 1780 transmise par Heurtier.

« J'ai reçu, Monsieur, votre avis motivé sur ce qu'il convient de laisser au S<sup>rs</sup> Rousseau pour nétoyement des sculptures en marbre du château et jardins de Versailles et des architectures en marbre de la chapelle, entretien duquel j'ai détaché pour le donner à M. Boucher, celui des figures et vases décorés de bas-relief. Vous m'avez marqué que vous estimiez que cette partie déduite, l'entretien dont sont chargés lesdits S<sup>rs</sup> Rousseau, vous paraissoit ne pouvant se faire avec exactitude, à moins d'une somme de 2000<sup>o</sup>, au lieu de 2378<sup>o</sup> qu'ils ont eu jusqu'à présent. D'après cette examen, je fixe donc cette partie d'entretien laissée aux S<sup>rs</sup> Rousseau, à la somme de 2000, ce dont vous voudrez bien les instruire, afin que dorénavant ils se bornent aux parties d'architecture et aux vases décorés de bas-reliefs [...]. » Les Rousseau se chargeaient « de l'entretien des Rocailles de ce Jardin, après restauration faite à neuf. »

La réclamation pour ces travaux depuis 1776 est de « 21000<sup>#</sup> »

Le 15 janvier 1785, «Nous Soussignés Jules Hugues Rousseau et Jean Siméon Rousseau de la Mottière, Sculpteurs ordinaires des Bâtiments du Roi, nous sommes engagés envers Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur est ordonnateur général des Bâtiments de Sa Majesté à ce qui suit :

Savoir :

- 1) De bien et exactement nettoyer chaque année et entretenir toujours en bon état des vases, bancs, piédestaux, pied de table et toutes les parties de marbre décoré dans le genre normalement qui existe dans le parc de Versailles et celui du Grand-Trianon ; de

regougeonner et mastiquer tous les morceaux des dits ornements, ou ébranlés ou cassés dont on nous remettra les fragments, à l'effet de quoi nous serons tenus de fournir tous ouvriers, outils en composition nécessaire.

- 2) De faire épousseter toutes les semaines et quand besoin sera toutes les sculptures intérieures de la Chapelle du Roi, ainsi que celles du Péristile au rez-de-chaussée et du Vestibule de la Tribune du Roi au premier étage.
- 3) De bien entretenir toutes les parties de Rocailles contenues dans le parc de Versailles et de les bien conserver dans les formes et dessins où elles ont été exécutées. [...] »  
Travaux pour 2700 livres.

Ordonnance royale, non datée, vers 1786-1791

« De par le Roi et M. le Comte d'Angiviller [...] »

Sur ce qui nous a été représenté, que, depuis que l'abond de la plus grande partie des Jardins de Versailles a été livré au Public par la suppression des palis placés pour favoriser la nouvelle plantations, quelques personnes y ont commis des dégâts, Nous, voulant y remédier et prévenir de nouveaux dommages, avons, par ordre de Sa Majesté, ordonné, et ordonnons ce qui suit : [...]

IV. Il est défendu de toucher aux Statues, Figures, Vases des Jardins avec des cannes et des bâtons, comme aussi, et à plus forte raison, de monter sur les piédestaux, sous la peine qu'il appartiendra en cas de dommages et suivant l'exigence du cas. [...] »

« Versailles, le 15 O<sup>bre</sup> 1788

Rapport au Sergent de la garde du jardin de Versailles du 14 O<sup>bre</sup> 1788.

Marie Sauger, fille couturière en lingerie âgée de 47 ans natif d'Orléans, demeurant chez le S<sup>f</sup>. Jouie rue Berthier.

Élisabeth Dessinge fille couturière en robe âgée de 25 ans natif d'Abbeville en Picardie demeurant au Caffée [illisible] rue St. Honoré à Paris.

Les deux arrêtées le 21 mai 1789 à 9 heures et demie et remises à la Prévôté de l'hôtel pour avoir été trouvé rattachant dans le jardin. »

Versailles, le 14 août 1788

« Rapport au Sergent de la garde du jardin.

Catherine Potier natif d'Envers près Fontainebleau âgée de 28 ans fille ouvrière en âge demeurant chez le S. Foubert Marchand de vin rue Ste-Anne arrêté le 13 août 1788 à 3 heures après midy et remise à la Prévôté de l'hôtel pour avoir été trouvé rattachant dans le jardin. »

« À Versailles, le 24 mai 1787

La nécessité, Monsieur, d'écarter de la Promenade de la Pièce des Suisses le spectacle désagréable de tous les haillons qu'on vient à laver à cette pièce d'Eau, et de parer aux accidents qui peuvent résulter de la liberté donnée aux animaux qu'on met en pâture dans les allées qui forment cette promenade, me déterminent à vous faire passer la petite ordonnance ci-jointe que vous ferez inscrire sur des petites plaques de fer blanc que vous ferez appliquer ensuite sur les poteaux qui seront placés en différents endroits les plus fréquents afin que personne ne puisse prétendre cause d'ignorance.

Vous sentez qu'il n'y a pas de temps à perdre pour mettre les gardes en état de pouvoir poursuivre les contrevenants. »

« Le 24 mai 1787, signé d'Angiviller

De par le Roi et Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et Ordonnateur Général des Bâtiments, Jardins, Arts, Académies et Manufactures royales, Grand voyer de la Ville de Versailles.

Il est défendu a aucun particulier de laver aucun linge lessivé ou non lessivé, ni de jeter aucun immondice dans le fossé de l'Orangerie sous peine d'être poursuivi et condamné comme contrevenant aux ordonnances de sa Majesté.

Il est pareillement défendu et sous les mêmes peine de mettre en pâture aucun animaux dans la prairie et avenues voisines.

Enjoint au Prévost des bâtiments du roi et aux gardes de veiller exactement à l'exécution du présent ordre. »

Lettre de l'abbé Nollin [?], paris, le 15 février 1791.

« Monsieur, d'après les ordres que vous m'avez donné, j'ay été à Versailles le 7 de ce mois pour converser avec M. Heurtier sur les précautions à prendre pour garantir les statues des jardins de Versailles de taches noires que l'humidité leur occasionne.

M. Heurtier et M. Duchene que vous aviez chargé d'une commission particulière étaient en campagne. J'ay examiné tous les jardins [...] et j'auray l'honneur de vous en rendre un compte particulier en vous proposant la suppression de deux allées d'arbres dans le bosquet du Labyrinthe qui sont devenus si grands et si gros, qu'ils nuisent à la végétation des arbres étrangers et précieux qui composent ce jardin, pour en substituer d'une espèce [ ? ] médiocre, et l'on vendroit ce qu'on supprimerait.

J'ay retourné à Versailles le 14 et j'ay fais la visite du jardin, avec M. Heurtier, M. l'Inspecteur du département et le 1<sup>er</sup> garçon de la dame Le Moine. Nous sommes convenus qu'il étoit convenable de supprimer les branches qui sont sur les statues, afin que l'eau qu'elles reçoivent ne puisse pas s'égoutter sur elles.

J'ay observé à ces Messieurs que les remplacements qu'on fait annuellement à la double palissade qui entoure les massifs du bois, étoit en pure perte et se nuisoient réciproquement. [...]

Il est vray que lorsque j'ai fait exécuter cette plantation, et j'ai eu la main forcée pour planter les arbres infiniment trop près les uns des autres afin d'en hâter les jouissances, mais les arbres se nuisent actuellement, il y en avoit beaucoup à supprimer. »

## **O<sup>1</sup> 1947 Comptes de l'Académie de France à Rome, 1722-1760**

« Mémoire des dépenses faites pour l'Académie de France à Rome et des pensionnaires du roi pendant le mois de décembre 1781

[...]

Pour avoir fait restaurer *Les Lutteurs, la jambe du cheval de Marc-Aurèle* et quelques doigts cassés à différentes figures. 2 Écus.

Donné au Muséum du Vatican pour les sieurs Segla Baccarie Trouard qui ont travaillé. 2 Écus

Donné pour leur avoir porté à dîner pendant qu'ils y ont travaillé. 1 Écu.

Donné pour avoir fait apprêté de la terre à modeler pour le sieur Deseine. »

Étude des architectes, projets de restaurations de monuments antiques, frais d'achats de marbres, études et copies d'antiques pour le roi.

« Mémoire de la dépense faite pour l'Académie de France à Rome et des pensionnaires du roi pendant le mois d'avril de l'année 1789.

[...]

Copie pour le Roi : donné acompte au Sieur Lange pour l'ébauche de la copie que le Sieur Corneille fait pour le roi : 30 Écus. »

« Mémoire de la dépense faite pour l'Académie de France à Rome et des pensionnaires du roi pendant le mois d'août de l'année 1789.

[...]

Copie pour le Roi : payé au Sieur Lange 31 Écus ce qui, joint aux trois acomptes qu'il avait reçus précédemment, complète la somme de 108 Écus, prix convenu pour l'ébauche de la figure *d'Adonis* que le Sieur Corneille copie pour le Roi. »

## **O<sup>1</sup> 1949 Comptes de l'Académie de France à Rome, 1768-1792**

1778, David pensionnaire du roi pension de 14 écus par trimestre.

Octobre 1778 payé au sieur Foucou 18 jours pour « une perspective en deux volumes » d'Andrea Pozzo pour l'Académie.

O<sup>1</sup> 1950/1951 Académie de France à Rome.

[1781-1787, nombreuses pièces en italien.]

Conto di Vistauri fatti alle Sotto Figure

Per avere Vistaurato il Germanico

La Flora ————— 7

Una Figura con spighe in mano — 4

La Anatomia del Cavallo ————— 7

Appollino di Medici ————— 7

Un Faunetto dormiente ————— 7

Il Fauno con la Capra ————— 7

Il Fauno con la Nacchera ————— 7

Il Bacco con la Tigre ————— 7

Altra figura a me non cognita — 7

Altro Appollino nelle stanze  
del nudo ————— 7

Li due Gruppi della Lotta ————— 7

La Venere nelle Camere dell'  
Sig.<sup>no</sup> Direttore ————— 7

ho ricevuto dell' Signor diseteno  
due Scudi lo Vincenzo malpieri 1784

Io Vincenzo Giardelli ho ricevuto da

## **O<sup>1</sup>1952 Académie de France à Rome**

[1787-1789, nombreuses pièces en italien.]

« J'ai reçu de M. Ménageot Directeur de L'acad. Des arts le somme de cent huit Écus Romains pour avoir ébauché une figure en Marbre re présentant L'adonis du vatican ce 1<sup>er</sup> aoust 1789.

B. Lange »



J'ai Reçu de M<sup>rs</sup> Menageot Directeur  
de l'acad. Roy.<sup>e</sup> des arts la somme de  
cent-huit Euro Romains pour avoir  
Ebauché une figure en Marbre représentant  
l'adonis du vatican le 1<sup>er</sup> août 1789.

B. Lange



108.<sup>eur</sup>

Cette somme a été payée par acomptes pendant le  
Règne de Louis XV et portée dans les états de  
l'Académie que j'ai envoyés à Monsieur le Directeur  
le 1<sup>er</sup> août 1789. — Les quatre précédents —

20.<sup>eur</sup>  
30  
27  
31  

---

8.



## Procès-verbaux du Conservatoire du Muséum Central des arts :

Ancien 1BB1, Procès-verbaux du Conservatoire 31 janvier 1794 au 15 janvier 1796.  
Conservatoire, registre des Procès-verbaux, années 2<sup>e</sup> de la république française Une et Indivisible.

« Séance, du 15 ventôse an 2 [...] »

On demande à passer à l'ordre du jour sur la proposition faite par le Citoyen Lesueur qui demande qu'aucun des membres du Conservatoire ne puisse être chargé d'aucune restauration des ouvrages du Muséum, motivé sur l'existence du principe que tout homme est admis à concourir aux travaux nécessaires de la République. [...] »

A.M.N. 1BB3

« Organisation de l'administration du musée central des arts  
[...] Art 7<sup>e</sup>

Nul tableau, nul objet d'art, ne sera mis en restauration qu'en vertu d'une délibération du conseil qui constatera l'état et l'objet à restaurer ; l'état de l'objet sera constaté également après la restauration et consigné dans le registre des délibérations ; les membres du conseil veilleront sur les objets pendant la restauration. [...] »

A.M.N. AA3

28 ventôse an 5 ; 18 mars 1797

« Le conseil arrête qu'il sera écrit au citoyen Dutertre chef de l'agence des transports militaires pour l'inviter à donner au citoyen Scellier marbrier une voiture pour opérer le transport des statues antiques qui se trouvent au musée des monuments français et qui conformément à son arrêté du 25 ventôse, doivent être transportées au Musée central des Arts [...]. »

A.M.N. T 16

13 messidor an 5 1<sup>er</sup> juillet 1797

« On fait lecture d'une lettre des commissaires artistes en Italie en réponse aux diverses notes que leur avait transmise l'administration savoir 1) sur la nécessité de procurer au Museum des blocs ou fragments de marbre grec pour les restaurations des monuments, et d'un artiste exercé à mettre les pieux et à faire les joints aux statues antiques qui en auront besoin. [...]

Ils répondent au 1<sup>er</sup> article qu'ils ont prévenu le désir de l'administration en engageant le sieur Mariano, le meilleur artiste de Rome en ce genre, à suivre le deuxième convoi parti de Rome, ils croient qu'il serait avantageux de l'attacher au Museum des arts par des appointements fixes qui lui permettent d'appeler sa femme et ses enfants qu'il a laissés à Rome ; quant aux fragments de marbre antique ils préviennent qu'ils ont trouvé chez un sculpteur, deux fragments considérables de statues antiques, le premier est en marbre de Paros et fournira la matière à restaurer le Laocoon et les autres statues antiques de ce marbre, le deuxième est d'un autre marbre grec, il servira à restaurer la Cléopâtre, ils vont les acquérir et les expédieront par le dernier convoi. Le reste de leur

lettre est le détail des précautions qu'ils ont prises soit pour l'encaissement soit pour le transport des objets déjà partis de Rome. [...] »

A.M.N. AA3

25 messidor, 13 juillet 1797

« Objets marqués à Versailles par le jury et sur lesquels il doit délibérer. [...] Galerie.

Les huit statues antiques.

Les six bustes de porphyre ayant des draperies de bronze. [...]

« 27 messidor, 15 juillet 1797[...] »

Il s'ajourne au 1<sup>er</sup> thermidor pour délibérer sur les marbres antiques qui se trouvent à Versailles et pour déterminer définitivement les choix qu'il a fait jusqu'à sept heures des tableaux de l'école française. »

« 28 messidor an 5, 16 juillet 1797[...] »

Le Ministre de l'Intérieur, conformément à la demande des membres de la commission des inspecteurs du Palais des Anciens autorise l'administration à échanger les groupes et les statues en marbre le Castor et Pollux, Bacchus et Faune, et Junon, tous objets qui se trouvent au Musée Central, contre la petite Égérie antique en marbre, un consul antique en marbre, un Mercure, le Milicius dit Rotator, la Diane de Versailles, et le groupe de Jean de Bologne représentant l'enlèvement de Psyché par Mercure [...]. »

3 ventôse an 6, 21 février 1798

Annonce de l'arrivée prochaine de Mariano, engagé pour « les réparations à faire aux statues antiques qui en auraient besoin, d'un habile sculpteur poseur de pièces ».

A.M.N. AA3

23 prairial an 6, 11 juin 1798

« Le conseil charge le citoyen marbrier Michaud de réajuster le piédouche d'un buste en porphyre représentant Néron<sup>119</sup>, une table d'échantillons de marbre précieux dont quatre morceaux se sont décollés et la cuisse moderne d'un petit Bacchus antique<sup>120</sup> qui a été fracturée sous l'ancien conservatoire. »

---

<sup>119</sup> Non localisé, absent de l'inventaire de 1810

<sup>120</sup> Collection Richelieu. Saisie révolutionnaire, 1793, Paris, musée du Louvre, n°inv. MR 110 ; Ma 337.



« Présidence du citoyen Pajou, 147<sup>e</sup> séance du conseil. Aujourd'hui 3 messidor an 6 de la république française. [...]

On fait lecture d'une lettre des citoyens Lorta, Espercieux, Sculpteur et une autre du citoyen Stouf de même sculpteur, ces trois Citoyens qui ont terminé des Statues commandées par le Gouvernement demandent que l'administration les envoie prendre à leurs ateliers pour les placer à l'exposition qui va avoir lieu des productions modernes. Ils fondent leurs demandes sur un usage établi sous l'ancien gouvernement, qui en pareilles circonstances, faisait faire ces transports par le charpentier des bâtiments du Louvre.

Les conseils sentant la justice de ces diverses demandes, arrête qu'il sera écrit au Ministre de l'Intérieur pour lui demander une autorisation spéciale pour faire exécuter ces transports, et qu'on l'invitera à généraliser son autorisation en faveur de tous les artistes sculpteurs. [...]

« 150<sup>e</sup> séance aujourd'hui 13 messidor an 6 de la république [...]

Le Ministre par sa lettre du 11 messidor autorisant l'administration à faire transporter par le charpentier des bâtiments et placer dans la cour du Salon d'Exposition les figures en plâtre et en marbre exécutées par les citoyens Stouf, Lorta et Espercieux, pour le compte du gouvernement, et en général tous les ouvrages que les sculpteurs et peintres exécuteront pour la république. Le conseil arrête qu'il sera écrit au citoyen Pellagot, charpentier pour le charger de cette opération, et lui donner l'adresse des divers artistes qui ont réclamé cette faveur. [...]

Le Ministre de l'Intérieur prévient l'Administration qu'il a autorisé le citoyen Raymond architecte du Palais National des Sciences et des Arts à mettre à sa disposition le local occupé par le citoyen Langlois au premier et deuxième étage, en remplacement du local destiné à recevoir la statue d'Apollon. Conformément à cette lettre et aux ordres qu'il a reçus à cet égard, le citoyen Raymond prévient l'administration qu'il met les pièces à sa disposition et l'invite à lui livrer sous le plus bref délai les salles du rez-de-chaussée, afin qu'il fasse abattre toutes les cloisons et murs qui peuvent être contraire à l'exécution du plan arrêté.

Le Conseil arrête qu'il sera écrit au citoyen Raymond pour le prévenir que l'Administration ne peut lui livrer les pièces qu'il réclame qu'il n'ait préalablement fait faire dans le logement du citoyen Langlois, les légères réparations qui lui ont été demandées ; et qui seront indiquées dans la lettre de l'Administration du 24 prairial à laquelle le conseil se réfère. [...]

« 152<sup>e</sup> séance aujourd'hui 18 messidor an 6 de la république [...]

Le citoyen Raymond architecte prévient l'Administration qu'en conséquence de l'autorisation que lui a donné le Ministre, il a disposé pour les réparations de marbrerie du Museum de sculpture, plusieurs tables de marbre contournées et bizarres qui ont été apportées ces jours derniers de la Maison de Nesle, plus des bandes de marbre de diverses espèces qu'il croit ne pouvoir jamais servir à la décoration du Muséum, il

informe en outre qu'il a disposé de deux fûts de granit rose, pour en composer une colonne dont il a besoin. [...] »

« 157<sup>e</sup> séance aujourd'hui 5 thermidor an 6 de la république [...] »

Sur la demande des Commissaires à la recherche des objets d'art en Italie, tendant à obtenir du Ministre de l'Intérieur pour le citoyen Mariano compagnon sculpteur qu'ils ont amené de Rome pour être employé au Museum des antiques un traitement honorable et un logement pour lui et sa famille, le conseil arrête qu'on écrira de nouveau à cet égard au Ministre se référant à la lettre qui a été adressée à son prédécesseur le 5 ventôse, et à la copie jointe de la lettre des mêmes commissaires.

Qu'on représentera au Ministre que ce citoyen par les services qu'il a déjà rendus, soit pour l'emballage et le transport des monuments, et par ce qu'il peut rendre aux dires desdits commissaires, (son talent étant de travailler les matières dures) peut avoir droit à un traitement annuel de 2000 Fr. et un logement à la portée de ses travaux. Que si l'administration ne demande pas produit les 2400 Fr. que les citoyens commissaires croyaient pouvoir lui être accordés, c'est qu'il se trouve déjà attaché à la garde des dessins et des planches gravées du Museum un artiste recommandables par ses talents, dont le traitement n'est que de 2000 Fr. et qu'il serait inconvenant de porter au-delà le traitement de Mariano, que d'ailleurs il sera possible d'accorder à ce citoyen une gratification si ces travaux l'exigent et le recommandent.

Quant au logement à donner à ce citoyen il sera de nouveaux représenté au Ministre que le dénuement absolu de localités où l'administration se trouve, par les travaux qui exigent le placement des antiques au Muséum, ne lui laisse aucune espérance de pouvoir le placer convenablement plusieurs des gardiens du Muséum n'ayant encore pu être logé et ses réclamations à cet égard ayant été vaines.

Le conseil considérant qu'il serait peut-être convenable, pour exciter le zèle et entretenir l'émulation des gardiens du Muséum, de solliciter auprès du Ministre de l'Intérieur une place pour eux à la fête des Monuments des arts qui doit être célébrée le 9 thermidor, faveur qu'ils méritent par leur assiduité à leurs travaux. [...]

Le conseil arrête qu'il sera préparé, quoiqu'on en ait reçu aucun ordre à cet égard, une place dans le jardin du Muséum pour recevoir et déposer les monuments d'Italie, jusqu'à ce qu'on leur ait préparé de local où ils doivent être placé. »

« 158<sup>e</sup> séance aujourd'hui 8 messidor an 6 de la république [...] »

Le Ministre de l'Intérieur, en réponse à la demande de l'administration l'autorise à envoyer demain 9 thermidor huit gardiens du Museum pour marcher autour du char de l'Apollon dans la cérémonie pour la réception des monuments d'Italie.

Il transmet huit cartes d'entrée pour les huit gardiens que l'administration choisira parmi les mieux habillés, et les plus remarquables par leur taille. Quant à l'habillement uniforme des gardiens que l'administration propose pour cette cérémonie, le Ministre la prévient qu'il s'en occupera dans un autre moment.

En conséquence, le conseil arrête que les gardiens ci-après nommés se rendront à cette fête. Koliker gardien ad honores, Bosset portier, Dugoure, Dannois, Biagi, Barbier, Livernois et Forney, gardiens travailleurs. [...] »

« 159<sup>e</sup> séance aujourd'hui 19 thermidor, en 6 de la république [...] »

Le citoyen Huot, sculpteurs marbrier propose aux conseillers plusieurs blocs de matières rares et précieuses et de grands volumes qui sont à sa disposition et qu'il croit nécessaires à l'embellissement des salles destinées aux antiques. Le conseil nomme pour aller examiner lesdites matières, les citoyens Dufourny, Dewailly et Suvier. [...] »

« 160<sup>e</sup> séance aujourd'hui 15 thermidor an 6 de la république française [...] »

Il a été apporté depuis le 13 thermidor, jusqu'aujourd'hui 15 thermidor, quantité de caisses faisant partie du grand convoi des objets d'art recueillies en Italie. Il a été donné récépissé de ces diverses caisses aux commissaires à la recherche de ces objets.

Le conseil arrête qu'on suivra cette marche pour chaque caisse ou ballot qui entreront dans le Muséum, qu'il sera fait mention au présent procès-verbal de l'arrivée des monuments d'Italie dans la cour du Palais national des Sciences et des Arts (...).

Le 13 thermidor sur les 9 heures du soir, le palais national des sciences et des arts a été illuminé et le bronze de l'Apollon placé au milieu de 16 pyramides garnies de lumières au centre de la cour dudit palais.

On avait établi sur les portes occidentales et orientales de grands paravents sur lesquels on lisait :

Au Gouvernement, et aux armées de la république française les arts reconnaissants.

Sur l'autre :

Les arts cherchent la terre où croissent les lauriers.

(...) À onze heures du soir, les portes ayant été fermées, suivant la consigne établie à cet égard et le public retiré, toutes les familles des artistes se sont réunies sur l'un des gazons et se sont livrées au plaisir de la danse jusqu'à quatre heures du matin. »

« 165<sup>e</sup> séance. Présidence du citoyen Barthélémy. Aujourd'hui 1<sup>er</sup> fructidor an 6 de la République [17 août 1798] »

Ce matin l'on a fait la reconnaissance des caisses de sculpture venues de Rome, sur les numéros et lettres indicatives tracés sur les toiles dans lesquelles elles sont emballées. Les 72 caisses de sculptures antiques annoncées dans les quatre états transmis par le Ministre des Relations Extérieures à l'administration, se sont trouvées réunies dans le jardin du Musée et placées sur de forts madriers.

On a fait de même reconnaissance, sur un état signé Augustin Guis, agent des relations extérieures à Marseille, des objets de l'Émigré Choiseul-Gouffier qui étaient déposés dans le magasin de cette commune, les soixante et dix articles que les commissaires avaient choisis parmi ces objets et joints au grand convoi des statues d'Italie, constituant en bas-relief, futs de colonnes et fragments de porphyre, de granits roses et gris, verts antiques, inscriptions et blocs d'albâtre oriental et se sont aussi trouvés réunis dans le jardin du Musée. Le conseil arrête qu'il en sera donné récépissé aux commissaires de l'Italie. [...]

Un Membre observe au conseil qu'il serait peut-être dangereux de laisser aux caisses de sculpture réunies dans le jardin, l'emballage en paille et en toile qui les recouvrent, et surtout les toiles et planches goudronnées que l'on a mis dessus pour les préserver de la pluie, il représente que le nombreux concours des ouvriers, soit des bâtiments, soit du Musée, travaillant et passant sans cesse dans le jardin peuvent, soit en

fumant, soit même en préparant les matériels dont ils ont besoin pour leurs travaux, occasionner un incendie, que les matières combustibles dont ces caisses sont couvertes et dont les maisons de bois qu'elles avoisinent sont remplies propageraient et rendraient, non seulement funestes aux monuments précieux qu'elle renferme, mais même aux bâtiments du Louvre et du musée.

Il propose en conséquence que le Conseil arrête pour prévenir un tel événement, demain 2 fructidor, on enlèvera aux dites caisses l'emballage en toile et paille qui les recouvrent, ainsi que les toiles goudronnées qu'on avait étendues dessus pour les préserver de la pluie.

Ils arrêtent que l'emballage ôté, on recouvrira ces caisses avec des planches jusqu'à ce que les barres demandées par l'architecte du Musée soient arrivées. »

« 166<sup>e</sup> séance aujourd'hui, trois fructidor an 6 de la République française

[...] 34 000 francs provenant de la vente faite de bijoux inutiles à l'art et à l'instruction, extraits des Dépôts du Musée, qu'il lui sera rappelé que l'administration, en offrant une partie du produit de ces objets pour le commencement de ses travaux, on avait sollicité l'autre pour la continuation de se commencer pour l'exposition de tableaux dans la grande galerie pour les restaurations. [...]

Les citoyens Delettre, Boutrois et Hélin, éditeurs de l'ouvrage intitulé Galerie antique ou Collection des chefs-d'œuvres d'architecture, sculpture et peinture antique, désirant joindre à cette galerie les principaux morceaux de sculpture arrivés d'Italie, demandent la facilité de pouvoir faire faire le trait des dites figures, alors que n'étant pas encore publiques, elles seront néanmoins déjà placées de manière à être dessinées. [...]

Le conseil arrête qu'il leur sera répondu pour les remercier de cette offre et leur en témoigner toute la gratitude qui leur sera observée, quant à leur demande, que l'administration ne pourra laisser copier ou dessiner les figures antiques qui vont être incessamment placées dans les salles qu'on leur prépare, qu'elles n'aient été rendues publiques, ces objets devant, au sortir de leurs caisses être reposés sur les piédestaux qu'on leur a déjà assignés, et les travaux que ce placement exigera ne permettant pas que qui-que-ce-soit soit admis dans ces salles pour y copier, que lorsque ces salles seront ouvertes, ils pourront compter sur l'empressement de l'administration à favoriser autant qu'il sera en son pouvoir leur entreprise. [...] »

168<sup>e</sup> séance aujourd'hui 8 fructidor an 6 de la république française [...]

Un membre propose au conseil d'examiner s'il ne conviendrait pas d'écrire au Ministre de l'intérieur pour le prier d'engager le gouvernement à consacrer l'ouverture du Muséum des antiques par une cérémonie publique, et pour lui soumettre cette question, ne serait-il pas nécessaire pour entourer de la vénération publique les chefs-d'œuvres qui y seront placés, et immortaliser l'Époque glorieuse où le génie de la victoire a enrichi la république française que les premiers Magistrats du peuple déposassent une médaille commémorative de cette époque importante pour les Arts, sous le piédestal de l'Apollon Pythien.

Il invite ses collègues à s'occuper et de sa proposition, et de la figure allégorique à imprimer sur cette médaille, et de l'Exergue à y joindre, afin qu'en formant la demande, l'administration puisse présenter les moyens d'exécution. [...] »

« 170<sup>e</sup> séance aujourd'hui 15 fructidor an six de la République [...] »

On fait lecture aux citoyens Moitte et Barthélémy nouveaux Membres du Conseil, des deux mémoires du citoyen Hacquin restaurateur de tableau [...].

Le Ministre de l'Intérieur ayant envoyé des cartes à l'administration pour assister à la fête Commémorative et Anniversaire du 18 fructidor qui doit être célébrée au Champ-de-Mars, le Conseil arrête qu'il s'y rendra, et remet sa séance du 18 au 19 fructidor.

Le Conseil arrête qu'il sera de nouveau écrit au Ministre de l'Intérieur pour le prier de s'occuper de la demande relative à Mariano Sculpteur Marbrier Italien venu avec les monuments de l'Italie et que l'administration avait demandé aux commissaires à la recherche des Monuments pour être employé aux restaurations des Sculptures Antiques et que le vase d'albâtre fait par ce citoyen sera porté au Ministère de l'Intérieur pour donner connaissance de ses talents. »

« 171<sup>e</sup> séance aujourd'hui 19 fructidor an 6 [...] »

On fait lecture d'une lettre du Ministre de l'Intérieur, qui en transmettant une note traitant de la nécessité de former en France une école de restauration de Tableaux, invite l'administration à examiner cette note et à lui donner son avis, sur les Professeurs, le Local et les moyens les plus propices à l'Établissement d'une pareille école.

Le conseil délibérant sur cette lettre, arrête qu'il sera répondu au Ministre pour le prévenir que depuis longtemps l'Administration s'occupe de la restauration de tableaux et qu'elle espère sous peu lui adresser le résultat de ses idées sur cette opération importante que des personnes intéressées ont vainement tenté d'Envelopper des voiles du Mystère. [...] »

« 174<sup>e</sup> séance aujourd'hui 28 fructidor an 6 de la république »

Conformément à l'invitation de l'administration, le citoyen Pellagot charpentier se présente au Conseil. On se consulte sur les moyens qu'il propose à employer pour le décaissement et le placement des Statues Antiques sur les piédestaux qui leur sont destinés et sur le prix qu'il attend à ses divers travaux.

Ce citoyen, après avoir prévenu le conseil qu'il compte se servir de la Chèvre [?], comme le moyen le plus naturel, le plus sûr, le moins coûteux, demande pour le décaissement, le transport et le placement de chaque Groupe ou Statue une somme de 100 Fr. qui ne pourra être diminuée ou augmentée sur le plus ou moins d'embarras que chaque marbre présentera, ne comprenant point dans ces objets les bustes et bronzes qui peuvent se placer à force de bras, et pour placement desquels il présentera un mémoire particulier de journées d'ouvriers.

Le conseil prévient le Citoyen Pellagot qu'il est satisfait de sa proposition et qu'il va s'en occuper, après quoi il se retire. [...]

Le Conseil continue la discussion commencée dans la séance du 23 fructidor sur les sommes à demander au Ministre de l'Intérieur pour les travaux à exécuter pendant le premier semestre de l'an 7.

Il arrête successivement que les sommes ci-dessous spécifiées seront portées dans l'état à fournir.

Art 1<sup>er</sup>



Restauration de tableaux [...]

Art 2

Restauration de Sculpture et ouvrages de Marbrerie

L'Administration supposant que le citoyen Mariano Sculpteur italien sera attaché au Muséum ; que de la restauration de Marbrerie, tel que sciages et polissages de Marbres pour socles, fûts de colonnes et de tables, seront, ainsi que les Mouvements et Placements desdites matières, exécutés par lui avec des aides et sous la Direction de l'Administration, il sera demandé pour cet article 4000.

Art 3

Sculpture, Dorures et Peinture de cadres pour les Tableaux [...]

Plus 10 000 Fr. pour le placement des statues antiques sur leur piédestal dont il est fait mention dans le présent procès-verbal à ... 10 000  
Total 41 000 Frs. »

178<sup>e</sup> séance aujourd'hui 13 vendémiaire an 7 [...]

Le citoyen Raymond [...] sera invité à se concentrer avec l'Administration sur le choix de la teinte de couleur à donner aux Murs des Salles, afin qu'elle puisse décider celle qui sera plus ou moins favorable pour faire valoir et ressortir les statues.

Le Conseil délibère sur les moyens les plus prompts et les plus sûrs de faire réparer les fresques de Romanelli qui décorent les Salles antiques ; sur l'exécution des trois tableaux à faire dans la Salle des Héros grecs où doit être placé le Laocoon. »

« 179<sup>e</sup> séance aujourd'hui 16 vendémiaire an 7 [...]

L'administration n'ayant pu obtenir des bâches qu'elle a plusieurs fois demandées au Ministre pour couvrir les caisses des Sculpture, déposées dans le jardin du Musée, le conseil arrête qu'il sera acquis des deniers de la Caisse de l'Administration, des planches avec lesquelles on construira une toiture qui couvrira lesdites caisses et les mettre à l'abri de toute humidité.

Il arrête de même qu'on nettoiera de nouveau ledit jardin et qu'on en enlèvera successivement les feuilles desséchées qui en tombant sa masse sous les caisses. [...]

On fait lecture d'une lettre du Citoyen Amaury Duval chef du Bureau des Musées, ce citoyen invite l'administration à lui envoyer le plus promptement possible la juste proportion des chevaux arrivés de Venise, exprimée en Mètres Décimètres. La note sera fournie.

Le même citoyen prévient l'Administration que le Ministre désirerait qu'on lui communique le plan adopté pour le placement des Statues Antiques dans le musée, il invite l'administration à l'adresser à la 5<sup>e</sup> division. »

« 181<sup>e</sup> séance aujourd'hui 23 vendémiaire an 7 de la république [...]

Le Ministre de l'Intérieur par sa lettre du 20 vendémiaire an 7 [11 octobre 1798] , prévient l'administration qu'il a nommé le citoyen Mariano, venu avec les commissaires d'Italie, Sculpteur Marbrier du Musée Central des Arts. Il jouira en cette qualité à dater du 1<sup>er</sup> vendémiaire an 7 d'un traitement annuel de 2000 Fr. et d'un logement.

Il sera chargé de tous les travaux de restauration et autres relatifs à son art qui seront jugés nécessaires par l'Administration.

Le Conseil arrête qu'il sera écrit au citoyen Mariano pour le prévenir de la décision du Ministre, et qu'on le portera sur l'état des employés du Musée à dater du 1<sup>er</sup> vendémiaire.

Le Ministre, d'après les demandes de l'Administration relative à la destination à donner au chariot sur lesquels ont été apportés les monuments recueillis en Italie, l'autorise à en livrer d'abord 6 au citoyen Chalgrin, architecte pour les fêtes nationales.<sup>121</sup> [...]

On met sous les yeux du Conseil un mémoire du citoyen Scellier marbrier, montant en demande de 1089 Frs pour avoir porté trois bustes en bronze, trois statues copiées d'après antique et roulé 10 colonnes qui étaient déjà bardées, éclissées et posées sur des plats bordes, à 100 pieds de distance sur le parquet de la galerie.

Le Conseil, ouï les observations qui lui sont faites sur l'exagération des sommes demandées par cet entrepreneur, observation dont il décida l'envoi au commissaire vérificateur les citoyens Molniod et Renard, et vu la nomination du citoyen Mariano en qualité de Sculpteur Marbrier du Muséum ; arrête :

1<sup>er</sup> à date de ce jour il ne sera commandé ni confié aucun travail au citoyen Scellier Marbrier.

2<sup>e</sup> que le citoyen Mariano, avec des aides ou compagnons qui seront payés par l'Administration sera seul chargé des transports, sillage, polissage, restauration de statues et en général de tout ce qui a rapport à son art pour le Muséum. »

« 182<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 vendémiaire an 7 [...]

Le citoyen Mariano nommé par le Ministre de l'Intérieur sculpteur marbrier du Musée Central se présente au Conseil pour lui témoigner sa reconnaissance de la demande qu'il a faite et réitérée plusieurs fois pour lui faire obtenir cette place ; il prie le Conseil de vouloir bien le mettre en activité, et l'assure qu'il emploiera tous ses moyens pour justifier la confiance dont il veut bien l'honorer.

Sur la proposition d'un Membre, le Conseil lui confie pour y faire quelques légers changements qui lui sont indiqués, un trépied en marbre de Siennese ; ouvrage moderne apporté ces jours derniers du Musée d'histoire naturelle, où il avait été porté par erreur ; et présumé faire partie des marbres de Choiseul-Gouffier (ce dont on se convaincra en faisant l'inventaire des objets de cet Émigré)<sup>122</sup>.

Après quoi ce citoyen se retire.

L'administration par sa lettre du 6 thermidor adressée au Ministre de l'Intérieur en lui demandant la nomination de Mariano, l'avait prévenu que ce citoyen avait laissé à Rome sa famille consistant en une femme et plusieurs enfants, que pour la mettre à même de venir se réunir à lui, il était juste de lui en fournir les moyens, on observe que

---

<sup>121</sup> D'autres chariots sont destinés à l'arsenal, leurs roues seront utilisées pour le déplacement des canons. D'autres musées, Musée d'histoire naturelle et Musée des monuments français, réclament aussi des chariots pour leur usage.

<sup>122</sup> Voir 180<sup>e</sup> séance de 18 vendémiaire an 7 « Le conseil informé par le citoyen Moitte qu'une caisse renfermant un trépied en marbre, a été porté par erreur au Musée d'histoire naturelle, arrête qu'on ira réclamer cette caisse, et que récépissé en sera donnée aux administrateurs de cet établissement. »

cette récompense était due au citoyen Mariano pour les services qu'il avait rendu dans les transports des objets d'art venus d'Italie.

L'Administration n'ayant point fixé alors la somme nécessaire à ce citoyen pour faire venir sa famille, et le Ministre n'ayant rien statué sur l'indemnité à lui accorder, le Conseil arrête qu'il sera de nouveau écrit à ce sujet, et qu'on invitera le Ministre à la fixer à 1200 Frs. »

« 186<sup>e</sup> séance aujourd'hui 1<sup>er</sup> brumaire an 7 de la république [...] »

Le ministre autorise l'administration à répartir ainsi qu'il suit les objets d'art recueillis en Italie par l'Émigrés Choiseul-Gouffier. Savoir :

Les Marbres antiques au Musée Central des arts. Les plâtres moulés sur l'antique à la Salle des plâtres. Les plâtres moulés sur des ornements d'architecture, au Musée d'architecture. [...]

Le citoyen Sellier Marbrier présente quatre mémoires de travaux faits par lui pour le service de l'Établissement du Musée, il s'en trouve un intitulé Statues antiques arrivées d'Italie, Déballage, Bardage et placement sur tasseaux dans le Jardin de l'Infante.

le conseil ignorant à quelle époque et comment ce citoyen a pu déballer, barder et placer sur tasseaux les Statues antiques arrivées d'Italie : ces statues étant encore encaissées, l'opération du déplacement sur madriers ayant été faite par la Commission des arts en Italie ; ils arrêtent que ce mémoire sera renvoyé aux citoyen Sellier pour en refaire un autre, sans y mettre ce protocole qui figure à la tête de ce Mémoire, Déballage, Bardage, Placement, etc. mais simplement un état des journées des ouvriers employés au service de l'Administration du Musée pour divers travaux d'arrangement le tout sous sa direction et pour aider les gardiens de cet Établissement. »

« 187<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 Brumaire an 7 [...] »

On fait lecture d'une pétition du Citoyen Pierre Helloum, mouleur, Au Ministre de l'Intérieur, pour obtenir une place, soit pour nettoyer les Marbres, soit pour mouler ou restaurer des plâtres. Cette demande est appuyée par les Citoyens Moitte, Boichot, Giraud, Roland, Pajou, Julien, Dejoux et Bridan Sculpteurs.

Le Conseil, vu les talents reconnus du Pétitionnaire,

- 1) Qu'il est instant de rétablir autant que possible les Plâtres moulés sur l'antique dans la Grèce par Choiseul Gouffier, lesquels plâtres sont déposés en ce moment dans la Salle des Plâtres antiques.
- 2) Que personne n'est plus en état que le Citoyen Pierre Helloum de ce travail minutieux et difficile, il arrête que la Pétition de ce Citoyen sera adressée au Citoyen Renou surveillant des écoles de Peinture, Sculpture et architecture avec invitation expresse de l'employer à cette opération. »

« 189<sup>e</sup> séance aujourd'hui 18 Brumaire an 7 [...] »

Le Ministre de l'Intérieur en réponse à la lettre de l'administration du 17 fructidor an 6, lui annonce qu'il lui accorde volontiers pour le nouveau Musée des antiques les 4 colonnes de vert antique qui ornent le tombeau d'un Montmorency dans la commune d'Émile [nom révolutionnaire de Montmorency] ; et le prévient qu'il a chargé le Conseil de Conservation de se concentrer avec elle pour en effectuer le transport à moins de frais possible [...] servir dans l'arrangement des salles basses. »

« 190<sup>e</sup> séance aujourd'hui 29 brumaire an 7 [...] »

On fait lecture d'une lettre du Ministre de l'Intérieur, par laquelle, informé qu'on a fait déposer dans la Salle d'anatomie au Louvre les 30 caisses contenant des bas-reliefs moulés sur les différents monuments d'Athènes, lesquels on lui assure être dans un tel état de dégradation qu'ils ne peuvent être décaissés sans tomber en plâtras, demande s'ils pourraient être placés dans un autre local et si celui-ci où ils sont, est le plus convenable ; quels moyens sont les plus nécessaires pour les préserver de la destruction lorsqu'on les exposera ?

Le conseil arrête qu'il sera répondu au Ministre que ces plâtres qu'on a eu tort de lui représenter comme des plâtras, ont été déposés dans la salle d'anatomie du Louvre conformément à son autorisation du 5 brumaire. Ils sont tous précieux, et de la plus grande importance pour l'étude ; qu'il est instant de pourvoir à leur restauration ce qui sera très facile et peu dispendieux.

Qu'il lui sera de plus observé qu'à ce sujet, l'administration a adressé au citoyen Renou [...] qu'elle croit en état de faire cette restauration, et l'a invité à l'employer<sup>123</sup>. [...] »

« 193<sup>e</sup> séance, Présidence du citoyen Vien. Aujourd'hui trois frimaire an 7 [...] »

Le Conseil n'ayant reçu aucune réponse du ministre à la lettre du 26 brumaire, qui lui demande de faire accorder au citoyen Mariano, sculpteur marbrier, une retraite provisoire dans la Maison de Nesle jusqu'à ce qu'on lui procure le logement qui lui a été promis par sa lettre de nomination du 20 vendémiaire an 7 ; arrête qu'il sera de nouveau écrit au Ministre pour lui représenter que le Citoyen Moitte qui a retiré chez lui ce Citoyen depuis son arrivée de Rome, souffre, vu l'exiguïté de son logement, de l'embarras qu'il lui cause ; on lui demandera à être autorisé à lui louer une chambre où il puisse se retirer ; et à en payer les loyers en attendant qu'il ait obtenu un logement. »

« 195<sup>e</sup> séance aujourd'hui 8 frimaire an 7 de la République [...] »

Hier 7 frimaire, le Conseil, conformément à l'arrêté de sa précédente séance, c'est assemblé dans les Salles Basses destinées au Statues antiques pour déterminer définitivement, et de concert avec le citoyen Raymond architecte, la place du piédestal du Laocoon, et celle de celui d'Apollon.

Il a été décidé que le Laocoon, qui d'abord devait être placé dans la direction de la quatrième croisée de la Salle des Héros Grecs serait repoussé dans la base de la croisée donnant sur le quai, Il sera réservé un passage de chaque côté du piédestal pour que le public et les artistes puissent passer pour y examiner ce groupe magnifique de tous les côtés.

---

<sup>123</sup> 206<sup>e</sup> séance du 18 nivôse an 7. Renou est chargé de faire « la restauration de ces fragments » des plâtres Choiseul.

Hellouin travaille de concert pour ces restaurations avec un traitement de 6 francs par jour. « Getti mouleur qui a son atelier près de la Salle des plâtres antiques où peuvent être réparés ces fragments, et qui tous les jours emploie du plâtre propre à cette restauration » en fournira au citoyen Hellouin. « On prévendra de même le Ministre que le Conseil a nommé deux de ses membres, les citoyens Pajou et Moitte pour suivre cette opération conjointement avec les professeurs de l'école. »

235<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 germinal an 7 Autorisation du « citoyen Pierre Hellouin à approcher avec soin les fragments des monuments grecs moulés à Athènes d'après les ordres de Choiseul Gouffier, qu'il lui sera alloué pour son travail six francs par jour. »

Il a été de même décidé que le piédestal de l'Apollon serait établi dans la niche qui lui est destinée et à la place indiquée dans le plan arrêté le 8 messidor an 6. [...]

« 202<sup>e</sup> séance, présidence du citoyen Foubert. Aujourd'hui 3 nivôse an 7 [...]

Le 11 frimaire payé au Citoyen Bouillon peintre pour la restauration du carton de Raphaël, prix déterminé par un arrêté du conseil d'administration : 300. »

« 208<sup>e</sup> séance aujourd'hui 23 nivôse an 7 [...]

Parent, peintre originaire de Toulouse signale aux administrateurs du musée, l'existence d'éléments antiques et de tableau dans la cathédrale Saint-Just de Narbonne. Raymond, encourage à ce que des recherches soient entreprises à Narbonne dans le but de collecter des éléments antiques. »

« 211<sup>e</sup> Séance Présidence du Citoyen Jollain, aujourd'hui 2 pluviôse an 7 [21 janvier 1799] de la République [...]

Les membres du Conseil se sont rendus au temple de la victoire pour assister à la cérémonie anniversaire de la juste punition du dernier Roi des Français, et sont revenus ensuite au bureau pour y prêter et écrire sur le registre des procès-verbaux, et recevoir des subordonnés respectifs de l'administration « le Serment de haine à la Royauté, et à l'anarchie, l'attachement et fidélité à la constitution de l'an 3.

L'arbre de la Liberté, placé dans la cour du Centaure, a été orné de bandelettes tricolores ainsi qu'il avait été arrêté, mais il a été impossible d'y établir une barrière : la terre trop gelée n'ayant point donné la possibilité de pouvoir enfoncer les pieux qui doivent la former. »

« 213<sup>e</sup> séance aujourd'hui 5 nivôse an 7 [...]

Le citoyen Scellier, marbrier remet à l'Administration l'État des morceaux de granit, porphyre et marbres, qui lui ont été remis pour être utilisés ou restaurés. Il annonce avoir commencé quelques restaurations, et les avoir suspendues.

Le conseiller nomme les Citoyens Moitte et Pajou pour aller examiner ces marbres, et lui faire un rapport sur les travaux à commencer par le citoyen Scellier. »

219<sup>e</sup> séance aujourd'hui 25 pluviôse an 7 [13 février 1799]

Sur le déplacement des statues antiques au Dépôt de Nesle [Hôtel de Mailly-Nesle]

« Les citoyens Moitte, Pajou, et Raymond, nommés commissaires ad-hoc, font leur rapport sur les statues antiques qui sont encore au dépôt de Nesle. Ils pensent que les statues antiques représentant un Achille<sup>124</sup>, un Apollon avec une lyre<sup>125</sup>, 2 jeunes hommes sortant du bain<sup>126</sup>, plus, une corniche antique cintrée, doivent être apportées au Musée Central

- 1) Comme dignes d'y être placées
- 2) Comme lui ayant été destiné anciennement

---

<sup>124</sup> Mars Paris Louvre n°Ma883rs ?

<sup>125</sup> Collection d'Orsay.

<sup>126</sup> Non localisés

- 3) Comme faisant partie des statues indiquées dans le plan arrêté pour les Salle basse.  
[...] »

« 221<sup>e</sup> séance du conseil Présidence du citoyen Robert aujourd’hui 3 ventôse an 7 [...] »

Le citoyen Raymond [...] prévient le Conseil que les enfants du portier Chèvre, vaquent continuellement dans les Salles basses, et mutilent tout ce qui se trouve à leur portée. Il observe que ce portillon n’est jamais à son poste, et que lorsque les Statues antiques seront placées, il est à craindre que ses enfants ne les fracturent. Et il invite le Conseil à prendre toute détermination qu’il jugera convenable, se réservant de solliciter auprès du Ministre la suppression d’un homme attaché aux bâtiments nommé Réveillon qui se trouve dans le même cas, et dont les enfants peuvent occasionner les mêmes dégâts. [...] »

« 224<sup>e</sup> séance, aujourd’hui 13 ventôse an 7 [...] »

Le Ministre de l’Intérieur, d’après la demande du citoyen de la Marne, fondé de procuration des héritiers Richelieu, (dont la succession est ouverte par indivision avec la République ) à ce qu’il soit permis au citoyen Olivier, nommé par l’administration centrale du département de la Seine, et au citoyen Gabriel nommé par les héritiers Richelieu, de faire l’estimation des objets provenant de cette succession qui se trouvent dispersés dans les différents établissements nationaux ; autorise l’administration à procurer à ces citoyens toutes les facilités et les renseignements qui leur seront nécessaires pour remplir la mission dont ils sont chargés sans permettre néanmoins qu’aucun objet soit enlevé. [...] »

225<sup>e</sup> séance, aujourd’hui 15 ventôse an 7

Sur la démolition d’un piédestal de *Centaure* installé dans la cour du musée.

226<sup>e</sup> séance, aujourd’hui 18 ventôse an 7

Projet d’agrandissement de « la Salle des Héros grecs, où doit être placé le groupe du Laocoon [...] . »

« 227<sup>e</sup> séance, aujourd’hui 23 ventôse an 7 [...] »

Les Citoyens Jollain, Pajou et Robert, nommés pour aller examiner les objets arrivés de Châteauneuf<sup>127</sup>, Maison de plaisance de feu Penthievre, font leur rapport au Conseil, le 19 ventôse, ils y ont inventorié chez le Ministre des Finances, les objets qui sont placés ; 22 ventôse, ceux qui sont à la Mairie : ils ont été aujourd’hui 23 au Magasin des Marbres du Directoire inventoriés les objets qui ont été déposés.

Le conseil s’occupe des objets placés chez le Ministre des Finances : il arrête que ceux ci-après décrits seront indiqués au Ministre de l’Intérieur, les uns comme dignes d’entrer dans la collection du Musée Central ; et les autres étant nécessaire pour les échanges et les Écoles spéciales du département.

Savoir pour le Musée Central et celui Spécial : [...]

Au Magasin des marbres du Directoire.

---

<sup>127</sup> Châteauneuf-sur-Loire.

4 petites figures antiques de femmes : les têtes et les mains manquent<sup>128</sup>,  
1 figure de Cérès antique<sup>129</sup>,  
Platon, Socrate<sup>130</sup>, Cicéron, Caracalla, un Philosophe, Antonin, Junon, Castor,  
Janus<sup>131</sup>, un Empereur, bustes antiques en marbre  
Une petite figure de Junon antique<sup>132</sup>  
4 bronzes modernes représentant des philosophes  
12 gaines de marbres de différentes natures  
4 fût de griotte d'Italie : très belle qualité. [...] »

237<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 germinal an 7

Sur l'organisation des moulages des sculptures et fragments antiques, afin d'éviter la sortie des sculptures et fragments antiques.

Les prise des empreintes pour les moulages se font dans les salles d'exposition et non dans l'atelier de Getti.

« 238<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 floréal an 7 [22 avril 1799]

[...] Le conseil s'occupe du placement des statues antiques dans les salles basses, et des moyens de restaurer celles fracturées que possède le Muséum avant l'arrivée de celles de Rome.

Le citoyen Raymond fait espérer au Conseil qu'il construira pour cet usage un atelier de restauration de plain-pied avec les salles basses dans la cour qui donne sur le jardin du Musée et qui est encombrée en ce moment de plusieurs objets de démolition. (...) »

1200 francs de budget de dépense pour la restauration des sculptures antiques au second semestre an 7.

238<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 floréal an 7

[...] Sur la demande que lui en fait le Citoyen Raymond, architecte des bâtiments du Musée, le Conseil met à sa disposition deux tables en mosaïque antique représentant des oiseaux, pour être utilisées, avec deux autres, qui lui ont été précédemment délivrées par l'administration à orner le piédestal de l'Apollon. [...] »

242<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 floréal an 7

Petit-Radel invite les administrateurs du Musée à acheter des marbres des Vosges venant de la maison du Citoyen Poissonnier.

« 250<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 Prairial an 7 [...] »

Un membre propose et le Conseil arrête [...] à l'effet de se transporter à Tours et à Richelieu, pour examiner s'il y existe encore quelques-unes des statues antiques ou fragments d'antiquités que le Cardinal de Richelieu y avait fait porter pour l'ornement

---

<sup>128</sup> Non localisées. L'une d'elles pourrait-elle être Lédas n° inv. Ma23 ?

<sup>129</sup> N° 66 inv. de 1810 Ma930 ?

<sup>130</sup> N° 651 inv. de 1810 Ma59 ?

<sup>131</sup> 534 inv. Napoléon ?

<sup>132</sup> N° 161 inv. de 1810 Ma131 ?

du palais qu'il avait fait bâtir à Richelieu et par qui leur mérite pourraient trouver place dans la galerie des antiques. »

« 251<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 Prairial an 7 [...] »

On fait lecture d'une note adressée à l'administration, pour la prévenir que le 19 à midi, les citoyens Naigeon et Bréa, membres du conseil de la conservation, se rendent au Musée avec les commissaires et experts du Département de la Seine pour terminer l'estimation des Bustes et Statues de la Succession Richelieu, ces objets sont :

Deux esclaves de Michel-Ange,  
Une Junon antique, très fracturée<sup>133</sup>,  
Un Antinoüs dit Méléagre, le bras est fracturé<sup>134</sup>,  
Une copie médiocre d'une statue de Méléagre,  
Un petit Faune courbé dont le torse est antique<sup>135</sup>,  
Un Bacchus antique<sup>136</sup>,  
Une Vénus antique, copie d'antique<sup>137</sup>,  
Un buste de Caracalla, copie

Le Conseil arrête, en conséquence de la lettre du Ministre de l'Intérieur du 10 ventôse qui l'y autorise que ces objets seront indiqués aux commissaires ci-dessus nommés pour l'estimation qu'ils ont à faire [...]. »

« 252<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 21 Prairial an 7 »

Souhait d'évaluer les marbres Richelieu et projet de se transporter à Richelieu pour chercher des œuvres antiques et modernes dignes du Musée Central.

« 253<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 Prairial an 7 » [...]

Legrand architecte et Molinos veulent réaliser un entre colonnement du « Parthénon d'Athènes de la grandeur de l'exécution d'après la comparaison des différents ouvrages qui donnent les mesures de ce monument, il désirerait, ainsi que son coopérateur, y placer deux des métopes représentant des combats de centaures qui ornent l'original et qui ont été moulés à Athènes d'après les ordres de Choiseul Gouffier par le citoyen Fauvel peintre. Les plâtres de ces bas-reliefs étant actuellement dans la Salle des plâtres moulés sur l'antique, il demande au Conseil d'autoriser le mouleur de cette salle à estamper avec soin deux de ces métopes afin de pouvoir en placer les nouveaux plâtres dans le modèle qu'il se propose d'exécuter. »

La demande est mise en délibération auprès du Ministre de l'Intérieur qui accepte rapidement le projet, à la charge des demandeurs, sous la surveillance de Moitte. Seules deux métopes, les moins abimées pourront être estampées.

« 259<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 messidor an 7 »

[...] Le citoyen Moitte, membre du Conseil, le prévient qu'il existe dans les statues qui ornent le jardin national des plantes une petite statue antique représentant un

<sup>133</sup> Lenoir, journal, II, p. 252, n° 127. [Ma653 ? Elle est à Tours. Voir Notice.] Placée aux Tuileries ? Probablement 366 MR374, *Vénus de Praxitèle*

<sup>134</sup> *Mercurie Richelieu* n°0186 ; Paris, musée du Louvre, n°inv. MR 272 ; Ma573

<sup>135</sup> Changement de nom, *Bacchus* Paris, musée du Louvre, n°inv. Ma337/ Lenoir p. 246 n°93/ P.8, n° 70

<sup>136</sup> *Bacchus Richelieu* Paris, musée du Louvre, n°inv. Ma87 MR 107

<sup>137</sup> Original selon Lenoir p.252 n°127 MNE 906



Mercure. Les administrateurs ayant déjà offert de la remettre, leur intention étant de retirer tous les marbres qui sont disséminés dans ce jardin [...] il propose [...] l'autorisation d'enlever cette statue. »

« 263<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 thermidor an 7 (Première mention d'un salaire de Giosi)

[...] Dépenses de Messidor  
[...] à Mariano, avance sur son traitement... 30 ».

« 266<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 thermidor an 7 (...)

Le citoyen Foucou Sculpteur ayant terminé la statue en marbre de Bertrand Duguesclin dont il avait été chargé par l'ancien gouvernement, et le citoyen Suzanne ayant achevé d'après l'arrêté d'une commission nommée à cet effet, la statue de la Liberté comme prix d'encouragement par feu le citoyen Morgan, le Conseil charge le citoyen Pellagot d'aller chercher ces deux statues et de les apporter au Musée pour le jour de l'exposition. [...] »

« 269<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 thermidor an 7 [...]

Le citoyen Chalgrin architecte du palais Directorial, devant faire apporter ces jours-ci au Musée les bustes antiques et fragments de statues extraites de la maison de feu Penthivère à Châteauneuf, le Conseil sur la proposition de l'administration, arrête qu'on remettra les objets suivants, destinés à l'ornement des appartements du Palais Directorial et apportés récemment de Turin,

Savoir [...]  
Une copie du groupe antique de Niobé  
Une copie du Groupe antique de Papirius. »

« 275<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 fructidor an 7 [...]

Le Ministre de l'Intérieur, adresse à l'administration la demande d'un sculpteur Locatelli qui désire être employé à la restauration des statues antiques. Il l'invite à examiner les travaux de ce citoyen et à lui mander s'il ne serait pas urgent de l'adjoindre pour cette partie au Citoyen Mariano.

Le Conseil nomme les citoyens Moitte et Pajou pour se transporter chez ce citoyen rue de Saussaie, faubourg Honoré n° 1243, à l'effet d'y examiner ses travaux et lui en faire un rapport. »

« 284<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 vendémiaire an 8 [...]

Le Ministre de l'Intérieur rappelle à l'administration que par sa lettre du 15 fructidor dernier, il l'a invité à examiner les ouvrages du sculpteur Locatelli, rue des Saussaies faubourg Honoré n° 1243, et lui faire part de son avis sur les moyens d'utiliser les talents de ce citoyen qui désire être employé à la restauration des statues antiques, il l'invite de nouveau à s'occuper de cette affaire et à lui faire part de son travail.

Le Conseil dans sa séance du 15 fructidor ayant chargé les citoyens Moitte et Pajou de se transporter chez ce citoyen pour faire l'examen demandé, les invite à s'occuper sans délai de cet objet afin que d'après leur rapport, on puisse répondre au Ministre de l'Intérieur. [...] »

Durant la même séance est évoqué un rapport du ministère fixant les dépenses de restaurations des peintures et sculptures à la somme de 30 000 Frs pour l'an 8.

Réponse du Conseil : « qu'enfin on le prévient que la somme de 30 000 Frs proposée pour la restauration des tableaux et sculptures sera insuffisante pour l'an 8, vu ce qui est dû d'arriéré aux personnes qui travaillent à la journée à la restauration des tableaux, la pose des statues antiques, l'acquisition de bois de chauffage, et d'autres dépenses intérieures ; l'administration n'ayant touché depuis 18 mois que 1 000 Frs sur les sommes qui lui ont été accordées par le corps législatif. »

« 286<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 vendémiaire an 8 [...] »

Paiements faits pendant le mois de fructidor et les 6 jours complémentaires de l'An 7 [...]

A Mariano ... 60 Frs [...] «

« 287<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 brumaire an 8 [...] »

Sur le placement de plâtres moulés sur les monuments antiques d'Italie dans le but de composer un musée d'Architecture. Déplacement de plâtres Choiseul rangés provisoirement dans la grande galerie et « à la Madeleine »

« Dépenses en Vendémiaire [...] »

13 et 29 vendémiaire à Mariano, un mémoire, fait à valoir ensemble 100 – 80 »

« 289<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 brumaire an 8 [...] »

Les citoyens Pajou et Moitte préviennent le conseil que conformément à son arrêté pris en vertu d'une lettre du Ministre de l'Intérieur, ils se sont transportés chez le Citoyen Locatelli sculpteur italien pour examiner ces travaux, et mettre le Conseil à même de faire un rapport au Ministre sur les moyens d'utiliser les talents de ce citoyen. Ils désirent qu'avant de donner leur avis, deux autres membres du Conseil aillent préalablement voir les travaux du Citoyen Locatelli. Le Conseil nomme en conséquence les Citoyens Suvée et Robert. »

Les mêmes commissaires signalent deux sculptures du Pavillon de l'Unité qui peuvent entrer au Musée Central.

« 290<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 brumaire an 8 [...] »

Dans la précédente séance, les citoyens Moitte et Pajou, nommés pour aller examiner les travaux du citoyen Locatelli sculpteur italien, avaient demandé qu'avant de donner leur avis sur le mérite des ouvrages de ce Citoyen, deux autres commissaires membres du Conseil s'y transportassent, et le Conseil avait en conséquence nommé les citoyens Suvée et Robert.

Aujourd'hui ces 4 commissaires déclarent unanimement que les travaux en sculpture que le Citoyen Locatelli leur a présentés, sont de la dernière médiocrité et qu'ils ne peuvent être utilisés au Musée ainsi que le demandait le Ministre.

Le Conseil arrête qu'il sera écrit au Ministre pour lui faire part du rapport de ses commissaires, et le prévenir que s'il trouve quelques travaux de restauration à faire aux statues quand on les décaissera, il sera possible de les confier à des artistes statuaires du premier mérite actuellement sans occupation. [...]

Le Ministre de l'Intérieur prévient l'administration qu'il vient d'accepter l'offre faite du Citoyen Houël de céder à la République une tête antique proportion naturelle qu'il a recueillie dans son voyage à l'île de Malte, il invite l'administration à aller chercher cette tête, et à la placer dans la galerie des antiques.

Le Conseil charge l'administration de se transporter chez le Citoyen Houel pour recevoir de ses mains cette tête antique, et lui en donner récépissé. »

« 291<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 brumaire an 8 [...] »

Le Ministre de l'Intérieur observe à l'administration que les statues antiques sont arrivées depuis plus d'un an à Paris, et qu'elles ne sont point encore exposées aux regards du public et des artistes. Il sait que les travaux entrepris pour les placer dignement ne sont point terminés, mais les massifs des piédestaux étant faits, il pense qu'on peut dès ce moment y placer les statues qu'ils sont destinés à recevoir. [...] »

« 293<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 brumaire an 8 [...] »

Hier 22 brumaire, le Conseil s'est assemblé dans la Salle des Divinités pour décider conformément à son arrêté de la précédente séance, quand et par où l'on commencera le placement des Statues antiques. Comme la Salle où doit être placée la statue d'Apollon est celle qui a paru la plus terminée, il a arrêté qu'on commencerait à placer les statues qui doivent l'ornier, et notamment par celle de l'Apollon. Un plâtre de cette statue ayant été provisoirement placé sur le piédestal qui doit la recevoir, on s'est occupé de la place de la hauteur à lui assigner. Après un mur examen, le conseil a arrêté que le piédestal serait diminué de 2 pouces ou centimètres environ sur la hauteur, et comme ce piédestal n'est point assez large, ils invitent l'architecte à lui en faire substituer un autre d'un seul dé.

Le conseil, sur la proposition de l'administration, et après en avoir reconnu la nécessité et approuvé les convenances, arrête qu'on placera au-dessus des deux statues des Vénus qui doivent être placées au côté de l'Apollon, d'une part le bas-relief venu de Venise représentant Suove Taurilla, de l'autre un bas-relief qui était anciennement dans la salle des antiques et qui représente les funérailles d'une dame romaine. [...] »

« 294<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 brumaire an 8 [...] »

Aujourd'hui l'Apollon et la Vénus du Capitole ont été décaissés, ils se sont trouvés en parfait état quant au transport. Il sera adressé un inventaire circonstancié de ces statues. [...]

L'administration observe au Conseil, que vu le non transport en France des objets en sculpture de la Villa Albani à Rome, il manquera plusieurs objets pour l'ornement des salles basse ; il propose que pour remplacer ces objets indiqués sur le plan arrêté par l'administration le 8 messidor an 6, on y substitue quelques-unes des statues antiques qui bordent le Grand Canal de Versailles. Il cite une statue de femme tenant un enfant<sup>138</sup>, deux figures de guerriers et comme ces figures ont été marquées par le jury pour le Musée Central, le Conseil arrête que le citoyen Boucaut sera chargé d'apporter ces statues, il sera chargé de porter à Versailles les tableaux ci-après désignés [...] »

---

<sup>138</sup> Voir AL 35DD4 ? *Messaline et Britannicus* n° inv Ma 1224 ; n°192 inv. de 1810. Placée Salle de Diane.

« 295<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 brumaire an 8 [...] »

L'administration prévient le Conseil que ce matin, il s'est transporté de nouveau chez le citoyen Houël, peintre, demeurant dans la maison d'Angivilliers, et qu'il a reçu de lui une tête antique en marbre trouvée dans la ville de l'île de Malte et acquise à Malte par le citoyen Houël en 1778. Le citoyen Houël a fait hommage de cette tête au gouvernement le 6 vendémiaire an 8. Il en parle et la représente dans son Voyage pittoresque de la Sicile, de Malte et de Lipari tome 4 page 108, et planche 274. Cette tête présumée être celle d'une Statue impériale est un peu plus forte que nature, elle a le nez et la lèvre supérieure fracturés.

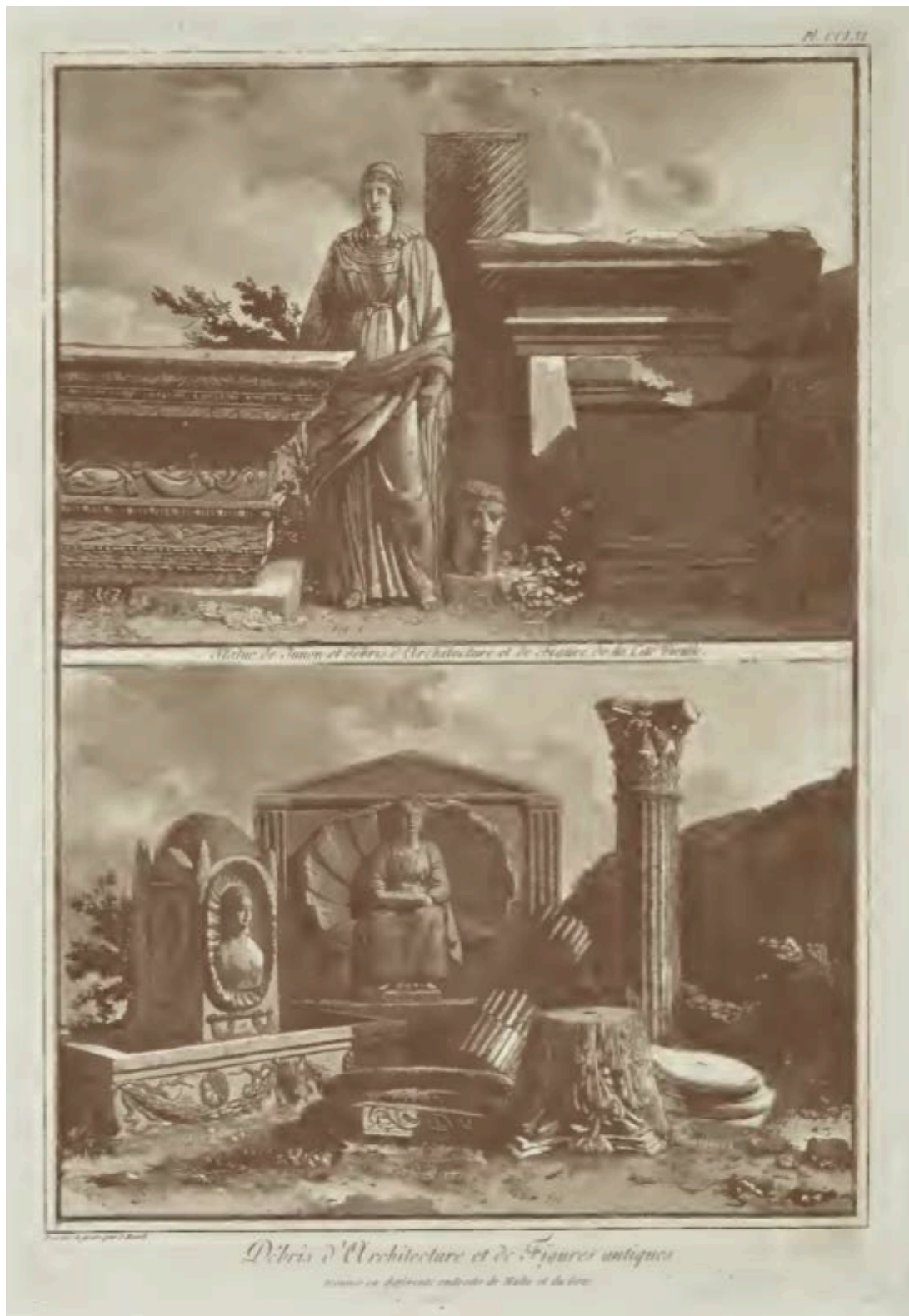
Il en a été donné récépissé au citoyen Houël.

Le groupe du Laocoon a été décaissé et s'est trouvé en parfait état.

Les commissaires chargés de recueillir les monuments antiques en Italie, n'ayant pas jugé à propos d'apporter le bras droit de ce groupe et ceux de ses deux enfants, restauration d'un sculpteur italien nommé Cornachini, un membre propose, qu'en attendant qu'on puisse mettre cette restauration importante au concours, on fasse mouler ou estamper le bras du plâtre du Laocoon exposé dans la Salle de l'école de dessin pour le placer provisoirement après lui avoir donné la teinte du marbre, au groupe du Laocoon.

Il pense que cette adjonction est nécessaire au développement de ce groupe sublime, et satisfera momentanément les artistes et le public, les bras à mouler sur ce plâtre ayant été faits avec intelligence et sentiment par Girardon.

Le conseil se range à cet avis, et arrête qu'il sera écrit au citoyen Renou surveillant de l'école, afin qu'il donne des ordres pour que le mouleur qui sera chargé de ce travail puisse s'en occuper sans délai et sans empêchement. [...] »



*Voyage pittoresque de la Sicile, de Malte et de Lipari tome 4 page 108, et  
planche 274.*

« 297<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 brumaire an 8 [...]

Deux figures de Consuls qui avoisinent de droite et de gauche le Pavillon de l'Unité au palais national des Tuileries, dignes d'entrer dans la collection de statue antique du Musée [...] pour être placées dans la Salle des Romains.

La statue de Minerve placée sous le vestibule de ce pavillon sera de même demandée [...] remplacée par une statue moderne. [...]

Hier 4 frimaire, plusieurs membres du Conseil s'étant rassemblées dans les Salles Basses, il a été arrêté définitivement que les statues ci-après nommées, seront placés dans la Salle des Divinités, à savoir à droite en entrant dans la salle du Laocoon 1<sup>er</sup> le Bacchus Richelieu, 2<sup>e</sup> un candélabre, 3<sup>e</sup> le Bacchus de Versailles, 6<sup>e</sup> la Junon du Capitole, 7<sup>e</sup> l'Hercule Commode du Vatican, 8<sup>e</sup> un candélabre, 9<sup>e</sup> la Vénus d'Arles, 10<sup>e</sup> l'Apollon du Belvédère, 11<sup>e</sup> la Vénus du Capitole, 12<sup>e</sup> et en retour du côté du quai, le Mercure venant des Augustins, 13<sup>e</sup> l'Hygie du Vatican, 14<sup>e</sup> l'Uranie de Versailles, 15<sup>e</sup> la Vénus Pudique de Versailles, 16<sup>e</sup> le Mercure dit Antinoüs du Vatican<sup>139</sup>.

Le conseil arrête en conséquence de cette décision que ces statues seront placées sur les piédestaux dans l'ordre ci-dessus indiqué. [...]

« 298<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 frimaire an 8 [...]

Une commission pour aller marquer les objets qu'il faudra apporter. Le conseil se rangeant à sa proposition nomme les citoyens Moitte, Pajou, Dufourny, et Barthélémy pour aller faire le choix demandé, et arrête qu'il sera écrit à l'administration du Musée de Versailles pour les prévenir que ces citoyens se présenteront le 14 frimaire au matin et l'inviter à donner des ordres pour que les bosquets du parc leurs soient ouvert. »

Sur la mise en place et le règlement de la vente des plâtres moulés sur l'antique.

« Le 6, le 7, et aujourd'hui 8 frimeur, on a décaissé le Méléagre, l'Amazone et les Candélabres du Vatican. Ces divers objets sont trouvés dans le meilleur ordre. »

« 299<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 frimaire an 8 [...]

Enlèvement du Jardin des Plantes, « une statue antique de Mercure qui s'y trouve déposée ».

« 300<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 frimaire an 8 [...] [6 décembre 1799]

Les citoyens Moitte, Dufourny, Pajou et Barthelemy, nommés dans la séance du 8 frimaire, commissaires à l'effet de se transporter à Versailles, et examiner si parmi les tableaux, bustes, statues antiques, il s'en trouverait quelqu'uns qui par son mérite pût entrer dans la collection des antiques que l'on réunit dans les Salles Basses ; préviennent le Conseil qu'ils se sont rendus hier 14 frimaire, ils ont marqué pourrait rapporter à Paris des objets suivants :

Savoir : Dans le magasin de décoration de l'Opéra :

1ere pièce :

Une statue de jeune homme dont le torse est antique 4 P 6 P

Une tête d'Achille avec son casque

---

<sup>139</sup> « 332<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 germinal an 8 [...] « La salle de l'Apollon étant en ce moment fermée pour le placement du carreau de marbre, l'administration propose que l'on choisisse ce moment pour faire réajuster et nettoyer quelques-unes des figures antiques qui y sont placées. »

Un buste d'Esculape avec une couronne une tête de Socrate, marquée n° 51  
2<sup>e</sup> pièce :

Le dieu Therme, ou Priape

Un buste d'Antonin, une tête d'Antinoüs sans buste<sup>140</sup>

Une statue Terpsichore ou danseuse marquée (38 = Condé)

Une figure de Mercure<sup>141</sup> dans le torse est antique marqué n° 54

Statue d'un Camille au ministre des sacrifices<sup>142</sup> en albâtre fleuri, marqué n° 52

4P 6P

Tête d'Apollon plus grande que nature<sup>143</sup>

Buste d'un faune avec la peau de chèvre sur la poitrine sans tête

Buste de Marc-Aurèle

Dans un magasin de tableaux qui est dans la Cour de Marbre.

Une statue de Diane chasseresse<sup>144</sup>

Dans le Bosquet du Théâtre d'Eau près la Pièce du Dragon

Une tête de Junon colossale trouvée suivant Piganiol à Besançon

Dans le Bosquet de l'Étoile, Allée Tournante.

Une figure de femme drapée, tenant des fleurs dans la main gauche 5P 6P

Une figure de femme dite Livie appuyée sur un cippe, sur lequel est sculptée une  
colonne et une plume 4P 3P

Même Bosquet : à l'angle d'une autre allée

Une figure de femme dite Uranie 5 P 6 P

Bosquet de la Colonnade.

Une statue de Bacchus ou d'Apollon appuyée sur un tronc 6 P 6 P<sup>145</sup>

Salle des Marronniers

Une figure de femme drapée, dite une Muse 6P

Une figure de femme drapée dite Dame Romaine 6P

Un Méléagre, dont la tête et le torse antique 6P

Tapis Vert, à droite en descendant

Jupiter antique trouvé à Smyrne 6P 9 P

Entre le grand bassin d'Apollon, et le Grand Canal à gauche :

Hercule jeune dont le torse est antique

Statue impériale dite de Constantin avec des armures aux jambes

Junon tenant une grenade : venant de Smyrne

---

<sup>140</sup> Paris, musée du Louvre, n°inv. MR414 ; n°452 inv. de 1810 ?

<sup>141</sup> Versailles, n°inv. MR277 ; n° 389 inv. de 1810.

<sup>142</sup> Paris, musée du Louvre, n°inv. MR201 ; n°379 inv. de 1810.

<sup>143</sup> Paris, musée du Louvre, n°inv. MR420 ; n°457 inv. de 1810 ?

<sup>144</sup> Paris, musée du Louvre, n°inv. MR 157, n°367 inv. de 1810.

<sup>145</sup> *Apollon de Smyrne* Paris, musée du Louvre, n°inv. Ma 928 MR 79 ; n°14 inv. de 1810.

Statue de femme drapée, tenant un enfant.<sup>146</sup> La tête est un portrait

À droite :

Une statue impériale dite Titus, dont le torse est antique

Une statue de Mercure, torse antique avec une draperie sur le bras semblable à celle de Germanicus

Statue impériale dite d'Auguste avec une cuirasse de cotte de mailles

A Trianon dans la Grande Salle Ronde

Une statue de Pallas ayant l'Égide sur le bras

Silène, ce dernier dans la galerie de Versailles

Dans la petite Salle ronde :

Une muse drapée comme Polymnie [...]

Le bras du Laocoon, et ceux de ses enfants ayant été moulés par le citoyen Getti, sur le plâtre placé dans la Salle de dessin dite du Laocoon, le Conseil arrête qu'ils seront placés au groupe antique par Mariano ou sous la direction du citoyen Pajou membre du Conseil.

Le gladiateur mourant a été décaissé et s'est trouvé en parfait état. »

« 301<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 frimaire an 8 [9 décembre 1799]

Le discobole penché, la Vestale portant le feu sacré, le Pâris, le buste d'Alexandre, de Ménélas, d'Ariane et de Minerve, ont été décaissés, et se sont trouvés en parfait état.

Le citoyen Mariano ayant besoin de plusieurs outils pour ses travaux de sculpture, l'Administration demande, et le Conseil arrête que le citoyen Blampignon sera autorisé à lui fournir ceux qui lui seront nécessaires.

L'administration prévient le conseil qu'il s'est transporté le 16 du courant à l'atelier des restaurations en sculpture du Conseil des anciens, où travaille de citoyen Masson sculpteur, pour conférer avec lui sur les deux statues de Consuls, et la Minerve qui sont placées au Tuileries, et que l'administration a demandé au Ministre de l'Intérieur. Ce citoyen s'est rendu avec lui à la commission des inspecteurs pour parler au citoyen Beaupin, à qui la demande de l'administration a été remise. »

Masson propose un échange pour leur demander jardin des Tuileries : « la copie du Centaure qui était placée dans la cour du musée, et le groupe d'Hippomène et d'Atalante copie d'après l'antique. »

« 302<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 frimaire an 8 [...]

Les statues de Jules César en pontife, de César Auguste, et du poète Ménandre ont été décaissées, et se sont trouvées en parfait état.

« 303<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 frimaire an 8 [16 décembre 1799]

Le 21 ventôse an 7, l'administration ayant écrit au Ministre de l'Intérieur, pour le prévenir que l'agrandissement de la Salle des Héros Grecs où le Laocoon est placé,

---

<sup>146</sup> *Messaline voilée portant Britannicus*. Paris, musée du Louvre, n°inv. MR 280 Ma 1224 ; n°192 inv. de 1810.



exigerait qu'on y fit peindre six tableaux, dont 5 coloriés en grisaille dans les nouveaux compartiments pratiqués pour correspondre à ceux déjà existants [...] par un artiste de mérite dont le style sera proche de Romanelly, et qui propose de les exécuter pour la somme de 6 000 Frs. »

Un bronze de *Mars endormi* de la collection d'Orsay est envoyé aux Invalides. Il est remplacé sur son piédestal par une « copie du Faune endormi de Barberini par Bouchardon.

Les statues de Pausidippe, de Trajan, de Démosthène, ont été décaissées, et se sont trouvées en parfait état. »

« 303<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 nivôse an 8 (...) »

Thouin secrétaire du Museum d'Histoire Naturelle remet au citoyen Raymond la statue représentant un Mercure pour le Musée Central.

« Le 6 nivôse, en conséquence des ordres de l'administration, le citoyen Boucault a apporté de Trianon trois petites figures antiques représentant un Silène<sup>147</sup>, une Minerve<sup>148</sup> et une Polymnie<sup>149</sup>. Le Conseil, sur la proposition de l'administration arrête qu'elles seront portées dans l'atelier de la restauration pour y être nettoyées. »

« 309<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 nivôse an 8 [8 janvier 1800]

Comme il n'a encore été rien déterminé pour le placement de l'Apollon ; le citoyen Visconti ayant désiré que l'on agrandit le modèle en planche du Pallier projeté à son piédestal, afin d'avoir plus de recul pour le voir, et prendre un parti définitif ; le conseil invite le citoyen Raymond à faire agrandir le modèle en question, et arrête que primidi il se rassemblera de nouveau pour cet objet.

Le citoyen Visconti expose au Conseil que l'administration possède une Statue antique (provenant de Fontainebleau et ayant été cédée au Musée par la commission de l'inspecteur du Conseil des anciens, en échange de plusieurs objets que l'administration avait été autorisée à leur remettre). Elle porte cette inscription L. CANINIO PROCURATORI AFRICE IIII.

Il demande que cette statue soit restaurée, est attendu qu'elle n'a point de tête, il propose qu'on lui adapte une tête antique d'un personnage romain inconnu qui se trouve parfaitement en proportion, et se rapporte pour le travail avec la statue de L. Caninio<sup>150</sup> qu'il présume être du temps des Antonins, ainsi que la tête antique qu'il propose. Le citoyen Visconti considère la statue de L. Caninio comme un de ces monuments honoraires que l'usage élevait aux Proconsuls et aux Procurateurs revêtus du pouvoir, et auxquels on ne faisait que substituer quand ils étaient révoqués, le portrait de leurs successeurs.

Le citoyen Visconti propose en conséquence que cette tête antique soit adaptée à la statue de L. Caninio. Le conseil adopte cette proposition.

L'administration expose au Conseil qu'il est instant de s'occuper de la rédaction de la notice des statues, bustes, bas-reliefs et vases antiques. Il observe que longtemps avant l'arrivée du citoyen Visconti en France, et sa nomination comme antiquaires pré

---

<sup>147</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 343 ; Ma 291 ; n°283 inv. de 1810.

<sup>148</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 283 Ma 330 ; n°196 inv. de 1810.

<sup>149</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 2404 ; n°331 inv. de 1810.

<sup>150</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 121 ; n° 348 inv. de 1810. Landon, gravure p. 199.

le Musée Central, il s'était occupé de ce travail ; mais que la présence de ce citoyen lui fait un devoir de le suspendre, et d'inviter le Conseil à le charger de faire lui-même un extrait de son ouvrage sur le Musée Pio Clementino seule source qu'il aurait pu consulter.

Sur l'invitation qui lui est faite, le citoyen Visconti accepte ce travail, et remercie le Conseil de cet acte de confiance.

Un membre rappelle au Conseil que lors du Procès intenté à l'administration sur les restaurations, Elle fit, pour convaincre les personnes mêmes qui l'avaient accusée, nettoyer un tableau par moitié, et que cette preuve non seulement fit tomber l'accusation d'avoir anéanti les chefs-d'œuvres confiés à ses soins mais éclairer les agents de l'autorité sur la nécessité des restaurations. [...] »

La hauteur des piédestaux qui précédemment avait été réglé à 1,25 m sera uniformément réduite à 1,20 m pour toutes les statues en pied.

Quant aux quatre figures assises qui sont dans la Salle des Philosophes, leurs piédestaux seront tenus plus bas, et réduits à 82 cm. [...]

Les citoyens Moitte, David, Millin, Legrand et César Berthier, Membres de la commission chargée de l'embellissement de l'Hôtel national des Invalides, remettent à l'Administration un récépissé des 4 chevaux de bronze antiques, du Lion de Saint-Marc, du Mars en repos en bronze de d'Orsay, et de la grande cuve provenant de Saint-Denis, que d'après autorisation du Ministre de l'Intérieur, l'administration leur a délivrée. »

« 310<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 nivôse an 8 [...]

Les bustes colossaux de l'Antinoüs, d'Adrien, de Jupiter, de l'Océan, les statues représentant le Tireur d'Épines en bronze, la petite Uranie assise, l'Apollon Musagète, ont été décaissés et ce sont trouvés en parfait état.

L'Apollon du Belvédère a été placé sur son piédestal le 26 nivôse. [...] 42 autres Statues antiques sont de même placées ; et que le public jouirait de la vue des trophées précieux, si les travaux qui concernent la Division des Bâtiments étaient de même terminés. »

« 313<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 pluviôse an 8 [...]

Le citoyen Lange sculpteur, se propose au Conseil pour être occupé à la restauration, lorsqu'il s'occupera de la restauration des Statues antiques.

Le conseil fait enregistrer cette demande à la suite de celle de cette nature. [...]

L'administration propose au Conseil de faire mouler la petite figure de Cérès<sup>151</sup>, avant qu'on lui donne pour faire disparaître les taches de rouille de fer dont elle est couverte, la patine nécessaire pour détruire le mauvais effet que ces taches produisent.

Le conseil se range à cet avis, et arrête que ce moulage aura lieu dans l'atelier de restauration en Sculpture. Le citoyen Getti attaché par le Ministre à ces travaux en sera chargé.

Le tombeau antique en porphyre rouge connu sous le nom de tombeau de Caylus, ayant été durant le court espace qu'il s'est trouvé déposé au Musée des Monuments français déshonoré par l'inscription moderne et mensongère Cartesü ossa, qu'il est instant de détruire. Le Conseil arrête que ce tombeau sera transporté dans l'atelier des restaurations, et que le citoyen Mariano la fera disparaître.

---

<sup>151</sup> Rome, musées du Vatican ; n°64 inv. de 1810 ?

« 315<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 pluviôse an 8 [...] »

Les citoyens Visconti, et Dufourny préviennent le Conseil qu'ils se sont transportés aux Tuileries, ils ont remarqué les antiquités suivantes qu'ils croient utiles au complément du Musée Central de l'art, savoir :

Dans le vestibule.

Une statue de Minerve dans la niche.

Sous le portique du jardin.

Les deux statues togées, les plus voisines du pavillon du milieu. Ces trois objets ont été demandés au Ministre par l'Administration.

Sur la terrasse attenant la Salle des Anciens

Un buste de l'empereur Commode.

Un buste de Caracalla [Louvre, Ma 1111 ?]<sup>152</sup>.

Un buste de Didius Julianus<sup>153</sup>

Un buste de Philosophe [Diogène Louvre Ma 49 ?]<sup>154</sup>.

Dans l'atelier du citoyen Masson sculpteur.

Le torse d'une Muse provenant de Fontainebleau, 6 pieds

Le torse d'une Isis provenant de Fontainebleau, 5 pieds 6 pouces

Le torse d'une Minerve provenant de Fontainebleau, 5 pieds 6 pouces

Le torse d'une Diane drapée provenant de Fontainebleau, 5 pieds 6 pouces

Une figure de muse assise, dite Agrippine<sup>155</sup> provenant de Marly gravée par Mellan. [Louvre, mise en dépôt au château de Compiègne, MR 294. Voir notice]

Plusieurs bustes antiques. [dont celui de Claudius Drusus MR 1546 ?]

Le conseil arrête qu'on tiendra note de ces objets pour les demander au besoin.

« 316<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 pluviôse an 8 [...] »

Les objets suivants provenant de Châteauneuf, maison de plaisance de feu Penthièvre, lesquels ont été demandés au ministre de l'intérieur le 24 germinal dernier, et ont été accordés par lui au musée le 25 prairial. Savoir. [...]

Quatre petites figures antiques de femmes drapées : les têtes et les mains manquent. Une petite figure de Junon antique.

Bacchus barbu, Socrate, Cicéron, Caracalla, un Philosophe, Vénus, Épicure et Métrodore, une tête de Romain : bustes antiques. [...]

L'administration prévient le Conseil que le citoyen Mariano est arrêté dans ses travaux par le défaut de marbre grec ; parmi les fragments que possède le Musée, l'administration observe que pour la restauration de la statue de Lucius Caninius<sup>156</sup>, il ne s'est trouvé qu'un fut de colonne cannelé apporté de Marseille par les commissaires en Italie, les citoyens Moitte et Barthélémy, il propose qu'il soit enlevé de cette colonne une couche de marbre qui serait utilisée aux restaurations. »

« 317<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 pluviôse an 8 [3 février 1800]

Il a été apporté hier de Versailles les objets de sculpture suivant :

<sup>152</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 440 ; n°495 inv. de 1810 ?

<sup>153</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 1446 ; n°1442 inv. de 1810 ?

<sup>154</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 614 ; n°522 inv. de 1810 ?

<sup>155</sup> Voir A. N. O<sup>1</sup> 2087.

<sup>156</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 121 ; n° 348 inv. de 1810

Une statue de jeune homme dont le torse est antique<sup>157</sup>  
 Une tête d'Achille avec son casque<sup>158</sup>  
 Une tête d'Esculape avec une couronne<sup>159</sup>  
 Le Dieu Terme ou Priape – herméraclès  
 Un buste de Lucius Verus  
 Un buste d'Antonin le pieux, avec la couronne de frère Arval<sup>160</sup>  
 Une tête d'Antinoüs<sup>161</sup>  
 La tête d'Apollon plus forte que nature<sup>162</sup>  
 Un torse de faune avec la peau de chèvre sur la poitrine<sup>163</sup>.  
 Un buste de Socrate<sup>164</sup>  
 Buste de Septime sévère : dit Marc-Aurèle  
 Une statue de Diane chasserresse, très fracturée<sup>165</sup>.

Le Conseil arrête qu'il sera fait un inventaire descriptif de ces objets, ainsi que cela a eu lieu pour les Statues Antiques provenant de la Galerie de Versailles (...).

Un membre, informé que l'architecte chargé par le Ministre de l'Intérieur, de l'action du monument consacré par les Consuls à la mémoire du brave Dupuy de Toulouse, et de la 32<sup>e</sup> brigade, morte au champ d'honneur, doit demander au Ministre à être autorisé à prendre au Musée Central plusieurs fragments de colonnes de granit rose oriental ; recueillis dans l'Asie mineure par les ordres de Choiseul-Gouffier lors de son ambassade à la porte, et que l'administration destine à orner la Salle où doivent être placés les Antiquités Égyptiennes ; demande qu'avant que le Ministre ait pris une décision sur la pétition de cet architecte, il lui soit écrit pour lui donner quelques renseignements sur l'importance de ces fragments de colonnes précieuses au Musée et comme matière et comme volume, cette dernière qualité les rendant surtout unique. »

Le Conseil propose au Ministre la recherche de marbre à Arles ou à Aix. « On lui adressera de même le vœu du Conseil pour le Musée Central, le premier monument de l'Europe Savante, ne soit pas considéré comme un dépôt où chacun puisse venir indistinctement marquer et prendre des objets jugés nécessaire à l'instruction, et indispensables au complément de la collection sublime qu'il renferme. »

Cassas, dessinateur, envoyé de Choiseul à Alexandrie, découvrit les fragments d'une sculpture et d'une colonne plongés dans la mer. La conjecture faisait penser qu'il s'agissait de la *Colonne de Pompée* Entrés dans la collection de Choiseul, le conseil du musée songeait à les utiliser comme matériel pour les restaurations avant le témoignage de Cassas.

« 318<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 pluviôse an 8 [...] »

L'administration prévient le Conseil que le citoyen Mariano aurait besoin pour ses travaux de restauration de goujons en bronze de diverses grosseurs, les mêmes que

<sup>157</sup> Non localise, Paris, musée du Louvre n° inv. MR 90, n°375 inv. de 1810 ?

<sup>158</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma290, n°434 inv. de 1810.

<sup>159</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma466, n°538 inv. de 1810.

<sup>160</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma1180, n°453 inv. de 1810.

<sup>161</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma1082, n°451 inv. de 1810 ?

<sup>162</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma469, n°457 inv. de 1810 ?

<sup>163</sup> Versailles, musée et domaine national du Château, n° inv. MR 103, n°400 inv. de 1810.

<sup>164</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma59, n°651 inv. de 1810

<sup>165</sup> Voir notice. Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma168, n°367 inv. de 1810.

ceux dont il dépose sur le bureau les modèles. Il croit que pour se procurer lesdits goujons, on pourrait céder au fondeur qu'on chargerait de les faire examiner quelques fragments en matière de bronze qui se trouvent dans les magasins, et qu'il croit inutile au Musée. Le conseil l'invite à faire sortir ces diverses matières des dépôts, afin qu'après les avoir examiné à sa prochaine séance ; il puisse déterminer si elles ne sont point nécessaires à conserver, ou si l'on peut sans danger les livrer au fondeur, en échange des goujons demandés.

L'administration prévient le conseil que le Bacchus antique provenant de Richelieu, qui est destiné à entrer dans la Salle des Divinités, est très fracturée, et qu'il serait nécessaire, avant de s'occuper de son placement de le consolider ; il demande que cette figure soit transportée à l'atelier des restaurations, et que Mariano soit chargé de cette opération.

Le conseil adopte cette proposition. »

« 320<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 pluviôse an 8 [...] »

Girodet, Guérin, Le Thiers, Peyron, Prud'hon et Hennequin sont les citoyens du concours pour orner de peinture la salle du Laocoon.

Les sujets sont *La paix enchainant la guerre ; Trois enfants représentant les trois arts offrant au Laocoon une couronne de lauriers, Le génie de la victoire recevant de Minerve le feu sacré et le communicant aux trois arts réunis....*

« Le conseil ayant de même arrêté dans la précédente séance, qu'il s'assemblerait aujourd'hui sur le midi pour aviser au moyen de fixer et soutenir la statue d'Apollon, des membres se sont rendus dans le jardin où le bronze de cette statue a été élevé sur un socle égal en hauteur à celui sur lequel est placée la statue originale.

Le Conseil après avoir examiné le modèle que le citoyen Blampignon propose pour le soutenir, consistant en une branche de fer de 2 pouces  $\frac{1}{2}$ , 8 centimètres environ de diamètre, montant perpendiculairement le long du piédestal, et suivant le tronc d'arbre jusqu'au dos de l'Apollon, craignant que cette branche n'ait pas, vu la nécessité où l'on est de la courber pour qu'elle ne paraisse pas à travers les jambes de l'Apollon, la force nécessaire, et considérant d'ailleurs qu'il serait impossible vu le volume dont on la propose, d'empêcher qu'elle ne soit vue, ce qui produirait un effet désagréable ; il a arrêté qu'on fera un modèle de support en bois, pour examiner s'il ne serait pas possible de le soutenir ainsi qu'il était à Rome. »

« 321<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 pluviôse an 8 [...] »

Les membres du conseil de musée évoquent une paix prochaine en Italie. Ils imaginent pouvoir récupérer les moules en plâtre conservés « au palais de l'école de France à Rome ».

« Reçu pendant le mois de pluviôse et le premier ventôse :

Retenu acompte sur les avances faites à Mariano, la moitié de son traitement toucher le 23 pluviôse : 79 Frs. [...]

Dépenses :

À Mariano, avance : 90 Frs. »

« 323<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 ventôse an 8 [...] »

Sur la proposition du même membre (?) et vu la nécessité de faire faire quelques restaurations indispensables à quelques draperies de Statues antiques ; le Conseil arrête qu'il sera écrit au Citoyen Lange sculpteur pour l'inviter à passer au bureau de l'administration afin de lui demander quel serait, pour faire les réparations, les prix qu'il demanderait en travaillant à la journée. »

« 324<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 ventôse an 8 [27 février 1800]

L'administrateur adjoint prévient le Conseil que le Citoyen Lange, sur l'invitation qui lui a été faite, s'est présenté au bureau de l'administration, et qu'il a consenti à faire les restaurations de sculptures qui lui seront demandées par l'administration à raison de 10 Frs. par journées.

Le Conseil acquiesce à cette proposition et arrête qu'on fournira à ce citoyen les outils qui seront jugés nécessaires à la restauration des sculptures. »

« 326<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 ventôse an 8 [...]

Le Citoyen Lange sculpteur attaché à l'atelier des restaurations en sculpture, adresse au Conseil la note des outils qu'il croit nécessaires pour les travaux à faire dans cette partie. Le conseil arrête qu'ils seront fournis à mesure que le citoyen Lange en aura besoin. [...]

« 328<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 ventôse an 8 [...]

L'administration prévient le conseil que Mariano doit quitter cette décade le logement qu'il occupe rue du coq ; il expose qu'il est impossible de le loger dans la pièce attenante à l'atelier de restauration, dut-on même y placer la cheminée qu'on avait projeté d'y faire. Comme le citoyen Raymond a demandé, pour loger Mariano, deux pièces dépendantes de l'École de dessin, vacantes par la mort du nommé Lambert son concierge, et qu'il n'a pas encore obtenu de réponse, le même membre propose qu'en l'attendant, il soit loué à Mariano une chambre garnie dont l'administration payera le loyer. Le conseiller adopte cette proposition.

Le jeune apprenti, attaché à l'atelier de restauration, se rendant par son intelligence et son assiduité utile aux citoyens Lange et Mariano ; le Conseil sur la proposition de l'administrateur adjoint arrête qu'il lui sera donné comme gratification 3 francs par décade, et comme ce jeune homme se destine à l'état de marbrier ; le Conseil arrête qu'il sera engagé à suivre des cours gratuits de dessin et d'architecture qui se donnent au Louvre, et qu'on exigera de lui de temps en temps les dessins qu'il y aura fait. »

« 331<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 germinal an 8 [...]

Observations :

Le 28 fructidor an 6, l'administration présentait au Ministre de l'Intérieur un état approximatif des dépenses pour le service du Muséum pendant le premier semestre de l'an 7. Elles étaient évaluées à 41 000 Fr., cette somme comprenant celle de 10 000 Fr. applicable au placement des statues antiques.

Cependant l'Administration n'a touché du Gouvernement pendant l'an 7 que la somme unique de 1000 Fr.

Les statues n'ont point été placées, les travaux importants des restaurations ont continué et l'Établissement s'est soutenu par le produit des livrets, sur son crédit et par l'espérance.

1<sup>er</sup> semestre de l'an 8

55 des statues antiques ont été placées dans l'espace de 2 mois. [...]

« 332<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 germinal an 8 [...] »

Le Ministre de l'Intérieur prévient l'administration que la cour intérieure et du Palais des Consuls doit être décorée des 22 bustes des grands hommes ci-après désignés : Démosthène, Alexandre, Hannibal, Brutus, Scipion, Cicéron, Caton, César, Gustave Adolphe, Turenne, le Grand Condé, Duguay, Trouin, Marlborough, Le Prince Eugène, le Maréchal de Saxe, le grand Frédéric, Dugommier, Dampierre, Mirabeau, Marceau, Joubert et Washington.

Comme le buste de Brutus a été exécuté par le Citoyen Chaudet, que le Citoyen Houdon est chargé de ceux de Mirabeau et de Washington ; le Ministre annonce qu'il a choisi pour exécuter les 19 qui restent, les 19 sculpteurs dont les noms suivent. Les citoyens Dumont, Ramey, Suzanne, Boizot, Pajou, Roland, Julien, Dejoux, Foucou, Gois, Bridan, Lucas, Lange, Espercieux, Blaise, Petitot, Lorta, Cartellier, Taunay. »

Les sculpteurs devront se réunir pour se répartir les bustes à réaliser.

2000 Fr. sont alloués par le ministère pour « les dépenses les plus urgentes du Musée considérant que les travaux actuels les plus pressant du Muséum, sont ceux qui tendent à terminer le placement des Statues antiques et à les restaurer ainsi que les tableaux destinés à former promptement l'exposition de l'École d'Italie [...]. »

La salle de l'Apollon étant en ce moment fermée pour le placement du carreau de marbre, l'administration propose que l'on choisisse ce moment pour faire réajuster et nettoyer quelques-unes des figures antiques qui y sont placées.

Le Conseil adopte cette proposition et arrête que les citoyens Lange et Mariano, chargés de ces travaux s'y mettront sans délai. On saisira le même moment pour fixer définitivement l'Apollon sur son piédestal, afin que le citoyen Blampignon puisse prendre la mesure de la barre de fer qui doit le soutenir.

« 333<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 germinal an 8 [29 mars 1800] »

Sur la proposition du même membre, le Conseil arrête qu'on saisira le moment où la tête de la Vénus d'Arles se trouve détachée du corps, pour la faire mouler. Le citoyen Getti sera expressément invité à s'en occuper sans délai ainsi que du moulage de la petite Cérès.

Un membre observe que les travaux de la Salle du Laocoon avancent [...] ».

Le citoyen Raymond propose pour fixer invariablement la statue de l'Apollon sur son piédestal de mettre sur la plinthe à la place de ciment 4 plaques de bronze d'1 pouce de haut sur 8 de long et 6 de large.

L'administration prévient le conseil qu'ayant consulté les citoyens Lange et Mariano sur le temps que les restaurations à faire aux statues placées dans la salle de l'Apollon exigeraient, ils lui ont répondu que six mois peut-être ne suffiront pas. En conséquence il propose, et le Conseil arrête que les restaurations à faire seront provisoirement en Stuc et que fur et à mesure on fera les restaurations en marbre.

Sur la proposition du même membre, le Conseil arrête qu'on saisira le moment où la tête de la Vénus d'Arles se trouve détachée du corps, pour la faire mouler. Le citoyen Getti sera expressément invité à s'en occuper sans délai ainsi que du moulage de la petite Cérès.

Un membre observe que les travaux de la Salle du Laocoon avancent [...] ».

« 334<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 germinal an 8 [...] »

Le citoyen Visconti prévient le Conseil, qu'après avoir examiné attentivement le buste colossal et antique de Jupiter<sup>166</sup>, extrait du parc de Versailles, et qui est placé dans la cour du Musée, il le regarde comme une des plus belles têtes de ce dieu que l'Antiquité nous ait transmise, et demande qu'elle soit entrée dans le Musée des antiques, et exposée dégagée de la gaine sur laquelle elle est ajustée comme Fragment dans la Salle qu'on se dispose à former.

Le Conseil adopte la proposition qui lui est faite par le citoyen Visconti, et arrête qu'on s'en occupera lorsqu'on aura réuni les fragments à exposer dans ladite Salle.

« 335<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 germinal an 8 [8 avril 1800] »

Le citoyen Moitte rend compte au Conseil d'une imprudence commise par les préposés du citoyen Pellagot chargé de la pose des statues, et pour prévenir les accidents qui pourraient arriver, il demande, et le conseil arrête qu'à l'avenir il ne sera réuni ou placé aucune Statue que le citoyen Mariano ou le citoyen Lange n'y soit. »

Le Ministre de l'Intérieur ordonne le décaissement des statues antiques et leur placement sur les piédestaux. Une des salles doit ouvrir au public. La première de ces salles devait être la Salle de l'Apollon et des Muses. Une plaque doit être fixée sur le piédestal de la statue de l'Apollon. Le texte est rédigé par Visconti.

« La statue d'Apollon qui s'élève sur ce piédestal, trouvée à Antium sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle, placée par Jules II ou Vatican au commencement du XVI<sup>e</sup>, conquise l'an V de la République par l'armée d'Italie sous le commandement du Général Bonaparte, a été fixée ici le 21 germinal an VIII<sup>ème</sup> Première année de son Consulat.<sup>167</sup>»

« 336<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 germinal an 8 [...] »

Sur la proposition d'un membre, le Conseil arrête il sera encore fait un voyage à Versailles pour voir s'il n'y reste pas quelques fragments d'antiquités. Il nomme les citoyens Visconti, Moitte, Dufourny et Foubert commissaire pour aller faire cette recherche.

Aujourd'hui les membres de l'administration se sont assemblés pour arrêter définitivement le modèle de support de la figure d'Apollon. Ils ont décidé qu'il sera forgé une barre de fer de 7 centimètres de diamètre laquelle montera perpendiculairement derrière le piédestal jusqu'à la hauteur des épaules de l'Apollon qu'une seconde barre des (horizontale ?) placée sur la première entrera dans le trou anciennement pratiqué dans cette figure pour la soutenir et sera ensuite fortement scellé dans le mur de la niche.

---

<sup>166</sup> Paris, musée du Louvre, n<sup>o</sup> inv. MR 251 Ma 78 ; n<sup>o</sup> 169 inv. de 1810.

<sup>167</sup> L'inscription se remplace le 16 Brumaire à 11h par les membres du conseil, Vien et Pajou. Cf. « 398<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 vendémiaire an 9.



Ce moyen a paru le plus simple et le plus solide aux membres de l'administration et aux citoyens Monge, Berthelot ex commissaires des arts en Italie qu'ils ont consulté à ce sujet.

Le citoyen Lange sculpteur, étant chargé d'exécuter pour la Galerie des Consuls le buste de Turenne, prie l'administration d'écrire aux membres de l'Institut national pour qu'on lui permette de faire estamper la tête de la statue de Turenne par le citoyen Pajou qui est exposée dans la Salle des Séances Publiques.

Le conseil acquiesce à cette demande, et arrête qu'il sera écrit en conséquence au Président de la 3<sup>ème</sup> classe. [...] »

« 337<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 germinal an 8 [...] »

Sur la proposition de l'administration, le conseil arrête qu'il sera fait un dessus de marbre pour le sarcophage antique des Néréides<sup>168</sup> qui sera exposé dans la salle des Muses.

Le conseil arrête de même qu'il sera donné des ordre à Boucault pour qu'il apporte du jardin Boutin un sarcophage antique qui appartient à la république. [...] »

« 337<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 Floréal an 8 [...] [23 avril 1800]

Ouverture au public de la Salle des Muses et de la salle d'Apollon prévue pour le 28 prairial. L'inscription proposée par Visconti sur le piédestal de l'Apollon est acceptée par le Ministre de l'Intérieur.

« Les citoyens Visconti, Moitte, Dufourny et Foubert nommés commissaires à l'effet de se transporter à Versailles pour examiner dans les objets de ce musée et dans le parc s'il ne serait pas resté quelques objets antiques qui convinssent au Musée Central font le rapport au Conseil et remettent l'état des objets qu'ils croient nécessaires au complément de la galerie des antiques.

État des objets marqués

Magasin de l'opéra :

[...] <sup>169</sup>

Statue de faune fragmentée en plusieurs morceaux<sup>170</sup>.

[...] Statue de Vénus à demi drapée : tête moderne, grandeur naturelle.

[...] Statue d'un jeune homme maintenant un oiseau 3 P. 6 Po.

Dans une des Salles basses du Musée au rez-de-chaussée :

Une statue d'Apollon Citharède avec un Cigue (?) : grandeur naturelle

[...] La commission a décidé en outre que la statue antique de Jupiter, dite de Smyrne, placée au Tapis Vert, et que la première commission avait déjà choisie pour la galerie des antiques serait apporté à Paris. [...]

Dépenses :

À Lange sculpteur : 100 [...]

À Mariano, pour avance à raison de 30 Fr. par décade 90 Fr. sur quoi il est en retenu 77,50 Fr. moitié du mois de vendémiaire reçu de son traitement, reste 12,50 Fr.

<sup>168</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 885 Ma 342 ; n°1043 inv. de 1810.

<sup>169</sup> 11 bustes.

<sup>170</sup> *Faune Mazarin* Versailles. Voir notice.

Pour gratifications de son apprenti, 3 décades : 9 Frs.

« 343<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 floréal an 8 [...] »

Hier, le fer destiné à porter la figure d'Apollon a été éprouvé. On a fait cuber cette figure, elle s'est trouvé peser environ 693 graves ou 1450 Livres, et l'on a fait porter au fer 1663 graves ou 3400 # pesant sans qu'il variât. [...] »

« 345<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 floréal an 8 [...] »

Hier 24 floréal, la branche de fer destinée à supporter la statue de l'Apollon sur son piédestal a été fixée et scellée, et cette figure débarrassée des pierres de travertin qui enveloppaient sa partie inférieure, pierres qu'on avait mises à Rome pour la soutenir pendant le voyage. Cette opération fut faite avec un tel soin, que le stuc ancien qui était dans les fractures des jambes n'ont point variés, et puis la figure est arrivée dans l'état où elle était au Vatican. Le conseil arrête qu'il sera écrit au Ministre pour l'en prévenir. [...]

« 347<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 prairial an 8 [...] »

Le citoyen Getti mouleur se présente pour recevoir les ordres du conseil. On l'autorise à couler un plâtre de l'Apollon pour le citoyen Moreau, 2 plâtres du Gladiateur plein pour les élèves du roi d'Espagne [...].

Dépenses :

Mémoire des menues dépenses, comprenant celles de l'atelier de restauration de marbre : 124[...]

A Lange, restaurateur, à valoir : 100

Gratification aux ouvriers, le jour où l'Apollon a été assuré : 12 [...]

A Mariano, avance et gratification à l'apprenti : 99 [...].

Sur la proposition d'un membre, le Conseil arrête qu'il sera écrit de nouveau au Ministre de l'Intérieur relativement aux antiquités qui sont à Richelieu, département d'Indre et Loire, antiquités que le gouvernement est en droit de réclamer comme partageant par indivis la succession de l'Émigré Richelieu avec sa famille, et qu'il sera invité à employer trois membres de l'administration, les citoyens Visconti antiquaire, Pajou sculpteur et Dufourny architecte, afin qu'ils puissent réserver pour le Musée Central des objets qui peuvent lui convenir ; mission que des personnes qui n'ont pas une connaissance exacte des objets que possède le Musée, ne rempliraient pas avec autant de fruits. [...] »

« 349<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 prairial an 8 [...] »

Un membre prévient le conseil que le citoyen Mariano l'a informé qu'on a fracturé un des doigts de la muse de l'histoire, Clío<sup>171</sup>, qu'on a tracé sur le rouleau qu'elle tient dans une de ses mains des phrases indécentes, il demande que pour prévenir de tels accidents et un tel scandale, un des gardiens de musée soit continuellement en surveillance dans les salles de l'Apollon et des Muses [...]. »

---

<sup>171</sup> Rome, musée du Vatican ; n°203 inv. de 1810.

« 351<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 prairial an 8 [...] »

Sur la proposition de l'administration, le conseil arrête qu'on fera une massue en stuc à la figure antique connu sous le nom d'Hercule Commode<sup>172</sup>. »

« 354<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 prairial an 8 [...] »

Sur la proposition d'un Membre, le Conseil arrête qu'on réitérera auprès du Ministre des relations extérieures la demande déjà faite de l'exécution du Traité de Tolentino relativement aux objets de la capitulation du Pape restés à Rome, et comme il se pourrait que ces objets aient été emportés par les Anglais, pour l'inviter à les faire remplacer par d'autres, le conseil charge le citoyen Visconti et Moitte de former la note des objets qu'on pourrait demander en remplacement. »

« 355<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 prairial an 8 [...] »

Le Ministère de l'Intérieur demande l'envoi de trois commissaires à Richelieu pour reconnaître les statues antiques<sup>173</sup>. »

« 356<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 prairial an 8 [...] »

Le sillage de huit cippes par Scellier, en marbre brocatelle d'Espagne devant supporter huit bustes de philosophes et poètes dans la salle des Muses a été arrêté. Talamona, sculpteur marbrier est appelé par le conseil du musée pour ce travail. [...]

Dépenses : [...]

A Lange sculpteur, à valoir : 102 [...]

A Mariano, avance pour deux décades seulement : 60

A son apprenti, gratification trois décade : 9 [...] »

« 364<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 messidor an 8 [...] »

Sur la proposition d'un membre, le Conseil arrête qu'il s'assemblera le 2 thermidor à 2h dans les Salles Basses pour déterminer la place de plusieurs objets tels que le Torse, l'Amour et Psyché, le Tombeau des Muses. [...] »

« 365<sup>e</sup> séance 30 messidor an 8 [19 juillet 1800]

Après un mûr examen, il a été arrêté successivement

- 1) Que le Tombeau des Muses serait placé dans la salle où la Diane de Versailles doit être exposée, et mis dans la travée de la croisée du milieu donnant sur le jardin.
- 2) Que la plinthe en pierre dans laquelle on a récemment encastré celle en marbre de la Diane, sera rendue de la même forme que celle originale.
- 3) Que le Torse sera placé provisoirement sur un plateau tournant, dans la Salle des Saisons vis-à-vis la figure d'Ariane ou de Cléopâtre. [...]
- 6) Que le Tibère en toge sera placé dans la salle des empereurs en pendant avec le Néron de d'Orsay [...]
- 7) Que le grand Bacchus de la salle des antiques, et de Jupiter attendu de Versailles seront placés dans le salon ovale.

<sup>172</sup> Rome, musée du Vatican ; n° 138 inv. de 1810.

<sup>173</sup> Gf. 366<sup>e</sup> séance est rapportée que le budget des commissaires pour aller à Richelieu sera de 900 Fr. Le voyage pour deux jusqu'à Richelieu 300 Fr. Nourriture et couchage pendant 15 jours 400 Fr. Dépenses imprévues budget de 200 Fr.

8) Que la figure de Lucius Caninius<sup>174</sup> qui est dans l'atelier de restauration, sera réparée quant à la draperie, en stuc, et placée dans la salle des Romains. [...] »

« 366<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 thermidor an 8 [...] »

Dépenses de messidor :

75 Fr. pour réparation par Hellouin des plâtres moulés à Athènes. [...]

À Mariano, Et à son apprenti : 99 [...] »

« 367<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 thermidor an 8 [...] »

L'administration annonce au Conseil que le citoyen Getti vient de terminer le coulage de 25 plâtres de la tête de la Vénus d'Arles, et met sur le bureau l'état des frais faits par ce citoyen, soit pour acquisition du plâtre fin et gros, de cire jaune et colophane, savon noir, fer, corde, huile etc., le tout montant à 65,11 Fr. L'administration, d'après les renseignements donnés par le citoyen Lange sur les journées que le citoyen Getti a employées soit au moulage de cette tête, soit au coulage des plâtres, pense qu'on peut les porter à 135 Fr., ce qui produit une somme de 200 Fr. pour les 25 plâtres coulés et porte chacun d'eux à la somme de 8 francs. Il invite en conséquence le Conseil à déterminer d'après les bases qu'il lui soumet le prix que chaque plâtre sera vendu et la somme à accorder au citoyen Getti sur chaque plâtre pour lui rembourser ses avances dont le mémoire monte à 65,11 francs. [...]

Chaque tête de la Vénus d'Arles sera vendue 7,50 Fr. sur la quelle somme il sera remis 2,50 francs au citoyen Getti [...]. »

« 369<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 thermidor an 8 [27 juillet 1800]

Dépenses extraordinaires :

À payer : [...]

Lange, sculpteur, restauration des marbre antiques, par jour 10 ; par mois 270 Frs. [...]

Pour le décaissement, le transport et le placement sur piédestaux de toutes les statues antiques, prix arrêté à 100 Fr. par statue, maintenant placées en majeure partie : les deux tiers non acquittés acompte à donner. [...] »

« 370<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 thermidor an 8 [...] »

Le conseil, sur la proposition de plusieurs membres, arrête qu'on fera graver derrière la plaque destinée à être placée dans la plinthe de la statue d'Apollon, cette seconde inscription.

Bonaparte, I<sup>er</sup> Consul

Cambacérès, II<sup>e</sup> Consul

Lebrun, III<sup>e</sup> Consul

Lucien Bonaparte Ministre de l'Intérieur

Et en forme de cachet ces mots : Musée Central des arts »

« 372<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 thermidor an 8 [...] »

---

<sup>174</sup> Versailles, n° inv. MV 6280 ; MR 121 Ma 1112.

Le citoyen Mariano ayant réclamé une somme de 45 Fr. qu'il doit à un de ses amis qui l'a logé chez lui l'espace de trois mois, et le conseil s'étant engagé à payer cette légère dépense, le Conseil autorise l'administrateur adjoint à l'acquitter. [...]

Sur la proposition de l'administration, le conseil arrête que la statue de Minerve qui est au bas de l'escalier, sera placée dans la Salle des philosophes et qu'avant de la mettre en place, on encastlera la plinthe dans un morceau de marbre pour lui donner plus de solidité. [...] »

« 374<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 thermidor an 8 [...] »

Plusieurs membres ayant remarqué que la plinthe en pierre dans laquelle la plinthe antique de la Diane a été encastree pour lui donner plus de solidité n'est point coupée dans la direction du mouvement de cette figure. Le conseil arrête qu'elle sera rendue ovale ainsi que l'est la plinthe antique. Sur la proposition des mêmes membres, ils arrêtent que la base même sera mise en hernie. [...] »

« 378<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 fructidor an 8 [...] »

Un membre prévient le Conseil que quelques pièces de marbre noir avec lesquels on a restauré la figure antique de basalte déposée dans le jardin du musée, se détachent et peuvent se perdre ; il demande, et le Conseil arrête qu'elles seront recueillies et rentrées dans l'atelier de restauration pour être remplacées lorsqu'on réparera cette figure<sup>175</sup>. »

« 383<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 fructidor an 8 [...] »

Sur la proposition de l'administration, le Conseil arrête qu'on s'occupera sans délai de la réparation des figures exposées dans la Salle des Héros Grecs, et qu'on placera à la statue du Laocoon le bras en plâtre moulé sur celui que Girardon fit au groupe que possède l'école Nationale de peinture et sculpture, placé dans la salle dite du Laocoon. »

« 384<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 fructidor an 8 [...] »

Selon les membres du conseil du musée, quelques statues grecques antiques conquises par l'armée du Rhin et déposées à Paris sont de mauvaise qualité.

---

<sup>175</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR12 Ma3621 ; n° 1470 inv. de 1810.

« 385<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 vendémiaire an 9 [...] »

Les salles des Romains, des Philosophes et des Saisons sont décorées dans les tons de gris et rose.

« 386<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 vendémiaire an 9 [...] »

Les citoyens Visconti et Dufourny écrivent de Tours le 1<sup>er</sup> vendémiaire qu'ils y sont arrivés le 5<sup>e</sup> jour complémentaire au soir, qu'ils ne comptent partir pour Richelieu que le 3 vendémiaire, et que d'après les renseignements qu'ils ont pu se procurer jusqu'à ce moment, ils espéraient y faire une bonne récolte, aucun objet antique n'ayant été distrait par le Musée de Tours, ainsi qu'on avait lieu de le craindre.

A leur retour de Richelieu, et aussitôt qu'ils auront un résultat, ils préviennent qu'ils en feront part à l'administration. Ils annoncent de même que dans leurs moments de loisirs, ils s'occupent de la notice de la galerie des antiques afin qu'à leur arrivée, elle puisse être livrée à l'impression. [...] »

« 388<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 vendémiaire an 9 [...] »

Les citoyens Visconti et Dufourny préviennent l'administration [...] sur l'existence des antiques de Richelieu, et qu'à l'exception de quelques bustes transportés à Tours, et d'un petit nombre d'objets détruits par le vandalisme ; ils étaient presque certains de trouver des choses à peu près dans l'état où elles étaient au moment de la révolution. Ils annoncent qu'ils ont trouvé en place, soit dans les niches des façades extérieures, soit dans les pièces de l'intérieur 63 statues tant grandes que petites ; 64 bustes et quelques fragments. Qu'à la vérité plusieurs de ces objets sont très dégradés ou mal restaurés ; mais que cependant ils ont pu y choisir 20 statues et à peu près autant de bustes qui, soit pour l'art, soit pour l'Érudition leur ont paru dignes de figurer dans la collection du Musée, Les morceaux les plus capitaux des statues qui sont choisis sont :

- 1) Quatre Termes dont deux de Mercure et deux d'Hercule, avec leurs gaines antiques et de même bloc, article rare, et propre à orner convenablement le jardin du Musée.
- 2) Un Antinoüs sous la figure d'Aristée, dieu des agriculteurs. Statue unique et qui a le mérite d'être entièrement antique.
- 3) Une Vénus drapée ayant à ses côtés Cupidon, belle figure bien conservée et recommandable par le nom de Praxitèle qu'elle porte sur son socle en caractères grecs antiques ; quoi qu'il y ait lieu de croire qu'elle n'est qu'une copie antique de la Vénus drapé que Pline nous apprend avoir été faite par cet habile statuaire.

Parmi les bustes choisis les commissaires désignent particulièrement une belle Minerve, une tête de Rome, une autre de Mercure et plusieurs portraits intéressants.

Les citoyens Dufourny et Visconti annoncent qu'ils ont cru devoir marquer pour le Musée une vingtaine de fragments de statues de marbres grecs, propres à servir aux restaurations, et qu'avant de quitter Richelieu ils ont fait la prisée des divers articles de sculpture choisis pour le musée, qu'ils portent ensemble à la somme de 20 000 Fr. leur transport en sera facile, il n'y a que trois lieux affaires par terre et par un beau chemin, le reste se fera d'abord par la Vienne, puis la Loire, le canal de Briare et la Seine. [...] »

« 389<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 16 vendémiaire an 9 [...] »

« Le citoyen Lainé, père du jeune homme attaché comme apprenti à l'atelier de restauration des statues expose que, chargé de famille, il désire que l'administration vienne à son secours en fixant à son fils, soit par jour soit par mois, une petite somme qui puisse, du moins en partie, le dédommager des frais de nourriture et d'entretien.

Le Conseil après avoir entendu à ce sujet l'administrateur adjoint, arrête qu'il sera répondu au citoyen Lainé père que déjà l'administration a récompensé le zèle de son fils en lui accordant une indemnité de neuf francs par mois, mais que ce jeune homme n'étant pas encore en état de rendre des services marquants à l'établissement, il ne peut venir à son aide en ce moment en lui allouant un traitement quelconque. [...] »

« 390<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 vendémiaire an 9 [...] »

Le chef du bureau des Beaux-Arts adresse à l'administration une réclamation faite auprès du Ministre de l'Intérieur par le citoyen Laborde Méréville pour quelques objets d'art enlevés de chez lui [...] ces objets constituant :

Deux fûts de colonnes de porphyre rouge.

Un buste de Sénèque en bronze.

Une Isis, ou grande figure égyptienne en granit gris.<sup>176</sup>

Un groupe de deux figures égyptiennes en granite rose. [...] »

Rapport sur les antiquités du château de Richelieu, fait au Ministre de l'Intérieur par les citoyens Visconti et Dufourny commissaires du gouvernement. [...] État des statues et bustes antiques du château de Richelieu choisis pour le Musée Central des Arts, par les citoyens Visconti et Dufourny, commissaires du gouvernement avec leur estimation et prise. [...]

Groupe représentant Vénus drapée ayant à ses côtés Cupidon debout sur la tête duquel elle appuie sa main gauche, le tout d'une belle conservation à l'exception de la main droite qui est restaurée [...].

Antinoüs statue unique en ce qu'elle représente ce jeune favori d'Adrien sous la figure et avec l'emblème d'Aristée [...]

Jeune homme, à longue chevelure, telle que la porte d'ordinaire Apollon ou Adonis. Les ailes qu'on voit à la tête ont été ajoutées lors de la restauration pour en faire un Mercure. La tête et le torse, qui est antique jusqu'au-dessous des genoux sont un bon style, et bien conservés [...]<sup>177</sup>

Groupe en marbre de Paros représentant Vénus et l'amour [...]

Hercule debout appuyé sur sa massue [...]

Deux statues votives : elles représentent deux matrones dont l'une a les bras élevés dans l'attitude de la prière<sup>178</sup>, et l'autre (qui est le pendant de la première) paraît offrir son fils qu'elle tient dans ses bras à la divinité dont ces statues ont dû décorer le temple. La singularité du sujet, et la parfaite intégrité de ces deux figures les rendent forts intéressantes.

---

<sup>176</sup> Cf. 434<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 ventôse an 9. Restitution ordonnée des deux figures égyptiennes et du buste en bronze. Ma 3621 Versailles et l'antique.

<sup>177</sup> Bonus Eventus.

<sup>178</sup> Plautille Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 2364 ?

Jeune Apollon nu (...) du tronc qui le soutient est sculpté un serpent<sup>179</sup>.

Statue à demie nue dans le costume d'Esculape [...]

Diane [...]

Statue de Matrone [...]

Statue nue très endommagée, la tête bien conservée et antique, il présente le rare portrait de Claudius Albinus César<sup>180</sup> qui, disputant l'empire en Septime Sévère fut défait dans les gaules et contraint à se donner la mort [...]

Deux grands termes d'Hercule [...]

Deux termes de Mercure [...]

Bacchus et son génie [...]

Esculape et Telesphore dieu dit convalescent, petit groupe de 2 pieds environs de proportion, il est de bon style et en marbre de Paros mais les têtes manquent.

Vertumne dieu des Vergers<sup>181</sup>, même proportion que les précédents, il porte des fruits dans le pont de sa draperie rompue en plusieurs morceaux. [...]

**Bustes :** [...]

22) Buste de Vénus, la tête antique pourra servir à compléter quelque statue de cette déesse. [...]

« 391<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 vendémiaire an 9 [...] »

Lecture par Visconti des notices des statues exposées dans la Salle des Saisons et des Philosophes et des Romains. Prochaine séance lecture prévue des notices des statues exposées dans la Salle des Héros Grecs, dans la Salle d'Apollon et des Muses. »

« 392<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 vendémiaire an 9 »

Placement des petites statues dans les salles d'Apollon, du Laocoon, des Romains, des Saisons.

« 393<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 vendémiaire an 9 »

Proposition est faite d'ouvrir des salles antiques pour le 18 brumaire.

« 397<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 vendémiaire an 9 [...] »

État des objets de sculpture non placés qui peuvent l'être, soit au Musée central des Arts, soit au Musée des Monuments français, soit dans les Maisons nationales ou qui peuvent rester dans le département. Cet état demandé par le Ministre de l'Intérieur la 4 Brumaire an 9 a été dressé par l'Administration du Musée Central des Arts et celui des Monuments Français. On a point fait mention dans cet état des statues, bustes, fragments antiques qui sont au Musée Central et des Monuments. Ces figures étant spécialement désignées pour le Musée central. [...]

Tuileries : atelier du Citoyen [François] Masson

Le torse d'une Muse

Un torse d'une statue d'Isis : venant de Fontainebleau

<sup>179</sup> Paris, musée du Louvre, *Apollon Pythien*, n° inv. MR85 ; n°26 inv. de 1810. En dépôt au musée de Tours.

<sup>180</sup> Non localisé, n°417 inv. de 1810.

<sup>181</sup> Paris, musée du Louvre, *Vertumne*, n° inv. MR85 ; n°322 inv. de 1810. En dépôt au musée de Tours.



Un torse d'une statue de Minerve : idem  
Un torse de Diane : idem une muse assise dite Agrippine  
Plusieurs bustes antiques : on n'en sait pas le nombre  
[...]

À Fontainebleau

Plusieurs belles statues antiques

Plusieurs bustes antiques : ces divers objets sont exposés à la dégradation. [...]

« 405<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 1<sup>er</sup> frimaire an 9 [...] »

Le Conseil [...] arrête,

1<sup>o</sup> Tous les membres du Conseil, soit peintre, soit sculpteur et architecte, surveilleront comme par le passé les restaurations de peinture et de sculpture, ils veilleront aux placements et expositions convenables des objets d'art.

2<sup>o</sup> Comme il est nécessaire qu'un des membres du Conseil soit plus spécialement chargé de ce soin sous la direction de ses collègues, il sera nommé un commissaire annuel du Conseil, lequel aura un adjoint.

3<sup>o</sup> Ces deux commissaires pourront être changés s'ils ne se conforment pas aux dispositions arrêtées par le Conseil. En conséquence de cet arrêté, le Conseil procède par scrutin à la nomination de ce commissaire et de son adjoint. Sur dix votants, le Citoyen Dufourny obtient 9 voix, et le Citoyen Jollain, 7 [...].

Le conseil invite le citoyen Visconti à suivre de concert avec les sculpteurs les restaurations des marbres antiques, ses connaissances en antiquités étant indispensablement nécessaires pour indiquer les attributs que ces marbres fracturés pouvaient avoir avant leur rupture et ce qu'on peut leur donner sans commettre d'anachronisme. »

« 406<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 frimaire an 9 [...] »

État de la caisse au premier frimaire an 9 [...]

Dépenses :

Deux mémoires de Fosse, menues dépenses comprenant les fournitures de l'atelier de restauration de marbre : 269,65 francs. [...]

À Lange, en deux fois : 286 Frs [...]

À Mariano et son apprenti : 51 Fr. [...]

Un membre propose qu'il soit donné des ordres au citoyen Talamano marbrier, pour qu'il répare les six derniers cippes en marbre blanc cannelés qui sont encore dans le jardin, ces cippes pouvant être utilisés pour le support des bustes qui seront placés dans la Salle des Empereurs. [...] »

« 407<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 frimaire an 9 [16 décembre 1800] »

Sur la proposition d'un membre, le conseil arrête qu'on s'occupera de la réparation de la statue de Néron<sup>182</sup> destinée à être placée dans la Salle des Empereurs. À cet effet elle sera transportée par le citoyen Pellagot dans l'atelier des restaurations.

Le Conseil sur la proposition de l'administrateur invite les citoyens Moitte et Pajou à aller examiner dans l'atelier de restauration, les objets acquis pour leur usage, et vérifier s'ils sont tous employés avec économie. [...]

---

<sup>182</sup> De Grimod d'Orsay. Paris, musée du Louvre, n° inv. MR306 ; n°238 inv. de 1810.

Le citoyen Legrand, architecte à son retour d'Italie où il avait rempli une mission, qu'il avait marqué à Turin deux figures égyptienne de 2 mètres de proportion<sup>183</sup> pour le Musée Central mais que la difficulté de transport l'avait empêché de les envoyer à Paris ; un membre propose et le conseil arrête qu'il sera écrit au Ministre de l'Intérieur pour l'inviter d'écrire au général Jourdan d'ordonner le transport de ces 2 figures, les passages étant actuellement surs, et les craintes qui avaient pu les faire suspendre étant disparues. [...] »

« 408<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 frimaire an 9 [...] »

Le Ministre de l'Intérieur prévient l'administrateur que les demoiselles Richelieu lui ont adressé quelques observations sur l'enlèvement des statues du château dont elles sont copropriétaires avec la Nation, et qui sont destinées pour le Musée Central.

Son intention étant que ces statues soient comprises dans la part du mobilier de cette succession dont le gouvernement a le droit de disposer ; il invite l'administrateur à vouloir bien entendre à ce sujet le citoyen Delamarre, fondé de pouvoir des demoiselles Richelieu, sa demeure est rue Montmartre n°30.

Le conseil invite l'administrateur à écrire à ce citoyen, et à écouter les observations sur les statues marquées par les citoyens Visconti et Dufourny à Richelieu<sup>184</sup>. [...] »

« 409<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 frimaire an 9 [...] »

Le citoyen Lainé, père du jeune homme donné comme apprenti au citoyen Mariano, demande impérativement à l'administration qu'il soit fixé à son fils soit par jour, soit par mois, une somme qui puisse le dédommager des frais de nourriture et d'entretien.

Le conseil ayant [...] déjà accordé à titre de gratifications et d'encouragement la somme de 9 francs par décade, ajourne de nouveau la demande du citoyen Lainé père. [...]

Le citoyen Moitte expose que pendant son séjour à Marseille, il fit faire à Mariano, avec un des morceaux bruts d'albâtre d'Orient que Choiseul-Gouffier avait recueilli en Égypte, un vase dont il donne le dessin<sup>185</sup>. La parfaite exécution de ce vase que l'administration possède, l'engage à proposer au conseil que Mariano soit chargé de faire le pendant de ce vase qui pourrait par suite être placé sur une table dans la grande galerie, avec un des blocs d'albâtre pareil à celui déjà utilisé. Il ferait ce travail le soir chez lui, ne pouvant s'occuper les soirées à l'atelier des restaurations, et si l'administration était satisfaite du soin qu'il aurait apporté à cette opération ; il pense qu'on pourrait lui accorder une indemnité. Le conseil adopte la proposition qui lui est faite par le citoyen Moitte [...].

---

<sup>183</sup> Il s'agit vraisemblablement des figures d'*Isis* et *Osiris* arrivées en 1802, n°1465 et 1476 de l'inv. Napoléon, pp. 706 et 711 de l'édition 2004. La première une *Isis à tête de lionne* hauteur 1,92 m. La seconde *Osiris figure debout* hauteur 2,35 m. La figure d'*Isis* est retournée à Turin après 1815. La figure d'*Osiris* n'est pas localisée aujourd'hui. *Osiris* devait être restauré avant son arrivée en France. La notice de l'inventaire précise hauteur de « 2, 35m et cm proportion de la figure restaurée dans l'état actuel 1,67 m et cm. » Peut-être que cette statue d'*Osiris* était dans l'atelier des restaurations lors de la rédaction de l'inventaire ?

<sup>184</sup> Sur les tableaux venant de musée de Toulouse.

<sup>185</sup> Deux vases seront faits.

Comme l'atelier de restauration a besoin encore de plusieurs outils indispensables, le conseil invite les citoyens Moitte et Pajou à en dresser un état, afin qu'on puisse de suite les commander ou les acquérir.

Un membre pense que la statue d'Apollon serait plus uniformément éclairée, si l'on bouchait à la croisée qui l'éclaire deux carreaux de plus. Il croit que cette privation d'un jour trop horizontal détruirait les luisants du poli du marbre de cette statue. Le Conseil arrête qu'il sera fait un essai. [...] »

« 410<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 frimaire an 9 [...] »

Note de Visconti et Dufourny sur les sculptures antiques et modernes conservées à Florence qui complèteraient au mieux la collection du Musée.

« 413<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 frimaire an 9 [...] »

Le citoyen Dufourny prévient le conseil que les restaurateurs de l'atelier des marbres ne peuvent s'occuper activement de la réparation de la figure de Néron qui doit être exposée dans la Salle des Empereurs parce qu'il leur faut pour placer cette figure sur ses pieds une plinthe en marbre.

Les citoyens Moitte et Pajou ont déjà indiqué pour être employé à cet usage un bloc de marbre statuaire qui serait propre, mais il est nécessaire qu'un marbrier enlève d'un trait de scie la partie qui devra être utilisée à cette plinthe. Il propose en conséquence, et le Conseil arrête que le citoyen Talamona sera invité à faire scier la partie du bloc qui lui sera indiquée.

Les citoyens Visconti et Pajou, ont d'après l'arrêté du Conseil, examiné le buste d'un athlète<sup>186</sup>, indiqué dans l'envoi de Vérone sous le nom de Caracalla, pour déterminer la réparation à lui faire, ils proposent, et le Conseil arrête qu'on ajoutera à ce buste les épaules qui ont été séparées, que l'on y ajoutera le manteau indiqué dans le bas du buste connu sous le nom de Palinus. »

« 415<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 nivôse an 9 [...] »

Balthazar Georges Sage (Paris 1740-1824) écrit au Conseil du Muséum au sujet de quelques marbres qualifiés dans les notices de pentélique. Visconti doit le rencontrer au Muséum d'histoire naturelle.

« 417<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 nivôse an 9 [...] »

Le conseil du musée rappelle des demandes faites pour barrer l'accès « aux caves et souterrains qui sont sous les Salles de l'Apollon et des Muses » utilisés par des marchands de vin. Les membres du conseil rappellent « l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise » et redoutent qu'une pareille explosion puisse se produire sous les salles du musée.

« 418<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 nivôse an 9 [...] »

Arrivée de tableaux venant de Toulouse.

Sur des statues antiques trouvées à Apt et envoyées à Versailles en 1728.

« 420<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 nivôse an 9 [...] »

Sur la médiocre qualité des tableaux envoyés de Toulouse.

---

<sup>186</sup> Très certainement Paris, musée du Louvre, n° inv. MR414, n° 462 inv. de 1810.

« 422<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 nivôse an 9 [...] »

Le citoyen Moitte expose au conseil l'embarras ou le citoyen Mariano se trouve. Les nouvelles qu'il a reçu de sa femme et de ses enfants restés à Rome lui dépeignent sa malheureuse famille livrée à la plus extrême misère, et n'ayant plus même les ressources que la considération de quelques amis pouvait lui procurer. Il annonce que cet homme sera obligé de retourner à Rome si l'on ne vient à son aide pour lui faciliter les moyens de faire venir sa femme et ses enfants à Paris. Le même membre ajoute qu'il fut accordé à Mariano par le Ministre François de Neufchâteau une somme de 1200 Fr. pour cet objet, mais qu'il ne l'a pas encore touchée. Bien que la lettre qui lui annonçait cette décision du Ministre soit du 10 brumaire an 7.

Le conseil se rendant à cette proposition arrête qu'on exposera au Ministre les services rendus jusqu'à cette heure par cet employé, ce qu'il peut rendre encore, et la perte que le Musée des antiques éprouverait si c'est homme intéressant dans son genre de talent était obligé de retourner en Italie. [...]

Le citoyen Dufourny prévient le Conseil que le citoyen Raymond demande pour être employé au compartiment du palier de l'Apollon [socle] quelques morceaux de rouge antique qui sont [...] à un piédestal en ruine provenant de l'émigré d'Orsay, ces morceaux ne pouvant être convenablement utilisés qu'à cet usage, le Conseil, sur la proposition, arrête qu'ils seront remis au citoyen Raymond. [...]

« 423<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 pluviôse an 9 [23 janvier 1801] »

Le citoyen Mariano sculpteurs marbrier, demande à l'administration pour l'usage de l'atelier de marbre, et principalement pour le travail à faire à la statue de Néron :

Une corde de 80 pieds de long et de la grosseur d'un pouce.

Une autre corde de 60 pieds et de 9 à 10 lignes de grosseur.

Une poulie de 4 pouces de dimension sur 1 pouce 6 lignes de grosseur.

Et 40 livres pesant de cuivre pour goujon et agrafes.

Le Conseil arrête qu'on verra dans les magasins, si quelques-uns des cordages venus avec les monuments de l'Italie ne pourraient point servir à cet usage, avant de faire l'acquisition de ceux demandés.

L'administrateur met sous les yeux du Conseil, un mémoire du citoyen Talamona marbrier pour le sillage de la plinthe destinée à la statue de Néron, et du socle du Torse du Belvédère<sup>187</sup>, montant en demande à 86,46 Fr.

Comme ce ne sont que des journées d'ouvriers, le citoyen Talamona demande qu'on lui acquitte ce léger mémoire. [...]

Dépenses pendant le mois de nivôse :

A Talamano, à valoir 300

A Lange, à valoir 150 [...]

« 424<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 pluviôse an 9 [...] »

Hier et aujourd'hui on s'est occupé de l'ouverture des caisses arrivées de Lyon. Toutes ont souffert jusqu'à ce moment, des objets de sculpture brisés et fracturés,

---

<sup>187</sup> 431<sup>e</sup> séance du 28 pluviôse an 9, demande est faite de mouler le Torse du Belvédère qui n'est pas encore placé.

accident provenant du peu de soins apportés dans l'encaissement. [Marbres Albani, voir « neveu du pape »]

Le conseil arrête qu'il sera dressé un état descriptif de ces différents dommages (...). Au nombre des bustes arrivés, se trouve celui du Cardinal Albani par Paul Cavaceppi<sup>188</sup>. Un membre propose qu'il soit réuni à la Bibliothèque des 4 nations qui possède déjà celui de Winckelmann dont il fut le mécène. [...] »

« 427<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 pluviôse an 9 [...] »

Les citoyens Lange et Gasnier demandent des acomptes sur leur mémoire. Le conseiller autorise l'administrateur à leur en délivrer. »

« 432<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 ventôse an 9 [...] »

Le premier ventôse, le Ministre de l'Intérieur est venu visiter l'établissement du Musée, l'administrateur lui a exposé les besoins que le Musée éprouve de localité, et de secours d'argent, pour payer les salaires arriérés de ses restaurateurs. Le ministre après avoir examiné la chalcographie, le cabinet des dessins, de restauration, l'atelier du moulage, a reconnu la nécessité de procurer à l'établissement des localités pour lui faciliter la possibilité d'exposer des objets précieux enfouis dans les dépôts ; il a demandé qu'on lui remette un memento des divers objets qu'on lui avait soumis. [...]

Musée central des Arts, Memento des travaux les plus urgents à faire au Musée [...]

4<sup>o</sup> former une école de restauration des tableaux au Musée. [...]

Dépenses pendant le mois de nivôse :

[...] A Lange : 100 francs.

[...] À l'apprenti de Mariano 3 décades : 9 francs [...]

« 434<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 ventôse an 9 [...] »

La discussion continue sur l'école de restauration. Un membre propose que l'on étende aux restaurations en sculpture le projet qui jusqu'alors n'avait fait mention que des peintres restaurateurs et des rentoileurs de tableau. Cette proposition étant adoptée, le Conseil ajourne à sa prochaine séance les continuations de la discussion de ce projet d'école.

« 435<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 ventôse an 9 [...] »

Le conseil après discussion, arrête le projet à présenter au Ministre de l'Intérieur sur les écoles de restauration de peinture et de sculpture. Il est ainsi conçu :

Projet :

Art. 1<sup>er</sup>

Il sera établi au musée central des arts une école générale de restauration de tableaux et de sculpture antique. [...]

La restauration des marbres antiques sera divisée de même en deux sections ; dans la première on enseignera l'art du statuaire, de modeler, et ensuite de terminer les

---

<sup>188</sup> 449<sup>e</sup> séance du 5 floréal an 9 « Le Premier Consul est venu le 5 floréal au Musée examiner la Galerie des Antiques. L'administration lui ayant fait voir dans les Salles non terminées les bustes récemment arrivé de Rome, il a témoigné le désir que l'on renvoya à Rome un buste représentant le Cardinal Alexandre Albani exécuté par Paul Cavaceppi ».

parties de marbre ajustées à la figure mutilée. Dans la seconde, on enseignera le talent du marbrier relatif à la préparation et à l'attachement de la pièce.

Art. 2<sup>e</sup>

L'enseignements dans chacune de ces quatre sections de l'école sera faite par 1 maître attaché maintenant ou qui serait par la suite attaché aux travaux de restauration du Musée. Ces maîtres seront nommés par le Ministre sur la présentation que lui en fera l'administration.

Art. 3<sup>e</sup>

Les maîtres nommés pour l'enseignement présenteront chacun à l'administration des aspirants parmi lesquels elle en choisira, savoir, deux pour la première section ( l'art de nettoyer les peintures) et un seulement pour chacune des trois autres sections, ils seront dès lors admis et reconnus sous le titre d'Élèves de l'École de restauration du Musée Central des arts.

Art. 4<sup>e</sup>

Chaque élève des trois premières sections ci-dessus désignées, s'engagera à consacrer deux années consécutives à l'étude et aux travaux de restauration du Muséum dans la section où il sera placé ; l'élève de la 4<sup>e</sup> section seulement (le marbrier qui prépare et attache la pièce) s'engagera pour trois années consécutives.

Au moyen duquel engagement chaque élève (peintre) de la 1<sup>ère</sup> section, et chaque élève (sculpteur) de la 3<sup>e</sup> section recevra à la fin de la 1<sup>ère</sup> année, à titre de gratifications, la somme de 600 Frs. et pour la 2<sup>e</sup> année la somme de 900 Frs.

Chaque élève de la 2<sup>e</sup> section (l'enlevage et le rentoilage) recevra pour la 1<sup>ère</sup> année 300 Frs et la 2<sup>e</sup> 600 Frs.

Et chaque élève de la 4<sup>e</sup> section (le marbrier) recevra la 1<sup>ère</sup> année 200 Frs, le 2<sup>e</sup> 300 Frs et la 3<sup>e</sup> 400 Frs.

(...)

Art. 8 traitement de mettre les frais de l'école [...]

3<sup>e</sup> section le sculpteur enseignant ayant un élève la première année et dans la seconde, aura en y comprenant le prix de son travail auquel il consacrerait tout son temps : 4000 Frs fixe. S'il était payé pour son travail et sans enseigner 10 Fr. par jour, ce qui pour 328 jours d'œuvre par an formerait une somme de 3280 Fr. (...) Il sera logé au Muséum.

4<sup>e</sup> section : le maître marbrier ayant un élève pendant les deux premières années, et deux élèves la troisième aura en y comprenant le prix de son travail, un traitement annuel fixe, de la somme de 3000 Fr. Il a un traitement de 2000 Fr. porté sur l'état du Musée ainsi l'augmentation annuelle serait de 1000 Fr. Il est logé.

On évalue les frais de l'atelier et des deux sections de l'école de restauration des marbres antiques consistant en cuivre, et diverses matières qu'exigent les mastics à 120 Fr. par mois : 1440

Pour le maîtres par an et frais : 6160 Fr.

Pour les élèves, première année : 2300 Fr.

Total 8460 Fr.

La seconde année les élèves coûteront 5000 Fr.

Et les maîtres toujours 6160 Fr. Ainsi l'école coûtera 14 160 Fr.

Art. 9<sup>e</sup>

Les travaux de restauration, dans les premières et deuxième sections, seront payés séparément à chacun des maîtres et aux deux autres restaurateurs non enseignants qui continueront leurs travaux au Musée, suivant le mode convenu et usité entre eux et l'administration.

Art. 10

Le Ministre adoptant les bases ci-dessus proposées pour l'établissement de l'École Générale de restauration au Muséum, l'administration lui présentera pour l'enseignement dans l'ordre ou les quatre sections se trouvent indiquées ;

1<sup>ere</sup> section le citoyen Roeser

2<sup>e</sup> section le citoyen Hacquin

3<sup>e</sup> section le citoyen Lange

4<sup>e</sup> section le citoyen Mariano italien.

Tous les quatre attachés maintenant aux diverses restaurations du Muséum. [...]

Récapitulation : [...]

De Mariano 1000

De Lange 4000

Total 28860 Frs. »

« 436<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 ventôse an 9 [...]

État des peintures et sculptures à exécuter dans les voûtes de la Galerie des Antiques du Musée Central des arts avec leur sujet, leur prix, et leur distribution entre les artistes désignés par le Ministre. »

« 437<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 ventôse an 9 [...]

Un membre prévient le Conseil qu'il est informé que le 1<sup>er</sup> germinal il sera mis en vente à Boulogne-sur-Mer des blocs de marbre statuaire, capturés sur un vaisseau anglais par un corsaire français. »

« 438<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 ventôse an 9 [...]

Le restaurateur des Statues sera toujours dirigé par des sculpteurs nommés et présents dans le conseil d'administration, ces artistes jugeront de la position favorable que l'architecte doit donner au placement des statues pour être bien éclairées mais il (le Ministre) annonce qu'il a voulu qu'il appartînt seul à l'architecte de les placer et faire sceller sur les piédestaux qui les porteront. Il conduira toutes les espèces d'ouvriers occupés à ces travaux, fera tous les dessins concernant l'architecture, décoration, distribution des salles, tous les ouvrages en marbrerie du Musée seront aussi conduits par les soins de l'administration qui lui communiquera les besoins de l'établissement, il soumettra les plans et devis des travaux à faire lorsqu'ils seront approuvés, il sera chargé de leur exécution. [...]

« 440<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 ventôse an 9 [...]

Le Ministre de l'Intérieur, prévient l'administration qu'il a reçu la lettre par laquelle elle l'invite à faire acheter les blocs de marbre blanc qui doivent être vendus à Boulogne-sur-Mer. Il prévient qu'il a chargé le sous-préfet de cette commune d'en faire l'acquisition pour le Gouvernement [...]. Le conseil arrête qu'il sera écrit à ce citoyen pour le prévenir que le marbre blanc statuaire valait avant la révolution 24 Fr. le pied

cube, que depuis, la difficulté de s'en procurer l'a considérablement augmenté et que si chaque pied cube passait l'ancien prix et montait jusqu'à 36 Fr. et même 40 Fr., il serait encore instant d'en faire l'acquisition, ce marbre manquant totalement.

Quant à la qualité, ce citoyen sera invité à faire examiner si les blocs sont sains, c'est-à-dire s'il n'y a point de veines ou fils, il sera de même expressément invité à ne pas laisser échapper ce qui serait d'une grande dimension, et généralement tout ce qui ne passerait pas les prix indiqués [...]. »

« 440<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 germinal an 9 [...]

Demande de 6000 Fr. pour les frais de restauration durant les premiers mois de l'an 9.

« 442<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 germinal an 9 [...]

Les membres du Conseil chargés de la surveillance de l'atelier des restaurations des marbres antiques exposent les inconvénients qui peuvent résulter de la possibilité de s'introduire dans cet atelier, surtout dans ce moment où la figure de Diane est en restauration. Le Conseil sur leur proposition arrête que l'accès de cet atelier sera interdit à toute personne étrangère à l'administration, et que lorsque les citoyens Lange et Mariano quitteront leur travail, la clé dudit atelier sera journellement déposée au bureau de l'administration. »

Une demande du ministre de l'intérieur de faire déplacer à la Malmaison « dix statues ou grands vases » dont certaines venant du château de Ménard pour la décoration des jardins.

« Le citoyen Raymond ayant demandé qu'on arasât la plinthe moderne de la statue de l'Apollon au niveau de la corniche du piédestal, et cette opération n'étant en rien préjudiciable à la statue, le conseil arrête que Mariano sera chargé de faire ce travail. [...]

À l'égard de 6000 Fr. donnés par le Ministre de l'Intérieur pour être appliqués aux dépenses de l'an 9, ils seront distribués ainsi : [...]

À Lange pendant le premier trimestre de l'an 9 : 600 [...]

À Talamona, marbrier, à valoir sur ce qui lui reste dû de son mémoire du 1<sup>er</sup> trimestre an 9 : 1000 »

« 443<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 germinal an 9 [...]

Les citoyens Moitte et Pajou préviennent le Conseil qu'il est nécessaire de faire scier une plinthe en marbre pour la Diane chasseresse qui est en restauration. Ils proposent que l'administration pour éviter la présentation d'un mémoire d'entrepreneur marbrier pour un objet de si peu de conséquences, prennent un compagnon marbrier à qui Mariano indiquera le trait de scie à donner et qu'il dirigera. Le Conseil adopte cette proposition.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer [...] informe que parmi les blocs de marbre qui vont être vendus à Boulogne, il s'en trouve [...] deux de marbre blanc de première qualité [...] il espère avoir les blocs de marbre blanc première qualité à 24 Fr. le pied cube, si toutefois il n'y a point concurrence anglaise, si on permet la réexportation de ce marbre, ce qu'il craint ; réexportation que le Ministre, ajoute-t-il, pourrait empêcher à cet égard, il invite l'administration à soumettre au Ministre de



l'Intérieur ces craintes à ce sujet, il annonce de plus que la vente de ces marbres ne pourra avoir lieu que vers le 10 floréal, la capture n'étant pas encore jugée à Paris. [...] »

« 445<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 germinal an 9 [...] »

Le Ministre de l'Intérieur 600 Fr. accorde à Mariano sur les 1200 Fr. promis lors de son arrivée à Paris.

« Il a applaudi à la proposition d'envoyer un artiste en Italie pour examiner si les caisses contenant des monuments des arts que sa majesté le Roi des deux Sicile s'est engagé à restituer à la République, sont encaissés avec plus de solidité que ceux du neveu du Pape, et de la Villa Albani arrivés au musée le 3 pluviôse dernier. [...] Le Ministre a approuvé la proposition qui lui a été faite de charger de cette mission le citoyen Dufourny, membre de l'administration<sup>189</sup>. »

« 447<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 germinal an 9 [...] »

« 7100 Fr. formant la moitié des 14 200 Fr. demandés par le citoyen Pellagot pour effectuer » le transport des tableaux et sculptures depuis Richelieu, Tours, Ménard et Orléans jusqu'à Paris.

« Le Ministre prévient l'Administration que, conformément à son vœu, il a autorisé les citoyens Percier et Fontaine architectes du Palais Consulaire, à lui remettre les torses et fragments antiques qui se trouvent dans l'atelier des marbres de ce palais et qu'ils croient ne pouvoir utiliser pour sa décoration.<sup>190</sup>

Ces objets étant déjà apportés, le Conseil invite le citoyen Visconti à les examiner et à en faire la description pour être jointe aux inventaires des tableaux et marbres réunis au Musée. [...] »

« 449<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 floréal an 9 [...] »

Le citoyen Regnault prévient le conseiller que s'étant présenté à l'atelier de la restauration des marbres antiques, il a cru apercevoir dans les propos que lui a tenu Mariano, attaché à ces travaux, un chagrin profond, fruit de l'absence que cet homme éprouve depuis 3 ans de sa femme et de ses enfants. Il appelle toute la sollicitude du Conseil sur cet homme utile que le désespoir peut engager à retourner dans sa patrie. Il propose que l'administration, si elle en a la possibilité saisisse l'instant où le citoyen Dufourny va aller en Italie pour lui avancer la somme de 1000 Fr. qui doit être ordonnée par le Ministre au profit de Mariano, afin que, rendu à Rome il puisse arranger les affaires de cette femme, et la faire partir avec ses enfants pour la France. »

« 450<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 floréal an 9 [...] »

L'administrateur prévient le Conseil que conformément à ses arrêtés, on a pris un scieur de marbre pour faire quelques sciages que les restaurateurs des marbres ont demandé. Cet ouvrier n'étant pas encore à la fin de son ouvrage, et ayant demandé qu'on lui délivrera un acompte à valoir sur son travail, l'administrateur, après avoir consulté le citoyen Lange à ce sujet, pense qu'on peut lui avancer la somme de 48 Fr. à valoir. Le conseil l'autorise à délivrer cette somme. [...] »

---

<sup>189</sup> La première proposition était de missionner Suvée, Directeur de l'Académie de France à Rome.

<sup>190</sup> S'agit-il des fragments cités dans l'atelier de Masson ?

« 453<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 floréal an 9 [...] »

Demande de Lange d'un acompte sur ses travaux.

Désignation des sculpteurs qui réalisent des bas-reliefs dans les salles d'exposition. Le prix des bas-reliefs varie de 3000 Fr. à 1000 Fr. Rolland 3000 frs ; Gois, Espercieux, Bridan, Blaise 1500 Fr. pour un bas-relief de fleuve ; Chaudet, Lorta et Lange sont payé 1000 Fr. par bas-relief.

« 469<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 messidor an 9 [...] »

Mariano sera invité à écrire à un jeune marbrier italien qui a travaillé avec lui dans les ateliers de Rome, et qu'on dit fort adroit, pour lui demander le prix qu'il désirerait avoir pour travailler à la journée au musée. [...] »

« 470<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 messidor an 9 [...] »

Sur les problèmes de règlement des salaires des restaurateurs.

« La distribution de 3600 Fr. destinée à acquitter les dépenses du mois de germinal entre les 5 restaurateurs de tableaux et statues antiques, laquelle somme, avec un léger appoint pris sur les économies de l'administration a soldé tout ce qui était dû aux 5 restaurateurs pour le troisième trimestre de la présente année. [...] »

« 471<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 messidor an 9 [...] »

Le Ministre de l'Intérieur adresse ampliation d'un arrêté qu'il vient de prendre relativement à la restauration du groupe du Laocoon. Il invite l'administration à la publier et à faire mouler sans délai le torse de la principale figure de ce monument et à en procurer au prix le plus modéré des épreuves en plâtre aux statuaires qui seront dans l'intention de concourir.

Cet arrêté est ainsi conçu :

Arrêté du Ministère de l'Intérieur du 14 Messidor an 9,

Le Ministre de l'Intérieur arrête qu'il sera ouvert un concours pour la restauration du groupe du Laocoon.

En conséquence, il invite les statuaires à présenter un modèle des bras qu'ils croiront convenir aux mouvements et à l'expression de ces trois figures.

Les modèles seront soumis à l'examen d'une commission formée, un tiers par l'Institut National, un tiers par les concurrents, et l'autre tiers par le Ministre de l'Intérieur.

Le prix ne sera adjugé qu'au temps que le modèle présenté sera trouvé digne du groupe du Laocoon.

L'artiste qui obtiendra le prix sera chargé de l'exécution en marbre, il recevra pour ce travail une somme de 10 000 Fr. Le marbre sera fourni par le gouvernement.

Les deux artistes dont les modèles seront reconnus par la commission les plus dignes d'être couronnés, après celui qui aura obtenu le premier prix, recevront, à titre d'encouragement, l'un une somme de 2000 Fr., et l'autre une somme de 1200 Fr.

Tous les statuaires sans exception peuvent concourir.

L'administration du Musée fournira au plus bas prix, aux statuaires connus qui voudront concourir, les épreuves en plâtre du torse du Laocoon.

Les modèles devant être remis à l'administration du Musée Central, le 1<sup>er</sup> vendémiaire de l'An 12.

Ils seront exposés au public pendant ce mois, et le jugement de la commission sera prononcé dans le courant de brumaire suivant.

A Paris, le 14 Messidor an 9, le Ministre de l'Intérieur, Chaptal.

Le conseil décide que cet arrêté sera imprimé et qu'il sera donné des ordres pour le moulage du groupe du Laocoon. [...] »

« 471<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 messidor an 9 [...] »

L'administrateur prévient le Conseil que le citoyen Pellagot est arrivé le 26 au Port Saint-Nicolas avec les tableaux, statues, bustes et fragments antiques recueillis à Richelieu, Tours et Ménard, et que déjà les tableaux sont décaissés et portés au fond de la Grande Galerie. Il demande, et le Conseil arrête qu'il sera écrit au citoyen Lebrun, commissaire expert près les Musées pour l'inviter à en venir faire l'inventaire de concert avec l'administration. [...]»

« 474<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 thermidor an 9 [...] »

A Lange, restaurateur des statues antiques, mémoire réglé : 810 [...] »

« 475<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 thermidor an 9 [...] »

L'administrateur prévient le Conseil que plusieurs sculpteurs qui désirent concourir pour la restauration du groupe du Laocoon se sont présentés, et ont demandé quand on pourrait leur délivrer le plâtre des trois figures qui le composent afin de s'en occuper. Le conseil arrête qu'il soit donné des ordres aux citoyens pour que ce groupe soit moulé. On prévientra les artistes statuaires de l'époque où ce plâtre pourra leur être délivré. [...] »

« 477<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 thermidor an 9 [...] »

Le Ministre de l'Intérieur annonce qu'il a reçu la lettre par laquelle, elle certifie que divers objets d'art choisis à Richelieu, Ménard et Tours sont arrivés à Paris dans le meilleur état possible. Qu'en conséquence, il arrête que les 7100 Frs qui restent dus au Citoyen Pellagot sur les 14200 (...) seront acquittés. [...] »

Grégoire annonce au Conseil que deux bateaux contenant « les objets d'art et de science recueillis en Italie et remisés à Antibes et Marseille depuis 2 ans » arriveront le lendemain au port Saint-Nicolas. Ce convoi contient entre autres objets de sciences naturelles et archives de Venise, « 200 planches gravées du Musée d'Herculanum ».

« 478<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 15 thermidor an 9 [...] »

Administration du Musée Central des Arts.

Liquidation des dépenses non acquittées de cet établissement pendant l'an 8, présentée au Ministre le 18 vendémiaire an 9 avec tous les mémoires au soutien, et réduite depuis par les comptes au paiement distribués par l'administration sur le produit de ses livrets pendant les 2 1<sup>ers</sup> trimestres de l'an 9.

Au 1<sup>er</sup> vendémiaire an 9, il était dû pour dépenses extraordinaires et ordinaires 27 525, 32 Frs. [...]

Il était dû au 1 <sup>er</sup> vendémiaire an 9 sur l'an 8	Il a été payé pendant les 2 1 <sup>er</sup> trimestres an 9
Art. 6 à Lange, sculpteur restaurateur des marbres antiques	Comptes du 1 <sup>er</sup> trimestre : 370
Mémoires réglés pendant l'an 8 déduits 1036	Comptes su 2 <sup>e</sup> trimestre : 486
A Déduire 806, solde : 230	Total : 806

« 479<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 thermidor an 9 [...] »

Il est arrivé aujourd'hui plusieurs caisses déclarées contenir les objets suivants[...]

2 caisses contenant 290 planches de cuivre du Musée d'Herculanum

2 caisses contenant une caryatide en plâtre.

4 caisses contenant des bas-reliefs en plâtre moulés à Athènes.

1 caisse contenant un petit bas-relief en marbre.

1 caisse contenant un grand bas-relief en marbre<sup>191</sup>.

3 blocs de marbre grec.

1 bloc de marbre cipolin.

1 morceau de granit gris

1 autel rond antique, en marbre grec. [...] »

« 480<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 thermidor an 9 [...] »

L'administrateur prévient le conseil que le compagnon marbrier romain qui était à Lyon, est arrivé, et que déjà il travaille à l'atelier de la restauration des marbres et le conseil arrête qu'il sera payé à 3,50 Fr. par journée à dater de celle de son entrée à l'atelier.

Le conseil, d'après l'arrêté du Ministre relatif à la restauration du groupe du Laocoon, ayant décidé qu'il serait donné des ordres au citoyen Getti pour qu'il s'occupât de suite du moulage de ce groupe ; un membre observe que peut-être, et vu l'exposition publique des 5 jours complémentaires, il sera nécessaire de retarder ce moulage jusqu'après cette époque, afin que le public puisse jouir de la vue de ce chef d'œuvre pendant ces 5 jours de fête nationale.

Le conseil adopte cette proposition. [...] »

« 481<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 thermidor an 9 »

Bouillon est employé à « réparer une tête du tableau du Carrache représentant une nativité de la Vierge (...) »

« 490<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 fructidor an 9 [...] »

Le sculpteur Comolli doit « exposer une statue colossale représentant Le Premier Consul, costumé en héros grec, donnant la paix à la France ».

<sup>191</sup> Plaque des Ergastines ?

« 491<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 thermidor an 9 [...] »

Le citoyen Mariano, demande qu'on lui confie le vase d'albâtre qu'il a fait à Marseille sous la direction du citoyen Moitte sculpteur pour terminer celui de même matière qu'il travaille en ce moment pour lui faire pendant. »

« 497<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 vendémiaire an 10 [...] »

Sur les antiquités Albani.

La femme de Mariano et ses enfants sont en route pour Paris.

« La seconde partie de la lettre du citoyen Dufourny consiste en différents renseignements qu'il demande, et dans l'annonce qu'il fait d'avoir acquis pour l'atelier de restauration des marbres 18 douzaines de rappes assorties qui lui ont coûté 45 écus, plus 180 livres de poix de Calabre qui, a raison de 10 bayoquis coûtent 18 écus lesquels au change courants font 340 Fr. »

« 498<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 vendémiaire an 10 [...] »

Au sujet du moulage du Laocoon, Getti s'adjoint des services d'un autre mouleur nommé Micheli.

« 503<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 5 brumaire an 10 [...] »

Le citoyen Moitte prévient le Conseil que la statue de la Diane qui est en ce moment en restauration sera présentée dans deux mois environ. Comme la salle destinée à la recevoir n'est pas encore terminée et qu'il est instant que cette belle figure soit vue des artistes et du public, il propose, et le Conseil arrête que sitôt qu'elle sera en état d'être exposée on la placera provisoirement dans la Salle des Saisons sur une selle tournante. [...] »

« 508<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 brumaire an 10 [...] »

Un membre prévient le Conseil qu'il est nécessaire de trouver un local sec et vaste pour y déposer le creux du groupe Laocoon qu'on moule en ce moment. Il expose le danger qu'il y aurait à le laisser dans l'atelier de restauration où il pleut journellement, ce qui le détruirait infailliblement.

Le citoyen Raymond offre, le Conseil accepte provisoirement une partie du local de l'Académie française. [...] »

Proposition du conseil de fêter annuellement l'arrivée de l'Apollon au musée.

« 510<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 brumaire an 10 [...] »

Un membre prévient le conseiller que le jeune marbrier italien Antonio, que l'administration a fait venir de Lyon va quitter l'atelier de restauration pour entrer chez le mosaïste Belloni. Cet ouvrier était très utile à l'établissement, très avisé à ses devoirs, et aidait d'une manière très intelligente Mariano pour poser les pièces aux statues à restaurer.

Le Conseil invite le citoyen Visconti à voir le citoyen Belloni et lui témoigner le mécontentement de l'administration. [...] »

« 511<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 frimaire an 10 [...] »

L'administrateur prévient le Conseil que le jeune apprenti nommé Laisné, que l'administration attachait il y a environ deux ans à l'atelier des marbres antiques, s'est présenté au bureau et lui a annoncé qu'il était mandé pour la conscription de cette année, il a montré l'ordre qu'il a reçu de se rendre à la municipalité du 1<sup>er</sup> arrondissement et a demandé à l'administration de s'intéresser en sa faveur pour lui faire obtenir une exemption de service militaire.

Le conseil considérant que ce jeune homme est utile à l'atelier des restaurations, qu'il a fait des progrès marqués depuis qu'il y est attaché et qu'il peut devenir nécessaire aux travaux qui s'y exécutent, arrête qu'il sera écrit au Ministre pour lui exposer ces diverses considérations, lui demander que ce jeune homme puisse, vu son intelligence, aider le marbrier Mariano dans son talent de poser les pièces aux statues à restaurer, talent peu commun à Paris [...]. »

« 513<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 frimaire an 10 [...] »

Dufourny informe le conseil du Musée que 120 caisses sont préparées et seront envoyées à Marseille « sans en excepter la Cérès et la Melpomène du Vatican, l'obélisque de la Villa Albanie et autres caisses de cette espèce que leur poids et leur valeur rendent très difficile à manier. »

« 514<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 frimaire an 10 [...] »

Le citoyen Raymond prévient le Conseil qu'il existe à Fontainebleau plusieurs statues antiques qui ont été encaissées pour être apportées à Paris, et qui sont en ce moment exposées aux dégâts que de jeunes gens peuvent y faire. Il demande qu'il soit écrit au Ministre pour l'inviter à faire venir ces antiquités au Musée Central.

Le Citoyen Moitte prévient que lorsqu'il fût à Fontainebleau, il vit les caisses qui contenaient ces figures, mais qu'il n'y fit pas très attention, il demande et le Conseil arrête qu'avant de solliciter auprès du Ministre le transport de ces statues ou fragments antiques à Paris, il sera écrit au Citoyen Moitte son frère professeur de dessin à l'École Centrale du département de la Seine et Marne séant à Fontainebleau pour lui demander de se renseigner sur le nombre et le mérite de ces antiquités. [...]

Le Citoyen Pajou prévient le Conseil qu'il s'est plusieurs fois présenté à l'atelier de la restauration des marbres antiques, et qu'il n'y a point trouvé l'activité qu'on est en droit d'attendre du peu d'artistes et ouvriers qui y sont attachés, il observe même qu'il a remarqué que les travaux s'y font si lentement qu'on ne peut en voir sortir de sitôt les figures qui sont en restauration. Il croit que cette inactivité vient de ce que personne ne commande dans cet atelier, et pense qu'il est nécessaire d'y nommer un chef qui ordonnera les travaux à faire. Après avoir pris les intentions de l'administration, ce chef rendrait compte du progrès ou des entraves que les travaux éprouveraient, et serait de plus chargé de veiller à la conservation des outils et emplois des matériaux dont la dépense suivant les comptes de chaque mois monte à une somme très considérable.

Cette proposition est unanimement adoptée. Le Conseil invite l'administration à rédiger un règlement pour cet atelier, lequel sera remis au chef nommé, afin qu'il puisse le faire mettre à exécution et lui-même s'y conformer. »

« 516<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 frimaire an 10 [...] »

L'administrateur fait lecture au conseil d'un projet de règlement pour l'ordre de travail à suivre dans l'atelier des restaurations. Le Conseil en approuve les bases, arrête qu'il en sera fait une seconde lecture à sa prochaine séance avec quelques changements proposés par un membre. »

« 517<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 frimaire an 10 [...]

L'administrateur donne une seconde lecture au Conseil du règlement pour l'ordre des travaux dans l'atelier des restaurations, le conseil l'approuve et en arrête l'insertion au présent Procès-Verbal.

Règlement pour la Direction des travaux, la police et les dépenses de l'atelier de restauration des marbres antiques.

L'administration s'est rendue en assemblée le 15 frimaire an 10, sur les observations qui lui ont été présentées par l'un de ses membres, a reconnu la nécessité de régularisation des travaux et les dépenses de l'atelier des marbres antiques en prescrivant aux personnes qui y sont employées l'ordre qui doit y régner, en conséquence arrête.

Art. 1<sup>er</sup>

Le Citoyen Lange est nommé chef d'atelier, et il sera reconnu comme tel par tous ceux qui y travaillent.

Art. 2<sup>e</sup>

Le chef d'atelier le dirige pour la partie de l'art, sur les avis des membres de l'administration chargée spécialement de la surveillance.

Quant à l'emploi du temps et des matériaux propres aux travaux de cet atelier, le chef en justifie et en rend compte à l'administration du Muséum.

Art. 3<sup>e</sup>

Dans l'atelier le chef détermine les différents ouvrages dont les autres doivent s'occuper afin de les faire correspondre avec ses propres travaux prescrits par les surveillants.

Il demande, reçoit, et surveille l'emploi de tous les matériaux et objets que nécessaires aux divers travaux de l'atelier.

Il surveille de même l'emploi du temps déterminé pour les ouvriers qui travaillent à la journée, suivant la longueur du jour et dans les différentes saisons de l'année.

L'achat des matériaux continuera d'être fait par le gardien économe du Muséum sur les demandes adressées par le chef d'atelier à l'administration.

Le présent arrêté sera affiché dans l'atelier de restauration, afin que chacune des personnes employées aient à s'y conformer. [...] »

Sur les envois Albani, Cérès et Melpomène du Vatican.

« 518<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 frimaire an 10 [...]

Sur les observations faites dans la précédente séance relativement aux inconvénients qui pourraient résulter de la mise en activité du règlement, arrêté pour l'atelier de restauration ; l'administrateur consulte de nouveau le Conseil. Le même membre reproduit des raisons qui l'engagent à en demander l'ajournement, motivé sur les dégoûts que ce règlement pourrait donner au marbrier Mariano dont l'administration a un besoin d'autant plus grand qu'elle ne peut le remplacer. Comme il est nécessaire

cependant que l'ordre des travaux de cet atelier soit réglé afin que coïncident ensemble il n'y ait point de perte de temps ; il propose, et le conseil arrête qu'on invitera le citoyen Lange sculpteur et Mariano, à venir à la séance du 28 frimaire pour recevoir de lui l'ordre du travail que chacun aura à faire selon la surveillance des Commissaires membres de l'administration.

Le Torse du Belvédère étant prêt à être exposé, le Conseil arrête qu'il sera placé dans la travée de la Salle des Empereurs et vis-à-vis le Gladiateur mourant. »

« 519<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 frimaire an 10 [19 décembre 1801] [...] »

Le Ministre de l'Intérieur, au sujet de Laisné « apprenti attaché à l'atelier de la restauration des marbres antiques [...] lui annonce que d'après les éloges qu'elle a fait de ce jeune homme, il aurait désiré pouvoir le conserver ou travaux de l'établissement, mais il la prévient qu'il est aussi loin de remplir les conditions exigées par l'arrêté en faveur des élèves des arts du dessin, puisqu'on ne peut lui appliquer l'article 2 de cet arrêté qui lui est le plus favorable. Il l'informe en conséquence qu'il ne peut accéder à cette demande. [...]

Le citoyen Moitte frère, professeur à l'École centrale du département de Seine-et-Marne, en réponse à la lettre de l'administration du 18 du présent mois lui a adressé les renseignements suivants sur les antiquités qui existent encore à Fontainebleau. Il a remarqué sous la porte dite Dorée ; 5 statues en marbre de 6 à 7 pieds de proportion.

Elles sont mutilées. Quelques-unes ont de belles parties, mais il ne les croit pas antiques. Elles ont été encaissées pour être transportées à Paris ; mais les caisses se sont brisées et pourrissent. Dessus on a jeté des têtes, bras, pieds et autres fragments.

Sous la galerie dite des Cerfs :

10 statues de la même proportion que les précédentes.

Dans le même état pour l'encaissement. Dans ces 10 statues quoique très mutilées, il en existe quelques-unes qui méritent l'attention des artistes, il croit qu'on pourrait en disposer surtout afin qu'elles ne restent pas plus longtemps à l'injure du temps et exposées à être mutilées davantage par les enfants qui jettent dessus des pierres.

À la porte de la Bibliothèque :

4 colonnes en marbre de la proportion de 9 à 10 pieds

Elles sont couronnées de chapiteaux dorés ordre corinthien et surmontées de 4 anges en bronze qu'il croit de Germain Pilon.

Dans la bibliothèque et sur une terrasse qui en dépend [...].

Un petit bas-relief en marbre de la plus grande beauté. Il a été transporté de l'ancienne chambre du Roi où il en reste encore un petit au-dessus de la même place où était le précédent, mais on n'a pu l'en arracher parce qu'il est scellé dans les briques. Ce dernier représente un sacrifice à Jupiter. Ils sont tous les deux antiques. [...]

Les citoyens Lange et Mariano se présentent conformément à l'invitation de l'administration. Le Conseil, après les avoir félicité sur le succès de la restauration de la Diane, les invite à faire coïncider leurs travaux réciproques de manière à ce qu'ils ne soient pas obligés d'attendre que le travail de l'un ou de l'autre soit terminé pour pouvoir travailler ; ce qui entraîne une perte de temps préjudiciable aux intérêts de la république, et nuisible à l'activité qui doit exister dans les travaux que dirige l'administration. Après quelques observations sur le mode à suivre pour régulariser les travaux, ces citoyens se retirent. »



« 522<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 nivôse an 10 [...] »

L'administrateur prévient le conseil que le citoyen Lange s'est présenté, et a demandé qu'on fit faire une plinthe pour la statue d'une nymphe qu'on veut faire réparer. Le Conseil arrête qu'on prendra un scieur à la journée qui sera dirigés par les artistes attachés à l'atelier de restauration des marbres antique. ».

« 523<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 nivôse an 10 [...] »

Le Citoyen Laisné apprenti marbrier, observe au Conseil que deux ans se sont écoulés depuis que l'administration l'a attaché à l'atelier de la restauration des marbres antique, qu'il n'en a que des encouragements portés consécutivement à 3 Fr. 6 Fr. et 9 Fr. par décade. Cet apprentissage consistant à devenir tassellateur, il annonce qu'il se croit en état de poser tous les tasseaux qu'on voudra lui indiquer. Il demande donc à être employé comme travailleur, et prie le Conseil de lui assurer, suivant l'aptitude qu'il montrera une somme qui suffise à sa subsistance. Son père chargé d'une nombreuse famille ne pouvant plus fournir à ses besoins. Cette demande est apostillée par les citoyens Lange statuaire, et Mariano Giosi tassellateur marbrier qui déclarent être content de l'assiduité et du travail du citoyen Laisné.

Le conseil, vu les services réels que rend ce jeune homme à l'atelier des marbres antiques, arrête qu'il lui sera accordé une indemnité de 1 franc 75<sup>c</sup> par journée à daté du 15 nivôse. [...]

« 524<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 nivôse an 10 [...] »

Le citoyen Visconti informe le Conseil que ces jours derniers il fut demandé par le premier Consul sur une petite statue égyptienne qui lui a été donnée par un général arrivant d'Égypte ; dans la conversation qu'il eût avec lui, le premier Consul lui demanda si dans le nombre des antiquités que réunît le Musée, on posséda quelque ouvrage de Phidias. Sur la réponse qu'on lui fit que le seul monument qu'on pourrait raisonnablement lui attribuer était un bas-relief du Parthénon d'Athènes recueilli sur les lieux mêmes par l'artiste Fauvel. Il motiva à son opinion sur ce que ce célèbre sculpteur fût chargé par Périclès d'exécuter et de conduire tous les travaux de ce temple. Le Consul ayant paru témoigner de l'étonnement qu'une chose aussi précieuse ne fût pas encore placée, il lui a représenté que ce bas-relief était trop mutilé et qu'avant de l'exposer, il était nécessaire de le faire réparer. Le citoyen Visconti propose, vu le désir manifesté par le premier Consul, qu'on s'occupa de cette importante restauration.

Un membre observe que cette réparation exigera les soins et les talents de l'artiste habile ; Il rappelle que déjà le citoyen Moitte s'est proposé de la tenter, mais il pense que pour l'entreprendre il lui sera nécessaire pour faire ses modèles étudier le style de cette belle sculpture d'avoir un plâtre de ce qui reste. Il appuie donc la proposition du citoyen Visconti, et demande qu'il soit donné des ordres au citoyen Getty pour qu'il s'occupe aussitôt qu'il aura terminé le moule du Laocoon d'estamper ce bas-relief.

Le citoyen Moitte annonce au Conseil qu'il essayera volontiers d'en rétablir les mutilations sur un plâtre afin de diriger l'artiste attaché à la restauration des antiques.

Le Conseil arrête en conséquence des diverses propositions qui lui sont faites pour le moulage et la réparation de ce précieux fragment antique. »

« 525<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 nivôse an 10 [...] »

L'administration prévient le Conseil que le Citoyen Fauvel, peintre et architecte, le même qui a estampé à Athènes les Métopes du Parthénon pour Monsieur de Choiseul-Gouffier, et qui a recueilli le beau bas-relief de ce temple dont il est mentionné dans le précédent procès-verbal s'est présenté à l'Administration ; on lui a parlé de ce bas-relief. Il a annoncé que lorsqu'il le fit détacher, des hommes du pays qu'il employait, peu intelligents brisèrent les têtes, mais qu'il les recueillit et les remit en recommandant avec instance au Capitaine du vaisseau qui a conduit les objets d'art de Monsieur de Choiseul-Gouffier à Marseille. Il a laissé pressentir qu'il serait possible de les retrouver et a annoncé qu'il allait faire toutes les démarches nécessaires pour que ces fragments précieux soient remis au Musée. [...] »

« 526<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 nivôse an 10 [...] »

L'administrateur prévient le Conseil que le citoyen Lange s'est présenté à l'Administration et a demandé que l'on mit encore deux statues en restauration pour occuper le garçon marbrier et les tassellateurs. Il a de même observé qu'il serait nécessaire de faire scier deux plinthes pour les statues qu'on désignera.

Les citoyens Visconti et Moitte observent qu'on a indiqué pour être placées dans la Salle de Diane une Amazone statue venue des petits Augustin et une Vénus Victrix<sup>192</sup> qui sont dans le jardin du Musée, ils demandent qu'on s'occupe de la réparation de ces deux figures.

Le conseil adopte cette proposition. Il sera donné des ordres à Pellagot pour les transporter dans l'atelier. Quant aux plinthes, le citoyen Pajou est invité à indiquer au scieur qui sera appelé le bloc où elles seront prises. [...] »

« 528<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 pluviôse an 10 [...] »

Le Citoyen Espercieux, chargé d'exécuter une tête de faune, n'en trouvant pas de meilleur pour le guider que celle de la statue antique qui est exposée au musée sous le n° 50 demande à l'administration la facilité de faire estamper la tête par le citoyen Getti. [...] »

Le citoyen Moitte prévient le conseil que le citoyen Houdon sculpteur, membre de l'Institut national désire mesurer la statue de l'Apollon Pythien. Il pense que l'administration ne peut se refuser à cette opération en exigeant qu'il soit pris toutefois les précautions jugées nécessaires pour prévenir tout accident soit à la statue soit au palier dans lequel sont incrustés des marbres précieux et mosaïques antiques. [...] »

Moulage du Laocoon

- 1) Payé à Getti mouleur, pour le troisième acompte sur les frais de moulage de ce groupe suivant son mémoire quittance ci-jointe du 30 nivôse : 287,90 francs. [...] »

« 531<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 pluviôse an 10 [...] »

Le Citoyen Moitte prévient le Conseil qu'il a eu l'occasion de parler aujourd'hui à l'Institut national au Citoyen Fauvel, du bas-relief du Parthénon d'Athènes qu'il a recueilli et que le Musée possède. Ce citoyen lui a répété ce qu'il avait dit à

---

<sup>192</sup> Très certainement Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 367 ; n°318 inv. de 1810. De Versailles, plutôt Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 385 ; n°378 Salle de Diane. MR 367 est visible sur le tableau d'Hubert Robert Salle des Saisons (1802-1803) n° inv. RF 1964-35.

l'administration, qu'il avait remis au Capitaine du vaisseau qui avait amené à Marseille les antiquités de Monsieur de Choiseul-Gouffier, les têtes des figures de ce bas-relief, mais le Citoyen Fauvel ignore le nom de ce Capitaine et craint que ces perquisitions ne soient infructueuses. Il pense qu'il serait nécessaire d'écrire au Ministre pour le prier d'aider le Citoyen Fauvel dans ses recherches, lui exposer l'intérêt que l'on doit attacher à ces fragments précieux, et le prévenir que le premier Consul, informé que le Musée possède un bas-relief présumé de Phidias, a témoigné le désir de le voir dans la Galerie des antiques.

Le conseil arrête qu'il sera écrit en conséquence au ministre de l'intérieur. [...]

L'administrateur prévient le Conseil que le citoyen Lange s'est présenté au bureau avec le propriétaire du logement qu'il occupe, et qui le presse de lui payer les loyers qu'il doit. Il a demandé si l'administration pouvait lui avancer à valoir sur ce qui lui est dû sur le premier trimestre de l'an 10 qui puisse le mettre à même d'acquitter de cette dette.

Le conseil prenant sa demande en considération, et vu l'urgence, autorise l'administrateur à lui avancer la somme de 400 Fr. [...]

« 534<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 pluviôse an 10 [...]

Le conseil s'occupe du placement provisoire de la statue de Diane dans les salles antiques. Il arrête qu'elle sera exposée au milieu de la Salle des Saisons.

Le citoyen Raymond est invité à faire construire une selle en charpente pour la recevoir.

Le conseil arrête de même que la petite Vénus accroupie<sup>193</sup> qui est dans cette salle sera transportée dans celle du Laocoon et placée dans la travée faisant face à l'arcade de la Salle d'Apollon. [...] »

« 534<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 pluviôse an 10 [...]

Le Conseil s'occupe des moyens d'exposer cette belle suite de vases Étrusques dans la Galerie.

Il adopte la proposition qui lui est faite de les placer sur des tables précieuses et arrête qu'on s'occupera à cet effet de la réparation de celle en mosaïque de Florence apportée du château de Richelieu. Le citoyen Mariano sera chargé de cette restauration.

On réparera de même la table en porphyre venue de Ménard et celle en même matière arrivée de Turin. [...] »

Rapport sur la restauration du tableau de Raphaël la *Vierge de Foligno*.

« 542<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 ventôse an 10 [...]

Le Ministre de l'Intérieur prévient l'administration que la commission administrative du Sénat Conservateur lui demande de nouveau un certain nombre de statues pour orner le jardin du Palais du Luxembourg.

Il invite l'administration à s'occuper de ces objets et à choisir, soit dans les dépôts de Paris, soit dans le Musée de Versailles les statues qu'il serait possible de mettre à sa disposition pour cette destination.

---

<sup>193</sup> Rome, musées du Vatican, n°311 inv. de 1810. *Vénus* dont parle Visconti pour les restaurations ( Cf. Papiers Visconti BnF.) ?

Le Conseil après délibération, arrête qu'on proposera au Ministre les figures de l'école Florentine qui sont encore à Fontainebleau : une Diane et une Baigneuse, par Allegrain, une Minerve assise par Vassé, une copie de l'Amour de Bouchardon, par Mochi ; ces quatre figures sont au Musée de Versailles. Plus quatre figures très restaurées représentant un Bacchus, un Apollon, un Méléagre, et un Orateur qui sont dans les jardins du musée. On observera au Ministre que ces quatre figures qui étaient dans les magasins et jardins du Musée, ont été marquées par les architectes du Palais Consulaire pour la décoration des Tuileries et de Saint-Cloud. [...] »

« 545<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 ventôse an 10 [...] »

Un membre prévient le Conseil que les citoyens Maigeon et Chalgrin doivent se transporter à Fontainebleau pour examiner les figures qui ont été désignées par l'administration pour la décoration du Palais du Sénat. Comme il existe dans la bibliothèque de l'École Centrale plusieurs fragments antiques qui peuvent convenir au Musée Central, le même membre propose et le Conseil arrête qu'il sera écrit au Ministre de l'Intérieur pour lui demander l'autorisation d'envoyer avec les citoyens Maigeon et Chalgrin les citoyens Moitte et Visconti pour examiner les antiquités qui sont encore dans cette ancienne maison royale ou lui demander à être autorisé à prendre cette légère dépense sur le produit des recettes intérieures de l'administration et ou l'inviter à donner aux citoyens Visconti et Moitte une lettre pour les bibliothécaires afin que ces citoyens leur ouvrent les salles où sont déposées ces antiquités. [...] »

« 548<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 ventôse an 10 [...] »

Le Ministre de l'Intérieur par une autre lettre en date du même jour 3 germinal prévient l'Administration que sur cette demande, il a chargé le conservateur du Musée de Marseille de rechercher les têtes des bas-reliefs envoyés d'Athènes par le citoyen Fauvel, et annonce qu'il lui a transmis les renseignements qu'elle lui a adressés à ce sujet. [...] »

« 551<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 23 germinal an 10 [...] »

Le Ministre de l'Intérieur, en réponse à la lettre de l'administration du 29 ventôse, l'autorise à envoyer à Fontainebleau les citoyens Moitte et Visconti pour examiner les bas-reliefs qui se trouvent à l'École centrale de cette commune. Ils feront transporter à Paris ceux qu'ils croient dignes d'être placés dans la galerie des antiques.

Le Ministre transmet la lettre par laquelle il enjoint les bibliothécaires de Fontainebleau d'ouvrir les salles et magasins où ces objets sont déposés. [...] »

« 553<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 29 germinal an 10 [...] »

Dufourny Donne quelques nouvelles sur la négociation autour de la Pallas de Velletri.

« 554<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 floréal an 10 [...] »

Dufourny informe que « 60 statues ou groupe, 42 bustes ou Hermès était, 42 bas-reliefs dont le célèbre médaillon d'Antinoüs, 6 colonnes, 4 tables de matières précieuses » sont recouvrés.

« 555<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 6 floréal an 10 [...] »

Lange demande un acompte sur son salaire. Le règlement ne le permet pas. Le conseil propose aux restaurateurs de rédiger une pétition.

« 556<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 floréal an 10 [...] »

Le conseil s'occupe de nouveau des moyens d'assurer le paiement exact par trimestre des restaurateurs ; on propose qu'il soit écrit au Ministre pour être autorisé à les porter sur les états d'appointement de chaque mois, cependant on observe que les restaurateurs peintres peuvent être souvent occupés par les particuliers, ce qui apporte un obstacle à cette mesure.

Le conseil après délibération considérant que les mêmes inconvénients n'existent pas pour le restaurateur des statues antiques qui ne peut travailler que pour le musée et jamais pour les particuliers, arrête qu'il sera demandé au Ministre de l'Intérieur d'autoriser l'administration à porter le citoyen Lange sur les états d'appointement du Musée pour le mois de messidor prochain ; le premier trimestre commencé devant lui être payé comme aux autres restaurateurs.

Le conseil vu l'arrivée prochaine des caisses d'antiquités expédiées par le citoyen Dufourny s'occupe des localités pour les recevoir. Il invite les citoyens Raymond à présenter un devis au Ministre pour la réparation des baraques et hangars qui sont dans le jardin et qui ont servi à abriter les premiers monuments reçus. [...] »

« 560<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 floréal an 10 [...] »

Les Citoyens Moitte et Visconti, commissaires nommés par le Ministre pour aller à Fontainebleau marquer les objets d'art qui peuvent convenir au Musée central font leur rapport au Conseil et déposent la note des objets qu'ils croient nécessaires de faire emporter dont suit la description, savoir :

Sur la terrasse qui communique à la bibliothèque :

- 1) un buste en bronze représentant Drusus<sup>194</sup>.
- 2) un buste en marbre cassé au-dessus du col représentant Diogène<sup>195</sup>.
- 3) 5 torses antiques, deux de femmes, trois d'hommes, un torse d'un guerriers, un torse d'Adonis, un torse de génie funèbres, deux torses de Vénus nue.
- 4) bas-relief de figures représentant Hercule
- 5) un fragment d'une petite statue de Diane
- 6) deux masques antiques provenant de dessus de tombeau.

Dans le local de la bibliothèque :

- 7) un héros nu avec un trophée d'armes derrière lui, bas-relief en marbre pentélique<sup>196</sup>.
- 8) un bas-relief en deux parties représentant des génies bachiques
- 9) un bas-relief représentant Mercure
- 10) un Hermès en marbre
- 11) un petit Génie funèbre. [...] »

« 562<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 28 floréal an 10 [...] »

Le citoyen Lange sculpteur, attaché à l'atelier de restauration se trouvant pressé par le besoin sollicite qu'il lui soit accordé à quelque titre que ce soit un acompte ou prêt qui lui sera retenu sur son paiement. [...] Le conseil observe qu'il lui est impossible d'accorder dorénavant des avances ou faire des prêts à valoir sur la caisse de l'administration et représente que de tous les employés attachés à l'établissement le Citoyen Lange est celui à qui il est le moins dû notamment sur l'an 8. [...] »

« 563<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 1<sup>er</sup> prairial an 10 [...] »

Le citoyen Moitte rappelle la proposition qu'il fit il y a quelques mois de faire transporter dans l'atelier de restauration le bas-relief présumé de Phidias, provenant d'Athènes qu'il a rapporté de Marseille afin qu'il y soit estampé et qu'il puisse s'occuper de sa restauration ainsi qu'il l'a proposé au Conseil.

Il observe que les démarches que l'on a faites pour recouvrer les fragments, vu le peu de certitude que l'on a de remonter à la source des personnes à qui le citoyen Fauvel les a confiés, ne doit point retarder la réparation d'un objet aussi important et que si contre toute probabilité, ils étaient retrouvés, il serait toujours possible de substituer aux restaurations les fragments antiques.

---

<sup>194</sup> Dépôt au château de Fontainebleau, n° inv. MR 1546 ; n° 1442 inv. de 1810.

<sup>195</sup> *Diogène*, voir notice Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 614 ; n°522 inv. de 1810.

<sup>196</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 367 ; n° 927 inv. de 1810.

Le Conseil adopte cette proposition et arrête que le bas-relief sera transporté dans l'atelier des restaurations. Il sera donné des ordres aux citoyens Getti pour l'estamper. [...]

Le ministre de l'intérieur par lettre du 28 floréal charge l'administration de remettre aux citoyens Paul Caire législateur, pour l'École de Lyon, un plâtre du Laocoon [...] la somme de 600 Fr. à laquelle est fixé le plâtre de ce groupe. [...]

Le Citoyen Moitte prévient le Conseil que le marbrier Antonio que l'administration a attaché à son atelier de restauration des marbres antiques se refuse à faire divers travaux qu'on lui donne. Il annonce de plus que cet ouvrier se dispose quitter et qu'il n'attend qu'un moment favorable pour passer en Angleterre. Il pense que l'administration ne peut ni ne doit le conserver et propose que son compte lui soit fait et qu'il soit remercié.

Le conseil arrête que pour nous. Retarder les travaux on cherchera un autre ouvrier et qu'ensuite Antonio sera renvoyé. [...]

Est entendu, ainsi qu'il l'a été observé au Ministre que le citoyen Lange et les autres restaurateurs du musée ne peuvent supporter un arriéré de deux trimestres dans le paiement de leur salaire journalier, le Conseil arrête que l'administration empruntera de nouveaux à la caisse de la chalcographie la somme nécessaire pour solder les deux premiers trimestres. [...] »

« 565<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 prairial an 10 [...] »

Le conseil après délibération arrête que les prix demandés pour faire des moulages par le citoyen Getti seront ainsi fixé :

Savoir :

Pour le groupe entier du Laocoon : au lieu de 205 à 180 [...]

Pour le Laocoon seul au lieu de 100 à 85

Pour le torse avec la tête 15

Pour le buste monté sur piédouche : 6

Pour le bras et son épaule : 3 [...] »

« 568<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 prairial an 10 [...] »

Le Citoyen Dufourny donne ensuite renseignements sur les deux statues égyptiennes et les bas-reliefs qu'il a marqués à Turin. Le général Jourdan lui mande que le général Dejean lui écrit de Gènes en date du 18 ventôse que ces objets ont été embarqués à Gènes le 3 frimaire à l'adresse du préfet des Bouches-du-Rhône, qu'il a su depuis que le bâtiment était arrivé à Marseille et que sans doute les objets sont en ce moment à Paris. [...] »

Sur les difficultés de recueillir la Pallas de Velletri.

« On y insistera particulièrement sur les 2 Fleuves que la Cour de Rome ne peut sous aucun prétexte refuser, ces deux articles étant le complément du traité solennel de Tolentino, reconnu par l'article 8 de celui de Florence. [...] »

« 569<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 22 prairial an 10 [...] » Demande « de jeunes artistes de faire estamper quelques têtes des bas-reliefs moulés sur la frise du temple de Thésée à

Athènes, lesquels bas-reliefs sont déposés dans la salle des plâtres moulés sur l'antique<sup>197</sup>. [...]

Le Conseil, sur la proposition d'un membre, et vu l'utilité dont ces modèles peuvent être aux artistes, arrête que les deux jambes avec les pieds et les pieds séparés de la statue de Diane seront moulés, il sera donné en conséquence des ordres au citoyen Getti. »

« 571<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 29 prairial an 10 [...] »

Le Citoyen Moitte prévient le Conseil qu'il a été examiner avec le Citoyen Getti les bas-reliefs moulés sur les frises des temples de Thésée et de Minerve à Athènes pour voir s'il était possible de les faire mouler afin d'en perpétuer l'existence. Le Citoyen Getti lui a déclaré qu'on pouvait les consolider de manière à les mouler sans danger. Il propose en conséquence et le Conseil arrête qu'il sera fait un choix de ceux qu'il importe le plus de mouler. (...) »

« 572<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 3 messidor an 10 [...] »

L'administrateur rappelle au Conseil l'offre faite par le Citoyen Moitte de se charger de la restauration du bas-relief de Phidias venu d'Athènes. Il observe qu'on n'a point arrêté qu'il serait écrit au Ministre pour l'informer de cette proposition obligeante et désintéressée, il demande et la Conseil arrête que cet oubli sera réparé. [...]

Total de toutes les recettes du mois : 8 689,97 Frs [...]

Dépenses : [...] 4 238,98 Frs<sup>198</sup>[...]

Le Citoyen Dufourny commissaire pour les arts en Italie par lettre datée de Naples le 12 prairial an 10, donne à l'administration des détails sur l'état actuel de la négociation relative à la Pallas de Velletri. [...]

L'ambassadeur s'est contenté d'adresser à ce sujet une note[...]. Huit jours s'étant écoulés sans que cette réponse parvînt, il s'est transporté le 11 prairial chez ce Ministre<sup>199</sup>, lequel lui a répondu verbalement ;

- 1) Qu'il était informé par le Marquis de Gallo que le Ministre des Relations intérieures était fort indifférent sur cette statue et sa restitution.
- 2) Que le Premier Consul lui en avait effectivement parlé et témoigné le désir de l'avoir ; mais que lui (De Gallo) ayant insisté pour la conserver, le 1<sup>er</sup> Consul avait fini par lui dire qu'il ne ferait pas la Guerre pour une Statue.
- 3) Que le Ministre et le Citoyen Monge étaient les seuls qui prissent intérêt à cette statue, que ce dernier était venu trouver le marquis de Gallo et avait prétendu que le sculpteur Pacetti n'en était pas le véritable propriétaire, il n'avait pu la vendre à la Cour.
- 4) Qu'en conséquence on allait envoyer à M. Gallo les pièces et documents nécessaires pour établir les droits de Pacetti et la légitimité de la vente et l'autoriser à terminer l'affaire à Paris. [...]

Le citoyen Raymond prévient le Conseil qu'il existe dans le jardin du Musée plusieurs fragments de colonnes de granits gris, de vert antique qui ne peuvent être utilisés comme cippes. Il demande qu'ils soient mis à sa disposition pour être employés à cet usage.

---

<sup>197</sup> La demande est refusée, en cause l'état de ces plâtres. Certainement les plâtres de Choiseul-Gouffier.

<sup>198</sup> Dont 97,70 Frs pour les dépenses de l'atelier des restaurations des marbres.

<sup>199</sup> John Francis Acton (1736-1811).



Cette proposition est arrêtée. Sur la proposition du même membre, le Conseil décide que le fragment de colonne cannelée en jaune antique que le citoyen Moitte a apporté de Marseille sera remise à Antonio marbrier de l'atelier de restauration et arrangée pour former un autel sur lequel on placera la Vénus accroupie. [...] »

« 573<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 10 messidor an 10[...] »

Le Tibre et le Nil qui se trouvent encore à Rome, Cacault doit faire en sorte que ces deux marbres soient envoyés à Paris.

Un plâtre du Laocoon est accordé à Lemot en remerciement de ses voyages à Lyon « par ordre du gouvernement ».

« 575<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 13 messidor an 10 [2 juillet 1802]

La volonté ferme et invariable du 1<sup>er</sup> Consul était que la Minerve de Velletri fut livrée aux commissaires français [...]

Dans la précédente séance, sur la demande du Citoyen Raymond, les Citoyens Visconti et Moitte avaient été invités à désigner parmi les statues qui ne sont point encore placées, et les statues attendues celles qui pourraient être exposées dans la salle consacrée aux Statues Impériales. Ces deux commissaires font leur rapport après avoir consulté l'état des antiquités que le Citoyen Dufourny a recueillies, ils proposent la disposition suivante qu'ils pensent ne devoir recevoir son exécution que lorsqu'on aura vu les statues.

Dans les deux trumeaux adossés à la Salle des Saisons :

Tibère en toge

Auguste en toge

Cette dernière est maintenant exposée dans la Salle des Romains, on mettrait en plus l'Antinoüs en Hercule de Braschi<sup>200</sup>.

Dans les niches qui doivent être pratiquées :

Néron... de Dorsai

Auguste avec cuirasse... de Versailles

Dans les 2 trumeaux à l'entrée du Vestibule

Titus en cuirasse... de Versailles

Un Empereur en cuirasse... de Versailles

Aux 4 piliers vis-à-vis les niches et entre les embrasures, les 4 statues impériales suivantes :

Auguste ... de la Villa Albani

Domitien... idem

Septime Sévère... idem

Puppien... idem

Lucius Verus Colossal... idem

Othon... idem

Trajan assis... du Vestibule du Vatican

Statue impériale à tête de Mars actuellement placée dans la Salle des Romains<sup>201.202</sup> »

<sup>200</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR74 ; n°11 inv. de 1810.

<sup>201</sup> Origine Richelieu ?

<sup>202</sup> Voir 581<sup>e</sup> séance, « aujourd'hui 2 thermidor an 10 ».

« 577<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 20 messidor an 10 »

Sur la négociation relative à la Vénus Médicis et de la Pallas de Velletri.

« 578<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 24 messidor an 10 [...] »

L'administrateur prévient le Conseil qu'on est venu l'informer que le nommé Poli, mouleur du Faubourg Saint-Antoine est en train de contremouler le plâtre que l'administration vend au profit de l'établissement. Il consulte le Conseil sur la conduite que l'administration doit tenir à son égard, et si, conformément à la lettre du Ministre qui l'a autorisé à faire poursuivre tout contrefacteur de ses plâtres, elle doit porter plainte contre cet individu et faire confisquer ses creux.

Le Conseil après délibération considérant que l'arrêté du Ministre relatif aux contrefacteurs n'a pas encore été publié, arrête qu'il ne sera fait aucune poursuite que préalablement il n'ait été inséré dans les journaux et connu des individus qui vendent et coulent des plâtres. Après cette publication on poursuivra les mouleurs qui seront convaincus de contrefaction. [...] »

« 579<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 27 messidor an 10 [...] »

Demande du ministre de l'intérieur de rendre les planches gravées du musée d'Herculanum à Monsieur Gallo, ambassadeur de Naples en France. « Le ministre ajoute en post-scriptum. Vous n'apprendrez pas sans intérêt que nous possédons la belle Pallas de Velletri. [...] »

Sur le mauvais état des sculptures en bronze du parc de Versailles.

« 580<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 2 thermidor an 10 [...] »

Le Citoyen Suvée donne quelques détails sur les fouilles qui se font à Rome aux dépens du Pape, et termine sa lettre par annoncer que le Citoyen Dufourny vient d'arriver de Naples, et qu'il compte écrire à l'administration par le premier courrier. Il se porte à merveilles, ainsi que ses compagnons de voyage. [...] »

Sur le placement des quatre bas-reliefs de la Salle de Diane.

« 581<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 2 thermidor an 10 [...] »

L'administrateur rappelle le choix, fait par les Citoyens Visconti, Moitte et Raymond des statues impériales qui doivent décorer la Salle des Empereurs du Musée des antiques<sup>203</sup>. Comme ces statues sont en mauvais ordre, il demande, et le Conseil arrête qu'elles seront mises en restauration. [...] »

« 582<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 8 thermidor an 10 [...] »

Le Citoyen Moitte fait part au Conseil de la résolution où est le garçon marbrier Antonio de quitter l'atelier des restaurations, la paye de 4 francs par jour ne lui paraissant pas assez forte. Il ajoute que le jeune apprenti marbrier que l'on avait attaché à cet atelier comme tassellateur, est détourné de ses travaux par le Citoyen Lange qui lui apprend à mettre au point, ce qui n'entre point dans les vues de l'administration qui a voulu faire de ce jeune homme un ouvrier qui put un jour aider et remplacer au besoin Mariano.

---

<sup>203</sup> Voir 575<sup>e</sup> séance, « aujourd'hui 13 messidor an 10 ».

Le même membre demande qu'il soit établi une police dans cet atelier qui assigne à chacun ce qu'il aura à faire.

L'administrateur communique au Conseil le projet de règlement qui a été déjà fait pour cet atelier. Le Conseil après en avoir entendu la lecture en ajourne la discussion à l'une de ses plus proches séances.

Le Conseil arrête qu'il s'assemblera demain à 2h dans la Galerie des antiques pour déterminer la place où sera exposé le bas-relief présumé de Phidias, venu d'Athènes.

« 583<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 11 thermidor an 10 [...] »

État des créances du Musée pour l'an 8.

[...] Lange sculpteur, pour restauration des statues antiques...230

[...] Pellagot, placement au Musée des Statues antiques...8 013

[...] Boucault, transport de Statues de Versailles...1 184 [...]

La discussion se renouvelle sur l'atelier de restauration des antiques. Un membre propose que les employés soient appelés à la séance pour informer le Conseil de leurs Grieffs réciproques.

« 585<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 thermidor an 10 [...] »

Le Ministre de l'intérieur adresse à l'administration l'inventaire descriptif des marbres et inscriptions du citoyen Choiseul-Gouffier, définitivement rayé de la liste des Émigrés.

Il prévient qu'il a ordonné que tout ceux de ces objets qui sont restés à Marseille, lui seront rendus ; mais comme il en existe encore peut-être ailleurs et que ses diverses relations peuvent mettre de l'administration à portée de savoir dans quels lieux ils sont déposés ; le Ministre la prie de prendre des informations à cet égard et de l'instruire de leur résultat.

Relativement aux objets d'art qui ayant appartenu jadis au citoyen Choiseul-Gouffier, et qui sont aujourd'hui placé au Musée Central des arts ; le Ministre annonce que son intention est de donner à leur ancien propriétaire des plâtres de tous ceux qui ont été ou seront moulés, pour lui faciliter la continuation de son *Voyage sur la Grèce*. Il autorise en conséquence l'administration à mettre dès à présent ces plâtres à sa disposition.

Il s'élève une discussion sur la nature des objets à restituer, et sur ce que l'administration devra faire mouler pour en donner des plâtres à Monsieur Choiseul-Gouffier.

L'opinion unanime du Conseil est que les petits modèles en liège représentant les monuments de l'architecture antique peuvent être remis ; que les bas-reliefs antiques en marbre, ou ceux moulés à Athènes doivent être conservés, et qu'ils seront moulés, afin qu'on puisse, pour remplir l'intention du Ministre, en remettre des empreintes au citoyens Choiseul-Gouffier.

Relativement aux marbres Grecs nécessaires aux restaurations et blocs de matières précieuses, tels que porphyres et granits, comme une grande partie a été utilisée, et que le reste est nécessaire à l'Établissement, le citoyen Choiseul sera prévenu qu'ils ne peuvent lui être restitués. [...]

Conformément à l'arrêté de la précédente séance, les employés à l'atelier de restauration sont successivement introduits.

Le Citoyen Lange, appelé le premier, expose les griefs qu'il a contre Mariano tassellateur, et après plusieurs observations sur le caractère de cet ouvrier, il pense que l'administration ne pourra tirer de lui le service qu'elle a droit d'en attendre, et qu'il peut rendre, que lorsqu'il sera soumis à un règlement qui assignera aux employés leurs travaux.

Le Citoyen Lange entre dans quelques détails sur l'ordre à établir dans l'atelier soit pour le travail, soit pour l'emploi des outils et matières dont on y fera usage, relativement à l'apprenti Laisnez que depuis quelques jours il occupe à mettre aux points, il annonce que ce jeune homme qui met actuellement les tasseaux avec beaucoup d'intelligence pouvait être de même très utile à l'atelier en ébauchant les grandes parties que l'on est obligé de faire en ce moment, et qu'il a cru que l'administration verrait cet emploi avec plaisir, un seul tassellateur comme le Citoyen Mariano pouvant suffire aux travaux de plusieurs sculpteurs restaurateurs si l'administration était dans le cas de les employer.

Le Citoyen Lange après avoir donné d'autres détails dont l'administration le remercie, se retire.

Le Citoyen Mariano est ensuite appelé. L'administration lui demande pourquoi la bonne intelligence ne règne pas dans l'atelier, et quels seraient les moyens d'y rétablir l'ordre et d'en activer des travaux.

Il répond que lorsqu'on lui donna Laisnez pour l'aider dans ses travaux, cet apprenti faisait ce qu'il lui demandait pour les mêmes détails de l'atelier. Qu'aujourd'hui devenu bon tassellateur, ce jeune homme peut-être plus utilement employé qu'à servir comme garçon d'atelier. Il demande qu'on lui donne un manœuvre qui sera spécialement attaché à ses travaux et qu'il commandera.

Le Conseil après discussion arrête qu'il sera rédigé un nouveau règlement qui assignera aux divers employés leurs travaux respectifs.

On donnera à Mariano un homme pour l'aider, il sera à sa disposition. Le conseil indique au marbrier Antonio et à Lainez qu'ils peuvent se retirer. Il arrête que le premier sera remercié à la fin du mois. »

« 586<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 22 thermidor an 10 »

« Vu l'urgence des travaux » Antonio est finalement conservé à l'atelier de restauration.

« 587<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 thermidor an 10 »

Dufourny informe l'administration qu'il a quitté Naples le 9 thermidor « avant d'avoir obtenu et encaissé la Pallas de Velletri. » [...]

Les statues Albani ainsi que les deux Fleuves sont obtenus. Dufourny « prévient qu'il les a faits réencaisser, et qu'il s'occupe en ce moment de leur expédition qui n'est pas chose facile vu le poids qui monte à 56 milliers. Après information, il s'est déterminé à employer un de ces bâtiments de Carrare qui servent à transporter les blocs de marbre ; il annonce qu'il a écrit depuis plusieurs jours pour se procurer un de ces bâtiments et qu'il attend une réponse, et quand même temps le citoyen Cacault a écrit à Paris par un courrier extraordinaire pour avoir une patente ou saufconduit pour le bâtiment, les

Carrariens portant jusqu'à présent le pavillon Génois qui est sujet aux barbaresques. [...] »

« 589<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 2 fructidor an 10 [...] »

Le Citoyen Lange, sculpteur attaché à l'atelier de restauration des marbres antiques soumet à l'administration quelques observations sur l'arrêté que le Conseil vient de prendre pour l'ordre et la police de cet atelier. Il croit qu'il ne peut y avoir à la fois deux chefs dans le même atelier et que la simple indication des travaux de tassellation qu'il lui a donné ne suffit pas, mais qu'il doit les diriger.

Le Conseil après délibération arrête qu'il sera répondu aux citoyens que l'administration par le mot indiqué a entendu dire diriger. Ils arrêtent d'eux-mêmes sur la proposition d'un membre que l'atelier de la sculpture sera séparé de celui de la tassellation et de marbrerie ; et que le Citoyen Lange chef du premier d'une part, et Mariano chef du second de l'autre présenteront chacun le 12 de chaque mois l'état de dépenses pour les travaux respectifs de leur atelier. [...]

« 589<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 9 fructidor an 10 »

Dufourny informe le conseil que la « Pallas de Velletri a été remise à sa disposition [...].

Le Citoyen Dufourny ajoute, vous pouvez être tranquilles, Citoyens Collègues, sur la statue. Les deux caisses qui la renferment ont été visitées, réparées et emballées sous mes yeux avec le plus grand soin [...]. »

« 594<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 20 fructidor an 10 »

Les statues antiques recueillies à Naples seront installées « dans la partie du Louvre qui donne sur le jardin de l'infante.

Raymond « consulte le Conseil pour savoir si son opinion est toujours que le groupe du Laocoon soit retiré de la place qu'il occupe et placé dans la galerie projetée ou il serait éclairé plus convenablement puisqu'il recevrait le jour de droite.

Le Conseil se décide pour l'affirmative. [...] »

« 596<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 27 fructidor an 10 [...] »

Le Citoyen Raymond architecte prévient que la tête du Bacchus barbu en rouge antique que l'on a mise sur un hermès en griotte d'Italie, est prête à être exposée. Le conseil arrête qu'elle sera placée dans la travée où se trouve la statue de Néron. »

« 602<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 14 vendémiaire an 11 [...] »

La Vénus de Médicis, la Pallas de Velletri et les précieux manuscrits d'Herculanum doivent être déjà à Marseille.

Les deux beaux fleuves de Rome, le Nil et le Tibre, et une riche collection de vases étrusques sont en chemin pour le même port. [...] »

Foucou réalise une statue de Puget.

« 605<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 vendémiaire an 11 [...] »

Le Ministre de l'Intérieur transmet à l'administration la pétition de plusieurs artistes statuaires, les citoyens Bridan fils, Boichot, Gois père et fils, Masson, Corbet et

Petitot, Lange, Dumont, Cartellier et Foucou, par lesquelles ces statuaires demandent chacun à être chargés de l'exécution d'un des bustes qui doivent être placés dans la Galerie du Musée Central<sup>204</sup>. [...]

Le Ministre invite l'administration à lui donner promptement son avis sur l'objet de ces demandes. [...]

Un membre rappelle au Conseil un de ses arrêtés portant qu'il serait donné un garçon d'atelier au citoyen Mariano marbrier tassellateur, et la proposition qui fut subséquemment faite de prendre pour remplir cette place le fils de cet ouvrier. Cette proposition qui fut accueillie n'ayant néanmoins pas été arrêtée, il la renouvelle. Le conseil, vu la nécessité arrête que ce jeune homme sera admis comme apprenti tassellateur, il lui sera alloué par mois la somme de 25 Fr.

Le même membre observe que les travaux de l'atelier des restaurations vont s'accroître par l'arrivée de nouveaux convois des antiquités recueillies à Rome et à Naples. Il croit qu'il est instant d'écrire au Ministre pour lui exposer la nécessité d'adjoindre au citoyen Lange sculpteur déjà attaché à cet atelier, un autre artiste pour accélérer les travaux.

Cette proposition est adoptée : il sera écrit au Ministre pour lui demander son autorisation d'appeler un artiste statuaire pour l'atelier de la restauration des marbres, avec le même traitement que le citoyen Lange. On lui rappellera de nouveau la demande qui lui a été faite dernièrement que les traitements des personnes attachées aux restaurations du Musée soient exactement soldés tous les trois mois afin d'ôter à ces à ces artistes tout prétexte de suspendre leurs travaux ainsi que cela a eu lieu dernièrement. [...]

Le Conseil sur la proposition d'un des membres surveillant de l'atelier des antiques arrête que la statue du cuirassé représentant Titus<sup>205</sup> sera rentrée dans l'atelier et mise en restauration.

« 608<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 4 brumaire an 11 »

Dépenses pour l'atelier de restauration de marbres antiques : 84,60 Frs

« 611<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 14 brumaire an 11 »

Travaux dans la Salle des Empereurs. Déplacement de plusieurs statues.

« 612<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 18 brumaire an 11 [...]

Les Citoyens Moitte, Pajou et Raymond proposent, et le Conseil arrête qu'on placera :

1° Les deux petits candélabres venus de Rome dans la Salle d'Apollon ; aux côtés de la tête de Jupiter Sérapis.

2° La tête dite du Soleil et celle de l'Ariane qui étaient aux places que vont occuper les deux candélabres, sur deux cippes dans la travée de l'Antinoüs Egyptien.

3° La Statue de Tibère en toge à la place de la figure de Melpomène qui est dans la Salle des Romains et qui sera mise en restauration<sup>206</sup>.

---

<sup>204</sup> Lange ne reçoit pas de commande.

<sup>205</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 358 Ma 1067 ; n°295 Inv. de 1810.

<sup>206</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 269, Ma 411 ; n°213 inv. de 1810 ?

4° Le grand Candélabre dans la Salle des Saisons, où était placée la statue de Néron.

Les mêmes membres préviennent le Conseil qu'ils ont examiné à l'atelier des restaurations une figure impériale avec cuirasse dont les jambes sont modernes<sup>207</sup>. Ils proposent que ces jambes qui sont beaucoup trop fortes pour la statue soient estampées et ensuite modelées sur le plâtre, afin que s'il y a possibilité, elles soient retravaillées dans la masse.

Cette proposition est adoptée. »

« 614<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 brumaire an 11 [...]

Le citoyen Lange écrit à l'administration pour qu'il puisse se transporter avec son ouvrage dans le nouvel atelier qu'elle lui a destiné et qui est totalement en ordre ; il est nécessaire qu'elle l'autorise à y apporter les outils dont il a besoin présentement ; ce qui pourrait consister en deux douzaines d'outils de chaque espèce, une drille, une masse, 4 compas et ce qu'il pourra retirer de l'autre atelier en lui nuisant le moins possible.

Le Conseil invite les Citoyens Moitte et Pajou à examiner cette demande. [...] »

---

<sup>207</sup> Voir notice *Titus*. Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 358 Ma 1067 ; n°295 Inv. de 1810 ?

« 614<sup>e</sup> séance, aujourd'hui 25 brumaire an 11 [...] »

« Travail du 6 frimaire an 12[...] »

Le Citoyen Lange, restaurateur des statues antiques demande qu'il soit construit quatre selles tournantes pour les figures placées dans les ateliers de la restauration. L'urgence en est connue, on propose que le Citoyen Directeur donne des ordres pour qu'elles soient exécutées. [...] »

« Travail du Lundi 5 germinal an 12 »

Getti chargé de la fonte de la statue de Desaix par Dejoux.

Le Citoyen Dufourny, pendant cinq missions en Italie fut invité par l'ancienne administration d'acquérir à Rome des râpes et de la poix de Calabre, pour les restaurations du Musée. Il a fait faire 18 douzaines de râpes et a acheté 180 livres de poix qui sont arrivés avec le dernier convoi et pour lesquels il a payé suivant les quittances qu'il a retiré de Monsieur De Sanctis la somme de 365 Frs 40 c. [...] »

« Travail, du Lundi 15 Prairial an 12 [...] »

Le Citoyen Getti, revenant d'Espagne, fut appelé en Suède et se disposait à partir au commencement de la révolution, lorsqu'une réquisition précise du gouvernement l'arrêta en France pour couler en bronze la statue colossale de M. Dejoux qui devait être placée sur le Panthéon. Le traité qui fut passé à cette époque avec lui, atteste la considération qu'on avait de ses talents, et quoiqu'il fût spécifié dans l'acte que si la statue ne s'exécutait pas, il serait de même payé, il n'a reçu aucun paiement qu'il aurait été en droit de revendiquer, si à cette époque on eut pu le faire sans danger.

« Travail du Lundi 6 Messidor an 12[...] »

Le directeur désirant accélérer les travaux de la restauration des marbres antiques, et profiter des emplacements plus commodes qu'on vient de donner pour les ateliers, propose au Ministre de prendre pour quelques mois à l'essai un sculpteur nommé Martinez qui a déjà été employé dans cette partie en Italie et qui lui est présenté par plusieurs artistes qui attestent ses talents.

Le Directeur l'admettra si le Ministre le juge convenable aux conditions de l'essai pour quelques mois seulement et aux honoraires de 6 francs par journées employées. »

« Travail du Lundi 13 Messidor an 12[...] »

Délivrance d'un plâtre du *Gladiateur* à Salvage.



## **C 528 Conseil des Anciens, Tuileries. Prairial an 5, mai 1797.**

### **Aménagement du palais des Tuileries.**

« Paris, le 4 prairial an 5 de la Rép. F<sup>se</sup>.

L'architecte et Inspecteur des Bâtiments du Corps-Législatif aux représentants du peuple composant la Commission des Inspecteurs du Palais national du Conseil des anciens. [...]

Nous proposerions de nous autoriser à faire en attendant les préparatifs relatifs au placement du Méléagre et des 4 cerfs qui l'accompagnent, en lieu et place de J. J. Rousseau, au bout de l'allée des orangers : on pourrait aussi s'occuper dès à présent du placement des vases, des statues des muses et des atalentes (sic), dont les marbres sont tous préparés.

Salut et respect Gisors Leconte »

Masson statuaire du Corps législatif et du Conseil des anciens s'occupe du placement des statues, vase et autres ornements.

« Le 5 prairial an 5<sup>e</sup>

La Commission considérant qu'il est intéressant et justifié de faire choix d'un statuaire instruit et assidu pour réparer les statues et autres monuments d'art, placés et à placer dans l'enceinte du palais et du jardin national des Thuileries et [illisible] du talent et de la moralité du citoyen Masson statuaire à Paris le nomme pour remplir dès ce jour la fonction de statuaire et réparateur des objets d'art en lieu et place du citoyen Dejoux révoqué par la présente.

Le citoyen Dejoux percevra son traitement jusqu'au 1<sup>er</sup> messidor prochain exclusivement.

Il sera passé séparément un traité avec ledit Citoyen Masson tant pour l'entretien ordinaire des statues et objets d'art, que pour les travaux extraordinaires qui pourront être ordonnés par la commission [...]

Masson est nommé sculpteur du palais le 26 floréal.

« Du 12 an 5<sup>e</sup> »

[...] Masson doit se rendre à Fontainebleau « pour examiner les monuments d'art qui existent dans les dépôts nationaux et désigner ceux qui sont susceptibles d'ordonner le Jardin du Palais national du Conseil des anciens pour lequel le rapport indique les objets suivants savoir :

En bronze [...]

En marbre.

Deux Muses, figures drapées, antiques

Une Minerve mutilée

Trois consuls dont deux sont mutilés<sup>208</sup>

La Nymphé Egerie, antique

Un amour, torse I<sup>d</sup>.

Un jeune Apollon<sup>209</sup>

Une vestale antique

Un Bacchus tenant la louve

Un Mars

[...] mettre les monuments à la disposition de la Commission, et de donner des ordres nécessaires aux gardiens des mêmes monuments de les délivrer au citoyen Masson sculpteur du Conseil des anciens, chargé d'en faire activer la conduite avec les précautions nécessaires, dans le dépôt des statues et marbres du même Conseil [...] ».

Fontainebleau, 29 prairial an 5 [17 juin 1797]

Les citoyens composant l'administration municipale de Fontainebleau s'indignent du projet d'enlèvement des œuvres d'art de leur ville.

« Si la décoration des palais nationaux qui embellissent la capitale de la république française, fixent votre attention, Vous croirez, Citoyens représentants, qu'il est de toute justice de ne point enlever toutes les richesses des autres villes pour en former le dépôt dans un seul endroit. »

### **Messidor à Fructidor an 5**

« Du 6 messidor [an 5]

Prendre un arrêté pour inviter le Ministre de l'intérieur de permettre que le mouleur des statues des antiques fasse tirer les creux sur l'antique pour la restauration des statues destinées à être placées au jardin des Tuileries, sur l'indication du citoyen Masson qui est chargé de lui payer son indemnité.

La commission considérant que plusieurs des statues destinées à l'embellissement des jardins du palais des Tuileries sont mutilées et exigent d'être restaurées.

Arrête qu'il sera écrit au Ministre de l'intérieur pour l'inviter d'autoriser le mouleur des statues des antiques du Muséum à tirer sur les statues antiques qui lui seront indiquées par le citoyen Masson, sculpteur statuaire du Conseil des anciens, les creux qui seront nécessaires pour la restauration des dites statues.

La commission charge le dit Citoyen Masson de l'exécution du présent arrêté et de payer les indemnités qui seront dues au mouleur à raison de son travail. »

« Paris, le 3 messidor an 5<sup>e</sup>

Aux Représentants du Peuple composant la Commission des inspecteurs du Conseil des anciens

De toutes les figures provenant des démolition de Marly destinées à l'embellissement des Tuileries, la plupart ont été déposées au Tuileries ou au conseil des Cinq Cent. Trois seulement ont été transportées sur la demande du conservatoire du Museum, à la salle des antiques pour y être restaurées et ensuite être placées au Museum.

<sup>208</sup> Dont *Personnage en toge*, Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 121 Ma 1112 ; n° 348 inv. de 1810.

<sup>209</sup> Localisation actuelle inconnue, n°394 inv. de 1810,?

Ces trois figures n'ont point été restaurées, elles ont été renvoyés aux Petits Augustins, comme n'étant que des copies de l'antique ; cependant le nouveau conservatoire vient de faire transporter deux de ces figures au Muséum pour y être définitivement placées. Il ne reste aux Petits Augustins que la Diane copie de l'antique par le célèbre Legros<sup>210</sup> dont les bras et la tête du chien sont cassés. [...] en conséquence il est nécessaire que la Commission fasse la demande de ces trois figures au Ministre de l'intérieur pour qu'elles puissent être amenées aux Tuileries le plus tôt possible. Je joins ici le reçu du C<sup>en</sup> Pajou conservateur Muséum qui constate qu'elles faisaient partie de la collection de Marly portée au procès-verbal et que ce sont bien, la Minerve, le Bacchus et la Diane.

Salut et Respect, Leconte. »

4 messidor.

L'atelier de Masson se situe dans la galerie du Muséum au rez-de-chaussée à proximité des salles du Comité de Salut public. Masson dispose d'un logement accordé. Il se situe dans le haut du Pavillon de l'égalité, dispose de trois pièces une cuisine et donne sur le jardin. Le local est proche de l'atelier de restauration.

6 messidor

Masson doit s'occuper des « réparations des figures mutilées arrivées récemment de Fontainebleau et destinées à l'embellissement des jardins des Tuileries et par lequel nous vous invitons à autoriser le mouleur des antiques du Muséum à faire les creux nécessaires pour les réparations. »

« Paris, 14 messidor an 5

Leconte, Inspecteur des Bâtiments du Corps Législatif et Masson Sculpteur [statuaire du Conseil des Anciens].

Aux représentants du peuple composant la Commission des Inspecteurs du Conseil des Anciens. »

Deux statues qui proviennent de Marly [« Reçu du C<sup>en</sup> Pajou du 15 Brumaire an 3<sup>ème</sup> »] sont tirées du Muséum pour « servir à l'embellissement du Palais N<sup>al</sup>, savoir la Minerve sous le n<sup>o</sup>31, pour être placée dans le Vestibule du Pavillon unité, Bacchus sous le n<sup>o</sup>57, pour être placé près le Silène. » La Minerve est en possession de l'Institut et doit être placée dans la salle des Séances.

Le conservatoire du muséum propose l'échange d'antiques contre des copies «dont le caractère conviendrait mieux à l'ensemble de l'embellissement que vous vous proposez de faire au Thuileries, nous avons reconnu que si le groupe de Castor et Pollux, celui de Bacchus et du Faune et une Junon (pour servir de pendant à la Diane) étoient placés le long de la Grande Futaie[ ?] en face du palais ils feroient un plus grand effet, que les statues qui d'abord y avoient été destinées. Comme ces groupes ne sont pas encore placés au muséum nous pensons que la Commission pourroit offrir en échange la petite Égérie et un Consul antique, le Rotator et la Diane en Bronze [de Fontainebleau]. On pourroit aussi y joindre le groupe de Jean de Bologne en bronze pour obtenir du muséum la livraison des deux groupes et de la Junon, il est nécessaire que la

---

<sup>210</sup> Confusion avec la *Diane à la biche* par Guillaume Coustou ? Paris, musée du Louvre, n<sup>o</sup>inv. MR 1912. BRESC-BAUTIER Geneviève, PINGEOT Anne et LE NORMAND-ROMAIN Antoinette, *Sculptures des jardins du Louvre, du Carrousel et des Tuileries*, RMN, Paris, 1982, vol. II, n<sup>o</sup>93 pp.114-115

commission écrive officiellement au conservatoire afin qu'il demande au ministre de l'Intérieur l'autorisation de faire cette échange. »

« Ce 14 Messidor les membres aux citoyens conservateurs du Musée national »  
Demande d'échange.

Pour l'aménagement du jardin des Thuilleries, demande aux conservateurs du muséum d'un groupe de Castor et Pollux, Bacchus et Faune et une Junon contre « la petite Égérie et un consul antique. Bronze Milésien dit Rotator Diane le groupe de Jean de Bologne.

Nous avons à l'atelier une Agrippine dont la tête a été mutilée il est vrai ; mais dont la draperie est assez bien conservée. Si cet objet peut vous convenir, nous vous l'offrons aussi.

Ce que nous vous demandons ne sont pas des antiques mais seulement des copies et que ceux que nous vous offrons en contre échange forment bien l'équivalent nous sommes très persuadés que vous accepterez nos propositions. [...]

Nous écrivons en même temps à l'Institut national pour les prévenir que nous ferons enlever la statue de Minerve qui fait partie des trois statues venant de Marly, déposée à la salle des Antiques pour être restaurées et dont le Citoyen Pajou a donné récépissé.

Salut et Fraternité.»

« Du 14 »

L'atelier de Masson et le dépôt des marbres se situent au pied de la grande terrasse. « La cloison qui enferme l'atelier et le dépôt des marbres s'accroissent journellement des immondices qui rendent en quelque sorte la promenade de la terrasse impraticable à raison de l'odeur infecte ».

Les fosses d'aisance doivent être nettoyées et gardées.

« Du 23 messidor

Plainte de la Commission au ministre de l'Intérieur contre Lenoir « conservateur du dépôt des Petits Augustins de restituer au Conseil des Anciens une statue de marbre représentant Diane qu'il a enlevé, nous ne savons sous quel prétexte, de la Salle des Antiques où elle avoit été déposée avec deux autres pour y recevoir des réparations.

Ces statues proviennent de Marly et appartiennent au Conseil des Anciens : nous avons le récépissé du citoyen Pajou.

Elles non pas été réparées, ne voulant pas les mettre en place, nous avons pris un arrêté pour les [illisible].

Le Musée central des Arts n'a apporté aucune résistance, mais le citoyen Lenoir s'obstine à méconnaître notre arrêté et refuse d'y obtempérer. [...]

Demande au ministre qu'il donne les ordres les plus précis au citoyen Lenoir pour qu'il remette au citoyen Masson statuaire du Conseil des Anciens la statue de Diane que nous réclamons [...]

Salut et Fraternité. »

Paris, le 29 messidor an 5<sup>e</sup> année républicaine

La commission des Inspecteurs du palais des anciens au ministre de l'Intérieur.

Plainte, les conservateurs du Musée Central ne remettent pas les statues indiquées dans l'accord d'échange « : aujourd'hui ils veulent substituer à la Junon de Florence une petite figure de quatre pieds et demi, qui nous seroit parfaitement inutile, et ils ont fait encombrer la Salle [utilisée comme atelier des restaurations] pour retarder l'enlèvement du groupe de Bacchus et du faune.

Nous vous prions, citoyen ministre de faire cesser ce procédé et de donner sur cet échange les ordres nécessaires pour que la Junon de Florence soit délivrée à la commission.

Salut et fraternité.»

« Ce 14 messidor

Les Membres aux membres de l'Institut national » La Minerve doit être placée « sous le Péristyle du palais des Thuilleries, vis à vis l'escalier qui conduit au salon de la Liberté [en face de la principale entrée des séances du Conseil<sup>211</sup>]. La commission vous prévient en conséquence qu'elle a chargé le citoyen Leconte, Inspecteur du palais, de faire enlever cette statue pour la déposer à l'atelier pour y recevoir les restaurations nécessaires.

Salut et fraternité. »

« Le Cit. Masson sculpteur statuaire à la commission des Inspecteurs du Conseil des anciens. »

Masson est « nommé par arrêté de la Commission des Inspecteurs du Conseil des anciens du 5 prairial présente année, statuaire de ce Conseil et Réparateur de tous les objets d'art qui ornent Le jardin des Thuilleries. Il étoit précédemment chargé par arrêté du Comité de Salut Public de la Convention nationale du 17 vendémiaire an 4 de l'exécution des exèdres qui doivent décorer ce jardin. » [payé 1400 francs].

Fin an 5, Masson se trouve en difficulté pour payer les ouvriers qui doivent bâtir les piédestaux des sculptures qui seront placées dans le jardin. 400 francs lui sont accordés.

Conseil des Anciens,

Minutes des Procès-verbaux, Correspondance relative aux travaux de la commission.

23 frimaire an 6

Leconte est chargé d'organiser la décoration de la fête du 30 frimaire qui aura lieu dans les galeries du musée. Il réclame au ministre de l'Intérieur et de la Guerre « tous les objets nécessaires pour la décoration ».

23 frimaire an 6

Leconte réclame pour Masson « aux Citoyens représentants du Peuple » deux blocs de marbre statuaire. « Les leviers et ce qui ne pourra être employé à la restauration

---

<sup>211</sup> Paris, 29 messidor de la 5<sup>e</sup> année républicaine. « La commission des Inspecteurs du palais des anciens au présidence de l'Institut national. » La *Minerve* provient de Marly, déclarée propriété du Conseil des Anciens et avait été déposée dans la Salle des Antiques pour y être réparée. Les conservateurs du Musée refusent de la délivrer à Masson et à l'architecte Leconte au prétexte qu'elle est propriété de l'Institut.

des statues servira à la confection des piédestaux. » Les statues à restaurer sont celles destinées au jardin. Les blocs sont conservés au magasin des marbres de Chaillot.

## C 529, Conseil des Anciens. Tuileries, an 6

### Du 5 floréal 6<sup>e</sup> année républicaine

Souhait de la Commission de former, dans le jardin des Tuileries « un musée où les artistes viendront se former sur les plus beaux modèles de l'antiquité. »

« La grande allée du jardin, celle des orangers exige le placement d'un nombre aussi considérable de statues et de vases, pour en compléter l'ornement, qu'il existe dans le jardin et dans le parc de Versailles beaucoup de ces statues et vases qui peuvent en être déplacés sans nuire au surplus de la décoration dudit jardin et parc dans lequel les objets d'art sont entassés et qu'il ne peut qu'être très politique de les diviser, tant pour propager le bon goût, que pour ôter tout espoir de retour vers l'ancien Régime » réclame que quatorze sculptures provenant du parc de Versailles, dont le *Milon de Croton* de Puget, « Jupiter antique restauré », « Apollon pithien, antique » et 11 copies d'antiques ainsi que vingt thermes et huit vases doivent être remis à Leconte et Masson.

### 16 germinal an 6,

Demande de déplacement de statues de Ménard au jardin des Tuileries. (Auguste, marbre endommagé, César [dont le marbre a été respecté] et Atius [?], un Atlas, une Vénus Médicis et une joueuse d'osselets). Les statues proviendraient de l'ancienne Salle des antiques du Louvre et étaient la propriété de « Poisson dit Marigny, intendant des bâtiments.

Se trouve aussi à Ménard une « Julie, statue mutilée placée sur une table en porphyre posée sur un pied à Colonne de marbre. »

### « Paris, ce 1<sup>er</sup> brumaire de l'an VI de la République française, Dejoux au président de la commission. Sur la fin de son activité aux Tuileries.

Les circonstances impérieuses me forcent Citoyen président, de vous prier, ainsi que les citoyens vos collègues membres de la commission, de vouloir bien faire le rapport qui me concerne. J'attends de votre justice, et de votre amour pour les arts ! que vous voudrez bien faire droit à mes réclamations. »

Dejoux, Sculpteur membre de l'institut réclame à place qu'il occupe pour la surveillance l'entretien des figures des Tuileries et également le paiement de la somme de 4578,14 francs « d'honoraires et réparations provisoirement faites en plâtre à différentes figures sauf à déduire 1185 qu'il déclare avoir reçu acompte en différentes fois.

Le C<sup>en</sup> Dejoux observe qu'il étoit chargé depuis 1786 de cette surveillance de cette entretien à raison de 600 par an don le paiement lui a été porté en liquidation jusqu'au 10 août 1790. Que depuis n'ayant reçu que des valeurs nominales il espère un dédommagement réel pour ses travaux, et il s'appuie suivant ce que le ministre de l'Intérieur d'après la décision du jury des arts feu accordée aux artistes qui ont obtenu des prix dans le concours proposé par l'ancien comité de salut public. Des acomptes en numéraire et que les sommes reçues en assignats étaient réduits en numéraire suivant les époques où elles ont été reçues. [...]

Depuis 1786 jusqu'au 10 août 1792, le C<sup>en</sup> Dejoux a été chargé de la surveillance et de l'entretien des figures du Palais des Tuileries et il lui étoit alloué Six cent Livres par an. »

« Claude Dejoux, Sculpteur, Membres de l'institut National  
Aux citoyens Représentants du peuple Membres de la commission des  
inspecteurs du conseil des Anciens.

Citoyens,

Chargé depuis onze ans de la surveillance et entretien des figures du jardin des Thuilleries, J'ai toujours rempli cette fonction avec zèle et le soin qu'on pouvoit attendre d'un artiste qui aime son Art.

Il est J'ose le dire au-dessous de moi de me justifier de ce que la malveillance ou l'envie ont pu insinuer sur mon compte, Je suis trop connu pour avoir besoin de prouver que j'étois incapable d'employer dans le Nétoyage des figures d'autres moyens que ceux dont l'exercice de la sculpture indique l'emploi à tout artiste éclairé ami des belles choses. Aussi n'a-t-on pas osé proféré tout haut ce reproche. Les monuments eux-mêmes déposeroient eux-mêmes en ma faveur contre cette ridicule inculpation. On a semblé m'accuser d'avoir mis peu de zèle dans ces dernières années à l'entretien et à la restauration des statues.

C'est sur cet objet que je dois une explication.

Il y a deux choses assez distinctes dans l'emploi dont il s'agit ; l'entretien et les restaurations. L'entretien consiste à ôter avec soin (car le plus léger frotement est funeste aux statues) la poussière que les intempéries de L'air et les Lichens qui en sont le produit tendent à Salir défigurer et à dégrader les marbres, lesquels ont été soigneusement ménagés et surveillés.

J'ai eu pour cet entretien depuis 1786, jusqu'à 1795 la seule et modique somme annuelle de 600<sup>#</sup>.

La restauration est un objet éventuel, pour lequel on ne pouvoit déterminer une somme fixe. Elle se payait sur les mémoires présentés par le sculpteur visés et vérifiés par l'inspecteur.

Depuis 1792, Il est assé notoire que toutes les causes de restauration à faire aux statues des Thuilleries ; se sont multipliés et le principe des dégâts vous est trop connu pour que je sois obligé de vous le rappeler. Mais ce qui vous est peut-être moins présent à l'esprit, c'est que depuis 1792, jusqu'au mois vendémiaire de l'an V<sup>e</sup>, c'est-à-dire pendant quatre années (et le payement avant cette époque a été porté en liquidation,) je n'ai pas reçu un denier soit en espèces soit en papier, ni pour l'entretien ni pour les restaurations. Ce fut donc le 19 vendémiaire dernier que je reçus enfin une somme en mandat qui me produit 179<sup>#</sup>.

Ainsi vous le voyez Citoyens représentants, dans le même Tems, le besoin de restauration devenoit plus urgent, les moyens de restaurer étoient devenus absolument nuls. Qui auroit pu exiger de moi que ne recevant absolument rien, je fisse des avances pour des travaux devenus chaque jour plus dispendieux dont le payement devenoit sous le règne du papier monoye toujours aussi plus incertain et plus illusoire ! [...]

Maintenant pour ce qui regarde les restaurations des fractures faites aux marbres, je vous laisse à penser Citoyens Représentants que si je pouvais subvenir par mes seuls moyens à une dépense de ces genre, ne recevant pas un sol et attendant des moments plus heureux je pris le parti de restaurer par la suite en plâtre en toutes les parties fracturées, pour ôter aux figures la difformité de la mutilation et à la Nation le reproche d'insouciance que ces difformités pouvoient faire naitre. Voilà pourquoi ce que Zèle me



suggéra pour suppléer à l'insuffisance [illisible] Et voilà que l'on vous a traduit comme un manque de soins ou comme un abus de confiance de ma part. ( Mais on a gardé le scilance sur un fait d'embellissement ? L'on sait que déjà les piédestaux étoient élevés sur la place du Cârousel, pour y poser les groupes de chevaux de Guillaume Coustou, qui étoient à Marly ? Quand je dis qu'il seroit ridicule de les y voir là ! puis qu'il y avoit une si belle position ou ils sont actuelement.)

[Dejoux est destitué de sa place et cherche à être indemnisé pour ses travaux passés. ]

« Claude Dejoux, Sculpteur, Membres de l'institut National

Aux citoyens Représentants du peuple Membres de la commission des inspecteurs du conseil des Anciens.

A Paris, ce 28 thermidor de l'an V<sup>e</sup> de la République française.

C. Dejoux... aux Galeries du Louvre n°4. »

« État des réparations faites provisoirement en plâtre aux statues et les avoir mises sur leurs aplombs, qui sont sous les portiques du palais National des Thuilleries dans le Courant de l'an IV<sup>e</sup> par Claude Dejoux, Sculpteur, Membre de l'Institut National.

Présenté aux Citoyens Représentant du peuple Membres de la Commission des inspecteurs du Conseil des Anciens.

Savoir.

Sous les portiques, à partir du Millieu à gauche du côté du midi. A cette 1<sup>re</sup> figure l'avoir mise sur son aplomb, a rétabli son plainte, pour ce... 2<sup>#</sup>

A la 2<sup>ème</sup> avoir réparé un joint et son plainte... 3<sup>#</sup>

Au 3<sup>ème</sup>, Sénateur Romain, lui avoir mis un nez éparé les joints du col près les clavicules et rétabli son plainte 15<sup>#</sup>

A la 4<sup>ème</sup>. Avoir rapporté le nez, réparé le joint du col et rétabli la plainte, pour ce... 12<sup>#</sup>

A la 5<sup>ème</sup> avoir réparé le joint du col. L'avoir rétabli au pour-tour près les clavicules, et réparé un joint au jambes au pour tour de la figure, et rétabli le plainte... 35<sup>#</sup>

A la 6<sup>ème</sup> avoir réparé le joint du col, et avoir consolidé la tête, avoir rétabli le bras droit dans son bon point. 26<sup>#</sup>

A la 7<sup>ème</sup> avoir réparé le joint du col rétabli son plainte et aussi les deux plaintes des deux statues suivantes... 22<sup>#</sup>

Aux statues à droite aussi à partir du milieu du côté du Nord.

A cette 1<sup>ère</sup> figure avoir réparé le bout du pied droit et rétabli son plainte. Pour ce... 10

A la 2<sup>ème</sup> avoir réparé le joint du col a deux endroits et avoir consolidé la Tête rétabli le plainte...20<sup>#</sup>

A la 3<sup>ème</sup> rétabli le bras droit dans son points replacé plusieurs morceaux de draperie aux jambes... 30<sup>#</sup>

A la 4<sup>ème</sup> avoir rapporté le nez fait le joint du col, remis le bras droit dans son joint reformés les draperies reconsolider le poignet gauche, rétabli le plainte...50<sup>#</sup>

A la 5<sup>ème</sup> avoir rapporté le nez et réparé le plainte...5<sup>#</sup>

A la 6<sup>ème</sup> avoir rétabli le joint du col et remplacé plusieurs morceaux de draperies aux jambes réparés les joints au pour-tour de la Thoge, et rétabli le plainte...49<sup>#</sup>

A la 7<sup>ème</sup> avoir remplacé plusieurs morceaux de draperies, et rétabli le plainte... pour ce...4<sup>#</sup>

A la 8<sup>ème</sup> avoir rétabli les jambes et remplacé et réparé plusieurs morceaux de draperie, le pied gauche et son plainte... 33<sup>#</sup>

Total  
... 312

A Paris ce 24 Thermidor de l'an VI de la République française une et indivisible.  
C. Dejoux aux galeries du Louvre n°4. »

« État de ce qui est dû à Claude Dejoux, Sculpteur pour surveillance et Entretien des statues du jardin et de celles qui sont sous les portiques du palais National des Thuilleries.

Présenté.

Aux Citoyens Représentants du peuple Membres de la Commission des Inspecteurs du Conseil des Anciens.

Savoir [...]

[Dejoux est payé 600 francs par an entre 1792 et les deux premiers tiers de 1795. A partir du 26 vendémiaire de l'an IV, son traitement est porté à 1500 francs par an et les restaurations payées à part.] [...]

Pour les Réparations faites provisoirement en plâtre aux statues qui sont sous les Portiques du palais National des Thuilleries dans le courant de l'an IV et les avoir mises sur leurs aplombs la somme de ... 312. [...]

A Paris ce 28 thermidor de l'an Vème de la République française une. C. Dejoux»

« Claude Dejoux, Sculpteur membre de l'Institut national.

Aux Citoyens représentants du peuple Membres de la Commission des inspecteurs du Conseil des Anciens.

Citoyens,

Il y a environ onze ans que je suis chargé de la surveillance et des restaurations en Marbre des Groupes, Statues, Termes, vases du jardin et de celles qui sont sous les portiques du Palais National des Thuilleries. Depuis cette époque, j'ai sollicité auprès des différents gouvernements et enfin des restaurations nécessaires à ces Monuments. Mais sans rien déterminer, on m'a toujours fait espérer que, quand les circonstances le permettroient, que mes intentions seroient remplies, et qu'en attendant, ce moment heureux je pouvois continuer à remplir mon devoir comme j'avois fait jusqu'ici.

En conséquence je fis plusieurs restaurations en marbre qui est en d'abord mutilées ou enlevées, me déterminant à les faire en stuc, mais ayant éprouvé le même sort, je me bornais à les faire en plâtre, afin que ces productions des Arts, ne parussent pas si désagréables aux yeux des spectateurs.

N'ayant aucun payement pendant l'espace de cinq ans, mes facultés ne me permettoient plus de faire les avances qu'il auroit fallu faire, pour mettre toutes ces

pièces de rapports en marbre. D'ailleurs cette dépense eut été inutile ; l'ignorance et la méchanceté ne pouvant se contenir : Elles [illisible] tous.

Ce désordre m'a fait gémir plus d'une fois, mais il n'étoit pas en mon pouvoir de l'empêcher ; tout ce que je pouvois faire c'était de réparer le mal autant qu'il dépendoit de moi.

J'ai conservé sans altération les statues, en ce que je n'ai fait que faire disparaître les Lychens. (ou mousse) alors le ton, [ami de l'œil et des amateurs<sup>212</sup>] de couleur se rétablît. Je n'ai jamais approuvé qu'on écurât les statues comme un chaudron, car tout frottement leur est funeste, et cet usage barbare n'est connu qu'en France. Mon devoir est de travailler à la conservation des Monuments qui me sont confiées, et non pas d'accélérer leur destruction. Le Temps, cet ennemi de toutes productions ne le fera que trop tôt. [...]

Voilà l'exposé fidèle de ma conduite ; je ne me reproche rien. Quel a donc été mon étonnement lorsque j'ai appris que je n'étois plus chargé de ce travail ! Qu'on m'avoit déplacé sans m'en prévenir, sans me dire de quoi on avoit à se plaindre de moi ! Devois-je m'attendre à une pareille récompense ! J'aime à croire qu'on a surpris votre probité, que vous me rendrez justice et je me tais.

P.S. J'ai réparé les statues qui sont sous les portiques du Palais National lesquelles étoient comment on le sait en très mauvais état, ce travail ne m'a pas été payé. »

« Claude Dejoux, Sculpteur membre de l'Institut national.

Aux Citoyens représentants du peuple Membres de la Commission des inspecteurs du Conseil des Anciens.

De Paris ce 9 germinal de l'an V<sup>e</sup> de la République française. Dejoux, Galeries du Louvre n<sup>o</sup>4. »

Le 19 prairial an V, les commissaires indiquent que, puisque Dejoux ne s'était « pas présenté depuis longtemps à la commission pour s'informer des travaux qu'elle vouloit faire confectionner, que n'ayant pas réparé en marbre les monuments mutilés ou dégradés et que n'ayant présenté aucun projet de restauration ni d'embellissement, la commission a dû présumer qu'il était peu soucieux de conserver sa place pourquoi elle a pourvu à son remplacement. »

Sans date, an 6.

Du parc de Sceaux sont extraits des copies d'antiques et, au bout de l'allée, vis-à-vis de la cascade un « Consul assez beau de même proportion que ceux qui sont [placés ?] il manque le pied droit. »

Des bustes provenant du jardin de Grand Trianon sont extraits afin de décorer la façade du palais des Tuileries.

---

<sup>212</sup> Cf. brouillon dans le même dossier.

**2014-0044/1 Réorganisation des salles romaines du Louvre 1931-1936.**

**2014-0044/2**

Paris, 29 Frimaire an 5, 19/10/1796, lettre du ministère de l'Intérieur aux conservateurs, signé Guinguené, directeur de l'instruction publique

Demande que soient placés au plus vite dans la nouvelle salle des Antiques : « 1 l'Apollon, 2 le Gladiateur, 3 l'Hermaphrodite, 4 le groupe de Castor et Pollux, 5 le Rémouleur, 6 les Lutteurs, 7 Mercure ; 8 le Discobole, 9 l'Écorché d'Houdon. »

Paris, le 26, note sur l'arrangement des antiques, au citoyen Fortain, administrateur du Musée Central des Arts. Signé Dumaouris

Reproches formulées à Raimond, architecte du musée sur la décoration de la salle de l'Apollon et du Laocoon. Le trépied d'Apollon n°134 doit être déplacé. « Ce changement me paraît d'une haute importance pour le bon goût et présente une idée poétique ». Quatre colonnes de la salle du Laocoon devraient être retirées.

Paris, le 10 Brumaire an 8, le ministre de l'Intérieur à l'administration du Musée central des arts.

Sur le placement des antiques dans les salles du Musée. Les piédestaux sont en cours de confection et toutes les ressources des conservateurs doivent être rassemblées afin que les salles soient terminées pour l'exposition des sculptures venues d'Italie. « Vous devez sentir combien nos concitoyens sont avides de voir les chefs-d'œuvre qu'on leur annonce depuis si longtemps. Toute négligence serait un délit envers eux, et surtout envers nos frères d'armes qui ont un droit bien acquis de jouir du fruit de leurs conquêtes ».

Note du Comte de Forbin, directeur général des Musées royaux à Cailleux le 27 novembre 1826.

« Je prie M. de Cailleux de vouloir bien me dire le plus tôt possible ce que Lange a fait relativement à la base en marbre du lion antique donné au roi par le contre-amiral Halgan. Je désire que ce socle soit promptement en notre possession et s'il n'y est pas encore, je prie M. de Cailleux de me faire savoir à qui je dois écrire et m'adresser pour l'obtenir. Mille compliments. »

Réponse de Cailleux du 27 novembre 1826

« Le socle est sur place dans la salle des antiques où on finit de le polir, depuis quelques jours on y travaille sans interruption et on se rend compte tous les matins du degré d'avancement de ce travail qui se termine par les ouvriers des bâtiments [...] »

4 mai 1828 La maison du roi rappelle à M. de Cailleux de faire mettre des feuilles de vigne sur les nudités.

Note du 21 septembre 1824 « relativement à quelques statues dont la nudité heurte la morale publique.

Depuis longtemps la morale publique est blessée par la complète nudité d'un certain nombre de statues placées dans les musées et les jardins de V. M..

La descendance est affectée par les images, les parents étant disposés à conduire les jeunes des deux sexes dans les salles antiques et dans les promenades publiques : les jeunes filles qui cultivent les arts [illisible] dans la contemplation et l'étude des plus beaux modèles et elles ont perdu tout lentement de pudeur [?]. C'est donc rendre un

véritable service à la société et aux beaux-arts que de voiler ce que ces modèles présentent de plus choquant. Il existe pour cela [illisible] un usage autrefois et qui ne peut nullement détériorer les statues : il consiste à fixer une feuille de vigne sur ce qui caractérise le sexe du sujet [ ? repoutale veputale répoutine vespérale].

Je prie V.M. De l'autoriser à donner des ordres pour que cette mesure soit prise dans tous les établissements qui dépendent de mon administration elle sera promptement exécutée en commençant par celles qui sont exposées dans les promenades publiques.

J'attends les ordres de V. M. » Sans signature.

Maison du Roi, département des Beaux-Arts, Paris le 4 mai 1828.

« Dites-moi mon cher Cailleux, [...] En l'affaire des statues pour les jardins vous connaissez à ce sujet mes ordres positifs ils sont d'ailleurs le continuement de ce que j'ai reçu, et il est temps enfin qu'ils soient exécutés. Je m'en rapporte à votre zèle. »

Note non signée du 20 mai 1830

« [...] connaissant l'intérêt que vous prenez à la prospérité des arts antiques [...]

Proposition de demander au roi des deux Sicile la permission de faire mouler à Naples les deux statues équestres en marbre trouvées à Herculaneum représentant Balbus Père et fils. Ce sont deux chefs-d'œuvre de l'Antiquité et de beaucoup supérieurs à tout ce qui a été fait en ce genre même à Athènes et à Olympie. [...] Si Monsieur le dauphin en témoignait le moindre désir au roi de Naples, nous perdrons sa grâce spéciale qui a été accordée dernièrement à la Russie. Je sais que la chose est difficile parce que le marbre de ces deux statues a été vitrifié par l'incendie mais je répondrai du succès de l'opération nous n'aurions plus rien à envier à personne. »

Rapport de Laitié, restaurateur des antiques, Paris, le 15 avril 1840.

« Rapport à Monsieur le directeur général des musées royaux sur un accident arrivé hier 14 à un buste en marbre de Monsieur Desboeufs, placé ainsi que tous les objets refusés par le jury, dans la salle des Égyptiens.

Monsieur le directeur,

Afin d'enlever les taches de goudron qui se trouvent sur les bas-reliefs en granit arrivés d'Assos, Rousseau, Étienne et Gilet, ouvriers attachés à la restauration, étaient occupés à coucher à plat ces bas-reliefs qui sont attachés, pour que l'esprit-de-vin par un séjour pénétré dans ces taches, et à l'aide de la brosse disparaisse totalement.

Trois de ces bas-reliefs étaient déjà à plat sans accident, mais le quatrième, pesant environ 2000, et plus étroit par sa base a forcé un homme de se mettre à genoux pour diriger ses cales ; la force des deux hommes restés debout c'est alors trouvé trop faible, et le bas-relief plus lourd à sa partie supérieure, les a entraînés par devant au lieu de s'incliner en arrière comme il fut arrivé si l'homme qui était agenouillé eu été debout.

Ainsi en tombant en avant, le bas-relief a frappé l'épaule gauche du buste, qui était retourné par précaution, et la force du choc a fait heurter ce buste sur un monument égyptien, le nez a été cassé. Ce buste, de grandeur naturelle peut être évaluée pour le marbre 150 Fr. et pour frais de praticiens 550 total 700.

Tels sont Monsieur, les détails exacts d'un accident qui laisse dans la douleur des hommes actifs et laborieux. »

La demande est acceptée par l'administration en mai 1840

### Musée Napoléon (sur un nouveau catalogue des antiques)

« Aucun ouvrage traitant spécialement des statues, bustes, bas-reliefs qui composent la riche collection du musée impérial du Louvre ne peut être comparé à celui connu sous le nom de Musée des antiques publié de 1811 à 1827 par Pierre Bouillon avec la collaboration de Monsieur Bins de Saint Victor. Ce splendide ouvrage qui contient tout ce que l'art antique a de sublime est composé de trois volumes contenant plus de 900 sujets gravés.

Édité à un petit nombre d'exemplaires, cet ouvrage est difficile à trouver aujourd'hui.

L'arrêt de l'impression pur et simple d'un tel ouvrage aussi indispensable aux savants, à l'artiste qu'à tous ceux qui aiment ce qu'il a de plus beau, ce serait déjà un grand service rendu. Cependant tel n'est pas notre ambition. Elle va plus loin, elle tend à élever un monument aussi durable que ceux qu'elle représentera. Pour arriver à ces résultats une grande difficulté se présentait car si la valeur que Pierre Bouillon, a déployé dans les gravures de soutenir avec avantage les plus belles productions des éminents artistes de notre époque, en est-il aussi des notices de Monsieur Biens de Saint Victor? Le texte de cet auteur écrivant en 1827 était suffisant, peut-il lui-même être à la hauteur des connaissances actuelles ? Le prétendre serait rayer l'archéologie du nombre des sciences qui toutes sont appelées à progresser. Le soutenir serait faire de l'archéologie une science morte.

Si les immenses travaux des Winckelmann, des Visconti ont jeté les premières clartés sur une science qu'il venait de créer, un savant moderne..... guidé par deux flambeaux de la science ont apporté aussi, le tribut de leurs travaux, et l'archéologie est une science sans limites.

Le texte était donc à refaire en entier, de se présentaient. La rédaction devait-elle être confiée à la collaboration de plusieurs savants ou à un seul.

Le travail de plusieurs [...] Naturellement avec l'histoire, divergence d'opinion, manque radical d'ensemble, contradiction qui génère la confusion, nous avons repoussé ce mode et la rédaction entière sera confiée à un seul.

Guidé par la loi unanime de tous les savants consultés par lui, l'éditeur s'adressa à Monsieur de Longperrier conservateur des antiques du Louvre.

Le texte des antiques expliqués par le savant qui non seulement les a continuellement sous les yeux, mais qui par sa position dispose de tous les renseignements administratifs est la plus sage des garanties que nous puissions donner de l'importance scientifique qu'aura notre publication qui d'une seule pensée de rédaction aura de même l'avantage non seulement de former un tout homogène mais qui fait ses grandes notions historiques et archéologiques fondées sur les études des plus grandes découvertes et des écrits iraient aux hommes spéciaux de tous les pays, jaloux auquel se joindront ses notions si intéressantes sur l'histoire de l'art, les religions, les usages enfin sous les [?] Ne peut apprécier la pensée qui a conduit le ciseau de l'artiste.

L'avantage d'un travail aussi grand et aussi le est pourtant apprécié qu'il nous soit permis de dire un mot sur les importantes augmentations que nous voulons apporter à l'ouvrage de Bouillon. Cet ouvrage publié comme nous l'avons dit de 1811 à 1827 contient 900 sujets gravés sur les quelque 828 se trouvant au Louvre en 1812, fruit des conquêtes de l'Empire se trouve aujourd'hui dans les musées d'Allemagne et d'Italie. »

Le 10 août 1848 lettre de la direction des musées nationaux au directeur du musée du Louvre. [...] Le conservateur des antiques, signé Longpérier. « Monsieur le directeur,

Je demande l'autorisation de faire transporter dans la salle qui précède le musée assyrien divers monuments grecs, qui, placé dans le magasin du bord de l'eau, courent le danger d'être détériorés.

Ces monuments sont :

La frise d'Asos.

Les inscriptions d'Asie Mineure rapportée par Monsieur Le Bas.

Les deux statues d'Hercule (en restauration).

Les méthodes du temple d'Olympie.

Le sarcophage de Salonique.

Quatre stèles d'Athènes rapportée par Monsieur Le Bas. »

Monsieur le chef de la restauration Debay, le 1er juillet 1842.

« Je tiens beaucoup à ce que demain lundi, jour où le public n'est pas admis dans les galeries, vous mettiez Godefroy, Floxman, Moïse et Danos à desencastrier les trois fragments du Parthénon, c'est-à-dire le morceau de frise le numéro 82 et les deux métopes n° 128. Vous ferez aussi transporter le même jour par les hommes de notre atelier dans la salle grecque près le musée assyrien, le torse d'Inopus n° 98 et le buste grec n° 308. Je vous donnerai tous les hommes dont vous avez besoin pour cette opération qui est à mes yeux très urgentes et qui doit être terminée avant tout autre chose.

Vous ferez reprendre ensuite l'arrangement de la frise d'Assos. Je tiens absolument à ce que ce travail soit fait demain. Je m'en rapporte à votre zèle. [...]  
Flanroz

Document non signé 21 novembre 1848

« Le gardien Bourgeois m'a apporté à 3 heures les morceaux de marbre d'une statue antique, trouvée sur le socle de la figure de Cérès placée dans la salle où se trouve la Vénus de Milo, ce gardien dit n'avoir rien vu ni entendu qui peut lui faire soupçonner cette mutilation car il est facile de reconnaître que ce fragment de draperies a été cassé à l'aide d'un marteau ou de tout autre instrument en fer. »

Novembre 1849 octobre 1850, relevé au jour des activités des conservateurs, 2 pages.

31 décembre 1849 « Écrire au chef de l'atelier des restaurations pour l'arrangement de la frise de Magnésie. »

21 janvier 1850 « écrit à M. Debay pour reprendre le travail de la frise de Magnésie et des monuments chrétiens »

29 février « écrit au directeur sur l'hôtel d'Angiviller et les ateliers à y placer ».

9 mars « écrit au directeur pour lui donner le nombre de 4550 monuments du département des antiques qui pourraient être photographiés. »

14 mars « écrit au directeur note sur les appointements des ouvriers et artistes de l'atelier de restaurations »

21 avril « écrit au directeur pour lui demander l'autorisation d'acheter un vase grec 350 à la vente Quatremère de Quincy »



22 avril « écrit au directeur compte rendu de la vente Quatremère vase n°16 acquis pour 205. »

## **2014-0044/5**

1820 Etat des statues et bustes antiques disponibles pour meubler les palais et châteaux royaux.

Un ensemble de 42 bustes, certains modernes ; 39 sculptures, 38 antiques dont « 1 autre, répétition de l'amour de Praxitèle » et une moderne.

Une liste S.L.N.D. de 19 fragments ou statues. Au n°9 « 1 fragment de statue de porphyre de 6 pieds (?) de haut et 2 pieds (?) de large n°208

Objets du catalogue de M. de Clarac non reconnus sur l'inventaire général.

Statues et groupes

[...]

n°98 Inopus, fragment [...]

n°596 Colonne de porphyre rouge surmontée de Minerve, fragment. [...]

Bustes, objets divers

Inventaire du Musée d'Afrique, postérieur à 1870 ancienne série A3

Musée d'Afrique, 1<sup>ère</sup> travée

N°4663 Statue d'Auguste drapé, le bras droit cassé tenant un instrument de la main gauche à côté de lui un autel

N°4664 bas-relief représentant deux femmes debout tenant une colonne, celle de gauche à la tête cassée

N°4665 fragment d'un torse d'homme drapé portant une bulle au cou. [...]

N°4667 statue d'un homme drapé, le bras gauche est brisé, mauvais style

N°4668 à 4684 seize fragments de bas-reliefs de différentes grandeurs [...]

Inventaire 1853

Salle de la Vénus de Milo

N° 3592 à 3594 : la Vénus de Milo ; un fragment du pied gauche de la même ; la main gauche de la même [...]

Salle de la Psyché, Faune cymbalier, Hercule Richelieu

R.A.S sur rest.

Inventaire des marbres antiques statues et groupes 1832

[...] n°67/68 Adorante transformée en Euterpe

[R.A.S sur rest.]

Paris le 17 septembre 1870, Musée du Louvre, Etat des mesures prises par la conservation des Antiques et de la sculpture moderne, signé le conservateur.

« A l'approche des troupes allemandes, les conservateurs décident des mesures de protection des objets d'art,

- 1) Précieux,
- 2) Céramiques
- 3) Pour les sculptures, une mesure générale permettra aussi d'abrèger le travail de déplacement et d'éviter l'opération, toujours délicate, de la descente dans les caves. Plusieurs milliers de sacs de terre sont préparés, sur notre demande, par les soins de l'architecte du Louvre. Les principales salles du rez-de-chaussée, qui sont protégées par des voûtes auront, de plus, leurs profondes fenêtres barricadées de haut en bas par cet obstacle sur tous les points exposés aux projectiles. Nous nous occupons de réunir dans ces salles, les ouvrages de grande valeur qui se trouvent dans les autres galeries. Les chefs-d'œuvre hors ligne sont placés, en outre, dans des réduits inaccessibles aux atteintes de l'ennemi, ou même enfermés dans des caisses pour être transportés, avec des précautions particulières, dans les caves du Louvre.

Ces travaux, un peu retardés d'abord, par l'obligation d'employer notre brigade de marbriers au déplacement des différentes sculptures éparses dans les palais des environs de Paris, sont aujourd'hui en pleine exécution. »

## **2014-0044 16. Ancien A6 aux A.M.N. Antiquités Borghèse et Albani**

24 frimaire an 11

Demande de Chaptal de confirmer par Denon l'achat poussé par Visconti de la « figure antique représentant l'empereur Julien. Cette statue en marbre de Paros appartient aux citoyens Dumont, sculpteur [...] » pour la somme de 1000 Frs.

1808

« [Fulgoni] demande à travailler aux restaurations sous Lange<sup>213</sup>.

Illmo. Sig.

Giovanni Fulgoni Scultore dei marmi, ritrovandosi in Parigi in occasione di avere accompagnato il Convolglio delle Statue provenienti della Villa Borghese in

---

<sup>213</sup> Fulgoni, qui s'est occupé de l'encaissement des statues et bas-reliefs Borghèse, est soutenu dans sa demande par Pierre-Adrien Pâris.

Roma, in qualità di Inspettore, del Convoglio su., desidererebbe trattarsi a Lavorare in questo Museo i resaturi che si devono fare a tutti gli oggetti d'Arte delle Villa sud. Sempre pero sotto la direzione des Sig. L'Ange primo Scultore del Museo med.

On La scivente prega il Sig. Cavaliere Denon Direttore, a volerso compiacere d'impeigarlo in detti Lavori né quali non manearà adoperare tutta La diligenza possibile accio il tutto riesca di suo gradimento ; e pieno di rispetto si dice suo.

Devotissimo Servitore »

2 décembre 1815, Note de Visconti.

« Mr Santi chargé par le Prince Albani de la vente de ses antiquités, n'a consenti à conclure un traité pour une seule partie de ces monuments qu'à condition qu'il obtiendra de l'acheteur ce qu'il prétend pour sa commission, et qu'il n'espère pas pouvoir obtenir de la générosité du Prince Albani.

Il y a des motifs qui semblent justifier jusqu'à un certain point la méfiance de Mr Santi. Cet artiste a été fort malheureux depuis qu'il est entré dans la carrière de son état d'architecte.

Le Card. Fesch qui ne lui donnait que la faible indemnité de 2 francs par jour lui faisait espérer des places, et cette espérance s'est évanouie.

Le Comte Aldini l'a employé pendant deux ans à la réparation de son château de Montmorency, et les embarras où le dit comte a laissé ses finances n'ont pu faire obtenir à Mr Santi aucun paiement de ses travaux.

Les personnages actuels de la maison Albani ne jouissent pas de cette opinion de générosité qui siéroit si bien à leur rang. Ainsi Mr Santi se trouve fort gêné, a cru devoir s'assurer une récompense comme commission, qui n'est pas une surcharge pour l'acheteur. C'a été même cette expectative qui l'a déterminé à se désister de prétentions plus forte et à s'arranger au prix qu'on lui a proposé. »

A 6  
4

Statues	
Pnyon	8000
Alexandre le Grand	10000
Esculape	10000
Thésis	10000
Idole d'albatre	12000
Empyide	1500
Bustes	
Fabien	2000
Tibere	2000
Domitien colossal	3500
Nerva	2000
Septime Severe	2000
Clodius Albinus	2000
Henriette dit Xénophon, femme	1500
Bas-relief	
Faune chasseur	7000
Objets divers	
Lion de Basalte	5000
Deux Casses d'albatre avec leur support de granit	78000
1815 2 Décembre	100500

Visconti « Je serai d'avis d'offrir de ces dix-sept morceaux quatre ving mille francs. »



Note des Monuments Antiques enlevés du Musée Royal  
 par le Commissaire Du Prince Albani, autorisé  
 à cela par M. de Metternich et par le Congrès.

Statues	Évaluation d'honneur tree de l'inventaire	Justes Prix
Auguste	6000	4000
Septime Severe	8000	5000
Domitien	12000	6000
Lupien	40000	20000
Zenocothée	60,000	25000
Alexandre le Grand	15000	8000
Fausse avec un autre	4000	2000
Méros grec	12000	6000
Esculape	20000	10000
Minerve	12000	10000
Antonius de bronze antique	15000	8000
Cléris	25000	10000
Statue Egyptienne de granit rose	15000	8000
Statue Egyptienne de marbre noir	6000	3000
Le pendant	6000	3000
Isis de granit noir	8000	4000
Prete d'Osiris de granit noir	12000	5000
Prisonnier aux Indes de brèche	40000	15000
Orus d'albâtre	50000	16000
Fleur de marbre noir	20000	8000
Pastophore à genoux	15000	6000
quatre Corymbes	20000	20000
	<u>410,000</u>	<u>193,000</u>
		187,000



Evaluation 7 Volumes Avec des Inventaires		Juste Prix	
	41000	19300	
Escabeur rustique	600	2400	Polusien
Pêcheur à la ligne	1500	1000	autre
Personnage barbare assis	1500	500	Mena
Niobide	500	300	Septime
Athlète de noir antique	20000	5000	Minime
Faune de noir antique	20000	8000	Faune
Empédocle avec inscription grecque	8000	3000	Faune
	<u>467500</u>	<u>216200</u>	Bacche
			Faune
			athlète
<b>Bas-reliefs</b>			
Antinous demi figure	50000	24000	
Diane et autres divinités	600	400	Men
Mercuriale enchaînant Cerbere	50	50	
Éducation de Bacchus	600	500	Quat
Marques bachiques, bas-relief à deux faces	500	500	Lio
Le pendan	500	500	Tass
Faune classeur	12000	8000	an
	<u>64250</u>	<u>33950</u>	
<b>Bustes</b>			
Commode	1200	800	Mi
Fallien	1500	1000	N
Tibère	1200	1000	M
Néron	600	500	7
Domitien	3000	1500	
	<u>7500</u>	<u>4800</u>	



41 Prix		Evaluation d'Annonces tirée des Inventaires	Justes Prix
93000		7500	2800
2400	Polusien	500	500
1000	autre	500	500
500	Menna	2000	1200
300	Septime Severus	3000	2000
000	Minime colossal	10000	7000
000	Faune à la tâche	10000	6000
000	Faune de Winkelmann	1200	500
000	Bacchante	400	200
000	Faune de bronze	2000	1200
000	athlète de bronze dit Protomee	2500	1200
		<u>39600</u>	<u>25100</u>
	Monuments de différents genres		
	quatre colons de porphyre	20000	10000
	Lion de basalte	12000	5000
	Tasse d'albatre avec le pied	50000	10000
	autre pareille avec le pied	50000	10000
		<u>132000</u>	<u>35000</u>
	Mermes		
	Mippone dit Xenocrate	1000	500
	Mortensin	600	400
	Merule dit Xenophon	1500	1200
	Zémistocle dit Annibal	600	250
		<u>3700</u>	<u>2350</u>

Résumé



### Visconti

« Note des monuments antiques enlevés du musée Royal par le commissaire du Prince Albani, autorisé à cela par M. de Metternich et par le congrès. [...] »

Le total des monuments enlevés du musée par le Prince Albani, évalués un juste prix, monte à la somme de 312 600 Fr.

Il faut considérer

- 1) Que ces monuments ont coûté à la France une grande somme de transports.
- 2) Qu'ils ont coûté une autre forte somme pour les restaurer. Plusieurs avaient souffert dans le voyage. Les deux tasses d'albâtre<sup>214</sup> étaient presque réduites à une non-valeur<sup>215</sup>.
- 3) Que le Prince Albani pour transporter ces monuments hors de France doit dépenser une forte somme outre celle de l'encaissement.
- 4) Qu'une autre somme lui sera nécessaire pour les faire restaurer de nouveau. Plusieurs d'entre eux, et notamment les deux tasses ayant déjà beaucoup souffert dans l'enlèvement ; et le tout devant souffrir ultérieurement dans le voyage.
- 5) Qu'en conséquence, si le Roi en ordonnait l'acquisition il faudrait encore que le musée succombât de nouveaux frais pour les remettre en état.

Par conséquent, il est juste de conclure de toutes ces considérations qu'il serait convenable que l'évaluation de 312 600 Fr. fut réduite dans l'achat à celle de 240 000 Fr. Environ un 20 pour 100 de relâche.

Comme cette acquisition serait éminemment convenable au musée des antiques sous tous les rapports [?] l'administration demande au ministre d'être autorisée à limiter [?] sur ces bases avec les fondés de pouvoir du prince Albani. »

### Acquisition d'antiques de la collection Sallier d'Aix-en-Provence.

« Cejourd'hui 1<sup>er</sup> septembre 1816, il a été convenu entre Monsieur le comte de Forbin, Directeur Général des Musées Royaux, et Monsieur Sallier, Receveur particulier de l'arrondissement d'Aix (Bouches-du-Rhône), que ce dernier vent au gouvernement :

1° une statue égyptienne plus grande de nature ayant le dos et la base couverte d'hiéroglyphes<sup>216</sup> ;

2° une figure plus grande nature, laquelle est mentionnée dans le voyage littéraire de la terrasse [ ? ] par Monsieur Guis qui l'avait rapportée d'Athènes ;

3° Un autel Grec apporté de Délos par Monsieur Saurin, chef d'Escadre.

Lydie, trois objets sont vendus au prix de 20 000 Fr., dont 10 000 payer avant livraison, et 10 000 [...] à un an de date sur une caisse publique. [...] »

Signé Sallier et Forbin.

### [Visconti]

#### Note sur les objets acquis de Monsieur Sallier par Monsieur le Comte de Forbin.

« N°1 Égyptien à genoux. Statue.

Les statues égyptiennes de grandeur naturelle ou d'une dimension plus forte, sont extrêmement rare, particulièrement lorsqu'elles portent le cachet du véritable style de l'ancien école d'Égypte, et qu'on ne peut les attribuer ni aux artistes d'Alexandrie, ni à ceux qui ont travaillé à des époques où ces contrées avaient déjà été conquises par les Romains. [...]

<sup>214</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. LL28 et LL 29 ; n°1169 et 1170 inv. de 1810.

<sup>215</sup> Évaluées chacune 10 000 Fr. par Visconti

<sup>216</sup> *Prêtre Égyptien*. Clarac 399 3551 pl. 288

Celle que Monsieur le Comte de Forbin, Directeur du musée Royal, viens d'acquérir à Aix [...] est haute de 4 pieds 8 pouces, y compris la plinthe qui est du même bloc[...] Elle est remarquable aussi par sa belle conservation : le temps ne l'a endommagé qu'à la pointe du nez. La matière est un petit granit gris oriental très compact, qui prendra un très beau poli, si l'on juge à propos de le lui rendre, suivant l'usage qu'on a constamment pratiqué à Rome depuis la renaissance des arts. [...]

Je serai d'avis que Monsieur le Directeur fit rendre à la statue son ancien poli. La perte d'un 20° de ligne ne peut faire dans ce genre d'ouvrage autant de tort au travail de l'artiste ancien, que le poli d'une matière dure et précieuse ajoute d'éclat et de beauté à tout ouvrage sculpté sur une pierre de couleur.

#### N°2 Bas-relief Égyptien

[...] autant qu'on peut en juger, c'est un monument ou votif ou sépulcral d'un père et d'un fils. L'un et l'autre sont debout et vus de face. Le costume des deux personnages est le même et fort riche de parure, quoi qu'ils soient presque nus.

#### N°3 Femme grecque en Isis, statue.

La statue de marbre de Barousse, plus grande que nature, vient d'Athènes. C'est le portrait d'une femme qui suivant les indices que nous pouvons tirer de l'arrangement de ses cheveux, a dû fleurir vers la fin du 2<sup>ème</sup> siècle de l'ère chrétienne ou au commencement du 3<sup>ème</sup> siècle, te dire, dans l'intervalle qui a existé entre le règne de Commode et celui de Gordien. Cette femme est coiffée d'un voile, et son costume est remarquable par une espèce d'étole (Palla) qui était usitée dans les cérémonies Isiaques [...]. J'ai retrouvé cet habillement sur un bas-relief du Vatican. [...] le beau style des écoles grecques, se retrouve dans le jet des draperies.

Les bras et les pieds de la statue ont été détruits. Je pense que, d'après l'autorité du monument que je viens d'indiquer, il faut rendre la figure le symbole d'Isis. Un sistre doit être placé dans sa main droite, et un petit seau (situla) dans la gauche. [...]

E.Q. Visconti antiquaires du Musée Royal. »

#### « 12 décembre 1817. Correspondance du Ministre de la Maison du Roi.

Copie de la note des objets choisis dans la collection de Monsieur Fauvel, Vice Consul de France à Athènes par Monsieur le Comte de Forbin.

1. Un bas-relief de tombeau, en marbre Pentélique, trouvé prêt de la porte Dipylon à Athènes, représentant un homme et une femme s'adressant probablement les derniers adieux. L'inscription porte le nom d'Aristote et celui de sa femme. Hauteur 4,5 pieds sur 2,5 de largeur<sup>217</sup>. [Note au crayon à papier dans la marge : « salle du Candélabre »]
2. Un bas-relief trouvé sur un tombeau. Ce sont aussi les derniers adieux d'un homme et sa femme ; sans inscription [...] d'une belle conservation et d'un bon travail. Hauteur un pied sur 2 pieds de largeur, marbre penté. [Note au crayon à papier dans la marge : « salle du Candélabre »]
3. Un cippe avec une inscription phénicienne [...] conservation parfaite. [Note au crayon à papier dans la marge : « salle du Candélabre »]
4. Un bas-relief représentant un vieillard assis avec une inscription en vers grec. Conservation rare [...]
5. Notre bas-relief de trois figures, bien conservé. [Note au crayon à papier dans la marge : vérifier avec Monsieur Lange »]

---

<sup>217</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 768.

6. Un Cippe représentant un vase sur lequel se trouve un bas-relief de trois figures d'un beau style et de la plus belle conservation avec trois noms une famille d'Achmon bourg d'Attique [...] trouvé à 2 lieues d'Athènes sur le chemin de Marathon. [Note au crayon à papier dans la marge : « idem »]
7. Une tête en plâtre antique représentant Faustine la jeune trouvée dans un tombeau. Monument à peu près unique. [...] [Note au crayon à papier dans la marge : arrivé dans un tel état de dégradation qu'on n'a pu [ ? ] des morceaux].
8. Une petite statue de femme drapée. Marbre penté. [Note au crayon à papier dans la marge : s'informer près d. M. Lange ]
9. Un fragment d'une tête en marbre de la plus haute antiquité, sans doute de l'école d'Égine. [Note au crayon à papier dans la marge : s'informer près d. M. Lange qui a dû recevoir ce fragment]
10. Une belle urne en bronze [...]
11. Un grand vase antique dans le goût phénicien [...] «

[Dans la même liasse : Bronze de Lillebonne, vases Fauvel (1840).]

## 2015-0040/13. Inventaires et catalogues 1717-1820 V3. Inventaire de quelques antiques.

« Département de Seine et Oise District de Versailles. Inventaire des principaux tableaux déposés au Museum de Versailles provenant de la liste civile, par les citoyens Fragonard, Dardelle et Picault, le 10 frimaire l'an 3<sup>eme</sup> de la République. Savoir [...]

Marbres figures antiques

\*52 un jeune Apollon torse antique, 5 pieds de haut

\*53 un Mercure torse antique, 5 pieds de haut

\*54 un Terme sous la figure d'un Priape antique Égyptienne

\*55 une figure représentant un jeune acollite portant une oye antique 4 pieds de

haut

56 un Bacchus figure antique, plus forte que nature

\*57 une figure égyptienne corps en albâtre tête en basalte pieds en rouge antique

5 pieds de haut

\* 58 la Vénus d'Arles figure antique 6 pieds de haut

\*59 un Baccus antique 6 pieds de haut

\*60 une Cibelle ou pretresse antique 6 pieds de haut

\* 61 le Germanicus antique 6 pieds de haut

\* 62 la vénus pudique antique 6 pieds de haut

\* 63 la diane (idem) 6 pieds de haut

\*64 l'immortalité ou la muse Uranie 6 pieds de haut

\* 65 une dame romaine ou Vestalia maxima figure antique 6 pieds de haut

\* 66 une figure antique appeler le Cincunatus 6 pieds de haut

Dans le Jardin figures antiques restaurées et mutilées

67 Un sénateur romains, 8 pieds de haut

\*68 Un Titus armé de pied en cap, 8 pieds de haut

69 Une femme torse antique, 8 pieds de haut

70 Une femme torse antique, 8 pieds de haut

71 Un Apollon antique, 8 pieds de haut

72 Un tribun antique, 8 pieds de haut

73 Un Antinoüs antique, 8 pieds de haut

\*74 Une Agrippine sous le nom de Madona, antique, 8 pieds de haut

75 Un Brutus antique, 8 pieds de haut

76 Une victoire torse antique, 8 pieds de haut

\*77 Une Junon torse antique trouvée à smirne, 8 pieds de haut

\* 78 Un Auguste torse antique, 8 pieds de haut

Nota : la majeure partie de ces figures sont très mutilées et restaurées

Salle des Marronniers :

79 une vestales torse antique, 8 pieds de haut

80 un antin torse antique, 8 pieds de haut

\*81 Jupiter en terme torse antique bien conservé

\*82 le Milon de Crotonne par le Puget

\* 83 Ladromède, (idem)

- \* 84 une Cléopâtre figure plus forte que nature et couchée
  - \* 85 le gladiateur mourant
  - \* 86 la Vénus à la coquille
  - \* 87 le Ratator
  - \*88 la Vénus accroupie
- Orangerie
- \*89 la figure égyptienne en pierre de touche, 8 pieds de haut

Bronzes [...]

Grand Trianon marbre [...]

\*95 une minerve assise, porphyre rouge, tête et bras de bronze doré.

Nota :manque un bras, figure mutilée.

Signé Picault, Dardel, Fragonard. »

« Etat descriptif du Parc Royal de Versailles et du Grand et Petit Trianon. »

Etat Descriptif des Groupes, Statues, Bas-reliefs, Termes, Vases, Cypes et Colonnes, des Jardins de Versailles et Trianon.

Époque Louis-Philippe (1830-1848)

« Versailles Etat des sculptures en Magasin

Antiquités grecques et Romaines

[...] 92 Apollon nu tenant son arc de la main gauche qui est appuyé contre un tronc d'arbre auquel est suspendu son carquois. Statue de marbre. Hauteur 1.14 à Restauré »

N <sup>o</sup>	Nom du marbre	Designation Des Sujets	Dimensions		Observations
			hauteur	largeur	
<u>antiquités grecques</u>					
<u>et Romaines</u>					
66.	Inconnu.	adoléscent tenant un sigeon, statue en marbre	1	28 "	à restaurer.
72.	Idem.	amou <sup>r</sup> (peuq) dont le bras deune est endormi. Groupe en marbre	"	90 "	Mutilé.
92.	Idem.	apellon nu tenant son arc de la main gauche qui est appuyée contre un tronc d'arbre auquel est suspendu son carquois. Statue en marbre	1	14 "	à restaurer.
116.	Idem.	Bacchus coiffé d'un bonnet phrygien et portant des raisins à ses deux mains. statue en marbre	"	98 "	Idem.
137.	Idem.	Consul. Statue en marbre	1	66 "	Mutilé.
182.	Idem.	Lulope. Statue en marbre	"	90 "	Idem.
192.	Idem.	Jeune Couronne de Pompos, à sa droite est une canthare tenant à sa gauche une grappe de raisins. Statue en marbre	1	40 "	à restaurer.
194.	Idem.	Facial ou jeune ministre des sacrifices se préparant à égorger un jeune bœuf. Statue en marbre	1	49 "	
202.	Idem.	Figure d'après lequel une Corne d'abondance, fragment de statue en marbre	1	08 "	
239.	Idem.	Impératrice. statue en marbre	1	03 "	
236.	Idem.	Juis. Statue en marbre noir. tête, bras et bouts de pieds en marbre Statuaires	1	47 "	à restaurer
114.	Idem.	Bacchus. Statue en marbre	1	47 "	très mutilé
137.	Idem.	Consul. Statue en marbre	1	41 "	Idem.
<u>Bustes</u>					
486.	Idem.	Lulope buste en marbre sans piedouche	"	50 "	

## 2015-0040/30 Ancienne série V16 (1802-1940)

Paris, 30 septembre 1863

Lettre de Geslin [...]

Un « arbre du second rang du bassin d'Apollon [...] s'est abattu [...] et dans sa chute il a abattu la statue la plus voisine. [...] La statue, maintenant hors d'état d'être restaurée était une figure nue de jeune homme dont le torse seul est un marbre antique d'un bon travail a peu souffert. Mais les bras, jambes et la tête, qui sont modernes sont très sensiblement inférieurs, et avaient déjà été restaurés. [...]

Maintenant, on ne procède à l'abattage qu'après avoir déplacé les statues voisines. »

Paris, le 11 octobre 1863

Lettre de Geslin

Remplacement de la statue brisée par un Bacchus de Coustou, « laquelle statue, retirée du Bosquet du Dôme serait remplacée par une figure d'Aristée exécutée par [Bertui ?] »

Versailles, le 15 novembre 1812

Lettre de de Cubières à Denon

Statues de Versailles

Goulard, Directeur général du domaine national de Versailles à Denon, le 6 nivôse an 11.

Goulard certifie pour le nettoyage des statues du parc, « on ne s'est jamais servi, pour ce travail, ni de grés, ni de pierres fortes, ni d'acides qui pourroient altérer les contours et les formes des statües. Je me suis convaincu plusieurs fois moi-même, que le préposé à cet ouvrage, ne se servoit, ainsi que je lui avoit ordonné, que de l'eau pure, d'éponges, et de petits morceaux de bois sans dureté, pour enlever la poussière des interstices. Une surveillance journalière et très exacte s'exerce à cet égard, et je mets trop d'intérêt à la conservation des ouvrages précieux qui me sont confiés, pour ne pas mettre la plus grande sévérité contre toute espèce d'abus qui pourroit été le plus léger dommage. »

74173

Versailles le 26 floréal an 13. Lettre de Cubières à Denon.

« Sachant que Madame allait occuper le Grand Trianon je me suis empressé de faire nettoyer les statues qui en décorent le parc : 14 de ses statues (les plus apparentes) ont déjà nettoyé, il en reste 14 qui réclament les mêmes soins. Il serait convenable, je crois, que cet ouvrage fut terminé en même temps que les réparations faites au palais, mais pour cela, n'ayant que deux ouvriers, il m'en faudrait 14 de plus : voulez-vous bien m'autoriser à les prendre pour que cette opération soit terminée à propos ? Je crois que cela ne peut qu'être agréable à son altesse et à S. M. l'Empereur [...] ».

Vingt-cinq bustes antiques ornaient, selon Cubières, le parc de Grand Trianon. Il n'en reste plus que neuf. De Cubières demande qu'il soit remplacé par des copies

identiques présentes dans les magasins de Versailles. Il laisse entendre l'état dans lequel se trouve le parc<sup>218</sup> : « J'ai fait nettoyer, sans augmentation de frais, les principales statues de Trianon, j'ai fait relever une statue qui avait été renversée (sans fracture) et je fais actuellement la même opération de nettoyage pour la conservation des monuments du parc de Versailles. »

Versailles, le 9 octobre 1850 Détail estimatif Palais de Versailles, nettoyages et restaurations des statues, signé Questel

Devis de nettoyage des statues du parc : 15 190 Frs. Devis pour les restaurations : 4 848 Frs Beaumont et Debay surveillent les travaux de restauration et nettoyage à Versailles.

Document S.L.N.D. vers 1864

Note des principales restaurations qui sont à exécuter dans les extrémités du parc de Versailles.

Savoir : [...]

---

<sup>218</sup> 9 thermidor an 13.



Note des Principales Vestalitions qui sont en  
l'usage dans les extrémités du Pas de Verdailles

Savoit

- 1<sup>o</sup> Sabyritha, nord du Pas  
Appolton. - la main droite et les joints
  - 2<sup>o</sup> Vendangeuse, - le bras droit entier, la partie de la main  
gauche le nez et les joints,
  - 3<sup>o</sup> Morcuse, un doigt de la main gauche et les joints
  - 4<sup>o</sup> Mme Dame Romaine, un morceau de Saporin sur l'épaule  
gauche,
  - 5<sup>o</sup> Rond vert, Faum Combattus, Les combattus à  
Repaire, les joints,
  - 6<sup>o</sup> Vestum, un morceau de l'avant bras et le pouce  
de gauche, l'avant pied droit un doigt de la main droite  
et les joints.
  - 7<sup>o</sup> Cérid, La main droite et la faucille, une plante
- Salle des marronniers
- 8<sup>o</sup> faucille - tête du serpent, partie de la coupe deux doigts  
de la main gauche, et le nez, joint (quelque bout de nez et joint)
  - 9<sup>o</sup> Minerve, Partie de la main droite (trois doigts)  
et partie du serpent à gauche
  - 10<sup>o</sup> Allie nord, Sätze, deux doigts aux mains, quatre aux  
pieds
  - 11<sup>o</sup> Ganimedes, Partie de l'aile gauche et les arçons

coste da medi

1<sup>o</sup> Salle des Empereurs  
Antonius trois doigts de la main gauche la nature  
couverte et les joints

2<sup>o</sup> Melange, La main gauche a retenu les Doffines  
et le bout du masque, de la base, plusieurs morceaux de  
l'espèce et les joints,

3<sup>o</sup> Deux bustes différents, deux bouts de nez,



Boisquet des Domes

1<sup>o</sup> Venus, les deux mains, le nez, quatre doigts de pied et les joints  
la cote droite a réparé et le buste a reculé

2<sup>o</sup> Jougosa, la main droite, deux doigts de la main gauche

3<sup>o</sup> Diane Chatteron, la main droite trois doigts a retenu et  
deux de la main gauche,

4<sup>o</sup> Faune Combatis, les joints

5<sup>o</sup> Antiqu, le pied droit et la main gauche, a réparé,

6<sup>o</sup> Antiqu, statue marbre blanc et noir, la main droite et  
le poignard de la main gauche a réparé,

Boisquet, dit Boquaille

7<sup>o</sup> Satyre grouse,

deux doigts de la main gauche de l'anus et la cornue gauche  
de Satyre a réparé

## [Ancien ALV16et2]

10 et 11 novembre 1852

Jean du Seigneur

Devis de la restauration du Bacchus

« L'administration me fournissant la moitié d'un mètre cube de marbre blanc statuaire (environ 15 pieds) je me chargerai de toutes les autres dépenses moyennant la somme de 4000 francs. »

Restaurations en vue de l'exposition de 1855

Versailles, le 15 septembre 1854, lettre de Soulié, conservateur du Musée de Versailles au Comte de Nieuwerkerke

Monsieur le Comte,

Le travail de nettoyage et de restauration des objets d'art placés dans les jardins de Versailles et de Trianon, commencé le 7 octobre 1852 a été suspendu le 4 décembre de la même année et s'est arrêté à la moitié de la Grande Allée connue sous le nom de Tapis Vert. Depuis cette époque, la propreté des marbres restaurés fait ressortir encore davantage l'état déplorable dans lequel les autres sont restés, mais déjà les résultats du travail fait il y a deux ans, commencent à disparaître, faute d'entretien.

Le musée, le parc et les grandes eaux de Versailles attirent chaque année une foule de visiteurs français et étrangers, et l'exposition universelle de 1855 est destinée à augmenter cette influence dans une proportion incalculable. En présence des travaux de restauration qui se font de tous côtés pour cette époque, j'ai l'honneur de vous proposer, Monsieur le Comte, d'achever le nettoyage des objets d'art placés dans les jardins de Versailles et de Trianon, et comme ce travail demande beaucoup de temps et de soins, il serait nécessaire de s'y prendre à l'avance.

D'après le devis estimatif qui avait été adopté, la dépense totale devait s'élever à 21 240 Fr.

Versailles, le 30 novembre 1854 :

Lettre au comte de Nieuwerkerke

Le procédé de nettoyage des marbres à Versailles est différent de ceux pratiqués dans les autres palais. On « attaque » les tâches des marbres avec des « bâtons de bois blanc taillés en pointe trempés dans l'eau pure ». Le bois émoussé par les coups semble bien détacher les mousses.

Sur 101 sculptures, 86 restaurations sont achevées.

« Parterre du N. :

Pourtour du bassin de Neptune :

Foggini : le Rémouleur, achevé

Coysevox : La Vénus accroupie, achevé

Quinconce du N. :

Fremary : Faustine, achevé

Guidi : La Renommée, commencé

Lespingola : Bérénice, achevé

Bosquet des bains d'Apollon :

Robert : Flore, achevé

Robert : Cérès, achevé

Robert : Pan, achevé

Robert : Esculape, achevé

Robert : Grand vase orné d'instruments, commencé

Robert : La Terre, achevé

Robert : L'hiver, achevé

Robert : La Libéralité, achevé

Robert : Faune, achevé

Pourtour du parterre de Latone :

Girardon et Regnaudin : Apollon entouré de 6 nymphes, commencé

Guérin : 2 chevaux conduits par les Tritons, achevé

Marsy : 2 chevaux conduits par les Tritons, achevé

Tapis vert :

Grimaud : 2 vases, achevé

[Corun ?] : 6 vases, achevé

Grimaud : 2 vases, achevé

Hardy et Prou : 2 vases, achevé

Coysevox : Nympe à la coquille, achevé

Poultier : Cérès, achevé

Lespagnadelle, Diogène, achevé

Houzeau, Faune, achevé

Dedieu, Bacchante, achevé

Lecomte, Hercule, achevé

Carlier, Papyrus et sa mère, achevé

Tuby, Laocoon et ses fils, achevé

Coysevox, Castor et Pollux, achevé

Lespingola, Poëtus et Aria, achevé

Mazière, Achéloüs, achevé

Legros, Pandore, achevé

Vauclève, Mercure, achevé

Rayol, Platon, achevé

Maginer, Circé, achevé

Mosnier, Le Gladiateur mourrant, achevé

Pourtour du bassin d'Apollon :

Herpin, Grand vase, achevé

Lecomte, La Fourberie, achevé

Lecomte, Junon, achevé

Barrois et Drouilly, 2 grands vases, achevé

Jouvenet, Hercule commode



Flauren, Faune, achevé  
Mélo et Rayol, 2 grands vases, achevé  
Legros, Vénus, achevé  
Lefèvre, La Fidélité, achevé  
Poultier, Grand vase, achevé

Bosquet de la Colonnade [ ?]:

Slotz, Aristée et Protée, achevé  
Mazières, Syrinx, achevé  
Clairion, Jupiter, achevé  
Clairion, Junon, achevé  
Lehongre, Vertumne, achevé  
Lehongre, Faune à l'enfant, achevé  
Lehongre, Empereur romain, achevé  
Lehongre, Bacchus, achevé  
Lehongre, Apollon, achevé  
Baldi, La Clarté, achevé  
Baldi, Hercule Farnèse, achevé  
Baldi, Cléopâtre, achevé  
Baldi, Junon, achevé  
Baldi, Hercule, achevé  
Baldi, Femme portant un enfant, achevé  
Clodion, La Foi, achevé  
Clodion, Empereur romain, achevé  
Clodion, Personnage romain, achevé  
Clodion, Bacchus, achevé  
Lehongre, Pomone, achevé  
Raon, Bacchus, achevé  
Arcis et Mazières, Le Printemps, achevé  
Mazières, Pan, achevé  
Garnier, Ino et Méliceste, achevé

Bassin du Miroir :

Girardon, Pluton et Proserpine, commencé  
Grimaud, 2 vases, commencé  
Cornu, Hercule Farnèse, commencé  
Raon, Flore Farnèse, commencé

Quinconce du Midi :

Lefèvre et Legeret, 2 grands vases, commencé  
Lefèvre et Legeret, Vestale, achevé  
Lefèvre et Legeret, Vénus, commencé  
Lefèvre et Legeret, Apollon, commencé  
Lefèvre et Legeret, Impératrice, commencé  
Lefèvre et Legeret, Priape, commencé  
Lefèvre et Legeret, Un Moissonneur, achevé

Lefèbvre et Legeret, Flore, achevé  
Lefèbvre et Legeret, Bacchante, achevé  
Robert, Vase orné de guirlandes, commencé  
Robert, Vertumne, achevé  
Robert, Hercule, achevé  
Robert, Minerve, achevé  
Robert, Pomone, achevé. »

Le 12 janvier 1855

Lettre au comte de Nieuwerkerke

Remise en état selon son vœu de tous les piédestaux des statues restaurées.

Le 22 mars 1856

Lettre du conservateur au comte de Nieuwerkerke. « M. Questel entreprend cette année la restauration complète de la partie du parc dite l'Allée d'eau dans laquelle se trouvent 28 groupes en bronze représentant des enfants soutenant des vases. [...] les restaurations consistent en doigts, mains et attributs divers. »

Paris, 30 septembre 1863

Lettre de Geslin [...]

Un « arbre du second rang du bassin d'Apollon [...] s'est abattu [...] et dans sa chute il a abattu la statue la plus voisine. [...] La statue, maintenant hors d'état d'être restaurée était une figure nue de jeune homme dont le torse seul est un marbre antique d'un bon travail a peu souffert. Mais les bras, jambes et la tête, qui sont modernes sont très sensiblement inférieurs, et avaient déjà été restaurés. [...]

Maintenant, on ne procède à l'abattage qu'après avoir déplacé les statues voisines. »

Paris, le 11 octobre 1863

Lettre de Geslin

Remplacement de la statue brisée par un Bacchus de Coustou, « laquelle statue, retirée du Bosquet du Dôme serait remplacée par une figure d'Aristée exécutée par [Bertui ?] »

Paris, le 30 juin 1870

Questel, architecte en chef entreprend les restaurations de 4 statues non citées du « Rond Vert ou ancien Théâtre d'eau ».

A la mort de Beaumont en 1868 ou 1869, l'atelier de restauration semble être fermé.

Paris, le 12 octobre 1888

Minute non signée

Projet de nouvelle restauration des groupes latéraux [« *Chevaux du Soleil* et les *Tritons* qui les paissent »] des Bains d'Apollon.

« Les animaux, séparés en deux tronçons par les mouvements du terrain devant être recollés à nouveau. »

27 mai 1922

*Apollon* par Raon et la *Diane* de Roger ont été restaurées grâce à Chantrelle [mécène ou sculpteur ?]

28 mai 1824

Note d'André Pératé

Restauration à entreprendre du *Faune aux cymbales* dont la copie est en aussi mauvais état que l'original. Henri Puvis de Chavannes publie à ce propos un article, dans l'*Intransigeant* du 3 mai 1824, qui vise les conservateurs.

Paris, le 20 février 1850

Lettre de C. Blanc

Annonce qu'une branche d'arbre, dans sa chute à « abattu la tête de l'une des statues qui décorait le Jardin de Diane à Versailles. » [...] La « rupture franche et nette ne pose pas de problème et peut être confiée à un des restaurateurs du château.

Versailles, le 9 octobre 1850

Au paravent, 10000 francs par an consacrés aux réparations des objets extérieurs ; on demande désormais la somme de 20000 pour pallier aux dégâts et accélérer les réparations. L'Assemblée Constituante semble avoir retiré pendant 2 ans les crédits des restaurations.

Devis des travaux à exécuter :

« Menace d'une ruine prochaine une figure d'esclave en plomb par Coysevox faisant partie d'un ensemble placé dans le Bosquet de l'Arc de triomphe ; la Vénus à la Coquille, admirable imitation de l'Antique par Coysevox ; la Vénus callipyge de Clairion ; la Mélancolie par Michel la Perdrix. Ces trois dernières figures sont tellement fendues que si l'on n'y porte pas un prompt remède [...] elles se sépareront en plusieurs morceaux ».

Bassin de Latone et Bosquet de la colonne ornés de « marbres rares et précieux ont besoin de réparations ».

Vases en marbres d'Egypte

Versailles, 24 mars 1855

Lettre au comte de Nieuwerkerke [en vue de l'Exposition Universelle de 1855]

Budget de 5000 francs pour restaurations. Durant les mois de janvier, février et mars ont été « restaurés et nettoyés 86 groupes, statues, vases et termes ; 15 sont en voie d'achèvement. Il restera en outre pour terminer ce travail [...] 66 groupes, statues, vases et termes. »

La fin des travaux est prévue au mois d'avril.

Versailles, 31 juillet 1861

Lettre de Barthe, maire de Versailles

Nombreuses statues du parc en mauvais état. « Les figures en marbre du rond vert et du Labyrinthe, composées de fragments antiques sont dans le plus triste état. »

Louvre, le 12 mars 1867

Lettre de [Gem ?] au surintendant des Beaux-arts

En marge « Lu et approuvé »

La salle des Marronniers, rebaptisée Salon de l'Empereur

Statue de *Méléagre* tombée par suite de la rupture de la jambe droite.  
« Pied gauche depuis longtemps disloqué » [...] « Les débris de cette statue sont désormais dans l'atelier de M. Pons, mais la statue était dans un état si pitoyable qu'il ne peut y avoir lieu d'en entreprendre la restauration. »

Remplacement « de cette statue et pareillement celle qui lui faisait face un Antinoüs dont l'état de santé ne laisse pas présenter une longue durée ».

Louvre, le 12 octobre 1888

Lettre du directeur des musées nationaux au ministre de l'Intérieur

Paris, le 24 mai 1888

Lettre de Charles Gosselin

En vue de l'Exposition Universelle de 1889, on souhaite obtenir « un crédit spécial pour ces réparations indispensables ».

Versailles, le 27 février 1860. Lettre au comte de Nieuwerkerke

« Je m'empresse de vous informer que ce matin, vers 10h, par suite d'un ouragan qui a renversé beaucoup d'arbres dans le parc de Versailles. Une figure de marbre par Anselme Flamen représentant Cyparisse et un jeune cerf placée à droite de la grande allée nommée le Tapis Vert a été jetée au bas de son piédestal par la chute de 2 grands arbres. La tête est cassée et la figure séparée au niveau des jambes. Le torse est à peu près intact et le corps du cerf ainsi que la guirlande de fleurs qui les entoure n'ont pas trop souffert, mais la jambe G. de Cyparisse et les pattes du cerf sont entièrement brisées. Le même coup de vent a cassé l'avant-bras d'un des enfants du groupe de Laocoon placé à l'entrée de la même allée. »

Paris, le 29 mars 1853

Lettre de Laborde à Nieuwerkerke

Restauration du *Bacchus* placé au Tapis Vert par le sculpteur Duseigneur pour la somme de 3000 francs.

Paris, le 6 juin 1879

Lettre du Min. Int. à l'admi. Des musées.

La restauration de la *Nymphe à la coquille* est achevée. Le travail, confié à Denéchaux a été effectué au Louvre. On s'apprête à la renvoyer dans le parc pour qu'elle « soit replacée à son ancienne place ».

Louvre, le 12 février 1879

Nouvelle restauration de la *Nymphe* de Coysevox qu'on promet « plus heureuse » que la précédente.



## [Ancien ALV16/1]

1803 : Brunot est embauché pour nettoyer les sculptures du château

### S.L.N.D. 1801 ?

Demande de restauration des piédestaux par le directeur du domaine de Versailles dont celui de l'*Hercule Commode* « qui se trouve tellement dégradé qu'il est à craindre que la statue ne tombe ».

### Versailles, an 9

Lettre au « directeur général du domaine national de Versailles »

Demande de restitution de 4 statues placées aux Invalides « représentant les 4 parties du monde » [Asie ; Afrique ; Amérique ; Europe] complémentaires à celles du parterre N.

### Versailles, le 15 fructidor an 13

Lettre de De Cubières à Denon

Projet de restaurations aux « vases et statues ».

### Versailles, le 16 mars 1806

Lettre de De Cubières à Denon

« Le grand vent qui a soufflé pendant la nuit du 12 au 13 mars a déraciné un arbre qui dans sa chute a renversé une des statues qui ornent le demi-cercle du Bassin d'Apollon placé entre le Tapis Vert et le Grand Canal.

Cette statue, que je crois antique, quoi que d'un travail médiocre, [illisible] Julia ou Junon. La tête a été séparée, c'est le seul dommage qu'elle ait éprouvée : je m'essaye à la faire replacer sur son piédestal [...]

P.S. Je m'occupe toujours de faire nettoyer les statues et vases qui en ont besoin. »

### Versailles, 14 avril 1804,

Cubières demande à Denon d'embaucher Brunot en remplacement de Dupeu pour le nettoyage des statues. Ce dernier souffre des yeux.

### Versailles, le 1<sup>er</sup> juillet 1806

Lettre de De Cubières

Pillon, alcoolique, est jugé « hors d'état de travailler à la restauration des statues du parc ».

### Versailles, le 29 mars 1808

Lettre de De Cubières

Malveillance nuit du 28 mars : « Un vase de marbre de l'Allée des Monuments a été brisé ; 8 vases parterre N. renversés dont 3 brisés ».

### Versailles, le 14 février 1808

Lettre de De Cubières

Malveillance :

Bris du pied du *Gladiateur mourant*. « C'est depuis 1 an la cinquième mutilation dont on s'est rendu coupable »

Versailles, le 28 novembre 1808

Lettre de Pillon « chargé de la restauration des statues du parc de Versailles et de Trianon. »

« Je viens de restaurer en marbre le pied droit du Gladiateur Mourant placé dans le parc que les Malveillants avaient cassé pour la deuxième fois »

Le sculpteur Pajou conseille Pillon dans son travail de restauration du *Gladiateur* et de la *Vénus à la coquille* » [...] « J'ai coupé à la plus grande force du pied, ce moyen m'a donné la facilité de poser 3 forts goujons de cuivre, ce qui assure cette fois-ci de la solidité à ma restauration ». [...]

« Détails relatifs à la restauration des pieds de la Vénus à la coquille [projet]. C'est de permettre que je coupe 10 pouces à la jambe droite de cette statue dont les pieds ont déjà été restaurés tant de fois qu'il est impossible aujourd'hui de pouvoir faire des goujons pour sceller d'autres doigts [...]. Cette jambe est totalement détruite par le temps et les anciennes restaurations [...]. Le marbre de cette partie de la figure est tout noir et les 3 doigts qui restent sont mutilés. J'ai fait mouler cette moitié de jambe, le pied y compris, et je crois qu'en poussant une terre dans le moule, et faire couler du plâtre, j'aurai sous les yeux la forme de cette jambe, ne pourrai pas m'écarter des proportions de l'original. Le pied gauche de cette figure dont les 5 doigts manquent » à refaire aussi.

Paris, 1<sup>er</sup> septembre 1810

Lettre de Cottas [?]. Projet de restauration des figures de « la façade du palais de Versailles qui regarde le parc »

Versailles, le 15 novembre 1812

Lettre de de Cubières à Denon

« C'est dans le moment où les réparations s'opèrent sur tous les points du superbe Palais impérial de Versailles que je crois appeler votre attention sur la restauration des statues qui décorent le Parc. Ce parc, qui fait l'admiration générale par le nombre et la richesse de ces monuments, a été longtemps négligé dans cette partie. Vous en avez connu la cause, et cela vous a suffi pour la faire cesser. Aujourd'hui, grâce à votre sollicitude, nous avons un sculpteur habile et zélé qui, sous ma direction, se fera un bonheur de répondre à vos intentions et à mes désirs, en travaillant de suite à la restauration des Monuments dont il est chargé.

En conséquence, j'ai fait conjointement avec Mr. Lorta, examen des statues les plus estimables et les plus exposées aux regards journaliers du public, qui appellent ces restaurations urgentes.

Discuter le prix de mes restauration qui se montent à la somme de 2 971 franc, j'ai l'honneur de vous soumettre l'état détaillé. [...] »

Versailles, le 15 novembre 1812

Lettre de de Cubières à Denon

Etat des restaurations les plus urgentes à faire dans le courant de l'année 1813  
Cf. liste O<sup>2</sup>).

Office du Conservateur,  
19 Novemb. 1812.

Rapport sur des  
restaurations à faire  
aux statues à Versailles.

**Etat** des Restaurations les plus  
urgentes à faire dans le Courant de l'Année 1812,  
aux Statues des Parcs de Versailles et de St. Manville,  
dont le dit Etat ci-joint a été arrêté et les prix fixés  
contrairement entre Monsieur le Conservateur des  
Monuments impériaux, et moi Lorta, Statuaire  
Restaurateur des Statues des dits Parcs de Versailles  
et St. Manville;

**Savoir:**

1<sup>re</sup> figure.

Le Groupe de Latone avec ses deux Enfants, Apollon  
et Diane. Deux doigts à remettre à Latone, et une main entière  
à refaire à chaque enfant. Pour les modèles en plâtre, l'exécution  
en marbre; pour les ajuster et matriquer et ragréer sur place, la  
Somme de

321, 00.

2<sup>me</sup> figure.

Côté du midi et du Nord au poutre de  
Charmillat.

Le Soir représente par Diane. Au pied gauche, le  
bout du pouce, un morceau de marbre à ajuster, le matriquer et  
sculpture du pouce; pour ce

30, 00.

3<sup>me</sup> fig.

Le Soir. Un doigt à la main gauche. Le modèle en  
plâtre, l'exécution en marbre, l'ajuster, le matriquer et ragréer sur  
place; pour ce

36, 00.

4<sup>me</sup> fig.

Antinoüs, d'après l'Antique. Le pouce de la main droite,  
le modèle en plâtre, l'exécution en marbre, l'ajuster, matriquer et  
ragréer sur place,

31, 00.

5<sup>me</sup> fig.

Cigraime, Roi des Daces. Deux doigts à la main droite  
et cinq à la gauche; les modèles en plâtre, l'exécution en marbre, les  
ajuster, matriquer et ragréer sur place,

252, 00.

6<sup>me</sup> fig.

Un faune, d'après l'Antique. Un doigt et la moitié de  
la tête; les modèles en plâtre, l'exécution en marbre, ajuster,  
matriquer et ragréer sur place,

64, 00.

3 C  
754, 00.

Versailles, le 4 juin 1813

Lettre de de Cubières à Denon

Lorta « nouvellement nommé »

Les restaurateurs des statues travaillaient au rez-de-chaussée du logement de

Cubières avant que ce dernier ne déménage.

Versailles, le 13 février 1814

Lettre de de Cubières à Denon

Le *Jupiter tonnant* qui se trouvait sur l'allée du Tapis vert a été transporté quelques années plus tôt à Paris. Remplacé par l'Abondance autrefois placée sur le parterre N. demande d'envoi de la statue d'*Homère* par Rolland pour palier à ce manque.

Paris, le 30 septembre 1814

Lettre de de Cubières à Denon

Projet de restauration de la statue de *Louis XIV* [par Desjardins]

Placée « au centre de l'Orangerie, en face de la grande porte d'entrée. [...] Elle représentait autrefois Louis le grand, mais dans les temps de désordre, cette statue a été dénaturée, on fit une tête de Brutus au dépend de cette de Louis XIV, tous les traits et attributs du roi de France furent détruits et remplacés par d'autres.

Je demande M. a être autorisé à rendre ce monument à sa première institution [...] nous avons de bons modèles de la tête de L. XIV , on pourrait en faire une nouvelle qui remplacerait celle de Brutus

Paris, 1814

Lettre de Cubières au chevalier de Lavallée

Autorisation donnée pour « copie dans une proportion relative la tête de Louis XIV pour être placée sur la statue de ce monarque qui décore l'Orangerie ».

Restauration par Lorta

Note antérieure à 1815

Les frères Bouchard, marbriers, travaillent aux restaurations des piédestaux et encadrements des bassins. Cubières peu disposé à engager des travaux de restaurations des statues ? Le document explique que seules 2 statues ont été restaurés sous 5 années de sa direction

Après 1815 :

« Etat des objets de réparation qui sont prêts à poser aux 12 figures de marbre ci-dessous indiquées dans le parc royal de Versailles [...] entre le marquis de Cubières et moi Lorta statuaire restaurateur [...]

Groupe de Latone : 2 doigts et 10 aux mains ; 2 enfants représentant Diane et Apollon

Silène : pied D. ; doigt petit Bacchus

Tiridate : 1 doigt

Tigranne : 1 doigt

Le poème Lyrique : 8 doigts et 8 morceaux draperie

Antinoüs : Pouce ; feuilles ; draperie

Vénus de Médicis : 4 doigts

Artémis : 5 doigts

Achille : Sabre 17 pouces

Apollon : Main D.

Le Feu : 4 doigts

Uranie : 5 doigts M.G.

Paris, 3 avril 1816

Bloc ébauché par Lorta pour la tête de Louis XIV. La demande est faite en 1814. Traitement de 3000Frs. Louis XVIII l'approuve le 26 octobre 1817.

Paris le 17 avril 1816

Restauration « du groupe colossal érigé à la gloire de Louis le Grand, exécuté en marbre par Dominique Guidi sur les dessins de Le Brun et placé en face de la pièce du Dragon ». Demande d'une restauration complète. (prix de la restauration : 3270 francs). Dans le Parc.

Paris le 12 mai

Lorta baisse le prix à 3000

Devis

« Médaillon représentant le portrait de L. XIV à refaire en totalité [...] A la figure de la Renommée : le nez ; 2 doigts M.D. avec la plume à rapporter par la jambe [...] A la figure du temps ; 1 grde partie du pied avec 1 doigt [...] 8 grands morceaux à rapporter aux médaillons avec moulures des 2 côtés [...] 2 morceaux à rapporter à la proue du vaisseau [...] 1 grd. morceau à rapporter au bouclier avec des ornements [...] 1 très grde. quantité de fentes à remastiquer »

Paris, le 31 octobre 1816

Lettre de Cubières à Pradel

Groupe par Reynaudin et Marsy « qui reposent sur un rocher pittoresque d'un des bosquet du parc ». Consentement à la restauration

Paris, le 2 novembre 1816

Cubières s'engage à lancer des restaurations des vases.

Réparation des statues des bains d'Apollon 1817

Paris le 21 mars 1817

« Nécessité de procéder à la restauration des 3 groupes des Bains d'Apollon et à celle des bronzes qui décorent la terrasse du château de Versailles »

Accord de Pradel le 17 juin.

Juillet 1817, Lorta y travaille.

Paris, le 22 octobre

Lettre de Cubières à Pradel

Octobre 1817 : les groupes placés autour du bassin sont restaurés « la belle statue d'Apollon l'est aussi ; celle d'Antinoüs l'est à moitié et toutes les portions d'ornement destinés aux autres statues comme toutes les pièces destinées à la restauration des autres statues sont fondues [...]. Ce travail est parfait et il est impossible de distinguer les pièces mises d'avec le reste du groupe.

Bronze du célèbre fondeur Keller : restauration « de 4 statues antiques de bronze qui sont adossées à la façade du château. Ces statues avaient des armatures de fer qui se sont

oxydées. Cette rouille renferme un acide assez fort qui s'était formé sur les parties intérieures du bronze, les a corrodé au point qu'il y a une de ces statues (l'Apollon) qui présente une ouverture d'un demi pouce de largeur depuis le milieu de la cuisse jusqu'au pied. Les 3 autres statues sont un peu moins dégradées. » [Représentent des fleuves]

Devis de restauration de 4 figures à l'Hôtel de ville de Versailles  
1818

Paris, le 5 mai 1818

Lettre de Cubières à Pradel

Fin de travaux de restauration de Lorta : les bronzes et « les groupes des 2 bassins de la terrasse, de 2 enfants montés sur des [illisible] et de plusieurs vases qui se trouvent du côté du midi et de l'Orangerie. »

Versailles le 18 novembre 1822

« Compte rendu du mauvais état dans lequel se trouvent les bassins du parc de Versailles demandé par Forbin pour les restaurations à faire [...] examinées par M. le chevalier de Fleury [...] avec M. Lorta statuaire [...]

*Grd bassin d'Apollon au bout du tapis vert* [...] la draperie qui est derrière ne tient plus [...] roue du char à redresser [...].

Aux 4 chevaux marins [...] toutes les rênes [...] trous [...] grandes crevasses ce qui nécessite de faire différents modèles pour être ensuite coulés en plomb et remis en place

Aux 4 tritons autour des chevaux bras à ressouder [...] parties à crevasser dans les 4 gros dauphins [...] quelques légères crevasses.

Il est d'autant plus nécessaire de réparer promptement ce groupe que les armatures en fer qui le soutiennent se trouvent par ces dégradations atteintes par l'eau et la rouille sont hors d'état de pouvoir soutenir les figures qui finiraient par s'écrouler sous leur propre poids.

*Bassin de Latone* [...] à la plus grande partie de ces grenouilles les pattes sont à refaire [...] le nombre de ces figures est de 74 dont 36 sont à réparer [...]. Je fais observer que le groupe supérieur est proche de s'écrouler et que l'architecte va faire refaire le massif qui le soutient [...].

*Bassin de la Pyramide* [...] état de destruction presque total [crevasses et structure à reprendre.

*Bassin carré* [...] maçonnerie

*Bassin de Flore* [...] il manque 24 à 26 pieds de guirlande

*Bassin d'Ariane* [...] raisin [...] feuilles de vigne

*Bassin de Saturne* [...] crevasses [...] coquillages

*Bassin de Cérès* [...] crevasse, 3 doigts, blés

*Bassin des enfants dorés* [...] 1 enfant totalement déplacé [...] 1 main [...] à un autre enfant il manque le bras et l'avant bras à partir de l'épaule.

Prix approximatif des diverses dépenses [...] 24200 francs »

Paris, le 5 mai 1818

Lettre de Cubières

Lorta vient de terminer les réparations « des 4 statues de bronze qui sont adossées à l'avant corps du château faisant face à la terrasse, celles de plusieurs groupes qui ornent les 2 bassins de ladite terrasse, de 2 enfants montés sur des sphinx et de plusieurs vases qui se trouvent dans la galerie du Midi du côté de l'Orangerie ».

Paris, le 26 août 1817

Lettre de Cubières

Louis XVIII approuve la tête de Louis XIV

Paris le 22 octobre 1817

Lettre de Cubières

Demande de paiement de Lorta. « Tous les groupes placés autour des 2 bassins sont restaurés, la belle statue d'Apollon l'est aussi, celle de l'Antinoüs l'est à moitié et toutes les portions d'ornement comme toutes les pièces destinées à la restauration des 2 autres statues sont fondus et prêtes à être mises en place ».

Paris, le 25 juin 1823

Lettre au comte de Forbin

Mise à disposition de Lorta du « plomb nécessaire » au bassin de la Pyramide

23 mai 1827

Un document sur des mouvements d'œuvre Versailles Saint-Cloud

Versailles le 30 août 1827 ; E733

Rapport sur les objets décorant l'extérieur du palais de Versailles

Sur « 223 sujets », on en distingue premier groupe de 94 dont les restaurations sont « urgentes et indispensables ; un second « relatif aux cassures de peu d'importance » et un dernier qui « concernerait les dégradations imprévues ».

Beaumont entre en scène. En 1832, il est chargé des restaurations des châteaux de Meudon, Versailles, Saint-Cloud, Compiègne et Fontainebleau.

Versailles le 15/08 1829

« M. Beaumont étant au moment d'entreprendre la restauration placée au milieu du bassin du char d'Apollon »

Paris, le 28 août 1829

Etablissement d'un pont volant au-dessus du groupe pour la sécurité des ouvriers.

Exercice 1830

Fin juillet 1830, la restauration semble être terminée avec un dépassement d'honoraire de 6618,60 francs, ce qui fait frémir Forbin.

Problème de mœurs entre la femme de Beaumont et Cailleux ? Renvoi de ce dernier en 1832, pour quelles raisons ? [doc. S.L.N.D. à reprendre in. *Situation des restaurateurs* V/16 ]



Paris le 5 octobre 1835

Rapport de M. l'intendant Gal.

Laitié est « chargé d'exécuter d'après les ordre du roi les travaux aux 4 statues placées dans la grande cour du palais de Versailles » du côté de la place d'armes. [restauration ou terminaison ?]

Versailles le 15 décembre 1836

Lettre de Beaumont à Cailleux.

Beaumont s'occupe du nettoyage de statues de la grande cour. En outre il restaure la statue de *Duguesclin*.

Travaux de restauration exécutés pendant le mois de décembre 1841

Groupe en pierre de *Vertumne et Pomone* pour l'Orangerie ; terminé en mai 1842

Nettoyement des Bacchus, Mercure, Uranie, Apollon, 1 bacchante

Travaux de restauration exécutés pendant le mois de mars 1842

Cour d'Honneur, « Figure de l'Abondance cassée en 8 morceaux, les morceaux rajustés avec 13 agrafes [...] corne d'abondance cassée en 3 parties [...]refait M.G. [...] tout le dos refait [...]».

Travaux de restauration exécutés pendant le mois de mai 1842

« Exécuté en marbre la poignée du sabre de *Michel de Vitri* avec une partie de la garde. [...]

Groupe en pierre de *Zéphire et Flore* par Lecomte avoir démonté 32 morceaux cassés par les anciennes armatures presque entièrement oxydées par la rouille [...] arraché fragments de fers et goujons[...] enlevage des herbes poussées dans les joints [...] »

**Liasse Beaumont :**

Versailles le 8 juin 1847

« Restauration du monument du cardinal Mazarin »

Situation des travaux de sculpture [...] septembre 1846

Extérieur du château, façade du couchant

Statue de l'*Imitation* [...] palette, 1 doigt, tête des pinceaux

La *Géométrie* [...] compas [...] lèvre inférieurs ; 1 D. M.D.

L'*Architecture* [...] draperie

L'*Astronomie* plinthe ; 1 D. M.G. ; la coupe 2 doigts M.G.

Les *Mathématiques* ; 1 D.M.D. ; crayon ; 1.D.M.G.

*Bassin de Neptune* à 1 triton fait 2 bouts de nageoire posé avec goujons de cuivre

Mai 1847

*Parterre de Latone*

A 1 vase, 1 gland de marbre [...]

*Cléopâtre* moulé et posé 3 doigts

Charmille du Midi :

*Le Poème Lyrique* : le petit doigt en plâtre

*Le Feu*, idem. 4 doigts

*Roi des Parthes*, moulé et posé l'indicateur, fait en plâtre le petit doigt

*Uranie*, posé moulé 2 doigts et moitié de la flûte

*Statue d'Apollon* ; moulé, posé 5 doigts et le groupe de feuilles placé sur les génitoires

Charmille du N. :

*Uranie*, rescellé 4 doigts et flûte

*Commode et le Roi des Daces*, moulage et pose des doigts

Tapis vert :

*Vénus Médicis* ; posé 5 doigts et réparé le bras de l'amour

*Artémis* ; réparé et rescellé M.D.

Pourtour de la charmille :

*Papyrius* : moulé et posé 6 doigts

Salle des Empereurs :

*Antinoüs* : moulé posé 3 doigts ; le groupe des feuilles d'eau qui couvrent les génitales ; 5 doigts ; draperie.

*Méléagre* : moulé et posé 5 doigts

*Alexandre* : refait tête du sphinx

*Buste d'Othon* : fait en plâtre main et nez [ ?]

*Marc Aurèle* : Idem.

Versailles, le 14 décembre 1846

Lettre de Beaumont à Cailleux

Ce jour « un bout de la garde de l'épée du petit Henri IV placé escalier de la Reine » a été cassé. Restauré Mars 1847.

Versailles le 7 avril 1847

Dépense de 2568 francs par Beaumont pour terminer les réparations des figures de plomb du bassin de Neptune.

Travaux de sculpture mars 1847

*Nicolas de l'Hôpital* : 2 mains jointes [...] poignée et garde [...] un côté de la cuisse

*Un Vase* : 5 glands en marbre

Versailles, le 29 décembre 1847

Restauration « des figures en plomb du bassin de Neptune [...] complètement achevée »

Travaux de sculpture mars 1848

*Cérès* « l'avant pied et 4 orteils »

Travaux de sculpture mai 1848

Charmille Midi :

*Uranie* ; M.D. rescellée ; 5 doigts M.G.

Tapis vert :

*Vénus Pudique* : restaurations en plâtre doigts ; tête et bras de l'amour

*Apollon* : M.D. commencée

Travaux de sculpture juin 1848

Charmille Midi :

*Apollon Pythien* : M.D. en plâtre

*Poème Lyrique* : auriculaire M.G.

Colonnade :

*Pluton* : 2 D. P.G. ; 2 D. M.D. *Proserpine*

Bosquet des Dômes :

Plinthes posées aux piédestaux

Travaux de sculpture juillet 1848

*Groupe de Laocoon* : M.D. de l'enfant de droite et 4 doigts M.D. de celui de gauche.

A Laocoon, orteils P. droit.

*Atalante* : lame du poignard ; tête du manche et M.D.

Travaux de sculpture août 1848

Charmille midi :

*Apollon* : M.D.

Parterre du Midi :

*Cléopâtre* : doigts M.G.

Quinconce du Midi :

*Flore* : 2 doigts M.G.

*Hercule* : 2 doigts M.G.

*Pallas* : 2 doigts M.G. ; queue du serpent

*Bacchante* : chevelure scellée

[Tous les morceaux sont scellés avec goujons de cuivre]

Situation des travaux de sculpture, 1<sup>er</sup> quinzaine 1848

Le sculpteur Pons, au Bosquet d'Apollon refait « 1 doigt à la statue d'Apollon ; 5 feuilles de laurier à la couronne et 1 bout de doigt à la nymphe. »

Travaux de sculpture du 17 au 23 septembre 1848

Pons ; salle des Marronniers ; *Flore* « 4 doigts M.D. »

Travaux de sculpture du 24 au 30 septembre 1848

Pons ; l'*Abondance* « corne d'abondance [...] exécutée en marbre

Travaux de sculpture du 1 au 7 octobre 1848

Tapis vert : avancement des restaurations de *Vénus* [l'amour] et d'*Artémis*

Travaux de sculpture du 8 au 15 octobre 1848

Tapis vert :

*Artémis* : 5 doigts [en marge G. de Caudin « Une main d'homme et du plus mauvais modèle »]

*Cypris* : corne de droite du cerf ; 1 doigt M.G.

*Junon* : début de la restauration

Travaux non précisés sur 4 vases

Travaux de sculpture du 16 au 22 octobre 1848

*Junon* : sceptre et doigts M.G.

Parc :

*Persée et Andromède* : préparation « d'une main en plâtre »

Travaux de sculpture du 23 au 28 octobre 1848

*Persée et Andromède* : main gauche ; index gauche Persée

Modelage d'une main de *Flore* qui doit être placée « dans un bosquet vide que je [Caudin] remplis de bronzes et de marbres bleus-turquins trouvés dans les caves »

Vestibule de l'escalier de marbre :

Piédestal de *Louis XIV* ; reprise de 2 petites figures du bas-relief ; « à la main l'indicateur »

Travaux de sculpture du 6 au 12 novembre

Au *Gladiateur combattant* « restauré le bras G. cassé en 4 morceaux scellés avec goujons de cuivre

*Flore* : ajustage et pose nez ; oreilles ; pièces aux membre ; index M.G.

Travaux de sculpture du 13 au 26 novembre 1848

*Flore* : main droite [ ? ] tenant une fleur double

Travaux de sculpture du 2 au 24 décembre 1848

Restauration de *Minerve* index M.D. ; 2 morceaux de casque ; 1 sur cou ; 7 sur bras G. ; pouce G. ; scellement de la tête ; ajustage et pose du bras.

*Aristée* : début restauration

**[Ancien ALV16/1]**

1803 : Brunot est embauché pour nettoyer les sculptures du château

S.L.N.D. 1802 ?

Demande de restauration des piédestaux par le directeur du domaine de Versailles dont celui de l'Hercule Commode « qui se trouve tellement dégradé qu'il est à craindre que la statue ne tombe ».

Versailles, an XI

Lettre au « directeur général du domaine national de Versailles »

Demande de restitution de 4 statues placées aux Invalides « représentant les 4 parties du monde » [Asie ; Afrique ; Amérique ; Europe] complémentaires à celles du parterre N.

Versailles, le 15 fructidor an 13

Lettre de De Cubières à Denon

Projet de restaurations aux « vases et statues »

Versailles, le 16 messidor

Lettre de De Cubières

Destruction d'une statue par chute d'un arbre près du Bassin d'Apollon [Julia ou Junon]. « La tête a été séparée, c'est le seul dommage qu'elle ait éprouvée. Je m'essaye à la faire replacer sur son piédestal »

Versailles, le 1<sup>er</sup> juillet 1806

Lettre de De Cubières

Pillon est jugé « hors d'état de travailler à la restauration des statues du parc » (car alcoolique cf. A.N. ; O2)

En cinq années, Pillon dont le traitement était de 800 Fr. par année n'aurait fait que deux réparations. « Le sculpteur n'a fait depuis cinq ans que Monsieur de Cubières exerce les fonctions de conservateur que deux réparations statuaires. » il est donc proposé de réorganiser Versailles. Les frères Boichard, Marbriers s'occuperaient des restaurations des piédestaux et des vases. Un sculpteur restaurateur serait embauché.

Versailles, le 29 mars 1808

Lettre de De Cubières

Malveillance nuit du 28 mars:

Un vase de marbre de l'Allée des Monuments a été brisé ; 8 vases parterre N. renversés dont 3 brisés

Versailles, le 14 février 1808

Lettre de De Cubières

Malveillance :

Bris du pied du *Gladiateur mourrant*. « C'est depuis 1 an la cinquième mutilation dont on s'est rendu coupable »

Versailles, le 28 novembre 1808

Lettre de Pillon

Restauration « en marbre du pied droit du *Gladiateur mourrant* placé dans le parc que le Malveillant avait cassé pour la 2<sup>e</sup> fois »

Le sculpteur Pajou conseille Pilon dans son travail de restauration du *Gladiateur* et de la *Vénus à la coquille* » [...] « J'ai coupé à la plus grande force du pied, ce moyen m'a donné la facilité de poser 3 forts goujons de cuivre, ce qui assure cette fois-ci de la solidité à ma restauration ». [...]

« Détails relatifs à la restauration des pieds de la *Vénus à la coquille* [projet]. C'est de permettre que je coupe 10 pouces à la jambe droite de cette statue dont les pieds ont déjà été restaurés tant de fois qu'il est impossible aujourd'hui de pouvoir faire des goujons pour sceller d'autres doigts [...]. Cette jambe est totalement détruite par le temps et les anciennes restaurations [...]. Le marbre de cette partie de la figure est tout noir et les 3 doigts qui restent sont mutilés. [...] Le pied gauche de cette figure dont les 5 doigts manquent » à refaire aussi.

Paris, 1<sup>er</sup> septembre 1810

Lettre de Cottas ?

Projet de restauration des figures de « la façade du palais de Versailles qui regarde le parc »

Versailles, le 15 novembre 1812

Lettre de Cubières à Denon

« C'est dans le moment où les réparations s'opèrent sur tous les points du superbe palais impérial de Versailles que je crois appeler votre attention sur la restauration des statues qui décorent le parc »

Versailles, le 15 novembre 1812

Lettre de Cubières à Denon

Etat des restaurations les plus urgentes à faire dans le courant de l'année 1813  
Cf. liste O/2

Versailles, le 1 juin 1813

Lettre de Cubières à Denon

Lorta « nouvellement nommé

Les restaurateurs des statues travaillaient au rez-de-chaussée du logement de Cubières avant que ce dernier ne déménage.

Versailles, le 13 février 1814

Lettre de Cubières à Denon

Le *Jupiter tonnant* qui se trouvait sur l'allée du Tapis vert a été transporté quelques années plus tôt à Paris. Remplacé par l'Abondance autrefois placée sur le parterre N. demande d'envoi de la statue d'*Homère* par Rolland pour palier à ce manque.

Paris, le 30 septembre 1814

Lettre de de Cubières à Denon

Projet de restauration de la statue de *Louis XIV* [par Desjardins]

Placée « au centre de l'Orangerie, en face de la grande porte d'entrée. [...] Elle représentait autrefois Louis le grand, mais dans les temps de désordre, cette statue a été

dénaturée, on fit une tête de Brutus au dépend de celle de Louis XIV, tous les traits et attributs du roi de France furent détruits et remplacés par d'autres.

Je demande M. à être autorisé à rendre ce monument à sa première institution [...] nous avons de bons modèles de la tête de L. XIV, on pourrait en faire une nouvelle qui remplacerait celle de Brutus

#### Paris, 1814

Lettre de Cubières au chevalier de Lavallée

Autorisation donnée pour « copie dans une proportion relative la tête de Louis XIV pour être placée sur la statue de ce monarque qui décore l'Orangerie ».

Restauration par Lorta

#### Note antérieure à 1815

Les frères Bouchard, marbriers, travaillent aux restaurations des piédestaux et encadrements des bassins.

Cubières peu disposé à engager des travaux de restaurations des statues ? Le document explique que seules 2 statues ont été restaurés sous 5 années de sa direction

#### Après 1815 :

Etat des objets de réparation qui sont prêts à poser aux 12 figures de marbre ci-dessous indiquées dans le parc royal de Versailles [...] entre le marquis de Cubières et moi Lorta statuaire restaurateur [...]

Groupe de Latone : 2 doigts et 10 aux mains ; 2 enfants représentant Diane et Apollon  
Silène : pied D. ; doigt petit Bacchus

Tiridate : 1 doigt

Tigranne : 1 doigt

Le poème Lyrique : 8 doigts et 8 morceaux draperie

Antinoüs : Pouce ; feuilles ; draperie

Vénus de Médicis : 4 doigts

Artémis : 5 doigts

Achille : Sabre 17 pouces

Apollon : Main D.

Le Feu : 4 doigts

Uranie : 5 doigts M.G.

#### Paris, 3 avril 1816

Bloc ébauché par Lorta pour la tête de Louis XIV

#### Paris le 17 avril 1816

Restauration « du groupe colossal érigé à la gloire de Louis le Grand, exécuté en marbre par Dominique Guidi sur les dessins de Le Brun et placé en face de la pièce du Dragon ». Demande d'une restauration complète. (pris de la restauration : 3270 francs). Dans le Parc.

#### Paris le 12 mai

Lorta baisse le prix à 3000

Devis

« Médaillon représentant le portrait de L. XIV à refaire en totalité [...] A la figure de la Renommée : le nez ; 2 doigts M.D. avec la plume à rapporter par la jambe [...] A la figure du temps ; 1 grde partie du pied avec 1 doigt [...] 8 grands morceaux à rapporter aux médaillons avec moulures des 2 côtés [...] 2 morceaux à rapporter à la proue du vaisseau [...] 1 grd. morceau à rapporter au bouclier avec des ornements [...] 1 très grde. quantité de fentes à remastiquer »

Paris, le 31 octobre 1816

Lettre de Cubières à Pradel

Groupe par Reynaudin et Marsy « qui reposent sur un rocher pittoresque d'un des bosquet du parc ». Consentement à la restauration

Paris, le 2 novembre 1816

Cubières s'engage à lancer des restaurations des vases.

Réparation des statues des bains d'Apollon 1817

Paris le 21 mars 1817

« Nécessité de procéder à la restauration des 3 groupes des Bains d'Apollon et à celle des bronzes qui décorent la terrasse du château de Versailles »

Accord de Pradel le 17 juin.

Juillet 1817, Lorta y travaille.

Paris, le 22 octobre

Lettre de Cubières à Pradel

Octobre 1817 : les groupes placés autour du bassin sont restaurés « la belle statue d'Apollon l'est aussi ; celle d'Antinoüs l'est à moitié et toutes les portions d'ornement destinés aux autres statues comme toutes les pièces destinées à la restauration des autres statues sont fondues [...]. Ce travail est parfait et il est impossible de distinguer les pièces mises d'avec le reste du groupe.

Bronze du célèbre fondeur Keller : restauration « de 4 statues antiques de bronze qui sont adossées à la façade du château. Ces statues avaient des armatures de fer qui se sont oxydées. Cette rouille renferme un acide assez fort qui s'était formé sur les parties intérieures du bronze, les a corrodé au point qu'il y a une de ces statues (l'Apollon) qui présente une ouverture d'un demi pouce de largeur depuis le milieu de la cuisse jusqu'au pied. Les 3 autres statues sont un peu moins dégradées. » [Représentent des fleuves]

Devis de restauration de 4 figures à l'Hôtel de ville de Versailles

1818

Paris, le 5 mai 1818

Lettre de Cubières à Pradel



Fin de travaux de restauration de Lorta : les bronzes et « les groupes qui composent les 2 bassins de la terrasse, de 2 enfants montés sur des [illisible] et de plusieurs vases qui se trouvent du côté du midi et de l'Orangerie. »

Versailles le 18 novembre 1822

« Compte rendu du mauvais état dans lequel se trouvent les bassins du parc de Versailles demandé par Forbin pour les restaurations à faire [...] examinées par M. le chevalier de Fleury [...] avec M. Lorta statuaire [...]

*Grd bassin d'Apollon au bout du tapis vert* [...] la draperie qui est derrière ne tient plus [...] roue du char à redresser [...].

Aux 4 chevaux marins [...] toutes les rênes [...] trous [...] grandes crevasses ce qui nécessite de faire différents modèles pour être ensuite coulées en plomb et remis en place

Aux 4 tritons autour des chevaux bras à ressouder [...] parties à crevasser dans les 4 gros dauphins [...] quelques légères crevasses.

Il est d'autant plus nécessaire de réparer promptement ce groupe que les armatures en fer qui le soutiennent se trouvent par ces dégradations atteintes par l'eau et la rouille sont hors d'état de pouvoir soutenir les figures qui finiraient par s'écrouler sous leur propre poids.

*Bassin de Latone* [...] à la plus grande partie de ces grenouilles les pattes sont à refaire [...] le nombre de ces figures est de 74 dont 36 sont à réparer [...]. Je fais observer que le groupe supérieur est proche de s'écrouler et que l'architecte va faire refaire le massif qui le soutient [...].

*Bassin de la Pyramide* [...] état de destruction presque total [crevasses et structure à reprendre.

*Bassin carré* [...] maçonnerie

*Bassin de Flore* [...] il manque 24 à 26 pieds de guirlande

*Bassin d'Ariane* [...] raisin [...] feuilles de vigne

*Bassin de Saturne* [...] crevasses [...] coquillages

*Bassin de Cérès* [...] crevasse, 3 doigts, blés

*Bassin des enfants dorés* [...] 1 enfant totalement déplacé [...] 1 main [...] à un autre enfant il manque le bras et l'avant bras à partir de l'épaule.

Prix approximatif des diverses dépenses [...] 24200 francs »

Paris, le 5 mai 1818

Lettre de Cubières

Lorta vient de terminer les réparations « des 4 statues de bronze qui sont adossées à l'avant corps du château faisant face à la terrasse, celles de plusieurs groupes qui ornent les 2 bassins de ladite terrasse, de 2 enfants montés sur des sphinx et de plusieurs vases qui se trouvent dans la galerie du Midi du côté de l'Orangerie ».

Paris, le 26 août 1817

Lettre de Cubières

Louis XVIII approuve la tête de Louis XIV

Paris le 22 octobre 1817

Lettre de Cubières

Demande de paiement de Lorta. « Tous les groupes placés autour des 2 bassins sont restaurés, la belle statue d'Apollon l'est aussi, celle de l'Antinoüs l'est à moitié et toutes les portions d'ornement comme toutes des pièces destinées à la restauration des 2 autres statues sont fondues et prêtes à être mises en place ».

Paris, le 25 juin 1823

Lettre au comte de Forbin

Mise à disposition de Lorta du « plomb nécessaire » au bassin de la Pyramide

23 mai 1827

Un document sur des mouvements d'œuvres Versailles/Saint-Cloud

Versailles le 30 août 1827 ; E733

Rapport sur les objets décorant l'extérieur du palais de Versailles

Sur « 223 sujets », on en distingue un premier groupe de 94 dont les restaurations sont « urgentes et indispensables ; un second « relatif aux cassures de peu d'importance » et un dernier qui « concernerait les dégradations imprévues ».

Beaumont entre en scène. En 1832, il est chargé des restaurations des châteaux de Meudon, Versailles, Saint-Cloud, Compiègne et Fontainebleau.

Versailles le 15/08 1829

« M. Beaumont étant au moment d'entreprendre la restauration placé au milieu du *bassin du char d'Apollon* »

Paris, le 28 août 1829

Etablissement d'un pont volant au-dessus du groupe pour la sécurité des ouvriers.

Exercice 1830

Fin juillet 1830, la restauration semble être terminée avec un dépassement d'honoraire de 6618,60 francs, ce qui fait frémir Forbin.

Problème de mœurs entre la femme de Beaumont et Cailleux ? Renvoi de ce dernier en 1832, pour quelles raisons ? [doc. S.L.N.D. à reprendre in. *Situation des restaurateurs* V/16 ]

Paris le 5 octobre 1835

Rapport de M. l'intendant Gal.

Laitié est « chargé d'exécuter d'après les ordre du roi les travaux aux 4 statues placées dans la grande cour du palais de Versailles » du côté de la place d'armes. [restauration ou terminaison ?]

Versailles le 15 décembre 1836

Lettre de Beaumont à Cailleux.

Beaumont s'occupe du nettoyage de statues de la grande cour. En outre il restaure la statue de *Dugesclin*.

Travaux de restauration exécutés pendant le mois de décembre 1841

Groupe en pierre de *Vertumne et Pomone* pour l'Orangerie ; terminé en mai 1842  
Nettoisement des Bacchus, Mercure, Uranie, Apollon, 1 bacchante

Travaux de restauration exécutés pendant le mois de mars 1842

Cour d'Honneur, « Figure de l'Abondance cassée en 8 morceaux, les morceaux rajustés avec 13 agrafes [...] corne d'abondance cassée en 3 parties [...] refait M.G. [...] tout le dos refait [...].

Travaux de restauration exécutés pendant le mois de mai 1842

« Exécutée en marbre la poignée du sabre de *Michel de Vitri* avec une partie de la garde. [...]

Groupe en pierre de *Zéphire et Flore* par Lecomte avoir démonté 32 morceaux cassés par les anciennes armatures presque entièrement oxydés par la rouille [...] arraché fragments de fers et goujons[...] enlevage des herbes poussées dans les joints [...] »

**Liasse Beaumont :**

Versailles le 8 juin 1847

« Restauration du monument du cardinal Mazarin »

Situation des travaux de sculpture [...] septembre 1846

Extérieur du château, façade du couchant

Statue de l'*Imitation* [...] palette, 1 doigt, tête des pinceaux

La *Géométrie* [...] compas [...] lèvre inférieurs ; 1 D. M.D.

L'*Architecture* [...] draperie

L'*Astronomie* plinthe ; 1 D. M.G. ; la coupe 2 doigts M.G.

Les *Mathématiques* ; 1 D.M.D. ; crayon ; 1.D.M.G.

*Bassin de Neptune* à 1 triton fait 2 bouts de nageoire posé avec goujons de cuivre

Mai 1847

*Parterre de Latone*

A 1 vase, 1 gland de marbre [...]

*Cléopâtre* moulé et posé 3 doigts

Charmille du Midi :

*Le Poème Lyrique* : le petit doigt en plâtre

*Le Feu*, idem. 4 doigts

*Roi des Parthes*, moulé et posé l'indicateur, fait en plâtre le petit doigt

*Uranie*, posé moulé 2 doigts et moitié de la flûte

*Statue d'Apollon* ; moulé, posé 5 doigts et le groupe de feuilles placé sur les génitoires

Charmille du N. :

*Uranie*, rescellé 4 doigts et flûte

*Commode* et le *Roi des Daces*, moulage et pose des doigts

Tapis vert :

*Vénus Médicis* ; posé 5 doigts et réparé le bras de l'amour

*Artémis* ; réparé et rescellé M.D.

Pourtour de la charmille :

*Papyrius* : moulé et posé 6 doigts

Salle des Empereurs :

*Antinoüs* : moulé posé 3 doigts ; le groupe des feuilles d'eau qui couvrent les génitales ; 5 doigts ; draperie.

*Méléagre* : moulé et posé 5 doigts

*Alexandre* : refait tête du sphinx

*Buste d'Othon* : fait en plâtre main et nez [ ?]

*Marc Aurèle* : Idem.

Versailles, le 14 décembre 1846

Lettre de Beaumont à Cailleux

Ce jour « un bout de la garde de l'épée du petit Henri IV placé escalier de la Reine » a été cassé. Restauré Mars 1847.

Versailles le 7 avril 1847

Dépense de 2568 francs par Beaumont pour terminer les réparations des figures de plomb du bassin de Neptune.

Travaux de sculpture mars 1847

*Nicolas de l'Hôpital* : 2 mains jointes [...] poignée et garde [...] un côté de la cuisse

*Un Vase* : 5 glands en marbre

Versailles, le 29 décembre 1847

Restauration « des figures en plomb du bassin de Neptune [...] complètement achevée »

Travaux de sculpture mars 1848

*Cérès* « l'avant pied et 4 orteils »

Travaux de sculpture mai 1848

Charmille Midi :

*Uranie* ; M.D. rescellée ; 5 doigts M.G.

Tapis Vert :

*Vénus Pudique* : restaurations en plâtre doigts ; tête et bras de l'amour

*Apollon* : M.D. commencée

Travaux de sculpture juin 1848

Charmille Midi :  
*Apollon Pythien* : M.D. en plâtre  
*Poème Lyrique* : auriculaire M.G.

Colonnade :  
*Pluton* : 2 D. P.G. ; 2 D. M.D. *Proserpine*

Bosquet des Dômes :  
Plinthes posées aux piédestaux

Travaux de sculpture juillet 1848

*Groupe de Laocoon* : M.D. de l'enfant de droite et 4 doigts M.D. de celui de gauche.  
A Laocoon, orteils P. droit.  
*Atalante* : lame du poignard ; tête du manche et M.D.

Travaux de sculpture août 1848

Charmille midi :  
*Apollon* : M.D.

Parterre du Midi :  
*Cléopâtre* : doigts M.G.

Quinconce du Midi :  
*Flore* : 2 doigts M.G.  
*Hercule* : 2 doigts M.G.  
*Pallas* : 2 doigts M.G. ; queue du serpent  
*Bacchante* : chevelure scellée  
[Tous les morceaux sont scellés avec goujons de cuivre]

Situation des travaux de sculpture, 1<sup>er</sup> quinzaine 1848

Le sculpteur Pons, au Bosquet d'Apollon refait « 1 doigt à la statue d'Apollon ; 5 feuilles de laurier à la couronne et 1 bout de doigt à la nymphe. »

Travaux de sculpture du 17 au 23 septembre 1848

Pons ; salle des Marronniers ; *Flore* « 4 doigts M.D. »

Travaux de sculpture du 24 au 30 septembre 1848

Pons ; l'*Abondance* « corne d'abondance [...] exécutée en marbre

Travaux de sculpture du 1 au 7 octobre 1848

Tapis Vert : avancement des restaurations de *Vénus* [l'amour] et d'*Artémis*

Travaux de sculpture du 8 au 15 octobre 1848

Tapis Vert :  
*Artémis* : 5 doigts [en marge G. de Caudin « Une main d'homme et du plus mauvais modèle »]

*Cyparisse* : corne de droite du cerf ; 1 doigt M.G.

*Junon* : début de la restauration

Travaux non précisés sur 4 vases

Travaux de sculpture du 16 au 22 octobre 1848

*Junon* : sceptre et doigts M.G.

Parc :

*Persée et Andromède* : préparation « d'une main en plâtre »

Travaux de sculpture du 23 au 28 octobre 1848

*Persée et Andromède* : main gauche ; index gauche Persée

Modelage d'une main de *Flore* qui doit être placée « dans un bosquet vide que je [Caudin] remplis de bronzes et de marbres bleus-turquins trouvés dans les caves »

Vestibule de l'escalier de marbre :

Piédestal de *Louis XIV* ; reprise de 2 petites figures du bas-relief ; « à la main l'indicateur »

Travaux de sculpture du 6 au 12 novembre

Au *Gladiateur combattant* « restauré le bras G. cassé en 4 morceaux scellés avec goujons de cuivre

*Flore* : ajustage et pose nez ; oreilles ; pièces aux membre ; index M.G.

Travaux de sculpture du 13 au 26 novembre 1848

*Flore* : main droite [ ? ] tenant une fleur double

Travaux de sculpture du 2 au 24 décembre 1848

Restauration de *Minerve* index M.D. ; 2 morceaux de casque ; 1 sur cou ; 7 sur bras G. ; pouce G. ; scellement de la tête ; ajustage et pose du bras.

*Aristée* : début restauration

## 2015-0044/25 Ancienne série Z2 Musées sous la Révolution

Observation sur les nouvelles ouvertures faites pour éclairer la galerie de tableaux du Muséum, par M. Goulet, architecte, adjoint-maire du 6<sup>e</sup> arrondissement. Décret de la Convention nationale

Lettre de Bouquier, membre du comité de Salut Public et Bonvoisin Président, Paris, 1794

« Projet d'arrêté, Le conservatoire de la république française confirmera combien il est important de surveiller des tableaux des grands maîtres dont la collection forme le muséum national. Combien la négligence de ses prédécesseurs a été nuisible à cette collection. Le nombre des tableaux qui ont été dégradés par l'impéritie des peintres restaurateurs à qui ils avaient été témérairement confiés et pour éviter à l'avenir de semblables accidents arrête ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup> : Il sera ouvert un concours pour la restauration des tableaux de la république.

Art. 2 : À cet effet le conservatoire choisira parmi les tableaux remisés dans les divers dépôts de Paris. Celui des dits tableaux qu'il jugera le plus mutilé et qu'il ne croira pas susceptible d'être réparé.

Art. 3 : Ce tableau sera divisé en carrés égaux

Art. 4 : Ces carrés seront numérotés.

[...] n<sup>o</sup> des carrés remis à des artistes qui tireront un bulletin dans un vase)

Chaque concurrent serait tenu

1<sup>er</sup> nettoyer le carré qui lui sera échu [...]

2 d'enlever les repeints [...]

3 de mastiquer les parties écaillées du carré ou les remplacer [...]

4 de raccorder la peinture [...] en imitant les coloris

[...]

6 chaque concurrent signera le carré qu'il aura raccordé

11 Six mois après cette première confrontation, il en sera faite une seconde qu'on constatera comme la première

12 Ces confrontations seront continuées de six en six mois pendant dix années

13 La restauration des statues bas-reliefs et généralement de tout monument de sculpture sera également mise au concours. »

Lettre signée L.S. du 26 Pluviôse, 15 février 1794

La Convention demande qu'un membre « se rende dans les différents ateliers de restauration et suspende tout travail jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné ».

« État des tableaux recueillis par la commission des arts du district de Versailles provenant de la liste civile le 30 novembre 1794

[Liste de tableaux...]

Marbres, figures antiques

Un jeune Apollon torse antique, 5 pieds de haut...2000

Un Mercure, torse antique, 5 pieds de haut...2200

Un Terme sous la figure de priape [?] antique égyptienne...3000

Une figure représentant un jeune acolyte [?] portant une oie antique 4 pieds de haut...1200

Un Bacchus figure antique plus forte que nature...1200

Une figure égyptienne corps en albâtre, tête en basalte, pieds en rouge antique, 5 pieds de haut... 12 000

La Vénus d'Arles, figure antique, 6 pieds de haut... 100 000

Un Bacchus antique, 6 pieds de haut... 100 000

Une Sybille ou prêtresse antique, 6 pieds de haut... 100 000

Le Germanicus antique, 6 pieds de haut... 100 000

La Diane jeune, 6 pieds de haut... 100 000

L'immortalité ou la muse Uranie antique... 6 pieds de haut... 100 000

Une dame romaine ou Vestale maxima, figure antique, six pieds de haut... 100 000

Une figure antique appelée Cincinatus, 6 pieds de haut... 100 000

#### Dans les jardins, Figures antiques restaurées et mutilées

Un Sénateur romain, 8 pieds de haut... 3000

Un Titus armé de pied en cap, 8 pieds de haut... 6000

Une femme, torse antique, 8 pieds de haut... 3000

Une femme, torse antique, 8 pieds de haut... 3000

Un Apollon antique, 8 pieds de haut... 3000

Un tribun antique, 8 pieds de haut... 3000

Un Antinoüs antique, 8 pieds de haut... 3000

Une Agrippine sous le nom de Madona antique, 8 pieds de haut... 3000

Un Brutus antique, 8 pieds de haut... 3000

Une Victoire, torse antique, 8 pieds de haut... 3000

Une Junon, torse antique, trouvée à Smyrne, 8 pieds de haut... 3000

Un Auguste, torse antique, 8 pieds de haut... 3000

#### N. La majeure partie de ces figures sont très mutilées et restaurées

Salle des marronniers : Une Vestale torse antique...3000

Un antin(?) torse... 3000

Un Jupiter en terme, torse antique bien conservé...25 000

Le Milon de Crotonne par le Puget... 100 000

L'Andromède Idem... 80 000

Une Cléopâtre figure plus forte que nature et couchée...24 000

Le Gladiateur mourant...24 000

La Vénus à la Coquille... 24 000

Le Ratator(?)... 24000

La Vénus accroupie...24 000

#### Orangerie :

Une figure égyptienne en pierre de touche de, 8 pieds de haut... 100 000<sup>219</sup>

#### Bronzes : [...]

<sup>219</sup> Isis Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 3621.



Marbres Grand Trianon :

Laocoon et ses enfants... 70 000

Une Minerve assise antique, porphyre rouge, tête et bras de bronze dorés, manque un bras, figure mutilée... 100 000 »

« Rapport du Conservatoire du Muséum National des arts au Comité d'instruction public du 28 janvier 1795 »

Sur la philosophie et les buts du Muséum.

Échanges de Brumaire an 8 et an 9, décembre 1800 sur les échanges de tableaux de Toulouse et Paris

Lettre de Lucas, envois de tableaux de Rivalz. Jérôme restaurateur des tableaux du Musée de Toulouse

Musée central des Arts Novembre 1802, signé Denon

« Le directeur général du Musée Central des arts ordonne ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup> [...]

Art. 2

Les restaurateurs peintres et rentoileurs de tableaux, le restaurateur et les marbriers de l'atelier de restauration des statues antiques continueront leurs travaux, il en sera de même pour les restaurateurs attachés à la restauration des tableaux destinés aux 17 musées des départements fondés par arrêté des Consuls du 14 fructidor an 10. [...]

Art 4

Le tirage et la vente des estampes et de la chalcographie, le moulage et la vente de plâtres auront lieu comme par le passé. [...] »

Rapports de Vivant-Denon à l'Empereur Napoléon Ier sur le Musée, vers 1810. Ce document vient après le rapport de passation de pouvoir entre l'ancienne administration et Denon.

Sur le tableau du mariage d'Eugène Bonaparte par Ménageot.

Musée de Versailles, sans date, avant 1814

L'empereur se demande pourquoi « il y a des conservateurs au Musée de Versailles tandis qu'un conservateur et un adjoint paraissent devoir suffire [...] M. de Cubières fut appelé à la conservation des statues et monuments des parcs de Versailles et Trianon. Ayant reçu cette nomination qui plaçait dans un emploi exigeant des connaissances chimiques en même temps que des connaissances positives dans les arts un homme qui réunissait ces deux genres d'instruction, j'ai dû le porter sur les budgets qui ont été soumis à Votre Majesté et je dois avoir l'honneur de lui présenter que jamais les statues des dits parcs n'ont été mieux entretenues. [...] ». Lauzan est conservateur des peintures.

Sur les recettes du Musée Napoléon, « recette de 30 à 36 000 francs produite par la vente de ses estampes, plâtres moulés sur l'antique et notices des tableaux et statues.

Sur cette recette, un tiers environ pour les frais d'impression, des gravures et livrets [...]. Depuis 4 ou 5 ans, le directeur fait exécuter le beau buste colossal de Sa Majesté qui orne le Salon d'Apollon, les bustes en bronze d'après le modèle de M. Chaudet, les trois petites statues de Sa Majesté à son bureau dont une en argent, les deux autres en bronze doré. [...] »

Musée Napoléon Personnel rapport de Denon. Sans date, époque Empire, avant 1812 ?

« [...] Sur huit de l'ancienne administration, trois sont morts)

Les employés en activité sont MM.

Visconti, conservateur de la galerie des antiques [...]

Dufourny, conservateur des tableaux cet artiste est directeur de la galerie d'architecture [...] le traitement dont il jouit comme une récompense de sa mission en Italie.

Morel, conservateur des dessins [...] grande connaissance dans les arts [...] classement de plus de 20 000 dessins et 4 000 planches, de l'impression des estampes et de leur vente journalières [...].

Lavallée, secrétaire général comptable, employé depuis la première formation de l'établissement

De Busne, premier commis, chargé de la correspondance, de la rédaction des inventaires

MM Aubourg et Lebrun, commissaires experts ces employés règlent les mémoires des restaurateurs des tableaux et statues antiques, font toutes les expertises des objets d'art proposées au Musée [...]

Getti, mouleur coule tous les plâtres qui se vendent au profit de l'établissement, fait les moules de ceux utiles à l'instruction.

Mariano, marbrier tassellateur attaché à la galerie des antiques et à leur restauration. »

Sur les monuments de Saint-Denis, Pradel en janvier 1817 demande que les tableaux ou éléments du trésor de Saint-Denis soient recherchés dans les dépôts de Paris.

Lettre au Comte de Pradel [?], Paris le 24 novembre 1824

Sur plusieurs statues qui doivent être installées au Louvre

- 1) « Le lion antique donné par le contre-amiral Halgan
- 2) Le buste en marbre de Louis XIV par le Bernin
- 3) La statue de Nîmes
- 4) Les monuments égyptiens

[...]Le piédestal qui doit porter le Lion grec est commencé, les sciages du bloc de sarancolin dont il doit être formé sont fort avancés [...placé dans] la salle de l'antique en avant de la cheminée faisant face au banc en terme de Jupiter. » [...]

Sur le placement de la statue de Nîmes qui devra être décidé par Clarac.

« Etat du convoi des objets d'art pour Paris, inventaire et état des objets d'art adressés au Musée central décrits par nous, J.-B-Lebrun commissaire expert au dit Musée. De Naples, septembre 1795. [...]

[Les sculptures commencent à la :]

- caisse n°37. De Modène ? Sont cités des marbres restaurés « une tête de faune de haute antiquité restaurée sur la tête et le milieu du col, de 12 pouces de hauteur. »

- caisse n°40 une petite statue dite de Minerve, en marbre de Paros, le bras et les autres parties restaurées de 32 pouces de hauteur.

« Paris, 19 Vendémiaire an 6, observations des artistes composant le conseil d'administration du Musée central sur le projet d'exposer temporairement les statues antiques venant d'Italie soit dans une église, soit partout ailleurs que dans le Muséum des arts. »

DOCUMENT S.L.N.D. après 1797

Bustes en marbres et en bronze, vases étrusques [...] venus de Mantoue et Venise

« Mantoue, palais le buste de Virgile<sup>220</sup> en marbre blanc, le nez, le menton et une partie de la joue gauche restaurée. Toute la poitrine refaite en plâtre est fracturée.

Idem, le buste d'Euripide<sup>221</sup> plusieurs mèches de cheveux et anciennement fracturées manquent

Idem, le buste de Tibère jeune<sup>222</sup> le bout du nez restauré et moderne a été fracturé, un coup sur le sourcil

Vérone maison Berlaqua[?] le buste d'Auguste<sup>223</sup> le bout du nez manque la couronne de laurier

Le buste de Caracalla<sup>224</sup> le nez est [illisible] »

Lettre de Dufourny, Le commissaire du gouvernement français pour les arts en Italie, Rome, le 29 fructidor 9 à l'administration du Musée Central des Arts.

Voyage de la famille Mariano. « J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai réussi, non sans difficulté à terminer l'affaire de la famille Mariano. Mme Marianno Giosi est enfin partie le 22 courant avec deux grandes filles de 15 et 16 ans, 2 autres plus petites et un garçon de 10 à 12 ans. [...] Les deux caisses d'outils et marbres propres aux restaurations que Marianno a laissées chez lui sont en dépôt chez M. de Sanctis, j'aurai soin de les joindre au grand convoi il s'est aussi trouvé dans sa cave nombre de fragments de marbre grec. Je désirais savoir de lui s'ils méritent d'être portés à Paris parce que je les ferais encaisser dès mon arrivée. J'ai commandé les 18 douzaines de râpes assorties, elles sont finies et seront jointes au convoi, elles ont coûté 45 écus. J'ai cherché et j'ai réussi, mais avec beaucoup de peines à me procurer de la poix de Calabre [colophane] qui est devenue ici même à Naples extrêmement rare, j'en ai 180 livres qui, à raison de 10 Bayogne [?] la livre coûte 18 écus de sorte que suivant le reçu n°6 vous m'êtes redevables de 63 écus lesquels au change courant font 340 (...) Enfin pendant que nous parlons de restaurations, je ne veux pas omettre de vous faire part une idée que m'a fait naître l'arrêté relatif à la restauration du Laocoon, c'est que vous pourriez profiter de ma présence ici pour envoyer, soit dans une lettre, soit par le citoyen Carré adjoint à la commission qui va bientôt revenir ici, une écaille du marbre du Laocoon,

<sup>220</sup> Non localisé, n°685 inv. de 1810.

<sup>221</sup> Mantoue, Palais Ducal, n°539 inv. de 1810.

<sup>222</sup> N° 668 inv. de 1810 ? Non localisé ?

<sup>223</sup> Munich, Glyptothèque, n° inv. G1317 ; n°468 inv. de 1810.

<sup>224</sup> Munich, Glyptothèque, n° inv. G1384 ; n°462 inv. de 1810.

afin que j'en fasse chercher un morceau qui soit absolument de la même qualité, de la même teinte, et de la mesure nécessaire qu'il serait bon de m'envoyer aussi. » Le voyage coûte 100 louis.

La famille avait une dette à Rome de 585 piastres.

Dufourny écrit au ministre pour lui indiquer que plusieurs antiques sont à vendre :

Le faune endormi de Barberini 12 000 piastres

Les deux bustes de Marcius et Sylla de Barberini 700

La tête colossale d'Alexandre de la Villa Mattei 2 000

Le bas-relief du palais Mattei représentant (illisible) 700 [...] »

Lettre de Dufourny Le commissaire du gouvernement français pour les arts en Italie, Naples, le 12 brumaire an 10 à l'administration du Musée Central des Arts [...]

120 caisses doivent partir pour Paris dont la Cérés, la Melpomène du Vatican, l'Obélisque de la Villa Albani dont 11 caisses d'objets accordés par le traité de Tolentino, 21 caisses de collection d'architecture, 88 caisses contenant des antiquités saisies dans les collections papales, du cardinal de Braschi, à la Villa Albani [...] »

Extrait des minutes du greffe de la justice de paix du canton d'Antibes le citoyen Jh Grégoire de Marseille, préposé du gouvernement pour le transport à Paris des objets d'arts recueillis en Grèce et en Italie. Ouverture des caisses le 13 Ventôse an 9 (3 mars 1801) pour la reconnaissance des dommages. « Le bloc en caisse n°7 qui se trouvait en dessous des autres paraît avoir souffert sur l'emballage par la grande humidité (...) nous avons vu que la première toile servant d'emballage était moisie et en partie déchirée. »

« Inventaire descriptif des marbres antiques, camées, bronzes, tableaux et vases, extraits du Vatican, du palais du neveu du pape le prince Brashi et de la Villa Albani. Ces divers objets au Musée Central des arts le 3 fructidor an 9 de la République française. [...] N°146 [...]

N°147 Une Vénus Céleste<sup>225</sup>, figure immaculée avec les Grâces, les amours et le croissant sont sculptés sur les vêtements. La tête et les bras restaurations modernes ont été fracturés pendant le voyage. [...]N°149bis Deux amours antiques endormis<sup>226</sup> fracturés tant dans les restaurations que dans d'autres parties.

N°144bis Deux petites statues d'Esculape, antiques mais fracturées<sup>227</sup>

N°145 Une petite figure de femme assise<sup>228</sup>, mettre la pièce sur une demie figure. Un homme nu dans l'eau. Ce groupe la ville d'Antioche assise sur un rocher avec la figure du fleuve (illisible) à ses pieds ce petit groupe est antique.

N°139 six fois 6 petites figures antiques en marbre, la plupart restaurées savoir deux petits Esculape<sup>229</sup>, une Vénus pudique<sup>230</sup>, une Flore et deux petites figures de l'Abondance. Ces petites figures ont 8 à 9 pouces de haut, 2 ont été fracturées dans le voyage.

<sup>225</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 389 ; n°418 inv. de 1810.

<sup>226</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 147 et MR 148 ; n° 421 et 422 inv. de 1810.

<sup>227</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 173 et MR 174 ; n°99 et 100 inv. de 1810.

<sup>228</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 77 ; n°419 inv. de 1810.

<sup>229</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 175 et MR 177 ; n° 430 et 431 inv. de 1810.

<sup>230</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 387 ; n°428 inv. de 1810.

N°133 Six fois 6 hermès de faunes et Bacchus indiens antiques dont 2 en rouge antique, 2 en marbre couleur chair et 2 en jaune antique, le tout sur socles de marbres appareillés. Ces 6 hermès ont été fracturés dans le transport et sont arrivés dans le plus mauvais ordre. »

1809 Envois des tableaux et statues de la Galerie de Cassel, note au Directeur général

S.L.N.D. « Lorsque les caisses sont arrivées, le Musée n'avait aucune localité pour les recevoir. On a été obligé de les transporter à l'Hôtel d'Angiviller où les caisses des tableaux ont été déposées et ouvertes.

L'inventaire fait, les caisses des statues ont été emmagasinées partie dans cette maison, partie dans les hangars construits vis à vis la colonnade. Quelques-unes ont été ouvertes ; mais le défaut d'emplacement convenable pour la restauration n'a pas permis de continuer cette opération. (sur les tableaux...)

Envoi de Berlin et de Brunswick

De cet envoi, toutes les caisses à rouleaux et quelques-unes qui avaient souffert dans ce voyage ont été ouvertes (sur les tableaux...)

Quant aux statues il n'a été décaissé que le beau bronze, la joueuse d'osselets et le quadriges de Brandebourg.

D'après les ordres de M. Denon, j'ai fait mettre de suite en restauration le bronze et le quadriges, savoir le premier est rentré dans le magasin de l'établissement, le second est élevé dans l'Orangerie (...) On s'est occupé à réparer les diverses avaries que ce monument a éprouvé pendant le voyage.

Envoi de Schwerin [...] »

**2014-0044/42 et 44. Ancien A16 aux A.M.N.**

23 octobre 1847. Note sans signature : « réparer le bout de doigt de pied de la statue de Cincinnatus n°170. Ce morceau est chez M. Jouselin. »

Paris 30 Prairial an 7, 16 juin 1799.

Note du ministre de l'intérieur François de Neufchâteau aux administrateurs du musée central

« Citoyens, je vous autorise À procurer aux citoyens Legrand et Molinos, architectes, les facilités qui leur sont nécessaires pour faire estamper à leurs frais deux métopes d'un entrecolonnement du Parthénon d'Athènes, représentant des combats de Centaures dont les plâtres moulés par le Cit. Fauvel, sont déposés au musée central. Salle des plâtres antiques. ».

Bas de page « ils ont été moulés par Pierre Helouin, sous la conduite de l'administration. »

« Paris 22 décembre 1909

Note de Villefosse

« Le titre de cet article en indique la tendance ; ce titre renforce une affirmation fausse. Il y a beau temps on ne restaure plus les antiques au Louvre.

Toute la question est de savoir s'il faut supprimer radicalement les restaurations ; elle est particulièrement délicate. À diverses aux époques on est tombé d'accord pour reconnaître qu'il fallait agir avec mesure et prudence, qu'il était impossible de prendre une décision générale et surtout d'appliquer cette décision de manière hâtive. »

[Voir reproduction dans A.N. 2014 0044/42 et 2014 0044/44]

Rome 15 Frimaire an 5

« Les Commissaire du Gouvernement Français pour la recherche des objets des sciences et des arts en Italie aux administrateurs du Museum des arts.

Lorsque nous avons reçu, Citoyens, le mémoire que vous nous avez adressé, sur le besoin que le Museum des arts éprouve d'un artiste exercé à mettre la pièce, de faire les joints aux statues antiques qui sont en restauration, et sur la nécessité de procurer au Museum des blocs, des fragments de marbre grec propres à restaurer et les statues que nous possédons et celles que nous expédions actuellement en France nous avons déjà rempli les vues qu'il renferme, nous avons engagé M. Mariano Jossi le meilleur artiste en ce genre, il est actuellement en route avec le second convoi que nous avons expédié pour Livourne et dont l'Apollon et le Laocoon font partie. Il ne doit pas perdre de vue ces deux objets précieux dont il a suivi l'encaissement, et il doit les accompagner jusqu'à Paris ; un de nos collègues qui surveille ce qu'on voit jusqu'à Livourne rend un témoignage très avantageux du zèle et des soins de cet artiste ; nous croyons qu'il sera nécessaire de l'attacher au Museum des arts par des appointements fixes, qui lui permettent de faire venir sa femme et ses enfants qu'il a laissés à Rome.

Nous avons trouvé chez un sculpteur des fragments considérables de statues antiques, et de marbre de Paros qui fournira la matière pour restaurer le Laocoon, et les autres statues antiques du même marbre ; le second qui est dans notre marbre grec servira pour la Cléopâtre et les autres statues de la même matière, nous les accueillerons tous deux, nous les encaisserons avec soin, afin que le marbre ne soit pas exposé à se rompre en route, et les autres statues antiques du même marbre ; le second qui est dans notre marbre grec servira pour la Cléopâtre et les autres statues de la même matière, nous les accueillerons tous deux, nous les encaisserons avec soin, afin que le marbre ne soit pas exposé à se rompre en route, et nous les expédierons avec le dernier convoi. [...]

Les statues et les autres morceaux de sculptures sont placés dans des caisses de la plus grande solidité elles y sont saisies de manière à ce qu'aucune de leurs parties ne peut prendre de mouvements particuliers et les caisses elles-mêmes sont emballées avec de la paille, à l'extérieur pour les mettre à l'abri des chocs. [...] »

« Rapport sur la restauration des antiques. [ S.L.N.D.] Sur les restaurations des statues et monuments antiques.

Parmi les statues et monuments antiques que la république possède, plusieurs ont besoin d'urgentes réparations. Les antiquités recueillies dans la Grèce par Choiseul-Gouffier, et actuellement déposés à Marseille jusqu'à ce que le gouvernement les fasse venir à Paris pour en orner le Museum central des arts, sont d'après les procès-verbaux dressés par l'administration du département des Bouches-du-Rhône dans un état qui ne permettra guère d'en faire l'usage qu'on se propose sans au préalable les avoir restaurées. Enfin, le chef-d'œuvre de sculpture qu'on attend d'Italie, quelque soient les précautions que prendront les commissaires pour préserver leur transport de tout accident, pourront dans un si long trajet souffrir des avaries qu'il faudra réparer, et quand ce malheur n'arriveroit pas, il est possible il est même probable que les restaurations faites en Italie ne soient pas toutes approuvées par nos antiquaires et nos artistes, et qu'il sera nécessaire de les rectifier en partie. Dans tous les cas il est évident qu'incessamment, il y aura beaucoup de restauration à entreprendre, et qu'ainsi il est de la prudence du gouvernement d'aviser dès à présent au moyen de les exécuter avec succès.

Or pour que les restauration réussissent il faut des choses, des matériaux propres à cet usage, et des artistes capables de les employer.

Les artistes intelligents ne nous manquent pas nous en possédons heureusement plusieurs qui allient à l'érudition et à la connaissance de l'Antiquité nécessaires pour décider du parti à prendre pour la restauration, joignent l'habileté et la pratique requises pour l'exécuter. Cependant, il existe dans le travail de la restauration une opération qui toute mécanique qu'elle est, demande pour y réussir une grande habitude et une dextérité particulière, c'est celle qui consiste à mettre la pièce, c'est-à-dire à ajouter à la statue qu'on restaure la nouvelle pièce de marbre, de manière que le joint paraisse le moins qu'il est possible.

Et les habiles artistes dont nous venons de parler n'auront pas la patience de se livrer à cette minutieuse opération, il ne sacrifieront pas leur temps à ce fastidieux travail, de la propreté duquel dépend cependant en partie le succès de la restauration. Les ouvriers subalternes qu'ils ont coutume d'employer ne leur offriront pas non plus sur ce point de grandes ressources, ils n'y sont point exercés, et personne sans doute nous aura proposé de leur faire faire apprentissage sur les chefs-d'œuvre qui vont arriver d'Italie. Il faut donc, au moins pour les premiers moments, chercher à se procurer un secours ailleurs.

À Rome, où dans ces derniers temps l'art des restaurations a été porté à un haut degré de perfection et de raffinement, ce n'est pas de sculpteur chargé de la restauration qui met la pièce, c'est une espèce de garçon sculpteur dont l'unique profession et de faire les joints proprement, il en est et qui à force de l'habitude d'adresse parviennent à les prendre presque imperceptible. C'est un de ces hommes qu'il serait utile de faire venir à Paris [...].

Quant aux matériaux propre à exécuter les restaurations, nous en sommes entièrement dépourvus, nous n'employons d'autres marbres statuaire que celui de Carrare, et tout le monde sait que les statues et autres antiquités ne sont point de ce marbre mais de marbre grec dont l'œil, l'attente et le grain sont totalement différents. Si l'on considère encore la patine que la succession des siècles imprime au marbre antique, on sentira quel disparat résulterait de l'amalgame d'une pièce neuve de marbre de Carrare avec un autre marbre grec antique et combien il est important pour le succès des restaurations de bien appareiller les marbres. Choiseul-Gouffier en a senti la nécessité, aux antiquités qu'il a recueillies dans la Grèce, il n'a pas manqué de joindre nombre de blocs et de fragments de marbre grec statuaire propre à les restaurer. Imitons sa sage prévoyance et profitons de la présence de nos commissaires à Rome pour faire provision de marbre grec antique.

Il en faut de plusieurs grains et espèces, des fragments de toute grandeur et des blocs de toute dimension qu'on puisse au besoin en tirer des bras, des jambes et des têtes.

Ceux des sculpteurs de Rome qui font profession particulière de restaurer les antiquités, ont soin de recueillir pour cet usage tous les fragments et tronçons informes de marbre statuaire antique qui se trouve journellement dans les fouilles. C'est chez eux, dans leurs ateliers qu'il faudra en faire la recherche : on les acquerra à bon compte si l'on prend la précaution de les faire acheter sans bruit par quelqu'un du pays intelligent et affidé, et si on chargeoit de cette commission un de ses ouvriers dont nous avons parlé ci-dessus, qu'on aurait préalablement engagé au service de la république, il serait à cause de ses connaissances pratiques et locales plus propre qu'aucun autre à la bien remplir. [...] »

Visconti 17 novembre 1808.

« Rapport sur l'atelier de sculptures pour la restauration des antiquités du musée Napoléon.

Monsieur le Directeur Général,

Le nombre des statues et d'autres antiquités en marbre, qui existe dans les dépôts du musée, et qui ont besoin de restauration étoit déjà très considérable. Comme ces précieux restes de l'art des anciens ont enrichi la France par en effet des conquêtes de S. M. l'Empereur en Italie et en Allemagne, on n'a pu les transporter ici, sans qu'ils aient subi les dangers et les accidents impossibles à éviter dans de longs voyages. Les restaurations, faites antérieurement, ont dû plus ou moins souffrir ; d'autant plus lorsque ces restaurations, comme il arrive de plusieurs morceaux particulièrement de ceux de la *Villa Albani*, n'avaient pas été exécutées avec le plus grand soin.

Les deux sculpteurs (M. Lange et M. Martinet) employés habituellement à la restauration des antiquités dans l'atelier du musée, quoi que doués d'une activité et d'une intelligence, particulièrement le premier, qui méritent votre satisfaction, ne pourront suffire à tant de travaux qu'en y employant de longues années. Ce retardement est la cause, que le public, et les artistes, et les gens de lettres n'ont joui jusqu'ici que d'une seule partie de ce bienfait immortel de S. M. Et qu'à certains égards ils n'en jouissent qu'incomplètement, puisque plusieurs morceaux de sculpture antique du plus grand mérite, ou par des défauts de vieille restauration, ou parce que les nouvelles n'ont été faites que provisoirement, ne se présentent plus au regard des connaisseurs avec tous les



avantages que l'art de l'ancien maître leur avait donné, et qu'ils retrouveraient dans une restauration mieux soignée. Je ne citerai qu'un exemple. L'Ariadne, dite la Cléopâtre, statue admirée à Rome pendant trois siècles, et digne de l'être partout, fixe à peine, dans le musée Napoléon, l'attention d'un petit nombre de connaisseurs et d'artistes par le défaut d'une restauration convenable.

C'est un inconvénient qui va s'augmenter de plus en plus, par l'arrivée des trésors que la munificence de l'Empereur vient d'acquérir pour son musée, je parle de l'incomparable collection de la Villa Borghèse. Outre les petites, mais nombreuses dégradations que les restaurations modernes ont souffert et souffriront pendant le voyage, et qu'il faut réparer : il y a un grand nombre de bas-reliefs, partie très intéressante de cette acquisition et jusqu'à ce jour la plus rare en France, il y a, dis-je, un grand nombre de bas-reliefs précieux pour l'érudition et pour la composition, qui à la *Villa Borghèse* n'avaient été restaurés qu'en place, avec du stuc, et qui ayant perdu dans le transport, ou même dans la démolition, ces restaurations fragiles, demandent avec urgence d'être rétablis. Si on ne met pas plus d'activité dans ces opérations, je crains que la restauration de toutes les antiques que l'Empereur a, en si peu d'années, données à la France, ne soit l'ouvrage de plusieurs générations.

J'ai l'honneur, Monsieur le Directeur Général, de mettre sous vos yeux les observations, à l'occasion de la pétition de M. Fulgoni sur laquelle vous m'ordonnez de vous faire un rapport. Je pense qu'en adhérant à la demande de cet artiste Romain, on pourrait rendre son habileté et son intelligence, qui me sont bien connues, très utiles à la restauration de nos antique. En admettant à travailler dans notre atelier de sculptures, sous la direction de M. Lange qui en est le chef, on donnerait plus d'activité aux travaux les plus urgents. Les sculpteurs Romains ont une grande pratique de ce genre de travail, qui est peu connu et peu apprécié hors de cette ville antique. Ceux qui l'exercent ici avec succès l'ont appris à Rome. J'ai d'ailleurs assez de connaissances des qualités morales et de la vitesse du pétitionnaire dans le travail. Je vous propose de l'admettre dans l'atelier avec une journée de huit francs.

J'ai l'honneur de vous présenter mes respects E. Q. Visconti. »

« 27 septembre 1816. Rapport sur l'atelier des marbres antiques. Note sur l'atelier de restauration des marbres antiques du musée du Roi.

La restauration de monuments antiques est sans conteste un sûr moyen de leur conservation quand elle est faite avec l'intelligence nécessaire pour conserver scrupuleusement la forme et toute la sculpture que les temps ont laissé encore exister à nos yeux. C'est dans cette intention qu'un atelier de restauration fut établi en 1798 et cet ouvrage fut confié à l'artiste qu'on jugea capable et à qui on accorda la confiance nécessaire. Une faute capitale pour l'organisation de cet établissement, non seulement mis des entraves conséquentes à ses travaux mais encore en entretenant une insubordination parmi les ouvriers que des abus marquants y introduirent s'en suivent des dilapidations et des dépenses considérables. À cette faute fut de porter sur le rôle un ouvrier tassellateur avec le titre de sculpteur marbrier lequel ouvrier est naturellement subordonné au statuaire chef de la restauration qui doit lui tracer tous les ouvrages à inciser ou mastiquer. L'état actuel de l'atelier exige essentiellement une organisation qui fera disparaître tous les abus et contienne tous les collaborateurs dans les limites du devoir chacun ayant ses attributions et ses travaux prescrits. Cette organisation ne peut

avoir son entier effet si préalablement on ne réduit point cet établissement en principe primitif de restauration des statues et monuments antiques ce qui bornerait les dépenses bien au-dessous de celles qui se font sans aucun fruit ; alors la marbrerie qui occasionne une quantité d'ouvriers devrait être séparée de la sculpture et livrée au marbrier du bâtiment, qui dans un besoin urgent pourrait fournir à la restauration des ouvriers qui seraient sous sa vigilance et par conséquent les ouvriers ne se trouveraient point sans conducteur compétent comme ils le sont aujourd'hui et la restauration des statues seraient rétabli dans ce principe ; alors il ne serait point nécessaire d'autres employés à ces dits travaux qu'un statuaire chef de la restauration, deux sculpteurs ou trois tout au plus, un ouvrier marbrier tassellateur qui ferait les pièces et mastiquerait et un garçon d'atelier.

La dépense d'un chef de la restauration ne peut se monter pour ses appointements en le portant sur le rôle qu'à 4000f

De sculpteur à six francs par jour 4000f

Un marbrier tassellateur à 4 francs par jour 1200f

Un garçon d'atelier 1200f

Les dépenses nécessaires à des objets de forge 1000f

Total 11400

Avec 10 000 Fr. la restauration on peut s'entretenir facilement et les restaurations peuvent être monté à un degré de perfection qui pourrait se distinguer.

Dans le moment présent tous les ouvriers quelconques qui se trouvent dans l'atelier sont occupés relativement au placement définitif de tous les monuments qu'on est en train de placer et les hommes de tout genre se trouvent employés, ce qui ne pourrait être sans cette occasion.

Il est bon d'observer que les ouvriers marbriers sont dirigés dans les ateliers des maîtres marbriers d'après des règles qu'on leur fait suivre exactement parce que cette classe d'homme doit être conduite par des gens de leur état au lieu que les ateliers des artistes ont d'autres usages et exigent une organisation plus civile. Si on voulait entrer dans le détail nécessaires à une bonne organisation, on ne pourrait se dispenser de développer la cause des abus qui se sont introduits dans les ateliers et les suites qui en ont résulté. S'il était nécessaire de quelques renseignements relatifs on s'expliquerait plus amplement.

Lange »

26 août 1817 de comte de Pradel

Lange souhaite recevoir la commande d'un buste pour le roi. On lui rappelle «que son temps appartient à la restauration des antiques. »

8 avril 1824 Note de Lange

« les travaux, maintenant en activité dans les ateliers du musée Royal, tant en marbre qu'en granit oriental sont

Savoir

- Un grand vase de 4 pieds 1pouce neuf lignes de hauteur sur 3,04 pieds pouces de large ; y compris son pied douche il est exécuté dans un marbre grec antique qui était autre fois un chapiteau et lequel on a voulu utiliser. Ce vase est d'une forme antique, richement décoré d'ornements et d'un bas-relief de figures allégoriques.

- Deux autres vases en marbre blanc d'Italie enrichis d'ornements évidés ; ils ont un pied 6,06 pouces lignes de hauteur chaque y compris le piédoche. [...]
- Les fragments de la statue venue de Nîmes réunis à leur corps et le modèle moulé sur le marbre original est en restauration pour un Apollon.
- Les restaurations d'entretien des antiques s'exécutent journellement au fur et mesure que des accidents l'exigent ainsi que les époussetages et autres soins nécessaires.
- Les restaurations des statues du jardin des Tuileries sont en activité : les objets d'une hauteur approximative se font actuellement et les restaurations des grands groupes qui exigent des échelles de 15 à 18 pied de hauteur ne pourront être faites qu'après la sortie des orangers pour pouvoir se servir des échelles grandes qui ne seront disponible qu'à cette époque. »

3 Mars 1825, Lange cite des employés de l'atelier : Hipolyte, Varin, Rousseau, Miquelet, Lemarié, Rondot.

« Note demandée par l'administration du musée Royal relativement à l'emploi du temps et aux devoirs des ouvriers employés dans les ateliers aux travaux des marbres.

La journée d'hiver doit commencer à 7h du matin jusqu'à cinq du soir.

La journée d'été à 6h du matin jusqu'à six du soir, dans cette intervalle on prend deux heures pour les repas.

L'administration, par des égards, ayant voulu favoriser les employés à ces travaux les a favorisés de deux heures par jour d'ou résulte que, dans les ateliers, la journée de travail commence en hiver à 8h du matin au lieu de sept et fini à quatre au lieu de cinq.

La journée d'été commence à 7h du matin au lieu de six et fini à cinq au lieu de six.

Quand les travaux sont pressés on fait travailler les heures en sus, qu'il est possible et ces journées sont payées comme extraordinaires. »

« Atelier de la restauration des antiques.

Janvier 1825. Les fragments de la statue trouvée à Nîmes sont en restauration.

Février a été commencée la restauration du Lion

Avril le sept à été finis la restauration du lion et le 13 avril a été fait est fini le piédestal de granite qui a été terminé de polirent le 30. Il a été commencé deux tasses cassées enrichies de beaucoup d'ornements. [...]

Juin le 25 a été commencé l'ébauche des jambes pour la statue de Nîmes.

Juillet la première ébauche des jambes de la statue dite a été laissée : les trois grosses pièces du dos ont été finis après avoir bien agrafé et plombé les pièces jointes. »

« Atelier de la restauration des antiques. Janvier 1826. [...]

La restauration de la statue de Nîmes a été terminée sauf les bras. »

Mars 1826

« On a fini le modèle des bras ainsi que la chlamyde de la statue de Nîmes présentement en plâtres : se font les autres petites restauration également au plâtres. »

Avril 1826

« Se suivent tous les raccords nécessaires aux restaurations faites à la statue provenant de Nîmes (patine et tartre) »

Juin 1826

« On a fini les poses des deux statues de d'Uranie<sup>231</sup> et du héros de Nîmes auquel il a été fait des socles en marbre ; plusieurs estampage, plinthes et raccords »

Mars 1837 Lange Statue de Duguesclin Versailles

---

<sup>231</sup> Antiques Tuileries.

## 2014-1793/30 Restitutions et réparations 1803-1960

Paris, le 30 Frimaire an 12 (1803), Lettre de Chaptal à Denon, liquidation d'une créance.

Devis souscrit par Lenoir, administrateur du Musée des Monuments Français et La Mothe, sculpteur, pour la restauration des monuments de Villiers de l'Isle Adam en l'an 8.

Pièce suivante, copie de la facture par Lenoir précisant les travaux en plâtre puis en albâtre au monument, casque, rinceaux, panaches, deux mains tenant des épées flamboyantes, armoiries.

« Mémoire des ouvrages faits au quadriges de la Porte de Brandebourg à Berlin pour les réparations occasionnées par la dépose et le transport à Paris. Les ouvrages faits en 1807 sous les ordres de M. Denon, Directeur Général du Musée Napoléon transmis par M. Lavallée secrétaire général du Musée par Canlers, fondeur ciseleur rue Meslée n°29.

Réparation de la Victoire, [...] fourni une aile en cuivre [...] réparation de la seconde aile [...] réparé la tunique [...] le dos de la statue [...] le ventre refait [...]

Réparation du char Les deux roues[...] démonté le cercle des jantes [...] extrémité des essieux [...] la guirlande [...].

Aux 4 chevaux six jambes neuves dont quatre de derrière, 3 à partir du milieu de la jambe, la 4<sup>e</sup> y compris le haut de la cuisse, 2 jambes de devant le tout soudé en cuivre et argent [...] deux ventres [...] refait les verges [...] la réfection des 4 brides remises à neuf [...] refait les 4 housses qui étaient mutilées [...]

Le transport dudit Quadriges depuis les ateliers dans l'Orangerie du Muséum jusqu'aux Menus Plaisirs a occasionné des travaux pendant un mois [...] jointes aux réparations de quelques parties enfoncées le tout estimé 13 887 francs. »

Paris, le 14 décembre 1814, Lettre du Ministère de la Maison du Roi, signature illisible Blacas (?) à Denon

Demande « à être autorisé à rendre à sa première destination une statue de Louis XIV dénaturée pendant des temps de désordre et dont on avait remplacé la tête par une tête de Brutus. Vous proposez de substituer une copie du buste de Louis XIV par le Bernin, à la tête qui est actuellement sur cette statue, vous estimez que cette restauration pourra donner lieu à une dépense de 2 400 francs et vous demandez à en charger M. Lorta. J'approuve cette proposition. En conséquence, je vous autorise à faire exécuter par M. Lorta la copie du buste du Bernin, et à comprendre la somme de 2 400 francs nécessaires pour cette opération dans la première demande de fonds que vous me soumettez.

Recevez, M. le Baron [...] »

« Lettre du Comte de Pradel à Lavallée, Paris, le 20 mai 1816

Je vous renvoie, Monsieur, le devis relatif à la restauration du groupe colossal érigé à la gloire de Louis XIV qui décore le palais de Versailles et qui a été arrêté par l'architecte à la somme de 3 270 francs et réduit, du consentement même de M. Lorta à la somme de 3000 francs. J'approuve l'exécution de ce devis pour la somme de 3000

francs [...] sur le fond de 50 000 francs ouvert par le budget de cette année pour les statues à exécuter pour les palais royaux. »

« État des restaurations à faire à quatre figures représentant des Diane placées dans l'Hôtel de la mairie de Versailles au grand Maître. » Versailles, Lorta, Juillet 1818 après examen de Lauzon, conservateur des tableaux des tableaux du Palais de Versailles en l'absence de M. le Marquis de Cubières, conservateur des Monuments d'art des parcs royaux.

Pour la première figure de Diane, Refaire la moitié du bras droit et la main du même bras, plus cinq doigts de la main gauche, à la levrette, tout le museau ainsi que différentes parties de restaurations.

2<sup>e</sup> figure à la tête, refaire le nez, la lèvre supérieure et cinq doigts de la main gauche, plus à la cornemuse qu'elle tient dans la main droite tout le pourtour du bras et l'embouchure de cet instrument.

3<sup>e</sup> figure refaire deux doigts dont un à chaque main, plus une très grande partie de l'arc qu'elle tient dans ses deux mains, ainsi qu'un bout du même arc.

4<sup>e</sup> figure, refaire à la levrette les deux pattes du devant, à partir de leur naissance près du corps d'où elles sont tout à fait isolées, plus une grande partie de la laisse qui la retient et que la Diane a dans sa main ».

Note de Lange non signée, année 1823,

« Aperçu des principaux travaux en marbre et en matières dures, qui ont été faits aux ateliers du Musée Royal dans le courant de 1823, tant pour la restauration d'entretien des statues et monuments antiques dudit musée que pour ceux qui ont été nécessités pour le placement d'autres monuments et achèvement des travaux déjà commencés et en activité cet été.

Pour l'entretien des statues, il a été fait environ dix à douze restaurations de cassures accidentelles, soit doigts, soit mains, bout d'ailes d'enfants, plis de draperies etc. etc. il a été restauré en outre ce qui suit

- Un faune antique (mi-corps) provenant de Nîmes pour le placement duquel a été adaptée une colonne en marbre de France.
- Le zodiaque de Dendart (Dendéra) pour la seconde fois et en stuc pour son 2<sup>e</sup> remplacement.
- La Vénus de Milo a reçu plusieurs restaurations après son placement pour lequel il a été formé un petit sanctuaire en marbre de couleur qui ont été bien polis.
- (Un grand cippe)
- La restauration de deux grands vases en porphyre qu'on avait cru devoir abandonner par leur grande mutilation. Ils proviennent des Tuileries et sont placés au bas du grand escalier du musée côté de la cour.
- Un grand rocher en forme de socle et en marbre blanc a été fait pour élever le torse qui est placé dans la niche où était placé le Jupiter qui a été remplacé dans l'autre niche supérieure dans la cour du Musée.
- Il a été fait en marbre et sculpté une portion du couvercle au sarcophage placé dans la cour ci-devant Petits-Augustins.
- [...] Il a été fait la restauration de la statue équestre de Louis XIV en métal qui est placée sur l'armoire du milieu

- [...] Il a été restauré portion du bas-relief placé dans le piédestal du monument de Philippe de Chabot par Jean Cousin.
- A été fait le grand piédestal rond en marbre cipolin antique qui porte l'Amour de Bouchardon ainsi que le socle de bleu Turquin qui élève le piédestal rond du groupe de Canova placé vis-à-vis : la mécanique en bronze de ce groupe a été rétablie.
- [...] Trois autres socles en marbre blanc pour rehausser la statue du Génie de Leprieur, celle de l'Innocence de Calamar et celle de Milhomme placée dans les niches.
- [...] Il a été également exécuté un buste en marbre blanc pour y être placée la tête de J. Jacques [Rousseau] qui faisait pendant à celle de Voltaire ; il a également restauré le buste de Coligny qui est sur le cheminée fait par J. Goujon et plusieurs parties de l'obélisque en marbre blanc dite de Longueville.
- Il a été fait la réunion de toutes les parties antiques appartenant à la belle statue antique, et en marbre, d'un Apollon trouvé à Nîmes, ces parties, ou fragments ont été replacées et bien consolidées avec de forts goujons en cuivre etc. Ce marbre antique a été moulé et coulé en plâtre pour y faire également en plâtre la restauration qui se trouve maintenant bien avancée : la restauration de sa véritable tête se fait présentement.
- Huit grands bustes, en marbre, antiques ont été restaurés pour être placés sur des colonnes : ils sont provisoirement déposés sur les marches d'un grand escalier conduisant aux caves (?), du côté des ateliers des marbriers des bâtiments.

#### Lettre de Fleury au Comte de Forbin, 26 mars 1827

Demande que Lange intervienne sur les restaurations de : Atlas, Daphné, Castor et Pollux, l'Été, la Loire et le Loiret, Papirius, une Muse et un vase.

#### Demande du 8 juillet 1828 de (illisible) au Comte de Cailleux

Le bras de la statue de Diane dans le jardin des Tuileries « du côté de l'allée des orangers se détache » et doit être restauré.

#### « Note des travaux de la restauration, février 1834

J'ai fait et fini le modèle pour la restauration du Louis XII destiné pour Versailles, j'ai fait également les modèles des doigts qui s'exécutent maintenant. Demain, le modèle de la pierre sera mis sous le châssis et cette restauration ne sera pas discontinuée [...]

B Lange »

#### Note du 23 novembre 1834

Sans signature, une statue de Napoléon transportée à Versailles a subi des dommages au cour de son transport.

#### 1839, De Bay

et des ouvriers se déplacent à Saint-Cloud, Fontainebleau, Versailles pour restaurer des sculptures.

#### En 1847,

De Bay se rend à Dreux pour la restauration de tombeaux placés dans l'église de Dreux.

En 1847, une restauration générale est lancée pour les statues des Tuileries, Cf. lettre du 10 août 1852 de Léon de Laborde. A cette époque, dans le jardin des Tuileries

se trouvaient douze bronzes, soixante huit marbres et une vingtaine de vases. Nettoyages des statues, deux mois avec 5 ouvriers. « Les piédestaux d'une vingtaine de statues des jardins sont dans un état indigne de cette belle promenade ».

En 1848, lettre de De Bay au directeur du Louvre

De Bay réclame que les restaurations des sculptures des résidences royales et du jardin des Tuileries soient faites par les ouvriers de l'atelier du Louvre et non confiées « à d'autres mains ».

Lettre de Blouet au Comte de Nieuwerkerke, directeur des Musées nationaux

Explication, l'ancienne administration avait pour habitude de faire nettoyer les statues des Tuileries tous les trois ans. Demande que De Bay s'attache à ces travaux pour un budget de 400 francs.

Lettre du 26 mai 1848 du Ministère de la Maison de l'Empereur,

Une pendule remise dans les magasins du musée « surmontée d'un groupe en marbre blanc attribué à Bouchardon représentant deux enfants jouant avec une chèvre » qui devrait être restaurée par De Bay.

Lettre de Longperrier, le 24 février 1857 au directeur général des musées impériaux.

Longperrier se propose de venir à Fontainebleau inspecter les collections en vue de « la rédaction de l'inventaire général » et de vérifier « la part de l'antique et du moderne ».

Lettre de Longperrier, le 6 mars 1857 au directeur général des musées impériaux.

Après le voyage à Fontainebleau et sa rencontre avec Lami, Longperrier rend compte que deux statues doivent être restaurées à Paris dans les ateliers de Louvre : « Le Persée qui surmontait autrefois la fontaine de la cour d'honneur est brisé en morceaux. Cette figure gravée dans l'ouvrage de [P. Dan ?] se rattache à l'histoire du palais et il est véritablement utile de la reconstruite en réunissant les fragments et en restituant d'après la gravure le bras qui manque. [...] La statue en bronze du héros combattant, placée sur la pelouse du parc anglais a souffert de l'oxydation de l'armature en fer qu'elle contient. Le dos s'est ouvert et la pluie qui pénètre dans le torse a fait éclater une jambe. Les fissures doivent être brasées [?] cette opération ne peut se faire qu'à Paris.»

Longperrier cite ensuite les restaurations et nettoyages à faire sur place par De Bay sur 15 jours, les modifications des statues de Charlemagne et saint Louis et s'étonne qu'aucun buste de Napoléon I<sup>er</sup> ne soit dans le palais.

Lettre de Soulié au Comte de Nieuwerkerke, Versailles, le 27 février 1860

Durant la nuit, un « ouragan » qui a abattu plusieurs arbres dont deux sont tombés sur Cyparisse caressant un cerf par Anselme Flamen. « La tête est cassée et la figure séparée de la base à la hauteur des jambes. Le torse est à peu près intact ; les bras du Cyparisse, la tête et le corps du cerf ainsi que les guirlandes de fleurs qui les entourent n'ont pas souffert, mais la jambe gauche du Cyparisse et les pattes du cerf sont entièrement brisées. » Le bras d'un enfant du groupe de Laocoon par Tubby.



Demande que De Bay se déplace « afin de reconnaître les moyens et vous proposer pour remettre en état les figures mutilées. »

Document S.L.N.D. probablement 1864, non signé. Au crayon à papier

« MR 239 Jeune homme nu, main appuyée sur un tronc d'arbre la gauche relevée avec un fragment de bâton (?) haut 1,90 »

## 2014-4793/33. Ancien S19 aux A.M.N.

Paris, le 31 octobre 1894

Lettre de Heuer au directeur du château de Versailles

Heuer indique qu'il a inventé 1 produit pour le nettoyage des marbres : « La Potanéine ». Réponse positive et achat de 20 litres du produit. [Chaque litre de produit se dilue avec 24 litres d'eau.]

S19/22

S.L.N.D. [début Empire ? Cf. papier]

« Observations sur les différentes manières de nettoyer les statues de marbre blanc.

On a cherché depuis longtemps les moyens de rendre aux statues exposées dans les jardins leur première blancheur sans en altérer les beautés. Tous les artistes conviennent à dire qu'il est impossible d'enlever deux sortes de tâches accidentelles lorsque les entretiens interrompus ou négligés leur ont donné le temps de pénétrer trop avant dans le marbre.

Les premières tâches et les plus tenaces sont celles de rouille, lesquelles sont occasionnées par des veines ferrugineuses que les sculpteurs appellent *clous*. Ainsi, toutes les fois que des pluies fréquentes ou un air humide imbibent les dits clous, ils ne manquent pas d'altérer la couleur du marbre, de porter la rouille vers toutes les parties qui en avoisinent le siège et vont toujours en développant jusqu'à ce que le fer leur sert d'aliment soit entièrement épuisé. On en voit 2 exemples aux jardins des Tuileries, particulièrement au *Groupe de Lucrèce*. [Le Pautre ?]

Les secondes tâches ont pour principe les sels ou le nitre de l'air qui attaque principalement les parties les plus délicates de statues comme les bouts des doigts, les bords des draperies, les cheveux. Plus le marbre est tendre, plus il est susceptible aux susdites impressions.

Lorsqu'on ne donnera pas à l'acide le temps de s'insinuer dans le marbre, un léger frottement avec une brosse et de l'eau suffira pour l'enlever. Si au contraire lesdits acides sont invétérés, il faut qu'un entretien suivi l'empêche de faire plus de progrès.

Il y a différentes manières de nettoyer les marbres. Les uns se servent pour cet effet d'eau *segonde*, mais il faut avoir la pratique de s'en servir pour en faire usage et en user même avec beaucoup de discrétion, sans cela, l'on risque de jaunir le marbre si l'on laissait mordre trop longtemps.

D'autres emploient des eaux encore plus mordantes, qui en emportant la crasse enlèvent aussi le fin du marbre, et réduisent la superficie et rendent [la statue] graveleuse pour toujours. Ce procédé n'est heureusement connu que des charlatans qui séduisent quelque fois à force d'hardiesse, mais que l'on remet froidement à leur place aussitôt qu'on les a éprouvés.

Le gré est encore une peste pour les statues, ainsi que la pierre ponce. On doit surtout éviter de s'en servir sur les nus, malheureusement, cette façon de nettoyer n'est que trop en usage à Versailles. »

L'auteur de ces lignes conclut que le mieux est de nettoyer les statues « 2 fois l'année, au commencement du printemps et à l'entrée de l'automne. De l'eau pure, du savon noir quelque fois délayé avec de l'eau seconde sont les moyens les plus sûrs pour

ne rien gêner pourvu toutefois que ce soient des gens entendus qui l'emploient. En suivant cette méthode, on parviendra petit à petit à les remettre en état.

Anonyme »

## 2015-0044/52/1. Mouvements d'œuvres d'art.

Envoi d'œuvres de Milan et Bologne choisies par le commissaire Tinet, 13 novembre 1796

« Inventaire et rapport fait par J. B. P. Le Brun, peintre au Citoyen Ministre Bénézech (...) en date du 19 Brumaire an 5 le tout en présence du Citoyen Amalbric aussi adjoint et employé à la direction ainsi sue des membres du Conservatoire et avons procédé selon l'ouverture des caisses [...]

Il m'est pénible sans doute d'être obligé de vous apprendre que les tableaux de cet envoi sont frappés d'une médiocrité telle qu'il est honteux de ne pas avoir fait un autre choix [...] il y a cinq vases étrusques dignes du Muséum [...].

Etat selon l'ouverture des caisses [...]

Deux pieds de femme accolés en Basalte de travail antique grandeur naturelle

Un masque en bronze antique

Une Pater Cospienne composé de 5 figures

Une autre Pater étrusque composée de deux figures de léger bas-relief

Ces trois morceaux d'antiquité sont précieux et intéressants, de Bologne, le 26 Messidor »

« État des objets destinés au Muséum National qui existent à la maison de Nel  
[?]

26février 1796. » Sans lieux ni signature

Des sculptures et meubles. A exploiter ?

18 floréal an 3, 1793.

« Inventaire des marbres arrivés de Belgique. »

Juillet 1795, déplacement des sculptures de Marly au dépôt des sciences et des arts de Versailles ..

Plan pour le char servant au déplacement des sculptures. 749 Frs.

Inventaire des pièces de chez Choiseul-Gouffier, 17 février 1795, signé Lannoy, David Leroy, Robert, Foubert, Guinguené de la Commission temporaire des arts

« Inventaire des modèles de monuments antiques tant de la Grèce que de l'Italie qui étaient dans une maison de Choiseul-Gouffier émigré sise rue Pagevine n°16, lesquels ont été transportés au Muséum National [...] 24 maquettes de temples et d'éléments d'architecture sont emportés. »

« Note des figures mise en réquisition par les membres du conservatoire le nonodi fructidor (1793? S.L.N.D.)

Savoir

+ antique

1) un hotel aux Dieux [...] hauteur 3pds Largeur deux pieds

2) une Vénus accroupie sur sa base hauteur 30 pouces<sup>232</sup>

<sup>232</sup> Rome, musées du Vatican, n°311 inv. de 1810.

- 3) une Minerve de proportion de nature tête moderne hauteur 7 pieds.
- 4) une figure d'un jeune homme les deux bras sur la tête est adossée à un tronc d'arbre hauteur 6 pieds
- 5) Un petit bas-relief étrusque de quatre figures [ ? ] très mutilé
- 6) un grand bas-relief représentant une [ ? ] funèbre
- 7) une figure de grandeur de nature représentant un Apollon tenant une trompe de faune
- 9) une figure de proportion naturelle représentant un jeune homme tenant un arc de Bouchardon »

Documents sur des biens pris chez des émigrés ? Budget de restauration de bordures et de tableaux au Muséum Central des Arts

Désignations d'Objets tirés de Cassel S.L.N.D.

« Caisse n°4 La joueuse d'osselets statue assise à terre »

Pièces concernant le château de Richelieu, dossier publié dans « Notes et Documents » 1988

18 Vendémiaire an 9, 10 octobre 1800, « Tableaux originaux de grands maîtres choisis pour le Musée Central des Arts tant à Richelieu qu'à Tours et à Orléans par les C. Visconti et Dufourny commissaires du gouvernement. »

[Inventaire des tableaux, Mantegna, Parmigiano...]

Le 27 septembre 1800, « Extrait du rapport sur les antiquités du château de Richelieu fait au Ministre de l'intérieur par les citoyens Visconti et Dufourny, commissaires du gouvernement »

Statues :

- Groupe représentant Vénus drapée ayant à ses côtés Cupidon debout, sur la tête duquel elle appui sa main gauche, le tout d'une belle conservation à l'exception de sa main droite qui est restaurée [...] on lit l'inscription antique [...] Praxitèle la fit [...] Copie antique de la Vénus drapée que Pline (L. XXXVI sect. IV) met au nombre des meilleurs ouvrages de Praxitèle.
- Antinoüs, statue unique [...] avec les emblèmes d'Aristé dieu de l'agriculture et des bergers [...] porte en tête le chapeau rond thessalien et sur l'épaule droite une espèce de pioche [...] son habit est celui d'un paysan de la Grèce. Cette statue de très bon style est recommandable aussi par son intégrité, la tête n'ayant point été séparée du tronc la plupart des attributs étant antiques.
- Jeune homme nu, à longue chevelure telle que la porte ordinairement Apollon ou Adonis. La barbe [?] qu'on voit à la tête a été ajoutée lors de la restauration pour en faire un Mercure. La tête et le torse, qui est antique jusqu'au-dessous des genoux sont d'un bon style et bien conservés.
- Groupe en marbre représentant Vénus et l'Amour, la déesse est nue jusqu' à la ceinture, elle tient l'Amour dans ses bras, le tout est bien conservé à l'exception de la tête et des bras qui sont modernes.
- Hercule debout [...] beau caractère ainsi que le corps dont la plus grande partie est antique.
- Statue de déesse, restaurée en Junon, la partie de la draperie et son exécution sont de bon goût

- Deux statues votives [...] l'une a les bras élevés dans l'attitude de la prière et l'autre [...] offrir son fils qu'elle a dans les bras [...]
- Jeune Apollon nu [...] sculpté un serpent : la figure est toute antique, la tête aussi mais elle a été rapportée.
- Statue à demi nue dans le costume d'Esculape : la plus grande partie du torse est antique ainsi que la tête qui est antique [...]
- Diane [...] vêtue d'une tunique [...] la tête qui est antique ne paraît pas être celle de la statue.
- Statue de matrone, la tête antique est rapportée, tout le reste de la figure est enveloppé dans la draperie.
- Statue nue très endommagée, la tête bien conservée est antique et présente le rare portrait de Claudius Albinus César, qui disputant l'Empire à Septime Sévère fut défait dans les Gaules et contraint de se donner la mort.
- Deux grands termes d'Hercule, demi figures se terminant en gaine [...] gaine d'un seul bloc de marbre pentélique et entièrement antique.
- Deux termes de Mercure, pendant des précédents [...] le corps nu à l'exception du bras gauche sur lequel se trouve la chlamyde. La tête de ces deux monuments est moderne [...]
- Bacchus et son génie, groupe de grandeur naturelle, bien conservé et production originale de l'école florentine.
- Esculape et Téléphore, dieu des convalescents, petit groupe [...] il est de bon style et en marbre de Paros mais les têtes manquent.
- Vertumne, dieu des vergers, même proportion que le précédent, il porte des fruits dans le pan de sa draperie, rompus de plusieurs morceaux.

#### Bustes :

- Buste de Minerve [...]
- Buste de Vénus, la tête antique pourra servir à compléter quelque statue de cette déesse. [...Liste de bustes]
- [...]
- 42 Buste de Mercure, la tête est antique et en marbre de Paros et bien conservée à l'exception du nez qui est moderne.
- 43 Buste de Diane, la tête est antique et en marbre de Paros est bien conservée, à l'exception du nez qui est moderne.
- 44 Buste en albâtre avec la tête d'un jeune homme ceinte d'un bandeau, ce qui reste d'antique est de très bon style, le reste est bien restauré. Nota, ces trois bustes ont été transportés au musée de Tours où ils se voient à présent.
- Plus vingt fragments de statues en marbre de Paros et autres marbres antiques statuaires, propices à restaurer les statues du Musée : ces fragments sont réunis dans une basse cours. – Pièce suivante, Nous avons cru devoir marquer aussi pour le Musée une vingtaine de fragments de statues de marbres grecs propres à servir aux restaurations. - Fait au château de Richelieu, le 5 vendémiaire an 9, signé Visconti et Dufourny, commissaires du gouvernement.

Pour copie certifiée conforme, Lavallée.

Z4 Inventaire des tableaux, statues antiques et modernes, extraits du ci-devant château de Richelieu, du Musée de Tours et du parc de Menard près de Blois.

« Rapport sur les antiquités du Château de Richelieu fait au Ministre de l'intérieur par les Citoyens Visconti et Dufourny, commissaires du gouvernement. (13 octobre 1800).

Citoyen Ministre,

Nommés par vous pour aller à Richelieu examiner les statues antiques qui décorent ce château et voir si quelques-unes d'elles ne conviendraient pas à la collection du Musée Central des Arts [...] la munificence du Cardinal de Richelieu avait accumulé en ce lieu [...] à l'exception de quelques bustes transportés au musée de Tours et d'un petit nombre d'objets détruits par le vandalisme, nous les trouverions à peu près dans l'état où ils étaient avant la révolution.

Notre espoir n'a point été trompé [...] nous avons compté, tant dans les niches qui sont aux façades extérieures du château, que dans l'intérieur des appartements 63 statues et 68 bustes qui forment une décoration vraiment grande et imposante.

Plusieurs de ces morceaux sont, à la vérité, dégradés par les injures du temps ou mal restaurés, cependant, parmi les mieux conservés nous avons pu choisir vingt statues et à peu près autant de bustes qui, soit pour l'art, soit pour l'érudition sont dignes de figurer dans les collections du Musée central. Nous y joignons ici l'état détaillé [...]

*[Reprise de la liste précédente plus détaillée. NE SONT RETENUES QUE LES VARIATIONS IMPORTANTES.]*

- 1) Un beau groupe représentant Vénus drapée et l'amour [...]
- 2) Antinoüs [...] pour la première fois représenté sous la forme d'Aristée [...] – et qui a le mérite d'être entièrement antique Cf. pièce suivante -
- 3) Quatre termes – « avec leurs gaines antiques et du même bloc » Cf. pièce suivante - dont deux d'Hercule et deux de Mercure avec leurs gaines du même bloc de marbre Penthélique : cette réunion de quatre termes antiques est fort rare et ils seront propres à orner les jardins du Musée.

Parmi les bustes on distingue une belle tête de Minerve celle de Rome en Amazone nue, Mercure et plusieurs portraits rares et intéressants.

Ces divers morceaux de sculptures ont été prisés sur le lieux, chacun séparément, et cette estimation a été basée non sur le prix d'affection que l'amateur attache ordinairement aux objets d'art, mais sur celui qu'on pourrait raisonnablement en espérer, s'ils étaient mis en vente. Ils montent en totalité à la somme de 25 480 francs.

Quant au transport de ces objets à Paris, il ne sera ni difficile, ni dispendieux attendu qu'il peut se faire presque entièrement par eau, il n'y aura que trois lieues à faire par terre depuis Richelieu jusqu'au bois de vende, petit port sur la Vienne, et ce trajet se fait par un chemin ferré extrêmement doux et facile [...].

Tableaux originaux [de Richelieu ...].

Statues de Ménard

Le citoyen Pajou [...] ci-devant garde des Antiques du Roi nous avait prévenu qu'au château de Ménard situé sur la Loire entre Blois et Beaugency, il devait y avoir quelques statues modernes, que le feu marquis de Marigny, Directeur des Bâtiments, arts et manufactures avait tiré des magasins du Roi pour orner son parc. Ces statues étant

de droit nationales, puisqu'elles appartiennent au ci-devant Roi, nous avons cru devoir nous porter à Ménard pour les reconnaître et en dresser l'état exact [...].

Résumé, en un mot, citoyen ministre, 20 statues et 23 bustes antiques, 2 belles statues de Théodon [...] une superbe table en mosaïque de Florence et six tableaux capitaux (...)

À Paris, ce 21 Vendémiaire an 9, Salut et Respect, signé Dufourny, commissaire du gouvernement. »

Note sur l'affaire Clément de Ris, enlevé en forêt le 1<sup>er</sup> vendémiaire.

Note du 28 prairial an 9 par illisible sur les quatre statues du parc de Ménard : Atlas Phaëtuse et Jules César, figures de 9 pieds de proportion [...] une quatrième, Auguste par Adam de Dieppe [...].

Richelieu, Bustes et statues de la succession Richelieu à estimer, 17 Prairial an 7, 27 mai 1799

« Prévenu l'administration que le 19 à midi, les citoyens Naigeon et Brea se rendront au Musée avec les commissaires et experts du département pour terminer l'estimation des bustes et statues de la succession Richelieu

Ce 17 Prairial an 7, Les citoyens se sont présentés et les objets suivants leur ont été montrés :

- Deux esclaves de Michel Ange,
- Une Junon antique,
- Deux Méléagre dont un est très fracturé et restauré,
- Un petit faune, le torse est antique,
- Une Vénus pudique,
- Un buste de Caracalla, copie. »

« Etat général des statues et bustes tant antiques que modernes du Château de Richelieu avec leurs estimations et prisées dressé le 4 vendémiaire an 9 [26 septembre 1800] par les Citoyens Visconti et Dufourny commissaires du gouvernement.

Note : les articles de cet état qui sont notés M en marge sont ceux qui ont été désignés pour le Musée Central.

Extérieur du Château :

[...]

3) Jupiter, le torse et la tête antique... 300

4) Mars, le torse seul est antique... 200 [...]

5) Apollon Sauroctone, la tête, les bras et plusieurs parties des jambes sont modernes...300 [...]

9) Bacchus, le torse seul est antique...300

M 10) Hercule debout appuyé sur sa massue, avec la peau du lion sur les épaules, la tête est d'un bon caractère, et la majeure partie du corps est antique... 1000 [...]

13) Tête d'Apollon antique, très maltraitée...50

14) Buste avec tête antique, portrait de personnage grec...100



- 15) autre buste tête antique, portrait grec...100  
 16) Apollon Pythien, statue dont le torse seul est antique...250 au-dessus buste avec tête antique, portrait de personnage grec...100

Dans la cour du château : [...]

- M 18) Terme de Mercure, demie figure terminée en gaine, le torse et la gaine sont antiques et d'un seul bloc, la tête seule et les bras sont modernes...200  
 19) Flore, plutôt une Victoire restaurée en Flore, la tête et le torse antique, les bras sont modernes...300  
 M 20) Terme d'Hercule, demie figure terminée en gaine, d'un seul bloc et entièrement antique, en marbre Cipolin.  
 21) Matrone drapée, avec tête portrait très endommagé...150 Au-dessus, buste de Tibère, antique mais maltraité...60  
 M 22) Decius Claudius Albinus, statue nue en mauvais état, la tête seule bien conservée présente le rare portrait de Cl Albinus...200  
 23) Statue de femme drapée avec tête antique de Poppée femme de Néron...250  
 24) Alexandre, figure nue, partie de la tête et le seul torse sont antiques...250  
 25) Vénus, copie antique de la Vénus de Cnide, la tête et le torse sont antiques...300  
 M 26) Statue dans le costume d'Esculape, la plus grande partie du torse est antique et la tête est celle de la statue qui paraît être le portrait de quelque célèbre médecin représenté en Esculape... 1000  
 Évocation d'une statue de Louis XIII par Berthelot renversée pendant la Révolution « et dont les fragments se voient encore dans la cour ».  
 M 27) Statue de Matrone drapée exécutée en marbre blanc rayé de veines bleuâtres, la tête antique est rapportée et paraît être celle d'une Junon... 200 [...]  
 M 30) Bacchus nu et son génie, groupe de l'école Florentine bien conservé... 1500 [...]  
 M 32) Antinoüs sous la Figure d'Aristée, Dieu des agriculteurs et des bergers, statue entièrement antique excepté les avant-bras qui sont restaurés...2500 [...]  
 Jeune homme nu restauré en Méléagre...250  
 [...Sur des bustes antiques]  
 37) Mars, la tête moderne, le torse seul est antique...250  
 38) Vénus de guide [Cnide], le torse seul est antique...300  
 M 39) Statue de jeune homme restauré en Mercure, la tête est antique ainsi que le torse jusqu'aux genoux...1500  
 40) Apollon Sauroctone, le torse seul est antique...200  
 41) Vénus Anadyomène, le torse et les deux bras sont antiques, la tête et l'amour sur le dauphin sont modernes...300  
 42) Statue de Mercure, le torse seul est antique, la tête manque...200  
 43) Statue de femme drapée en marbre grec veiné, la tête qui est le portrait de Julie femme de Titus est antique mais rapportée et retouchée... 350 [...]  
 44) Mars, la tête et les extrémités modernes, le torse seul est antique...150

M 45) Statue votive d'une matrone romaine la main élevée dans l'attitude de la prière, entièrement antique...1000

[...Buste Othon]

M 47) Statue votive d'une matrone romaine tenant son fils dans ses bras, le tout antique et sans restauration...1000

48) Néron [...] sous la forme de Mars, la tête et le torse sont antiques, mais médiocres et retouchés...400

49) Uranie en marbre veiné, la tête et la figure sont antiques mais retouchés, les bras sont modernes...350

M au-dessus buste avec tête bien conservée de Crispine femme de l'Empereur Commode...150

[...Matrone romaine dans l'attitude de la muse Polymnie] ...150

M 53) Terme de Mercure demie figure terminée en gaine, le torse et la gaine sont antiques et d'un seul bloc de marbre Penthélique, la tête et les bras sont modernes...200

M 54) Vénus drapée jusqu'à la ceinture tenant l'Amour dans ses bras groupe en marbre de Paros bien conservé à l'exception de la tête et des bras qui sont modernes...1800 [...]

M Statue de jeune Néron restaurée en cocher du cirque, le torse et le masque antique, proportion de 5 pieds...200

M Statue de déesse restaurée en Junon, de même proportion...1000

M Apolline presque tout antique, la tête l'est aussi mais est rapportée, 5 pieds environ de proportion...800

[...Têtes et bas-reliefs]

M Vénus drapée ayant à ses côtés Cupidon debout, groupe sur la plinthe duquel on lit l'inscription (en grec) debout, d'une belle conservation à l'exception de la main droite qui est moderne...3000

[...bustes]

Statue d'Apollon Lycien plus grande que nature, le torse et la tête sont antiques...500

[... bustes]

#### Cabinet du Roi

M Esculape et Thélesphore, petit groupe de 2 pieds de proportion...100

M Vertumne, de deux pieds de proportion. rompu en plusieurs morceaux...80

M Une table en pierres (...) dite Mozaïque de Florence ayant 6 pieds de long sur 1 de large...3000

M Vingt fragments de statues de marbres grecs préposées aux restaurations, déposés dans une basse-cour...500

#### Au Musée de Tours

Buste avec tête d'Hercule très endommagée...40

Buste de Septime Sévère, retouché...50

Buste de Démosthène, fruste, le nez restauré, draperie d'Albâtre...100

M Buste de Mercure, le nez restauré...150

Tête de nymphe endormie, restaurée : le buste moderne...80  
 M Tête de Diane en marbre de Paros, conservée à l'exception du nez...100  
 M Buste en albâtre avec la tête d'un jeune homme ceinte d'un bandeau, le  
 masque est antique, le reste bien restauré... 80 [...]  
 Total général 41 500 Francs  
 Signé Dufourny »



Documents non signé, non daté

« Bustes en marbre et en bronze, vases étrusques venus de Mantoue et de Venise.  
Mantoue, Palais de l'Académie.

Première caisse : le buste de Virgile en marbre blanc<sup>233</sup>. Le nez, le menton et une partie de la joue gauche restaurés. Toute la poitrine refaite en plâtre est fracturée.

Le buste d'Euripide : plusieurs mèches de cheveux et anciennement fracturées manquent.

Le buste de Tibère jeune. Le bout du nez restauration moderne a été fracturé. Un coup sur le sourcil gauche. [...]

Vérone Maison Berlaqua le buste d'Auguste, le bout du nez [?]

Le buste de Caracalla le nez et une partie de la couronne »

Messidor an 7. « Etat des objets d'art venant de Rome actuellement à Chalon-sur-Saône sous la direction du citoyen Grégoire.

Marques et numéros : [...]

M. A. 1 outils de sculpteur et marbre pour restaurer

M. A 2 *idem*

R. M. 1 marbre grec antique pour restauration

R M 2 *idem* »

Document sur l'*Apollon et Marsyas* du Guido Reni conservé au Musée des Augustins de Toulouse.

S.L.N.D.

« Sculptures Rome Capitole

N° des caisses [...]

Sculptures Rome Vatican

[...]

R.M. n°1 marbre grec pour restaurer statue antique

R.M. n°2 marbre *idem*.

Les bras de la Melpomène<sup>234</sup> sont dans la caisse n°59 [Le Tibre]

Les bras de la Cérés<sup>235</sup> dans celle du Nil n° 60 »

De Naples

« Etat des Objets d'art pour Paris »

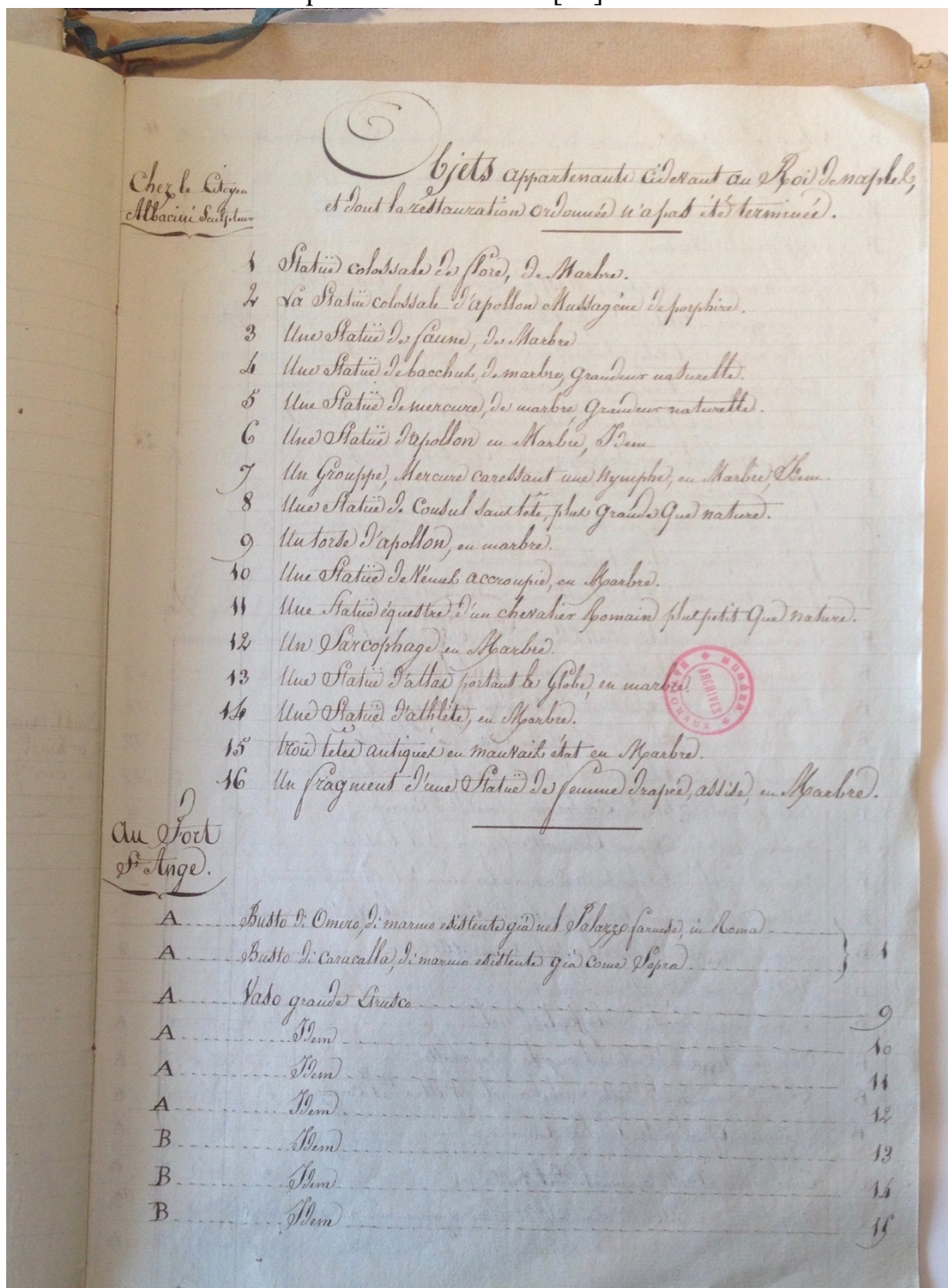
---

<sup>233</sup> *Buste de Virgile*, tiré de l'Académie de Mantoue. Buste non localisé.

<sup>234</sup> Rome, musées du Capitole, n°216 inv. de 1810.

<sup>235</sup> Rome, musées du Vatican, n°65 inv. de 1810.

« État Général des Objets d'Art appartenant à la République française et déposés à Rome en divers endroits indiqués dans ledit État. [...] »





1797

Sur le transport des œuvres d'art par trois bateaux de Livourne à Arles  
*Inventaire de Lebrun 25 Messidor an 5.*

Selon cet inventaire, aucun objet provenant d'Italie n'a subi de dommage durant le voyage.

« J'ai cru qu'il était de mon devoir, Citoyen Ministre, d'éveiller votre sollicitude sur un objet aussi important et de me rendre l'organe de l'administration du muséum qui gémit de ne pouvoir rien terminer et d'être dans l'impossibilité de satisfaire à l'attente du Public et de l'Europe éclairée qui ne serait pas sans indignation. Apollon logé dans une cabane après qu'il lui a été élevé des temples et que tout récemment il a quitté le Vatican. »

Paris, le 2 Messidor an 5 [20 février 1797]

Lettre de Bénézech à Guinguené, directeur général de l'instruction publique  
« Le Ministre de l'Intérieur à l'administration du musée central des arts.

Je vous préviens, Citoyens, que j'ai chargé le garde magasin des Menus Plaisirs de mettre à votre disposition les deux maisons de bois qui se trouvent dans les magasins des menus sous les n° 13 et 14, et que vous m'avez demandé pour mettre à l'abri de l'intempérie de l'air des objets venant d'Italie pendant leur décaissage et pendant les réparations dont quelques-uns de ces objets pourront avoir besoin. [...] »

Paris, 19 Vendémiaire an 6,

« Observations des Artistes composant le Conseil d'Administration du Musée central des Arts sur le projet d'exposer provisoirement les Statues antiques venant d'Italie soit dans une Église, ou partout ailleurs que dans le Muséum des arts.

[...]

Résumé.

Les statues antiques seront mieux placées dans les salles du musée que partout ailleurs, relativement au jour dont elles seront éclairées et aux dimensions des salles.

Elles y seront plus à la proximité des artistes. L'étude y sera rendue facile dans toutes les saisons. L'étude comparative de la sculpture et de la peinture ne peut exister que par leur réunion dans un même lieu.

Dès leur arrivée les statues seront pour la plupart placées à demeure. Le transport des autres salles plus reculées, sera facile et sans danger. [...]

Les murs [du musée] seront rendus lisses et peints d'une couleur favorable. Le jour y sera pour la sculpture un jour d'atelier. »

[22 Octobre 1797 ?]

« Etat des objets choisis dans ce qui restait de monuments Grecs de l'envoi de Choiseul Gouffier pour être remisés à ceux de Rome qui vont à Paris. [...]

Il y a 54 caisses de parties [...]

Le M. et le G. désignent que ce sont des monuments grecs. [...]

M.G. 96, n° 206, un fragment de statue de porphyre de 5 pi. 3 pou. [...]

M. G. 102. n° 64 un autel de 2 pi. 8 pou. de longueur sur 2 pi de massif. Cet objet est emporté pour la restauration du Laocoon. [...]

M.G. 105 un fragment de Col. de marbre blanc de 4 pi de Long. et 1. pi 8 pou. de diamètre bon pour la restauration du Laocoon [...]

M.G. 119 un grand et beau bas-relief composé de plusieurs figures, auxquelles les têtes manquent, marbre grec<sup>236</sup>. [...]

Etat des objets antiques et matières brutes qui restent dans les Magasins où étoient déposés les Monuments envoyés de Grèce par Choiseul Gouffier. Savoir. [...]

N°10 Un grand Basrelief en marbre représentant un sentaur enlevant une femme, les figures très saillantes, mais dans le plus mauvais Etat. [...]

Certifié Véritable les états cidessus. L'Agent des Relations Extérieures G. Augustin »

Lettre de Dufourny, Commissaire du Gouvernement français pour les Arts en Italie à l'administration du Musée central des Arts, le 28 vendémiaire an 10 [20 octobre 1801].

La « première classe » correspond aux objets emportés par le roi de Naples. À propos de la « seconde classe » d'objets, savoir les antiquités Albani « et d'autres monuments que nous avons recueillis à Rome » et qui doivent être remis aux Français en vertu du Traité de Florence du 28 mai 1801 et que les Napolitains ont enlevé, Dufourny explique qu'il « a été mis en possession de 120 caisses environ » dont 11 caisses des objets accordés par le Traité de Tolentino, 21 caisses de sa collection d'architecture et 88 caisses « contenant des antiquités saisies chez le Pape Pie VI, ses neveux le Duc et le Cardinal Braschi, et à la villa Albani.

Dufourny s'occupe à « les faire remettre en état et les remballer, le 1<sup>er</sup> emballage ayant été détruit par les Napolitains [...] j'ai trouvé bien du dommage occasionné par la mauvaise condition des caisses et qu'il faut absolument remettre les objets qui ont souffert en état d'arriver à leur destination. [...] vous sentirez sans peine combien il est difficile d'obtenir des succès, sans canon, sans bayonnettes, sans argent, sans même aucun appui diplomatique. »

Lettre de Dufourny, Commissaire du Gouvernement français pour les Arts en Italie à l'administration du Musée central des Arts, le 29 fructidor an 9 [16 septembre 1801].

La femme de Mariano Giosi et ses cinq enfants arrivent en France.

Lettre de Dufourny, Le commissaire du gouvernement français pour les arts en Italie, Rome, le 29 fructidor 9 à l'administration du Musée Central des Arts

Voyage de la famille Mariano. « J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai réussi, non sans difficulté à terminer l'affaire de la famille Mariano. Mme Marianno Giosi est enfin partie le 22 courant avec deux grandes filles de 15 et 16 ans, 2 autres plus petites et un garçon de 10 à 12 ans. [...] Les deux caisses d'outils et marbres propres aux restaurations que Marianno a laissées chez lui sont en dépôt chez M. de Sanctis, j'aurai soin de les joindre au grand convoi il s'est aussi trouvé dans sa cave nombre de fragments de marbre grec. Je désirais savoir de lui s'ils méritent d'être portés à Paris parce que je les ferais encaisser dès mon arrivée. J'ai commandé les 18 douzaines de râpes assorties, elles sont finies et seront jointes au convoi, elles ont coûté 45 écus. J'ai cherché et j'ai réussi, mais avec beaucoup de peines à me procurer de la poix de Calabre

---

<sup>236</sup> Plaque du Parthénon.

qui est devenue ici même à Naples extrêmement rare, j'en ai 180 livres qui, à raison de 10 Bayogne la livre coûte 18 écus de sorte que suivant le reçu n°6 vous m'êtes redevables de 63 écus lesquels au change courant font 340[...]. Enfin pendant que nous parlons de restaurations, je ne veux pas omettre de vous faire part une idée que m'a fait naître l'arrêté relatif à la restauration du Laocoon, c'est que vous pourriez profiter de ma présence ici pour envoyer, soit dans une lettre, soit par le citoyen Carré adjoint à la commission qui va bientôt revenir ici, une écaïlle du marbre du Laocoon, afin que j'en fasse chercher un morceau qui soit absolument de la même qualité, de la même teinte, et de la mesure nécessaire qu'il serait bon de m'envoyer aussi. »

Le voyage coûte 100 louis. La famille avait une dette à Rome de 585 piastres. Dans la même lettre, Dufourny écrit au ministre pour lui indiquer que plusieurs antiques sont à vendre.

« Le faune endormi de Barberini 12 000 piastres  
Les deux bustes de Marcius et Sylla de Barberini 700  
La tête colossale d'Alexandre de la Villa Mattei 2 000  
Le bas-relief du palais Mattei représentant [illisible] 700. »



## **2015-004453. Listes de sculptures saisies en Italie.**

S.L.N.D.

« Sculptures antiques

Mantoue Palais de l'Académie.

M. nap. Buste de Virgile, en marbre

M. nap. Buste d'Euripide, en marbre

M. nap. Buste de Tibère jeune, en marbre »

S.L.N.D.

Bologne Cabinet de l'Institut [...]

Rome Capitole [...]

Rome Vatican [...]

Venise, Bibliothèque de S. Marc

Un Bas-relief représentant un de ces sacrifices appelés Suove Taurilia, en marbre  
grec. [...]

Palais du prince Braschi

Albani

246

# Sculptures Antiques

## Mantoue

Palais de l'Académie.

- m. sup. Buste de Virgile, en marbre
- id. buste de Lucipide, en marbre
- id. buste de Ciceron jeune, en marbre  
Eglise St' Andre'
- id. buste de Manutegna, en marbre.



## Modène.

Cabinet du Palais

- id. buste antique de <sup>Romane</sup> ~~Assa~~, en marbre
- id. buste de Lucien de Samosate, en marbre
- ~~Ce buste tenait un jeune homme, en bronze~~
- ~~Ce buste de Philargyph, en bronze~~
- ~~Un buste d'un jeune homme, en bronze~~
- ~~Ce buste de Julia, en bronze~~
- id. Sallas Etrusque, en marbre
- ~~Le buste d'un empereur~~
- id. Une petite statue d'une déesse
- id. Deux vases cinéraires de porphyre rouge. 18 à 20 pouces
- id. Deux Casselettes en porphyre
- id. Un Contour qui entoure une Lapidelle. 19 pouces de haut.

24  
1808

[...]





ince Straschi  
 représentant Minerve  
 Hercule  
 entant des faunes

De haut, représentant  
 Héracles les deux fesses

en marbre  
 blanc, en marbre  
 et la

en marbre

en marbre

13. Statue tenant le jeu de Bacchus en marbre
14. Le paysan couchant au sein
15. L'écopée, adèle, en marbre
16. Roi Livonius, assis, en marbre
17. Vue des filles de Minos, en marbre
18. Statue héroïque d'un personnage Grec
19. Hieroglyphes égyptiens, en granit rouge
20. Hieroglyphes égyptiens, en granit rouge
21. Hieroglyphes égyptiens, en granit rouge
22. Hieroglyphes égyptiens, en granit rouge
23. Hieroglyphes égyptiens, en granit rouge
24. Colonne d'albâtre fleur
25. Colonne d'albâtre fleur
26. Partie du Canalabre de Tricou de Malthe
27. Partie inférieure du dit Canalabre
28. Partie supérieure du même Canalabre
29. Colonne de porphyre rouge
30. Colonne de porphyre rouge
31. Colonne de porphyre rouge
32. Colonne de porphyre rouge
33. Obélisque de granit rouge
34. Grande coupe d'albâtre fleur
35. Bidouche de la dite coupe, en granit noir et blanc
36. autre coupe semblable d'albâtre fleur
37. Bidouche de la dite coupe en granit noir et blanc



M. sup. Grand Esquis avec de x supports ornés de  
 id. feuilles de vignes  
 id. Vase de Médaille  
 id. Sédruche du dit Vase

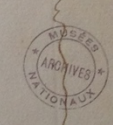
LD 24 caillon de fragments, et ornement d'architecture  
 sous un seul bas-relief d'effigie et 2 de granit rouge.  
 G. de Perthes Canardière ou grandite à l'adresse du G. de Perthes.  
 autre grandite id.  
 autre grandite id.  
 autre grandite id.

Officiers à l'adresse de M. de Perthes  
 Officiers à l'adresse de M. de Perthes

M. sup. Partie du moule de la Statue de Vellétri

- id. Vase orné de figures, en marbre
- id. La Muse Uranie, en marbre
- id. Apollon, en marbre
- id. Hercule de faune, en rouge antique
- id. La Muse Melpomène, en marbre
- id. Femme de bout, en marbre
- id. Statue de laire, en rouge antique
- id. Sphinx égyptien de Lorange avec le Sallat <sup>ou tête</sup>
- id. Ombre égyptienne assise, de granit
- id. Côté de jeune homme avec une étoile de bronze <sup>sur le front</sup>
- id. Au contraire, en marbre, de C. Claudi. &c.

id. Vase orné  
 id. Statue  
 id. Hercule  
 id. Apollon  
 id. Muse Uranie  
 id. Muse Melpomène  
 id. Femme de bout  
 id. Statue de laire  
 id. Sphinx égyptien  
 id. Ombre égyptienne  
 id. Côté de jeune homme  
 id. Au contraire







M. Noj. Herme de Miltiade, en marbre  
 Herme d'Onubal, en marbre  
 Buste de femme avec une coiffe de cuivre, en marbre  
 Buste de Ancehant, en marbre  
 Buste de femme, inconnue, en marbre  
 Buste de Proasthene, en marbre  
 Tête de Jupiter et Serapis, en basalte, et le buste, en bronze.  
 Buste et tête de Lalouci, en bronze.  
 Buste et tête de femme, en bronze.  
 Buste d'Agrippine, en marbre  
 Buste de Faustine, en marbre  
 Buste de Pallien, en marbre.  
 Buste d'Abianus, en marbre  
 Buste de Ciron, en marbre  
 Bas-relief représentant un sacrifice, en marbre  
 Femme consultant l'Oracle  
 La concorde conjugale, en marbre  
 Combat d'Hercule et d'Aspholien, en marbre.  
 Le repas de Crémation, bas-relief en marbre.  
 1. Des femmes sacrifiant, en marbre.  
 2. Des femmes sacrifiant, en marbre.  
 Madone, femme et Satyre, bas-relief en marbre  
 Madone, femme et Satyre, bas-relief en marbre

M. Noj

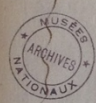




br)  
br)  
be & cuir), en marbre  
marbre  
marbre  
br)  
talle, et le buste,  
en bronze.  
en bronze.  
bronze.  
ific), en marbre  
en marbre  
en marbre  
br)  
br)  
relief en marbre  
relief en marbre

M. No. 1

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100



Callad sur une colonne, bas-relief en marbre  
Ceres, bas-relief en marbre  
Claudia Nelia, bas-relief en marbre  
Cromus dans un char tiré par deux Asinules  
Crispe et Castandre, en marbre  
Le jeune Bacchus tenant dans sa main des raisins  
Cromus dans un char tiré par deux Asinules  
saune, le char en main.  
quatre genies, en deux groupes  
Bacchanale de quatre figures  
Eros Naxos, en marbre  
Cromus dans un char tiré par deux Asinules  
Inguant de Liris  
Promethee, et Minerve, en marbre  
Esculappe et Hygie, en marbre  
Diane et une jeune fille, en marbre  
Apollon, et deux Dieux, en marbre  
Perceval et Castore, en marbre  
Deux héros combattant  
Liberation, en marbre  
Acteur comique, en action  
Portrait d'Antoine en bas-relief  
Sacrifice à Vesta, en marbre  
Bacchus, enfant, en marbre  
Transmigration de cinq figures, en marbre



M. nap.

Croix divinitaire rurale, en marbre  
 Sphynx mâle, en basalte  
 Sphynx mâle, en basalte  
 Socle des Dées Sphynx, en porphyre  
 Socle des Dées Sphynx, en porphyre  
 Lion en Basalte  
 Socle de bain, en rouge antique  
 Buste de Néron, en marbre  
 Buste de Tibère, en marbre  
 Buste de Trajan, en marbre  
 Buste de Domitien, en marbre  
 Petite statue de Néel couché, en marbre.  
 Buste de Commodus, en marbre  
 Buste de Galien, en marbre  
 Bas-relief représentant un faune assis tenant  
 un Lièvre.  
 Buste d'Antonin sous la forme d'Osiris  
 Buste de César Alexandre, en marbre  
 Buste de faune avec des cornes, en marbre  
 Buste de Volusion, en marbre  
 Buste de Névia, en marbre  
 Moulte de Lucius Verus et de la Rome  
 de la Villa Borghese  
 Partie du moulte du Silène et du gladiateur  
 de Borghese  
 Moulte du gladiateur Borghese  
 moulte de l'hermaphrodite couché de Borghese

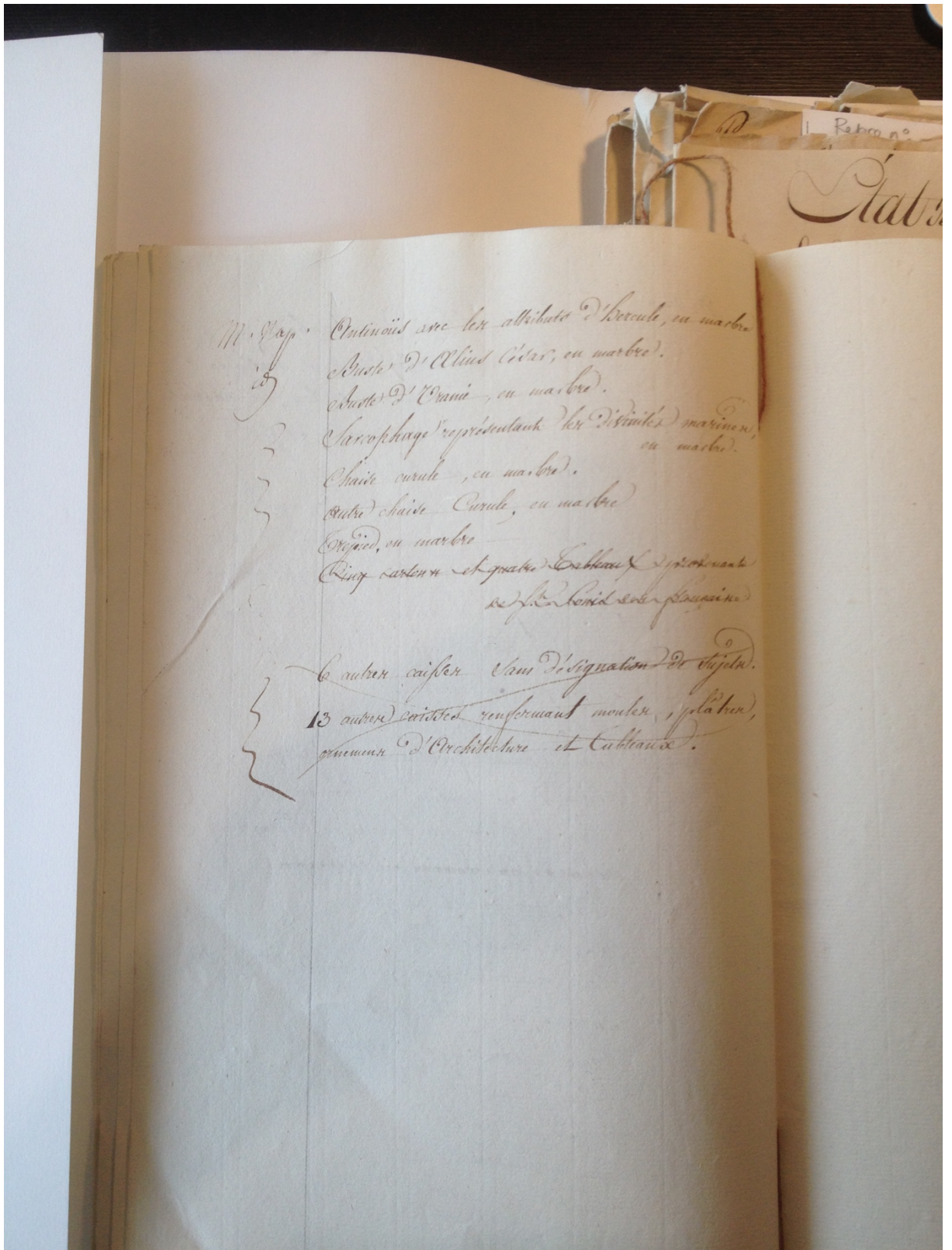
M. nap.











M. J. J. J.  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

Continuus sine lex attributa Herculi, in marmo  
Austeri Di. Claud. Cesar, in marmo.  
Austeri Di. Crani, in marmo.  
Sarcophagus representant lex Divites maritima,  
in marmo.  
Chaise curule, in marmo.  
Austeri Chaise Curule, in marmo.  
Crepid, in marmo.  
Cinq caissons et quatre Tableaux representant  
de la Reine de France.  
6 autres caissons d'un Signation et Sujets.  
13 autres caissons representant monumens, plaques,  
monumens d'Architecture et Tableaux.

Œuvres prises en Espagne, à Vienne.

Note de Visconti, « objets précieux Antiquités de la Galerie de Florence ».

Avant 1810, certains bronzes notés sur cet inventaire se retrouvent dans l'inventaire de 1810 « État des objets d'art qui sont à Parme et qui pouroient convenir au musée central des arts : [...]« une statue d'Agrippine mutilée, avec inscription qui dénote que cette Statue a été élevée par les industriels à la gloire de cette impératrice. <sup>237</sup>»

Sur des vestiges antiques recueillis après la guerre de Crimée. Lettre signée Longpérier.

---

<sup>237</sup> Absent de l'inventaire de 1810. La restauration était de toute évidence programmée au Louvre.

## 2015-0497/112

Lettre de Lange, Restauration d'une statue antique pour Lucien Bonaparte, 23 fructidor [10 septembre]. Lettre de Lange, Restauration d'une statue antique pour Lucien Bonaparte, 23 fructidor<sup>1</sup> [10 septembre]

« Aux Citoyens composant le conseil administratif du Musée Central des Arts.

Ayant été chargé de restaurer une statue antique pour le citoyen Lucien Bonaparte, et n'ayant pu avoir l'avantage de traiter avec lui avant-hier, je n'ai pu plus tôt vous faire la demande d'un des deux jeunes de l'atelier que j'aurais besoin pour une semaine seulement. Je pense que puisqu'il a été adressé à moi le motif sera parce que je travaille à vos travaux du Musée et cette raison me fait désirer d'avoir un des deux jeunes gens de l'atelier pour ne pas me servir de quelqu'un hors de l'atelier.

Vous pourrez fixer celui que vous pourrez me céder pour une semaine quoique Antoine me serait d'un plus grand secours.

J'attends cette grâce en considération du Citoyen Lucien car à d'autres particuliers je ne me serai pas chargé de cette besogne sans votre autorisation.

J'ai l'honneur de vous saluer avec respect, B. Lange »

Paris, le 5 Vendémiaire An XII [28 septembre 1803], Lettre de Mariano au citoyen Denon, directeur Général du Musée Napoléon (1805)

Citoyen Directeur, Les trois statues et groupes antiques, qui appartiennent au général Murat sont arrivés au Musée sans autres dommages que ceux qu'ils avaient éprouvés durant le voyage. Je vais m'occuper avec activité de leur restauration. J'aurai besoin, Citoyen Directeur, d'une avance sur la somme que le Général veut bien consacrer à ce travail, afin d'acquérir des bronzes qui sont nécessaires pour supporter ces figures mutilées. Veuillez, je vous prie, être mon interprète auprès de lui et l'inviter à porter cette avance à la somme de mille francs.

Ma reconnaissance, Citoyen Directeur, égalera le dévouement respectueux de votre très humble serviteur, Mariano Giosi »

## 2015-0497/3

Visconti est nommé surveillant des salles des antiquités du Musée Napoléon.

Rome, 1<sup>er</sup> Prairial an 5, extrait d'une lettre des commissaires du gouvernement à la recherche des objets des sciences et des arts.

« Ils mandent qu'ils ont cru devoir accepter l'offre précieuse de M. Visconti, savant antiquaire de Rome de travailler à un ouvrage particulier sur les statues et autres objets de sculpture que le pape livre à la France. Il le fera traduire en français sous ses yeux. On désirerait qu'il le fit imprimer à Paris et qu'il le vendît à son profit ; mais il serait plus flatté que le gouvernement français se rendit propriétaire de son manuscrit. Les commissaires pensent qu'il est de la dignité de la République de remplir les vœux d'un homme d'un aussi grand mérite, en conséquence, ils préviennent le général Bonaparte pour être autorisés à faire cette petite dépense. Ils estiment que le gouvernement rendrait un très grand service aux Lettres Beaux arts s'ils attiraient en France M. Visconti soit en lui procurant une place dans l'instruction publique, soit en obtenant pour lui la création d'une place au Muséum des arts et il serait convenable de ne parler de lui qu'au moment de sa nomination. »

CHRONIQUE UNIVERSELLE n°2 515, an VIII de la République

« Le citoyen Visconti, ex consul Romain s'est réfugié à Marseille où il est dit-on dans le plus grand dénuement. Visconti était regardé comme le plus grand savant antiquaire d'Italie. Nous invitons l'Institut national, qui manque peut-être de savants en ce genre (...) l'acquisition de savant illustre est peut-être aussi précieuse à la France que celle des monuments des arts ; elle s'honore en les adoptant.

Suite des documents : proposition d'embauche de Visconti,

Paris, le 20 frimaire an 8, Rapport au ministre des plus célèbres antiquaires de l'Europe, le savant Visconti est en ce moment à Marseille. Il est parvenu à s'enfuir de Rome où il exerçait les fonctions de consul. Avant l'entrée des Français dans cette ville, il était conservateur du musée du Vatican. Il a publié plusieurs ouvrages très estimés sur les antiquités, dans lesquels il réfute avec avantage plusieurs paradoxes de Winckelman. Lorsque des commissaires français allèrent à Rome prendre les antiques et les tableaux que le pape avait cédés par le traité de Tolentino, Visconti les seconda avec zèle. Il leur procura toutes les facilités, tous les renseignements dont ils avaient besoin pour le succès de leur mission. Les commissaires eurent alors le projet de procurer à la république un homme qui avait les connaissances les plus étendus dans une science cultivée en France. Il lui proposèrent (illisible) son ouvrage sur les monuments antiques les plus curieux, ouvrage auquel il travaille depuis longtemps (?) Il est consenti et les commissaires écrivirent en conséquence pour qu'on lui donne à Paris (illisible) la même place qu'il avait à Rome. C'est-à-dire celle de conservateur des antiques. On s'apprêtait à créer pour lui cette place dans le musée central conformément aux vœux des commissaires lorsqu'on apprit qu'il avait été nommé consul de la république romaine. L'occasion se présente une seconde fois de donner à la France le premier des antiquaires et d'acquitter en même temps la tête de la république envers lui. Les gazettes assurent qu'il est à Marseille dans la misère. Il serait honteux pour le gouvernement de ne passer à côté de répandre sur lui les faveurs nationales. L'administration du musée central est déjà trop nombreuse on ne peut guère songer à l'en faire membre. D'ailleurs les places dans cette

administration ne sont guère que 15 à 1800 Fr. ? Mais il semble qu'on pourrait le nommer surveillant du musée des antiques. Sous ce titre il fera les fonctions de conservateur spécial pour prendre sa place encore plus utile, on pourrait le charger de donner pendant deux à trois mois de l'année des leçons d'antiquités, à quelques élèves choisis. On pourrait le nommer également surveillant du cabinet des médailles après la Bibliothèque nationale. Mais peut-être on humilierait ce qui dans ce moment est le titre de conservateur, ils feraient des réclamations, ils représenteraient que l'organisation de cet établissement a été faite par une loi qu'on n'y peut rien changer, qu'ils ont seuls le droit de s'adjoindre des membres. Peut-être vaut-il donc mieux attendre que cette organisation tout à fait vicieuse, pour le dire en passant, soit à la fin réformée. On se contentera donc de proposer seulement au ministre de nommer le citoyen Visconti surveillant du musée des antiques à Paris, de fixer son traitement à 4000 Fr., est arrêté que ce traitement commencera à courir du premier de ce mois. »

Le 29 frimaire an 8, l'administration du Musée propose de nommer Visconti Antiquaire du musée Central des Arts.

An 6, proposition de l'administration du Musée de placer les statues venant d'Italie de manière provisoire dans les salles basses du Louvre, sous la galerie d'Apollon et non dans une église comme les commissaires d'Italie le proposent.

Sur l'aménagement des salles des antiques et le souhait du gouvernement d'installer d'abord les sculptures dans une église avant de les placer dans une salle des antiques aménagée. En Brumaire an 6, les sculpteurs Roland, Chaudet, Giraud, les peintres David, Hue et Gibelin, les architectes Chalgrin, Launey et Dufourny se réunissent au Louvre avec les administrateurs afin de débattre de la meilleure place à donner. Un grand nombre des artistes consultés conviennent que le placement des marbres dans une église serait malheureux mais que les pièces du Louvre devraient être aménagées afin d'avoir la « sévérité convenable à l'accueil des œuvres. Seul Gibelin souhaite que les marbres soient exposés dans une église avant qu'un « Musée spécial voit le jour. Le Musée central devrait recueillir les « modernes », depuis la Renaissance.

Copie des argumentaires de Giraud.

Sur le logement des artistes.

Jean-Baptiste Giraud an 6 ?

« Quel est le temple où les divinités vont se reposer ? [...] » Le rez-de-chaussée du pavillon de l'Infante est proposé par les artistes et Giraud pense que c'est le lieu le moins convenable. Giraud souhaite qu'un lieu « fasse briller toutes les beautés qui ressemble autant qu'il se pourra à celui d'où nous les avons tirés ».

Pour lui, le Rdc du pavillon de l'Infante est trop petit, trop humide et trop sombre.

« Il faut jeter sur les statues une lumière vive ; les finesse de la sculpture se perdent dans les demies teintes. Dans un pays où des brouillards perpétuels obscurcissent le ciel, on ne peut donc prendre trop de moyens pour ouvrir aux rayons de la lumière un chemin direct d'où ils se projettent avec fermeté : il faut même pour jouir pleinement d'une figure telle que l'Apollon ou le Laocoon qu'elles soient placées entre plusieurs masses de lumière, qui l'éclairent de divers côtés, et qu'on puisse à volonté renforcer ou éteindre ; or, dans la galerie de l'Infante, cet art est impossible [...]

quelques efforts que l'on fasse, la lumière y sera terne et confuse. L'Apollon sera toujours un dieu, mais on regrettera de ne pouvoir écarter le nuage qui obscurcira sa tête. »

Giraud propose de diviser la collection en plusieurs lieux et de fait diviser l'administration du muséum. Il rappelle qu'à Rome «il n'y avait à l'immense musée des antiques du Vatican, qu'un gardien, un statuaire, pour ordonner l'arrangement des figures, un antiquaire pour les recherches savantes, et un architecte employé seulement dans la construction. » Giraud propose que la salle où siège le Conseil des Cinq cent soit transformée en salle d'exposition.

« Je fais des vœux pour qu'on engage la discussion pour qu'on fasse des expériences en essayant des plâtres dans des divers emplacements. »



## 2014-0044/42 et 2014-0044/44

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans l'atelier de la restauration des antiques pendant le mois d'août 1841

[...] Feuilles de vignes pour Fontainebleau

[...] Deux ouvriers ont été à Compiègne avec le restaurateur des antiques pendant quatre jours pour nettoyer et restaurer les sculptures de cette résidence

[...] on termine la restauration de *la nature* (?) pour Fontainebleau

[...] Le restaurateur des antiques,

Signé Laitié

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans l'atelier de la restauration des antiques pendant le mois de janvier 1844

[...] On a restauré un vase en porphyre

[...] On a remplacé deux doigts en marbre dans les Antiques

[...] Le nez, en granit, pour la restauration du sphinx se continue<sup>238</sup>

[...] On restaure des doigts et des cheveux à une petite Vénus en marbre

[...] Le restaurateur des antiques,

Signé Laitié »

### **1846 à 1847, ordres donnés à de Bay par le comte de Cailleux**

23/10/1847 [...]

« Réparer le bout du doigt de la statue de Cincinnatus n°170 [...] S'occuper aussi des autres restaurations dans les antiques »

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans l'atelier de la restauration des antiques pendant le mois de juin 1847.

On a goujonné une statue en marbre provenant d'Afrique

On a continué de faire les raccords aux bas-reliefs de Ninive »

Signé de Bay

### **1848 à 1863 Atelier de sculptures (de Bay)**

Paris 30/09/1849, lettre d'A. de Longperrier

« M. le chef de la restauration (ordre de travail) dès le 01/10, quatre nouveaux ouvriers seront attachés à votre atelier : Steiner jeune, Bavignon, Perrichon et Eugène

a) Godefroy, Moyse, Steiner et Eugène se mettront immédiatement à percer les trous pour sceller les corbeaux de fer de la frise de Magrésie [...]

d) Jean Blancheteau achèvera le sciage des inscriptions grecques et des couvercles de sarcophage. [...]

Porter ensuite les fragments des colonnes grecques du chantier à l'atelier, les nettoyer et les placer à la salle grecque [...]

---

<sup>238</sup> *Grand Sphinx de Tanis*, Paris, musée du Louvre, n° inv. A23.

Transporter les morceaux de la frise de Magnésie dans la salle où ils doivent être agrafés et dans les salles suivantes [...] dans l'ordre des planches de M. de Clarac [...]

Sans signature 08/07/1852

« Je prie M. de Bay de vouloir bien, suivant les ordres que donne M. le directeur général

[...] faire laver avec précaution les marbres provenant de cyrénaïque qui sont déposés au pied du grand escalier et faire fixer les têtes détachées [...] »

### **Atelier de restauration des antiques 1849 janvier à décembre**

Atelier de restauration des antiques de Bay, jusqu'à 23 employés.

S'occupent de restauration, de nettoyages, de placement, de sciage de blocs de marbre, d'installations, de mosaïques

Avril 1849, rapport de de Bay,

« Rousseau a restauré une petite statue égyptienne en basalte et taillé six socles en marbre jaune de sienne pour le bronze égyptien [...] »

Mars 1849, rapport de de Bay,

« Rousseau a restauré deux statues égyptiennes [...] »

Février 1849, rapport de de Bay,

« Delarue continue la restauration d'un tombeau étrusque antique en albâtre [...] »

Février 1849, rapport de Bay,

« Godeffroy continue la restauration d'une statue en marbre représentant Mercure [...] »

« Delarue continue la restauration d'un tombeau étrusque antique en albâtre [...] »

Janvier à Février 1849, rapport de Bay,

« Godeffroy continue la restauration d'une statue en marbre représentant Mercure (...) »

« Delarue continue la restauration d'un tombeau étrusque antique en albâtre (...) »

### **Ancienne série A16, janvier 1850**

Lettre de Longperrier à de Bay 26/01/1853

Nombreux déménagements de sculptures exécutés par l'atelier de restauration

Lettre de Longperrier à de Bay 12/12/1853, sur les déménagements des sculptures

« Mon cher monsieur de Bay

M. le directeur général me dit à l'instant même qu'il désire faire retirer de la salle de la Vénus de Milo, toutes les statues, bustes, bas-reliefs qui y sont actuellement placés [...]

Il faut que la Vénus reste seule »

### **Ancienne série A16, 1854-1859, demandes de travaux adressés à de Bay**

Sur des bases de sculptures.

Fournitures de pierres.

- 17 mars 1855, Longperrier met à disposition des restaurateurs des antiques égyptiennes et de de Bay Leyre, « principalement occupé à recoller les vases et à restaurer des petits objets » car « de nombreux travaux pressent. »

Organisation des salles égyptiennes par Longperrier.

Décoration et dallage.

Lettre de Longperrier à de Bay du 8 mars 1857

« J'ai demandé un praticien à M. le directeur, s'il vous le donne, commencez les doigts pour Fontainebleau. Si *Tubœuf* (?) apporte le Persée avant mon retour, commencez-en la restauration : pour le bras qui manque, nous en avons la gravure. »

S.L.N.D.

« M. de Bay a-t-il connaissance d'un fragment de statue en bronze d'Atalante haut de 76 cm portant le n° 1492 MR ? Ce morceau est indiqué dans l'inventaire comme étant à restaurer.

Signé Longperrier ».

Le 11 juin 1859

Lettre de Longperrier à de Bay

« Je vous prie de faire prendre dans le cabinet de M. Sançay un torse antique de faune qui vient de nous être envoyé de Grèce, il faut le faire laver et le monter sur une base.

Mon cher M. de Bay,

Je vous prie de faire laver les dix marbres antiques qui nous sont envoyés de Marseille et de les faire transporter dans le musée. Nous les placerons dans la salle ronde qui faisait autrefois l'entrée du musée [...]. Signé Longperrier. »

### **A16 1835 1857**

Le 8 mai 1858 Lettre de Longperrier

« Monsieur le directeur général,

Togneri vient de trouver moyen de nettoyer les bronzes antiques d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Au lieu de les décaper par des acides et de les peindre après avoir enlevé toute la patine antique, il rase les croutes d'oxyde en ménageant l'épiderme des figures. L'essai qu'il vient de faire a complètement réussi et nous rend un charmant bronze qui était en fort mauvais état. Si vous voulez me le permettre, j'emploierai une partie du temps de notre mouleur à ressusciter un certain nombre de figures que je n'ai

pas encore exposées à cause de leur état d'oxydation et qui deviendront excellentes [...] »

Signé Longperrier.

Paris le 31/07/1858. Lettre de Balat au comte de Nieuwerkerque

Demande de travaux de restauration de sculptures et de travaux de marbrerie, socles.

Lettre du 26 décembre 1860 de Nieuwerkerque au statuaire Guillaume, restaurateur de la Victoire

« Monsieur, je vous dois un remerciement [...] pour votre désintéressement puis de sincères félicitations sur la manière dont vous avez exécuté la restauration de la statue de la Victoire. C'est une opération que vous avez achevée avec tant de succès qu'il serait impossible à l'œil le plus exercé de discerner ce qui, dans cette œuvre, est antique et ce qui appartient à l'habileté moderne.

Recevez [...] »

Lettre du 12 juin 1860 de Guillaume

« Monsieur le comte, La restauration de la Victoire est terminée dans quelques retouches et les observations que vous voudrez bien me faire. J'ai l'honneur de vous prier de me dire quand il conviendra d'y donner un coup d'œil. Je suis dès à présent à votre entière disposition. (...) »

Réponse du 29 juin 1860

« Monsieur, j'ai vu avec plaisir la victoire terminée et je m'empresse de vous dire que j'en suis parfaitement satisfait. (...) »

Signé le Directeur général des Musées impériaux »

#### **A16 Pièces du 25/12/1863, restauration du *Faune Borghèse* [de Versailles ?]**

Signature illisible, le 25/12/1863 à Versailles

« Conformément aux ordres que vous m'avez donnés, je viens vous faire le détail de ce qui est à faire pour la restauration du Groupe dit du Faune Borghèse,

- 1) Le bras droit tout entier jusqu'à la première phalange de la main,
- 2) Les deux pieds de l'enfant, dont partie sera jointe à mi-cuisse le reste de la dite pouvant servir (jambe droite). Le pied gauche sera joint au-dessus de la malléole, le reste pouvant servir,
- 3) L'indicateur, doigt de la main gauche de l'enfant,
- 4) Vingt centimètres de hauteur de la cuisse droite du faune, avec partie du tronc d'arbre, convenable à la solidité nécessaire,
- 5) Vous devez compter sur deux mois et demi à trois mois pour cette restauration,
- 6) Oubli, *Passé* [?] de la plinthe et tout le pied gauche, joint au-dessus de la malléole le reste de la jambe pouvant servir encore. [...] »

Préfecture de Police, Ville de Paris. Le 14 juillet 1865

À M. le surintendant des Beaux-Arts, lettre de [illisible] commissaire de police à M. le Comte

« Divers objets [...] ont été saisis au domicile de M. Cèbe, ouvrier polisseur sur marbre signalé comme détenteur de certaines pièces provenant du Musée du Louvre. Quelques-uns de ces fragments saisis (illisible) en effet avoir cette origine et Cèbe, questionné sur ce point déclare les tenir du chef d'atelier Jubert pour lequel il a travaillé à titre exceptionnel pendant quelques mois. Si ce fait est vérifié, vous jugerez sans doute convenable, Monsieur le Comte, de faire réintégrer les débris qui se composent de : [...]

2) Un bras d'enfant tenant un épi, monté en serre papier par Cèbe ; cet objet, suivant ce qu'à dit cet individu, serait resté et plusieurs de même sorte, exécuté pour la réparation de l'enfant de gauche du groupe allégorique re présentant le Nil, dans le jardin des Tuileries, près de la porte des Champs Elysées. [...] »

Paris, le 17 avril 1871,  
Lettre à M. le président

La veille, un coup de vent a poussé une fenêtre du Louvre. « Un buste de dame romaine, de l'époque d'Elgabale, provenant de la collection Campana, mais ne portant aucun n° (...) fut précipité à terre. Fort heureusement, la partie antique de ce buste en a peu souffert : les dégâts se bornent à quelques éclats dans la chevelure au dessus du front. Le cou qui est entièrement brisé était en plâtre (...) ».

Lettre du maire d'Arles à M. le directeur des Beaux-Arts, le 3 avril 1872

Le bras droit du moulage de la *Vénus* trouvée au XVII<sup>e</sup> siècle a été « récemment brisé ». Le maire souhaite le faire restaurer et demande qu'un moulage soit fait afin que la copie d'Arles puisse être complétée. Il joint un dessin du bras à sa lettre.



Lettre de Champoiseau, consul de France à Turin, à Ravaisson, membre de l'Institut, le 13/11/1883.

En réponse à une lettre du 24/10/1883, « relativement aux restaurations dont le groupe d'Esculape et Hygie a été l'objet. Le sculpteur chargé des restaurations du musée des antiques de Turin, M. Corsetti, a examiné avec moi le groupe de la façon la plus scrupuleuse et il ressort de cet examen que les parties restaurées sont les suivantes : le nez de la déesse Hygie refait en plâtre. La main gauche d'Hygie, le poignet et le rouleau tenu par ce poignet, le tout refait en marbre commun du pays, blanc veiné de gris noir. La partie postérieure de la tête d'Hygie (cheveux) refait en plâtre. La tête du serpent qu'Hygie tient de la main droite, refait en marbre blanc.

Esculape, le nez refait en plâtre, l'oreille gauche refait en plâtre. La partie postérieure de la tête (cheveux) refait en marbre.

En dehors de ce qui précède, le reste du groupe, en beau marbre grec est intact.  
(...)

Les murs qui entouraient la Victoire de Samothrace étaient, selon toute probabilité, enduits d'une espèce de stuc (illisible) de couleur rouge foncé presque brun, avec bordures bleu vif foncé. » (Parties trouvées par MM. Deville et Cognard...) Champeiseau indique qu'il partira à Samothrace l'année suivante et demande la mise à disposition de 1000 francs pour travailler sur place.

Le 20/12/1909 Lettre du sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts à M. le Directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre, membre de l'Institut

« J'ai l'honneur de vous adresser la coupure ci-jointe de Paris-Journal, n° du 15 courant, relative aux rapportés antiques du Musée du Louvre. Vous voudrez bien me retourner la pièce communiquée avec votre avis. »

Réponse du 22 décembre 1909 par de Villefosse

« Le titre de cet article en indique la tendance. Ce titre renferme une affirmation fausse. Il y a beau temps qu'on ne restaure plus les antiques au Louvre.

Toute la question est de savoir s'il faut supprimer radicalement les restaurations ; elle est particulièrement délicate. À diverses époques on est tombé d'accord pour reconnaître qu'il fallait agir avec mesure et prudence, qu'il était impossible de prendre une décision générale et surtout d'appliquer cette décision de manière hâtive.

Le *fragment de frise du Parthénon*, la *statue d'Alexandre trouvée à Délos*, plusieurs grands bas-reliefs romains, les bas-reliefs delphiques (?) ont été déjà débarrassés des restaurations qui les dénaturaient (?)<sup>239</sup>. On a donc déjà admis l'utilité de ces mesures et, au fur et à mesure s'impose pour certains morceaux, elle offre pour d'autres un médiocre intérêt. Le conservateur ne se croit pas le droit de trancher tous les cas de son autorité (?). Pour l'Hermaphrodite Borghèse dont il est fait mention dans l'article communiqué, il estime notamment qu'il ne peut faire disparaître les restaurations du Bernin sans un ordre ministériel.

L'exemple donné au musée de Dresde par les docteurs Treu (?) n'a donc pas été inutile et la conservation des antiques du Louvre est entrée, depuis plusieurs années, dans cette même voie. Ne disposant que de moyens insuffisants, elle n'a pu agir que timidement ; elle serait heureuse de montrer plus de résolutions si le ministre voulait bien l'y autoriser et, en second lieu, si on lui fournissait les moyens d'accomplir cette tâche utile. [...] »

Signé A. Héron de Villefosse.

S.L.N.D. Sur une méthode de nettoyage des « monuments salpêtreux ».

S.L.N.D., coupure de presse sur « les plombs du musée de Cluny ».

---

<sup>239</sup> Référence à un cippe cité dans Visconti ?

## **2014-0044/42, ancien A16 1797-1840**

Commissaires près l'armée d'Italie pour la recherche des objets de science et des arts Monge, Berthollet, Barthélémy, Tinet.

### **Ancienne série A16**

« Les commissaires du gouvernement français pour la recherche des objets des sciences et des arts en Italie aux administrateurs du Muséum des arts

A Rome, le 15 Prairial an V

Lorsque nous avons reçu, citoyens, le mémoire que vous nous avez adressé sur le besoin que le Muséum des arts éprouve d'un artiste exercé à mettre la pièce, de faire les joints aux statues antiques qui sont en restauration et sur la nécessité de procurer au muséum des blocs des fragments de marbre grec propre à restaurer et les statues que nous possédons et celles que nous expédions actuellement en France. Nous avons déjà rempli les vues qu'il renferme, nous avons engagé Monsieur Marianno Jossi, le meilleur artiste en ce genre, il est actuellement en route avec le second convoi que nous avons expédié pour Livourne et dont l'Apollon et le Laocoon font partie, il ne doit pas perdre de vue ces deux objets précieux dont il a suivi l'encaissement et il doit les accompagner jusqu'à Paris, un de nos collègues qui surveillent ce convoi jusqu'à Livourne prend un témoignage très avantageux du zèle et des soins de cet artiste, nous croyons qu'il sera nécessaire de l'attacher au muséum des arts par des appointements fixes, qui lui permettront de faire venir sa femme et ses enfants qu'il a laissés à Rome.

Nous avons trouvé chez un sculpteur des fragments considérables de statues antiques, les uns de marbre de Paros fourniraient la matière pour restaurer le Laocoon, et les autres statues antiques de même marbre, le second genre d'un autre marbre grec servira pour la Cléopâtre et les autres statues de la même matière, nous les acquerront tous deux, nous les encaisserons avec soin afin que le marbre ne soit pas exposé à se rompre en route et nous les expédierons avec le dernier convoi.

Nous commençons, citoyen, à apercevoir la fin de notre mission à Rome, et nous croyons devoir vous mettre au courant de ce que nous avons fait par rapport à un objet auquel la nation attache le plus grand intérêt.

C'est constamment sous nos yeux qu'on a exécuté le mouvement des statues, leur encaissement, la construction des chars, et tous les autres travaux relatifs à la livraison des objets d'art, nous avons trouvé les plus grandes ressources dans M. Valadier, architecte chargé par le Pape de diriger les détails de ces opérations et nous n'avons qu'à nous louer de l'activité et de l'intelligence qu'il y a mise.

Les statues et les autres morceaux de sculptures sont placés dans des caisses de la plus grande solidité de manière qu'aucune de leurs parties ne peut prendre de mouvement particulier, les caisses elles-mêmes sont emballées avec de la paille, à l'extérieur pour les mettre à l'abri des chocs.

Les chars sur lesquels on les transporte ont été tous faits à dessein et avec des dimensions convenables au poids et au volume de l'objet auquel chacun d'eux est destiné. Les brancards sont recouverts de madriers en traverses contiguës qui forment un plancher sur lequel repose la charge, non immédiatement, mais au moyen d'une suite continue de rouleaux de nattes de joncs qui forment ressort, et qui amortit les secousses. Ce plancher en bois [?] lorsque le char est sur un terrain de niveau, et il en est assez



élevé pour que les roues de l'avant train puissent entièrement tourner dessous en procurant pour le mouvement, enfin la voie de ces chars est en général la même que la grande voie de France, mais pour quelques-uns d'eux dont la charge devrait être plus élevée, on l'a faite un peu plus grande pour diminuer le danger du versement en route.

Chacun de nos convois formés de 12 chars et suivi de plusieurs voitures qui portent les pièces de rechange en cas de rupture en route et tous les agrès nécessaires pour parer à tous les accidents. Chaque char est d'abord attelé de deux bœufs forts et capables d'être maîtrisé du timon, et ensuite de six paires de bœufs en avant qui n'ont d'autre fonction que celle de tirer. [...] »

Sur les convois et chars du Laocoon et de l'Apollin, convoi de « 7 à 800 bœufs »  
Signé Monge et Tinot

Rapport S.L.N.D. considéré initialement comme antérieur à 1806 et finalement antérieur à 1797 :

« Rapport sur la restauration des antiques signé Chaptal. Sur les restaurations des statues et monuments antiques.

Parmi les statues et monuments antiques que la république possède, plusieurs ont besoin d'urgentes réparation. Les antiquités recueillies dans la Grèce par Choiseul-Gouffier, et actuellement déposées à Marseille jusqu'à ce que le gouvernement les fasse venir à Paris pour en orner le Muséum central des arts, sont d'après les procès-verbaux dressés par l'administration du département des bouches du Rhône dans un état qui ne permettra guère d'en faire usage qu'on se propose sauf au préalable les avoirs restaurées ; enfin les chefs-d'œuvre de sculptures qu'on attend d'Italie, quelque soient les précautions que prendront les commissaires pour préserver leur transport de tout accident, pourront dans un si long trajet souffrir des avaries qu'il faudra réparer, et quand ce malheur natif priverait pas, il est possible il est même probable que les restaurations faites en Italie ne soient pas toutes approuvées par nos antiquaires et nos artistes, et qu'il sera nécessaire de les rectifier en partie. Dans tous les cas il est évident qu'incessamment il y aura beaucoup de restauration à entreprendre, et qu'ainsi il est de la prudence du gouvernement d'aviser dès à présent au moyen de les exécuter avec succès.

Or, pour que les restaurations réussissent, il faut deux choses, des matériaux propres à cet usage et des artistes capables de les employer.

Les artistes intelligents ne nous manquent pas, nous en possédons heureusement plusieurs qui, à l'érudition et à la connaissance de l'Antiquité nécessaires pour décider du parti à prendre pour la restauration, joignent l'habileté et la pratique requise pour l'exécuter. Cependant, il existe dans le travail de la restauration une opération qui, toute mécanique qu'elle est, demande pour y réussir une grande habitude et une dextérité particulière, c'est celle qui consiste à mettre la pièce, c'est-à-dire à ajouter à la statue qu'on restaure la nouvelle pièce de marbre, de manière que le joint paraisse le moins qu'il est possible.

Les habiles artistes dont nous venons de parler n'auront pas la patience de se livrer à cette minutieuse opération, ils ne sacrifieront pas leur temps à se fatiguer le travail, de la propreté duquel dépend cependant en partie le succès de la restauration. Les ouvriers subalternes qu'ils ont coutume d'employer nous ne leur offrirons pas non plus sur ce point de grandes ressources, ils n'y sont point exercés et personne sans doute

ne sera proposé de leur faire faire apprentissage sur les chefs-d'œuvre qui vont arriver d'Italie. Il faut donc au moins pour les premiers moments en secours d'ailleurs à Rome où dans ces derniers temps l'art des restaurations a été porté à un haut degré de perfection et de raffinement. Ce n'est pas le sculpteur chargé de la restauration qui met la pièce, c'est une espèce de garçon sculpteur dont l'unique profession est de faire les joints proprement et il en est qui, à force d'habitude et d'adresse parviennent à les rendre presque imperceptibles.

C'est un de ces hommes qui doit être utile de faire venir à Paris : assuré d'y être employé, il y viendra volontiers, et en lui payant ses ouvrages à part, le gouvernement sera quitte pour un traitement modique, et les frais de voyage et de déplacement.

Quant aux matériaux propres à exécuter les restaurations, nous en sommes entièrement dépourvus. Nous n'employons d'autres marbres statuaire que celui de Carrare, et tout le monde sait que les statues et autres antiquités ne sont point de ce marbre, mais de marbre Grec dont l'œil, l'attente et le grain sont totalement différents. Si l'on considère encore la patine que la succession des siècles imprime aux marbres antiques, on sentira quelles disparités résulteraient de l'amalgame d'une pièce de marbre de Carrare avec un autre marbre Grec antique et combien il est important pour le succès des restaurations de bien appareiller les marbres. Choiseul Gouffier on a senti la nécessité, autres antiquités qu'il a recueillies dans la Grèce, il n'a pas manqué de rejoindre nombre de blocs et de fragments de la statuaire propre et restaurer. Imitons sa sage prévoyance et profitons de la présence de nos commissaires à Rome pour faire provision de marbre Grec antique.

Il en faut de plusieurs grains et espèces, des fragments de toute grandeur et des blocs de telles dimensions qu'on puisse au besoin en tirer des bras, des jambes et des têtes.

Ces sculpteurs de Rome qui font profession particulière de restaurer les antiquités, ont soin de recueillir pour cet usage tous les fragments et tronçons informes de marbre statuaire antique qui se trouve journellement dans les fouilles. C'est chez eux, c'est dans leurs ateliers qu'il faudra en faire la recherche. On les acquerra à bon compte. Si l'on prend la précaution de les faire acheter sans bruit par quelqu'un du pays intelligent et affidé et si on ne chargeait de cette commission l'un de ses ouvriers dont nous avons parlé ci-dessus, qu'on aurait préalablement engagé au service de la république il serait à cause de ses connaissances pratiques et locales plus propres qu'aucun autre à la bien remplir.

Ainsi en résumant ce qui a été dit ci-dessus l'administration du Musée pense qu'il serait nécessaire pour l'entier succès des restaurations nombreuses qu'elle va avoir à diriger que les commissaires pour les arts en Italie puissent bien pendant leur séjour à Rome :

- 1) choisir est arrêté pour le service de la République l'un des garçons sculpteur qui font profession particulière de mettre les pièces et faire les joints qui sont en restauration.
- 2) De faire provision d'une certaine quantité et fragments de marbre Grec statuaire propre à restaurer les antiquités. »

Lettre signée Barthelemy du 3 Ventôse an VI

« À l'administration du musée des arts, propositions d'accueillir Mariano, artiste habile

Citoyens, pendant que nous étions occupés à Rome des dispositions nécessaires au transport des objets d'art, vous nous écrivîtes pour nous inviter à vous procurer un habile poseur réparateur de pièces : sentiment de quelle importance votre demande et nous saisîmes avec leurs collègues l'occasion d'en parler au citoyen Mariano qui coopérait avec le plus grand succès à nos opérations ; nous l'engageâmes à accompagner le convoi et nous apprenons de nos collègues Moitte et Thouin qu'il a rendu les services les plus utiles et qu'il mérite tous égards la plus grande confiance. Il est important qu'un artiste si exercé soit accueilli et traité le plus convenablement à son arrivée et que vous puissiez le charger des soins nécessaires à la conservation et à la réparation des objets les plus précieux qui existent dans les arts.

Nous nous joignons donc à nos anciens collègues Moitte et Thouin pour vous prier de faire auprès du Ministre de l'Intérieur les démarches nécessaires pour que le citoyen Mariano trouve en arrivant un logement convenable et qu'il reçoive un traitement analogue au service dont vous avez un besoin indispensable.

Salut et fraternité

Tinet, Berthollet, Barthélémy. »

« Le 14 Messidor an 9, Arrêté relatif à la restauration Laocoon, Ministère de l'Intérieur

Le Ministre de l'Intérieur arrête qu'il sera ouvert un concours pour la restauration du groupe du Laocoon.

En conséquence, il invite les statuaires à présenter un modèle des bras qu'ils croiront convenir aux mouvements et à l'expression de ces trois figures.

Les modèles seront soumis à l'examen d'une commission formée, un tiers par l'Institut National, un tiers par les concurrents, et l'autre tiers par le Ministre de l'Intérieur.

Le prix ne sera adjugé qu'au temps que le modèle présenté sera trouvé digne du groupe du Laocoon.

L'artiste qui obtiendra le prix sera chargé de l'exécution en marbre, il recevra pour ce travail une somme de 10 000 Fr. Le marbre sera fourni par le gouvernement.

Les deux artistes dont les modèles seront reconnus par la commission les plus dignes d'être couronnés, après celui qui aura obtenu le premier prix, recevront, à titre d'encouragement, l'un une somme de 2000 Fr., et l'autre une somme de 1200 Fr.

L'administration du Musée fournira au plus bas prix, aux statuaires connus qui voudront concourir, les épreuves en plâtre du torse du Laocoon.

Les modèles de vous être remis à l'administration du Musée Central, le 1er vendémiaire de l'An 12.

Ils seront exposés au public pendant ce mois, et le jugement de la commission sera prononcé dans le courant de brumaire suivant.

A Paris, le 14 Messidor an 9, le Ministre de l'Intérieur, Chaptal. »

Pièce suivante : Le 14 Messidor an 9, Chaptal ordonne à l'administration du musée central le moulage du torse du Laocoon afin que les artistes puissent travailler l'étude de la restauration et que ce plâtre soit vendu « au prix le plus modéré

06/12/1801 : « Règlement pour l'atelier des marbres antiques. Extraits des registres des délibérations de l'administration du Musée Central des Arts.

Règlement pour la direction des travaux, la police et les dépenses de l'atelier de restauration des marbres antiques.

L'administration réunie en assemblée le 15 Frimaire an 10, sur les observations qui lui ont été présentées par l'un de ses membres, a reconnu la nécessité de régulariser les travaux et les dépenses de l'atelier des marbres antiques, en prescrivant au personnel qui y sont employées l'ordre qui doit y régner. En conséquence, l'administration arrête :

Art1 : le citoyen Lange, est nommé chef d'atelier, et il sera reconnu comme tel par tous ceux qui y travaillent.

Art2 : le chef d'atelier le dirige pour la partie de l'art sur l'avis des membres de l'administration chargée spécialement de la surveillance. Quant à l'emploi du temps et des matériaux propres aux travaux de cet atelier, le chef en justifie et rend compte à l'administration du musée.

Art3 : dans l'atelier, le chef détermine les différents ouvrages dont les autres doivent s'occuper, afin de faire correspondre avec ses propres travaux (illisible) par le surveillant. Il demande, reçoit et surveille l'emploi de tous les matériaux et objets quelconques nécessaires aux divers travaux de l'atelier.

Il surveille éternellement l'emploi du temps déterminé pour les ouvriers qui travaillent à la journée, suivant la longueur du jour dans les différentes saisons de l'année. L'achat des matériaux continuera d'être fait par le gardien économe du musée sur les demandes adressées par le chef d'atelier à la strate.

Le présent arrêté sera affiché dans l'atelier de restauration, afin que chacune des personnes employées aient à s'y conforter »

Lettre de Visconti, le 17 novembre 1808 au Directeur général du Louvre.

« Rapport sur l'atelier de sculpture pour la restauration des antiques du musée Napoléon.

Monsieur le directeur général,

Le nombre des statues et d'autres antiques en marbre, qui existe dans les dépôts du musée, et qui ont besoin de restauration était déjà très considérable. Comme ces précieux restes de l'art des anciens ont enrichi la France par un effet des conquêtes de Sa Majesté l'empereur en Italie et en Allemagne, on a pu les transporter ici, sans qu'ils aient subi les dangers et les accidents impossibles à éviter dans de longs voyages. Les restaurations, faites antérieurement ont dû plus ou moins souffrir, d'autant plus lorsque ces restaurations, comme il arrive de plusieurs morceaux particulièrement de ceux de la Villa Albani, n'avaient pas été exécutées avec le plus grand soin.

Les deux sculpteurs (M. Lange et M. Martinet) employés habituellement à la restauration des antiques dans l'atelier du musée, quoi que doué d'une activité et d'une intelligence, particulièrement le premier, qui mérite votre satisfaction, ne pourront suffire à tous les travaux qu'en y employant de longues années. Ce retardement est la cause que le public, les artistes, et les gens de lettres ne jouissent jusqu'ici que d'une seule partie de ce bienfait immortel de Sa Majesté et qu'à certains égards ils n'en jouissent qu'incomplètement, puisque plusieurs morceaux de sculpture antique du plus grand mérite, par les défauts de vieilles restaurations, ou parce que les nouvelles n'ont été faites que provisoirement ne se présentent plus aux regards des connaisseurs avec

tous les avantages que l'art de l'ancien maître leur avait donnés et qu'il retrouveraient dans une restauration mieux soignée. Je ne citerai qu'un exemple L'Ariane dite Cléopâtre, statue admirée à Rome pendant trois siècles et digne de l'être partout fixe à peine, dans le Musée Napoléon, l'attention d'un petit nombre de connaisseurs et d'artistes par le défaut d'une restauration convenable.

Cet inconvénient de s'augmenter de plus en plus par l'arrivée des trésors que la munificence de l'empereur vient d'acquérir son musée, je parle de l'incomparable collection de la Villa Borghèse. Outre les petites mais nombreuses dégradations que les restaurations modernes ont souffert et souffriront pendant le voyage et qu'il faut réparer, il y a un grand nombre de bas-reliefs, partie très intéressante de cette acquisition et jusqu'à ce jour la plus vaste en France, il y a dis-je un grand nombre de bas-reliefs précieux pour l'érudition et la composition, qui à la Villa Borghèse n'avaient été restaurés qu'en place avec du stuc, et qui ayant perdu dans le transport ou même dans la démolition ces restaurations fragiles, demande avec urgence d'être rétablies. Si on ne met pas plus d'activité dans ces opérations je crains que la restauration de tous les antiques que l'empereur a, en si peu d'années données à la France ne soit l'ouvrage de plusieurs générations.

J'ai l'honneur, Monsieur le directeur général, de mettre sous vos yeux ces observations, à l'occasion de la pétition de Monsieur [Fulgoni] sur laquelle vous ordonnez de vous faire un rapport. Je pense qu'en adhérant à la demande de cet artiste romain, on pourrait rendre son habileté et son intelligence, qui me sont bien connues, très utiles à la restauration de nos antiques. En admettant à travailler dans notre atelier de sculpture, sous la direction de Monsieur Lange qui en est le chef, on donnerait plus d'activité aux travaux les plus urgents. Les sculpteurs romains ont une grande pratique de ce genre de travail, qui est peu connu et peu apprécié hors de cette ville antique. Ceux qui l'exercent ici avec succès l'ont appris à Rome. J'ai d'ailleurs assez de connaissances des qualités morales de la vitesse dans le travail. Je vous propose de le mettre dans l'atelier, avec une journée à huit francs.

J'ai l'honneur de vous présenter mes respects, E.Q. Visconti, de l'Institut de France, antiquaire et conservateur des antiques du Musée Napoléon. »

Lettre de Lange, 27 Septembre 1816, rapport sur l'atelier des marbres antiques.

« Note sur l'atelier des restaurations des marbres antiques du Musée du Roi.

La restauration des monuments antiques est sans conteste un sûr moyen de leur conservation quand elle est faite avec l'intelligence nécessaire pour conserver scrupuleusement les formes et toute la sculpture que les temps ont laissée encore exister à nos yeux. C'est dans cet intention qu'un atelier de restauration fut établi en 1798 et cet ouvrage fut confié à l'artiste qu'on juge incapable de qui on avait la confiance nécessaire. Une faute capitale pour l'organisation de cet établissement non seulement mit des entraves conséquentes à ces travaux mais encore en y entretenant une insubordination parmi les ouvriers que des abus marquants y introduisent s'en suivent des dilapidations et des dépenses considérables. Cette faute fut déportée sur le rôle d'un ouvrier tassellateur avec le titre de sculpteur marbrier lequel ouvrier et naturellement subordonné au statuaire chef de la restauration qui doit lui tracer tous les ouvrages à insérer ou mastiquer.

L'état actuel de l'atelier exige essentiellement une organisation qui fasse disparaître tous les abus et contiennent tous les collaborateurs dans la limite du devoir, chacun ayant ses attributions et ses travaux prescrits. Cette organisation ne peut avoir son entier effet si préalablement on ne réduit point cet établissement aux principes primitifs de restauration des statues et monuments antiques ce qui bornerait les dépenses bien au-dessous de celles qui se font sans aucun fruit, alors la marbrerie qui occasionne une quantité d'ouvriers devrait être séparée de la sculpture et livrée au marbrier du bâtiment qui dans un besoin urgent pourrait fournir la restauration d'un ouvrier qui serait sous sa vigilance et par conséquent les ouvriers ne se trouveraient point sans conducteur compétent comme ils le sont aujourd'hui et la restauration des statues serait rétablie dans ses principes, alors il ne serait point nécessaire d'autres employés aux dits travaux qu'un statuaire chef de la restauration, deux sculpteurs ou trois au plus, un ouvrier marbrier tassellateur qui ferait les pièces et mastiquerait et un garçon d'atelier.

La dépense d'un chef de la restauration ne peut se monter pour ses appointements en le portant sur les rôles qu'à : 4000 frs ;

- deux sculpteurs à six francs par jour : 4000 frs
- un marbrier tassellateur à quatre francs par jour : 1200 frs
- un garçon de l'atelier : 1200 frs
- les dépenses des objets nécessaires de forges d'outils ne peut se monter à

1000

- Total 11 400 Frs

Avec 10 000 Fr. la restauration peut s'entretenir facilement et les restaurations être monté à un degré de perfection qui pourrait se distinguer.

Dans le moment présent tous les ouvriers quelconques qui se trouvent dans l'atelier sont occupés relativement au placement définitif de tous les monuments qu'on est en train de placer et les hommes de tous genres se trouvent employés ce qui ne pourrait être dans cette occasion. Il est bon d'observer que les ouvriers marbriers sont dirigés dans les ateliers des maîtres marbriers d'après des règles qu'on leur fait suivre exactement parce que cette classe ne doit être conduite par des gens que leur état au lieu que les ateliers des artistes ont d'autres usages et exige une organisation plus civile.

Si on voulait entrer dans le détail nécessaire à une bonne organisation on ne pourrait se dispenser de développer la cause des abus qui se sont introduits dans les ateliers et les suites qui en ont résulté. S'il était nécessaire de quelques renseignements relatifs on pourrait s'expliquer plus amplement. »

#### Lettre de Pradel du 26/08/1817

En marge « Rappeler à Monsieur Lange que son temps appartient à la restauration des antiques »

« J'ai reçu, Monsieur Lecomte, votre lettre du 20 sur la demande de Monsieur Lange (commande) une statue qu'il voudrait avoir à exécuter pour le roi. Mais, outre que l'état actuel des fonds du musée ne permette point cette dépense pour le présent, il serait bon de ne pas laisser perdre de vue à M. Lange qu'en le portant, comme il a désiré l'être, au nombre des employés à traitement fixe du musée, on n'a point entendu le dispenser de continuer à donner son temps à la restauration des statues ainsi qu'il faisait comme travailleur sculpteur à la pièce et qu'on s'en est remis sur ce point à sa bonne foi et à son zèle pour le service du musée.

Je vous renouvelle, Monsieur le Comte [...] signé Pradel »

Lettre du service des Beaux-arts du 04/08/1821, demande de deux blocs de marbre des Pyrénées pour la restauration des antiques du Louvre. Signature illisible

« Travaux et restaurations qui ont été faits dans l'atelier de Monsieur Lange pendant l'année 1825.

- Fragments de la statue de Nîmes
- (...tasses carrées, jattes de granit, 8 colonnes marbre lumachelle et leurs bases, sciages de porphyres)
- deux statues du château des Tuileries
- quatre groupes des Tuileries
- socle en marbre noir pour la statue d'Henri IV [illisible]
- [...bases et cymaises] »

1824, sans signature

« Les travaux, maintenant en activité dans les ateliers du Musée Royal, tant en marbre qu'en granit oriental sont :

- un grand vase de quatre pieds un pouce neuf lignes de hauteur sur trois pieds quatre pouces de large y compris le piédouche, il est exécuté dans un marbre antique qui était autrefois un chapiteau et lequel on a voulu utiliser : sauvage est une forme antique, richement décorés d'ornement et d'un bas-relief en figures allégoriques
- deux grands vases en marbre blanc d'Italie enrichis d'ornement [...]
- Une grande [colonne] en granit rose oriental [...]
- 8 grandes gaines en marbre Cippollin antiques qui sont destinées pour la salle dite du grand vase, elles auront cinq pieds 10 pouces de hauteur sur un pied de grosseur [...]
- Le fragment de la statue venue de Nîmes réunit à leur corps et le modèle trouvé sur le marbre original est en restauration pour un Apollon
- la restauration d'entretien des antiques s'exécute journellement au futur et à mesure que des accidents exigent ainsi que l'époussetage et autres soins nécessaires ».

Lange, 08/04/1824 sans lieux

« La restauration des statues du jardin des Tuileries est en activité : les objets d'une hauteur approximative se font actuellement et les restaurations des grands groupes qui exigent des échelles de 13 à 18 pieds de hauteur ne pourront être faites qu'après la sortie des orangers pour pouvoir se servir des échelles grandes qui ne seront disponibles qu'à cette époque [...] »

Lettre du Vicomte de La Rochefoucauld à Pradel, décembre 1824,

Deux blocs de marbres des Pyrénées sont mis à disposition de Lange pour être employé à la restauration des antiques.

Paris, le 03/03/1825, note signée B. Lange

« Note demandée par l'administration du musée Royal relativement à l'emploi du temps et aux devoirs des employés dans les ateliers aux travaux des marbres :

La journée d'hiver doit commencer à 7heures du matin jusqu'à cinq du soir

La journée d'été, à 6h du matin jusqu'à 6h du soir, dans cet intervalle, on prend deux heures pour le repas.

L'administration, par des égards, ayant voulu favoriser les employés à ses travaux les a favorisés de deux heures par jour d'où résulte que dans les ateliers, la journée de travail commence en hiver à 8h du matin au lieu de 7 et fini à 4 au lieu de 5.

La journée d'été commence à 7h du matin au lieu de 6 et finit à 5 au lieu de 6.

Quand les travaux sont pressés, on fait travailler les heures en sus, qu'il est possible, et ces journées sont payées comme extraordinaires.

Mois de février 1825, la journée est de 8 h à 4h.

M. Hypolite a rempli son temps.

M. Varin a perdu deux journées et est venu chaque jour à 10h15.

M. Rousseau a rempli son temps.

M. Miquelet idem.

Lemarié idem.

Rondot idem. »

#### Travaux du mois d'août 1825, Sans signature, autre écriture que Lange

Travaux sur 8 colonnes de marbre Lumachelle et leurs bases

« Il se fait maintenant quelques restaurations aux deux statues du château des Tuileries (d'Aguesseau et de l'Hôpital) »

#### Travaux de janvier 1825, Sans signature, autre écriture que Lange, daté juillet 1825

Janvier 1825 « Les fragments de la statue trouvée à Nîmes sont en restauration [...]

Février « a été commencé la restauration du Lion »

Avril « Le 7 a été finie la restauration du Lion et le 13 a été fait et fini le piédestal de granit [...]

Mai, restaurations à Compiègne, Sciage de blocs de porphyre

Juin « les restaurations des statues de Tuileries ont été en pleine activité »

Juillet « La première ébauche des jambes de la statue dite a été laissée, les trois grosses pièces du dos ont été finies après avoir été bien agrafé et plombé les premières jointures [...]. »

#### Juillet 1825, signé Lange

« Restaurations des statues antiques du Musée Royal, des statues du musée moderne, du château et jardin des Tuileries [...] Travail sur des colonnes et socles « ont été finies toutes les restaurations qui ont été nécessaires aux statues des Tuilerie (4 au groupe des Tuileries et 2 au château). Se continuent également à plusieurs reprises les restaurations de la statue du héros venant de Nîmes ». Sciage de porphyre et de blocs pour des bustes.

#### août 1825, signé Lange

Travaux de marbrerie, de soclage...

#### août 1825, signé Lange

Travaux de marbrerie, de socle dont « une gaine en Sarrancolin et la base en griotte pour le buste de Michel-Ange (colossal) »

#### Dossier Lange Ancienne série A16, janvier à août 1826

#### Janvier 1826, signé Lange



Travaux de marbrerie, utilisation « d'un morceau de marbre blanc a été commencé pour un vase qui sera richement orné » pour la galerie.

Janvier 1826, signé Lange

Travaux de marbrerie, « La restauration de la statue de Nîmes a été terminée, sauf les bras »

Mars 1826, signé Lange

Travaux de marbrerie ; un piédouche orné ; « on a fini les modèles des bras ainsi que la chlamyde de la statue de Nîmes présentement en plâtre, se font les autres petites restaurations en plâtre ».

Avril 1826, signé Lange

Travaux de marbrerie ; « se suivent les raccords nécessaires aux restaurations faites à la statue provenant de Nîmes (patine et tartre) ; se continuent par intervalle les restaurations des Tuileries ainsi que celles qui se trouvent nécessaires aux statues antiques ».

Suite des travaux du mois de mai 1826, signé Lange

Travaux de marbrerie ; « a été fait le lavage de plusieurs statues des Tuileries, on frotte au grès les deux colonnes de granit rose [...] Se fait maintenant une base en blanc veiné pour la pose de la statue de Nîmes et a été scié un autre socle pour la pose de la Muse Uranie, l'un et l'autre se posent [?] au-dessus d'un des grands escaliers du Louvre ».

30 Juin 1826, signé Lange

Travaux de marbrerie ; « Ont été refaits les doigts à une des statues, dite *La course* (Coustou, *Hippomène* M.R. 1810 ?) du jardin des Tuileries et plusieurs stucages ; ont été finis les poses des deux statues d'Uranie et du héros de Nîmes auxquels il a été fait un soclage en marbre [...] Sont en activité les différents modèles de la cheminée sous la direction de M. Percier. »

Août 1826, signé Lange

Travaux de marbrerie ; cheminée sous la direction de M. Percier

**Maison du Roi, Monuments d'art**

Etat des objets d'art des Palais, parcs et jardins royaux restaurés depuis le dernier semestre 1823 jusqu'au 31 décembre 1829 inclusivement, savoir :

Lettre de Deservoir au Comte de Forbin du 5 mars 1828

( en marge, conseiller Lange)

« Deservoir, dit Breton, employé du Louvre depuis 26 ans comme chargé de déplacer toutes statues, bustes, bas-reliefs, demande à intégrer l'atelier de restauration des antiques et d'être chargé de le surveiller et d'y maintenir la propreté.

Réponse de Lange, 9 juin 1828

Vu le nombre d'accidents, parfois graves – pour la vie des employés et pour les œuvres – qui ont lieu dans les ateliers, Lange soutient la demande Deservoir dit Breton qui est un familier du déplacement des marbres. Salaire de 3francs 10 sols par jour. »

Lettre de septembre 1831 au Comte de Forbin,

Mise à disposition de marbres pour l'atelier du Louvre.

Octobre 1832, Mémoire de Lange et signé Forbin sur les « dépenses faites pour les travaux de marbre »

« Savoir pour le paiement des journées des ouvriers : 866,30 ; Fil de laiton 5,73 ; [...] pincette plate 4 ; mémoire de mastic et sibille 7,30 ; terre glaise et pose 4 [...] port de deux petits blocs 5 ; mémoire de forgeron 18,90. [...] »

« Mémoire de Lange « emploi des ouvriers occupés aux travaux de restauration » du 04/01/1834

Mazzola, sculpteur ornemaniste est occupé à faire deux vases en marbre grec [...] Rousseau, marbrier tassellateur est occupé à mettre au point les marbres de restauration qui sont en activité et à conduire les sciages et autres ouvrages qui sont en train. Juramy exécute les deux piédouches pour les vases Descour polisseur fait maintenant le polissage de la grande colonne de Cippolin [...] chargé de faire les époussetages nécessaires aux objets de sculpture [...] Blancheteau père ainsi que son fils scieur également occupés aux sciages de gaines [...] Turpin garçon d'atelier fait tout ce qui est relatif au service des travaux et fait différents ouvrages d'une grande utilité qu'on appelle équipage en charpente, pour les transports que pour échafauder [...] »

Lange S.L.N.D. (1832 1834)

Sur le monument de Raymond de Philiponneau ;

Avis sur des marbres de couleur

Lange, Paris le 27 mai 1834 signé Lange stat. Rest. Des ant.

Avis sur 3 blocs de marbre de Saint Bât de Layerle Capel ; « bloc n°8 me paraît d'une très belle et bonne qualité (sans aucune apparence de défauts marchands) [...]. Deux autres blocs, bien que d'un bel aspect extérieur ont révélé des teintes bleues ou des défauts qu'il était impossible de prévoir et qui deviennent désagréables quoique la qualité n'en soit pas moins bonne. »

Lettre de Léon, employé de l'atelier des restaurations au Comte de Cailleux, juin 1837

Léon, employé depuis 3 ans à l'atelier est congédié. Lange lui indiqua qu'il n'y avait plus de travail. Ce dernier aurait été blessé et n'aurait causé aucun accident sur les sculptures.

Réponse de Lange du 17/07/1837

Il y avait deux « hommes de peine » assignés au polissage -Léon et Bahu. Lange « s'étant aperçu de l'intelligence d'un de ces deux hommes (Bahu) » il indiqua à Léon que son travail allait se terminer à l'atelier. Léon se serait blessé en juin 1837.

Note du 12/08/1837 signée Lange

Avis de Lange sur des blocs de marbre de Carrare proposés par Moyre qui pourraient être employés pour statuettes, bas reliefs, piedouche...

Lettre de Lange à Cailleux du 05/01/1838

Lange propose que Bahu reçoive une augmentation, sa journée étant payée 3 francs.

Au Louvre, le 7 mai 1838, signé Lange

« Monsieur, J'ai fait faire la revue des statues des Tuileries de laquelle résulte que 7 statues ont des doigts à refaire et à replacer de quoi on va s'occuper de suite. »  
Les statues vont aussi être nettoyées.

Lange, S.L.N.D.

« Observations relatives au changement des piédouches : Il y en a qui sont faits de la même pièce que les bustes avec lesquels ils ne font qu'un corps. D'autres étant goujonnés fortement à des terres cuites très fragiles on risque beaucoup de casser et gâter la peinture. On pourra en changer plusieurs en y mettant beaucoup de soin pour ne pas gâter le teinte qu'on veuille [?] donner ».

Sans signature 1836, « Rapport à M. l'intendant général :

Le nouveau local assigné dans le Louvre à l'atelier de la restauration des antiques du Musée Royal se compose de plusieurs pièces dans lesquelles se trouvent 7 grandes fenêtres ». Demande de stores « afin de préserver les ouvriers des ardeurs du soleil qui empêche les ouvriers de travailler le marbre, l'éclat de la lumière pouvant être préjudiciable à leur vue. [...] »

Lettre de Lange à Cailleux du 24/03/1837

Après que les ouvriers de l'atelier se soient déplacés à Versailles pour restaurer le statue de Duguesclin, Lange demande une indemnité pour les ouvriers pour le déplacement et le zèle qu'il ont mis à leur ouvrage. Mémoire de restauration, entre le 20/10/1836 et le 21/02/1837, présents sur le chantier : Rousseau, Fessar, Turpin, Descours. Total 6 journées.

Sculpture de Foucou à Versailles, achevée en 1799.

**Feuillets de Laitié, dès 1840**

Note du 31/10/1840 signée Laitié, Restaurateur des Antiques, Mémoire de travaux de juin 1840, Palais de Versailles, paiement de fournitures, 484 Frs et fournitures.

Situation des travaux de sculpture dans les ateliers de la restauration, pendant le mois d'octobre 1840. Signé Laitié

- « 1), transport de bustes en plâtre à Versailles [...]
- 10) Les restaurations des statues, en marbre, de la famille de Chatillon se poursuit
- 11) On continue les restaurations de la statue brisée dans les Tuileries [...]
- 17) On continue le réparaage d'une statue de saint Louis [...]. »

Note de Laitié du 28/10/1840

« La statue de femme est presque achevée, on continue la statue d'homme »  
[Chatillon ?]

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration, pendant le mois de novembre 1840. Signé Laitié

1), il a été remplacé une main et trois doigts à deux statues en marbre dans les jardins des Tuileries [...]

6) On a ébauché deux doigts, en marbre, pour un petit groupe de l'Amour et Psyché [Canova ?]

8) On a apporté dans les ateliers de la restauration un fragment de bas-relief Antique, donné par le ministère de l'instruction publique. On a transporté un bas-relief représentant les travaux d'Hercule pris chez M. le duc d'Orléans, et déposé dans la salle des Egyptiens [Bas-reliefs d'Assos, et bas-relief Hercule, Clarac II] [...] »

« Situation des travaux de sculpture en activité dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de juillet 1840. Signé Laitié [...] »

Quatre doigts ont été ébauchés, en marbre, pour le groupe d'Enée, dans les Tuileries [ suite des statues de la famille de Chatillon] [...]. Deux figures ont été ajustées à un bas-relief en bronze [...] un (laurier/Cimier), en plâtre a été fait pour la restauration d'une tête en porphyre [Rome par Tadda ?] [...] »

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de décembre 1840. Signé Laitié »

Fin de restauration de la statue de Mme de Chatillon ; Réparation buste de Charles de Goudy ; Transport de la statue de la Nature pour restauration

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de février 1841. Signé Laitié »

« On a commencé la restauration de la statue de la Nature [Fontainebleau] [...] Réparations diverses et marbrerie »

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de mars 1841. Signé Laitié »

1) « Il a été remplacé un doigt à une statue dans le musée des antiques » [... Suite Chatillon...]

14) On a fait en plâtre le modèle d'un bras pour la statue de la Nature »

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois d'avril 1841. Signé Laitié »

Les premières feuilles de vignes sont placées à Fontainebleau.

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de juin 1841. Signé Laitié »

Socle pour la statue de la Nature, « on a remplacé deux doigts, en marbre, dans le musée des antiques (...) On a transporté deux bas reliefs, en marbre, du ministère de l'instruction publique dans les magasins du musée. » Suite Chatillon et saint Louis

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de septembre 1841. Signé Laitié »

[...] 14) On a remplacé une main et deux doigts à une statue antique du musée. »

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois d'octobre 1841. Signé Laitié »

[...] 3) On a remplacé deux doigts dans la salle des antiques [...] 7) On a remplacé le pied du centaure dans le jardin des Tuileries et quatre doigts en marbre. [suite Chatillon]

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de novembre 1841. Signé Laitié

1) On a descendu deux statues en marbre des niches de la salle de Henry IV et on les a remplacés par deux fragments antiques. [...]

3) On a remplacé deux doigts à deux statues, en marbre dans le musée des antiques [suite Chatillon, dédoublement de bas reliefs et marbrerie]. »

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de décembre 1841. Signé Laitié

1) On a remplacé trois doigts à des statues dans le musée des antiques [...] [Restauration doigts et cornes d'un groupe en marbre du jardin du Palais Royal ; bec d'un cygne remplacé sur une statue d'un Fleuve des Tuileries

6) Deux bas reliefs en granit ont été dédoublés et placés dans la salle des Egyptiens [...]

16) On refait des doigts, en marbre, pour le groupe d'Enée et Anchise dans le jardin des Tuileries »

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de janvier 1843. Signé Laitié

9) On a fini entièrement de dédoubler les bas reliefs d'Assos »

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de février 1843. Signé Laitié

Suite Chatillon...

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de mars 1843. Signé Laitié

Nombreux nettoyages

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois d'avril 1843. Signé Laitié

[...] [Fin Chatillon ; Restaurations à Saint-Cloud

« 17) On a commencé la patte du sphinx en granit, pour la restauration du sphinx qui décore la cour du musée ». « Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques, pendant le mois de mai 1843. Signé Laitié

5) Ebauche d'une main, en marbre, pour une statue mutilée [Suite Orléans/sarcophages de Beaujolais et duc de Montpensier]

12) La patte, en granit du sphinx se continue. »

### **De BAY Père 1846**

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques du Musée Royal pendant le mois d'octobre 1846<sup>240</sup>

Sur des restaurations aux sculptures des Tuileries

[...] 10) La restauration de la statue en marbre, Junon, est en restauration. [...]

12) Deux ouvriers ont commencé l'ébauche du marbre pour la restauration de la Junon »

13) Transport d'un bloc pour Pradier

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques du Musée Royal pendant le mois de novembre 1846

Sur des restaurations aux sculptures des Tuileries

[...] 13) La restauration en marbre de la statue de la Junon se continue. [...]

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques du Musée Royal pendant le mois de janvier 1847

« [...] 6) On a attaché dix-sept morceaux en marbre à la statue représentant Junon qui pourra être finie ce mois, si toutefois les travaux ne sont pas interrompus pour autre cause. [...] »

« Situation des travaux de sculpture en exécution dans les ateliers de la restauration des antiques du Musée Royal pendant le mois d'avril 1847

Sur Fontainebleau/ Palais Royal

Messidor an 5, signé Reubel. Extrait d'une lettre des commissaires du gouvernement à la recherche des objets des sciences et des arts. Rome, le premier prairial an 5.

« [...] Ils mandent qu'ils ont cru devoir accepter l'offre précieuse de Monsieur Visconti savant antiquaire de Rome, de travailler à un ouvrage particulier sur les statues et autres objets de sculptures que le Pape livre à la France. Il le fera traduire en français sous ses yeux. On désirerait qu'il le fit imprimer à Paris et qu'il le vendit à son profit mais il serait plus flatté que le gouvernement français se rendit propriétaire de son manuscrit.

Les commissaires pensent qu'il est de la dignité de la République de remplir les vœux d'un homme d'un aussi grand mérite. En conséquence ils en préviennent le général Bonaparte, pour être autorisés à faire cette petite dépense.

Ils estiment que le gouvernement rendrait un très grand service aux Lettres et aux Arts s'il attirait en France Monsieur Visconti soit en lui procurant une place dans l'instruction publique, soit un obtenant pour lui la création d'une place au muséum des arts et il serait convenable de ne parler de lui qu'au moment de sa nomination. »

### La Chronique Universelle, an VIII de la République

« Le citoyen Visconti, ex-consul romain, s'est réfugié à Marseille, où il est, dit-on, dans le plus grand dénuement. Visconti était regardé comme le plus savant antiquaire d'Italie. Nous invitons l'Institut national, qui manque peut-être de savant en ce genre, à s'intéresser en faveur de ce citoyen estimable, et de le conquérir pour notre patrie.

---

<sup>240</sup> Junon de Richelieu ?

L'acquisition d'un savant illustre est peut-être aussi précieuse à la France que celle des monuments des arts ; elle s'honore en les adoptant. »

#### Rapport au ministre 20 frimaire an 8

« Un des plus célèbres antiquaires de l'Europe, le savant Visconti, est en ce moment à Marseille, il est parvenu à s'enfuir de Rome où il exerçait les fonctions de consul. Avant l'entrée des Français dans cette ville, il était conservateur du musée du Vatican. Il a publié plusieurs ouvrages très estimés sur les antiquités, dans lesquels il réfute avec avantage plusieurs paradoxes de Winckelmann.

Lorsque des commissaires français allèrent à Rome prendre les antiques et les tableaux que le pape nous avait cédés par le traité de Tolentino, Visconti les seconda avec zèle. Il leur procura toutes les facilités, tous les renseignements dont ils avaient besoin pour le succès de leur mission.

Les commissaires eurent alors le projet de procurer à la république un homme qui avait les connaissances les plus étendues dans cette science peu cultivée en France.

Son ouvrage sur les monuments antiques les plus curieux, ouvrage auquel il travailla depuis longtemps [fit consentir les commissaires qui] écrivirent en conséquence pour qu'on lui donna à Paris la même place qu'il avait à Rome. C'est-à-dire celle de conservateur des antiques. On s'apprêtait à créer pour lui cette place dans le Musée Central conformément aux vœux des commissaires lorsqu'on apprit qu'il avait été nommé consul de la république romaine.

L'occasion se présenta une seconde fois de donner à la France le premier des antiquaires, et d'acquitter en même temps la dette de la république envers lui. Les gazettes assurent qu'il est à Marseille dans la misère. Il serait honteux pour le gouvernement de ne pas se hâter de répandre sur lui les faveurs nationales.

L'administration du Musée Central est déjà trop nombreuse et on ne peut guère songer à l'en faire membre. D'ailleurs les places dans cette administration ne donnent guère que 15 à 1800 Fr. mais il semble qu'on pourrait le nommer Surveillant du Musée des antiques. Sous ce titre il ferait les fonctions de conservateur spécial et pour rendre sa place encore plus utile, on pourrait le charger de donner [?] pendant deux ou trois mois de l'année des leçons d'antiquité à quelques élèves choisis.

[...] On se contentera donc de proposer seulement au ministère de nommer le citoyen Visconti surveillant du musée des antiques à Paris, de fixer son traitement à 4000 Fr. et d'arrêter que le traitement commencera à courir du 1er de ce mois. »

« Observation de l'administration du Musée Central des Arts sur la possibilité de placer les statues antiques dans le muséum est de faire jouir le public aussitôt leur arrivée. »

#### **Ancienne série A17**

Paris, le 30 Prairial An VII, Lettre de François de Neufchâteau aux Administrateurs du Musée Central des Arts. [16 juin 1799] Autorisation à Legrand et Molinier, architectes, « de faire estamper à leurs frais deux métopes d'un entrecollement du Parthénon d'Athènes, représentant des combats de Centaures dont les plâtres moulés par le citoyen Fauvel sont déposés au Musée Central, salle des plâtres antiques [...] »

**F<sup>17</sup> 1058. Sur la restauration de tableaux. Versailles. Musée de Toulouse et du Gers. Extrait du traité de 1797.**

« Inventaire des objets antiques et d'après l'antique qui ont été remis au Musée de Marseille provenant de ceux saisi sur le citoyen Choiseul Gouffier. » Pluviôse an 10. Les bas-reliefs sont déjà à Paris. Conservateurs sont peut-être à la recherche des parties manquantes de la plaque du Parthénon.

« Marseille, le 18 germinal an 10. Achard, Bibliothécaire et conservateur du musée. Au Citoyen, Ministre de l'Intérieur.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me demander des têtes que l'on vous a dit avoir été encaissés à part par le C. Fauvel et remises en dépôt au musée de Marseille.

Les bas-reliefs que nous avons envoyés à Paris ont été vus par le Cit. Moitte à son retour d'Italie et ce fut lui qui sépara ceux qui devaient être portés à Paris de ceux qu'il crût devoir nous laisser au nombre de quatre.

Depuis lors, on a demandé ces 4 bas-reliefs et une cariatides que le Cit. Grégoire a dû vous porter. Je n'ai aucune connaissance, ni le Cit. Guérin mon collègue, des têtes que l'on demande. Mais, ayant une caisse, dont nous ignorons le contenu et qui porte le nom de M. Cit. Franchini pour Paris, j'ai cru devoir la remettre au Cit. Bocchini, chargé du transport des objets d'art. Peut-être l'administration du Museum trouvera ce qu'elle désire. Je ne me suis pas permis de faire déclouer une caisse qui a été laissé au musée, sans déclaration et sans exiger le récépissé.

J'ai remis en même temps au Cit. Bocchini 13 Ballots qui contiennent toutes les caisses [illisible] Français et anciens venus d'Égypte. On a versé dans les caisses qui n'étaient pas pleines, les caractères en paquets, [illisible] quant aux caisses arabes, grecques et syriaques, on n'y a pas touché.

Il est resté deux caisses ruinées qui n'ont pas été envoyées parce qu'elles étaient brisées.

Les ferrures étant également hors d'usage de servir et ne valant que pour le poids de fer, j'ai cru, avec l'agrément du préfet, devoir les garder pour la vente que vous voudrez bien autoriser, attendues que les frais de transport à Paris eussent excédé leurs valeurs. [...]

Achard. »

« 1<sup>er</sup> Prairial an 8. Rapport

« Le Citoyen Bénézech demande que le ministre donne ordre au C. Hersent conservateur de la marbrerie nationale de délivrer au C. Masson, Statuaire un petit bloc de marbre grec dont cet artiste a besoin pour la restauration de plusieurs figures destinées à orner le palais des consuls.

Le C. Hersent écrit que le troisième des huit petits blocs porté à l'inventaire sous le n°47 est celui qui paraît nécessaire au C. Masson. Je propose en conséquence au Ministre charger le citoyen Hersent te faire conduire ce bloc, dans l'atelier du C. Masson et d'en prévenir le C. Bénézech. »



## F<sup>17</sup> 1059

« Ministère de l'Intérieur. Organisation du Musée central des arts.

Conformément aux bases qui ont été présentées au Ministre et qu'il a adopté le 16 nivôse, on lui propose d'organiser le Musée central des arts ainsi qu'il suit : [...]

Art. 2<sup>e</sup>.

Tout ce qui est relatif au classement, au choix, aux restaurations des objets d'art, à la place qu'ils doivent occuper, à l'ordre à établir pour les études dans le musée, aux expositions publiques, enfin tout ce qui exige des connaissances positives dans les arts ne se fera que d'après une délibération du conseil consigné dans un registre et signé du président et du secrétaire. [...]

Art. 7<sup>e</sup>.

Nul tableau, nul objets d'art ne sera mis en restauration qu'en vertu d'une délibération du conseil qui constatera l'état de l'objet à restaurer. L'état de l'objet sera constaté également, après restauration et consigné dans le registre des délibérations. Les membres du conseil veilleront sur les objets pendant la restauration. »

« Le 5 messidor an 5. L'Administration du Musée central des Arts au Ministre de l'Intérieur.

Le public se plaint avec raison de la non ouverture du Museum. [...]

Pour éviter les travaux provisoires qui multiplient sans cesse les dépenses et perdent le temps, il faudrait avoir au moins autant d'espace pour recevoir et préparer des objets à placer, qu'en contiennent les Galeries où ils doivent être exposés, mais le musée resserré de toutes parts, n'a intérieurement ni atelier, ni logement pour les gardiens ouvriers [...]. »

[Aucun commentaire sur les antiques.]

Foubert et Lavallée

« Considérations sur les Arts et sur le Museum national. » Intéressant document sur l'origine et la philosophie du musée. Sur l'état des galeries de peinture et les critiques qui en ont découlé dans la presse.

« 23 8<sup>bre</sup>

Lebrun désire être employé à la restauration des tableaux qui seront trouvés dans les différentes maisons nationales dans un état de dégradation et dont cependant le mérite aura fait juger dignes d'être placés au Museum national [...]. »

« Observation de Picault artiste restaurateur de tableaux à ses concitoyens sur les tableaux de la république. 1793. »

« 21 vendémiaire an 2<sup>eme</sup>

Mémoire des ouvrages de sculpture faites au palais du Museum par les citoyens Georgery, Roger et Alexandre, sculpteurs d'après les ordres des citoyens commissaires nommés par la commission générale des arts et commission des bâtiments et monuments

conformément au décret du 4 juillet de la présente année 1793 l'an deuxième de la république. » demande de 2900 livres.

Fronton du Pavillon de Flore

Rue des Orties « voir abatu des armes de France »

Cour de L'Infante

Galerie d'Apollon

Collège Mazarin

Menus Plaisirs

Académie d'architecture.

Bibliothèque nationale.« Paris, le 25 Messidor l'an 2<sup>e</sup> de la République Une et Indivisible

La Commission exécutive de l'Instruction Publique aux Représentants du Peuple composant le Comité de Salut Public de la Convention Nationale.

Citoyens,

Le Conservatoire du Museum des arts vient de nous instruire par une lettre sans date reçue le 21 messidor de l'arrêté du Comité de Salut Public et d'Instruction relative au Concours de Restauration des Tableaux, et Statues de la République.

Le conservatoire nous marque que très peu d'artistes se sont présentés à ce concours, et qu'il attribue cette disette de sujets à la non publicité de l'arrêté des deux comités réunis. En conséquence il nous invite à le faire imprimer et répandre.

Nous nous sommes assuré que cet arrêté ne nous a pas été envoyé, et nous vous prions de nous le transmettre pour qu'il soit livré à l'impression, et distribué avec toute la célérité nécessaire pour éveiller le Zèle et les Talents des artistes Républicain, et remplir le but que vous vous êtes proposés. [...] »

Signé Payan et Fourcade.



## F<sup>17</sup> 1192 D. Émigrés.

### Document signé Bonvoisin

Extrait du registre des délibérations du conservatoire du Museum national des arts.

Ce 17 ventôse an 3 [...]

Remise de deux bustes provenant de l'hôtel d'Orsay au Musée par Naigeon<sup>241</sup>.  
«n°61 buste représentant un fleuve désigné dans l'inventaire de granit noir taché de blanc (il est de basalte) de 42 pouces de hauteur [...] en venant de chez l'Émigré d'Orsay faisant pendant à un buste de femmes même matière qui est au Muséum. [...] »

« État actuel du Dépôt National des objets d'art et antiquités de la rue de Beaune, demandé par la Commission Temporaire des arts, le 22 thermidor ; et remis à ladite commission par Naigeon, un de ses membres et conservateur du dépôt.

Contenant un aperçu des marbres, statues, vases, bronzes, tableaux, dessins, gravures, meubles précieux, provenant des mobiliers des Émigrés et Condamnés.

Savoir :

13 Statues de Marbres antiques :

Néron, superbe figure de forte proportion, Junon, Vénus, Hécate, La Comédie, une Bacchante, Deux Jeunes hommes, Diane, Lucius Verus colossale, dont le torse est antique, Apollon, Achille, L'Antinoüs.

La plus grande partie de ces statues ont été anciennement restaurées.

5 figures de petites proportions

Un petit bas-relief du tombeau du jeune Nero gravé au frontispice des antiquités d'Adam.

Une belle corniche cintrée.

Un monument en trois parties, orné de bustes, avec des inscriptions latines, trouvé, à Cologne, il est en pierre blanche brute.

Un morceau de corniche du temple de Diane qui est à Nisme.

27 statues copiée d'après l'antique, même proportion [...]

72 Bustes le travail antique est copié. Dont un Jupiter Sérapis en basalte.<sup>242</sup>

Document signé Dardel, Picault et Fragonard. « Paris ce vingt-quatre Thermidor l'an deuxième de la République une et indivisible par suite des objets transportés du dépôt de la rue de Beaune pour le Museum national des arts après l'arrêté du dix sept du courant.

Savoir : [...]

Dorset.

Une minerve d'albâtre tête mains et pieds dorés.<sup>243</sup>

Crainford Émigré rue de clichy.

Savoir

<sup>241</sup> Jean Naigeon (1757-1832). Sa notice dans la liasse.

<sup>242</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 1370 ? n° 1481 inv. de 1810 ?

<sup>243</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 2225.

Un jeune faune antique en marbre blanc représenté les bras en l'air tenant une massue dont il frappe une espèce de Pantère auteur 4pieds 11 pouces.<sup>244</sup>

La même figure soutenue et différemment ajustée d'une draperie de marbre [illisible] hauteur 4 pieds 8 pouces.<sup>245</sup>

Un amour qui veut bander son arc le torse la tête jusqu'aux genoux antique hauteur 4 pieds<sup>246</sup>.

Une minerve appuyant son bouclier sur son Triton, antique et restauré auteur 34 pouces.<sup>247</sup>

[...]

Brissac [...]

Un Bacchus antique et restauré en marbre blanc appuyé sur un tronc d'arbre hauteur 4 pieds deux pouces. [...]

Plus deux têtes antiques en marbre blanc représentant une jeune fille et un jeune homme hauteur de tous 11 pouces. [...] »

« Séance du 30 Thermidor an 2<sup>e</sup> [17 août 1794]

Conservation des objets des sciences et des arts réunis dans des Dépôts convenables pour la Commission Tep. des Arts adjointe au Comité d'Instr. Pub.

La Commission sans cesse occupée de tous les Décrets concernant la conservation des Monuments, des objets des sciences et Arts, de leur transport et de leur réunion dans Dépôts convenables, nous a demandé à Ménageo et à moi un projet de plan d'organisation de tous les dépôts qu'elle a déjà formée ou pour mieux dire, les moyens de Mettre à exécution les articles de son règlement concernant la conservation dans les dépôts de tous les Objets qu'elle y aura en réserve pour l'instruction publique, afin que pendant tout le temps qu'il seroit soumis à la surveillance de toute dilapidation deviendroit impossible. [...]

Organisation des Dépôts suivants.

1<sup>er</sup> Des marbres et Monuments... Petits Augustins.

2<sup>e</sup> De Peinture et Sculpture... rue de Beaune

[...]

Nombre de personnes nécessaires pour chaque Dépôt [...]

Pour le Portier... 1000

Pour le Gardien... 1500

Pour le Conservateur... 3000

[...]

Le Conservateur et ses devoirs.

12... Le conservateur sera choisi et présenté à la commission par les sections que le Dépôt concerne plus particulièrement.

13... Ses fonctions seront d'exécuter les Articles du Règlement qui ont pour objet la Conservation des Dépôts [...]

Art. 21 ;

---

<sup>244</sup> Non localisé, n°107 inv. de 1810.

<sup>245</sup> Bruxelles, musée du Cinquantenaire, n°108 inv. de 1810 ?

<sup>246</sup> Voir notice.

<sup>247</sup> Non localisée. *Minerve victorieuse de Typhée*, ancienne collection Craufurd, n°200 inv. de 1810.

14... les Membres de chaque section, surveilleront les Dépôts. Les travaux de réparation et de construction qui seront de leur ressort. Lorsque la somme dépensée n'excèdera celle de 400, il ne sera pris aucun parti définitif sans que le Comité d'Instruction Publique ait été consulté sur l'utilité du travail à faire en général. Aucune dépense pour réparation ou conservation des objets ne sera faite, sans que la Commission des Arts les ait autorisés par une délibération, et sans qu'il ait été préalablement reconnu que les dits objets, soit par la rareté, soit [...] trois fois la valeur des frais qu'ils pourront occasionner.

Art. 22 ;

15... Aucun artiste ne pourront être employés à ces sortes de réparation, s'ils n'ont été présentés pour la section ou par les sections que ces travaux concernent, et la Commission Temporaire des Arts et agréés par Elle. [...]

Pour copie Conforme, Oudry, Secrétaire de la Commission temporaire des Arts. »

Le 15 pluviôse an 2 [3 février 1794], « Les citoyens Lebrun, Leblond et Naigeon sont nommés commissaires pour aller prendre connaissance des objets d'art qui sont à Marly »

«État des objets d'art provenant du Dépôt National de la rue de Beaune, remis par le Citoyens Naigeon Conservateur du dit dépôt, au Citoyen Chalgrin chargé de la Direction des travaux du Directoire Exécutif pour l'Embellissement du dit palais, d'après les ordres du Ministre de l'Intérieur en date du 5 thermidor an 4 de la République. [...]

D'Orsay n°10 Une Cérès en marbre blanc de 6 pieds de haut sur son pied de 50 pouces. La partie supérieure antique. [Il s'agit de la seule statue antique déplacée vers les Tuileries.] [...]

Brissac n°228 une Diane de 5 pieds de haut, le torse marbre de Paros, la tête idem le bras gauche démonté, maintenu au corps, le droit cassé en quatre morceaux. [...]<sup>248</sup> »

«État des objets d'art d'antiquité conservés au Dépôt National rue de Beaune, qui d'après un arrêté du Comité d'instruction publique du 20 Messidor de l'an 3<sup>e</sup> de la République été transporté au Muséum des Antiques par les conservateurs de ce dépôt [...]

Brissac n°203 un Amour en marbre blanc à pied de Lion restauré.

N°231 Orphée c'est posé sur un rocher, tenant sa lyre de la main droite, et cerbère dans l'autre.

N°233 une femme la main droite appuyée sur un gouvernail tenant de la gauche une corne d'abondance. [...]

Choiseul [...] une figure assise antique en marbre, la tête et les bras cassés. [...] »

« État des objets d'art choisis au Dépôt N<sup>al</sup> Rue de Beaune par le Citoyen Lefuel pour leur pour la décoration du Palais directorial. [...]

---

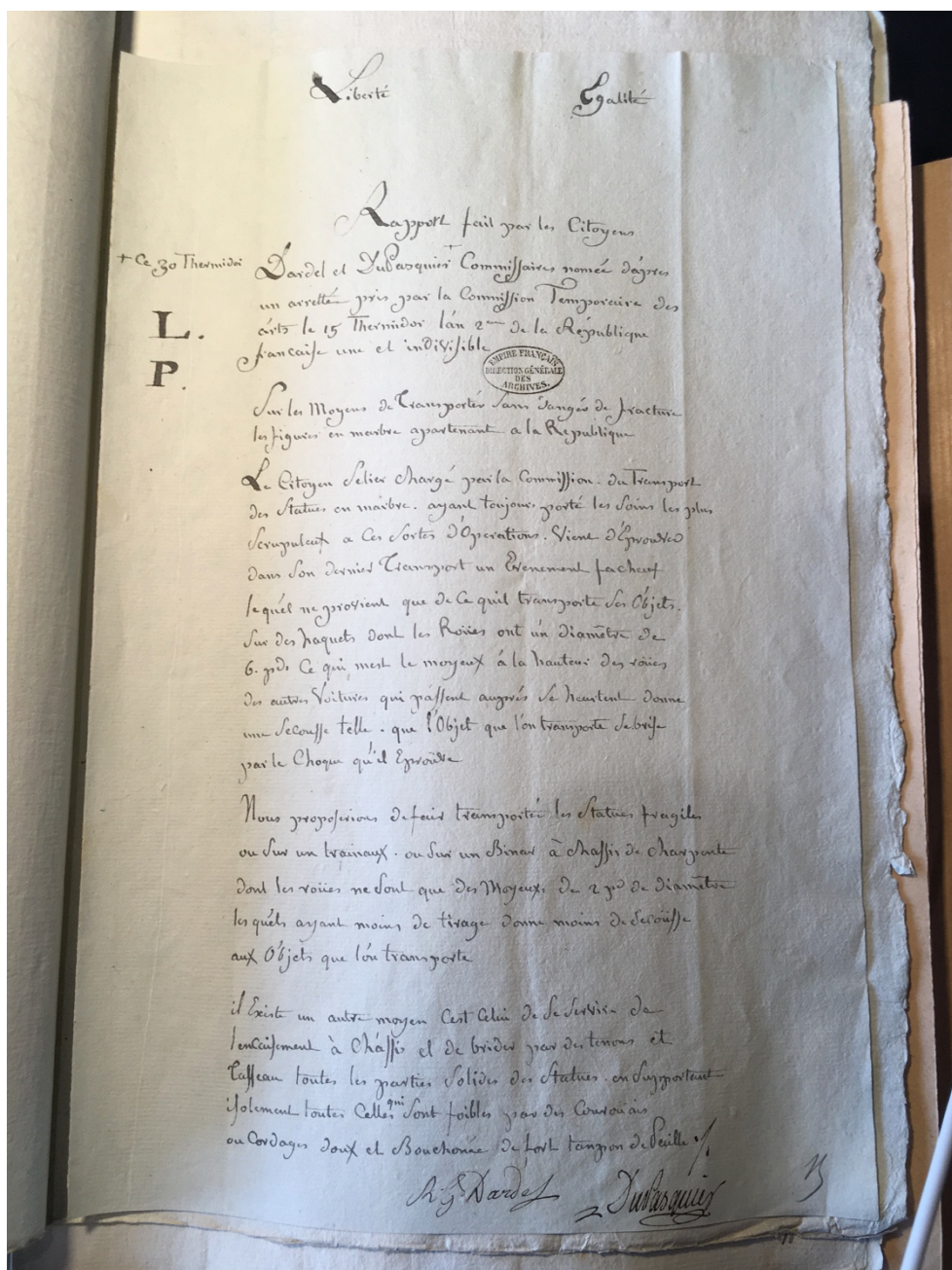
<sup>248</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv ; MNB 259 ; n° 88 inv. de 1810 ?

## F<sup>17</sup> 1197/2, transports et questions sur les sculptures.

Rapport de Dardel et Dupasquier sur le transport des statues fragiles. 15 thermidor an 2.

«Sur les moyens de transporter sans danger de fracture les figures en marbre appartenant à la République.

Transport proposé par traineaux, charriots dont les roues ont 2 pieds de diamètre et «il existe un autre moyen c'est celui de se servir de l'encaissement à châssis et de brider par des tenons et des tasseaux toutes les parties solides des statues en supportant isolément toutes celles qui sont faibles par des [courouais ?] un cordage doux et bouchonnés de tampons de feuilles ».



Proposition d'un emblème de la Révolution française.

Commission temporaire des arts, dossiers de sculptures. Meudon, Villeroy, Châteauneuf-sur-Loire, Brunoy.

A Villeroy, le 25 brumaire an 3, le commissaire Dardel est à la recherches de statues dont 3 antiques qui auraient été déplacées avant la Révolution à Paris<sup>249</sup>.

Inventaire de la maison D'Orsay du 18 messidor an 2, signé Fragonard, Bonvoisin, David Le Roy. Les piédestaux de marbre de couleurs peuvent être utilisés « à l'embellissent du muséum ».

« Rapport fait à la Commission temporaire des Arts pour la séance du 20 germinal l'an deux [9 avril 1794] de la République une et indivisible par les citoyens Dupasquier et Le Sueur membres de la commission des arts. [...] »

Marly [...] Le Citoyen Colson a ouvert différents dépôts dans les dépendances du château dans lequel vos commissaire ont reconnu des statues de bronze de marbre d'une grande valeur, aussi que des tables de marbre et piédestaux, lesquels objets tous ensemble sont de nature à servir à l'instruction publique et comme tels pour en être placés dans le Museum des arts à Paris [...]

Un Bacus [ ? ] en marbre blanc Atalante figure antique de marbre blanc [...] »

«Rapport de la section de sculpture à la commission temporaire des arts.»

La commission Temporaire des arts, ayant renvoyé à la section de sculpture la dernière pétition du citoyen De La Planche, sculpteur et marbrier, par laquelle il invite la susdite Commission à l'employer à la restauration des monuments qui se trouvent chargés de signes féodaux, et à la dépose des objets d'art qui doivent être convoyés »

De la Planche est seulement employé à la dépose des monuments. »

« Paris, le 20 frimaire an 3 de la République une et indivisible. [adressé à l'abbé Grégoire]

Citoyen représentant du Peuple.

Au sujet des bas-reliefs de l'hôtel de Beaumarchais qui devraient, selon Garret, architecte, être déposés et mis en sureté. Dardel, venu sur place les trouve « mutilés telle sorte qu'il serait impossible par l'inspection de ce qu'il en reste de se former une idée de ce qu'ils étaient ». D'autres bas-reliefs sont demeurés intacts.

« [...]»<sup>250</sup> N'y aurait-il pas à craindre aussi une espèce d'indifférence bien coupable, de certaines gens, admirateurs exclusifs de l'antique, qui oseraient mépriser les chefs-d'œuvre nationaux qui les égalent et souvent les surpassent, tels que ceux dont il s'agit ? N'y aurait-il pas à craindre aussi l'esprit soporifique académique, qui méprise

<sup>249</sup> Ancien château de la ville de Mennecey ?

<sup>250</sup> Sur le sauvetage de statues, le tombeau de François I<sup>er</sup>. Sur deux bas-reliefs ornant la terrasse de la maison de Beaumarchais.



tout excepté la manière et qui regarde cette manière comme le nec plus ultra et Carteret [...].

Je suis passé aux petits augustin. Il y a à ce dépôt un homme à sa place. Chose bien rare. C'est un zélé et éclairé conservateur. De plus il est artiste. »

Au palais Cardinal ne subsistent que quatre bustes « mauvaises copies d'antiques sur leurs gaines » plaquées de marbres de couleur.

« Inventaire des Dessains, Bronzes, marbres et terres cuites qui sont au Ci-devant Château de Châteauneuf Sur Loire Provenant de la Maison Penthièvre. [...] Picault, 30 thermidor an 2 [...] »

18<sup>e</sup> Une belle tête de marbre blanc représentant Junon. Cette tête d'une beauté rare est antique et très peu mutilée. Elle est sur un piédouche bleu, hauteur 1 pied 10 pouces 6 lignes.

20<sup>e</sup> Une belle statue de marbre blanc représentant Junon cette belle statue est antique et très bien conservée hauteur 2 pieds 10 pouces [...]<sup>251</sup>

« Les trois questions sont renvoyés aux sections de peinture, sculpture et antiquités pour faire un rapport. 15 Pluviôse. [3 février 1795] Oudry Secrétaire »

- 1) Ne conviendrait-t-il pas par respect pour l'antiquité et pour en rendre l'étude plus sûre et plus utile de renoncer absolument à toute restauration des fragments de sculpture antique, afin de laisser une démarcation bien prononcée entre les ouvrages Romain ou grec et des ouvrages modernes ?
- 2) En réduisant le travail de la restauration au simple remplacement des pièces ou fragments de statues antiques, quel serait le meilleur mode à adopter pour ce travail et à qui doit-on le confier ?
- 3) Ne seroit-il pas utile aux progrès des élèves dans l'art de les exercer ~~qui ont longtemps copié l'antique~~ sur des copies de fragments antiques pour y faire les additions nécessaires au complément de la figure comme au moyen d'appliquer leurs premières études de l'antique et de passer ainsi de la copie à la composition ?

Ces trois questions sont renvoyées aux trois sections de peinture, sculpture et antiquités qui en feront un rapport à la commission dans le plus court délai. Romme »

« Liberté Égalité. Ce 15 pluviôse l'an 3<sup>e</sup> [3 février 1795]. Section de sculpture. D'après un arrêté pris par la commission temporaire des Arts le premier frimaire l'an troisième de l'Ère Républicaine. »

La Section de Sculpture s'est transporté le 8 suivant à la Salle des Antiques pour y voir l'état de restauration dans lequel se trouvent les figures antiques qui y sont déposées. Elle a vüe que les figures qui sont restaurées, et celles qui sont dans les mains des Artistes restaurateurs peuvent être continué, comme n'étant pas du nombre de celles que l'on pouvait choisir pour orner le Museum. D'ailleurs la Section de Sculpture a remarqué avec plaisir que les artistes qui sont occupés actuellement à la restauration

---

<sup>251</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 247.

sont grands admirateurs de ces fragments de L'antiquité et y portent avec timidité leurs mains restauratrices.

En se résumant la section pense qu'il seroit nécessaire de suspendre toutes autres restaurations et particulièrement celle de la Minerve dite Justiniani jusqu'à ce que le concours sur les restaurations ait fait connaître ceux des artistes qui sont les plus capable de remplir cet objet important pour les arts et L'instruction publique. Dupasquier. »

« Le 22 thermidor de l'an 3 de la République Une et Indivisible. Rapport du Directoire de la Commission Temporaire des arts [...] sur les dégradations du ci-devant château de Fontainebleau.

Le château a été transformé en caserne et en hôpital. À cette occasion, les bas-reliefs, plaquages de marbres, colonnes, statues et cheminées ont été déplacés. La commission considère que les dommages sont mineurs et causés uniquement par le déplacement des œuvres, effectué par des gens « peu exercés à ces sortes de travaux ».

## F<sup>17</sup> 1269

Liberté égalité, le 30 prairial an 2<sup>e</sup>. Rapport fait à la commission temporaire des arts par le citoyen Bonvoisin, l'un de ses membres sur la mission dont elle l'avait chargé par son arrêté du 15 prairial, tant à Fontainebleau qu'aux districts qui sont sur la route, accompagné en vertu du même arrêté des citoyens Thibaudot (...) Bourdon Expert (...) Sellier, marbrier.

[...]Examen fait de ces objets, nous avons pensé que la plupart devaient être transportés incessamment à Paris, et que beaucoup d'autres qui, quoique non indiqués dans ledit état, devaient l'être aussi, après en avoir référé à la commission temporaire des arts. [...]

À l'égard de la pièce connue sous le nom de Boudoir de la ci-devant Reine, il nous apparaît dans son ensemble trop riche est trop fastueux pour des Républicains<sup>252</sup>, et plutôt propre à être échangé avec l'étranger par la Commission des subsistances, en effectuant l'enlèvement de toutes les parties qui le composent avec soin et précaution, après en avoir fait lever le plan pour les pouvoir replacer. [...] »

S.L.N.D. « Fontainebleau. Note des principaux objets d'art et énoncés dans le procès-verbal fait à Fontainebleau en vertu de l'arrêté de la commission temporaire des arts du 15 prairial, et à elle remis le 30 du même mois par le citoyen Bonvoisin ; lesquels objets peuvent servir à orner le Museum.

Les chiffres indiquant les articles du procès-verbal tous ces objets sont tirés, et ce signe \* indique les plus beaux.

Savoir : N°1 Trois statues antiques en marbre blanc de 6 pieds de proportion représentant, l'une un Bacchus, l'autre un Berger, la troisième, un Consul Romain<sup>253</sup>. Cette dernière a besoin de restauration. [...] <sup>254</sup>

N°19\* Trois petits bas-relief antiques de marbre blanc.<sup>255</sup>

N°25 Deux bustes antiques de bronze ; huit figures idem, savoir \* le Mercure, \* l'Apollon du Belvédère, une Vénus, \* le Laocoon et \* Hercule Commode, [...].

N°27\* Une statue de Diane en bronze moulée sur l'antique.

N°29\* Trois masques antiques de marbre blanc.

N°30\* Six statues antiques de marbre blanc.<sup>256</sup>

N°32\* Le Tireur d'Épine en bronze moulé sur l'antique [...], \* un fragment de bas-relief antique en marbre, représentant une figure en trophée<sup>257</sup> [...]

---

<sup>252</sup> Boudoir Turc de Marie-Antoinette, livré en cadeau de Louis XVI en 1777.

<sup>253</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 121 ; n° 348 inv. de 1810 p. 199 et Landon, gravure.

<sup>254</sup> Rapport de Bonvoisin du 17 prairial an 2. Ces trois sculptures se trouvent dans la cour du cheval Blanc au bas du grand perron sur les piédestaux des fontaines. Dans la niche de droite se trouve la « figure mutilée, de marbre blanc ayant besoin de restaurations représentant un Consul Romain. »

<sup>255</sup> *Ibidem* « Appartement de la ci-devant Reine. Seconde antichambre. Trois petits bas-reliefs antiques, incrustés dans la cheminée, et encore trois autres en marbre. »

<sup>256</sup> *Ibidem* « Cour des fontaines. Six statues antiques de marbre blanc, et sept bustes idem. »

<sup>257</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 798 ; n° 927 inv. de 1810 ?

N°38 Un chapiteau composite de marbre blanc, quatre figures antiques idem, ayant besoin de restaurations<sup>258</sup> ; \* une figure antique idem, représentant la Nature, un Apollon<sup>259</sup> idem. »

« Fontainebleau, ce 2 thermidor l'an 3<sup>eme</sup> de la République.

La municipalité de Fontainebleau aux citoyens composant le Directoire de la Commission temporaire des arts, adjointe au Comité d'instruction publique

Citoyens,

Nous avons reçu votre lettre du 25 messidor par laquelle vous nous annoncez que vous êtes instruits que des gendarmes licenciés s'étaient portés à quelque excès répréhensibles sur les objets d'art renfermés dans le ci-devant Château de Fontainebleau en formant des dégradations presque à toutes les statues destinées à être transportées à Paris et que le citoyen Marchaix gardien du château et qui a voulu s'opposer à ces actes de barbarie, avait été injurié et menacé de coups de sabre de la part de ces scélérats.

Vous paraissez aussi étonné de ce que la municipalité ne vous a pas donné connaissance de ces délits, il lui était de toute impossibilité puisqu'aucun des faits énoncés en votre lettre n'était venu à sa connaissance.

Pour remplir vos intentions nous avons mandé les citoyens Longrois, Marchaix et Walker dont les déclarations énoncées au procès-verbal ci-joint démentent absolument les rapports qui vous ont été faits : à ces causes nous vous invitons à prendre communication du procès-verbal qui vous fera connaître combien la dénonciation est fautive, calomnieuse et dénuée de fondement.

Salut et fraternité.

Avril, Maire »

« Liberté Égalité. Fontainebleau, du 21 vendémiaire l'an 3 de la République

Rapport de Dardet et Bonvoisin, chargés par la Commission temporaire des arts d'examiner de nouveau les objets mis par elle en réserve dans le ci-devant Château de Fontainebleau, et de déterminer ceux d'entre eux qu'il est instant de faire transporter à Paris.

Après avoir examiné scrupuleusement tous les objets d'art réservés tant dans le ci-devant Château de Fontainebleau que chez les CC. Peyre et Panir nous avons fait choix des plus beaux, et nous pensons qu'ils doivent d'abord être enlevés ainsi que ceux qui, par leur position actuelle, font craindre qu'ils ne se dégradent. Le nombre et la désignation de ces objets se trouvent dans la note ci-jointe que nous en avons faite.

Parmi ces objets, il en est un certain nombre de déposés dans le jardin du citoyen Panir, dont la commission n'avait pas encore pu prendre connaissance. Ils consistent en cinq statues antiques mutilées, dont l'une représente une Cléopâtre assez belle<sup>260</sup> ; plusieurs fragments antiques de statues, bas-reliefs, bustes<sup>261</sup>, tombeaux etc. Nous avons aussi noté une Vénus antique mutilée, dont les cuisses et les jambes sont modernes. Au surplus nous croyons que la commission approuvera le soin que nous avons pris de

---

<sup>258</sup> *Ibidem* « Quatre figures antiques de marbre blanc mutilées. Une figure représentant la Nature idem, un buste de Lucius Verus. Un Apollon debout en marbre. »

<sup>259</sup> Non localisé ; n° 394 inv. de 1810

<sup>260</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 311 ; n°366 inv. de 1810 ? Si tel est le cas, non restaurée au Louvre ?

<sup>261</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 461 ; n°522 inv. de 1810 ?

recueillir une grande quantité d'objets qui, quoique mutilés, portent l'empreinte du goût sévère de la pureté du style antique. »

**« État des statues, figures, groupes antiques et autres chefs-d'œuvres des arts, qui, au 27 floréal de l'an 2 -16 mai 1794- sont dans la maison de Grimod d'Orsay, rue de Varenne n° 666 et 667 à Paris.<sup>262</sup> [...] »**

**En Marbre.**

1) La statue d'Auguste, en marbre blanc ; la tête et les mains dorées, avec la toge en rouge antique ; les brodequins de même genre et un médaillon en lapis, enrichis d'un

---

<sup>262</sup> Ferdinand Boyer, *La collection d'antiques du Comte d'Orsay à la veille de la Révolution*. In : Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 97<sup>e</sup> année, N. 4, 1953. pp. 439-443. « Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay, était le fils posthume d'un fermier général Pierre Grimod du Fort, seigneur d'Orsay, mort en 1748 en laissant une fortune considérable, un hôtel à Paris, le château d'Orsay et une intéressante collection de tapisseries et de peinture, mais pas la moindre statue, antique ou moderne. C'est donc au comte d'Orsay que revient le mérite d'avoir rassemblé l'important ensemble de marbres et de bronzes connu de nous par un catalogue imprimé en 1791 pour une vente à Paris qui n'eut d'ailleurs pas lieu et par un inventaire manuscrit inédit dressé en juin 1794 après la confiscation des biens du comte. Un préambule au catalogue dit que ces sculptures furent réunies « après de fréquents voyages en Italie ». L'un des séjours du comte d'Orsay dans la péninsule, le premier sans doute, est assez bien connu ; il dura de 1775 à 1778. Rome fut sa principale résidence ; il fit en automne 1776 le voyage de Naples et visita la Sicile à la fin de l'été 1777. C'était l'époque où s'épanouissait le goût néo-classique, où s'affirmait l'art antiquisant. Le comte d'Orsay ne devint pas un archéologue, mais un amateur de sculpture que l'Accademia di San Luca élut en février 1778 membre d'honneur. Il dut commencer alors sa collection de statues.

Elle fut mal connue des contemporains, parce que d'accès peu facile. Dans son Guide des Amateurs et Étrangers voyageurs à Paris, publié en 1787, Thierry écrit : « M. le comte d'Orsay, n'ayant fait cette collection que pour sa satisfaction personnelle, en réserve la jouissance pour lui et ses amis ». Il fallut les heures difficiles de la Révolution pour que Pierre-Gaspard-Marie Grimod, établi sur les bords du Rhin après son mariage avec une princesse allemande en 1787, fit cataloguer et exposer sa collection de sculptures dans l'espoir de la vendre. Cela ne se fit pas. Les œuvres d'art, abritées dans l'ancien hôtel de Clermont-Saissac (69, rue de Varenne) furent confisquées et dispersées sous la Convention et le Directoire. [...]

Le Muséum Central des Arts, notre Louvre, reçut en 1794, d'après les registres où s'inscrivent les décisions de la Commission des Arts, cinq statues, dites antiques en tout ou en partie :

1° Figure colossale en marbre blanc, dite de Lucius Verus, haute de 9 pieds [...] La Commission des Arts note : « Lucius Verus, figure colossale dont le torse est antique ». En 1844, le comte Alfred d'Orsay, le fameux dandy, qui réclamait les biens de son grand-père, disait ce marbre placé au Louvre, Salle des Fleuves, aujourd'hui des Caryatides. Il n'est plus parmi les Antiques exposés.

2° Apollon en marbre blanc grec, le torse antique, haut de 40 pouces (Inventaire 1794). La Commission des Arts dit : « Apollon en marbre

de Paros dont le torse est antique ». En 1844, Alfred d'Orsay le dit au Musée. Peut-être se cache-t-il dans les réserves ?

3° Antinoüs jeune, figure antique... hauteur 44 pouces (Inventaire 1794). La Commission des Arts indique : « Antinoüs, figure antique en marbre italien, restauré... » En 1844, Alfred d'Orsay note qu'il est au Musée. Serait-ce le n° MR 75 ? Deux autres statues sont inventoriées dans les catalogues des Antiques du Louvre de 1896 et de 1922.

4° Un Néron, figure colossale bien drapée, de travail antique, haut de huit pieds (d'après l'Inventaire de 1794), restauré (d'après la Commission des Arts). Au Musée en 1844 d'après Alfred d'Orsay. Aujourd'hui le n° 1006 : Statue héroïque d'un Romain à demi drapé, dit Néron.

5° Minerve en marbre, la tête et les bras dorés, tenant une chouette à la main gauche, ornée d'une égide en albâtre oriental de ton d'ambre, le corps bien drapé en albâtre oriental de ton d'agate, haute de 4 pieds (Inventaire 1794). La Commission des Arts la décrit ainsi : Minerve de travail antique repolie, la tête, les bras et les pieds en bronze doré, tout le reste de la figure en albâtre oriental de riche couleur et variée, de 48 pouces de haut. Les catalogues de 1896 et 1922 donnent comme venant de la collection d'Orsay le n° 2225 : Minerve, drapée avec l'égide en albâtre oriental ; la tête casquée, les avant-bras et les pieds, modernes, sont en marbre blanc. Il n'est plus question de dorure... »

aigle. On voit sur le côté la proue d'un vaisseau. Elle est placée sur un piédestal profilé à moulures, plaqué en brèche violette, à panneaux en vert antique et primevère, encadrements de bronze, chapiteau et base en marbre de rapport. Le morceau, d'une grande beauté a été exécuté à Rome et caractérise Auguste de retour de la bataille d'Actium.

2) Une Minerve en marbre<sup>263</sup>, la tête et les bras dorés, tenant une chouette à la main gauche ; ornée d'une égide en albâtre oriental de ton d'ambre, le corps bien drapé en albâtre oriental de ton d'agate, et de la plus riche en couleurs ; sur socle de porphyre de 3 pouces d'épaisseur, avec colonne plaquée en marbre vert antique ; orné de guirlandes de chêne à nœuds de ruban, vase en relief, et autres accessoires en bois sculptés et dorés. Auteur de la figure 4 pieds ; colonne 45 pouces. [...]

3) Un très beau groupe en marbre, l'Amour endormi[...] fait à Rome part Delaitre.

5) Un Bacchus ; figure d'une grande beauté, dont le torse est antique ; tenant une coupe, appuyé sur un cep de vigne, sur piédestal en marbre cipolin rubané ; chapiteau et base en marbre blanc. Figure haute 6 pieds ; piédestal 4 pieds deux pouces.

6) Une Cérès en marbre blanc de Paros ; d'un beau travail ; le torse antique : sur piédestal plaqué en marbre jaune antique, avec panneaux en marbre rouge. Hauteur 5 pieds ; piédestal 21 pouces.

7) une Vénus Victrix, en marbre blanc, sur piédestal plaqué en marbre jaune, avec panneaux en marbre rouge et socle profilé à moulures. Hauteur 5 pieds ; piédestal 21 pouces.

8) Un Apollon, en marbre blanc grec ; le torse antique, d'un beau travail : portant 40 pouces de hauteur ; sur gaine plaquée en grand et petit antique. Gaine hauteur 4 pieds 8 pouces. (...)

11) Un Antinoüs de la Villa Albane<sup>264</sup>, médaillon en marbre blanc, portant 34 pouces de hauteur.

Suite des figures, statues, bustes, vases, colonnes en bronze et en marbre, qui décoraient le jardin de ladite Maison de Grimod-d'Orsay, rue Vivienne. [...]

1) Une figure colossale, en marbre blanc, dite de Lucius-Vérus<sup>265</sup>, sur fût de colonne en granit rose oriental, avec chapiteau et base en marbre blanc et ornements en plomb. Hauteur de la statue 9 pieds 4 pouces, colonne 3 pieds 4 pouces, sur 2 pieds 4 pouces de diamètre. Cette statue, d'un beau travail, a été exécutée à Rome ; et la colonne de granit rose, d'une riche qualité, est bien conservée. Le membre viril de cette statue, faute de soins, a été brisé dans le transport.

2) Un très beau groupe en marbre blanc, Atalante et Hippomène, de 5 pieds de hauteur, sur socle : le tout pris dans la masse ; avec piédestal jaune antique[...].

3) Un Apollon écorchant le satyre Marsyas ; groupe de deux figures de bon genre, portant 4 pieds en haut sur piédestal de forme ovale orné de 2 termes et guirlandes de

---

<sup>263</sup> Selon les catalogues de 1896 et 1922, Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 2225. Avec des bras en marbre.

<sup>264</sup> Même taille que le médaillon MR 1018 (Paris, musée du Louvre et n°855 inv. de 1810 figurant Claudius ? Drusus ?)

<sup>265</sup> Lien avec le *Marc-Aurèle* Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 261 ; n° 174 inv. de 1810 ? Martinez semble pencher en cette faveur. (Cf. Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 306 ; n°238 inv. de 1810, statue de *Néron*. Les tailles diffèrent. 2,55 m pour *Marc-Aurèle* contre 2,88 m pour *Lucius Verus*.) Restauré au Louvre ?

fleurs et fruits : le tout en relief, avec base et chapiteau en marbre blanc. Hauteur du piédestal 4 pieds.

4) Un groupe de deux figures, Castor et Pollux offrant un sacrifice. On voit à côté une figure sur piédestal : le tout pris dans le bloc, et portant 5 pieds de haut en marbre Cippollin rubané ; chapiteau et base en marbre blanc. Hauteur 4 pieds 2 pouces. Les deux cuisses de ce groupe ont été cassées, faute de soins dans le transport.

5) Un Bacchus et un jeune faune, de travail agréable, sont très intéressants.

6) Un Néron<sup>266</sup>, figure colossale bien drapée, de travail antique, sur piédestal de brèche violette, avec chapiteau et base de vert de mer. Hauteur 8 pieds ; piédestal de 4 pieds 2 pouces.

7) Un centaure en marbre blanc, fait à Rome d'après l'antique par Pierre de la Valle[...]

8) Deux figures antiques, en partie restaurées, représentant 2 jeunes hommes sortant du bain ; sur piédestal en marbre cipolin rubané ; base et chapiteau en brèche violette, hauteur 4 pieds ; piédestal 4 pieds 2 pouces.

9) Un Antinoüs jeune<sup>267</sup>, figure antique, sur colonne en brèche violette plaquée, avec chapiteau et base en marbre blanc. Hauteur 44 pouces ; 2 piédestal 9 pouces.

10) Un Apollon tenant sa lyre et appuyé sur un tronc d'arbre ; figure d'un beau travail, dont le torse est antique, plaqué sur un piédestal en marbre bleu turquin satiné ; avec un chapiteau et base en marbre blanc ; hauteur de la plinthe et figure de 6 pieds, piédestal 4 pieds 2 pouces.

11) Une Vénus anadyomène, sur piédestal, de même genre et proportion.

12) Une Cérès, copie moderne, sur piédestal, de même genre et proportion.

13) Un Achille<sup>268</sup>, en marbre de Paros, figure antique, d'un beau style, sur piédestal aussi en cipolin, aussi belle figure que la précédente.

14) Une Cérès de travail antique, sur piédestal, de même genre et proportion.

15) Une figure en marbre blanc, dite Coriolan, tenant une épée et appuyée sur un tronc d'arbre : sur piédestal en marbre bleu turquin satiné, avec base et chapiteau en marbre blanc. Hauteur 6 pieds. Piédestal 4 pieds 2 pouces.

16) Un gladiateur appuyé sur un tronc d'arbre, dont la position paraît exprimer la douleur ; sur piédestal en cipolin ; chapiteau et base en brèche violette : hauteur 5 pieds, piédestal 4 pieds 4 pouces. [...]<sup>269</sup>

---

<sup>266</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 306 ; n°238 inv. de 1810. Clarac n° 2395 pl. 322

<sup>267</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 75 ; n°09 inv. de 1810.

<sup>268</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 263 ; n°181 inv. de 1810. BOYER Ferdinand, *La collection d'antiques du Comte d'Orsay à la veille de la Révolution*. In : Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 97e année, N. 4, 1953. pp. 439-443

« Une autre statue des collections actuelles du Louvre semble avoir appartenu au comte d'Orsay, le n° 883 des catalogues de 1896 et 1922 : Personnage debout à demi-nu, restauré en Mars casqué ; sur le tronc d'arbre, les noms de deux artistes Héraclidès, fils d'Agasias d'Éphèse, et Harmatios (hauteur : 1 m. 913). Le catalogue dressé pour la vente de 1791 le décrit ainsi : « Achille en marbre de Paros, figure antique d'un beau style grec qui porte le nom de son auteur Menandros fils d'Agathon de la ville d'Éphèse ». Ce marbre fut envoyé au Louvre en 1798 : « Une figure de guerrier appelé Achille, en marbre de Paros, dont le principal est attique, 6 pieds de haut ; la tête est coiffée d'un casque enrichi d'ornements ».

Clarac le signala dans sa Description de 1830 et le baptisa Mars ; il ajouta : « Cette statue est très curieuse en ce qu'elle offre sur le tronc d'arbre les noms de deux sculpteurs, Harmatius et Héraclidès. Le dernier était fils d'Agasias d'Éphèse que M. Visconti est porté à croire le même que l'Agasias, auteur de la statue du Héros Combattant... ».

<sup>269</sup> Collection de 72 bustes antiques. Inventaire de 235 pièces.

Observations :

Que de démarches, de patience et quelles dépenses immenses n'a-t-il pas fallu faire, pour se procurer, dans tous les genres, une collection aussi considérable, et si précieuse, en statues, en figures, en groupes, en tableaux, en estampes, en livres, et généralement en tous les objets d'art, et dans les matières les plus rares, les plus précieuses et les plus chères !

Et cette collection, ou plutôt toutes ces collections étaient en quelque sorte à la disposition du public, puisque tous les curieux, tous les artistes pouvaient venir les voir dans les appartements et dans le jardin où elles étaient, en tirer les dessins en tout temps et sans aucune rétribution.

Quel avantage résultera-t-il de la dilapidation de tous ces morceaux qui vient d'être faite au nom de la Nation qui, loin d'ordonner ces dilapidations, a mis toutes les propriétés sous sa sauvegarde et sous sa loyauté ? Rien pour la Nation, mais presque tout pour les commissaires infidèles à leurs devoirs ; et sauf quelques morceaux, trop connus, et trop réputés pour être distraits, qui ont pu être placés au Muséum, ou dans quelques autres dépôts, il est à craindre que la plus grande partie ne soit perdue et pour la Nation et pour le propriétaire : du moins c'est ce que l'on avait malheureusement que trop sujet de craindre, avant le 9 thermidor. Mais depuis cette époque, la justice, étant à l'ordre du jour, et un grand nombre de vandales chassés des administrations, fait tout espérer de bien pour l'avenir.

À Paris le 3 nivôse de la 3<sup>ème</sup> année de la République française une et indivisible.  
Signé Vernier, rue Hillerin Bertin ,° 433. Pour copie conforme. »

**F<sup>21</sup> 567**

Paris, le 22 germinal en 8 de la République une et indivisible.

« Instruction publique troisième division, bureau des mines.

Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des Monuments Français, rue des Petits Augustin.

Au Ministre de l'Intérieur.

Citoyen Ministre,

Désirant perfectionner la restauration d'un groupe en marbre de Jean Goujon représentant Diane appuyée sur un cerf et accompagnée de ses chiens<sup>270</sup> [...], j'ai adressé en conséquence ma demande à votre troisième division pour obtenir du bureau des mines un bois de cerf pour remplacer celui qui a été brisé par la malveillance. Le conseil [...] m'a fait savoir qu'il pourvoira à ma disposition un bois de cerf pour la restauration du monument donc je viens de parler. [...] Signé Lenoir »

Musée Central des arts. Mémento des travaux les plus urgents à faire au Musée et des objets de première utilité, exposé au Ministre de l'Intérieur pendant la visite qui est faite à cet établissement le 1<sup>er</sup> Ventôse an 9.

Fait à l'administration du Musée Central des Arts le 2 Ventôse an 9. Signé Foubert et Lavallée.

Savoir :

---

<sup>270</sup> Restaurée par Pierre-Nicolas Beauvallet (1750-1818).



[...]

4<sup>e</sup> Former une école de restauration de tableaux au musée. L'administration prie le ministre de prendre connaissance des bases sur lesquelles elle avait depuis longtemps proposé de fonder cette école [...].

5<sup>e</sup> Ordonner en faveur de Mariano, marbrier venu d'Italie une gratification de 1200 Fr., destinée à faire venir sa femme et ses enfants de Rome à Paris, qui lui a été accordée suivant la lettre du Ministre de l'Intérieur du 10 Brumaire an 7.

7<sup>e</sup> Faire parvenir le plus tôt possible au Ministre des Relations Extérieures la lettre de l'administration du 29 pluviôse qui réclame 11 objets du Traité de Tolentino et de la villa Albani.

8<sup>e</sup> Insister auprès du Ministre des Relations Extérieures pour les objets d'antiquités et tableaux de Florence désignés par l'administration dans la lettre du 14 Frimaire an 9 soient envoyés à Paris.

9<sup>e</sup> Arrêter le transport des statues antiques de Richelieu au Muséum dont le devis par le citoyen Pellagot a été présenté au Ministre par l'Administration du Musée. »

## **F<sup>21</sup> 569 Musée du Louvre, An II, 1814 vol.3**

29 vendémiaire [an 6 ?], signé Dewaitt, Pajou, Dufourny, Jollain, Suvée, Lavallée  
« Observation de l'Administration du Musée Central des arts sur la Possibilité de placer les Statues antiques dans le Muséum et d'en faire jouir le Public aussitôt leur arrivée.

L'administration du Musée Central des arts, dès l'instant où elle a été instruite que l'on projettoit de placer provisoirement les Statües d'Italie dans une Église au moment de leur arrivée, vous a représenté que l'on détruroit l'effet que doivent avoir des Chefs d'œuvres.

1° Parce qu'ils seroient mal éclairés.

2° Parce que l'immensité du Local discoderoit avec leurs proportions.

La Proportion commune des statues que nous attendons n'est que de six pieds. Aucune de nos églises ne sont propres à faire valoir des figures de cette Dimension ni de ce genre. Les Musées d'Italie sont toujours en rapport avec les objets qu'ils renferment.

L'Administration vous a fait envisager les Frais énormes qu'exigeroit un nouveau transport du lieu où l'on aurait exposé ces Statües au Museum ; mais si l'on persuadoit au Gouvernement qu'il doit faire le sacrifice de cette Dépense, ce serait alors le Danger il faudroit calculer. Voudrait-on deux fois descéler l'Apollon, le rencaisser, ainsi que la plupart des Statües et leur faire parcourir, sur le pavé la distance qui existera entre le Dépôt et le Muséum. [...] »

### Rapport présenté au Directoire le 3 brumaire an 6

Roland, Chaudet et Giraud pour la sculpture ; David, Hue et Gibelin pour la peinture et Chalgrin, Launoy et Dufourny pour l'architecture.

Les artistes pensent que « les salles du rez-de-chaussée au-dessous de la gallerie dite d'Apollon qui sert à présent à l'exposition des dessins [...] réunissoient cependant un grand nombre de convenances ; que le jour y seroit assez favorable ; qu'en aattant trois murs qui séparent deux de ces grandes pièces, en faisant disparaître les ornements dorés dont elles sont surchargées, et ne laissant que les plafonds qui sont précieux pour les arts, on pourroit donner en partie à ce local la sévérité convenable [...]. Le très grand nombre de ces artistes convient qu'au contraire ces objets ne seroient pas bien placés dans une Église ; que le jour qui vient d'en haut n'est pas bon pour les statues » et que les volumes intérieurs seraient disproportionnés.

Des artistes consultés pour savoir où les marbres devaient être exposés : Roland, Chaudet et Giraud pour la sculpture ; David, Hue et Gibelin pour la peinture et Chalgrin, Launoy et Dufourny pour l'architecture. Seul Gibelin « peintre et antiquaire demandoit qu'on les plaçât dans une église, attendu, disoit-il que les antiques ne doivent pas être seulement vues par des artistes, mais continuellement étudiées par l'antiquaire, historien, le savant ; que ces chefs-d'œuvres de l'art doivent être placés dans des lieux vastes où il puissent attirer sans cesse l'attention, admiration de tout un peuple, et inspirer même aux citoyens les moins instruits, le goût des belles formes. Il demandoit aussi que dans ce lieu où l'on placeroit les monuments qui viennent d'Italie, on réunît tous les autres objets d'antiquités que nous possédons à Paris pour en faire un Museum

spécial. Le Musée central actuel seroit destiné, dans son système à recueillir les monuments modernes à dater depuis la renaissance des arts en Europe jusqu'à nos jours.

Toute l'assemblée fut d'avis de l'établissement du Muséum d'antiquité mais on ne vouloit point le placer ailleurs qu'au Louvre qui réunit déjà les monuments les plus précieux des beaux arts et qui possède l'Institut national, autour duquel il importe de rassembler tout ce qui peut être l'objet de ses recherches et l'aliment de ses travaux [...]

Les statues seront posées en partie près des murs en face des fenêtres et en partie entre les colonnes placées de distance en distance dans les lieux où sont à présent les murs destinés à être abattus.

Le petit Apollon et les neuf muses seront dans la Rotonde qui ouvre sur la place du musée, et qui servira d'entrée à la Galerie des antiques. Le Laocoon et ensuite l'Apollon du Belvédère termineront la longue suite des statues.»<sup>271</sup>

Paris, 1<sup>er</sup> brumaire an 6. Hubert, architecte inspecteur du palais des sciences et des arts au ministre de l'Intérieur. Travaux d'aménagement des salles du Louvre pour 28661 francs « y compris les piédestaux.

#### Jean-Baptiste Giraud an 6 ?

« Quel est le temple où les divinités vont se reposer ? [...] » Le rez-de-chaussée du pavillon de l'Infante est proposé par les artistes et Giraud pense que c'est le lieu le moins convenable. Giraud souhaite qu'un lieu « fasse briller toutes les beautés qui ressemble autant qu'il se pourra à celui d'où nous les avons tirées. [Pour l'auteur, le Rdc du pavillon de l'Infante est trop petit, trop humide et trop sombre.]

Il faut jeter sur les statues une lumière vive ; les finesse de la sculpture se perdent dans les demies teintes. Dans un pays où des brouillards perpétuels obscurcissent le ciel, on ne peut donc perdre trop de moyens pour ouvrir aux rayons de la lumière un chemin direct d'où ils se projettent avec fermeté : il faut même pour jouir pleinement d'une figure telle que l'Apollon ou le Laocoon quelle soit placée entre plusieurs masses de lumière, qui l'éclairent de divers côtés, et qu'on puisse a volonté renforcer ou éteindre ; or, dans la galerie de l'Infante, c'est art est impossible [...] quelques efforts que l'on fasse, la lumière y sera terne et confuse. L'Apollon sera toujours un dieu, mais on regrettera de ne pouvoir écarter le nuage qui obscurcira sa tête. »

[L'auteur propose de diviser la collection en plusieurs lieux et de fait diviser l'administration du muséum.] Il rappelle qu'à Rome «il n'y avait à l'immense musée des antiques du Vatican, qu'un gardien, un statuaire, pour ordonner l'arrangement des figures, un antiquaire pour les recherches savantes, et un architecte employés seulement dans la construction. » Giraud propose que la salle où siège le Conseil des Cinq cent soit transformée en salle d'exposition.

« Je fais des vœux pour qu'on engage la discussion pour qu'on fasse des expériences en essayant des plâtres dans des divers emplacements. »

#### Sans signature, brumaire an 6.

Proposition de vendre des effets en or et argent de la couronne et divers parquets, menuiseries à hauteur de 20 000frs pour financer les premiers travaux du Muséum.

---

<sup>271</sup> A la suite, le vaste argumentaire de Giraud.

« L'administration du Musée Central des arts au Ministre de l'Intérieur, ce 22 germinal an 5.

[...] Le jardin ci-devant, dit de l'Infante était jadis fréquenté par des femmes nourrices, et par des gouvernantes y conduisant les enfants des familles des artistes habitant le Louvre ou ses environs. Toutes ces personnes ont été contraintes de l'abandonner. Des enfants vagabonds, et des filles perdues s'en sont emparés, et la garde militaire du Musée attire plutôt ces dernières qu'elle ne réprime les premières.

Ce jardin devenu celui du Museum, contient déjà beaucoup d'objets d'art qui souffrent de la licence de cette jeunesse libertine. En vain les gardiens tentent-ils de la réprimer, et d'empêcher le bruit et le désordre, elle fuit et échappe à leur poursuite à l'aide des fatales baraques qui entourent ce jardin, et dont l'administration vous a plusieurs fois demandé la démolition. [...]

Nous vous demanderons donc premièrement la fermeture provisoire du jardin. Il devient absolument nécessaire, pour y déposer des objets qui nous arrivent des dépôts et ceux attendus d'Italie qui pourront rester exposés à l'air ou être facilement garantis de son intempérie. Ce jardin servira de chantier pour y travailler les marbres et refendre les bois destinés au bordures. [...] »

« Museum central des Arts. Règlement de police.

Considérant que le Jardin du Museum, par un ancien usage, particulièrement fréquenté des enfants en bas-âge, sous la surveillance de personnes raisonnables : désirant favoriser cet emploi salutaire d'un Jardin National, pourvoir à la sûreté des individus faibles qu'on y rassemble et en même temps préserver à l'avenir les objets précieux qui y sont placés ou déposés des atteintes, que la malveillance ou l'Inconsidération leur ont déjà porté. [...]

Article I<sup>er</sup>

Les jeux de balle, de courses, ou tout autre jeu d'où naitroit quelques dangers pour les enfants en bas-âge ne pourront avoir lieu dans ce Jardin, vu son peu d'étendue.

Art. 2.

Aucune personne ne s'assoira sur les marbre, ne touchera aux statues non plus qu'à la cuve du milieu. On ne jettera point de Pierres. [...]

Les conservateurs du Museum. Picault. Foubert »

[Liasse de vols commis dans le musée.]

Antiques de Versailles, enlèvements.

MUSÉE  
SPÉCIAL  
DE L'ÉCOLE  
FRANÇAISE  
À VERSAILLES.

ÉGALITÉ

LIBERTÉ

4<sup>e</sup> plan  
6<sup>e</sup> plan  
No 83

5<sup>e</sup> Co.  
4<sup>e</sup> Feu.  
N<sup>o</sup> 55.

Vendredi, le 4<sup>e</sup> jour complémentaire au cinq<sup>e</sup> de la République.

Les Présidents de l'Administration du Musée  
Spécial de l'École Française,  
Au Ministre de l'Intérieur.

Citoyen Ministre,

L'Administration me charge de vous faire passer, ci-joint, Copie  
conforme de la Lettre qui lui a été écrite par le Jury, en date du 29.  
fructidor d.<sup>e</sup>, et de la Réponse qu'elle lui a adressée. Pour vous, par  
cette dernière, que l'Administration du Musée a eu devoir observer,  
relativement à la demande qui lui était faite des Statues Antiques de la  
Galerie et autres, d'abord: qu'il n'en était pas fait mention expresse  
dans votre Lettre du 26. Vendémiaire d.<sup>e</sup>, annonçant la formation du Jury et  
les opérations dont il était chargé; mais encore que l'Enlèvement de  
ces Statues a paru aux Autorités Constituées de Versailles contraire au  
Décret rendu le 21. Septembre 1792. en faveur de cette Ville, et  
dont je vous envoie également Copie. L'Administration attend

ARCHIVES NATIONALES

94

Le D<sup>e</sup> donne communication de la lettre ~~du~~  
l'adm<sup>e</sup> du Musée à la demande. fait par le Jury, d.<sup>e</sup>  
Statues Antiques de la Galerie et autres.

Château et le Parc de Versailles, et demandent la suspension de  
l'exécution de la Loi qui ordonne que ces Monuments des Arts  
seront transportés à Paris. Cette pétition est convertie en Motion  
et décrétée. l.

Signé: Létion, Président; La Source, Secrétaire  
Pour Copie conforme. Signé: Desclorzeaux, Secrétaire

ARCHIVES NATIONALES



MUSÉE  
spécial  
DE L'ÉCOLE  
FRANÇAISE  
A VERSAILLES.

ÉGALITÉ.



LIBERTÉ.

Copie. ADMINISTRATION DU  
MUSÉE SPÉCIAL DE  
L'ÉCOLE FRANÇAISE.

Le 29. Fructidor An 5.

Le Jury nommé par le Ministre de l'Intérieur  
pour décider du Choix des Objets qui doivent rester au  
Musée Central de Paris, ou Composer le Musée  
Spécial de l'École Française.

Aux Administrateurs Du Musée  
Spécial de l'École Française.

Citoyens,

Le Jury, d'après son arrêté, vous prévient que le Citoyen Sallus,  
Marbrier, Chargé des Transports des Objets de Sculpture qui Courent  
le Musée Central, en autorise à apporter les Statues Antiques qui  
sont à Versailles avec tout le soin qui méritent ces Précieux  
Monuments.

96

Aux Citoyens composant le Jury, nommé par le Ministre  
de l'Intérieur, à l'effet de choisir les Objets d'Art dont  
la Réunion doit former le Musée Central de la République  
ou le Musée Spécial de l'École Française.

Citoyens,

L'Administration a reçu la Lettre par laquelle vous l'invitez à



Il vous invite à lui Lèver d'abord les quatre Statues placées  
deux à deux Riches du Milieu de la Grande Galerie, le Circulaire  
& la figure d'Isis en pierre de touche, & afin de pouvoir préparer  
Convenablement ces Transports, il l'a chargé de vous présenter  
d'abord la présente, afin de convenir avec vous du jour où il fera  
Conduire à Versailles les Equipages nécessaires à ces opérations. l.

Signé Lajou, Président. M. Lavallée Sec. du Jury.

Pour Copie Conforme.

Damuric  
J. P.



Extrait des arts

Copie de la lettre répondue par le Jury de cette Académie  
Administrat. curé du Musée Spécial des Arts Français à  
Versailles le 8 Vendémiaire an 6.

21 Septembre 1792

# Décret de la Convention nationale en faveur de la ville de Versailles.

Extrait du Procès-verbal de la Convention nationale du 21  
Septembre 1792. Au l<sup>r</sup> de la Liberté, & le premier de l'Égalité  
à 10 heures du soir.

Les Administrateurs du Département de Seine & Oise, les  
Officiers Municipaux & les Citoyens de Versailles, se plaignent de ce que  
leur ville les tableaux & les Statues qui ornent le Château & le parc de  
Versailles, & demandent la suspension de l'exécution de la Loi qui ordonne que  
ces Monuments de arts serent transportés à Paris. cette pétition est  
couvertée en Motion & décrétée.

ARCHIVE  
NATIONALE

Signé Péron, Président, La Source, Secrétaire. Pour  
Copie conforme, Signé Descloroux, Secrétaire -  
Greffier de la Municipalité de Versailles Pour  
Copie conforme, Signé Damarin Secrétaire. J.

Pour Copie conforme  
A. L. L. L. L.  
[Signature]



*ne vois pas sans  
mément que  
refusez à peuples  
léger les Statues  
lancé*

DÉPARTEMENT  
DE  
SEINE ET OISE.

LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

*18 Vendémiaire  
1799*

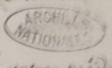
*5. 2900  
9. 2000  
N° 220.*

*Verdun, le 8 Vendémiaire 1799 au nom de  
la République Française, une et indivisible.*

Le Président du Département de Seine  
& Oise,

Au Ministre des Intérieurs

Citoyen le Ministre.



Le Citoyen de Verdun votre prédecesseur (l'administration)  
par sa lettre du 26 Ventose au 9. qui nous résolu de former à Paris  
un musée special des Ecole frau caite, qui fut assigné au le Jurisprudence  
cont. servi charge d'administration & Musée de Versailles, le 26 Ventose  
des Ecole étrangères, et de la somptueuse par les Chef d'œuvre de  
l'Ecole frau caite de le Musée Central de Paris nous  
de redonner qu'un petit Nombre. depuis que cette opération est  
commencé, l'administration des de ja vu obligé de faire des represen-  
tation à nos prédecesseur, d'une manière arbitraire de le

*Il restait entre d'autres  
de figures antiques et  
la Galerie des statues  
projeté par le Comm. des  
jury des Arts et f.*

Commission du jury des arts et f. précédant. vous les trouvez  
Cousignés, Citoyen le Ministre, dans les lettres de p. 10 et 11  
Chromolithographie quelle vous prie de vous faire reproduire. Elle se voit



à la suite de quelques transports de l'Assemblée Nationale, il  
est difficile pour quelques transports de l'Assemblée Nationale, il  
est difficile pour quelques transports de l'Assemblée Nationale, il  
est difficile pour quelques transports de l'Assemblée Nationale, il  
est difficile pour quelques transports de l'Assemblée Nationale, il

à la suite de quelques transports de l'Assemblée Nationale, il  
est difficile pour quelques transports de l'Assemblée Nationale, il  
est difficile pour quelques transports de l'Assemblée Nationale, il  
est difficile pour quelques transports de l'Assemblée Nationale, il  
est difficile pour quelques transports de l'Assemblée Nationale, il

Conf  
Prab

dans la. Nécessité de réclamer encore aujourd'hui contre ces vicieuses  
Entreprises des Commissaires du jury de l'art. ils prétendent  
l'absence du Palais National quatre figures antiques qui décorent la  
Galerie, les Circulaires et L'Opéra qui est dans l'Orangerie.  
Les Statues sous précédemment dans le même art que les tableaux  
donc il se question dans la lettre du 26 Thermidor. elles ont  
toujours fait partie intégrante de la décoration du Palais National  
Elles sont insérées, et leur Élévation occasionnerait une  
Vieillesse choquante, une véritable dégradation. cette Spoliation  
d'ailleurs se trouverait en contradiction avec la loi du 21-Jon  
1792 qui défend expressément l'Élévation des Statues qui  
ont été le Châtelet et le parc de Versailles, loi qui n'a point  
été rapportée.

Cette autre Considération qui est faite pour vous toucher  
Citoyen Ministre, est la Situation déplorable de la Commune de  
Versailles qui par le fait même de la révolution, a la quelle elle  
a pris une part si active, a perdu plus qu'aucune autre  
Commune de la République, qui n'a d'autres ressources pour  
subsister, que les monuments qui lui restent, et dont le  
Commissaire du jury de l'art voudrait la dépouiller, en les  
Écraser comme un Ennemi vaincu.

L'Administration Espère, Citoyen Ministre, que vous  
voudrez bien prendre considération les représentations qui lui sont  
dictées par le soin quelle doit prendre du bien-être de la  
République, et par l'obligation qui lui est imposée par la



~~cette femme  
 dans cette  
 spécial  
 et le  
 al de Paris  
 vas sans  
 et que  
 à peupler  
 Statues  
 de ces~~

~~cesur pour l'usage  
 qui doit être  
 le mariage de ces  
 de Paris, des objets  
 littéraires essentiels  
 de ces~~

loi de riller à la conservation des Domaines Nationaux  
 Elle vous Conjure aussi de prescrire aux commissaires du  
 jury de ne point de mettre moins d'arbitraire dans leurs opérations.  
 à chaque voyage qu'ils font à Nonsailles, ils extraient du Musée,  
 les plus beaux morceaux de sculpture étrangère, et s'ils y  
 rapportent quelques bons Tableaux, ils sont comme perdus  
 dans une foule d'autres aussi peu estimés, ou même aussi  
 inconnus que leur auteur.

Salut et Respect  
 Velly

Le 28 Brumaire l'an 11 de la République. Bonaparte, premier Consul de la République nomme Vivant-Denon directeur général du Musée central des Arts. Denon nomme dans la foulée Visconti conservateur des antiques.

Paris, le 18 ventôse an 9 [9 mars 1801], « Rapport demandé par le Ministre de l'Intérieur. [...] Il est nécessaire, pour mettre fin à toutes les discussions que fait souvent élever l'amour-propre, de circonscrire bien distinctement l'administration dans les soins d'exécution ; l'un ne doit pas empiéter sur les attributions de l'autre, de cette manière tout marchera en harmonie. »

Le 6 thermidor en 6. « L'administration du Musée Centrale des Arts au Ministre de l'Intérieur. Signé Foubert et Lavallée.

Citoyen ministre,

L'administration se référant à la lettre qu'elle a adressé à votre prédécesseur le cinq ventôse dernier et à la copie ci-jointe de la lettre des commissaires à la recherche des objets d'art en Italie, vous prie de prendre en considération les propositions qui suivent. Ces lettres ont prévenu le ministre qu'un artiste italien compagnon sculpteur nommé Mariano, reconnaissable par les services rendus pour l'encaissement des objets d'art recueillis en Italie, parce qu'il continuait de rendre en accompagnant ces objets en France, aurait déjà, à son arrivée, mérité d'être accueilli et récompensé.

Les commissaires qui, dès lors avaient à se louer de son zèle, de son activité, viennent à déclarer qu'il ne s'était point démenti. Ils ont confirmé à l'administration des musées dans l'opinion où elle était, qu'en attachant Mariano à cet établissement il pouvait y être très utilement employé. Son talent particulier est, quant aux restaurations des marbres antiques d'y appliquer très habilement ce qu'en terme d'art on nomme la pièce. Il y taille de même la pierre dure, et peut faire des socles, des vases, des parties d'ornement etc. Il est propre encore à diriger les transports et les placements des différents objets de marbre qui seront réunis dans le musée. Ainsi employé sous la direction de l'administration, inspecté par les sculpteurs dans les cas de restaurations analogues à son talent, le sujet paraît devoir économiser sur les dépenses de ce genre ôté du dédommagement du traitement que lui fera le gouvernement.

Telle est, Citoyen Ministre, l'opinion des commissaires de l'administration du musée en vous la présentant, vous propose d'attribuer au citoyen Mariano en qualité de sculpteur marbrier 2000 Fr. de traitement annuel et un logement à proximité de ses travaux. Nous devons vous observer que le citoyen a laissé à Rome sa famille constituée en une femme et plusieurs enfants et que pour la mettre à même de venir se réunir à lui, il paraît d'autant plus juste de lui en fournir les moyens que ces travaux lui ont déjà mérité une récompense.

L'administration, suivant le vœu des commissaires, vous aurait proposé de porter à 2400 Fr. le traitement de cet employé, mais elle a considéré que le traitement d'un autre employé, artiste attaché très utilement à la garde des dessins et à la chalcographie n'était que de 2000 Fr. Il serait inconvenant de porter au-delà celui de Mariano si comme on l'annonce ses services le méritent, il pourrait être compensé et son émulation entretenue par une gratification annuelle.

L'administration voudrait pouvoir indiquer dans le Muséum même un logement propre pour cet employé, il serait infiniment utile qu'il y fut à la portée de ses travaux journaliers, mais les localités qu'on prépare aux marbres antiques nous laissent dans le dénuement le plus absolu de ceux qu'exige le service du Muséum.

Nos réclamations à cet égard ayant été vaines, toutes nos espérances sont portées vers votre ministère si longtemps désiré, vous le réaliserez sans doute, Citoyen Ministre, lorsque vous aurez apprécié les motifs et reconnu combien elles sont fondées.

Salut et respect. »

Le 25 Fructidor an 6. « L'administration du Musée Central des Arts au Ministre de l'Intérieur.

Citoyen Ministre,

L'administration vous a sollicité par sa lettre en date du 6 Thermidor dernier, d'attacher au Musée Central des Arts le nommé Mariano sculpteur arrivé d'Italie par les commissaires.

Ce citoyen serait dès à présent employé utilement. Un ouvrage qu'il a exécuté en route d'après les dessins du citoyen Moitte, et que les commissaires vont mettre sous vos yeux. Vous constaterez le talent qu'ils ont reconnu dans cet artiste, logé et secouru par l'un deux, il attend votre décision avec le besoin et l'inquiétude d'un homme qui n'a quitté son pays et contribué pendant le voyage à la conservation des monuments apportés d'Italie, qu'avec la certitude d'être employé ici et de s'y fixer avec sa famille.

L'administration se référant à sa lettre précitée, vous prie, Citoyen Ministre, par les motifs qu'elle contient, d'exaucer le vœu de Mariano.

Salut et respect. Signé Foubert et Lavallée. »

Rapport non signé le 15 Vendémiaire an 6,

« L'administration centrale du Musée Central des Arts, d'après les témoignages des commissaires pour la recherche des objets d'art en Italie instruisait le Ministre que le sculpteur Mariano recommandable par ses services rendus en Italie, parce qu'il a continué de rendre pendant le transport des monuments et par ses talents, pourrait être très utilement employé dans l'établissement qu'elle administre. Son talent particulier, dit cette administration, est relatif aux restaurations des marbres antiques, il y applique très habilement ce qu'en terme d'art on nomme la pièce.

[En marge du document, note non signée.]

Un pareil artiste est surtout nécessaire au Musée Central dans ce moment où l'on va exposer les belles statues antiques que nous possédons. Il n'y a presque pas de doute qu'il y ait des restaurations à faire et peut-être trouverions-nous peu de sculpteurs en état de les entreprendre. »

Mariano, qui logeait chez Moitte en Brumaire an 7 est embauché comme sculpteur marbrier du Musée Central des Arts » en brumaire an 7 avec un traitement de 2 000 Frs. Il résidera avec le sculpteur Ramey dans la maison de Nesle.

Dans une lettre de vendémiaire an 7, Moitte indiquait au ministre de l'Intérieur que « l'administration espère remplir les vues d'économies qu'elle vous a plusieurs fois proposées en détruisant les mémoires onéreux d'entrepreneurs qui, jusqu'à sept heures, ont surchargé le trésor national. Ce citoyen est déjà en activité » Sa famille est rapatriée à Paris en Fructidor an 10 grâce à une indemnité de 1 200 Frs et aux soins de Dufourny alors en Italie.

Lettre du ministre de l'Intérieur au citoyen Visconti du 27 Frimaire an 8.

Embauche de Visconti comme surveillant du Musée des Antiques avec pour charge de « travailler à la rédaction d'un livret explicatif de ces monuments » publié par le Musée. Visconti devra en outre « donner pendant quelques mois de chaque année un cours d'antiquité dans le Musée [...] Vos leçons inspireraient, je n'en doute pas, à nos concitoyens, le goût de la science des antiquités. Mais vous ne vous livrerez à ce travail qu'autant que votre santé et vos autres occupations le permettront.

Le traitement offert à la place que je vous propose sera de 4000 Fr. »

## **F<sup>21</sup> 569 Musée du Louvre An II-1814**

Décret de la Convention Nationale n°2071 du 27<sup>e</sup> jour de Nivôse, an second de la République Française une et indivisible qui établit un conservatoire pour la garde du Muséum.

La Convention Nationale, après avoir entendu le rapport de ces comités d'instruction publique et des finances déclare :

[...] Liste des membres qui composent le conservatoire du Muséum des Arts :

En peinture : Fragonard, Bonvoisin, Le Sueur, Picault. En Sculpture : Dardel, Dupasquier [...] Antiquités : Wicar, Varon. [...]

Paris, le 28 Nivôse an II [...] Signé David, Président, Perrin et Pellissier, secrétaires. »

Extrait du registre des délibérations du comité d'instruction publique, du 10 germinal an 3<sup>e</sup> de la République Française

Le comité considérant qu'il est urgent d'accélérer l'organisation du Muséum National des arts et de prévenir les dégradations auxquelles sont exposés les chefs-d'œuvre qui sont dans les dépôts provisoires et de mettre un ordre stable dans l'organisation d'un établissement aussi utile pour les arts arrête :

Art. 1<sup>er</sup> [...] cinq membres, savoir les citoyens Robert, peintre, Fragonard, peintre, Vincent, peintre, Pajou, sculpteur, Picault, Restaurateur [...]. »

« Ampliation, au nom du peuple Français, du 28 Brumaire l'an II de la République.

Bonaparte, premier Consul de la République arrête ce qui suit : Art. 1<sup>er</sup> Le citoyen Denon est nommé directeur général du Musée central des Art. [...] Signé Chaptal »

Le 30 Brumaire An II, sur proposition de Denon, Visconti est nommé conservateur des Antiquités. Document sans signature

Paris, le 18 Ventôse An IX, Rapport demandé par le ministre de l'intérieur :

« Rapport sur l'organisation du Musée, l'architecte devant réaliser les demandes de l'administration. [...] On pense donc que l'administrateur doit être chargé spécialement du déplacement et de l'ordre à mettre à la collection immense de tableaux, des changements que cet ordre peut éprouver, des restaurations dont ils auront besoin. Les réparations et restaurations des statues doivent être dirigées par des sculpteurs nommés et pris dans le conseil d'administration qui jugeront de la position favorable que l'architecte doit donner au placement des statues pour être bien éclairées. Mais c'est à l'architecte aussi qu'il appartient seul de les placer et les faire sceller sur les piédestaux qui les porteront. [...] Tous les ouvrages en marbrerie de cet établissement doivent être conduits par ses soins. [...] »

Musée Central des Arts, Germinal an 9,

« L'administration prie le Ministre de l'Intérieur de prendre en considération les demandes exposées ci-après : [...]

Art.

L'état de dégradation dans lequel sont arrivés les derniers objets envoyés de Rome légitime la crainte que ceux de la Villa Albani, n'ayant été encaissés avec aussi peu de soins et de prévoyance. L'administration, convaincue de la nécessité de prendre des précautions sur le transport de ces objets fragiles autant que précieux croit devoir proposer au ministre qu'il soit envoyé un artiste pris par les membre du Musée chargé de faire renaître ces objets s'il est nécessaire et de tous les soins relatifs à leur conservation. [...] »

Paris, le 21 Thermidor an II, lettre du représentant du peuple, président de la commission temporaire de l'Art Mathieu Aux Citoyens composant le Comité de Salut Public

Citoyens Collègues, la commission des arts informée que le petit nombre d'Antiques mutilés que possède la Nation sont livrées à des mains inhabiles et maladroites vous invite à donner l'ordre que toute restauration soit provisoirement suspendue dans la Salle des Antiques du Louvre jusqu'à ce qu'il ait été fait un rapport circonstancié qui sera également communiqué au Comité de Salut Public.

Salut et Fraternité. »

Lettre de Lavallée au Ministre de l'Intérieur, le 29 Germinal an 6

Demande que Barthélémy et Moitte rejoignent l'administration du Muséum après les services qu'ils rendirent en Italie. « Nous devons appuyer notre proposition en vous observant que la surveillance générale du Muséum va s'accroître infiniment par l'arrivée des nombreux objets d'art attendus, notamment par les soins particuliers que demanderont les restaurations à faire aux marbres antiques ».

Lettre de Poudevin, directeur de la 2<sup>e</sup> division aux Citoyens représentant le Comité d[e Salut Public] le 24 Messidor an 2.

Demande que le citoyen Bouillet, gardien de la Salle des Antiques depuis 8 ans et concierge depuis 2 ans nommé par Pajou, a manqué de peu d'avoir les deux jambes cassées « en chargeant les marbres de restauration pour le service des ouvrages de ladite salle » demande une indemnité due à son grand âge.

Rondelet, dans sa réponse à la Commission d'instruction publique du 27 Thermidor an 2 explique que Bouillet, qui n'était pas payé pour son travail avait la possibilité de mouler en plâtre les antiques et de les vendre pour subsister. Rondelet donne son accord pour que Bouillet puisse être employé comme gardien de la Salle des Antiques.

Liasse : « Le sieur Mariano, sculpteur marbrier est attaché au Musée pour la restauration des statues. Un logement lui est accordé. »



## F<sup>21</sup> 570

Rapport de la commission nommée par l'assemblée du 11 nivôse an 6 pour examiner les questions suivantes : la restauration des ouvrages de peinture est-elle utile ou nuisible? Ensuite sont abordées des questions de technique de restauration.

Une restauration doit-elle être confiée à un peintre selon que son style se rapproche de l'œuvre restaurée? p.18. Nouveau procédé de restauration dû au citoyen Leroy, médecin à Dunkerque.

### Plaquette n°3 p 9. Le 28 ventôse an 10

Lagrenée, peintre se charge de cette restauration depuis 18 mois.

Restauration de vases étrusques de la bibliothèque du Vatican arrivés au Louvre à l'état de débris car mal encaissés. payé 200 francs par vase.

P.10

12 autres vases encore plus écrasés, il demande cette fois 500 frs. pour chacun d'eux.

P.12 an 6 an 10 ?

Mémoire de Mérimée sur les restaurations des tableaux de Versailles. Liste et état.

P.14

Rapport de la commission nommée par l'assemblée du 11 nivôse an 6 pour examiner les questions suivantes : la restauration des ouvrages de peinture est-elle utile ou nuisible? Ensuite, questions de techniques de restauration.

Une restauration doit-elle être confiée à un peintre selon que son style se rapproche de l'œuvre restaurée?

P.18

Nouveau procédé de restauration dû au citoyen Leroy, médecin à Dunkerque.

P.27

18 ventôse an 9

projet d'école de Restauration.

Lange enseigne l'art de la statuaire et la restauration. Mariano professeur de marbrerie et de travail de la pierre dure.

P.38

7 messidor an 2

Ouverture du concours pour être restaurateur

P.55

Ouverture du concours pour la restauration du bras droit de Laocoon

On propose de créer une médaille avec comme avers les 3 consuls, de l'autre la statue et le nom du sculpteur. Idem bras de l'Apollon et du Mercure. Le bras est à rendre au plus tard le 1<sup>er</sup> ventôse an 10.

### « Rapport signé Robert et Lavallée, Paris le 8 ventôse an 5 de la République

L'administration du Musée Central des Arts aux membres composant l'Institut national des sciences et des Arts. » Sur l'organisation du Musée, la présentation de l'Apollon, l'atelier de restauration et la bibliothèque.

« Musée Central des Arts au ministère de l'Intérieur. Sans date, signé Foubert et Lavallée. [An 5 ou an 6].

Mémoire sur les localités nécessaires pour compléter au Musée central l'exposition des tableaux et statues antiques qu'il possède ou qui sont attendues et pour procurer à cet établissement les ateliers et les magasins indispensables pour la restauration et la conservation de ces précieux monuments.

Art 1<sup>er</sup>

Échanger les localités maintenant occupées par l'École nationale de peinture, sculpture et architecture dans le Muséum, contre les ateliers et magasins appartenant à ce dernier établissement, lesquels occupent tout le pavillon du Midi du Palais national des sciences et des arts. L'école de peinture gagnera beaucoup à ces échanges pour l'étendue et la commodité (...) le Muséum aura dans son intérieur ses magasins et ses ateliers de restauration, et de là dépendant la conservation des objets [...].

Art 4<sup>e</sup>

Disposer une partie suffisante des serres actuelles des orangers, placées dans la galerie du Muséum, pour en former les ateliers de restauration, les tableaux descendraient et monteraient par une trappe pratiquée dans la galerie. [...]

Art 6<sup>e</sup>

Réclamer le Salon d'Apollon dont le Muséum a besoin et dédommager l'Institut en faisant arranger à son gré la vaste salle de la Marine qu'il possède pour en jouir ultérieurement.

Art 7<sup>e</sup>

Destiner toute la partie du rez-de-chaussée régnant et éclairé sur le jardin du Muséum soit à l'atelier de restauration des marbres antiques, soit au placement de ceux qui surabonderont après avoir rempli des salles actuellement préparées. Disposer dès à présent en faveur des restaurations deux des trois logements qui sont occupés dans cette partie. On peut procurer, si la justice l'exige des logements dans la maison d'Angevillier aux trois habitants déplacés.

Le Musée central est par ses collections le premier Musée du monde, il le serait par ses localités si celles indiquées au présent mémoire étaient réunies à ce qu'il possède. [...] »

Mémoire signé Foubert et Lavallée, le 12 floréal an 8 de la République

Mémoire sur les localités nécessaires pour compléter au Musée Central l'exposition des tableaux et des statues antiques qu'il possède pour procurer à cet établissement les ateliers et les magasins indispensables pour la restauration et la conservation de ces monuments.

Art 1<sup>er</sup>

Destiner toute la partie du rez-de-chaussée et les entresols rayonnants et éclairés sur le jardin du Muséum [...] soit à l'atelier de restauration des marbres antiques, soit au placement de ceux qui surabonderont après en avoir rempli les salles actuellement préparées [...]

Art 2<sup>e</sup>

Échanger les localités maintenant occupés par l'école nationale de peinture et architecture [...] contre les ateliers et magasins appartenant à ce dernier établissement [...]. Le Muséum aura dans son intérieur ses magasins et ses ateliers de restauration

provisoires [...] l'établissement toujours entravé d'une école de restauration de tableaux dont la nécessité se fait de plus en plus sentir. [...]

Art 7<sup>e</sup>

Procurer à l'architecte des bâtiments hors du Muséum un dépôt des marbres et matériaux qui obstruent le jardin. Il faut que ce jardin embelli s'ouvre le plus tôt possible avec les salles des statues antiques. [...]

Au citoyen Lucien Bonaparte ministre de l'Intérieur, le citoyen Raymond architecte du Palais du Ministère des arts. Thermidor an 7.

[Résumé du mémoire précédent, organisation du musée, vente d'estampes et chalcographie, atelier de moulage et de restauration. Déplacement de l'école de peinture pour y installer les magasins et ateliers. Déplacement des blocs de marbres.]

L'administration du Musée Central des Arts au Ministre de l'Intérieur, le 9 nivôse an 9. Signé Foubert et Lavallée. Crainte de voir les abords et localités du Musée loués à des « tonneliers ou marchands de vin ainsi que cela a eu lieu », référence « au crime épouvantable commis le 3 nivôse, la témérité des scélérats qui se sont rendus coupables de cet attentat et surtout la possibilité que l'on a de s'introduire dans ces souterrains ». Accès facile dans les caves de logements mitoyens du Musée des antiques.

Lettre du Ministre Chaptal au citoyen Raymond du 28 nivôse an 9.

L'administration du Musée Central demande que les caves qui existent sous la salle des antiques soient mises à sa disposition. La possibilité de s'introduire dans ces souterrains lui fait craindre que par un nouvel attentat, on ne cherche à détruire cette célèbre collection.

Ne sachant pas jusqu'à quel point les craintes de l'administration sont fondées, j'ai voulu cependant en éloigner tous les motifs. En conséquence, je vous invite à prendre les mesures nécessaires pour qu'à l'avenir, ces caves ne soient plus fréquentées par des citoyens qui n'habiteraient pas le Palais des arts. »

Réponse de Raymond du 6 pluviôse an 9. Les caves placées sous la salle de l'Apollon et celles des Muses sont utilisées par Charles Bossut, membre de l'Institut. Les murs auraient une épaisseur de 3 mètres entre les salles et les caves. Aucune crainte de Raymond.

[DOSSIER SUR LA RESTAURATION DE VASES *ÉTRUSQUES*.]

Mémoire signé Foubert et Lavallée, non daté, an 7 ?

Sur plusieurs vases provenant de la bibliothèque du Vatican et « emballés avec si peu de soins qu'ils arrivèrent tout en débris. » Le citoyen Lagrenée jeune s'occupe avec succès de ces opérations de restauration. « Cet artiste est depuis 18 mois occupé à cette opération minutieuse, et dix vases fracturés en plus ou moins de morceaux, sont réparés. Le citoyen Lagrenée consulté sur le prix qu'il attache à ce travail demande 200 francs par vase, ce qui fait un total de 2000 francs. L'administration trouve cette demande très modérée et pense qu'il est toute justice de lui accorder le prompt paiement de cette somme. » Pour deux autres vases plus dégradés, Lagrenée demande 500 francs par vase. « Ces douze vases, les plus grands et les plus capitaux qu'on connaisse,

proviennent du Vatican, ils sont connus de tous les savants de l'Europe par la description qui a été imprimées à Rome. »

[DOSSIER MEMOIRE DE PROSPER MERIMÉE SUR LA RESTAURATION DES TABLEAUX.

SUR UN PROCEDE DE RESTAURATION DES TABLEAUX PAR M. LE ROI, MEDECIN ;

ETAT DE TABLEAUX VENANT D'ITALIE A RESTAURER PAR M. LE BRUN ;

PROJET DE REGLEMENT PAR M. PICOT POUR L'ATELIER DE RESTAURATION.]

« Rapport de la commission nommée dans l'assemblée du 11 nivôse l'an 6 pour examiner les questions suivantes, signé Vien, Le Brun, Picault, Hue, Vincent :

- 1) La restauration des ouvrages de peinture est-elle utile ou inutile ?
- 2) Est-il utile ou dangereux d'appliquer des vernis sur les tableaux avant de les mettre en restauration et après qu'ils sont restaurés ? [...]
- 1) La restauration des tableaux est non seulement utile mais même nécessaire, sous le rapport de l'existence matérielle des ouvrages et des leçons que les grands maîtres doivent donner à ceux qui suivent leur art. [...] Du rentoilage [...] de remplir les lacunes [...]

Lettre de Lebrun au ministre, le 25 thermidor, an 5

« Citoyen Ministre, trouvez bon que je mette sous vos yeux l'inventaire exact sous tous les rapports des objets contenus dans le 2<sup>e</sup> envoi de l'Italie et que l'on pourrait appeler le premier par l'excellence de son ensemble. [...]

Il y a de plus deux bustes et une petite Pallas en marbre, ouvrages antiques, six bronzes qui sont des têtes et des fragments précieux, quatre vases en porphyre rouge [...] tous ces objets sont arrivés dans le meilleur ordre possible les plus grands soins ont présidé à leur emballage et à leur transport. [Lebrun évoque l'obligation de restaurer certains tableaux]

N<sup>o</sup> des caisses et nom des peintres [...]

« N<sup>o</sup>37 Plusieurs bronzes dits venant de Modène (...) Une tête d'Adrien de forte proportion avec crevasses sur le haut du front se prolongeant sur la tête et formant deux ouvertures de 3 à 4 pouces de superficie ; une tête de femme de haute antiquité restaurée sur la tête en le milieu du col de 12 pouces de hauteur.

Envoi de Modène

N<sup>o</sup>38 et 39 Deux bustes antiques en marbre de paros Lucius Vérus et Marc Aurèle.

N<sup>o</sup>40 Une petite statue dite Minerve en marbre de Paros, les bras et autres parties restaurées de 32 pouces de hauteur venant de Modène.

[...] Lebrun appelle l'administration à embaucher des restaurateurs de tableaux]

J'ai cru qu'il était de mon devoir, Citoyen Ministre, d'éveiller votre sollicitude sur un objet aussi important et de me rendre l'organe de l'administration du Muséum qui gémit de ne pouvoir rien terminer et d'être dans l'impossibilité de satisfaire à l'attente du public et de l'Europe éclairée qui ne verrait pas sans indignation Apollon

logé dans une cabane après qu'il a été enlevé des temples et que récemment il a quitté le Vatican »

« Rapport fait au Ministre de l'Intérieur par le Citoyen Mérimée sur un nouveau procédé de restauration de tableaux découvert par le Citoyen Le Roy, médecin à Dunkerque. Sans date.

Le Roy, « par une suite d'expérience » a découvert un vernis qui permet aux tableaux « d'être lavés sans que leur transparence et soit aucunement altéré ». Son expérience dura deux années et les tableaux vernis à sa manière ne se coloraient pas.

Les vernis étaient parfois réalisés avec du copal ou de l'ambre qui se coloraient « à leur surface » après peu d'années. Le vernis de Le Roy est trop dur et se colore trop selon Mérimée.

Procédé Le Roy : frotter le tableau avec de l'huile de lin rendue plus siccativante par la litharge et mêlée avec une égale proportion d'essence de térébenthine. Utilisation chaque jour avec une brosse douce jusqu'à ce que le vernis se ramollisse puis nettoyage à l'huile de lin. Le vernis est ensuite réalisé avec de l'huile de lin et de la térébenthine.

Mémoire sur la restauration des tableaux du Musée Central des Arts, Sans date, signée Mérimée.

Rappel que sous la Convention, en Messidor an 2, « un concours pour la restauration des tableaux du Muséum avait été instauré. » Ce concours n'eut finalement pas lieu. Mérimée relance l'idée d'un concours. Les progrès de la chimie sont importants et rendent plus rapides les travaux et résultats des restaurateurs.

Mérimée lance l'idée que « pour éclairer l'âge à venir sur les fautes, qui, malgré nos précautions pourront nous échapper, il conviendrait que tous les procédés employés à la restauration de tableaux du Musée fussent exactement décrits et consignés sur un registre qui contiendrait également le P.-V. de l'état du tableau-, le procédé et le nom du restaurateur. Il n'y a que les charlatans qui ne voudront pas se soumettre à de pareilles conditions ; et autant pour les déconcerter que pour stimuler ceux qui voudraient s'adonner à ce genre d'étude, il faudrait publier toutes les connaissances acquises jusqu'à présent sur la restauration. »

Pour les restaurateurs qui « ont suffisamment donné des preuves de leurs talents » ils n'auront qu'à exercer leur adresse. Si aucun ne peut réussir ce concours, l'administration devra « mieux suspendre les travaux de la restauration car les tableaux ont encore moins à craindre des ravages lents du temps que des atteintes d'une main maladroite ». Des chimistes seront chargés de recherches sur les « moyens de perfectionner l'art de la restauration des tableaux [...] n'oublions pas que nous sommes responsables envers la postérité du dépôt précieux que la providence a réuni dans nos mains et sans doute pour qu'il fût mieux conservé. »

### **Dossier Musée du Louvre**

« Le projet d'une école de restauration des tableaux est ajourné. Ces restaurations s'exécuteront comme par le passé ».

« Le 18 Ventôse an 9, L'administration du Musée Central des Arts au ministre de l'Intérieur

En vous offrant un tableau des dépenses réunies de la restauration des marbres

antiques et des tableaux pour une année, et ensuite pour trois années y compris les dépenses de l'école projetée, l'administration s'est proposée d'indiquer les résultats heureux qu'on peut obtenir d'après les observations qu'elle va avoir l'honneur de vous présenter.

Le montant des dépenses spécifiées au tableau est à peu de choses près le même qu'il a été des années précédentes depuis l'administration actuelle. Il est fâcheux qu'une partie de ces dépenses soit encore due aux restaurateurs. L'administration affirme comme un fait que ces dépenses dont les prix ont été déterminés par elle dans un moment où les restaurateurs ne faisaient plus valoir leurs anciennes prétentions ont produit une économie des trois quarts, si on les compare aux prix ci-devant exigés par eux.

Il est donc important de maintenir cet avantage remporté sur les prix de ces sortes de travaux qu'on enveloppait ci-devant des ombres du mystère et ce n'est qu'au muséum qu'on peut les maintenir attachant les plus habiles restaurateurs, et en obtenant de leurs soins d'excellents élèves.

Le moyen d'y fixer les maîtres consiste à leur assurer un traitement annuel, payable par 12e et chaque mois, et pour que ce traitement ne s'élève pas aussi haut qu'ils auraient droit de le prétendre, de leur offrir l'espoir d'une récompense de retraite lorsqu'ils auront fait de bons élèves.

Voilà, citoyen ministre, ce que l'administration vous propose d'arrêter, et elle voit dans ce parti un grand avantage, celui de hâter la fin de ces sortes de travaux au musée, avec le moins de dépenses possibles.

L'administration n'a point assujettie à ce mode dans le projet d'école qu'elle vous a présenté non plus que dans le tableau des dépenses, la partie des restaurations qui concernent l'enleva à et leur entoilage des tableaux, c'est que l'administration n'a pas présumé que les restaurateurs de ce genre consentent six à consacrer tout leur temps au muséum pour la même somme annuelle proposée pour chacun des autres restaurateurs.

Mais, citoyen ministre, il ne serait pas moins nécessaire qu'en adoptant la proposition de l'administration, [...] que vous attribuez par année et provisoirement pendant trois années consécutives à la totalité des travaux de restauration du muséum, les sommes indiquées dans le tableau pour l'enlevage et le rentoilage en particulier. L'administration distribuant ces sommes par mois aux deux restaurateurs de ce genre, obtiendrait d'eux un travail plus actif et plus constant pour les opérations car je leur demanderai, et ces opérations seraient distribuées de manière que leurs prix au bout de l'année n'excéderaient pas la somme qui y serait attribuée.

En déterminant ainsi les dépendances annuelles de restauration, il en résulterait un avantage particulier à la comptabilité de l'établissement.

Le nouveau mode de comptabilité a l'inconvénient funeste qui résulte partiellement de toute mesure générale : ce mode s'applique aisément à tout établissement dont les dépenses sont fixes on peut alors fournir l'état du mois écoulé et l'état du mois qui va naître, mais dans un établissement qui se forme, la dépense à venir ne saurait de même se prévoir et ceci s'applique surtout aux restaurations du musée, et à ses autres travaux accélérés ou ralentis par diverses circonstances.

Ainsi en déterminant les dépenses annuelles de restauration, l'administration qui ne peut abandonner dans son intérieur le mode de comptabilité claire et exacte qu'elle a établie, obtiendrait une grande facilité à vous présenter citoyen ministre des comptes dans la forme demandée.

En effet et toutes les dépenses du musée se trouveraient ainsi classées :

1) pour les restaurations, une somme déterminée par année et connue comme l'est le montant des traitements des employés.

2) pour les dépenses qui concernent le déplacement des objets d'art, tableaux et marbre, dépenses qui consistent en travaux de serrurerie, menuiserie, peinture, dorure, transport; l'aperçu de ses dépenses étant présenté au ministère par trimestre et d'avance, c'est lui qui en déterminerait la quête évitée [?] en raison des fonds disponibles pour ces objets. Ainsi le compte annuel de ces sortes de dépenses se trouverait pour ainsi dire d'avance, sauf le règlement des mémoires qui les réduiraient toujours au-dessous des aperçus présentés au ministre et qu'il aurait approuvé.

3° enfin il n'existerait plus d'autres dépenses apportées en compte que celle d'un homme ordinaire et journalière telle que le chauffage, luminaires, frais d'impression, restauration de dessins, ouvriers et gardiens payés à la journée.

L'administration vous propose, citoyen ministre, que le produit éventuel délivré soit appliqué à cette dernière place de dépenses dont le compte particulier vous sera présenté chaque trimestre et si le produit excédait les dépenses, vous déterminerez l'emploi de cet excédent. (...)

Signé Foubert et Lavallée »

« Musée central des arts an 9 « Tableau des dépenses de restauration de peinture et de sculpture comprenant les frais de l'école projetée, calculé par année aussi pour trois années consécutives à cause de la variation dans le nombre des élèves et dans les gratifications qui leur sont attribuées.

### **Dépenses réelles de l'école projetée**

(1ere et 2e section de la restauration des tableaux, professeurs Raser et Hacquin.)

Première section de la restauration des marbres antiques, le citoyen Lange enseignant.

Gratifications aux élèves

Première année, un élève : 600

Deuxième année, un deuxième élève : 600 et pour le premier 900

Troisième année, le deuxième élève resté seul : 900

Soit pour trois années : 3000 terme moyen pour une année : 1000

Aux citoyens Lange, augmentation au prix qui était attribué annuellement à ses travaux : 920.

Le citoyen Lange était payé pour ses travaux de restauration à raison de 10 Fr. par jour, pour 328 jours d'œuvre, 3280 Fr., différence entre 4000 Fr. qui lui seraient attribués par année pour ses travaux et l'enseignement : 720.

Deuxième section des marbres antiques. Le citoyen Mariano enseignant.

Gratifications aux élèves

Première année, un élève : 200

Deuxième année, un deuxième élève : 200 et pour le premier 300

Troisième année, au quatrième élève : 400

Et au second: 300 la troisième année du deuxième élève comprend en avance :

400

Soit pour trois années : 1800 terme moyen pour une année : 600

à Mariano, augmentation de son traitement annuellement porté sur l'état du musée à 2000 Fr. : 1000.

Le citoyen Mariano est déjà employé sur l'état des traitements du musée pour 2000, son traitement est jugé insuffisant. Différence entre 3000 Fr. qui lui seraient attribués pour ses travaux et l'enseignement : 1000 Fr.

L'école aura formé neuf élèves en trois années pour 2000 francs qu'elle aura compté dans cet espace de temps, mais les travaux faits par les élèves auront dédommagé et au-delà de cette dépense.

Récapitulatif des dépenses de l'école projetée et de tout celles concernant les diverses restaurations calculées pour trois années avec leurs différences :

(Section de peinture...)

Première section des restaurations des marbres antiques premières années

À l'élève du citoyen Lange : 600

À lui, pour renseigner et pour ses travaux de restauration ensemble : 4000

La deuxième année deux élèves coûtera de plus : 900 ensemble, 1500.

La troisième année pour un élève resté seul : 900, différence avec la première année en plus : 300

Même proposition que le citoyen Lange soit payé par 12e par mois comme le citoyen Raeser.

Deuxième section des restaurations des marbres antiques :

À l'élève de Mariano, marbriers : 300

La seconde année, deux élèves coûtera en plus 400. Ensemble 700 Fr.

La troisième année un élève resté seul, 400 Fr.

Même proposition du paiement par 12e

À lui pour enseigner et pour ses travaux de restauration ensemble : 3000

Frais de fournitures à l'atelier de restauration de sculptures consistantes en cuivre, plomb, mastic, outils, évalués par an au moins à la somme de 1800 Fr.

Frais de fournitures à l'atelier de restauration des peintures, en vernis, esprit de vin, couleur pour la première section de la restauration de peinture évalués par année à la somme de 800 Fr.

Total des dépenses, la première année 28 480 Fr.

Pour la deuxième année à cause de l'augmentation du nombre des élèves et de leurs gratifications de 3100 Fr. plus que la première : 31 528 Fr.

Pour la troisième année à cause de la réduction des élèves et de leurs gratifications différence en plus sur la première année seulement 400 : 28 828 Fr. Il convient d'observer que Mariano ayant 2000 Fr. par année de traitement porté sur l'état des appointements du musée, cet état se trouverait soulagé, lorsqu'on paierait annuellement à Mariano les 3000 Fr. mentionnés au présent tableau.

Certifiée conforme, signé Foubert et Lavallée. »

« Le 18 ventôse an 9.L'administration du musée central des arts au ministre de l'intérieur.



Première section : pour enseigner l'art de nettoyer et de restaurer la peinture : le citoyen Raeser.

Deuxième section : pour enseigner tout ce qui concerne l'enlèvement et le nettoyage des tableaux : le citoyen Hacquin.

Citoyen ministre,

L'administration a l'honneur de vous envoyer son projet d'établissement d'une école générale de restauration au musée, qu'elle a relu attentivement.

Son intention a été de reprendre cette école utile aux travaux du musée, et d'y intéresser les maîtres et les élèves. C'est dans ce sens qu'elle a cru devoir proposer des gratifications annuelles pour les élèves qui pussent du moins leur offrir le strict nécessaire, d'autant plus que les élèves pour la peinture et la sculpture seront des artistes formés qui n'envisagent par dans l'avenir des succès assurés se livreront à cet état particulier.

Le titre d'élèves de l'école de restauration du musée leur assurera un choix de préférence dans l'exercice de leur profession, mais quant aux maîtres qui enseigneront dans cette école, l'administration ayant désiré établir l'égalité de traitement entre le peintre et le sculpteur, et n'a augmenté que le moins possible la dépense relative aux restaurations qui a eu lieu jusqu'à présent, il en résulte que ces maîtres et leurs deux [élèves ?] particulièrement (excepté celui de la section du nettoyage) n'ont pas dans le plan qui vous est offert un avantage proportionnel pour l'enseignement auquel ils se livreront.

Il sera donc de votre justice, citoyen ministre, de donner à ces maîtres une espérance suffisamment fondée qu'ils auront pour récompense de leurs travaux et de l'enseignement auquel ils se seront livrés une retraite proportionnée à leur service. Dans la section du nettoyage on voit au contraire que le maître sera appointé pour enseigner, et que d'ailleurs les travaux de ses élèves tourneront à son profit. Si vous adoptez, citoyen ministre, les bases du projet de l'administration, elle aura l'honneur de vous présenter pour l'enseignement des restaurateurs attachés au musée dont voici les noms.

Première section : pour enseigner l'art de nettoyer et de restaurer la peinture : le citoyen Raeser.

Deuxième section : pour enseigner tout ce qui concerne l'enlèvement et le nettoyage des tableaux : le citoyen Hacquin

Première section : pour enseigner l'art du statuaire et de restaurer les marbres antiques : le citoyen Lange.

Deuxième section : pour enseigner le talent du marbrier, de travailler les pierres dures et de préparer et de poser la pièce : le citoyen Mariano Italien

Signé Foubert et Lavallée »

« Musée central des arts projet d'école de restauration. Sans date, an 9

Article premier

Il sera établi au musée central des arts une école générale de restauration de tableaux et de sculptures antiques. La restauration de tableaux sera divisée en deux sections. Dans la première, on enseignera l'art de nettoyer et de restaurer la peinture. Dans la seconde, on enseignera tout ce qui concerne le relevage et le nettoyage des tableaux. La restauration des marbres antiques sera divisée de même en deux sections.

Dans la première, on enseignera l'art du statuaire, de modeler et ensuite de terminer les parties de marbre ajusté à la figure mutilée. Dans la seconde, on enseignera le talent du marbrier relatif à la préparation et à l'attachement de la pièce, au moyen de travailler le granit, le porphyre et autres pierres dures.

Article deuxième :

L'enseignement dans chacune des sections de l'école sera faite par un seul maître attaché maintenant ou qui sera par la suite attaché aux travaux de restauration du musée. Ces maîtres seront nommés par le ministre sur la présentation que lui en fera l'administration.

Article troisième :

Les maîtres nommés pour l'enseignement [?] Chacun à l'administration de l'aspirant parmi lequel elle en choisira, savoir [?] :

Restauration des tableaux :

Première section, 2

Deuxième section, 1

Restauration des marbres :

Première section, 1

Deuxième section, 1

Les cinq aspirants choisis seront dès lors admis et reconnus sous le titre d'élèves de l'école générale des restaurations du musée central des arts.

Article quatrième :

Chaque élève de la première et de la deuxième section de restauration des tableaux et chaque élève de la première section des restaurations des marbres antiques s'engagera à consacrer deux années consécutives à l'étude et aux travaux de restauration du musée.

Chaque élève du marbrier, deuxième section de restauration des sculptures, s'engagera pour trois années consécutives.

Au moyen duquel engagement les élèves recevront chacun à titre de gratification, savoir : ceux de la première section de restauration des tableaux, et ceux de la première section de restauration des sculptures : la première année : 600 Fr. La deuxième année : 900 Fr.

Chaque élève de la seconde section de restauration des tableaux :

La première année : 300 Fr.

La deuxième année : 600 Fr.

Chaque élève marbrier seconde section de sculptures :

La première année : 200 Fr.

La deuxième année : 300 Fr.

La troisième année : 400 Fr.

Article cinquième :

À l'expiration de la première année d'études, les 4 mêmes enseignants présenteront encore des aspirants parmi lesquels l'administration choisira un nouvel élève pour chaque section de l'école, en sorte que la seconde année, la première section de restauration des tableaux aura seule trois élèves, et les trois autres sections de

chacune.

Article sixième :

L'administration du musée chargé de la surveillance des restaurations établira un règlement de discipline appropriée à chaque section de l'école, elle sera spécialement chargée de le faire exécuter lorsqu'il aura été retenu de l'approbation du ministre.

Article septième :

À l'expiration des années d'études ci-dessus fixées, sur le rapport de chaque maître et l'administration se trouvant d'ailleurs convaincus par un examen suivi de la capacité d'un élève, elle lui en délivrera un certificat. Le ministre sur la vue du certificat accordera un brevet d'élève de l'école de restauration du musée central des arts.

Article huitième traitement des maîtres :

Le traitement du maître enseignant dans la première section de la restauration des tableaux sera renfermée dans le prix de ses propres travaux journaliers. En s'obligeant de consacrer tout son temps au musée, il recevra par année une somme de 4000 Fr. payables par 12e chaque mois: 4000 Fr. Il sera logé au musée. Le traitement du maître enseignant dans la première section de la restauration des marbres antiques sera le même que celui ci dessus, en contractant les mêmes engagements : 4000 Fr. Il sera logé au musée. Le traitement du marbrier, seconde section des antiques, sera aux mêmes conditions par an : 3000 Fr. Il sera logé au musée. Le traitement du maître enseignant dans la seconde section de la restauration des tableaux pour leur entoilage et l'entoilage, attendu la nature particulière de ces travaux, aura pour l'enseignements par an : 1200 Fr. Ces travaux seront payés séparément. Il sera logé au musée.

Signé Foubert et Lavallée »

« Le ministère de l'Intérieur, Paris le 14 floréal an 9 de la république une et indivisible.

Rapport demandé par le ministre de l'intérieur.

L'administration du musée central adresse un projet d'école générale pour la restauration des tableaux et des statues antiques : elle demande que le ministre veuille bien l'adopter.

Les nouveaux procédés employés avec tant de succès, pour la restauration des tableaux, sont connus de tout le monde : il ne s'agit que d'acquérir l'expérience nécessaire pour être sûr de la réussite ; cette expérience s'acquiert en s'exerçant longtemps sur des peintures de nulle considération, le travail est le même que pour un tableau de Raphaël.

D'après cette considération, il semblerait qu'une école de restauration deviendrait inutile ; mais on prie le Ministre d'observer que ce travail ne consiste pas seulement dans le procédé de rentoiler un tableau, ou d'en enlever la peinture pour la fixer sur une nouvelle toile. Malgré l'importance de ces deux opérations, il faut encore savoir repeindre les parties du tableau qui se sont détachées, celles qui se trouvent usées par le frottement ou tout autre accident. L'administration choisira donc pour élève ceux des jeunes gens qui sachant dessiner et peindre, ont cependant la presque certitude qu'ils ne seront jamais que de très médiocres artistes ; elle surveillera leurs travaux, jugera de leur capacité et saura, dans la suite, les employer selon leur talent.

L'administration, sans le dire positivement, semble indiquer que cette école ne doit avoir lieu que pendant trois années consécutives ; en effet on concevrait difficilement une école établie à perpétuité pour un genre de travail momentané et dont

l'aliment ne peut-être qu'accidentel ou très éloigné.

A la vérité, il y a assez de tableaux à restaurer au musée, pour occuper pendant 10 ans, des artistes attachés à cet établissement ; mais enfin ce travail finira, et il n'y aura alors de dépenses à faire, que celles du rentoilage auquel le résultat de la restauration aura vu en très grande partie. Il ne reste donc plus que les accidents qui seront rares sans doute, quand on considère les soins attentifs que l'administration met à la conservation de tous les objets qui lui sont confiés.

L'administration n'ayant qu'à se livrer du zèle et de l'assiduité des restaurateurs qu'elle a employés jusqu'à présent, désire se les attacher pour ce qui reste à faire de manière à obtenir tous les avantages qu'on peut tirer de leur talent.

Elle demande qu'il leur soit accordé des appointements fixes, dont le montant n'excède ce qu'ils ont coutume de gagner par an, que de 64 Fr. pour l'un et de 720 Fr. pour l'autre. (L'augmentation de 1000 Fr., par an, demandée par le citoyen Mariano, est réduit à 500, dans les propositions qui terminent ce rapport.) Elle demande aussi que le ministre veuille leur donner l'assurance qu'ils jouiront appointements de retraite à titre de récompense de leurs travaux et des peines qu'ils auront prises de former des élèves capables de les remplacer ; mais elle ne détermine pas la somme qu'il conviendrait de leur accorder..

Si, comme le projet l'annonce, l'établissement de l'école de restauration occasionnera une dépense de 6684 Fr. par chaque année, on peut remarquer aussi que, dès le premier jour, les élèves seront déjà en état de reprendre plusieurs services, que, six mois après, ils remplaceront les ouvriers subalternes à qui il est accordé toute l'année des journées de trois francs et au-dessous cette économie sera d'autant à défalquer sur le total des frais de la restauration.

Une des dispositions du projet donne aux quatre principaux professeurs de l'école, des logements dans l'intérieur du musée, on doit représenter au ministre qu'il y a déjà trop de personnes logées dans ce local : d'ailleurs, par sa décision relative à la translation de l'école de peinture, il a arrêté qu'il n'en serait accordé aucun sans son expresse autorisation. On propose au ministre d'adopter les dispositions suivantes :

1) arrêté qu'il y aura pendant trois années seulement une école de restauration des tableaux et des statues antiques.

2) adopté le projet présenté par l'administration du musée central, quant à ce qui concerne les maîtres et les élèves, leur nombre, leur traitement et la nature de leurs travaux, avec cette exception que le citoyen Mariano qui, par la nature des ouvrages de restauration à exécuter au musée, sera probablement occupé et attaché toute sa vie à cet établissement, recevra seulement 500 Fr. de plus par an, au lieu de 1000 qui sont demandées par l'administration, et cela pour l'indemniser des peines qu'il prendra à former des élèves.

3) d'écrire aux citoyens Roezer, Hacquin et Lange, principaux professeurs de l'école dont il s'agit, que lorsque la restauration des objets d'art du musée central sera terminée, ils jouiront d'un traitement de 1500 Fr. par an, aux conditions, par eux, de surveiller les travaux des élèves qu'ils auront formés, chaque fois que ces élèves seront employés par l'administration.

4) réformer [ la section du ? ] projet par lequel il est donné des logements dans le musée aux maîtres de l'école de restauration.

5) adresser ses dispositions à l'administration du musée central, en l'invitant de

les comprendre dans une nouvelle rédaction du projet qu'elle fera parvenir au ministre.  
Signé le chef de la quatrième division Amault. »

« Le 27 vendémiaire en 10, l'administration du musée central des arts au ministre de l'intérieur

Citoyen Ministre,

L'administration vous prie de vous faire représenter le projet d'institutions d'école de restauration au musée qu'elle a eu l'honneur de vous adresser au mois de ventôse an 9. Après l'avoir examiné, vous jugerez si le traitement en particulier proposé pour le citoyen Hacquin paraît devoir suffire pour l'attacher au musée et surtout si il est possible de lui assurer une partie de ce traitement à titre de retraite lorsqu'il aura terminé les travaux de ces établissements. Dans la décision que vous prendrez à son égard, citoyen ministre, vous ferez entrer en considération les réclamations que pourraient faire les autres restaurateurs, si les avantages n'étaient par les mêmes pour eux en raison de leurs services et de l'utilité de leurs travaux. [...] L'administration doit faire ici une observation pour rectifier une erreur de calcul pour le projet d'institution des écoles de restauration. Elle avait évalué les frais de l'atelier des restaurations des marbres antiques, consistant en cuivre et diverses matières à 1440 Fr. par an. L'expérience l'a convaincu depuis qu'il faut au moins quadrupler cette évaluation.

Salut et respect signé Foubert et Lavallée.

Paris le neuf nivôse l'an 10 de la République française une et indivisible. Rapport présenté au ministre de l'Intérieur

L'administration du musée central prie le Ministre de se faire représenter le projet soumis [...] Pour l'établissement d'une école de restauration. Elle annonce qu'une erreur de calcul s'est glissée dans les articles de dépenses que nécessiterait cette école. Elle avait évalué les frais d'achat de cuivre, d'outils, et plomb à 1440 Fr. par an, ils y sont portés à 2600 Fr. L'expérience l'a convaincu depuis qu'il faut au moins quadrupler cette somme. Il a été fait dans le temps un rapport où le projet de l'administration était adopté en très grande partie, mais le Ministre qui l'a approuvé n'a point signé les lettres qui en assuraient l'exécution. Les choses n'ayant pas changé depuis, on remet ce rapport sous les yeux du ministre et on le prie de faire connaître les modifications qu'il voudrait apporter, elle servirait de règles pour lui présenter un nouveau travail.

[En marge] Le ministre ayant changé d'avis sur l'utilité de ces établissements on le prie de décider s'il y aura ou non une école de restauration. Une prétendue bonne organisation en hommes en choses et en dépenses »

« Le 29 ventôse an 10, note du ministère de l'Intérieur.

Le tableau ci-joint présenté par l'administration du musée central des arts pour l'établissement d'une école de restauration répond entièrement à la demande du ministre qui désire en connaître l'organisation en hommes, en choses et en dépenses. [...] Les avantages de cet établissement seraient de former des élèves dans un art assez négligé et que beaucoup de restaurateurs de tableaux exercent souvent au hasard, de s'attacher des artistes qui ont mis beaucoup de zèle et d'assiduité aux travaux qu'ils leur ont été confiés par l'administration, enfin d'empêcher ces mêmes artistes d'aller porter leurs talents chez l'étranger ainsi que le citoyen Hacquin paraît en avoir le projet. Ils se

fixeront en France dès qu'ils auront la certitude d'avoir une existence assurée.

Signature le chef de la quatrième division. »

« Note du ministre à l'administration du musée central des arts, le 3 germinal an 10

je vous préviens citoyen que j'ai ajourné l'établissement d'une école de restauration près le musée central à une époque où les circonstances permettront de se livrer à la dépense que nécessiterait le projet que vous m'avez présenté. En conséquence très bien faire continuer les travaux de ce genre ainsi qu'il a été d'usage par le passé. »

**Dossier Musée du Louvre** « Le projet d'une école de restauration des tableaux est ajourné. Ces restaurations s'exécuteront comme par le passé ».

« Musée du Louvre.

Concours ouvert par la convention et par son comité de salut public pour la restauration des monuments tableaux et statues que renferme le musée.

Décret de la Convention nationale du sixième jour du messidor de l'an second de la république française une et indivisible portant qu'il sera ouvert un concours pour la restauration des monuments qui formera la collection du muséum national.

La convention nationale, considérant combien il importe pour le maintien et le progrès des arts de pouvoir à la restauration de monuments précieux qui forment la collection du Muséum national, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique, décrète :

Article 1<sup>er</sup> : il sera ouvert un concours pour la restauration de tableaux, statues, bas-reliefs et généralement de tous monuments de sculpture formant la collection du Muséum national.

Article 2<sup>e</sup> : les travaux des concurrents seront jugés par un jury formé à cet effet.

Article 3<sup>e</sup> : le jury sera composé des membres du conservatoire et de huit citoyens nommés par la convention sur la présentation du comité d'instruction publique.

Article 4<sup>e</sup> : il suivra dans ces opérations les mêmes formes que le jury des arts.

Article 5<sup>e</sup> : la convention nationale charge le comité de salut public et d'instruction d'arrêter un règlement pour l'exécution du présent décret.

Visé par l'inspecteur signé S. E. Meormel. [...] »

Document de 24 messidor an 2

« Liberté Égalité. Le conservatoire du muséum national des arts à la commission exécutive de l'instruction publique. Signé Dardel

le conservatoire du muséum des arts a reçu l'arrêté du comité de salut public et d'instruction relatif au concours de restauration des tableaux et statues de la république. Le registre, qui en vertu de cet arrêté, doit recevoir l'inscription des citoyens qui veulent concourir est ouvert et comme il ne s'en est présenté qu'un très petit nombre, le conservatoire pense que cela n'est de ce que l'arrêté du comité de salut public n'a point été imprimé. En conséquence il invite la commission exécutive de l'instruction publique à le faire imprimer afin que les artistes restaurateurs soient instruits des différents articles de cet arrêté. »

1<sup>er</sup> thermidor an 2 [1<sup>er</sup> juillet 1794]

« Extrait du registre des arrêtés du Comité de salut public de la convention nationale, du septième jour de messidor l'an deuxième de la république française une et indivisible.

En exécution du décret du six messidor, le Comité de salut public et d'Instruction publique réuni arrête :

Art 1<sup>er</sup> : Le concours pour la restauration des monuments formant la collection du muséum national s'ouvrira le premier thermidor.

Article 2<sup>e</sup> : Aussitôt après la publication du présent arrêté les artistes qui se proposeront de concourir se feront inscrire au conservatoire.

Art. 3<sup>e</sup> : le conservatoire choisira parmi les plus grands tableaux d'histoire naturelle, dans les divers dépôts de Paris, celui des tableaux le plus mutilé et qu'il ne croira pas susceptible d'être avantageusement réparé.

Art. 4<sup>e</sup> : Ce tableau sera divisé en carrés égaux qui seront numérotés.

Art. 5<sup>e</sup> : Les numéros de ces carrés seront écrits sur des bulletins et déposés dans un vase.

Art. 6<sup>e</sup> : Chaque peintre restaurateur qui se présentera au concours tirera un bulletin du vase et le carré correspondant au numéro lui sera délivré après que le conservatoire aura fait en présence des concurrents procès-verbal de l'état de dégradation où se trouve ledit carré.

Art. 7<sup>e</sup> : Chaque concurrent sera tenu:

- de rentoiler et nettoyer le carré qui lui sera échu et de le déposer au conservatoire après cette première opération;

- d'enlever les repeints et les vieux mastics qui pourront se trouver sur ledit carré et de le déposer après cette seconde opération;

- de mastiquer les parties et cahiers du carré ou de remplacer les anciens mastics par de nouveaux et de déposer le carré après ce troisième travail;

- de raccorder la peinture sur les mastics en imitant le coloris et le faire du maître.

Art. 8<sup>e</sup> : Chaque concurrent signera le carré qu'il aura raccordé.

Art. 9<sup>e</sup> : Le jury examinera successivement le travail de chaque concurrent dans chacune des quatre opérations ci-dessus détaillées, et jugera quels sont ceux dont les procédés auront donné les meilleurs résultats.

Art. 10<sup>e</sup> : Les carrés signés conformément à l'article huit seront déposés en un lieu sûr six mois après le dépôt ils seront confrontés les uns aux autres pour connaître ce dont les repeints auront le moins changé. Il sera du tout dressé un procès-verbal par le jury.

Art. 11<sup>e</sup> : Six mois après cette première confrontation, il en sera fait une seconde qui sera constatée comme la première.

Art. 12<sup>e</sup> : En attendant l'épreuve exigée par les deux articles précédents pour constater la bonté et la solidité des raccords, le conservatoire emploiera pour le rentoilage, le nettoyage, l'enlèvement des repeints des vieux mastics et leur remplacement par des mastics nouveaux, ceux des artistes qui au jugement du jury

auront réussi d'une manière satisfaisante soient dans une ou plusieurs des opérations qui ont précédé la refonte. [...]

Art.14<sup>e</sup> : Les artistes qui au jugement du jury auront été reconnus en état de travailler à la restauration des monuments des arts formant la collection du muséum national seront employés chacun dans sa partie par le conservatoire et sous sa surveillance.

Signé Barere, Billaud, Varenne, Collot d'Herbois, Prieur, Carnot et Lindet. »

« Paris le 14 thermidor l'an deuxième de la République française une et indivisible

le conservatoire du muséum des arts aux membres composant la commission de l'instruction publique.

Citoyens, le conservatoire vous rappelle que c'est pour la troisième fois qu'il vous prévient que l'arrêté du Comité de salut public relatif au mode de concours pour la restauration des tableaux et statues devraient être rendu public par la voix de l'impression. Le concours ne pouvant avoir lieu sans la plus grande publicité de cet arrêté.

Salut et fraternité signée Picault, Fragonard

« Impression du projet de concours ordonné à 3000 exemplaires, projet approuvé le 19 [messidor ?] l'an deuxième de la république une et indivisible.

La commission exécutive de l'instruction publique aux artistes:

des monuments précieux, des tableaux dont le style nous rappelle le génie de ceux qui les ont créés et victimes de l'insouciance de nos anciens tyrans ou de la jalousie de certains hommes se perdent dans la poussière et bientôt le peuple français se trouvera privé de ses chefs-d'œuvre de l'art si des hommes célèbres ne viennent pas consacrer à leur restauration leur talent et leur génie. C'est aux Français libres à réparer les fautes des Français esclaves. C'est aux artistes dignes de la liberté à venger la mémoire des artistes que le despotisme a sacrifié.

Le comité de salut public a ordonné qu'il sera ouvert un concours pour la restauration des monuments du muséum national. La commission de l'instruction publique appelle à cette grande régénération tous les artistes qui ont quelques connaissances dans cette partie. Elle compte assez sur leurs ailes et leur patriotisme et font espérer qu'ils s'empresseront à l'envie d'offrir leur talent à la république. Restaurer les ouvrages des grands maîtres c'est en quelque sorte s'associer à leur génie, les restituer, c'est acquérir des droits à la reconnaissance publique.

Rapport.

Le comité de salut public par son arrêté en date du sept messidor a ordonné qu'il serait ouvert le premier thermidor un concours pour la restauration des monuments précieux formant la collection du muséum national. Les membres du conservatoire ont écrit à plusieurs reprises à la commission pour lui annoncer qu'il ne s'était présenté que très peu d'artistes. Ils observent qu'il sera utile de faire imprimer l'arrêté du comité de salut public et de lui donner la plus grande publicité pour engager les citoyens à se faire inscrire pour le concours. Ils ont renouvelé pour la troisième fois leur instance à cet égard, dans leur lettre en date du 14 thermidor dernier. On observe à la commission qu'on ne peut attribuer qu'au défaut de publicité de cet arrêté le petit nombre d'artistes



qui se sont présentés. Qu'il est cependant très urgent que le concours soit ouvert, pour accélérer la restauration des tableaux et monuments du muséum national on propose donc à la commission de faire imprimer la fiche d'arrêté du comité de salut public ainsi que l'invitation de la part de la commission aux artistes de Paris d'engager les pourparlers et les rendre publics par la voix de leurs journaux. »

« Paris fructidor l'année deuxième de la république une et indivisible.

La commission de l'instruction publique aux membres du conservatoire du muséum.

Citoyens, vous nous avez observé que le défaut de publicité de l'arrêté du comité de salut public concernant la restauration des monuments précieux qui forment la collection du muséum national était cause qu'un très petit nombre de concurrents se sont présentés. Nous verrons en conséquence de prendre la mesure convenable pour appeler à ce concours, en ordonnant l'impression de l'arrêté du comité de salut public ou nombre de 3000 exemplaires en plaques. Salut et fraternité. »

Paris, le 27 fructidor l'an deuxième

La commission aux membres du conservatoire du muséum national

Citoyens, nous vous envoyons 50 exemplaires de l'arrêté du comité de salut public concernant le concours pour la restauration de monuments qui forment la collection du muséum, vous voudrez bien en ordonner l'affiche dans les lieux que vous jugerez convenable.

Salut et fraternité. »

Un document du 3 vendémiaire an IV : le citoyen Alliaume est employé par le muséum est chargé spécialement de tout ce qui est relatif à l'atelier de restauration des tableaux.

**Dossier restauration de bas-reliefs moulés sur l'antique et qui ont appartenu à Choiseul Gouffier.**

« Le citoyen Renou, surveillant secrétaire des écoles spéciales de peinture, sculpture et d'architecture. Le 19 Brumaire an 7

Citoyen ministre,

Le Cit. Helloüin, mouleur vous a présenté le 4 de ce mois une pétition appuyée par les plus habiles sculpteurs de nos jours.

Vous avez adressé à l'Administration du Musée central des arts le citoyen Helloüin, et cette administration me le propose comme l'homme le plus propre à rapprocher avec soin les fragments des monuments grecs que Choiseul-Gouffier a fait mouler à Athènes.

J'ai consulté des professeurs en exercice qui se trouvent être deux statuaires.

Sans se laisser aller à un enthousiasme, on peut dire superstitieux pour l'antique, qui n'a pas besoin de ces fragments pour confirmer sa gloire, ni sans vouloir mériter le blâme du public, si on ne le laisse pas au moins jouir de ces restes, dont lui-même appréciera le mérite, les professeurs ont pensé qu'il serait bon de charger le citoyen Helloüin de la restauration de ces morceaux, en ne lui permettant point d'ajouter tête, corps ni membre qui manqueroient à quelques figures de ces bas-reliefs.

En conséquence, ils sont d'avis que ce travail ne peut se faire par entreprise ou forfait. Il croient au contraire qu'il doit être donné à la journée qu'ils évaluent à six francs.

Pour les intérêts de la République, je propose que le citoyen Mouret concierge de la Salle de l'antique, où se fera ce travail, tienne note des journées, quoique cependant tous les artistes qui se sont servis du citoyen Helloüin, attestent qu'il aime bien à employer son temps.

Ces mêmes professeurs estiment aussi qu'il serait à souhaiter que vous ordonnassiez qu'une somme de 100 écus au nom du citoyen Le Comte, comptable de nos écoles, pour les fournitures de plâtre, clous, tenons et autres dont ce mouleur peut avoir besoin hors du travail de la main-d'œuvre.

Ils estiment de plus que cet hiver pourra suffire pour achever cette réparation, en ne se permettant pas comme il a été dit plus haut, de rien ajouter et se contentant de rassembler les morceaux. D'après ces données estimatives, il vous sera aise de présumer les frais auxquels cela pourra se monter et d'ordonner des délivrances de deniers au fur et à mesure de l'avancement de l'ouvrage, qui vous sera attesté dans la forme que vous trouverez convenable.

Note de bas de page : « Renvoyer à l'administration du musée, c'est à elle de choisir le restaurateur dans lequel elle aura confiance. Il serait à craindre que le restaurateur proposé par le citoyen Renou ne fut pas plus que lui admirateur de l'antique. »

**Réponse du ministre aux citoyen Renou.**

« Citoyen, par votre lettre du 19 brumaire dernier vous me proposez le citoyen Helloüin comme l'homme le plus propre à rapprocher avec soin les fragments des monuments grecs que Choiseul-Gouffier a fait mouler à Athènes. »

[Le ministre demande confirmation à l'administration du musée avant de prendre

ses décisions.]

19 nivôse an 7. L'administration du Musée Central des arts au ministre de l'Intérieur, lettre signée Foubert et Lavallée.

Il y est notifié que le citoyen Pierre Hellouin, mouleur est « l'homme le plus en état de rapprocher les fragments des monuments grecs que Choiseul-Gouffier a fait mouler à Athènes. Ce fut l'administration, citoyen ministre, qui le 14 brumaire dernier adressa le citoyen Helloüin aux citoyens Renou en l'invitant à lui confier la restauration de ces fragments. Les talents de ce citoyen dans cette partie sont connus de tous les artistes sculpteurs et l'on peut s'en convaincre dans le cabinet du citoyen Girans [Giraud] il a réparé plusieurs figures et statues mutilées. [...]

La somme de six francs par jour que ce citoyen demande ne paraît point exagéré, quant à une avance d'une somme quelconque pour acquisition de plâtre nécessaire à cette restauration, l'administration croit qu'on doit charger le citoyen Getti mouleur qui a son atelier près de la salle des plâtres antiques et en a toujours de propre à cet usage à lui en fournir. [...] Tous les artistes devant s'intéresser à la conservation de ces plâtres précieux, l'administration vous prévient qu'elle a nommé les citoyens Moitte et Pajou membre du conseil du musée pour surveiller conjointement avec les professeurs de l'école cette opération qu'elle juge nécessaire au progrès de l'art. »

Le ministère autorise Helloüin à restaurer les plâtres Choiseul.

**Musée du Louvre, concours ouvert pour la restauration du bras du Laocoon.**

Lettre S.L.N.D. « Notes sur la restauration de Laocoon.

Les tentatives des artistes italiens sur la restauration du groupe de Laocoon n'ont pas eu tout le savoir qu'on devait attendre de cette savante école. Il est réservé à l'histoire de célébrer l'artiste qui par une restauration parfaite illustrera par un ouvrage achevé l'époque qui l'a produit et le ministre qui l'a ordonné.

Le gouvernement honorera dans les artistes vivants le dessin, le sentiment et le ciseau des Agésandre, Polydore et Athénadoros par réparer le groupe de Laocoon.

Il est dans cette capitale des statuaires français qui ont fait sur leur art des méditations profondes et des études savantes qui leur feront [mériter] à juste titre les charges et la couronne qui les attend. Ces artistes sont les citoyens Moitte, Julien, Dujoux, Giraud, Chaudet capables de restituer à ce bel ouvrage sa beauté primitive, son vrai caractère. En étudiant par l'indication des précieux restes la véritable position, le mouvement expressif de douleur et de souffrance que les artistes rhodiens avaient su donner aux parties qui manquent au complément de cette douloureuse expression. Il est nécessaire que le gouvernement récompense généreusement les talents et la garde des artistes, qu'il se propose d'employer ceux qui lui donnent des facilités pour s'assurer sur les médailles comment l'attitude de toutes les parties de toutes les parties du groupe étaient exprimées lorsque cet immortel ouvrage sortit des mains du ciseau créateur.

Il convient aussi que le moulage d'un nombre de plâtres, du torse de Laocoon égal à celui des artistes employés au concours soit ordonné afin qu'ils puissent étudier la véritable position du bras droit du père et les deux bras des enfants achevés enfin que cet ensemble intéressant [soit utile à] l'étude des arts de la peinture et de la sculpture.

Le Gouvernement demandera un modèle de la restauration afin que la

partie restaurée exprime le même mouvement, le même caractère, le même sentiment et le même travail que le reste du groupe. Il faut que cette restauration produise sur les artistes juges la même impression [qu'une gravure ?] en contemplant le reste de ce chef d'œuvre.

Tous les artistes nommés sont capables de cette entreprise, on ne peut dire quel degré de perfection l'inspiration de ce groupe suggère à chacun d'entre eux, mais on peut assurer le ministère qu'une pareille proposition ne peut être étendue à tous ceux qui cultivent l'art du statuaire, il est certain que si le concours est accessible à tout artiste, le gouvernement sera exposé aux tentatives de la médiocrité et à des frais considérables en moulages en pure perte.

Les modèles faits, ils seront exposés et définitivement jugés dans la salle des antiques avant d'en ordonner le travail en marbre par une commission d'artistes pris dans la peinture et dans la sculpture.

Le modèle approuvé qui aura le mérite de l'expression, du caractère et de la perfection du travail retourné au reste de l'important ouvrage sera payé en plus du marbre quinze mille francs. En outre, une récompense nationale sera délivrée à l'artiste qui aura (réalisé ?) en pertinence des arts [...] avec une grande solennité dans la salle du Laocoon.

Cette récompense sera une médaille d'or portant deux inscriptions gravées, d'un côté le nom des trois consuls et du ministre de l'intérieur, de l'autre le nom de Laocoon et de l'artiste qui aura réussi à la restauration parfaite de l'ouvrage.

Les mêmes récompenses et les mêmes encouragements seront dus aux statuaires qui feront avec succès la restauration de la partie du bras de l'Apollon, et la statue du Mercure qui est dans la même salle. »

En note : « Prix de 10 000 Frs le jury sera formé un tiers par l'Institut ( ? ) Un tiers par les artistes, un tiers par le ministre. Le prix sera décerné le 1er germinal an 10. »

#### Restauration du groupe du Laocoon

« Avis (à publier dans les journaux si le Min. l'approuve)

Le ministre de l'intérieur prévient les statuaires qu'il est ouvert en concours pour la restauration du groupe du Laocoon. Il les invite en conséquence à présenter un modèle des bras qu'ils croiront convenir aux mouvements et à l'expression de ces trois figures.

Ces modèles seront soumis à l'examen d'une commission formée un tiers par l'Institut, un tiers par les concurrents, un tiers par le ministère. L'artiste qui obtiendra le prix sera chargé de l'exécution en marbre, il recevra pour ce travail une somme de 10 000 Fr. indépendamment du marbre qui lui sera fourni par le gouvernement.

L'administration du musée central qui a fait mouler l'emmanchement et la coupe du bras du groupe du Laocoon est autorisée à en procurer au prix le plus modéré des épreuves en plâtre aux sculpteurs qui seront dans l'intention de concourir.

Les modèles devront être remis à l'administration du musée. »

#### « Le ministre à l'administration du musée central, le 14 messidor en 9.

Vous trouverez ci-joint, citoyen, le nouvel arrêté que j'ai cru devoir prendre relativement à la restauration du groupe du Laocoon. En conséquence, je vous invite à faire mouler sans délai, le torse de la principale figure de ce monument et à en procurer, au prix le plus modéré, des épreuves en plâtre aux statuaires qui seront dans l'intention

de concourir. Vous voudrez bien aussi faire imprimer et afficher l'arrêté afin que tous les artistes puissent en avoir connaissance. »

Paris, le 14 messidor an 9, arrêté du ministre de l'Intérieur.

« Le ministère de l'intérieur arrête qu'il sera ouvert un concours pour la restauration du groupe du Laocoon. En conséquence, il invite les statuaires à présenter un modèle des bras qu'ils croiront convenir au mouvement et à l'expression de ces trois figures. Seront soumis à l'examen d'une commission formée un tiers par l'institut national, un tiers par les concurrents et l'autre tiers par le ministre de l'intérieur.

L'artiste qui obtiendra le prix sera chargé de l'exécution en marbre. Il recevra pour ce travail une somme de 10 000 Fr., le marbre sera fourni par le gouvernement.

Les deux artistes dont les modèles seront reconnus par la commission, les plus dignes d'être couronnés, après celui qui aura obtenu le premier prix, recevront, à titre d'encouragement, l'un une somme de 2000 Fr., et l'autre une somme de 1200 Fr.

(section barrée : le concours n'étant pas proposé par l'institut national, et vu l'importance de la réussite, les statuaires membres de cette société sont invités à présenter des modèles. Les artistes étrangers sont admis à concourir. )

Les modèles devront être remis à l'administration du musée central le premier vendémiaire de l'an 12. Ils seront exposés au public pendant ce mois et le jugement de la commission sera prononcé dans le courant de brumaire suivant. »

« Réflexions sur le projet d'un concours pour restaurer le bras droit du Laocoon. [Giraud ?]

Paris, floréal an 9

L'heureuse idée que le ministre de l'intérieur a conçue d'ouvrir un concours pour faire restaurer le bras droit du Laocoon, va montrer jusqu'à quel degré l'art statuaire s'est élevé parmi nous. Les plus habiles artistes vont se trouver obligés de se comparer non seulement les uns aux autres, mais avec un des ouvrages les plus admirables de l'Antiquité. Jamais concours aussi utile pour l'avancement de l'art, jamais prix aussi difficile aussi glorieux à obtenir. Le gouvernement aura dépensé peu de choses, il aura opéré de grands biens.

Est-ce trop hasardé que de proposer à ce sujet quelques idées ?

On ne peut modeler avec succès le bras droit du Laocoon qu'en le fixant sur le torse antique, il faut le travailler, l'étudier sur le torse même. On sent bien qu'il serait impossible de rencontrer sans cela la justesse du mouvement, l'harmonie des formes et celle de l'expression et même l'accord matériel de la partie moderne avec l'antique par rapport aux coupes.

On ne peut parler même raison juger les modèles qui seront apportés au concours, qu'attaché au torse et l'on doit exiger de chaque concurrent qu'il présente le bras restauré tenant à un plâtre moulé sur l'antique.

Il suit de là qu'il faut donner un plâtre du torse, de la tête et du bras gauche antique à tous les artistes qui seront admis au concours, ou leur faciliter le moyen de s'en procurer un.

C'est donc un préliminaire indispensable que de faire mouler ces mêmes parties

sur l'antique et d'avoir de beaux plâtres en nombre suffisant.

Donnera-t-on des plâtres à tous les artistes qui se présenteront ? Cela ne paraît pas nécessaire. Il serait peut-être suffisant de choisir sur leurs ouvrages déjà connus sur leur réputation acquise, un certain nombre de statuaires, qui s'engagerait formellement à concourir, et auquel on donnerait à cause de cela des plâtres gratuitement. Le concours au surplus serait libre. On vendrait des plâtres à un prix modéré à ceux qui voudraient concourir sans s'y obliger.

Il serait à regretter que les statuaires membres de l'institut national ne fussent pas admis au concours. On ne peut pas appliquer à cet ouvrage le principe adopté relativement au concours proposé par l'institut lui-même, que ses membres ne concourent. Et qu'ils sont les juges puisqu'il s'agit, dans cette occasion éclatante de montrer nos forces à l'Europe.

Tout cela ne suffirait. Encore pour engager nos plus habiles artistes à concourir.

L'art statuaire exige beaucoup de frais. Il faudra découvrir de beaux modèles, en voir beaucoup pour bien choisir. Il est vraisemblable que l'on n'en trouvera que dans la classe des ouvriers dont le travail est pénible et lucratif.

Ce sont ces hommes qui ont les bras nerveux et souples, on ne les décidera par conséquent à faire le métier ennuyeux de modèles, qu'en les payant très chers.

Un artiste ne se livrera point à une entreprise de la plus grande difficulté, à un déboursé considérable, à un long travail sans l'espoir d'un prix unique est difficile à obtenir. Ne serait-il pas à propos d'annoncer plusieurs prix ? Si l'on donnait à l'artiste qui sera jugé digne d'exécuter son modèle en marbre 12 000 Fr., à celui qu'il approcherait de plus près 3000 Fr., au troisième de 1000 Fr. aux quatrièmes 1200 Fr. Ce juste dédommagement pécuniaire n'engageraient-ils pas les artistes à multiplier leurs études ? L'honneur attaché à ces divers prix n'exciterait-il pas une émulation nouvelle ?

Il est nécessaire aussi de donner aux concurrents un temps suffisant. C'est ici une grande occasion pour foudroyer cette opinion dont le règne fatal a trop duré, que le génie des arts travaille d'inspiration, et que ces chefs-d'œuvre sont le produit d'un moment. Quels qu'habile que soit un artiste, il reconnaîtra en travaillant à ce grand ouvrage qu'il ne s'agit pas d'exécuter seulement, mais encore d'étudier. Il tournera longtemps autour de la figure antique pour se la représenter telle qu'elle était dans son entier, avant de s'arrêter à une idée avec assurance, Michel-Ange commence à ce bras droit, et l'abandonna. Plusieurs grands artistes ont entrepris ce même ouvrage, et il est encore un fait. Tel osera aujourd'hui l'entreprendre, qu'il le recommencera peut-être plusieurs fois.

Si l'on admettait les artistes étrangers au concours, ce qui serait digne de la grandeur française, ce serait une raison de plus pour donner un temps convenable.

Il faut que ce temps soit au moins de 18 mois.

Si l'on croyait que cet espace de 18 mois ne fut pas rigoureusement nécessaire pour exécuter l'ouvrage, il l'est du moins pour mettre beaucoup d'artistes à même de terminer préalablement les travaux auxquels ils peuvent être engagés, et par ce moyen personne ne serait privé de paraître à la lutte la plus glorieuse qui est encore eu lieu parmi les modernes. »

Paris le 14 messidor en 9 de la république française. Rapport présenté au ministre de l'Intérieur.

« Les réflexions adressées au ministre, sur le projet d'un concours pour restaurer

le groupe du Laocoon sont sans doute, d'un artiste exercé, qui connaît toute l'importance d'une idée aussi heureuse. Les siennes tendent toutes à obtenir le meilleur résultat possible.

Il désirerait qu'on fit mouler le torse de la figure principale, afin d'en procurer des épreuves en plâtre et à un prix modéré aux artistes qui voudront concourir.

Persuadé qu'un sculpteur ne se livrera pas à une entreprise de la plus grande difficulté, à un déboursé considérable, à un long travail sans l'espoir d'un prix unique et difficile à obtenir, il demande que le ministre accorde trois autres prix. [...]

Il pense qu'il serait à regretter que les statuaires membres de l'institut national ne fussent pas admis au concours. On ne peut pas, dit-il, appliquer à cet ouvrage les principes adoptés relativement au concours proposé par l'institut lui-même, que ses membres ne concourent., Et qu'ils sont les juges, puisqu'il s'agit dans cette occasion de montrer nos forces à l'Europe.

Enfin l'auteur de ces réflexions se plaint de la brièveté du temps accordé, en effet, il s'agit moins de faire promptement cette restauration que de la bien faire et si elle réussit, on ne calculera pas le temps employé par l'artiste qui l'aura exécuté. On ne parle aujourd'hui que de la non réussite du sculpteur italien qui s'est essayé de restaurer le groupe du Laocoon.

L'auteur demande qu'il soit accordé au moins 18 mois, c'est-à-dire deux ans. En conséquence, on soumet au ministre un nouveau projet d'arrêté où l'on a fait les observations ci-dessus qui toutes ont paru dicter en faveur de l'art, et propres à produire la réussite du concours. »

### **Musée du Louvre, atelier de restauration**

« Projet de donner des appointements à M. Lange, sculpteur attaché aux ateliers de restauration. Projet d'adjoindre deux autres sculpteurs à M. Lange »

« L'administration du musée central des arts au ministre de l'intérieur, Paris le 16 floréal an 10.

Citoyen ministre, les artistes employés par l'administration du musée à la restauration des tableaux et des statues ne sont point payés de leurs travaux du dernier trimestre. Plusieurs d'entre eux ne travaillent que pour le musée et ne peuvent attendre leur paiement pendant six mois et quelquefois plus ainsi que cela a déjà eu lieu, notamment pour l'an huit qui leur est dû en totalité.

Nous avons plusieurs fois sollicité, citoyen ministre, en leur faveur, et vous nous aviez demandé de vous adresser un projet pour la formation d'une école de restauration, que les circonstances nous ont fait provisoirement ajourner. Dans ce projet, nous vous invitons à pointer les restaurateurs, nous trouvions une économie à cette mesure et une obligation pour eux de se consacrer entièrement aux travaux de l'établissement. Le défaut de paiement a obligé un des restaurateurs à travailler momentanément pour le citoyen Lucien Bonaparte, mais le restaurateur des statues antiques, le citoyen Lange n'a pas le même avantage. Pour 200 tableaux qui seront à réparer, il ne se trouvera pas un buste antique à rétablir. Cet artiste consacre donc nécessairement tout son temps à l'établissement qui peut seul l'employer utilement. L'administration du musée ne pourrait le remplacer si, forcée par le besoin, il venait à abandonner ses travaux. Cette considération particulière nous engage à vous prier de nous autoriser à le porter sur les

états de traitement du musée de chaque mois pour la somme de 3800 Fr. par an, et ce à dater du premier messidor an 10, le troisième trimestre courant devant lui être payé comme aux autres restaurateurs.

Signé Foubert et Lavallée »

Paris, 9 prairial an 10, au ministre de l'Intérieur.

« Le Citoyen Lange, statuaire attaché à la Restauration des statues antiques au Ministre de l'Intérieur

Citoyen ministre, l'administration du musée central des arts, par sa lettre du 16 floréal an 10, vous a demandé l'autorisation de le comprendre sur l'état de ses appointements à dater du 1<sup>er</sup> messidor an 10. Dans les motifs qu'elle a eu l'honneur de vous exposer, elle a principalement insisté sur ce que par la nature de mes travaux, il ne m'est pas possible de travailler pour les particuliers, et que consacrant tout mon temps à l'établissement, je ne puis attendre trois mois et quelquefois six après mon paiement.

Les divers succès que j'ai obtenus dans la carrière de statuaire doivent m'exciter à la poursuivre, lorsque l'administration du musée, informée que je m'étais occupé de restauration dans les ateliers de Rome daigna m'appeler pour me mettre à la tête de celui que la nécessité lui fit établir. J'acceptais ses offres et la réussite des différents travaux qu'elle m'a confiés semble avoir justifié son choix.

Ayant donc abandonné toute autre occupation que je ne puis exister qu'en recevant exactement le paiement de mon travail mois par mois. J'ose donc vous prier, citoyen ministre, d'avoir égard à la demande que l'administration vous a faite pour moi, son obtention peut seule me mettre dans le cas de me consacrer à un travail plus utile qu'honorable mais qui par amour pour l'art et mon désir de coopérer de tous les moyens aux soins conservateurs qui dirigent l'administration du musée peut faire disparaître à mes yeux ce qu'il présente souvent de fastidieux et lui abandonner un temps que j'aurais peut-être employé avec plus d'avantage pour ma propre gloire et ma fortune.

Je vous salue avec respect. B. Lange ci-devant Capucin Chaussée d'Antin »

« L'administration du musée central des arts au ministre de l'intérieur. Le 27 vendémiaire an 11

Citoyen ministre,

Le nombre des antiquités que nous attendons exige que les travaux de notre atelier de restauration soient accélérés. Plusieurs des statues qui vont arriver auront besoin d'être réparées, et les personnes qui sont attachées à ce travail sont loin de pouvoir y suffire. Déjà même nous avons eu l'honneur de vous prévenir que, faute d'être payé exactement, le citoyen Lange s'était absenté de l'atelier et que les travaux avaient été momentanément suspendus. Nous sommes prévenus que cet artiste va reprendre, mais nous pensons qu'il est de toute nécessité de lui adjoindre un autre sculpteur pour l'aider dans cette partie et hâter les jouissances du public et l'instruction des artistes en offrant à leur curiosité et à leur étude les chefs-d'œuvre que nous devons aux glorieux succès de nos armées et à la vive sollicitude que vous portez aux arts.

Veillez, citoyen ministre, nous adresser l'autorisation de les choisir et de leur allouer le même traitement qu'au citoyen Lange. Veillez de même donner des ordres pour que tous les trois mois, les états de paiements qui vous sont présentés pour les



travaux de restauration soient exactement payés, afin d'éviter à l'avenir l'absence forcée que ces artistes seraient obligés de faire pour pourvoir d'une autre façon à leur subsistance et à celle de leur famille.

Salut et respect Foubert et Lavallée »

« L'administration du musée central des arts au ministre de l'intérieur, Paris le 17 fructidor en 6. Citoyen Ministre, le 7 fructidor dernier, l'administration en vous transmettant une note de marbre précieux proposé par échange au gouvernement, vous manda qu'il était important pour l'embellissement du musée des antiques que la république doit aux immortelles victoires de ses armées que les chefs-d'œuvre qu'il va renfermer fussent entourés de ses matières rares dont la beauté et la magnificence ajouterait à la splendeur du monument et réunirait aux antiques merveilles de l'art, les [?] travaux de la nature.

Le musée possède déjà et a utilisé quelques-unes des colonnes antiques et de porphyre, de granit rose et gris qui ornaient le tombeau de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Plusieurs autres colonnes précieuses ont été réunies au musée et récemment il vient d'être enrichi par l'arrivée des objets recueillis par Choiseul-Gouffier dans la Grèce.

Aujourd'hui, citoyen ministre, l'administration vous demande que les magnifiques colonnes de vert antique qui décorent le tombeau d'un Montmorency dans le bourg d'Emile (Moulins ?) soient apportées au musée. Le commis d'instruction publique à la sollicitation de tous les artistes en ordonna transport à Paris et l'administration ignore la cause de la non-exécution des ordres donnés alors, mais si à cette époque le transport en fut ordonné la formation du nouveau musée des antiques en nécessite aujourd'hui l'enlèvement et le placement au musée central.

En conséquence l'administration vous invite, citoyen ministre, à donner des ordres pour que ces quatre colonnes soient apportées à Paris.

Signé Foubert et Lavallée »

L'administration du Musée Central des arts au ministre de l'Intérieur. Le 3 messidor an 5. « Citoyen ministre,

l'administration désirant faire faire au plus tôt les tablettes des poëles qui sont disposés dans la grande galerie et prévoyant en outre qu'incessamment elle aura à établir tous les piédestaux des statues antiques qui vont arriver de Rome auroit besoin de marbre pour ce double usage.

Ce qu'elle possède déjà et qu'après votre autorisation elle a tiré du magasin national de Chaillot ayant été choisi dans l'intention d'en faire des tables sont trop précieux par leur qualité et leur volume pourraient être débités et sacrifiés à de petits ouvrages. L'administration vous prie donc, citoyen ministre, de vouloir bien l'autoriser à tirer du magasin national de Chaillot les marbres dont la note est ci-jointe, leur petit volume et leur qualité inférieure les rendant plus propres à l'emploi qu'elle se propose d'en faire.

Signé Foubert et Lavallée »

[En marge, la demande aurait été acceptée.]

« Le citoyen Raymond architecte du palais des arts au citoyen Chaptal ministre

## de l'Intérieur

Paris le 14 prairial an 10 de la république française une et indivisible.

« Citoyen ministre,

Un buste de marbre rouge antique, qui par sa singularité devient très précieux, a besoin de réparations et d'être continué en forme d'Hermès ainsi que l'indiquent les formes qu'il présente<sup>272</sup>. L'espèce de marbre très difficile ou impossible à assortir dans le présent me fait choisir à cet effet la griotte d'Italie dont le ton de couleur approche de celui du marbre du buste. Je vous prie citoyen ministre, d'autoriser le citoyen Gersant garde du magasin des marbres du gouvernement de me livrer, pour le muséum de sculptures, trente-deux centimètres en carré sur cent vingt huit centimètres de haut du bloc de marbre de griotte côté numéro 53 et plusieurs autres morceaux de diverses espèces de marbre de 32 ou 25 centimètres en carré sur 32 autres pour les socles des colonnes polies ou à polir qui seront placées dans les différentes salles du muséum de sculptures.

Salut et respect. »

Paris, le 4 fructidor an 6 de la république

« Le ministre des Finances au ministre de l'Intérieur. Vous m'invitez, mon cher collègue, par votre lettre du 28 du mois dernier à donner des ordres pour que l'autel en marbre blanc veiné et autre marbres provenant de la ci-devant église de Popincour soient mis à la disposition du citoyen Raymond, inspecteur du palais national des sciences et arts pour être employé les uns aux piédestaux des statues antiques arrivées d'Italie et les autres au pavé du musée où ces statues seront placées.

Je viens en conséquence de prescrire à la régie de l'enregistrement et du domaine national de faire remettre au citoyen Raymond les marbres dont il s'agit. »

[Note, marbres accordés.]

Paris le 2 germinal an 7 de la république, lettre de Raymond au ministre de l'Intérieur.

« Citoyen ministre,

le gardien des marbres de la ci-devant église Notre-Dame ne veut, sans une nouvelle autorisation de vous, me permettre de faire enlever les marbres choisis pour le carrelage des salles du muséum de sculptures parce que l'ordre qu'il a reçu ne comporte qu'une certaine quantité de morceaux qu'il a livrés, le marbre vert, rouge du Languedoc, blanc que j'ai choisi dans le dépôt devient nécessaire pour exécuter à moindre frais le carrelage dont les salles seront ornées. Je vous prie, citoyen ministre, de donner des ordres nécessaires à ce gardien de laisser enlever tout le marbre que j'ai choisi, pour faire transporter au muséum afin de faire exécuter les différentes dépenses que vous avez autorisées avec économie.

Le département a envoyé dernièrement dans le dépôt un appréciateur pour estimer les marbres pour les faire vendre sans doute. Il serait fâcheux de priver le muséum d'un moyen qui deviendra peu dispendieux au gouvernement et qui accompagnera la magnificence que présentera l'assemblage des figures exécutées en marbre de Paros qui seront placées dans les salles.

Salut est respect. »

---

<sup>272</sup> Voir notice. *Bacchus* de marbre rouge.

Note sans date signée Raymond architecte Germinal an 7

Raymond souhaite utiliser les marbres du piédestal de la Statue de la Liberté installée place de la Concorde. Ce piédestal doit être démoli, Raymond souhaite que ces pierres servent à l'embellissement du musée et surtout « de faire promptement la décoration du piédestal de l'Apollon et celle du piédestal du Laocoon car on manque à Paris du marbre blanc veiné pour les ouvrages de ce genre. Je trouverai dans le piédestal demandé des parties susceptibles à être employés à l'embellissement du musée. [...]

Salut est respect »

Paris, le 27 Ventôse an 9

« Rapport demandé au ministre de l'Intérieur

Un navire corsaire anglais a été arraisonné, il contenait dans sa cargaison des blocs de marbre blanc. Proposition d'acheter à Boulogne ces marbres dans des conditions « avantageuses qu'il est probable que ces blocs seront donnés à bas prix. D'ailleurs les monuments qu'on se propose d'élever rendent le marbre statuaire absolument nécessaire et il n'en existe plus dans les magasins de la république. Les Anglais ayant depuis longtemps à quart des commissaires chargés de choisir les blocs les plus sains, l'administration pense que ceux dont ils s'agit seront d'une très belle qualité. »

Pièce suivante, catalogue de vente aux enchères de la cargaison du navire anglais Le James pris en mer par notre corsaire Le Furet, Capitaine Michel Lefevre

Paris le 29 prairial an 11. Vivant Denon, directeur général du musée central des arts au ministre de l'Intérieur

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai envoyé à Fontainebleau le citoyen Lavallée pour faire enlever et conduire à Valvin (?) les antiquités qui sont dans cette ancienne maison royale [...] ont pu les embarquer sur le bateau qui apporte la Vénus Médicis et les Fleuves à Paris.

Muni de l'état de ces objets, arrêté par vous, il s'est présenté au général de brigade Bellavène, directeur des études de l'école spéciale militaire qui les a maintenant à sa garde, (...) Le général Bellavène a répondu au Cit. Lavallée qu'il ne pouvait permettre aucun enlèvement sauf y être spécialement autorisé par le Ministre de la Guerre et m'a écrit pour m'inviter à solliciter cette autorisation.

Je vous prie, citoyen ministre de l'obtenir de votre collègue les raisons que l'on pourrait exposer pour leur compte ces relations à l'école militaire ne sont point admissibles. Ces fragments antiques sont tous plus ou moins fracturés, ils sont plus précieux comme érudition que comme instruction et se trouvent maintenant dispersés sans ordre sur une terrasse où personne ne pénètre et dans un coin de la bibliothèque. Quant aux 4 colonnes de brèche violette de la plus belle qualité que l'on destine à la salle de la Vénus Médicis, elles sont maintenant placées sans motif à la porte de la bibliothèque. Le désir de les conserver fait dire qu'on va les remettre à la chapelle du palais qui est totalement détruite dont la reconstruction exigerait des sommes considérables et qui peut facilement être remplacée par celle dite d'Henri II qui est mieux conservée et qui est dans le même palais.

Signé Denon »

Dossier sur un projet d'échange de plâtre moulé sur l'antique et appartenant à la ville de Rome contre d'autre plâtre d'après les statues que possède le musée.

Quelques dossiers sur le transfert d'œuvres d'art de Versailles au musée, réclamation par Visconti, en pluviôse an 8 de 13 sculptures et de bustes provenant de la Bibliothèque des 4 nations.

11 Nivose an 6 [...] 31 décembre 1797. « Rapport de la commission nommée dans l'assemblée pour examiner les questions suivantes : restauration peinture.

Attaque du citoyen Marin du conseil des 500 au sujet de l'état de conservation des peintures rapportées. Défense de l'administration du musée du sujet de cette nature et des restaurations.

« Rapport au directoire

Un représentant du peuple a accusé les administrateurs du Museum des arts d'impéritie, même de malveillance, et le gouvernement de la négligence la plus coupable.

Jamais accusation ne fut plus fausse, plus calomnieuse, plus irréfléchie.

Les administrateurs du Museum n'auront pas de peine à prouver qu'ils ont rempli leurs fonctions avec un zèle, une intelligence qui méritent les éloges des amis des arts. Déjà une espèce de jury d'artistes, inconstitutionnellement appelé par une commission est allé vérifier les faits que le dénonciateur avait allégués :

Tous se sont trouvés faux, ou d'une date antérieure à l'établissement. Le choix des tableaux destinés pour Versailles et de ceux que cette ville doit donner en échange fut fait par un jury. L'administration actuelle du musée central a en conséquence fait transporter à Versailles 240 tableaux français, et en a apporté 70 étrangers.

Elle a de plus réuni au musée toutes les statues et vases antiques qui étoient à Versailles. Grâce aux précautions qu'elle a prise, toutes ces opérations assez difficiles ont été exécutées sans aucun accident.

C'est encore par ses soins que toutes les planches gravées qui étoient éparses dans divers établissements sont maintenant rassemblées sous sa garde. [...]

Tout ce qu'a dit à la Tribune le Député Marin paroît lui avoir été suggéré par un artiste célèbre, son ami, qui voudrait de nouveaux tyranniser les arts comme il l'a fait sous la Convention. D'ailleurs, il déteste l'administration actuelle, et surtout un ou deux de ses membres. Il voudrait en former une de son choix, si même son projet n'est pas d'être seul administrateur. C'est un véritable malheur pour les arts que cet artiste joigne des passions si haineuses à des talents aussi sublimes. [...] »

Dossier musée du Louvre, torse et fragments antiques provenant des Tuileries. Statues de consuls provenant du même endroit.

Lettre signée Lavallée et Foubert, le 8 frimaire an 8. « L'administration du musée central des arts au ministre de l'Intérieur.

« Citoyen ministre, plusieurs statues antiques que l'administration attendait de Rome n'étant pas arrivées à Paris, il sera nécessaire pour l'ornement des salles de réunir quelques figures antiques qui se trouvent disséminées dans les diverses maisons et

jardins publics. L'administration aurait besoin pour la Salle des Romains de 2 figures de consuls qui se trouvent aux Tuileries ; elles sont fort belles et méritent une place dans le musée des antiques. Pour les obtenir, il conviendrait peut-être que vous les demandiez à la commission de police du Conseil des Anciens. Ce sont celles placées dans les 2 arcades latérales du Pavillon de l'unité<sup>273</sup>. L'administration aurait de même besoin d'une figure de Minerve placée sous le vestibule de ce pavillon. Si vous approuvez, citoyen ministre, notre demande, nous vous prions d'inviter la commission des anciens à nous délivrer ses statues dans le plus court délai, ces figures ayant besoin de quelques restaurations, et l'opération du placement étend en grande activité. Il sera possible de remplacer ces figures par quelques statues modernes que l'administration choisirait de concert avec la commission du Conseil des anciens. »

Lettre signée Lavallée et Foubert, le 6 ventôse an 9. « L'administration du musée central des arts au ministre de l'Intérieur.

« Citoyen ministre, il existe dans l'atelier des marbres du palais consulaire quelques torsos et fragments antiques que l'architecte le citoyen Fontaine ne croit pouvoir utiliser à la décoration du palais. Il nous a témoigné le désir de nous les remettre mais il ne le peut sans une autorisation de votre part. Veuillez, citoyen ministre, la lui donner le plus tôt possible afin que ces objets qu'on est sur le point de transporter dans un autre local, ne soient pas inutilement remués deux fois. » [L'autorisation est donnée le 24 germinal an 9.]

Mémoire du sculpteur Giraud, Brumaire an 6

« Les plus belles statues de Rome, prix des victoires des Français vont bientôt embellir la ville centrale de la république ; dans quel édifice allons-nous les recevoir ? Apollon et les muses viennent en personne parmi nous. Quel est le temple où ces divinités vont se reposer ?

Les magistrats qui doivent se prononcer là-dessus ayant bien voulu me mettre au nombre des artistes qui sont consultés, et la discussion n'ayant pas été assez prolongée à mon gré dans l'assemblée qu'ils ont convoquée, je crois devoir leur communiquer directement mon opinion. Je le fais avec d'autant plus de franchise que c'est avec un parfait désintéressement et que je ne suis animé que par l'amour des arts et par mon admiration pour les chefs-d'œuvre de l'Antiquité.

On propose de placer ses statues au rez-de-chaussée du pavillon de l'infante ou au-dessous de la galerie d'Apollon ; d'autres indiquent divers églises, d'autres enfin la salle que doit incessamment quitter le conseil des 500. Le rez-de-chaussée du pavillon de l'infante est le local qui me paraît convenir le moins.

Quel est l'artiste, quel est le voyageur, qui ne se rappelle les sensations délicieuses qu'il a éprouvées dans le muséum des antiques du Vatican, qui n'ait senti combien la beauté et la convenance de cet édifice, sa grandeur, le bel effet de l'abondante lumière dont son intérieur est frappé, la richesse des décorations, la quantité des marbres, le granit, de porphyre qu'on y voit réuni, le silence qui y règne, la gaieté que la situation et la forme lui donne, et la vie enfin qui semble l'animer ajoutent au charme des belles figures qui le remplissent ? C'est ce muséum qu'il s'agit de remplacer. L'Europe qui allait y admirer l'Apollon et le Laocoon nous demande de lui faire voir

---

<sup>273</sup> De Marly.

ces chefs-d'œuvre dans un lieu qui en fasse briller toutes les beautés qui ressemblent autant qu'il se pourra au lieu dont on les avait tirées.

Le rez-de-chaussée du pavillon de l'infante, trop petit, trop bas, sombre, humide n'est ni propre à faire valoir les beautés des figures ni convenable pour l'étude.

Si on le considère sous le premier rapport, il serait impossible d'y placer avantageusement des figures donc plusieurs ont 9 pieds de proportion, impossible peut-être d'y placer toutes celles qu'on devra y exposer, et surtout de les éloigner convenablement l'une de l'autre, impossible enfin d'isoler celles qui par leur beauté exigent cette attention.

Il faut jeter sur les statues une lumière vive, la finesse de la sculpture se perd dans les demi-teintes. Dans un pays où les brouillards perpétuels obscurcissent le ciel, on ne peut donc prendre trop de moyens pour ouvrir aux rayons de la lumière un chemin direct d'où il se projette avec fermeté. Il faut même pour jouir pleinement d'une figure telle que l'Apollon et le Laocoon qu'elle soit placée entre plusieurs masses de lumière, qui l'éclairent de divers côtés, et qu'on puisse à volonté renforcer ou éteindre. Dans la galerie de l'infante, cet art est impossible, on ne peut pas en ouvrir le dôme ; des murs épais y gênent même l'entrée du jour : quelques efforts que l'on fasse, la lumière y sera terne et confuse l'Apollon y sera toujours un dieu, mais on regrettera de pouvoir écarter les nuages qui obscurcissent sa tête.

L'admiration des ouvrages des arts veut la tranquillité. Une salle étroite où une foule considérable de spectateurs circule et se presse en même temps est nuisible aux jouissances et même au jugement.

Si nous considérons ce local comme devant servir à l'étude, ces défauts paraissent encore plus graves et je puis ajouter qu'on n'aura pas assez de recul pour tourner autour de ces figures capitales qui doivent servir de règles à l'étude et pour s'en éloigner à une distance trois fois égale à leur hauteur suivant la règle ordinaire.

Pour remédier à tous ces défauts, on m'a proposé de creuser le terrain et de rabaisser le sol de 3 pieds ; mais il est évident que lorsqu'en construisant le pavillon de l'Infante, on a élevé le sol d'une partie du rez-de-chaussée aux dépens du niveau du jardin [...] Et le rendre plus habitable. Si donc on creuse aujourd'hui ce terrain on doit juger que des salles déjà obscures, tristes, froides et humides le seront encore plus quand il sera rabaissé.

L'humidité est d'autant plus dangereuse pour le dessinateur qui travaille assis et longtemps de suite. Je demande à tous les artistes qui ont étudié et dessiné l'Hercule Farnèse avec passion dans la cour du palais où il était placé, s'ils n'ont pas senti cet inconvénient et s'il n'a pas été quelquefois sur le point de les décourager. Le local où l'on va placer ses statues ne leur était destiné que provisoirement puis qu'on a sur ce point des projets dignes de la beauté de ce chef-d'œuvre de la majesté de la république, ne faudrait-il pas même à convenance égale en préférer d'autres s'il obligeait à moins de dépenses ? Les salles dont il s'agit de telles qu'elles ont servi à d'autres usages pour l'utilité des arts, comme par exemple à l'exposition des vases étrusques.

En rabaissant le terrain, le local sera dégradé, on aura dépensé provisoirement et cette dépense peu utile aujourd'hui sera nuisible pour l'avenir.

Quel avantage ce local présente-t-il ? Celui d'être attendu au muséum des tableaux et de réunir sur un même point toutes nos richesses les plus précieuses. Au lieu de voir cette réunion comme un avantage, j'avoue qu'elle est à mes yeux un mal qu'il

faut éviter. En réunissant une très grande quantité de très beaux ouvrages dans le même lieu, on divise trop l'attention, on la fatigue, on favorise la légèreté, on engage le spectateur à mesurer son temps, on le pousse pour ainsi dire à ne regarder en passant les chefs-d'œuvre qui devraient le fixer, le rendre immobile. On sert la curiosité, on travaille moins ce qu'il faudrait pour l'instruction.

Si on divise au contraire dans des lieux différents des objets dont chacun mérite l'attention toute entière, on multiplie en quelque sorte le temps, on divise aussi la foule, chaque local pouvant en proportion être plus grand, l'esprit plus tranquille siège mieux, l'imagination et le cœur en liberté, s'attachent et sentent plus fortement.

Si on objecte qu'en choisissant un autre local, il faudrait une administration nouvelle, ce qui serait un surcroît de dépenses, je répondrai que le nombre des administrateurs actuels du muséum étant divisé serait suffisant pour former les deux administrations. Il n'y avait à l'immense musée des antiques du Vatican, qu'un gardien, un statuaire, pour ordonner l'arrangement des figures, un antiquaire pour les recherches savantes et un architecte employé seulement dans la construction.

On a proposé la salle où siègent dans ce moment le conseil des Cinq Cent. J'invite les artistes, je prie les hommes en place d'examiner les avantages que cet édifice présente. Il est isolé, à l'abri par conséquent des incendies, entouré de place et de jardin dans un lieu paisible d'un abord agréable et riant, dépendant du Louvre, facile à éclairer à volonté par tous les points, déjà ouvert par le haut, assez grand pour le plaisir des spectateurs et pour l'étude, il n'oblige d'ailleurs qu'à très peu de dépendance et on en jouirait sur-le-champ puisque le conseil est prêt à l'abandonner.

Il est impossible qu'on découvre quelque autre local encore plus convenable que celui-là mais celui du pavillon de l'Infante ne peut pas lui être comparé.

Je prends enfin la liberté de représenter aux magistrats qui doivent se prononcer sur cette question qu'il est indispensable pour eux de consulter ceux d'entre les artistes qui par la nature de leur art sont le plus exercés à juger des effets de la lumière sur les statues, de l'élévation où il faut les placer, de la distance où il faut les voir et les étudier. Ces artistes sont les statuaires et les peintres d'histoire. Dans cette matière, les architectes quelque habiles qu'ils soient en ce qui concerne leur art doivent plutôt être employés que consulté. Qu'on appelle conjointement avec les artistes dont on m'a demandé l'avis, Julien qui a fait la plus belle copie de l'Apollon que nous connaissons, Vien, Renaud, Dejoux, Ramey, Percier et beaucoup d'autres connus par leur talent et par l'application avec laquelle ils ont étudié l'antique. Je fais des vœux pour qu'on engage la discussion, pour qu'on fasse des expériences en essayant des plâtres dans divers emplacements.

Tâchons de faire bien même ce qui n'est que provisoire. Les musées des arts tiennent autant aux intérêts que la gloire de la nation.

Signé Giraud. »





## F<sup>21</sup> 571.

Ministère de l'Intérieur au commissaires des Monuments, Le 4 octobre 1821

Le bloc n°1 de la carrière de Saint Béat est demandé pour restaurations d'Antiques. Il échoit cependant à Bosio pour son Henri IV enfant.

Achats Italiens, Mission Denon 1811-1812.

« Rapport du 14 thermidor an 8

Les administrateurs du Museum Central des arts exposent au ministère que les 2090 francs qu'ils ont reçus depuis 4 mois et demi n'ont pu soutenir le crédit d'un tel établissement. Craignant d'être incessamment forcés de suspendre les travaux de restauration des tableaux et statues, ils prient le ministre de vouloir bien accorder une somme de 5 000 frs dont ils justifient d'avance l'emploi par un état certifié des dépenses faites et à faire [...] ainsi que pour les embellissements à terminer dans la galerie des marbres antiques. »

Lettre de Foubert et Lavallée au Ministre de l'Intérieur, le 17 Messidor an 8.  
[Demande de fonds supplémentaires].

« Les ordonnances décadaires pour le paiement des journées et des ouvriers accordés à l'établissement n'ont rempli que très imparfaitement ses besoins [...].

L'urgence des travaux qui s'exécutent dans son intérieur, relatifs aux restaurations des tableaux et statues, travaux qu'elle ne peut suspendre sans préjudice pour ces objets précieux, l'engage à solliciter de nouveau le paiement arriéré de cette somme de 2000 frs [...]

Le citoyen Bénézech que vous avez invité à acquitter les dépenses occasionnées par la restauration des Batailles d'Alexandre destinées au palais des Consuls n'a pu encore nous avancer aucun à coups, ce retard de paiement nous laissant sans ressource aucune [...]. »

Ministère de l'Intérieur au commissaires des Monuments, Le 4 octobre 1821

Délivrance, à l'administration des Musées royaux de « deux blocs de marbre des Pyrénées [...] et qui sont destinés à la restauration des statues antiques du Musée du Louvre. [...]

Conservation des Monuments publics, lettre de Ch. J. Lefolie [?] le 29 septembre 1821. [Réponse à une demande de détails sur les travaux]

« Ces travaux, Monseigneur, sont tout à fait distincts : M. le Directeur Général demande des marbres provenant des carrières des Pyrénées pour la restauration des statues antiques du Musée royal et ceux qui avaient été demandés par M. l'Intendant étaient de qualité blanc clair et destinés à des travaux qui s'exécutent au Louvre dans la salle des séances royales et dans la salle de Melpomène.

Dès le 10 août dernier [...] M. le Comte de Forbin demandait un bloc de marbre des Pyrénées pour la restauration des statues antiques, ce bloc étant déjà celui que M. Bosio avait déjà choisi pour l'exécution d'une Figure d'Henri IV enfant, j'ai invité M. le Directeur à faire choisir parmi trois autres blocs de même qualité qui existant dans la

cour du Louvre et dans le dépôt des marbres celui qui serait le plus propre aux travaux de restauration. [...] Ces deux blocs sont à la disposition du Comte de Forbin. [...] »

Lettre de de Forbin au ministre de l'Intérieur, le 7 août 1821

« Monseigneur,

J'ai l'honneur de prier votre excellence de vouloir bien mettre à disposition un bloc de marbre statuaire des Pyrénées et déposé en ce moment dans le magasin de Chaillot. La nature de ce marbre, qui se rapproche, au moins quant à l'aspect, de quelques-unes des qualités de marbre grec, pourrait devenir fort utile pour la restauration de plusieurs statues du Musée. Votre excellence trouvera peut-être un avantage dans cette disposition, celui d'envoyer un bloc qu'on a fait venir comme échantillon et de pouvoir ainsi acquérir la certitude de l'utilité dont pourraient être à l'avenir les carrières des Pyrénées. [...]. »

Objets acquis à la vente de M. le Comte de Choiseul-Gouffier.

Lettre de Dacier, administrateur de la bibliothèque du Roi, le 30 juin 1818

« Monseigneur,

[...] Presque tous les objets dont se compose cette riche collection recueillent le double mérite qu'on cherche dans les monuments de l'antiquité ; c'est à dire que les bas-reliefs, vases [...] qui servent à faire connaître le style des divers temps et des diverses écoles y sont accompagnés d'inscriptions propres à jeter du jour sur les sujets eux-mêmes et en même temps à éclairer une foule de points historiques. De ce nombre est le fameux marbre auquel le monde savant a imposé le nom de Choiseul et que l'abbé Barthélémy a si savamment expliqué, marbre qui nous a été plus utile pour connaître une partie du système de finances des Athéniens que n'auraient pu l'être tous les passages des auteurs anciens. [...]

(La collection) ne pourrait être placée convenablement qu'au Musée Royal. [...]

Si le gouvernement se décide à en faire l'acquisition, il jugera probablement nécessaire de traiter en même temps d'un grand nombre d'objets précieux enlevés de (illisible) par Lord Elgin, qui appartiennent à M. de Choiseul et que la famille réclame auprès du gouvernement d'Angleterre et de Lord Elgin lui-même Il y a tout lieu de croire que si le gouvernement appuyait une réclamation légitime, les monuments qui en font l'objet ne tarderaient pas à être restitués et viendraient bientôt enrichir et orner notre Musée.

(Raoul Rochette et Dacier de l'Institut de France s'occupent de l'achat de la collection).

Musée du Louvre, Objets provenant de Murat

Note du 02/02/1816 au Comte de Forbin. Séquestre de caisses propriété de Murat à Marseille.

Etat des appointements dus aux membres de l'administration et aux employés du Musée Central des arts, Brumaire an 11 de la république [...]

Dufourny 5 000 par année

Moitte, Pajou, Regnault, Robert [...] membres du Conseil 2 500 par année

Visconti antiquaire 4 000 par année  
Le Brun, commissaire expert 1 800 par années [...]  
Mariano marbrier sculpteur 2 000  
Getti mouleur 2 000 »

Musée Central des arts, Vendémiaire an Onze, Atelier de restauration des tableaux.

Tableaux en restauration pittoresque par Roeser, Michaux Hacquin, Fouque [...]  
Etat par approximation des travaux que feront les restaurateurs employés au Musée, et leur prix fixé à la journée ou à la pièce suivant le genre d'opération [...]

À Lange, sculpteur, restaurateur des Antiques, à 12 francs par jour, 26 journées..... 312 [...]

Signé Foubert, Barthélémy, Jollain.

Administration du Musée Central des Arts, mois de Brumaire an 11. Signé Foubert, Barthélémy, Robert

État des journées à payer chaque mois aux ouvriers ci-après dénommés [...]

À Bonomi, compagnon marbrier pour 26 journées à 4 francs par jour...104

À Laisney, élève de l'atelier de restauration pour 26 journées à raison de 1,75...45,50

« État par aperçu demandé par l'administration du Musée des arts de dépenses présumées nécessaires aux travaux de l'atelier de restauration des statues antiques en marbre pendant le mois de Brumaire an 11, Signé Moitte ; Pajou

Les principaux objets maintenant en restauration sont un autel de jaune antique, une figure d'Antinoüs<sup>274</sup> une figure d'Amazone.

Pour un tel objet :

Une voie de charbon... 6-3

Huit livres de tarbantine...6

Metaille en cuivre dix livres...30

Raccommode d'outils...30

Pour du plâtre...30

Pour de la poudre de marbre...4

Un soufflet...3

Pour trente livres de plomb...10 10

Du émeril six livres...6

Une livre de sires...3

Pour le porteur d'eau...3

Différents petits objets...3 »

Administration du Musée Central des Arts, mois de Frimaire an 11. Signé Foubert, Barthélémy, Robert

« État des journées à payer chaque mois aux ouvriers ci-après dénommés[...]

À Bonomi, compagnon marbrier pour 26 journées à 4 francs par jour...104

---

<sup>274</sup> Origine Albani ?

À Laisney, idem pour 26 journées à raison de 1,75...45,50[...]  
Au fils de Mariano garçon d'atelier et apprenti pour le mois de Brumaire et  
Frimaire à raison de 25 francs par mois... 50 [...]. »

« État par aperçu demandé par l'administration du Musée des arts de dépenses  
présümées nécessaires aux travaux de l'atelier de restauration des statues antiques en  
marbre pendant le mois de Frimaire prochain an 11, Signé Moitte, Pajou le 13 Brumaire  
an 11

Les principaux objets maintenant en restauration sont un autel de jaune antique,  
une figure d'Antinoüs une Vénus avec une balle de sous son pied, un figur d'inperator

Pour un tel objet :

Une vois de charbon... 6-3  
12 livres Metaille en cuivre dix livres...30  
8 livres de tarbantine...8  
Raccommodage d'outils...30  
Pour du plâtre...30  
20 livres de plomb... 7  
Pour le pourtour d'eux...3  
Pour une lame de 6...8  
8 livres d'emeril...6  
Pour deux tamis...3  
Pour des éponges...6  
Différents petits objets...6 »

« Musée Central des arts, Frimaire an Onze, Atelier de restauration des tableaux.  
Tableaux en restauration pittoresque par Roeser, Michaux Hacquin, Fouque [...]  
Etat par approximation des travaux que feront les restaurateurs employés au  
Musée, et leur prix fixé à la journée ou à la pièce suivant le genre d'opération [...]  
À Lange, sculpteur, restaurateur des Antiques, à 12 francs par jour, 26  
journées..... 312 [...]  
Signé Foubert, Barthélémy, Jollain.

État des personnes attachées à la direction du Musée Central des Arts 3 Frimaire  
an 11, signé Denon  
[...]  
Vivant Denon, Directeur général  
Visconti, Conservateur des statues antiques  
[...]Mariano, marbrier tassellateur  
Getti, mouleur des statues antiques[...] »

Rapport du Citoyen Denon, Nivôse an 11  
« [...] D'après cet état, il sera payé [...] pour impression des notices descriptives  
des tableaux et des statues des galeries...283,50  
Pour l'achat des outils ustensiles et autres fournitures nécessaires à l'atelier de  
restauration des statues et marbres antiques...328,05

Aux restaurateurs des tableaux et statues qui travaillent à la journée...1796 [...]  
Il est à présumer que la vente des livrets, des plâtres moulés et des estampes pendant le mois de nivôse satisfera à peu près [...] à cette dépense [...]. »

Rapport du Citoyen Denon, Pluviôse an 11

« [...]D'après cet état, il sera payé aux restaurateurs des statues antiques, aux rentoiliers et restaurateurs de tableaux...1736 [...]

Pour dépenses journalières et autres relatives à l'atelier de la restauration des marbres... 212 [...] »

Rapport du Citoyen Denon, Ventôse an 11

« [...] Pour restauration des statues et tableaux...1436

[...] pour l'exécution d'un piédestal destiné à la Vénus de Médicis...400

[...] À l'exception du piédestal de la Vénus, tous ces travaux sont ordinaires dans le Musée Central. »

« État de proposition des dépenses et paiements à faire dans l'établissement du Musée Central pendant le mois de Floréal an 11, signé Denon

1) La restauration des statues, aux rentoilages et restaurateurs des tableaux suivant l'état n°1...1311

2) Aux ouvriers, menuisiers, marbriers, tasselateurs et gardiens suppléants selon l'état n°2...638 [...] »

Mois de Floréal an 11, « État par aperçu des journées que peuvent employer les restaurateurs des statues antiques et des tableaux du Musée pendant le mois de Floréal an 11

Lange, restaurateur des statues antiques, 26 journées à 12 Francs...312

Raeder, restaurateur de tableaux, 26 journées à 12 Francs...312 [...] »

« Mois de Floréal an 11, des journées à payer aux ouvriers Menuisiers, marbriers, tasselateurs, polisseurs, gardiens suppléants et femmes qui débitent les livrets ci-après dénommés, signé Denon

[...]À Bonomi, marbrier, 26 journées à 4 francs... 104

À Laisné tasselateur de l'atelier de restauration, 26 journées à 2,50 frs... 65

Au compagnon polisseur occupé à polir le piédestal de la Vénus Médicis et autres, 26 journées à 3 francs...78

À Mariano fils, apprenti de l'atelier de restauration à raison de 25 francs par mois...25 [...] »

« Mois de Thermidor an 11, État par aperçu des journées que peuvent employer les restaurateurs des statues antiques et des tableaux du Musée pendant le mois de Floréal an 11

À Lange, restaurateur des statues antiques, 26 journées à 12 Francs...312

À Hoogtoche, restaurateur de tableaux, 26 journées à 12 Francs...312 [...] »

« État des appointements dus aux personnes employées à la direction du Musée Napoléon pour le mois de Brumaire an 12, conformément à l'arrêté du Consul du 28 Brumaire an 11

Denon, directeur général, par année 12 000 francs

[...] Visconti, conservateur des statues antiques, par année 5 000 francs [...]

Employés [...]

Mariano, Marbrier sculpteur, par année 2 000 francs

Lettre de Comolli, professeur et directeur de l'école de sculpture de l'Athénée de Turin au général Jourdan, Conseiller d'État S.L.N.D.

Sur deux torsos antiques trouvés à Suse dans les ruines d'un rempart. Torsos en marbre de Carrare « connu des Romains sous le nom de marbre de Luni ». Une tête d'Auguste trouvée avec un des fragments. « Malgré son extrême dégradation, les ornements de la cuirasse sont d'un fini rare <sup>275</sup>».

Lettre d'Achard, bibliothécaire et conservateur du Musée au Ministre de l'Intérieur, Marseille, le 15 Germinal an 10

J'ai reçu la lettre (...) pour me demander des têtes que l'on vous a dit avoir encaissé à part par le Citoyen Fauvel et remises au dépôt du Musée de Marseille. Les bas-reliefs<sup>276</sup> que nous avons envoyé à Paris ont été vus par le Citoyen Moitte à son retour d'Italie et ce fut lui qui sépara ce qui devait être porté à Paris de ce qu'il crut devoir nous laisser au nombre de quatre. Depuis lors on a demandé ces quatre bas reliefs et une cariatide que le Citoyen Grégoire a dû vous porter. Je n'ai aucune connaissance, ni le cit. Guenin mon collègue des têtes que l'on demande. Mais ayant une caisse dont nous ignorons le contenu et qui porte le nom de M. Franchini pour Paris. »

---

<sup>275</sup> Turin, musée archéologique ; n°95 et 374 inv. de 1810 ?

<sup>276</sup> Tête provenant de la *Plaque des Ergastines*.

## O<sup>2</sup> 835

Palais national des sciences et des arts, Marbrerie Hersent, 4<sup>e</sup> trimestre an 10, mémoire du 11 Brumaire an 11.

« Mémoire et état de journées employées à polir des colonnes au palais national des sciences et des arts sous les ordres du citoyen Raimond architecte [...] par Hersent sculpteur marbrier boulevard des invalides n° 1439 [...].

Le même jour (3 messidor) il a été employé une journée à un scieur de marbre pour se préparer à faire un trait de scie dans un bas-reliefs antique qui est dans l'atelier de la restauration du muséum.

Le 6 [...] le marbre pour le bas-relief dans l'atelier du citoyen Mariano.

Pour l'atelier de la restauration des figures au muséum, il a été fait dans le courant du 4<sup>e</sup> trimestre les sciages détaillés ci-dessous savoir :

Un de 1m67 sur 0,32 un autre de 2m27 sur 1m03 sciage et débit deux autres de chacun 2m27 sur un ensemble 0,22 de marbre un autre de 2m38 sur 0m38 le tout d'une fois. »

« Observations faites sur les dépenses portées au compte des recettes intérieures de l'établissement du Musée Napoléon pour 1807 [...]

5<sup>e</sup> article montant de 400 Fr. pour le logement du citoyen Mariano peut-il être à louer ce paiement étant fait sans autorisation ?

À Paris le 28 ventôse an huit de la république. Le ministre de l'intérieur au citoyen Mariano sculpteur.

Citoyens, je vous préviens que j'ai autorisé le citoyen Raymond inspecteur du palais national des sciences et des arts, à vous mettre en possession du logement qu'occupait dans ce palais le citoyen Lambert employé aux écoles de peinture et de sculpture. Je suis satisfait d'avoir en cette occasion le pouvoir remplir la promesse d'un logement qui vous a été faite par un de mes prédécesseurs.

Salut et fraternité, signé Lucien Bonaparte. Le chef de la troisième division du ministère, signé Arnault.

Le logement ayant été abattu lors de la démolition de la maison du sénateur Vien, le directeur reconnaissant le titre du citoyen Mariano, l'autorise à en louer un dont le prix ne passerait pas 400 Fr. ce que cet employé a fait. [...] »

« Crédits alloués au Musée Napoléon pour les budgets des années 1809, 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814 dont on demande la conservation ou l'annulation. [...]

Budget 1811.

Acquisition de la statue du grand Pompée appartenant au prince Spada. Fonds de 60 000 Fr. Le directeur général a toujours pensé que cette acquisition n'a joutera rien à la splendeur du musée Napoléon. Il propose l'annulation de ce fonds-ci. [...]

Encadrement et restauration de tableaux choisis dans la Lombardie. Fond de 12 000 Fr.

Il ne reste sur ce fond 2,79 qu'on propose d'annuler. [...] »

Budget 1813. [...]

Restauration de tableaux et statues. Fond de 24 000 Fr. Il reste sur ce fond une somme de 2,43. On propose de les annuler. [...]

Antiquités de la villa Borghèse fond de 10 000. Il reste sur ce fond la somme de 5582,38. Le directeur pense qu'on peut l'annuler, le dernier gouvernement ayant fait un fonds pour les travaux des nouvelles salles antique. [...]

Budget 1814

Restauration de tableaux et statues fond de 24 000 Fr. Il est dû aux artistes restaurateurs de tableau 3744,50.

À Monsieur Lavallée, secrétaire général du Musée Napoléon pour dépenses des ateliers de restauration 1614. Total 5358,50. »

Musée.

« Extrait du budget des dépenses de la Maison de l'Empereur pour les trois premiers mois de 1814. Arrêté par sa majesté 20 mars 1815.

Dépenses ordinaires. [...]

Musée Napoléon restauration des statues et tableaux : 24 000 Fr.

Musée de Versailles restauration des statues du parc : 4 000 Fr. » 3000 Fr. sur un autre document pour la même année.

Pour le personnel, au Musée Napoléon, salaires de 69 950 Fr. Il s'y trouve un marbrier sculpteur, un mouleur, 15 gardiens, deux portier, un directeur général, trois conservateurs des tableaux, statues et dessins, secrétaire et administrateur.

Pour Versailles, deux conservateurs, un adjoint, un restaurateur des statues et huit gardiens. Salaire de 13 900 Fr. 800 Fr. de traitement pour le restaurateur des statues.

« On propose de reporter une somme de 1000 Fr. du fond d'entretien du Musée de Versailles à celui de restauration des statues du parc, vu le surcroît de dépenses que les travaux de restauration des statues de Versailles et de Trianon doivent occasionner en 1814. La somme de 5900 Fr. à laquelle le fond d'entretien est réduit suffira pour toutes les dépenses du musée. Sa majesté est suppliée d'approuver ce changement qui n'augmente pas le total de la dépense. »

« Dépenses extraordinaires, tableaux statues.

[...] Antiquités de la villa Borghèse placement dans les nouvelles salles : 10 000 Fr. [...].

Le fond destiné aux restaurations et à l'arrangement des antiquités de la Villa Borghèse a été réduit en 1812 à 10 000 Fr. parce que les travaux des salles destinées à les recevoir n'étaient pas assez avancés ; mais comme elles sont prêtes, le placement de ces antiquités dont on s'occupera en 1814, nécessite un fonds de 15 000 Fr. »

Paris, le 17 décembre 1813. Le chevalier Denon (...) À Son Excellence le duc de Cadore, Intendant général de la Couronne.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence les états nominatif des employés des Musées Napoléon et de Versailles pour être mis sous les yeux de S.M. conformément à votre demande du 13 du courant. [...]

Musée Napoléon

Directeur général M ; Vivant Denon 12000 [...]

Conservateur des statues antiques Visconti 5000 [...]



Marbrier sculpteur Bonomi 2400 <sup>277</sup>[...] »

Total 31 employés.

Musée de Versailles, Musée spécial de l'École française.

Conservateur du musée M. Lauzan 3000

Conservateur des monuments des parcs Cubières 3000 [...]

Restaurateur des statues du parc Lorta 800 [...]

Total 10 employés. »

Musée Napoléon. Compte des recettes intérieures. An 1808.

Bénéfice pour la vente des plâtres moulés sur l'antique : 6 341,68 francs.

Notice des antiques 1706 catalogue vendus pour 2 132,50 francs.

Deuxième partie : dépenses

21 686,44 francs dépensés sur le budget de 24 000 pour la restauration des tableaux et sculptures, l'année 1808.

Encadrement et restauration de tableaux et statues venus d'Allemagne et du quadriges de la Porte de Brandebourg à Berlin.

8492 Fr. pour restauration du quadriges de la Porte de Brandebourg.

Restauration des tableaux statues de la conquête de 1806 : 4093,20 francs.

Pour la restauration d'une statue en marbre de Trajan 6000 Fr.

Total 22 026,20 francs.

Dépenses ordinaires, personnel

1<sup>er</sup> trimestre

« Au sieur Lange, restaurateur des statues suivant mémoire réglé 1008.

Idem au sieur Martinet idem 468. » [...]

2<sup>e</sup> trimestre

Au sieur Lange, restaurateur des statues suivant mémoire réglé 1008.

Idem au sieur Martinet idem 468. [...]

3<sup>e</sup> trimestre

Au sieur Lange, restaurateur des statues suivant mémoire réglé 1008.

Idem au sieur Martinet idem 468. [...]

4<sup>e</sup> trimestre

Au sieur Lange, restaurateur des statues suivant mémoire réglé 1008.

Idem au sieur Martinet idem 474. [...] »

Encadrement et restauration de tableaux et statues venus d'Allemagne et du quadriges de la porte de Brandebourg à Berlin. [...]

Au sieur Canlers pour solde de ses travaux relatifs à la réparation du quadriges de la porte de Brandebourg 8492. [...]

Au sieur Cartellier pour restauration d'une statue antique de l'empereur Trajan 6000. »

« Musée spécial de l'école française.

Compte des sommes reçues de l'intendance général de la maison de SM l'Empereur. An 1808

Matériel fond de 11 200 Fr. restauration des statues du parc. [...]

---

<sup>277</sup> Bonomi est également cité comme seul marbrier cité pour le registre de 1812.

Payé au sieur Brunot pour le nettoyage à raison de 60 Fr. par mois 1er trimestre 180 francs. Idem Constant pour 78 journée de travail à 1,50 Fr. idem 117.

Idem La Caillette fourniture de Brosses, éponges, ficelles et seaux idem 37,50 »

« Projet du budget des dépenses de la Maison de SM l'Empereur pour l'an 1812. Musée Napoléon dépenses extraordinaires tableau et statues. [...]

Antiquités de la villa Borghèse 20 000.... Une immense quantité de statues, bustes, bas-reliefs, trépiéds, colonnes etc. provenant de cette superbe villa est déjà arrivé à Paris. La restauration et le placement de ces nombreux objets dans les deux nouvelles galeries du musée Napoléon exigeront impérieusement des dépenses que la plus stricte économie ne peut évaluer à moins de 20 000 Fr. pour 1812. Le directeur prie Monsieur l'Intendant d'avoir égard à cette demande qu'il lui fait avec la plus grande insistance, et qui est d'autant plus pressante que les galeries dont il s'agit vont être prêtes à les recevoir sous peu de temps et qu'on ne peut offrir ces antiquités au public dans l'état où elles sont. »

Projet du budget des dépenses de la maison de l'empereur pour l'an 1812

Musée de Versailles restauration des statues du parc : 2000

Budget pour la restauration des tableaux et statues, Musée Napoléon : 24 000

« À Paris le 24 fructidor l'an 4<sup>e</sup> de la République

Aperçu des restaurations faites aux cariatides de Jean Goujon dans la salle de l'Institut National par Lemot sculpteur d'après les ordres du citoyen Hubert architecte.

Pour avoir rapporté différents morceaux de draperie en pierre avec goujon à une des dites figures.

Avoir rapporté et refait plusieurs doigts de pieds.

Avoir fait les entailles, en préparation nécessaire aux autres figures.

Pour journée de sculpteurs employés à m'aider à faire lesdites réparations.

Je demande pour toutes ces choses et pour les avances par moi faites la somme de 150 livres.

Total 150 »

« Musée Napoléon Budget de 1810

Restauration des tableaux et des statues

Etat des sommes dues au Musée Napoléon pour des dépenses de restauration pendant les mois d'avril, mai et juin 1810. [...]

Au sieur Martinet restaurateur de statues idem 462 frs [...]

Denon. »

Paris, le 30 juin 1810, document signé Martinet et Denon

« Je soussigné sculpteur occupé aux restaurations des antiques du Musée Napoléon certifie avoir employé 66 journées aux travaux qui m'ont été ordonnées pour ladite restauration et ce en raison de six francs par jour ce qui fait au total la somme de 462 frs. En foi de ce à Paris le 30 juin 1810. »

« Musée Napoléon

Mois d'avril 1810

Etat des paiements faits aux ouvriers journaliers employés à la restauration des statues antiques et des tableaux. Mémoire des dépenses des ateliers. [...]

À Mariano fils marbrier à 5 frs et pour 28 journées pendant le mois.... 140

à Monsieur Lange statuaire pour la dépense des ateliers de restauration des statues antiques suivant son mémoire et les pièces ci-jointes.... 203 [...]

Signé Denon »

Copie de document

« Extrait des registres de l'Académie royale de peinture et sculpture.

Par arrêté de l'assemblée de ladite académie du 6 novembre 1784, le citoyen Bidot a été nommé modèle de l'académie royale de peinture et sculpture. [...]

Signé Denon.

« Musée Napoléon

Mois de mai 1810

Etat des paiements faits aux ouvriers journaliers employés à la restauration des statues antiques et des tableaux. Mémoire des dépenses des ateliers. [...]

À Marianot fils marbrier à 5 frs et pour 26 journées pendant le mois.... 130 [...]

À Monsieur Lange statuaire pour la dépense des ateliers de restauration des statues antiques suivant son mémoire et les pièces ci-jointes.... 189 [...]

Signé Denon »

« Musée Napoléon

Mois de juin 1810

Etat des paiements faits aux ouvriers journaliers employés à la restauration des statues antiques et des tableaux. Mémoire des dépenses des ateliers. [...]

À Marianot fils marbrier à 5 frs et pour 26 journées pendant le mois.... 130 [...]

À Monsieur Lange statuaire pour la dépense des ateliers de restauration des statues antiques suivant son mémoire et les pièces ci-jointes.... 215 [...]

Signé Denon »

Document signé Fulgoni

« 3<sup>e</sup> trimestre de l'an 1810

Je soussigné, sculpteur occupé aux restaurations des antiques Musée Napoléon, certifie avoir employé 77 journées aux travaux qui m'ont été ordonnés pour lesdites restaurations, et ce à raison de six francs par jour, ce qui fait au total la somme de 472 Fr en foi de ce

A Paris le 30 septembre 1810.

Fulgoni. »

« Musée Napoléon

Budget de 1810, le 5 septembre 1810

Etat de proposition de paiement pour remboursement des sommes payées pour restauration des antiquités pendant les mois avril, mai et juin. (...)

- 1) Au Sieur lange restaurateur des statues suivant son mémoire réglé et acquitté.... 1008
- 2) Au Sieur Fulgoni.... Idem.... Idem.... 462[...]

Signé Denon. <sup>278</sup>»

« Mois d'avril 1810

Ouvriers employés à la restauration des statues antiques de la villa Borghèse.

A Reghat [?], marbrier 25 journées à quatre francs 100 Fr.

A Maury idem 25 journées à quatre francs 100 Fr.

Total 200 Fr.

Signé Fosse économe. [...]

Denon »

« Mois de mai 1810

Ouvriers marbriers employés à la restauration des statues antiques de la villa Borghèse.

A Reghat, 26 journées à quatre francs 104 Fr.

A Maury idem 26 journées à quatre francs 104 Fr.

Total 208 Fr.

Signé Fosse économe. [...]

Denon »

« Mois de juin 1810

Ouvriers marbriers employés à la restauration des statues antiques de la villa Borghèse.

A Reghat, 26 journées à quatre francs 104 Fr.

A Maury idem 26 journées à quatre francs 104 Fr.

Total 208 Fr.

Signé Fosse économe. [...]

Denon »

---

<sup>278</sup> Document suivant signé Lange, 84 journées travaillées ; 77 journées travaillées pour Fulgoni.

### O<sup>2</sup> 835 dossiers 3.

Bâtiments civils 3<sup>e</sup> D. Mémoire des ouvrages faits au palais du muséum an 4.

Pièces sur le sculpteur Jacques Giacomo Spalla. En 1807, Spalla est nommé conservateur du Musée impérial à Turin.

Outre les bas-reliefs qu'il réalise à Turin pour consacrer les victoires de l'Empereur, il projette l'érection d'une statue colossale de Napoléon à Turin. Il s'occuperait également de restaurations. Les restaurations sont citées. Sont citées des œuvres modernes.

#### Brouillon SLND 1810 [ ?] Daru [ ?] de Turin [ ?]

« J'ai eu l'honneur de vous écrire que pour donner aux travaux de Monsieur Spalla une direction constante il faudrait former un tableau général de tous les ouvrages d'art à entretenir et à restaurer et ce qui entrerait dans le travail de chaque année. L'état des objets à entretenir comprend tous les travaux d'entretien, à cet égard il n'a pas d'autres [?] à faire que l'énumération même des objets. Il n'en est pas de même pour les objets à restaurer. Comme il serait impossible d'exécuter cette restauration en une seule année, il faudrait par conséquent la diviser en plusieurs et fixer quels sont les objets à restaurer chaque année. Invitez Monsieur Spalla à désigner ce qu'il voudra restaurer en 1810, il sera à propos de choisir les statues les plus propices à décorer le palais ou le jardin impérial. Quant aux ouvrages nouveaux et au projet d'une statue élevée à Sa Majesté [...] il est peut-être plus convenable aux intentions de Sa Majesté déjà manifestées de continuer la suite des bas-reliefs destinés à rappeler les grands événements de son règne. »<sup>279</sup>

---

<sup>279</sup> Voir fin, le palais de Turin et les statues qui le contenaient ont été vandalisées. Spalla est chargé des restaurations.

## O<sup>2</sup> 836. Restauration des « Antiquités Borghèse »

### Janvier 1808 :

Bonomi marbrier payé 4,50 Frs par jour pour restaurations.  
Laisné marbrier payé 3, 50 Frs par jour  
Moyer marbrier payé 3, 50 Frs par jour  
Marianot fils, garçon d'atelier 40 Frs par mois  
Lange statuaire

### 1812

Marbriers italiens employés à la restauration des marbres Borghèse : Maury aîné (4 frs), Maury jeune (4 frs), Cesari (4frs), Reglat [?] (3frs), Rainard 3frs76), Carlo(4 frs) et Joseph (4frs). » Lucarelli, sculpteur, payé 6 francs par jour ?

### 1812

Ballu, maître charpentier, sur le déplacement des sculptures sous la conduite de Fontaine et Denon.

11 février « pour ranger des figures dans l'atelier de M. Lange trois journées ».

18 février, déplacement du « Centor de la salle des hommes illustres à la salle des saisons ».

Du 22 février « pour transporter trois figures représentant les muses, de la salle d'exposition des prix décennaux, dessous l'ancien escalier du musée. Quatre compagnons et une demie journée faire ensemble 2. »

18 mars « pour repasser le Centor dans la salle des romains »

19 mars « pour transporter le grand Alexandre<sup>280</sup> des Barraques à la salle des fleuves de l'institut et débarasser les caisses de ladite salle il a été employé 8 journées. »

1<sup>er</sup> avril

11 avril « pour transporter un bloc de marbre dans l'atelier de M. Lange »

19 avril « pour transporter Marc-Aurèle dans la salle des fleuves cinq journées »

21 avril « pour poser Marc-Aurèle dans la salle des fleuve employé 5

22 avril « pour transporter Bacchus dans la salle des fleuves il a été employé quatre journées »

9 juillet « pour rentrer des blocs de marbre dans l'atelier des restaurations »

10 juillet « pour rangement des figures dans l'atelier des restaurations »

6 août « pour rentrer une figure dans l'atelier des restaurations »

12 octobre « pour rentrer des blocs de marbre du jardin du musée dans l'atelier de M. L'Ange »

16 octobre « pour rentrer des marbres dans l'atelier de M. L'Ange »

17 octobre « pour rentrer des marbres audit atelier »

### 1809

Ballu, maître charpentier, sur le déplacement des sculptures sous la conduite de Fontaine et Denon.

---

<sup>280</sup> *Alexandre Albani*, Paris, musée du Louvre, n° inv. LL11.

8 janvier « pour transporter des blocs de marbres dans l'atelier de M. Lange »  
quatre jours

5 avril transporter des blocs de marbres à l'atelier de M. Lange

Janvier 1813, Lorta payé 1800 Frs pour un buste du Corrège pour la grande  
galerie du musée Napoléon.

O<sup>2</sup> 836/2002

14 avril 1810

Brunot et Pelletier nettoyeurs des sculptures

O<sup>2</sup> 836/1653

Lauzan : conservateur du Musée

Cubières : conservateur des monuments extérieurs, payé 3000 francs par an.

Pilon chargé de la restauration des statues ; payé 800 francs par an.

Musée des monuments français, dir. Lenoir

### **Musée de Versailles, restauration des statues du parc.**

O<sup>2</sup> 836/6123

Le 6 septembre 1812

« Etat des dépenses d'entretien des monuments extérieurs des palais de Versailles  
et Trianon pendant le second trimestre 1812.

Brunot et Pelletier employés au nettoyage des statues du parc.

« Suivant le mémoire de quittance par le sieur Lorta restaurateur des statues et  
acquitté par M. le conservateur des monuments, il a été fourni pour la restauration des  
doigts de plusieurs figures 6 morceaux de marbre blanc pour 30 francs [petits blocs].  
Plus 2,75 francs de cuivre en bouts de différentes longueurs »

O<sup>2</sup> 836/6123

S.L.N.D.

Note de Denon

« Fourniture pour les restaurations des figures du parc impérial de  
Versailles par Lorta statuaire restaurateur des 10 figures [...] ». Lorta reçoit « 6  
morceaux de marbre blanc de la grandeur convenable des doigts »

O<sup>2</sup> 836/627

1812

« Boichard sculpteur marbrier : gaines supportant « les bustes de la salle des  
Empereurs au jardin du grand Trianon »

### **Lettre de Lenoir à Son Excellence Le Ministre de la Police générale de l'Empire**

Paris, le 17 avril 1807

« Monsieur,

Informé que vous avez donné des ordres de suspendre la démolition du château  
de Richelieu ; j'ai l'honneur de vous exposer que j'ai acheté de M<sup>r</sup> Bontron propriétaire  
du Château les objets d'art ci-après désignés.

1<sup>o</sup> Une statue antique et en marbre de grandeur naturelle représentant une  
Vestale.

- 2° Une idem représentant une Dame Romaine
  - 3° Autre statue représentant une Dame Romaine
  - 4° Autre idem représentant aussi une Dame Romaine, copie d'après l'antique
  - 5° Autre Dame Romaine statue antique à laquelle la tête manque
  - 6° Statue de 7 pieds de proportion représentant Auguste<sup>281</sup>.
  - 7° Statue idem représentant l'Empereur Sévère. [...]
  - 10 Un Apollon Musagète, statue antique de 7 pieds de proportion
- Monseigneur, Vous connaissez la destination de ces objets précieux<sup>282</sup>, je vous prie de vouloir bien me » [partie de texte manquante]

Document daté du 7 septembre 1809.

Plantar, sculpteur, a, au mois de mai 1809, « avoir sculpté quatre chapiteaux très riches pour remplacer ceux des quatre colonnes en granit qui étaient placées sur des portiques de La Salle du 17.m Siècle, les dits chapiteaux faits avec beaucoup de soin à 36 f. chacun [...] »

Octobre 1807. « Mémoire des ouvrages de menuiserie, faits et fournis au Musée central des Arts. [...] par Nadreau, Menuisier du Musée central des arts.

Savoir :

Salon des statues antiques de la Conquête de l'an 1806

Fourni les piédestaux des figures, les dits en sapin 0,027 d'épaisseur à un parement rainié [ ?] et collés, coupés et ajuster par petites parties dont.../

Pour la statue n°7 [...] [piédestaux de bois.]

Salon d'Apollon

Fourni les piédestaux des statues

---

<sup>281</sup> *Auguste*, Pergamon Museum, n° inv. SK343. Il est étonnant que cet antique n'ait pas retenu l'attention de Visconti. Aurait-il été restauré à Malmaison ?

<sup>282</sup> Achats pour Malmaison. Voir DESCAMPS-LEQUIME Sophie et DENOYELLE Martine (dir.), *De Pompéi à Malmaison, les Antiques de Joséphine*, catalogue de l'exposition présentée au musée national du château de Malmaison et Bois-Préau, du 22 octobre 2008 au 27 janvier 2009, Paris, RMN Musée du Louvre, 2008, p. 256.



## O<sup>2</sup> 837

Inventaire de la succession de Jacob Martinet, décédé le 19 avril 1812 à l'Hospice de la Charité.

### Musée Napoléon :

#### Temps de travail des sculpteurs de l'atelier des restaurations pour l'année 1812.

- 84 journées travaillées pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1812 par Lange. Salaire de 1008 Frs.
- 78 journées travaillées pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1812 par Martinet. Salaire de 468 Frs.
- 78 journées travaillées pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1812 par Fulgoni. Salaire de 468 Frs.
- 84 journées travaillées pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1812 par Lange. Salaire de 1008 Frs.
- 12 journées travaillées pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1812 par Jacob Martinet, mort le 17 avril. Salaire de 72 Frs dû à ses héritiers.
- 79 journées travaillées pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1812 par Fulgoni. Salaire de 474 Frs.
- 56 journées travaillées pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1812 par Lucarelli. Salaire de 336 Frs.
- 84 journées travaillées pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1813 par Lange. Salaire de 1008 Frs.
- 77 journées travaillées pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1813 par Lucarelli. Salaire de 462Frs.
- 79 journées travaillées pour le 3<sup>e</sup> trimestre 1813 par Fulgoni. Salaire de 474Frs.
- 84 journées travaillées pour le 3<sup>e</sup> trimestre 1813 par Lange. Salaire de 1008 Frs.

« L'inventaire de la succession de Monsieur Jacob Martinet décédé à Paris hospice de la charité le 19 avril 1812. [...] » R.A.S.

**1813** : 24000 Frs de budget pour les restaurations

### Musée de Versailles :

1810

- De Cubières, conservateur des monuments extérieurs payé 3000 Frs par an
- Lorta payé 800 Frs par an.

O<sup>2</sup> 837/1807

Versailles le 23 avril 1813

« Monuments extérieurs »

Par le sieur Lorta, restauration de 5 doigts du groupe de *Cinna Poëtus et Aria*, payé 180 francs »

*Aria* : 3 doigts M.G. et 2 M.D.

O<sup>2</sup> 837/736

Versailles le 17 août 1813

« Par le sieur Lorta restaurateur [...] 5 figures désignées sous les noms de *Gyparisse*, de *la Fourberie*, de *Ganymède*, de *l'Amazone* et de *Didon* [...] »

*Gyparisse* : 1 doigt M.D. ; 1 corne de cerf entière  
*La Fourberie* : une partie de la tête du renard  
*Ganymède* : griffes de l'aigle  
*L'Amazone* : 2 doigts M.G.  
*Didon* : 2 doigts de pied.

O<sup>2</sup> 837/3665

Versailles le 26 janvier 1814

« Par le sieur Lorta restaurateur [...] 8 figures désignées sous les noms de la *Vénus à la coquille*, du *Therme Diogène*, de *l'empereur Commode sous l'emblème d'Hercule*, d'*Uranie Muse*, de la *Diane*, du *Groupe de Persée et Andromède*, du *Therme d'Hercule* et de la figure de *l'Aio [Io ?]*.

O/2/837/3665

Mémoire de restauration :

*Vénus à la coquille* : 2 pieds ; 1 doigt M.D. ; 1 doigt M.G. ; vase et ses moulures.

*Therme Diogène* : 1 doigt M.G.

*L'empereur Commode sous l'emblème d'Hercule* : 1 doigt M.G.

*Uranie Muse* : 3 doigts ; flûte.

*Diane* : P.G. coté pouce.

*Groupe de Persée et Andromède* : greffe avant-bras Persée

*Therme d'Hercule* : 1 doigt

Figure de *l'Aio [Io ?]* : 2 doigts M.D. ; 6 ergots à l'aigle et griffe

Lettre de Cubières, écuyer du roi, sans date, vers. 1815.

Intéressante lettre dans laquelle de Cubières indique avoir démissionné de son poste de conservateur des monuments extérieurs du parc de Versailles «le lendemain de l'arrivée de Bonaparte ». Il n'est donc pas indiqué sur « les états de M. Denon pour les 10 derniers jours de mars et pour les mois d'avril et mai de l'année de 1815. [...] Après le retour du roi, Monsieur de Pradel m'adressa, officiellement, une lettre par laquelle il m'annonçait que Sa Majesté me réintégraît dans la dite place de conservateur : mon nom ne doit donc pas figurer sur les états des cent jours signé par Monsieur Denon. Je vous prie d'avoir la bonté de le faire disparaître de toutes les places où il ne doit pas se trouver [...] »

## O<sup>2</sup> 838

Denon, sur la rédaction de l'inventaire.

Visconti s'occupe de la description des antiques. Certains posaient des difficultés « parce que ce sont des portraits inconnus de Grecs et de Romains, Lesquels n'ayant point de nom, doivent être minutieusement décrit pour qu'on puisse les reconnaître. » De Beyle rapporte l'avancement des travaux qui devaient prendre 7 mois en 1810.

### **Janvier 1806 :**

Dépense de l'atelier des restaurations. Notes signées Lange 20 et 31 janvier.

« 2 voye de charbon 15.50 frs »

31 janvier 59 francs de frais :

« à Antoine pour plomb 3f

Une scie à marbre 5 60..

Emery 6..

A Mariano pour esprit de vin, colle de poisson, pinceaux... 5..50

Au polisseur pour Souphre er couleurs 1.30

Pour Six Sibilles de bois 1.60

Pour huile, savon, chandelle, 3..

Pour 24 heures de pose de modèle 24

Pour faire piler le marbre. 6 frs

Total 59 Frs [...] »

### **Février 1806 :**

Dépense de l'atelier des restaurations. Notes signées Lange, 28 février 1806.

« à M. Getti 13 50..<sup>283</sup>»

28 février 1806

« Le 4 dud<sup>t</sup> donné au polisseur pour Potée 3f

Le 11 à Marianno pour 3 tamis, corde, plomb, un compas, petite pincette 9.75

Le 13 à Antoine pour plomb 3..

Le 15 au même pour poilon de cuivre 7.

Le dit au même pour colle de poisson et Eau de vie pour faire le stuc à la table de Porphire 3..<sup>284</sup>

Le 20 au petit marianno pour une paille en bois, 1 ballet et alumette 2-80.

Le 21 à Marianno pour Plomb 1 50..

Le 26 au polisseur pour couleurs 1..20

Le 28 pour refaire une drille 12.4

Total 43.25 Frs »

Facture émise par le fournisseur de matériaux de l'atelier des restaurations *À la Providence.*

« Mémoire des outils faits ou raccommodés pour les ateliers de la Restauration des Statues antiques du Musée Napoléon.

<sup>283</sup> Fourniture de plâtre aux ateliers de la restauration.

<sup>284</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR111, n° I1719 inv. de 1810.

Paris ce 3 janvier 1806. Vendu à M<sup>r</sup> Lange Chef d'atelier de la restauration des Monuments antiques du Musée Napoléon.

1 rappe carrée anglaise de 13 pouces ... 3f60

11<sup>on</sup> Cuivre fondue en 6 agraffes a 2<sup>F</sup>80<sup>C</sup> [...]

Pour acquitté ce 28 février 1806 »

Remboursement de frais.

« J'ai reçu de M. Fosse économe du Musée Napoléon la somme de quarante deux francs et quatre vingt dix Fr. pour remboursement des dépenses cy après. Sçavoir

Le 5 à Marianno pour Eau forte, Pinceaux ; Ponce ; et Eponges... 9f10

Le 15 à Antoine pour Savon et autre 2.10

Le 16 à Mariano pour corde, accomodage d'une scie ; cloux ; papier et plumes ; amadou et alumettes 9..

Le 20 au polisseur pour rabat ; ponce ; et potée d'os 4..50.

A Antoine pour l'achat d'un fer a faire un outil dit canne 4.10

Cire blanche 6.25

Terre a modeler 6.60

Alum 1p. 25

Total 42.90

« Mémoire des outils faits ou raccomodés pour les ateliers de la restauration des statues antiques du Musée Napoléon. Mois de janvier et février 1806.

Premièrement

Du 10 janvier forgé 53 outils... 2f65

un petit étaux avoir fait une patte fourny un ressort refait la visse et fourny une rondelle... 3 50

Du 15 forgé soixante outils... 3

Du 31 forgé soixante seize outils... 3 80

Du 10 février forgé soixante et quinze outils... 3 75

deux masses et deux bouts... 3

Du 22 forgé quatre vingt quinze outils... 4 75

dix outils fassonnés à neuf... 2 50

Deux martelline a dent forgé des deux bout... 2

Du 28 forgé soixante et huit outils... 3 40

une pince soudé au bout arrondy... 1 75

Reçu la dite somme de 22f..85 de Monsieur Lange Sculpteur dudit Musée à Paris »

« Mémoire des outils faits ou raccomodés pour les ateliers de la restauration des statues antiques du Musée Napoléon. Mois de Marse 1806.

Du 8 forgé quarante neuf outils... 2 45

Fourny une pince pesant treize livre a douze sols la livre fait... 7 80

Une autre pince redressé et amainsy 1

Du 13 forgé trente deux outils... 1 60

Du 20 forgé Soixante et seize outils... 3 80

Forgé vingt quatre martelline des deux bouts... 4 80

Du 27 forgé quarante huit outils... 2 40  
Une manivelle fassonné... 3  
Deux martelline avoire mis de lacier... 4  
Six martelline forge des deux bouts... 1 20  
Reçu la dite somme de 22f..85 de Monsieur Lange Sculpteur dudit Musée à Paris »

**27 janvier 1812**

Giovachino Lucarelli, qui n'écrit qu'en Italien, est payé 540 francs pour trois chapiteaux ioniques en marbre destinés pour les colonnes de granit rose.

26 novembre 1810, Mémoire de Hersent.

Salle des Fleuves, quatre bas-reliefs Borghèse sont encadrés « taille, poli et incrustement » de marbre blanc veiné. « 16 joints de Réunion, lesquels ont été moulinés à l'eau et au grès, afin d'approcher les morceaux évalués chacun a 0-10 cm ». l'opération se fait dans les ateliers de la restauration des antiques.

## O<sup>2</sup> 839

Restauration quadriga porte Brandebourg. Canlers payé 10 000 frs pour la fonte de 15 bustes de Napoléon I<sup>er</sup> d'après le modèle de Chaudet.

Canlers payé 96 francs « pour avoir raccommodé deux vases en bronze forme Médicis le 29 décembre 1810.

Restauration villa Borghèse

Restauration d'un vase Étrusque par Lavallée

Canova et la statue de Napoléon transportée par Henraux.

Cartellier restaure le Trajan payé 6000 francs le 17 novembre 1808. Signature de Denon

Oet2et839/15

Pillon restaurateur à Versailles se casse la jambe en 1806, doit être remplacé

Mémoire du 13 octobre 1809 de Brocchi, restaurateur « d'un grand Vase grec ouvrage de Larimus représentant Andromaque ayant sur ses genoux le cadavre d'Astyanax que les grecs avaient précipité des murs de Troie, sujet tiré de la tragédie d'Euripide intitulée les Troades. » Démontage du vase, réfection des anses, recomposé et restauré : 238,80 frs. Visconti « certifie la vérité de l'exposé » et trouve « la restauration du dit vase exécuté parfaitement ». Autres exemples de restaurations, dont un vase « représentant Achille au milieu des héros grecs, et Thétis qui porte à son fils la cuirasse écarlate qui lui a été remise par Vulcain. »

### **Budget 1807 :**

Budget des restaurations Louvre : 24 000. Demande que le salaire de Mariano passe de 2000 à 2400 Frs par an. « il gagnerait beaucoup plus s'il quittait ses travaux actuels pour aller travailler pour les statuaires ; »

Budget des restaurations Versailles : « La plupart des statues du parc de Versailles ont besoin de beaucoup de réparations. Suivant la note présentée par M. De Cubières, cette dépense doit s'élever à 4124 Fr. mais comme il n'en sera fait qu'une partie en 1807, on propose d'y affecter 2000 Fr. cette année. Le directeur en demandait 3000 Fr. »

Salaires des restaurateur Louvre 2000

Salaires des restaurateur Versailles : 800 « Le Sieur Pillon qui remplit la place de restaurateur des statues, a eu le malheur de se casser la jambe et est hors d'état de continuer ses travaux ; en sorte qu'il faut le remplacer. Le directeur demande que les appointements de cette place soient augmentés de 400 Fr. On ne croit pas devoir proposer cette augmentation, il sera toujours temps de le faire lorsque celui qui le remplacera aura donné des preuves d'assiduité et de capacité. »

Fond alloué aux restaurations des statues et tableaux en 1807 : 24 000 Frs. Fond réclamé en 1808 : 24 000 Frs.

Restauration quadriga porte Brandebourg

**1809** Restauration des statues Borghèse, budget de 2000 Frs

Restauration d'un vase Etrusque par Lavallée  
45000 Frs de budget pour les statues des généraux.

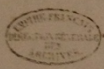
Lange et Fulgoni mêmes salaires que les années suivantes : Lange 1008 Frs par Trimestre et Fulgoni 462 ou 474 Frs selon le nombre de jours travaillés. Martinet payé de même en 1810.

**1811** : Bruno et Pelletier sont payés chacun 2 frs par jour pour nettoyer les statues du parc de Versailles.

Restoration de l'objet le 2009  
de la conquête de 1806.

un tout antique présumé  
au statu de travail.

Restauré par le Sr. J. de  
Monsieur DEBON Directeur de musée  
pour l'antiquité sculptée.



Il manquait à cette statue la tête,  
le bras droit tout entier, le bras  
gauche, les deux jambes au dessous de la  
genou, et quantité de plis, motifs de  
draperies et ornements.

J'ai d'abord coulé et posé en marbre  
qui m'a été fourni, et j'ai touché de la  
Bouche convenable au caractère de l'œuvre,  
j'ai étendu le bras et le bras droit en  
signe de paix, et j'ai mis une épée  
dans le gauche signe de guerre et de  
commandement.

J'ai nettoyé la statue et j'ai déposé de  
la patine qui la couvrait, ensuite j'ai  
fait les parties de restauration pour  
les faire ressembler, autant que possible  
au marbre antique.

pour ce je déclare la somme  
de six mille francs, plus loisons,  
ou monnaie, le Directeur.

a sub. del. gnr

Collet — 6,000 fr

Pa et arrêté de la Somme de Six  
mille francs

Le Directeur Général  
de France

Le Directeur Général  
de France

Debon



Cartellier restaure le *Trajan*, payé 6000 francs le 17 novembre 1808

Oet2et839/15

« 17 novembre 1808

État de proposition de payement à faire à M. Cartellier, statuaire, pour restauration d'une statue antique de l'empereur Trajan. 6000

Restauration des objets de la conquête de 1806. Un torse antique présumé une statue de Trajan.

Restauré d'après l'ordre de M. Denon, directeur du Musée pour Cartellier sculpteur.

Il manquait à cette statue la tête, le bras droit en entier, la main gauche, les deux jambes au-dessous des genoux et quantité de plis, masses de draperies et ornements.

J'ai refait toutes ces parties en marbre qui m'a été fourny et j'ai taché de les rendre convenable au caractère de toutes ; j'ai étendu le bras droit et la main droite en signe de paix et j'ai mis une épée dans la gauche signe de guerre et de commandement.

J'ai nettoyé le tout et l'ai dégagé de la patine qui le couvrait, ensuite j'ai [teint ?] les parties de restauration pour les faire ressembler autant que possible au marbre antique.

Pour ce, je réclame la somme de six mille francs, prix convenu avec Monsieur le Directeur.

Total 6 000 F.

Vu arrêté à cette somme de six mille francs.

L'intendant de la maison de l'Empereur Daru

Le D<sup>r</sup> gal du Museum Denon. »

Canlers. Note d'honoraires du 9 juin 1807.

« Monsieur Vivant Denon, Directeur du Musée Napoléon [...]

Canlers a restauré sur l'invitation de monsieur Lavallé sous vos ospices.

Une statue de bronze mon travail consiste à avoir vidé le corps<sup>285</sup> de son noyau ainsi que les extrémités, comme la tête étoit fendue tout autour du cou, j'ai mis un croisillon et un boulon, à l'aide d'une traverse elle est serrée par un écrou qui la tient très solidement sur ses épaules. J'ai attaché de même les bras cassés dans différents endroits et mis plusieurs pieux pour que l'ajustage soit parfaitement rétabli. Les pieds étoient crevés, le noyau a produit par son effet une explosion qui a fait séparer les parties en plusieurs crévasses, j'y ai joint des pièces.

De plus d'après les avis de Mr. Lavallée pour le bien de la chose j'ai substitué un socle carré en bronze qui par les soins que j'ai mis à adapter les pieds de manière qui soient bien joints, qui ressemble à une plinthe aderrante.

Le socle pèse quarante-cinq livres la fonte et la fourniture du cuivre à trois livres ... 135»

Pour trente-six livres de fer et d'écrous... 28

Trente-cinq livres de plomb...23

Avoir fourni pour des pièces mis aux bras... 9

Pour mon salaire mr le directeur m'a accordé 193

---

<sup>285</sup> Entré dans la collection des rois de Prusse en 1747. Exposée au château Royal de Berlin à partir de 1786. Saisi par Denon en novembre 1806. Restauré à Paris en mai et juin 1807

La somme de six cent francs qui fait un total de sept cent quatre-vingt quinze ...  
795 f

Que j'ai reçu comptent. Canlers. Vu »

« Mémoires des ouvrages de Charpente et dépenses faites pour le service du Musée Napoléon dans le courant de l'année 1809, faits par Ballu, M<sup>re</sup> Charpentier, rue des récollets n°8 [...] »

Mois de janvier 1810 [...]

Du 8 au 10

Pour transporter des blocs de marbre à l'atelier de M. Lange, quatre jours de charp. [...]

Du 29 du dit

Pour le transport de deux colonnes en marbre à l'atelier de M. Lange dans la grande Galerie et faire le changement et poses de plusieurs statue de marbre, dans la salle d'Apollon, neuf jours [...]

27 avril

Pour le transport de l'Obélisque du Louvre à la place Victoire [...] à la sortir de dessous un des passages du Louvre, où elle était, et la charger sur un traineau fait exprès pour être transporté place Victoire, à six jours

Du 28 du dit

Ensuite pour le dit transport, il a été employé huit journées de chevaux avec deux fardières à raison de 11 f 50 chacun font 92 f

Plus dix jours pour le chargement et le déchargement et rangement de la dite place.

La fourniture exprès du traineau [...] composé de deux socles de chacun 12<sup>m</sup> [...]  
850

Du 2 mai

Pour le transport des statues et autres objets à l'atelier de M. Lange , quatre jours de charp. [...]

Du 7 du dit pour id. 4

Du 8 du dit pour id. 4

Du 9 du dit pour id. 4

Du 25 du dit pour id. 4

Du 26 du dit pour id. 4

Du 5 juin pour id. 4

Du 7 juin pour id. 4

Du 8 juin pour id. 4

Du 9 juin pour id. 4

Du 11 juin pour id. 4

Du 17 juillet

Pour ranger des statues dans la Salle d'Apollon quatre jours

Du 4 août

Pour le transport des fleuves de la Cour du Louvre dans l'ancienne salle de l'Institut l'emploi de 5 [...]

Du 6 août

Pour id.

Du 7 au dix

Pour id.

Du 10= pour le transport des statues de la Salle de l'Institut à celle de Vénus. [...]

Du 20 au [29]

Pour poser les fleuves sur les socle ou piédestaux [...]

Etat de proposition de paiement, Hersant, 1809.

Pour 28 socles de marbres sarrancolin pour les piédestaux des statues Borghèse :  
Marbres tirés de Chaillot puis apportés au Louvre

Pour les socles, exemple d'intervention : « les 28 ensemble. Les marbre desdites gaines se trouvant très terrasseux, plusieurs non seulement par leur nature mais encore à cause du lapse de tems qu'ils ont passé à l'injure des tems on a été forcé de gougeonner plusieurs morceaux pour éviter qu'aux transports ils se cassassent plus deus et ce malgré les soins pris pour les ménager se sont cassés par le milieu et alors on a été forcé de les goujonner fortement et les chauffer à un degré fixe de chaleur pour échauffer toute la masse ménager le marbre et cependant fondre le mastique de manière à ce qu'il pénètre jusqu'au centre à d'autres ont rapporté avec soin et précision des morceaux de marbre vu que certaines parties terrasseuses tombaient poussière ces diverses opérations évaluées pour chaque l'une dans l'autre. Employe de mastique et de charbon fournitures d'agrafes et de gougeons. À cause de la pesanteur des morceaux qu'il fallait se mettre quatre toutes les fois qu'on voulait les retourner [...] 420 336 f [...] »

Le 29 décembre 1810, Note de Canlers

« Je soussigné reconnaît avoir reçu de la Direction du musée Napoléon la somme de 96 Fr. pour avoir raccommodé deux vases en bronze forme Médicis et qui étoient fracturés. Fourni des cercles en cuivre pour forger les gorges, mis des bars en fer et des boulons pour [?] les panses sur les piédouches, refixer les anses, ressoudé fixer avec des [?] En bronze une des gorges qui étoit cassée, nettoyer à l'eau seconde les dits vase pour enlever la couleur ou fausse patine qui couvroit et fait une nouvelle patine, le tout pour ladite somme de 96 Fr., prix convenu avant l'opération.

Je reconnais avoir reçu la somme de 96 Fr. mentionnée ci-dessus. Le 29 décembre 1810.

Signé Canlers, Denon

« Note des dépenses faites pour la restauration de la tête antique, faite pour le musée Napoléon, sous les ordre de monsieur Visconti, conservateur des antiques par Delafontaine, ciseur-fabriquant de bronzes, rue d'Orléans, St honoré n°13.

Du 28 novembre 1808.

Poids de fonte brute 17.livres 12. Onces

Fondu sur les plâtres à 1fr.... 70f0c

Ciselure-riflé les pièces... 32.00

Monture-ajustée des cheveux, du front, des joues, du menton, et du col, jusqu'au bas du Buste... 60.00

Raccords de la dorure et du vert antique...30.00

Total...192.00

[De la main de Visconti] arrêté suivant le prix convenu à la somme de cent quatre-vingt-douze francs. Paris, ce 31 mai 1809. E. Q. Visconti. Conservateur des antiques. Pour acquis de la somme de cent quatre-vingt-douze francs. Delafontaine. »

**1808** : Budget de 30 000 Frs pour les encadrements, restaurations des statues et tableaux. 6 000 Frs pour le Trajan.

## O<sup>2</sup> 840

### Paris, 13 fructidor an 13, Rapport de Denon

Mariano est augmenté de 400frs, son salaire passe à 2400Frs. A l'inverse, Denon souhaite que le salaire du conservateur des peintures passe de 5000 à 3500 frs (cumul de poste, professeur à l'école spéciale de dessin.) De plus, celui-ci n'aurait « rien fait » depuis plusieurs années.

« 7° Le marbrier Tassellateur est porté au budget pour 2000. Vous [Denon] le comprenez pour 2400

Cet ouvrier intelligent qu'on amena de Rome lors de la conquête des monuments pour être spécialement attaché à l'atelier de la restauration des marbres antiques, fonction qu'il remplissait à Rome dans les ateliers du Vatican, est chargé d'une nombreuse famille. Son talent consiste à remonter les statues mutilées, remettre les tasseaux aux parties qui manquent d'une manière imperceptible. Ce genre de travaux qui était un connu en France avant la formation du musée des antiques rend cet homme très utile à l'établissement. Il serait difficilement remplacé si le besoin l'obligeait à retourner dans sa patrie. »

### O<sup>2</sup> 840/220

#### Versailles le 30 frimaire an 14. Dupreu et Brunot nettoyeurs des statues.

Du 25 fructidor 13 au 3 frimaire an 14, « il a été employé [...] 15 journées d'hommes pour le déplacement et le remplacement de différents vases, groupes du parc impérial de Versailles à raison de 15 francs par jour »

1806, l'atelier des moulages de Getti se trouvait dans l'hôtel d'Angivillers.

An 4, par une décision du ministre Bénézech, Versailles est le Musée spécial de l'école française.



## **O<sup>2</sup> 841**

O<sup>2</sup> 841/255

Restauration de la façade côté jardin

O<sup>2</sup> 841/299

1810 : budget restauration des statues du parc de Versailles : 2000 francs. Peu en comparaison du budget des restaurations des Antiques de la coll. Borghèse, qui est de 10000 francs, les fonds précédents étaient de 20000.

O<sup>2</sup> 841/265

Paris, le 18 janvier 1811

Boichard sculpteur et marbrier : piédestal buste d'Alexandre dans la salle des empereurs.

## O<sup>2</sup> 842

24000 francs de budget pour restauration en 1806 et 1807

S.L.N.D. : budget 1812 [existe en 2 exemplaire V16 aux A.M.N. et suite du document]

De Cubières à Vivant-Denon

« Note des réparations à faire aux statues qui couvrent le parc de Versailles avec devis estimatif. Présenté à M. Denon par M. de Cubières, conservateur des monuments.

- 1) Il manque à la statue du *Poème satyrique* : nez ; doigt M.G. ; 2 feuilles de vigne. Estimation faite pour 84 francs.
- 2) *Vénus* : moitié M.G. de cupidon ; flèches et ornements. Dev. 120
- 3) *Le point du jour* : 1 doigt M.G. ; ergot du coq. Dev. 48
- 4) *Erigone* : 3 doigts M.G. et 4 à la droite. Dev. 172
- 5) A l'empereur Commode : l'index. Dev. 36
- 6) Uranie : 2 doigts. Dev. 48
- 7) Antinoüs : le pouce. Dev. 36
- 8) Ganymède : la serre de l'aigle. Dev. 36
- 9) *Vénus de Coisvaux* [?] : pouce, orteils P.G. 3 doigts P.D. ; coquille et partie du vase. Dev. 250
- 10)1 Therme : 1 doigt. Dev. 24
- 11)Groupe d'Aria : 1 pouce ; 3 doigts. Dev.96
- 12)Vénus de Médicis : 3 doigts. Dev. 120
- 13)La Fourberie : museau du renard. Dev. 30
- 14)Arthémis : 5 doigts. Dev. 120
- 15)Achille : fourreau épée. Dev 48
- 16)Amazone : 1 pouce 1 doigt. Dev 72
- 17)Gladiateur : 5 doigts de pied et trompette. Dev. 150
- 18)Apollon pythien : tous doigts d'1 main. Dev. 130
- 19)1 muse : 5 doigts main G. Dev. 220
- 20)Saturne : pouce du pied. Dev.36
- 21)12 bustes : le nez. Dev. 200
- 22)la Renommée : plrs fractures. Dev. 140
- 23)Grp. d'Apollon 1 pouce ; 1 doigt ; 1 laurier. Dev. 72
- 24)A 1 triton : bras ; avt bras et queue. Dev. 300
- 25)1 vase : 2 anses. Dev. 48
- 26)1 vase : tête d'aigle. Dev. 24
- 27)Cléopâtre : 2 doigts. Dev. 48
- 28)1 vase : pouce d'1 figure. Dev. 24
- 29)Flore : 2 doigts. Dev. 48
- 30)Persée : 1 doigt. Dev. 24
- 31)1 vase : 1 anse. Dev. 72
- 32)Idem. Dev. 36
- 33)1 vase : 1 bras du bas-relief. Dev. 48



- 34) Grp de Marsyas : fractures. Dev. 48
- 35) 1 therme : 2 doigts. Dev. 48
- 36) 1 autre therme : M.D. et 2 doigts de la G.. Dev. 96
- 37) Diane : M.D. ; 1 doigt de la gauche ; la cuisse du chien et le bout de l'arc. Dev. 220
- 38) Saturne : P.G. et 1 doigt. Dev. 250
- 39) Ganymède : M. D. ; 1 doigt de l'aile de l'aigle. Dev. 96
- 40) 1 therme : 1 doigt. Dev. 24
- 41) 1 therme : anse du vase et nez. Dev. 40
- 42) Idem : 3 doigts d'1 main et 1 de l'autre. Dev. 96
- 43) [A un Faune] : nez ; bras G. ; pouce du pied. Dev. 230
- 44) Amphion : 2 doigts. Dev. 48
- 45) Galatée : 2 doigts. Dev. 48

Total : 4124 francs

J'ai consulté 3 artistes pour ce devis qui se sont trouvés à peu près d'accord.

Signé : Cubières »

## O<sup>2</sup> 843

1809, Musée Napoléon, état des propositions de paiement.

Janvier à Décembre 1809 :

Vivant-Denon, salaire annuel du Directeur général : 12 000

Dufourny et Visconti, conservateurs des tableaux et des statues antiques :  
5000

Moitte, administrateur honoraires 1250

Mariano, marbrier sculpteur 2400

Getti, mouleur 2000

Mai 1809, Ballu ouvrier payé pour « restauration, transport et placement d'antiquités de la Villa Borghèse ».

Budget 1809, fonds de 20 000 Fr. pour les antiquités Borghèse, juillet août et septembre

« Au sieur Lange suivant son mémoire de journées réglé et acquitté 1008 Fr.

Au sieur Fulgoni, Pour idem suivant idem 474 »

Au quatrième trimestre :

Lange restaurateur des statues antiques, pour réparation de vases et statues : 1008

Martinet, idem : 456

Fulgoni, idem : 456 »

Versailles, Musée spécial de l'école française, 1809, fond de 2000 Fr. pour la restauration des statues du parc :

Brunot, Pelletier et Isambart, chargé du nettoyage des statues. Payés 2 francs par jour.

Boichard, sculpteur marbrier payé 303 Fr. pour réparation aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de 4 vases en marbre blanc placés sous le péristyle du palais, restauration et pose des bustes des empereurs dans le jardin du Grand Trianon, demande 174,50 francs.

Cubières, conservateur des monuments extérieurs des palais de Versailles et Trianon salaire annuel de 3000 Fr.

Pilon, chargé de la restauration des statues du parc : 800 Frs

Liste des plâtres moulés sur les statues antiques vendus par le musée Napoléon en 1811.

## O<sup>2</sup> 844

Lettre du 25/02/1811. « Le directeur général du musée Napoléon à M. l'intendant général de la Maison de l'Empereur. Monsieur le Comte, J'ai reçu avec votre lettre du 21 février le rapport que MM. Lethiers et Bocchini ont adressé à Son Excellence le ministre de l'Intérieur sur deux vasques antiques de granit rose trouvées dans les thermes de Dioclétien, et dont le propriétaire actuel propose l'acquisition au gouvernement. Vous désirez, Monsieur le Comte, avoir mon avis sur cette proposition et sur le prix que l'on demande tant pour l'acquisition que pour la restauration. J'aurai l'honneur d'observer que l'état de dégradation où l'une de ces vasques se trouve (celle fracturée) la rend maintenant de toute inutilité pour l'objet de sa destination, et que la restauration proposée, en lui ôtant son cachet d'antiquité, ne lui rend pas sa propriété de pouvoir contenir de l'eau et d'être employée à cet usage dans la décoration des jardins. La deuxième mieux conservée a cependant besoin ainsi que la première d'être repiquée et polie en totalité, ce qui n'en fera plus que deux vasques modernes dont le prix demandé me paraît exorbitant. Quant à l'observation de MM. Lethiers et Bocchini sur la nécessité de les faire réparer à Rome si l'on se déterminait à les acquérir, je ne partage point leur opinion. Les matières dures se travaillent à Paris avec succès et peut-être à meilleur prix qu'à Rome, et vous pourrez, Monsieur le Comte, vous en convaincre incessamment par la vue de huit colonnes de granit rose oriental que j'ai fait faire dans les ateliers du musée avec des tronçons de cette matière venus de Marseille il y a quelques années. Je pense donc, Monsieur le Comte, que l'acquisition proposée n'est point acceptable ou du moins qu'elle doit être différée jusqu'au voyage de Sa Majesté à Rome. Si j'ai l'honneur de l'y suivre, je verrai ces vasques et alors je pourrai vous mander ce que je pense de cette proposition d'une manière plus précise.<sup>286</sup> »

Bruno et Pelletier chargés du nettoyage des statues du parc de Versailles. Chacun payé 2 Frs par jour.

Sur le transport de la statue de Canova.

1811, musée Napoléon, 21932,97 Frs sont dépensés en restauration de tableaux et sculptures.

Objets d'art appartenant au Duc de Braschi que ce dernier propose de céder à la France.

« Rome, le 7 janvier 1812

Bordereau de différents Objets d'art anciens, appartenant à Monsieur le duc Braschi, vus de Monsieur Denon, Directeur du Musée Napoléon, mesurés et évalués par deux artistes Romains. [François Antoine Franzoni sculpteur et Alexandre dell'Oste, Marbrier]

---

<sup>286</sup> Vasques de granit rouge des thermes de Dioclétien à « repiquer et polir ». [dans la correspondance Denon Placées à cette époque sur la terrasse, devant le casin de la Villa Negroni. La première de 10 pieds 3 pouces sur 5 pieds 1 pouce. La seconde de 9 pieds sur 3pieds 3 pouces. L'une est brisée, l'autre anciennement réparé.] Restauration 1400 francs. Non achetées, les vasques sont peut-être à Berlin.

Une statue Grecque colossale, représentant Antinoüs sous la forme de Bacchus, ayant 12 pieds de hauteur : 120 000 Fr.

Une Vénus ayant 5 pieds 2 pouces de hauteur : 8 125 [...]

Une statue représentant un vieux Berger, manquant de sa tête ; d'un bon ciseau, antique, ayant 3 pieds 9 pouces de hauteur : 1 605 Frs. [...]

Total 221 756 Frs. »

Malgré le vœu de Denon, les marbres ne sont pas achetés.

25/02/1811. Vasques de granit rouge des thermes de Dioclétien à « repiquer et polir ». [dans la correspondance Denon<sup>287</sup>. Restauration 1400 francs. Non achetées, sont peut-être à Berlin.

« Le directeur général du musée Napoléon à M. l'intendant général de la Maison de l'Empereur. Monsieur le Comte,

J'ai reçu avec votre lettre du 21 février le rapport que MM. Lethiers et Bocchini ont adressé à Son Excellence le ministre de l'Intérieur sur deux vasques antiques de granit rose trouvées dans les thermes de Dioclétien, et dont le propriétaire actuel propose l'acquisition au gouvernement. Vous désirez, Monsieur le Comte, avoir mon avis sur cette proposition et sur le prix que l'on demande tant pour l'acquisition que pour la restauration.

J'aurai l'honneur d'observer que l'état de dégradation où l'une de ces vasques se trouve (celle fracturée) la rend maintenant de toute inutilité pour l'objet de sa destination, et que la restauration proposée, en lui ôtant son cachet d'antiquité, ne lui rend pas sa propriété de pouvoir contenir de l'eau et d'être employée à cet usage dans la décoration des jardins. La deuxième mieux conservée a cependant besoin ainsi que la première d'être repiquée et polie en totalité, ce qui n'en fera plus que deux vasques modernes dont le prix demandé me paraît exorbitant.

Quant à l'observation de MM. Lethiers et Bocchini sur la nécessité de les faire réparer à Rome si l'on se déterminait à les acquérir, je ne partage point leur opinion. Les matières dures se travaillent à Paris avec succès et peut-être à meilleur prix qu'à Rome, et vous pourrez, Monsieur le Comte, vous en convaincre incessamment par la vue de huit colonnes de granit rose oriental que j'ai fait faire dans les ateliers du musée avec des tronçons de cette matière venus de Marseille il y a quelques années.

Je pense donc, Monsieur le Comte, que l'acquisition proposée n'est point acceptable ou du moins qu'elle doit être différée jusqu'au voyage de Sa Majesté à Rome. Si j'ai l'honneur de l'y suivre, je verrai ces vasques et alors je pourrai vous mander ce que je pense de cette proposition d'une manière plus précise. »

S.L.N.D. vers 1811 signé Bocchini et G. Guillon Le Thières<sup>288</sup>

« Rapport fait à S.E. le Ministre de l'Intérieur, sur deux vasques ou Baignoires antiques de Granit oriental trouvées dans les Thermes de Dioclétien et actuellement placées sur une terrasse devant le Casin de la Villa Negroni [...]

Restauration

<sup>287</sup> Placées à cette époque sur la terrasse, devant le casin de la Villa Negroni. La première de 10 pieds 3 pouces sur 5 pieds 1 pouce. La seconde de 9 pieds sur 3pieds 3 pouces. L'une est brisée, l'autre anciennement réparé.

<sup>288</sup> Guillaume Guillon Lethière (1760-1832), peintre, directeur de l'Académie à Rome entre 1807 et 1816.

Avec le travail et la Dépense nécessaire, on parviendrait à restaurer presque parfaitement ces deux vasques. Le repiquage et le poli redonneroient à la matière toute la beauté dont elle est susceptible. Les marbriers qui les ont vus les trouvent d'une belle qualité, surtout la seconde. Comme on trouve à Rome beaucoup de fragments de divers granits et des ouvriers habitués à travailler ces matières dures, cette Restauration pourrait se faire avec succès. Il conviendrait d'abattre l'espèce de bandeau qui règne à la base de la première vasque en continuant l'inclinaison de profil jusqu'en bas ce parti simplifieroit la forme et seroit plus dans le stile de ces sortes de monuments. Des restaurations faites aux Sphinx de la villa Borghèse qui étoient dans le plus mauvais état donnent une idée de l'habileté des ouvriers dans ce genre de travail et peuvent faire espérer que l'on feroit à peu près disparaître les fractures indiquées figure II. Alors cette face, où sont les anneaux (ornemens caractéristiques de ces sortes de monuments) continueroient d'être le côté apparent dans l'emploi qu'on pourroit faire par la suite.

Les crampons de bronze que l'on substituroit à ceux en fer qui existent à fleur de surface, et ceux qu'il faudroit ajouter, seroient renforcés d'environ 2 pouces et dérochés à l'œil, au moyen d'un morceau de granit rapporté qui les recouvriraient. L'épaisseur de la parois permet d'employer ce moyen sans que ces liens en fassent moins leur office. La seconde vasque, située à droite en sortant du Casin Negroni, étant par le bas et sur les côtés seulement moins diminuée que la première, on pourroit pousser le repiquage jusqu'à deux pouces environ par en bas, et se rapprocher du galbe de la première.

Une partie de la lèvre qui est détruite dans environ 5<sup>p</sup>. de pourtour pourroit, comme on l'a dit, aisément se restaurer d'un seul morceau et de même les parties de surface attaquées où la matière manque dans 2 pouces de profondeur inégale.

Après ce travail, la différence de dimension qui pourrait encore exister entre ces deux pièces seroit comme nulle puisque la longueur à 1 pouce près, et leur hauteur seroient les mêmes ; et que la différence d'inclinaison de leur profil extérieur n'ayant lieu que sur les grands côtés, est moins sensible vue de face qu'en les voyant par les extrémités, ce qui n'est pas l'aspect sous lequel ils doivent se présenter.

Dans l'usage qu'en faisoient les anciens il paroît bien que ces vasques étoient adossées puisqu'il n'y a des anneaux que d'un côté.

Aperçu des dépenses

Acquisition 800 piastres ou 4280 Fr.

Restauration 1400 piastres ou 7490 Fr.

Pour mouvoir et transport en radeau dans Rome encaissement et frais imprévus  
1730 Fr.

Total 13 500 Fr.

Signé Bocchini et G. Guillon Le Thières »

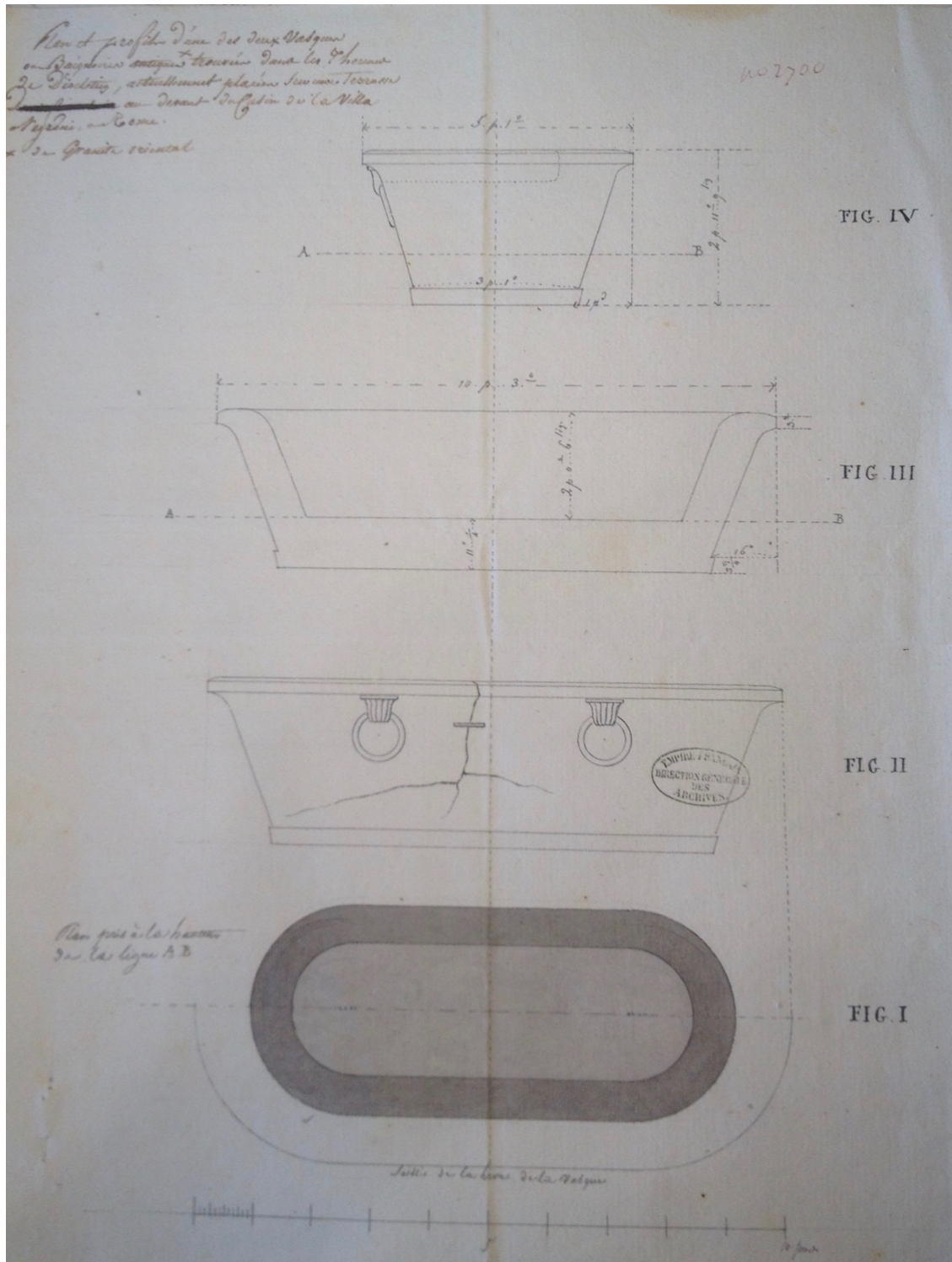
Lettre de G. Guillon Le Thières et Bocchini, Rome le 30 mars 1811 au comte Daru, Conseiller d'État, Intendant général de la Liste Civile.

Rejet de l'acquisition.

«Les autres réparations nécessaires à toutes les deux ainsi que le repiquage, et leur polissage ne sauroient aucunement leur ôter le cachet de l'Antiquité.

Les deux baignoires qui sont au Musée du Vatican étoient fracturées, et ayant été restaurées, piquées, et polies, n'en sont pas moins des objets d'admiration par leurs formes, la masse, et la rareté de la matière. [...]

Pour ce qui est du prix de 800 piastres quand vous êtes désigné comme exorbitant il l'était si peu que depuis notre rapport à son Excellence le Ministre de l'Intérieur le propriétaire trouva à vendre pour 1100 piastres ou 5885 Fr. c'est de baignoire à Madame la baronne de Humbolt qui les destinait pour la Cour de Berlin, mais n'ayant pas obtenu la permission de les exporter, elles sont toujours ici, et ladite Dame qui est disposé à les céder ne le ferait pas à moins du prix qu'elles lui coûtent. [...]



**O<sup>2</sup> 845**  
1812  
O<sup>2</sup> 845

Projet d'acquisition de la statue de Pompée du prince Spada. Réclamée 120 000 Frs, elle est estimée par Visconti 50 000 Frs

7 janvier 1812, Denon au duc de Cadore. « A Son Excellence l'intendant général de la Couronne.

Monseigneur,

C'est avec regret que je me vois obligé de sévir contre un employé du musée de Versailles, dont la conduite irrégulière mérite d'être réprimée. Depuis longtemps j'eusse demandé sa destitution, si l'état misérable où son ivrognerie a réduit sa famille ne m'eût apitoyé sur l'existence des malheureux qu'il a attachés à son sort. Mais les plaintes qui me sont faites par le conservateur des monumens extérieurs des palais de Versailles et de Trianon sont d'une telle gravité que je ne vois plus de moyens de pardonner.

Le sieur Pillon est convaincu, Monseigneur, d'avoir mis en gage pour une somme de 18 F un buste en marbre dont le nez est fracturé qui lui avait été confié par M. de Cubières pour être réparé.

Ce buste appartenant au gouvernement, je viens d'écrire à ce conservateur de le retirer des mains de la personne qui en est maintenant dépositaire en acquittant les 18 F prêtés, lesquels seront prélevés sur son mois de décembre.

Tout en demandant la suppression du sieur Pillon, j'invoque cependant, Monsieur le Duc, votre commisération pour lui et vous prie, si sa mauvaise conduite n'est pas un obstacle à cette faveur, d'obtenir la retraite accordée aux serviteurs de la maison de Sa Majesté. »

Réponse du duc de Cadore, à Denon, sans date.

Le buste est retiré des mains du dépositaire et la somme de 18f est payée. « La retenue sera faite sur les appointements du S<sup>r</sup> Pilon. M. Denon se plaint en outre de la conduite peu régulière de cet employé, qui, depuis quelques temps s'est adonné à la boisson. En conséquence, il demande sa suppression ; mais en considération de l'état misérable auquel la famille du S<sup>r</sup> Pilon va se trouver réduite, il sollicite pour lui la faveur d'être admis à la pension de retraite.

J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté d'approuver le renvoi du S<sup>r</sup> Pilon, et de m'autoriser à pourvoir à son remplacement.

Quant à l'admission à la pension de retraite, j'ai l'honneur d'exposer à Votre Majesté que le S<sup>r</sup> Pilon, âgé de 70 à 72 ans, compte environ 12 ans de service au Musée, et qu'il s'est cassé la jambe à la fin de 1810, en se rendant par un temps de verglas, au Parc où l'appelaient ses devoirs. Mais malgré ces considérations, il ne m'appartient pas de solliciter la bienveillance de Votre Majesté, en faveur d'un employé qui a donné des preuves de mauvaise conduite. C'est à Votre Majesté de déterminer si elle veut user de clémence à son égard. [...] »



Renseignements sur Pilon obtenus par [Lavallée] en 1812. Pilon est nommé en 1793 professeur d'une école gratuite de dessin à Versailles par le représentant du peuple Charles de la Croix. En 1796, il entre à la commission des arts établie dans le palais de Versailles où il demeure 18 mois. La commission supprimée, il intègre le musée de Versailles en l'an 10. Durant l'hiver de l'an 10 à l'an 11, Pilon se casse la jambe par un temps de verglas vers 8h du matin rue Dauphine [transformée sous l'Empire en rue Napoléon], en allant au parc de Versailles. Transporté à l'hospice civil de Versailles, il est soigné grâce aux recommandations de MM Goulard et Lauzan. Durant sa convalescence, sa femme et ses enfants reçoivent des subsides. Pilon se cacherait à cette époque, étant « poursuivi par ses créanciers ».

Lettre de Lauzan, Versailles, le 23 janvier 1812.

Pilon est « chargé de la restauration des statues du parc » à partir de l'an 10, après la mort de Duplessis.

« en terminant ma lettre, je ne dois pas vous dissimuler, Monsieur le Secrétaire, que Pilon est arrivé à un tel degré de misère par suite de sa mauvaise conduite, que s'il ne mérite pas qu'on s'occupe des moyens de l'en tirer, il faut du moins [...] prévenir le malheur qui en est toujours la suite immuable, le désespoir ! Pilon n'a point de bois il a emprunté toutes les ressources de l'amitié, même de l'humanité. : enfin, tous les cœurs lui sont fermés. Dans une situation aussi affreuse [...] » Lauzan demande à lui faire livrer un stère de bois, son traitement étant passé de 66Frs à 9Frs. La pension de retraite demandée est de 160Frs (ancien traitement de 800 Frs par an).

Denon au duc de Cador, Intendant Général de la Couronne.

Le 6 avril 1812, approuvé le 9 avril.

Sa Majesté, en accordant une pension de retraite au Sieur Pilon, n'a point supprimé la place qu'il occupait, et qui, le Musée même fut-il détruit, serait toujours nécessaire pour l'entretien et la restauration des statues du parc de Versailles et de Trianon. J'ai pensé, Monsieur le Duc, je devais vous proposer l'artiste qui devra le remplacer ; mais avant de le faire, j'ai voulu trouver une personne qui fut apte à ce travail.

J'ai trouvé les qualités requises pour remplir cette place dans Monsieur Lorta, artiste statuaire, dont la moralité et les talents me sont connus, et j'ai l'honneur de le proposer à votre Excellence.

Veillez me mander, Monseigneur, si je puis le mettre en activité, plusieurs travaux laissés en souffrance par son prédécesseur exigeant une prompteur réparation. [...]

Denon

1812

Projet d'acquisition de la statue de *Pompée* du prince Spada.

Réclamée 120 000 Frs, elle est estimée par Visconti 50 000 Frs

## O<sup>2</sup> 847

Encadrement et restauration de tableaux et statues venus d'Allemagne. Quadriges de la porte de Brandebourg : budget 30 000 Fr.

Martinet et Lange travaillent aux restaurations des marbres durant l'an 13.

### Notes de frais de l'atelier :

Huile, graisse, ballet, pinceaux, crayons, plâtre, amadou, allumettes, scie, cordes (13 toises en germinal an 13).

Prairial an 13 « Rétablissement de deux boîte mécanique en cuivre (nommée violon)... 8fr

12 trépan octogonaux adapté au dit corde pour archet... 18

Nivôse an 13 294 outils réparés en nivôse an 13, note 55f19 par Gervais, forgeron

Pluviôse an 13 265 outils réparés en pluviôse an 13, dont « forge de 12 trépent pour le porphyre » note de 35f10 par Gervais, forgeron.

Germinal an 13445 outils réparés en germinal an 13, note 42f12 par Gervais, forgeron

Pluviôse an 13 : « 8 modèle vivant...30 »

« Jay reçu de monsieur lange la somme de trente livre pour trente heure de posse a paris ce 8 nivose an 13. Otten »

Floréal an 13 « Du 6 une masse avoir mis des grains des deux bouts 1f10

Fourny une douzaine de gradines neuves en acier...10

Forgé cent vingt outils...6

Fourny un archer...1.16

Avoir feré un socle en bois de charpente avec deux Equere double entaillé dans Laipaisseur du bois pozé avec des visses à tête fraisé...30 » par Gervais, forgeron

N<sup>o</sup> 839. de l'ours



Memoire des outils fait ou raccomodés pour  
les ateliers de la restauration des statues antique  
Du Musée Napoléon, Mais de ventes antiques

Pour l'atelier des Sculpteurs



Du 6 fourny une douzaine de Sileux de dix	#	0
ponce de long en acier	12	-
forge cent cinq outils	9	9
fourny deux Brignot	1	10

pour l'atelier des marbrier



Du 10 forge quinze triepend pour le porphire	2	9
une malle forge des deux bout	1	10
Du 24 six martelline avoirc mis de la acier		
des deux bout	12	-
fourny une achette a tête enmachee	9	-
forge quatre vingt douze outils	4	12
Du 29 forge quatorze martelline des deux bout	2	10

46. 18

Reçu la ditte somme de monsieur

Lange Sculpteur Audit Musée

apparis le 30 ventos an treize Germain

Du 24 arrêté par le Directeur Général  
de la quarante dix heures quatre  
vingt dix centimes  
Damon

## O<sup>2</sup> 849

Pilon restaurateur des statues en l'an 4. Pilon est nommé dans un premier temps « préposé au nettoyage des statues », sous la direction de Duplessis «surveillant des travaux nécessaires à la conservation des statues du parc ». Duplessis est payé 3000 Fr. par an. Pilon est payé 500 Fr. par an.

Floréal an 11.

Dupeu, employé au nettoyage des statues du parc de Versailles 1,50 Fr. par jour.

Fion, idem.

Petit, idem.



## O<sup>3</sup> 1221

Travaux de Fortin, Lange et Petitot à Versailles durant 9 mois en 1814 « pour la restauration et la mise en état d'habitation au Château de Versailles. Paiement de 13 973 Francs.

Mémoire d'ouvrages de sculptures exécutés à Versailles sous les ordres de M. Dufour, architecte du roi et du Château de Versailles par Fortin, sculpteur statuaire de l'ancienne académie royale de peinture et sculpture.

Signé Rondelet le 6 juin 1817

« Avoir fait nettoyé 76 bustes en marbre blanc et de couleur à 10 Frs chacun. »  
Détails de restauration de 71 bustes pour la somme de 4312 Francs.

Signé Rondelet le 6 juin 1817

Paris, le 2 8<sup>bre</sup> 1814, mémoire signé Petitot, Dufour et Rondelet

« Mémoire des travaux de sculpture faits sur la Place d'Armes du château de Versailles pour la restauration de deux groupes au-dessus des deux pavillons de l'entrée principale. Les deux ouvrages exécutés pendant l'année 1814 sur les ordres de M. Dufour, architecte du Roi et sous le contrôle de Monsieur...

Par Petitot sculpteur statuaire 3 rue du four Saint-Germain n°43 à Paris. »

Règlement définitif de 2000 francs.

Travaux de sculpture Lange aile Gabriel Versailles en 1815. Signé Lange, Dufour, Rondelet

« Mémoire des travaux de sculpture exécutés dans le 1<sup>er</sup> trimestre de 1815 pour le fronton de l'aile Gabriel, par Lange statuaire demeurant à Paris Fb. St Germain rue de l'abbaye n°15, sous les ordres de M. Dufour architecte du Roi. [...] »

Règlement de 1070 francs

Mémoire signé Lange, Dufour, Rondelet Paris le 6 juin 1817

« Bâtiments de la Couronne, Château de Versailles. Mémoire de restaurations par Lange, statuaire demeurant à Paris Fb. St Germain rue de l'abbaye n°15, a faites aux statues de la balustrade de la cour de marbre et dans d'autres parties du château [...]

Salon de la Guerre Bas-relief de Louis XIV

[...] refait la couronne royale ; refait la tête ; le bâton royal avec la fleur de Lys à 4 faces [...]. Refait aussi le bas-relief qui est au-dessus où une femme assise écrit l'histoire du monarque.

1<sup>ere</sup> figure [...] la Renommée refait les deux ailes [...] bras droit avec la trompette [...] une partie du visage [...].

2<sup>e</sup> l'Asie refait portion de la tête ; une main ; [...]

3<sup>e</sup> Représentant l'Europe. Refait les deux mains dont une porte un sceptre ; [...] les armes placées sous ses pieds ; (...).

La Paix ; [...] ; la Diligence ; [...] ; la Prudence ; [...] ; Pallas ; [...] ; la Justice ; [...] la Richesse ; [...] une Figure ; [...] ; l'Afrique ; [...] ; l'Amérique ; [...] ; la Gloire

; [...] ; l'Autorité ; [...] ; la Richesse ; [...] ; la Générosité ; [...] ; la Force ; l'Abondance ; [...].

Salon de la Guerre Bas-relief de Louis XIV [...] refait la couronne royale ; refait la tête ; le bâton royal avec la fleur de Lys à 4 faces [...]. Refait aussi le bas-relief qui est au-dessus où une femme assise écrit l'histoire du monarque [...].

De plus restauré en marbre seize bustes auxquels ont été refaits neuf piédouches ; refaits les nez ; oreilles ; rapporté de même plusieurs pièces en différentes parties essentielles [...] ainsi qu'il a été nécessaire pour adapter plusieurs têtes à différents bustes. [...]

Les travaux ci-dessus détaillés ont été faits pour les prix débattus entre MM. Fontaine et Dufour, architectes de Sa Majesté et fixés comme suit

Les 18 Figures et 38 flammes pour 3000 Frs.

Les bas-reliefs de Louis XIV et l'histoire 800 Frs

Les 16 bustes en marbre 1176 Frs. »

## O<sup>3</sup> 1391

### Lettre de Dufourny du 11 août 1816 au Comte de Pradel.

Dufourny a vu son salaire passer de 5000 à 2000 Frs. Il rappelle ses services pour le Musée et son rôle de conservateur honoraire des tableaux. Il rappelle son voyage de 1801 à 1803 en tant que « commissaire pour réclamer à Naples et faire passer en France les objets d'art recueillis par les ordres du gouvernement français. [...] De retour ici en 1803, je trouvais M. Denon installé à ma place, on avait profité de mon absence pour changer l'administration, tous les membres qui la composaient avaient été remerciés, avec la moitié de leurs appointements pour retraite : moi seul, en considération des services que j'avais rendu fut conservé en activité [...].

Liasse restaurations des tableaux et statues.

Mémoires de Forbin au Comte de Pradel sur le paiement sur un fond de 24 000 Frs « aux artistes qui ont été employés à la restauration des tableaux et statues du Musée » Lange juillet et août et septembre 1816, paiement de 1008 Frs avant retenue d'1/2%.

Mémoires suivants pour 1816, 1817.

Novembre 1817, Mémoires de paiements au Ministère de la maison du Roi pour travaux de restauration à Bonnemaison, directeur des travaux de restauration des tableaux de l'Albane, une *Nymphe coupant les ailes de l'Amour* et la *Toilette de Vénus*. Un tableau de Giorgione, Portrait de *César Borgia*.

Septembre 1817, Mémoire de paiements au Ministère de la maison du Roi pour restaurations et nettoyages de tableaux de Versailles par Letourneur.

Nouveau règlement du Musée Royal

Paris, le 22 juillet 1817, Ordonnance du Roi. [...]

« Nous avons résolu de maintenir l'établissement du Musée royal actuellement fermé dans notre château du Louvre. [...] Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit : »

L'administration du Musée a pour objet : (13 articles, rien sur la restauration des œuvres.)

Paris, de septembre au 17 octobre 1816, correspondance entre Bonnemaison, le Comte de Forbin et le Comte de Pradel au sujet des rétributions du directeur de la restauration des tableaux. La nouvelle administration souhaite que les tableaux soient restaurés dans les locaux du Musée Royal.

Lettre de Bonnemaison au Comte de Forbin septembre 1816

« Monsieur le Comte, [...] je vous dirai mon avis sur la marche à suivre pour la restauration des tableaux des Musées Royaux, objet de la plus haute importance dont la responsabilité est très grave et qui sous les anciennes directions a toujours été traité trop légèrement. [...] »



Le 17 octobre 1816 Rapport à M. le Directeur Général [...]

« 1) Nul tableau ne peut-être livré à la restauration, que sur un ordre exprès du directeur du Musée, et après qu'il a été dressé, par le conservateur assisté des experts, procès-verbal de la situation du tableau en souffrance et des motifs qui rendent la restauration urgente.

2) L'atelier de restauration demeure établi au Musée et sous la surveillance spéciale du Directeur du Musée [...] Et, dans aucun cas, les tableaux en restauration ne peuvent sortir du Musée. »

3) Les restaurations sont exécutées, soit par le directeur de la restauration, soit par des artistes présentés par lui et agréés du directeur des Musées et le prix en est payé d'après les devis et sur les mémoires arrêtés et réglés par la direction du Musée.

4) il est accordé au Directeur de la restauration, à titre d'honoraires et pour prix de ses soins, dix pour cent du montant de toutes les dépenses de restauration.

5) Cette remise de 10% [...] est prise sur la somme affectée aux restaurations pour le budget de chaque année. ».

Aucune note sur les restaurations de sculptures.

Paris, le 27 juillet 1816 Note du Baron Monnier au Comte de Forbin

Demande aux directeurs du Musée Royal de « faire disparaître de la voûte de la grande galerie, un grand nombre d'aigles, pour l'époque de la saint Louis 1816 ».

Ministère de la Maison du Roi, le 10 Janvier 1816, Rapport à M. le directeur général

« Sur la demande qui lui a été faite, M. Lavallée annonce à M. le Comte qu'il aura l'honneur de lui soumettre incessamment :

1) l'inventaire général des tableaux, statues et objets d'art que possède le Musée de Paris

2) L'état de tout ce qui a été envoyé dans les départements pour y former les Musées de province

3) Enfin, celui de tous les objets d'art qui ont été restitués.

Mais il fait observer que ce travail extraordinaire et exigeant des transcriptions considérables, il aurait besoin pour un ou deux mois d'un commis expéditionnaire pour aider les employés du Musée. [...] »

Lettre de Dufourny du 11 août 1816 au Comte de Pradel.

Dufourny a vu son salaire passer de 5000 à 2000 Frs. Il rappelle ses services pour le Musée et son rôle de conservateur honoraire des tableaux. Il rappelle son voyage de 1801 à 1803 en tant que « commissaire pour réclamer à Naples et faire passer en France les objets d'art recueillis par les ordres du gouvernement français. [...] De retour ici en 1803, je trouvais M. Denon installé à ma place, on avait profité de mon absence pour changer l'administration, tous les membres qui la composaient avaient été remerciés, avec la moitié de leurs appointements pour retraite : moi seul, en considération des services que j'avais rendu fut conservé en activité. »

Ministre de la Maison du Roi, Rapport au Roi. S.L.N.D. après 1815.

Sire, Les regrets qu'excite la perte des Chefs d'œuvre dont la guerre vient de dépouiller la France, après l'en avoir enrichie ont été vivement ressentis par Votre Majesté. [...] Votre Majesté avait pu dire à la nation que les plus beaux monuments des arts nous appartenait désormais par un droit plus stable et plus sacré que celui de la Victoire. Mais ce que les souverains alliés nous laissèrent à cette époque comme le garant d'une amitié généreuse ; leurs peuples les redemandent aujourd'hui comme le prix des sacrifices que leur ont coûté nos derniers malheurs. [...] L'appauvrissement du Musée est sans doute un affligeant spectacle pour les amis des arts, mais lorsque le magnifique héritage de la Grèce et de l'Italie nous sera enlevé, le découragement ne doit point être la suite de nos regrets. De beaux modèles acquis la plupart par les rois prédécesseurs de Votre Majesté nous restent encore. De nouveaux soins peuvent les rassembler et leur donner une destination plus utile [...].

Quant à la Direction intérieure du Musée ou Galerie du Louvre, elle sera confiée avec l'administration des dépenses de cet établissement à un directeur particulier nommé par votre Majesté et sous lequel elle placera :

Un conservateur et restaurateur des tableaux ;

Un conservateur et restaurateur des statues ;

Un conservateur des dessins directeur de la chalcographie ;

Un secrétaire général ;

Un commissaire expert et un marbrier mouleur. [...] »

Paris, le 2 août 1816, Lettre de Quatremère de Quincy au Comte de Forbin (?)

Je viens de recevoir la lettre dans laquelle vous m'annoncez le choix de Sa Majesté a fait de moi pour composer le Conseil Honoraire des Musées Royaux. [...] Je m'empresse de vous adresser mes remerciements. [...] »

1816, Fond de 30 000 Frs, Continuation de la Salle des Antiques.

Paris, le 27 août 1816, Rapport du Comte de Forbin au Directeur Général Comte de Pradel,

« Le manque de moyen alloué pour les travaux de la salle des Antiques donnant sur la cour du Louvre fait qu'Hersent, entrepreneur a limité le nombre de ses ouvriers. Les travaux prennent du retard. Demande est fait qu'Hersent perçoive un nouvel acompte de 5 000 Frs sur le budget de 30 000 Frs pour paiement des travaux, ceux ci devant être rapidement achevés pour la date d'ouverture du Musée.

Les travaux sont les revêtements en marbre des murs des salles des antiques et des revêtements des piédestaux des statues antiques. »

1816 Projet d'arrangement de la salle des antiques

Plusieurs restauration faites en stuc car conservées en intérieur

Lettre de Visconti copiée par Lavallée, secrétaire général du Musée, le 18 avril 1816.

« Notes sur le nouvel arrangement du musée des antiques.

La richesse immense du musée des antiques en statues, bustes, bas-reliefs, vases,

autels, sarcophages, colonnes précieuses jointe à la beauté des salles que ce petit changement rendrait plus belle encore, a donné lieu à un projet pour la disposition de tous ces monuments qui, exécutés, donnera au musée de Paris une supériorité incontestable sur tous les autres musées de ce genre, comprenant même ceux de Rome et de Florence ; et si par le nombre et le mérite des monuments antiques le musée Royal n'est pas au niveau de ce qu'il était en 1814, la nouvelle disposition des objets et le nouvel arrangement des salles peuvent le rendre plus attrayant et même plus important dans son ensemble de ce qu'il était à l'époque de ses plus grandes richesses.

Pour la réalisation de ce projet, il faut premièrement pousser la restauration des antiques, ce que l'on fait actuellement, et pour concilier autant que l'on peut la promptitude de l'exécution avec l'économie des fonds, on réserve à un autre temps l'exécution en marbre de plusieurs restaurations, et l'on se contente de les voir actuellement en stuc, particulièrement celle des bas-reliefs, puisqu'il s'agit de monuments qui sont à l'abri des injures de l'air.

Mais en second lieu, une dépense également nécessaire est celle de l'arrangement des salles pour la nouvelle disposition des objets. Il faut en plusieurs endroits terminer les revêtements de marbre et des pierres polies ; il faut préparer des bases, des piédestaux et des socles, achever des parquets de marbre, terminer de polir des colonnes précieuses et affecter une somme au mouvement est au transport des objets.

L'ensemble de ces dépenses ne s'achèverait pas toutefois outre mesure ; et j'ai tout lieu de croire que si M. le comte de Pradel, Directeur Général du Ministère de la Maison du Roi se décide à ajouter à la somme qu'il veut bien destiner au perfectionnement du musée des antiques celle qu'on va retirer de Londres comme prix de la statue de Monsieur Canova cédée à ce gouvernement, je pense qu'avec cette augmentation les travaux du musée des antiques prendront une telle activité que nous pourrions l'ouvrir au public vers la fin de l'année.

Outre l'agréable surprise que la vue de ce monument admirable causerait dans les étrangers, dans le public est dans la jeunesse qui s'applique aux arts, le débit des livrets que j'aurais préparé augmenterait encore et surtout les ressources de l'établissement et les moyens de le perfectionner et de l'enrichir de plus en plus.

Signé Visconti, membre de l'institut de France, antiquaire et conservateur des antiques du Musée royal.

Pour copie conforme Lavallée. »

Lettre de Lavallée au Comte de Pradel, secrétaire général du Musée, le 18 avril 1816.

Lavallée appuie le souhait de Visconti de voir un financement complémentaire pour les travaux de la salle des antiques et que le budget alloué de 30 000 Frs passe à 60 000 Frs. « Monsieur Visconti a l'honneur de vous demander, Monsieur le Comte, d'y joindre le montant du prix de la statue de Canova qui vient d'être cédée au gouvernement britannique » pour un montant de 60 000frs.

1816 Projet d'arrangement de la salle des antiques

Voir dossier photo. Peu d'éléments sur les restaurations.

Note du Comte de Forbin au Comte de Pradel, Paris le 18 Juin 181(?).

Sur la destination des œuvres exécutées sous l'Empire et sur la conservation des peintures et sculptures au Louvre, lieu « dont les derniers chefs ont malheureusement donné trop de preuves de leur attachement à l'auteur de nos désastres ». Les plâtres doivent être détruits.

Intelligence du gouvernement de Louis XVIII de conserver des œuvres produites durant l'Empire ?

Souscription pour la statue d'Henri IV ; Gérard sculpteur ; Fragonard peintre ; Exposé des avantages de l'entreprise connue sous le nom de Galerie Historique ou cours d'histoire générale par tableaux.

Réponse des artistes à une circulaire anonyme insinuant que Lavallée, Secrétaire du Musée Royal aurait perçu des rétributions en argent en échange d'achat d'œuvre par l'administration.

Sur deux cuves en basalte et en porphyre trouvées à Paris en 1809. Note d'A. Lenoir.

Continuation de la salle des antiques. Hersent.

Réorganisation du Musée, suppression d'œuvre sur Napoléon et sa famille.  
Demande de travaux d'artistes.

Moulage des antiques

## O<sup>3</sup> 1397

« Mémoire d'ouvrages de charpente faits pour le compte de l'administration du Musée Royal au Louvre, relatifs aux transports et rangement des bustes, figures, marbres dans les salles des antiques et dans les ateliers de Restauration. Pendant l'année 1817, sous les ordres de Monsieur le Directeur et de Monsieur Fontaine architecte. Par Ballu fils, entrepreneurs rue des Récollets n°8.

Savoir [...]

Attachement n°7 bis

Pour transporter des figures en plusieurs morceaux de marbre du chantier en face de la Colonnade à l'atelier de Restauration. [...]

Attachement n°10

A transporter une statue de l'Amour de l'atelier de restauration dans la salle des Grâce<sup>289</sup> [...]

Du 1<sup>er</sup> au 18 octobre,

Pour transporter la statue de l'Amour [...]

Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre

Pour continuer à transporter pendant un mois, grand nombre de blocs de marbre, des figures idem, conduits du magasin à la restauration [...]. »

Note de frais de Lange 1<sup>er</sup> avril 1817

« A la bonne foi, marchand brossier 23 rue vieille Bouclerie » 6 brosses et 4 pinceaux pour 7f50.

Note de frais de Lange 1<sup>er</sup> mai 1817 pour 18,80 francs.

« Cire blanche en bout, tamis de soie, 10 livres de poix résine recuite et frais d'enlèvement des gravats de l'atelier. »

Note de frais de Lange 30 août 1817 pour 13,40 francs.

« Pour potée rouge, mastic gras, peau de chien de mer, Emery second doux, et térébenthine. »

---

<sup>289</sup> Probablement Borghèse. Aucun Amour est installé dans la Salle des Grâces en 1817 [*Les Grâces*, Paris, musée du Louvre, n° inv. MR211 ; n°132 inv. de 1810 ; n°588 catalogue Borghèse]. Il pourrait s'agir de l'*Amour* MR 140 ?

## O<sup>3</sup> 1400

1818, Achat de marbres de la collection Choiseul-Gouffier. Petit-Cuenot commissaire-priseur.

« Paris ce 13 juillet 1818. Comte de Clarac

État des statues, bas-relief et inscription de la collection de Monsieur le Comte de Choiseul-Gouffier, dont le musée royal pourrait faire l'acquisition.

La collection de marbre antique de Monsieur le Comte de Choiseul en offre plusieurs exemples dignes d'être admis au musée Royal.

On remarque surtout un des métopes du Parthénon qui, malgré le mauvais état où il se trouve, est d'un très grand intérêt. Un bas-relief de très ancien style grec. Les bustes de Marc-Aurèle, de Lucius Verus et peut-être d'Hérode Atticus. Une statue de femme drapée, et une d'un jeune homme nu, suivant le costume héroïque.

Parmi les inscriptions nombreuses, qui seront indiquées dans l'état ci-joint, celle sous le numéro 180 (publiée par Monsieur L'abbé Barthélémy dans le 48e volume des mémoires de L'Académie des inscriptions) est un des monuments les plus curieux sur les finances des athéniens. Connue parmi les savants sur le nom de marbre de Choiseul, elle partage la célébrité des marbres de Nointel et de ceux D'Arondel.

Il serait fort à désirer que le musée Royal en fit l'acquisition, mais il est à croire que plusieurs concurrents lui en disputeront la possession, et qu'elle sera portée à un prix élevé. On dit que Monsieur le Comte de Choiseul-Gouffier en avait refusé 1000 Guinées.

Plusieurs autres inscriptions, sans être aussi importantes sous le rapport historique et paléographique, sont cependant fort belles, et ajouteront beaucoup à cette classe de monuments du Musée Royal, l'une des bases et des plus puissants secours de l'érudition.

Antiquités Égyptiennes.

2. Granitelle noir. Jolie figure assise, d'une bonne conservation.

4. Pierre grise. Figure assise, ancien style égyptien, curieuse par la grandeur et par sa coiffure. Cependant le musée en possède une debout, n°274, dont l'ajustement et la coiffure lui donnent un rapport avec cette figure assise.

12. Petit canope à tête d'épervier, d'une pierre grise très tendre. Il est assez bien conservé, il n'y en a pas au musée.

Bas-reliefs Égyptiens.

20. Granitelle gris. Carré Terminé par le haut en pointe d'obélisque. Très belles hiéroglyphes, belle matière.

Statues antiques grecques et romaines.

40. Belle statue de jeune homme debout et nu en marbre de Paros. Le bras droit depuis la saignée, le poignet et la main gauche restaurées. Le torse superbe, l'agencement des cheveux très curieux. Beau morceau à acquérir.

41. Figure de femme debout et drapée, marbre de Paros. La tête et les bras manquent, très belle conservation du reste. Il y a peu de statues au musée ou les pieds

soient aussi beaux et aussi intacts. Draperie superbe. Cette statue pourrait être restaurée au musée.

42. Marbre blanc, recouvert de peinture. Diane Triforme ou Hécate. Il n'y a qu'une partie du corps, antique. La tête, les bras et une partie des jambes, modernes. Cette petite statue est en mauvais état, mais rare.

49. Très joli torse de jeune homme en marbre blanc. Bonne sculpture grecque, mais en mauvais état.

52. Très belle tête de femmes ceinte d'un diadème et voilée. Grand caractère. Pourrait être restaurée en Junon.

56. Buste de Marc-Aurèle, très beau. Le travail n'est peut-être pas aussi fin que celui de quelques têtes du musée royal, mais la conservation est parfaite.

57. Buste de Lucius Verus, Très beau. Une petite partie du nez manque, mais serait très facile à restaurer. Au reste les Lucius Verus du musée sont plus beaux et par rapport au travail, au marbre et à la conservation.

58. Buste présumé d'Hérode Atticus, trouvé dans un tombeau à Marathon avec les deux précédents. Ce serait le plus curieux des trois, s'il était bien prouvé qu'il représentât Hérode Atticus. Mais les raisons qu'on a de le croire sont très plausibles et valent presque une certitude. Le nez manque. Ces trois bustes sont de la même main, ils ne devraient pas être séparés. On verrait le célèbre Rhéteur, bienfaiteur de la Grèce, entre les deux Auguste, élèves dont il devint l'ami.

Autels et siège.

71. Autel rond de marbre blanc dédié à Bacchus, avec une inscription en l'honneur de Ptolémée Philometor (181 av. J.-C.) de sa femme Cléopâtre et de ses enfants.

79. Beau siège de marbre blanc.

Bas-reliefs.

97. Jupiter Sérapis à demi couché sur le lit, ayant auprès de lui une femme qu'on peut croire Isis. Le travail grossier, la pose assez bien.

99. Sacrifice à Cérès. Très joli travail grec, toutes les têtes manquent.

103. Esculape à demi couché, tenant une patère.

104. Un serpent. Bon à avoir à cause de la consécration à Jupiter Milichius.

105. Beau métope du Parthénon, morceau le plus important de la collection. Le musée possède un bas-relief de l'extérieur de la cella de ce temple. Il serait bien à désirer qu'on put joindre ce beau métope de la frise extérieure. Il y en a plusieurs en Angleterre, et il est possible que les enchères pour celui-ci iront très loin. »

108. Trois héros grec : Agamemnon, Talhybios et Epeur (?), avec leurs noms gravés en très anciens caractères. Morceau d'une haute antiquité, l'un des plus précieux de la collection.

110. Deux hommes un combattant contre un taureau, en mauvais état, mais d'un beau style. Le taureau d'un beau mouvement, il rappelle par le grand caractère de ses formes le taureau des médailles de Thurium et le taureau dionysiaque gravé par Hylas.

Formes de vases cinéraires

[...]

Inscriptions grecques.

180. Le marbre de Choiseul, bas-relief d'une inscription de l'an 409 av. J.-C., et

qui donne des détails sur les finances d'Athènes, et sur les sommes dépensées pendant une année pour les fêtes de quelques divinités. Cette inscription est très curieuse pour la paléographie. [...]

190. Beau morceau de marbre de Paros, dont on pourrait enlever l'inscription, qui servirait à des restaurations. [...]

Antiquités celtiques.

239. Lionne couchée.

240. Homme accroupi.

Plâtres moulés sur l'antique. [...]

472. Débris de colonnes antique de marbre de Paros, pourrait servir pour des restaurations.

491 492 493. Trois belles dalles de marbre teint et Dick, belle matière. Bon pour des restauration.

Paris ce 13 juillet 1818. Signé, le Comte de Clarac. Conservateur des antiques du Musée Royal. Pour copie, le directeur général des musées royaux. Le Comte de Forbin. »

« Note des marbres antique acquis pour le Musée Royal à la vente de Monsieur le Comte de Choiseul-Gouffier. Paris 1818

N°41 statue de femme drapée, marbre blanc prix 4500 Fr.

N° 105 Le métope du Parthénon prix 26 400 Fr.

N° 106 Génie sur un chameau, bas-relief 371 Fr.

[...]

N° 309 Moules et bas-relief du Parthénon : 3000 Fr.

N° 310 moules en reliefs d'une métope du Parthénon : 50 Fr.

[...]

N° 457 Grande colonne de porphyre : 3600 Fr.

[...]

N° 495 : dalle appartenant à l'inscription 203 le prix de cette dalle est compris dans celui de l'inscription à laquelle elle appartient. Plusieurs petits moules d'ornements et un torse : 84 Fr.

[...]

Prix payé pour l'ensemble des pièces abondées des frais d'adjudication : 38 909,54 Frs. »

Paris, le 29 juin 1818, lettre de Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie au Comte de Pradel.

« L'Académie royale des Beaux-Arts me charge de vous adresser l'expression unanime des vœux qu'elle forme pour que le gouvernement conserve à la France le plus grand nombre des objets d'arts et d'antiquités que Monsieur le Comte de Choiseul-Gouffier avait recueilli dans ses voyages et qui vont être incessamment mis en vente.

L'académie ne doute pas que votre goût éclairé ne lui fasse connaître l'importance de plusieurs de ces morceaux, l'intérêt qu'ils tirent des lieux dont ils ont été enlevés et celui qu'ils acquerront en se trouvant réunis dans les collections diverses que Sa Majesté se plaît tous les jours à augmenter pour l'honneur de son règne et l'encouragement des arts.



L'académie ne croit devoir recommander à l'attention du gouvernement que les ouvrages qui sont en rapport avec l'étude des Beaux-Arts. Il appartiendra à une autre académie de solliciter la même faveur pour tout ce qui peut dans cette collection enrichir et favoriser les recherches savantes. [...]. »

Lettre de Dacier secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres au Comte de Forbin. Paris, le 30 Juin 1818.

« Monsieur le Comte,

La collection des marbres de Monsieur le Comte de Choiseul-Gouffier va incessamment être mise en vente, permettez au Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres d'avoir l'honneur de vous représenter au nom de l'Académie et au sien, que l'intérêt des arts aussi bien que celui de l'érudition et des lettres, exige que cette collection reste en France, et que à ce motif si puissant auprès d'un ministre éclairé, se joint encore l'intérêt de la gloire nationale. Presque tous les objets dont se compose cette riche collection réunissent le double mérite qu'on cherche dans les monuments de l'Antiquité, c'est-à-dire, que les bas-reliefs, vases, pierres tumulaires qui servent à faire connaître le style de divers temps et des diverses écoles qui sont accompagnés d'inscription propres à jeter du jour sur les sujets eux-mêmes et en même temps à éclaircir une foule de points historiques. [...]

Il serait donc très important pour les artistes auxquels on ne peut procurer trop de modèles de la belle manière et du goût des anciens, et pour les antiquaires qui s'attachent de préférence aux monuments historiques, de trouver réunis et de pouvoir comparer dans les mêmes objets divers genres de mérite et d'instruction qui les intéressent séparément. [...]

Mais une pareille collection (...) ne pourrait être placée convenablement qu'au Musée Royal, où elle aurait toute l'utilité dont elle est susceptible, d'autant plus qu'il serait facile d'y réunir, aux objets recueillis par Monsieur de Choiseul, beaucoup d'autres monuments également précieux qui existent déjà au musée, mais qui y sont épars et mal placés pour l'étude de l'archéologie. Vous n'ignorez certainement pas, Monsieur le Comte, que les marbre qui, avant la Révolution appartenaient à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres ont été pour la plupart transportés à l'époque de nos troubles, au Musée Royal. De ce nombre sont des marbres dits de Nointel, qui remontent à la plus haute antiquité [...].

Tous ces monuments rassemblés et disposés comme ils devraient l'être, dans une salle particulière destinée à ce genre d'antiquités, formeraient avec la collection de Monsieur de Choiseul un musée tout entier, digne de rivaliser avec les musées de l'Italie depuis longtemps si riches en objets de cette nature, et avec ceux de l'Angleterre qui depuis longtemps aussi, en a connu le prix et cherche aujourd'hui plus que jamais à les enrichir de nouveaux monuments. Nous ne sommes pas dans un temps où ces vénérables restes de l'Antiquité, arrachés à une terre qui n'est pas digne de les posséder puissent être accueilli par l'indifférence. Leur utilité est trop généralement reconnue, trop bien sentie, on les recherche avec ardeur, on les étudie, on les explique [...].

Si le gouvernement se décide à en faire l'acquisition, il jugerait probablement nécessaire de traiter en même temps de celle d'un grand nombre d'objets précieux enlevés de Malte par Lord Elgin, qui appartiennent à Monsieur de Choiseul et que sa famille réclame auprès du gouvernement d'Angleterre et de Lord Elgin lui-même.

Il y a tout lieu de croire que si le gouvernement français appuyait une réclamation si légitime, les monuments qui en sont l'objet ne tarderaient pas à être restitués viendraient bientôt enrichir et orner notre musée. [...] »

« Dépenses sur les fonds généraux du trésor de la liste civile. Budget de l'exercice 1808. signé par le comte de Pradel.

Payer à Lorta solde des restaurations qu'il a fait pendant le quatrième trimestre 1818 aux statues et vases des parcs de Versailles et Trianon : 879 Fr.

Le mémoire de restauration est annexé, restauration du Colérique, figure du parterre Nord, au lion ; au bas-relief représentant le Mariage Antique ; au grand vase du parterre Nord.

### **O<sup>3</sup> 1403. Vénus de Milo.**

« 1820, Offre de l'acquisition d'une *Vénus* appartenant à M. Rivière. »

« Paris, le 2 mars 1821 Le comte de Forbin, Directeur Général des Musées Royaux à son Excellence le Ministre de la Maison du Roi.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que M. le Marquis de Rivière ayant fait hommage au Roi hier en audience particulière de la Statue de Vénus trouvée à Milo, dans l'Archipel grec, Sa Majesté a daigné agréer l'offre de M. de Rivière, et l'a autorisé à me faire remettre tout de suite ce monument remarquable, que je juge appartenir à la belle époque de la sculpture grecque.

Cette statue a sept pieds de proportion environ, a été exécutée en deux parties ; je vais faire faire un procès-verbal de l'état dans lequel elle se trouve qui exigera d'importantes restaurations. Je prie Votre Excellence de vouloir bien m'autoriser le plus vite possible à faire enlever ce monument qui embarrasse beaucoup M. de Rivière.

Je m'occupe d'un rapport sur le mérite de cet ouvrage qui, selon l'ordre de Sa Majesté, pourra être mis incessamment sous Ses yeux. [...]

Forbin »

Lettre de Rivière du 21 octobre 1821 dans laquelle il réclame qu'une inscription rappelant son don soit placée sur la piédestal de la Vénus « ce qui fera cesser les mauvais propos et l'injustice de beaucoup de gens qui veulent m'enlever une action honorable pour moi, et pour mes enfants, et l'honneur de l'avoir apportée, d'avoir été faire des recherches à Milo et de l'avoir soignée depuis cette île, jusqu'à Paris ; j'ai donné en même temps plusieurs hermès que j'avais acheté et je n'ai rien dérobé comme le fait entendre M. de St Victor. Dans la note très inconvenante pour moi [...] tandis que j'ai fait apporter la statue que j'avais envoyée chercher, à Milo, par mon secrétaire d'ambassade, et mon bâtiment, que j'ai eu une conversation amicale avec le Capiton pacha, et un décret de lui dans lequel il disait que la vente faite à notre ami le M<sup>is</sup> de Rivière était bonne, que le propriétaire avait bien fait de me vendre, et ne devait pas être inquiété, j'ai porté moi-même ce décret à Milo ayant la statue à bord de mon vaisseau. [...] »

« Paris, le 22 décembre 1820 Le comte de Forbin, Directeur Général des Musées Royaux à son Excellence le Ministre de la Maison du Roi

Monseigneur,

Une statue de Vénus que M. Fauvel, consul à Athènes et homme d'une grande expérience dans ces sortes de matières, a jugé au moins aussi parfaite que la Vénus du Capitole et qu'il a évalué au prix de 100 000 écus fut trouvée, il y a près d'un an dans l'île de Milo et acquise à cette époque par M. de Marcellus pour le compte de M. de Rivière. Elle vient d'arriver à Toulon sur le bâtiment qui ramenait M. l'ambassadeur et j'apprends qu'il ne rapporte ce chef-d'œuvre non moins remarquable par la beauté des formes que par son admirable conservation que dans l'intention d'en faire hommage à S. M. et d'en enrichir le Musée des antiques. M. de Rivière me fait prier en même temps

de lui envoyer promptement des renseignements sur la manière d'emballer ce monument précieux. Si Votre Excellence y consentait, je pourrais charger en son nom de tous ces détails M. Révoil, artiste habile, homme soigneux et intelligent, qui n'habite qu'à dix huit lieues de Toulon et qui se chargerait volontiers de présider au débarquement et à l'encaissement de cette statue. La dépendance à laquelle cette mission donnerai lieu se bornerai aux frais de voyage et de séjour qui ne sauraient être considérables, et la présence de M. Révoil préviendrait tous les inconvénients qui ne manqueraient pas de se présenter en foule, si cette opération était confiée à quelqu'un d'étranger aux parties et moins accoutumé aux soins que leurs productions exigent [...]. Forbin. »

Paris, le 16 aout 1821, le comte de Forbin au Ministre de la Maison du Roi

« Monseigneur,

La statue dont M. le Marquis de Rivière a fait hommage au Roi, excite chaque jour plus d'admiration chez les artistes, les savants et les étrangers. M. Quatremère de Quincy dont le goût est si éclairé, si certain en matière d'art, place ce monument fort au-dessus de tout ce que le Roi possédait, et à l'égal des statues beaucoup moins bien conservées dont l'Angleterre vient de s'enrichir.

[souhait de frapper une médaille] [...]. »

« Paris, le 20 août 1821 Le comte de Forbin, Directeur Général des Musées Royaux à son excellence le Ministre de la Maison du Roi [Lauriston]

Monseigneur, [copie d'une lettre du vicomte de Marcellus]

Aussitôt que M. de Rivière apprit qu'elle avait été découverte et qu'il l'eut achetée pour une modique somme, il envoya M. le vicomte de Marcellus pour l'enlever.

Pendant cet intervalle les habitants commencèrent à se douter du prix dont elle pouvait être ; il trouva une grande résistance à son arrivée et fut même forcé de l'arracher des mains du Primat grec. Dans le même moment un vaisseau anglais entra dans le port pour s'en emparer. Je ne doute pas que son zèle et sa fermeté n'ayent beaucoup contribué à conserver à la France la possession de ce chef-d'œuvre qui fera époque dans les annales des arts. Votre Excellence ne jugera-t-elle pas que Monsieur le Vicomte de Marcellus mérite dans cette circonstance un souvenir de la part du Gouvernement ? [...]

Forbin. »

Peu de temps après la découverte, le Roi de Bavière réclame des droits sur la statue. En compensation, il demande « une ou deux têtes antiques appartenant au Musée Royal ». La chose lui est refusée, sa demande étant « non fondée ».

7218 piastres sont payées par la France aux Primats de Milo « pour l'affaire de la statue ». La quittance est signée le 25 janvier 1826. Le règlement entraîne la pleine propriété de la statue à la France. Le chancelier Petro Tartaraki, le saint Iconome Armeni et l'Archimandrite Micheli « n'auront tant eux que leurs héritiers aucune prétention de qui que ce soit » sur la statue.

Hamon lieutenant de vaisseau rédige un rapport sur la découverte de la statue. Celui-ci est déclaré manquant dès 1828.

En 1828, une nouvelle statue trouvée à Milo se trouvait à Marseille dans les entrepôts des frères Zirzina, négociants grecs.

« Paris, le 18 août 1821. Copie de la lettre écrite par M. le Vicomte de Marcellus à M. le Comte de Forbin, Directeur général des Musées Royaux.

Monsieur le Comte,

Le souvenir que le Roi a bien voulu adresser à M. le Marquis de Rivière, en lui envoyant la collection de médailles frappées sous son règne, comme pour le remercier du beau présent fait à la France dans la statue de Milo, n'a pas été flatteur seulement pour un ancien chef ; il l'était encore pour moi et je me trouvais en sa personne, bien récompensé des soins que m'a donnée cette acquisition.

Mais à mon retour de Londres ayant appris que M. d'Urville, dont le rapport n'a été qu'une cause très secondaire de me démarcher, allait en recevoir le prix par le don d'un ouvrage rare et précieux, j'ai je l'avouerais, commencé à craindre que ma médiation en cette circonstance ne s'oubliât entièrement, j'ai souhaité qu'un témoignage ostensible de mon interférence me fût accordé. On détache en Orient une feuille verte de l'arbre qu'on rencontre ; et en l'offrant à son voisin, elle devient pour lui un gage de souvenirs et de reconnaissance.

Si, malgré ma comparaison arabe, ma prétention, Monsieur le Comte, vous paraissait inconvenante et déplacée, veuillez la laisser mourir dans cette lettre. Dans tous les cas j'ai cru pouvoir recourir à votre bienveillance et attendre votre décision.

Signé Le Vicomte de Marcellus »

« Notice sur la Statue trouvée dans L'isle de Milo, en 1820 :

Tout porte à croire que la ville de Mélos dans l'isle de ce nom, n'était pas située sur le pic élevé où se voit aujourd'hui le village de Castro, que les Français appellent six-Fours. D'énormes débris, un sol jonché de ruines, de vastes constructions, quelques traces de remparts, et le théâtre découvert en 1814 par le baron Haller déterminent la position de l'ancien Mélos, sur une colline qui regarde l'entrée de la rade, et qui est au sud de Castro.

C'est en bêchant dans un jardin contenu dans cette enceinte, et placé à droite de la vallée qui conduit à la mer, au-dessus des anciennes grottes sépulcrales, qu'un paysan grec nommé Georges, vers la fin du mois de février 1820, découvrit une sorte de niche souterraine qu'il parvint à déblayer et qui était enterrée de six ou huit pied au-dessous du niveau du sol actuel : il y trouva pêle-mêle et confusément couchés, une statue en deux blocs, trois hermès, quelques socles chargés d'inscriptions à demi effacées, et d'autres débris de marbre.

Trois bâtiments de guerre François, retenus par le vent de Nord étoient mouillés dans la rade de Milo, à l'époque de ces fouilles. La Gabarre L'Émulation, commandée par M. Duval D'Ailly ; la Goëlette l'Estafette, par M. Robert, toutes deux faisant partie de la division du Levant ; et la Gabarre la Chevrette sous les ordres de M. Gauttier, capitaine de vaisseau chargé d'une mission d'hydrographique dans la Mer Noire.

Ces commandants engagèrent M. Brest, agent de France à Milo, l'Argentine [?] et autres isles, à se présenter pour acquérir la statue. Celui-ci ne manqua pas de suivre leurs conseils : bientôt, le vent ayant calmé, les bâtiments furent obligés de continuer leur route ; quelques officiers avoient tracé des croquis informes de la statue, d'autres avoient pris des notes sur les circonstances de sa découverte.

Ce fut ainsi que M. d'Urville, enseigne de vaisseau embarqué sur la Chevrette, établit son opinion sur cette statue dans une petite notice : il eut la bonté de me la

remettre à son passage à Constantinople, avec une copie de l'inscription trouvée en même temps ; malgré les lacunes des lettres, et mon peu de connaissance de la langue Grecque, je crus dès lors que le sens ne pouvait en être appliqué à celle que je nommais Vénus avant de l'avoir vue. Tous les renseignements que M. d'Urville m'avait fournis avec une grande complaisance piquèrent vivement ma curiosité ; je les soumis à M. le M<sup>is</sup> de Rivière qui en fut frappé comme moi, et je sollicitai la permission de me rendre à Milo. J'étais alors sur le point de partir pour la Palestine, et l'Égypte. M. de Rivière m'autorisa à pousser une bordée jusqu'à Milo, en traversant l'archipel et à acquérir ces marbres si je les jugeais dignes de quelque attention.

Je prévoyais dès cette époque les difficultés de cette négociation ; et je cherchai à les diminuer en me munissant de lettres de recommandation vis-à-vis des Primats des isles ; celle que le Drogman de la flotte m'avait promis, ne me parvinrent point, et ne furent portées au Palais de France qu'après mon départ. C'est de ce jour que datent les mauvais procédés envers moi, de ce fonctionnaire grec percepteur des contributions de douze isles de l'archipel entr'autres de Milo.

Le 23 Mai, à peine avions-nous jeté l'ancre dans la rade de cette isle, que M. Brest se rendit à bord de l'Estafette sur laquelle j'étois : j'eus le regret d'apprendre de lui tous les obstacles qui s'opposaient à l'exécution de mes projets. J'eus même, En descendant à terre la douleur de voir embarquer sur un Brick Raya, couvert du Pavillon Turc, les marbre donc je recherchois l'acquisition. Sans néanmoins perdre courage, je fis prier M. Robert qui étoit resté à son bord, de vouloir bien empêcher le départ de ce bâtiment, s'il faisait mine d'appareiller. La précaution fut inutile, car le vent violent qui régnoit étoit directement contraire à la sortie de la rade.

Je ne perdis pas un moment pour me rendre au village, chez M. Brest, je fis demander aux Primats de venir me parler ; j'avais appris en chemin que la statue avoit été acquise par un prêtre de l'isle nommé Oikononcos ; qui, partant pour Constantinople, dans le but de se purger de diverses accusations, espéroit acheter par ce présent, l'amitié du Drogman de la flotte : cette homme n'avoit apporté aucune précaution au transport des marbres sur la plage et à bord du bâtiment Grec. C'est au cours de ce trajet qu'il faut attribuer les éclats récents qu'on peut remarquer sur le buste de la statue, et surtout la dégradation totale des plis de la draperie qui couvre sa partie inférieure.

Les intentions de M. le M<sup>is</sup> de Rivière étoient que je pûsse examiner les statues, et en apprécier des détails, avant d'en faire l'achat. Son indulgence avoit trop compté sur mon faible discernement ; je me vis obligé de prendre un parti sans avoir pu recueillir d'autres données que celles qui m'étaient parvenues à Constantinople ; et irrité des obstacles que je voyais se multiplier, je ne balançai pas à me décider pour l'acquisition : je mis tout en œuvre en même temps pour arriver à ce but.

Les Primats Grecs avoient déclaré par une sentence qu'ils ne permettoient pas à M. Brest d'acheter la statue ; et celui-ci avait passé une note à tous les Capitaines des bâtiments Européens, pour leur demander de ne pas se charger de la porter hors de l'isle ; je représentais aux Primats que, donner l'exclusion à notre agent, qui, dès le commencement des fouilles s'étoit porté pour acquéreur, c'était prohiber toute vente ; et j'ai ajouté que tout le marché conclu, étoit donc nul à mes yeux. J'ai remis entre leurs mains mon Ferman [?] de route, et la lettre du Patriarche de Constantinople dont je leur fis moi-même la lecture ; ces recommandations étoient vagues et ne spécifioient rien pour le cas auquel je voulois les appliquer. Aussi les Primats se laissèrent à de longues

discussions ; je ne jugeais pas à propos d'y assister ; il les terminèrent en m'annonçant que le particulier acquéreur de la statue ne vouloit céder sur aucune de ses prétentions, et avoit un ordre du Drogman de la flotte de la lui porter. Cette assertion étoit entièrement fausse.

Il étoit tard ; je repris le chemin du port ; et sans me laisser abattre par un premier refus, je recommençai le lendemain ma négociation. L'affaire avoit changé de face, ce n'étoit plus un propriétaire isolé qui avoit acquis la statue ; c'étoit la communauté elle-même qui s'étoit mise en son lieu et place, et prétendoit l'envoyer directement au Drogman de la flotte : telles étoient, disoient les chefs, leurs irrévocables résolutions.

Je me félicite d'abord, leur dis-je, d'avoir à traiter avec une société juste et honorant les François plutôt qu'avec un simple individu qui n'a pu inspirer aucune confiance : je rappelai alors aux Primats l'inutilité d'un pareil présent, son peu de valeur à Constantinople, l'aversion des Turcs pour les représentations humaines, et surtout pour les idoles mutilées ; l'impossibilité où seroit le Drogman de la flotte de réparer les dommages causés par les transports et par les fouilles ; et je terminai l'exposé de toutes ces considérations, en les engageant à remettre la statue entre mes mains. Les expressions douces dont j'accompagnais ma proposition, ma patience, une sorte d'indifférence que j'affectois, et une seconde lecture de mes lettres de recommandation, où l'on vit le titre Bey Rade [?] Gentilhomme François et de secrétaire d'ambassade firent impression sur les Primats, ils se retirèrent de nouveau et consultèrent avant de prendre un parti. Je leur déclarai que je ne pouvois accorder à leurs délibérations qu'une heure, parce que je devois quitter Milo, le soir même.

Cette heure n'étoit pas encore écoulée lorsque je vis arriver les chefs, suivis du propriétaire primitif, ils m'exposèrent unanimement leurs regrets d'avoir mis des retards dans cette négociation, ils s'en excusèrent sur la crainte perpétuelle où ils sont du Drogman de l'arsenal, et se montrèrent prêts à me livrer la statue ; je louai leur résolution et désirant les mettre à l'abri de tout ressentiment, je laisse entre leurs mains une lettre pour le fonctionnaire qu'ils redoutaient : je témoignais à ce Primat Grec que je connaissais intimement le dévouement que les Primats avoient manifesté pour sa personne, leurs honnêtes procédés à mon égard, et je les recommandois à sa bienveillance. J'adressai également lettre à M. le M<sup>is</sup> de Rivière pour le prier de défendre les intérêts des habitants de Milo, s'ils étoient jamais inquiétés pour cette vente.

Je ne quittais pas les Primats sans leur représenter tout ce qu'ils devoient de prévenances et d'égards aux François, je leur fis remarquer, que, venu dans leur isle avec un bâtiment de guerre, et de bons droits à soutenir, loin de proférer une menace, je n'avais fait usage que des armes de la raison, ils me remercièrent de ma conduite modérée, je payai sur le champ au Paÿsan le prix convenu avec le premier acquéreur qui en avoit seulement soldé un très léger à-compte et j'y ajoutai une seconde somme en supplément.

Je fus mis aussitôt en possession de la statue que je fis transporter du bord du bâtiment Raya, sur celui de l'Estafette. Tout étoit terminé ; je ne connaissais pas encore la Vénus que je venois d'acquérir. Je la vis enfin ; sa vue me dédommagea de toutes mes peines ; mon enthousiasme surpassa celui de mes compagnons de voyage ; je ne pouvois me lasser de l'admirer : je fis successivement étaler sur le pont les deux parties de la statue, les trois hermès, et les fragments qui tous m'avoient été remis ; ils furent cousus dans des sacs de toile, et l'on apporta les plus grandes précautions à les déposer, et à les

amarrer dans l'entrepont de la Goëlette où ils n'ont jamais eu à supporter de mouvements ni d'avaries, quoi qu'ils y aient séjourné plus de quatre mois.

Le 25 mai, en sortant de la rade de Milo, nous rencontrâmes la corvette l'Espérance, montée par M. le B<sup>on</sup> des Rolours, commandant la division du Levant. M. Robert envoya son Lieutenant vers la Corvette ; je priai M. Rottier, Élève Interprète qui m'avoit suivi, de l'accompagner. Au retour de ces officiers, j'appris que M. des Rotours venoit d'Athènes où M. Fauvel, sur la seule inspection du croquis du buste de la statue, l'avoit fort appréciée, et en avoit conseillé l'acquisition. Ce Commandant venait relâcher dans le port de Milo, pour l'acheter. Dès qu'il sut qu'elle était entre mes mains, il continua sa route, il voulut bien me féliciter sur ce résultat.

J'eus depuis à m'en applaudir bien davantage, lors ce que j'ai appris que sur la nouvelle de la découverte de cette statue un Brick Hollandois parti de Smyrne, et une Frégate anglaise venant de Malte avoient paru à Milo, peu de jours après mon départ, pour en tenter l'acquisition. J'informais sur le champ M. le M<sup>is</sup> de Rivière de l'issue de ma négociation, et je lui annonçai qu'il étoit possesseur d'une statue qui ne me paroissoit pas indigne de figurer au Musée Royal.

Je transportai successivement cette conquête à Rhodes, à Chypre, à Acre, à Alexandrie. Elle recueillit dans ce dernier port les suffrages de quelques Consuls et de plusieurs voyageurs Européens qui parcouraient l'Égypte en même temps que moi ; je l'amenai également au Pirée dans le mois de septembre.

M. Fauvel étoit fort impatient de l'admirer, je tenois beaucoup à connaître l'opinion de ce Nestor des antiquaires. Cet explorateur infatigable qui, pour me servir du style de son art, aujourd'hui le seul débris encore debout en Orient de cette ambassade à laquelle présidoit M. le C<sup>te</sup> de Choiseul, et qui brilla sous ces auspices d'un si grand éclat, a conservé dans un âge avancé tout son amour pour l'Antiquité, et toute la pureté de son goût : il regarda la statue de Milo comme une statue de premier ordre ; il la mit au-dessus de la Vénus d'Arles, la compara à la Vénus du Capitole ; et finit par me dire que pendant trente deux ans de travaux de recherche, dans la Grèce, jamais il avait rencontré rien de si beau. M. le Dreux, architecte de Paris, et quelques voyageurs français se réunirent à l'opinion de M. Fauvel ; je regrettai sincèrement qu'un violent accès de fièvre, qui retenait M. Huyot dans son lit à Athènes, l'eut empêché de joindre son jugement à celui de ses compatriotes.

Il fallait toutes ces félicitations pour m'aider à supporter les désagréments dont la nouvelle m'atteignit à Smyrne où je me rendis après avoir visité l'Attique et la Morée. M. Brest y arriva deux jours après moi ; il m'avait inutilement cherché dans l'archipel pour me raconter les suites données par le Drogman de la flotte à l'affaire de la statue. Il m'apprit, que le prince Marousi avoit fait arrêté dans leur isle, et conduire à Syphante où il se trouvait, les Primats de Milo ; que là, en présence des délégués des autres isles de l'archipel il les avoit fait mettre à genoux, leur avoit infligé lui-même des coups de fouets, et les a avoit arbitrairement condamné à une redevance de 7100 piastres ; qu'oubliant toutes nos liaisons, il avoit déclaré que pour lui être véritablement agréable, il eut fallu me lapider, et qu'il avoit joint à ces insolentes expressions des menaces et des blasphèmes contre la France, et ses agents.

Je ne devais passer que peu de jours à Smyrne ; je me hâtai de faire transporter la statue à bord de la Gabarre du Roi La Lionne qui devoit venir chercher à Constantinople M. le M<sup>is</sup> de Rivière, et traversant en quatre jours les campagnes de Bythynie, et la Mer



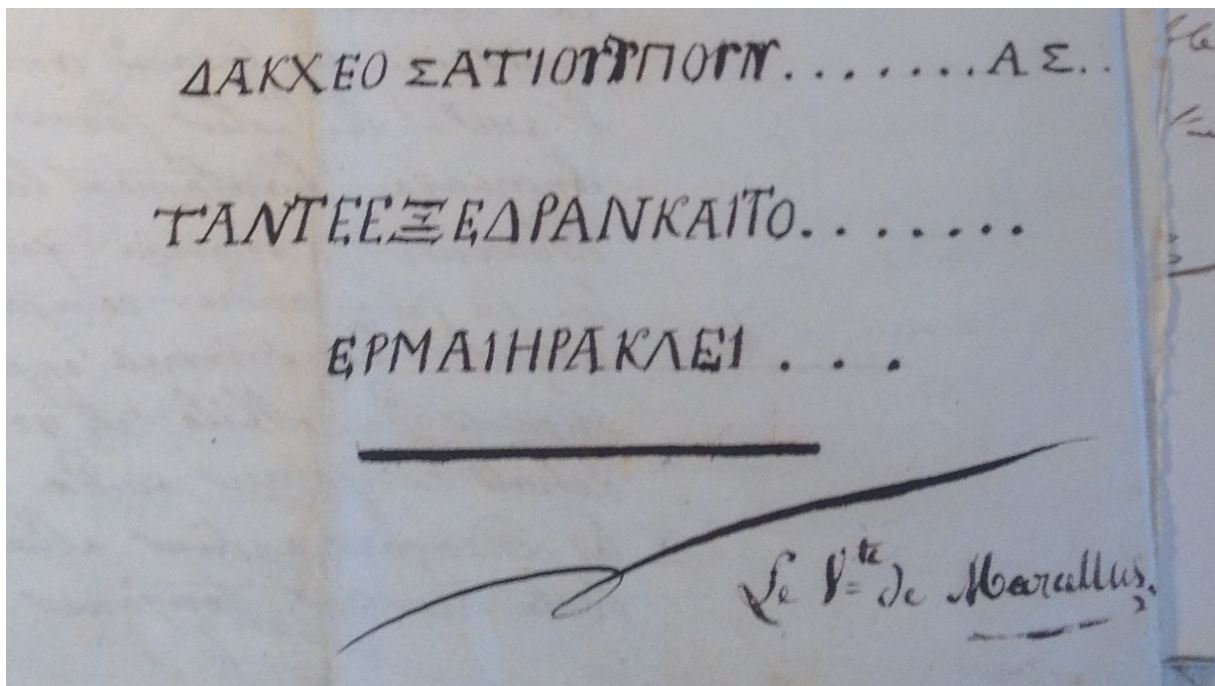
de Marmara, j'arrivais auprès de cet ambassadeur auquel je fis un récit succinct et exact des vengeance du Tyran de l'archipel.

M. le M<sup>is</sup> de Rivière en fut comme moi, et il en porta itérativement ses plaintes à la sublime porte. Le ministre Ottoman prit connaissance de l'affaire, et mû par des sentiments de justice, et d'amitié pour les François, il recommanda au Capitan Pacha la réparation des torts de son imprudent émissaire. Le Grand amiral rendit à ce sujet l'arrêté le plus favorable à notre cause : il improuva hautement la conduite du Prince Morousi, annonça qu'il l'attendait pour lui en faire rendre compte, ordonna la restitution des sommes injustement exigées des Primats de Milo, et voulut que dans ces achats de pierre ou de médailles antiques, les François, anciens alliés de la sublime Porte, eussent toujours la préférence sur tout autre acquéreur.

La Gabarre la Lionne arriva à Constantinople, et le 24 octobre, cinq mois après son acquisition, je remis à M. le M<sup>is</sup> de Rivière la statue, et tous les marbre qui l'accompagnaient. Cet ambassadeur l'amena avec lui en France, la fit arriver À Paris vers le milieu de février 1821, et l'offrit au roi le 1<sup>er</sup> Mars.

J'ai réuni dans cet exposé tout l'historique de la Vénus de Milo, depuis sa renaissance jusqu'à son arrivée à Paris. Il ne m'appartient pas de juger de son origine, de sa destination primitive, ni de son mérite. Si elle doit paroître au Musée Royal, je me féliciterai toute ma vie d'avoir pu seconder le zèle de M. le M<sup>is</sup> de Rivière à cette acquisition, et d'avoir ainsi contribué à faire jouir mes compatriotes d'un monument digne de remplacer quelques-uns de ceux que nous avons perdus.

Sur un marbre de 4 pieds et demie de longueur sur 6-8 pouce de largeur étoient les lettres suivantes qui ont paru n'avoir aucun sens pour la statue, et qui se rapporteroient plutôt à la niche souterraine auprès de laquelle elle a été trouvée (cette inscription en partie effacée est resté à Milo.). »



Le V<sup>te</sup> de Marcellus »

En 1816, don de six statues modernes d'après l'antique, une bacchante élevant les bras attribuée à Clodion, par le Marquis de Rivière « pour décoration des parcs et jardins ». Celles-ci, entreposées chez le marbrier Dumont, sont refusées par Pradel au comte de Forbin.

Cubières met à la vente son cabinet d'antiquités, dont un antique acheté à Tivoli en 1787. Elle était destinée au Vatican, mais le cardinal de Bernis la négocia au profit de Cubières. Notice de 1820 rédigée par Dubois. Pièces provenant de Pompéi.

Note de frais de linge, le 30 juin 1820

« Pour les frais de patine et tartre faits à la statue de Diane de Jean Goujon placée au musée moderne...10 »

Note de frais de Lange, pose de modèle les 1<sup>er</sup> mars 1820, 30 juillet 1820 puis 31 août 1820.

« Pour 6 heures de pose de modèle...6 »

« Pour pose de Modèle huit heures...8 »

« Pour pose de modèle... 4 » sans précision de statue.

Réparation de 146 outils en janvier 1820 pour 32,40 frs.

Utilisation dans l'atelier des restaurations de Potée rouge, de soufre, « Emeri doux pour polir », couleur [...] Emeri Sable »

« Exercice 1820, 3<sup>e</sup> trimestre. Maison du Roi, Parc de Versailles et de Trianon  
Mémoire d'Art

Mémoire de restauration faite dans le parc de Versailles, à trois figures [...] d'après les ordres de Monsieur le marquis de Cubières [...] dont les prix ont été discutés et convenus avec moi Lorta, statuaire Restaurateur des dits Monuments, pendant le 3<sup>e</sup> trimestre 1820 ;

Savoir :

Figure de Bacchante placée au centre des Allées tournantes :

Redressé la susdite figure ; l'avoir mise d'aplomb et scellée. Ensuite avoir enlevé tout le plomb tant au pourtour du cou que des bras, du milieu du corps ainsi que sur différentes parties de la figure.

Consolidé la tête et rapporté un morceau de marbre pour refaire le nez qui a été ajusté, mastiqué est arrêté avec un goujon de cuivre.

Avoir rapporté une alèze en marbre formant presque entièrement le derrière de la tête, les deux côtés du cou, de 0,27cm de circonférence et incrusté de 32mm de profondeur ; l'avoir ajustée, mastiquée et terminée en les accordant avec les cheveux de derrière la tête.

Avoir consolidé le bras droit dans tout le pourtour au moyen de bandes de marbre et rapporté de 0,14cm de longueur et incrustées de 41mm profondeur, plus coulé du plomb au centre du bras pour plus de solidité.

Ensuite remonté la main qui était détachée au-dessus du poignet ; l'avoir ajustée, et percée au centre du bras et de la main un trou pour recevoir un goujon de 0,12 m de

long, coulé en plomb et un autre petit goujon pour lier solidement lesdites parties, plus mastiquer tout le joint.

Avoir aussi rapporté trois morceaux de marbre sur le même bras au droit du joint, les ajuster, mastiquer et ragréer.

Au bras gauche cassé au milieu de l'épaule, après l'avoir remonté, rapporté 2 morceaux de marbre pour reformer l'épaule, avoir introduit au centre un fort goujon de cuivre de 0,16cm de long coulé en plomb et une agrafe id. dans l'intérieur, mastiqué tout le joint et un fort morceau de marbre sur le devant du bras ; ensuite rapporté 6 morceaux de 0,11cm à 0,16cm de développement, dont 2 sur le poignet dudit bras, et 4 autres dans les draperies, le tout sculpté sur place ; pour ce, y compris une très grande quantité de joints mastiqués, tant sur la figure que sur les draperies,

la somme de ... 212,00.

Figure représentant Mercure dans les mêmes allées tournantes.

Avoir remonté la Tête. Employé à cet effet deux goujons de cuivre dont un de 0,14cm de long, coulé en plomb, l'autre de 54mm de longueur. Percé les trous nécessaires ajusté la Tête et l'avoir mastiquée tout autour, et ragrée.

Monté le bras droit. Percé les trous à la demande du dit bras pour l'arrêter avec 3 goujons de cuivre ; dont un de 0,19 de long coulé au plomb, les 2 autres de 54mm, plus avoir mastiqué tout le joint et y avoir aussi coulé du plomb pour fixer le tout solidement. Rapporter deux morceaux de marbre, dont un de 0,11m de long sur 54mm de hauteur et d'épaisseur, l'autre morceau d'une moindre dimension.

Au pouce de la main droite, rapporté un morceau de marbre, l'avoir arrêté avec un Goujon de cuivre, ajusté, mastiqué et sculpté sur ledit pouce, plus employées 2 fortes agrafes de cuivre de 0,14m chaque pour lier le torse avec les cuisses.

Derrière la cuisse droite, avoir fait un incrustement de 0,14cm de longueur sur 27mm de large et 44mm de profondeur, et aux deux extrémités un trou de 34mm pour recevoir les crampons des agrafes, les avoir mastiqué, ensuite recouvert d'une bande de marbre l'une des dites agrafes dans toute sa longueur et largeur, l'avoir ajustée, mastiquée et terminée sur place.

À la cuisse gauche, avoir fait le même travail que ci-dessus.

Sur le devant de la cuisse droite, rapporté et sculpté un morceau de marbre de 54mm sur 32mm et 41mm d'incrustement, et avoir regarni de masticque tout le pourtour des deux cuisses.

Dans le joint de la jambe gauche avoir aussi rapporté et sculpté deux morceaux de marbre.

Près du pied, y avoir introduit des petits goujons de cuivre, les avoir mastiqués ainsi que tout le tour du joint.

Au bout des deux doigts du pied gauche, rapporté des petits morceaux de marbre, les avoir ajustés, mastiqués et terminé les doigts.

Refait le bout du pouce du pied droit et rapporté un morceau de marbre à cet effet, l'avoir ajusté et scellé avec un petit goujon de cuivre.

Rapporté un doigt à la main gauche avec le bout du caducée sur lequel, il est appuyé, les avoir ajustés, mastiqués et terminé sur place. Ensuite, remonté toute la main avec une partie du bras recouvert d'une draperie où se trouvait la cassure ; l'avoir ajustée, percé des trous pour recevoir 3 goujons de cuivre dont un fort de 0,16m de long

coulé en plomb, les 2 autres de 54mm mastiqués ainsi que tout le joint pour lier et consolider parfaitement toutes les parties entre elles.

Fait un caducée pour être placé le long du même bras, lequel porte 0,40m de longueur sur 0,11m majeur, et est orné de 2 serpents entrelacés et les avoir fixés avec trois goujons de cuivre et ragrésés sur place.

Plus rapporté 8 morceaux de marbre sur différentes parties de draperie, les avoir ajustés, arrêté avec des goujons de cuivre, mastiqués et terminés sur place.

Pour les modèles en plâtre, leur exécution en marbre pour les diverses parties manquantes à la dite figure de Mercure, et les autres nature de réparations ci-dessus détaillées,

la somme de 320 Fr.

Figure d'Apollon au centre des Allées tournantes

Pour remonter la tête, percé au centre du cou et du corps un trou, afin de recevoir un fort goujon de cuivre de 0,14m coulé en plomb plus deux autres petits goujons de 54mm mastiqués ainsi que tout le joint qui a été ragréé.

Rapporté sur le derrière de la tête un morceau de marbre de 0,12m sur 0,11m de large, l'avoir ajusté mastiqué et sculpté pour refaire les cheveux.

Remonter le bras droit sous lequel il a été rapporté un morceau de marbre de 0,16m sur 34 mm et 54 mm d'incrustement. Avoir percé un trou dans l'épaule que dans le bras pour passer un goujon de cuivre de 0,19m de long couler en plomb, plus employer un autre petit goujon mastiquer ainsi que tout le joint.

Aux deux bouts de la poignée de l'arc qu'Apollon tient dans la main droite, rapporté deux ronds de marbre.

Refait les cinq doigts de la main gauche, les modèles, l'exécution en marbre, fixer les dits doigts avec des goujons de cuivre, les avoir mastiqués et ragrésés sur place.

Ensuite remonté le bras de la même main et percé un trou dans l'épaule et le bras pour y introduire des goujons dont un fort de 0,19 m long, coulé en plomb les autres mastiqués ; Plus mastiquer une partie du bras qui se trouvait détachée, l'avoir rattachée avec 2 goujons de cuivre et ragrée.

Dans les draperies, rapporté seize morceaux de marbre et mastiqué les joints de l'ancienne restauration.

Plus rapporté 3 petits morceaux de marbre dont 2 aux bouts des doigts du pied gauche, refaits et le 3<sup>e</sup> au talon, l'avoir ajustés, arrêtés avec des petits goujons de cuivre et mastiqués.

Pour le tout, la somme de... 297frs. [...]

Total... 1313,00 frs »

Signé Cubières, Forbin

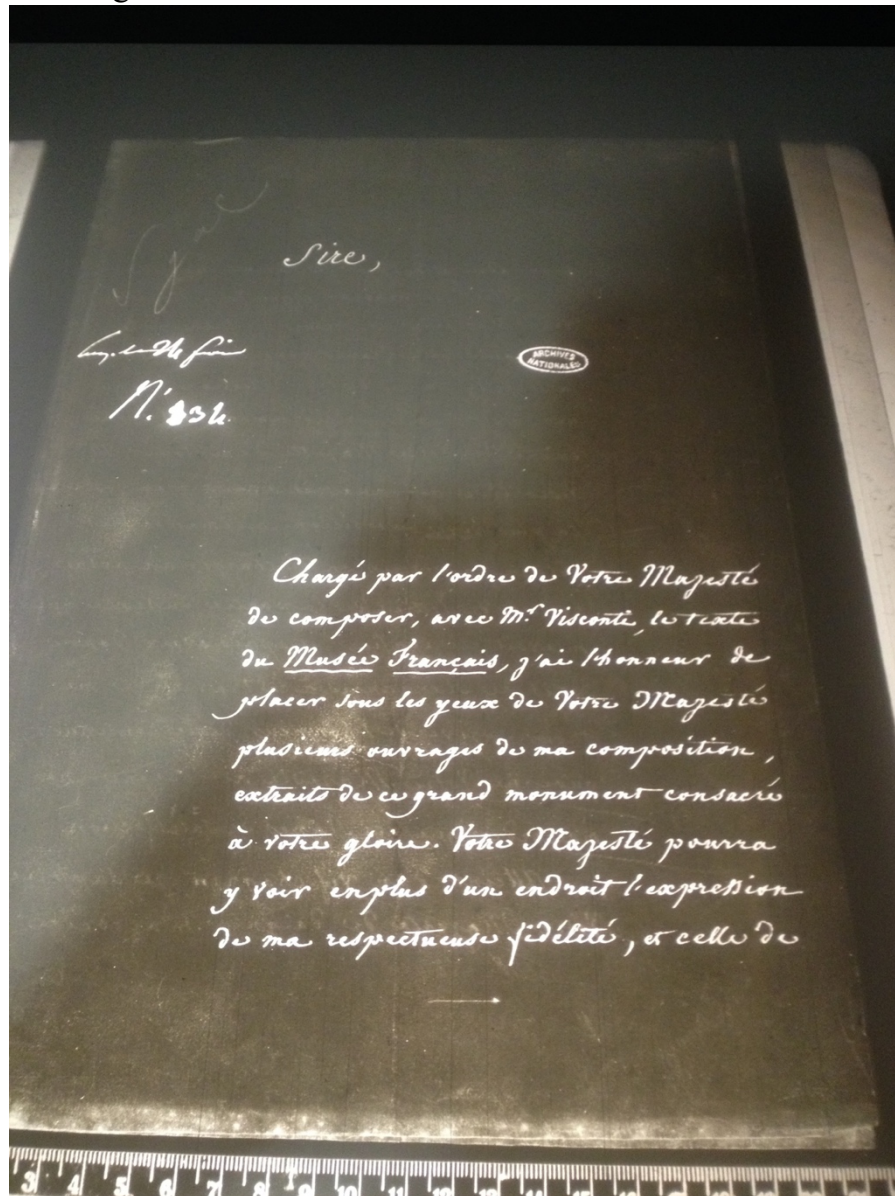
Paris, le 21 octobre 1821

**F<sup>21</sup> 564 1et2**

Lettre d'Émeric-*David* à Napoléon I<sup>er</sup>

Paris, 17 janvier 1813.

Supplique de l'auteur de continuer à travailler à la rédaction du *Musée Français*.  
Le graveur sera à l'origine de la mise à l'écart d'Émeric-*David*.





mon admiration pour ses travaux immortels.

Sire, le graveur à qui Votre Majesté vient d'accorder un secours de quatre cents cinquante mille francs pour l'exécution de la seconde partie de cette collection, et qui ne s'étoit soumis précédemment à l'ordre émané de Votre Majesté d'employer M<sup>r</sup>. Viscotti et moi, qu'après avoir manifesté la plus vive opposition, a demandé et obtenu la permission de charger un autre homme de lettres de la partie d'écriture qui m'avoit été confiée; et après avoir donné près de six années à ce travail, je me trouve privé de l'honneur de le continuer, quoique Votre Majesté ait daigné ne m'accorder que des signes de satisfaction.

Atteint d'un vif chagrin, je supplie Votre Majesté de daigner m'accorder,



pour les soins et le zèle que j'ai apportés  
dans la composition d'environ deux volumes,  
une récompense qui prouve que je n'ai  
point eu le malheur de déplaire à Votre  
Majesté, et qui soit pour moi un  
indemnité honorable de la perte que  
j'ai faite en cessant de travailler pour  
votre service.

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

ABP:  
ANTON

De Votre Majesté

Le très humble, très fidèle  
et très dévoué sujet

Eméric David

Député au Corps Législatif

Paris, 17 Janvier 1819.

## F<sup>17</sup> 493 Vénus de Milo

F<sup>17</sup> 493/216

Vénus de Milo. Note signée Diet, Charles Blanc, Ravaisson Mollien.

Le 28 juin 1871, Diet, architecte de la Préfecture de Police, Charles Blanc, Directeur des Beaux-Arts, Ravaisson Mollien, Conservateur des antiques du Louvre se réunissent pour « retirer la statue, dite Vénus de Milo, du souterrain voûté [...] dans lequel ce marbre avait été déposé par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts le 7 janvier à 6 heures du soir, pour être mis à l'abri de tout risque pendant le siège de Paris par les Prussiens. [...] Le mur qui protégeait la statue et fermait la partie du souterrain où elle était placée a été démoli, et à une heure de l'après-midi, le travail d'extraction a commencé. La caisse enfermant la Vénus de Milo a été mise, par les ouvriers du Louvre, sur le chariot à cylindre qui devait la conduire, au moyen d'un plan incliné établi à l'avance, au niveau du pavé de l'ancienne rue de Jérusalem. [Au Louvre] il a été immédiatement procédé à l'ouverture de la caisse. \*~~Le marbre a été trouvé en bon état et dans son intégrité, seulement les plâtres qui soudaient ensemble les parties dont se compose la Vénus de Milo, travaillés par l'action de l'humidité souterraine, se sont détachés et les différents morceaux de la statue devront être soudés à nouveau.~~ À cela près, on a qu'à se féliciter que l'opération délicate ait complètement réussi.

\*On s'est aperçu que la statue se compose de quatre morceaux antiques, plein de morceaux, celui sous la hanche gauche avait éclaté anciennement, sans doute par l'action d'un goujon de fer, qui se trouve fortement rongé par la rouille.

Et comme les plâtres modernes que soudaient ces différents morceaux se sont détachés, on a pu constater que la partie supérieure de la statue avait été exhaussée de plus d'un demi centimètre au moyen de petites cales interposées du côté gauche de la figure et qui laissent voir le jour entre les deux grandes parties du marbre. »

F<sup>17</sup> 493/220

« À quatre heures, il a été procédé à l'ouverture de la caisse ; le marbre a été trouvé en bon état et dans son intégrité ; seulement on s'est aperçu que la statue se composait de plusieurs morceaux antiques, indépendamment des deux grands blocs qui en forment les deux moitiés supérieures et inférieures ; que ces fragments ont éclaté dans les temps antiques par l'action de goujons de fer fortement rongés par la rouille. Et, comme les plâtres modernes qui soudent ces divers morceaux se sont détachés, on a pu constater que la moitié supérieure de la statue avait été exhaussée [ ? ] d'environ un demi centimètre au moyen de petites cales interposées du côté gauche de la figure, lesquels laissent voir le jour entre les deux grandes parties du marbre. Du reste, on n'a qu'à se féliciter que tant d'opérations délicates aient si complètement réussi. F. Ravaisson Mollien. »

F<sup>17</sup> 493/227

Lettre de Ravaisson, sans date, 1871

« [...] avant de replacer la statue sur son piédestal, il convenait de la montrer aux membres de l'académie, afin qu'ils fussent témoins de l'état où elle se trouvait avant que les parties [...] été cimentées. Cette vérification [ ? ] Sur les questions de savoir ce



qu'il convient de faire pour remettre les morceaux dans les conditions où ils devaient être avant les restaurations antiques ou modernes [...] ».

### O<sup>3</sup> 1404

Paris, le 23 décembre 1820. Le comte de Forbin, directeur général des musées royaux à Son Excellence le ministre de la maison du roi.

« Monseigneur,

J'ai cru ne pouvoir mieux me conformer aux intentions nobles et élevées qui viennent relever le musée Royal, qu'en faisant en Sicile quelques acquisitions d'une haute importance pour compléter la collection des vases grecs qui seront, j'espère, exposés l'année prochaine à l'admiration publique.

J'ai rapporté 12 vases, les uns provenant d'Athènes est les plus beaux d'Agrigente [...] le hasard m'a procuré aussi le moyen d'acquérir pour un prix très médiocre un torse antique en marbre représentant Bacchus Indien, et rappelant pour son exécution l'école d'Égine dont nous n'avons aucun ouvrage remarquable. [...] »

Paris, le 16 octobre 1820 lettre de Hooghostoël au Marquis de Lauriston, Ministre de la Maison du Roi.

Demande de Hooghostoël de percevoir des appointements fixes. Restaurateur de tableaux depuis 22 ans. Son père l'était avant lui. Hooghostoël demande un traitement fixe, il en avait plusieurs fois fait la demande, ce qui « n'avait point été fait d'organisation à cet égard. Maintenant qu'elle a lieu, je demande à être employé et appointé avec un traitement fixe ».

Sans réponse dans la liasse.

Exercice de 1820, Matériel du Musée Royal, fond de 24 000 Frs.

Dépenses d'ateliers signées par Lange. Atelier de restauration des figures antiques.

Forgeron, plâtre, charbon.

- Mars 1820, réparations de 307 outils.
- Avril 1820, pour le paiement de 61,5 journées aux hommes qui mettent la colonne de porphyre 184,5 Frs ; au scieur pour 25 journées 87,5 Frs ; pour pose de modèle 6 Frs ; pour papier 60 Frs.

- Mai 1820 « État des paiements faits aux ouvriers journaliers employés à la restauration des statues antiques et des tableaux, mémoire de dépenses »

Ippolito, Varin, Boret, Orlat, Rousseau marbriers, 27 jours de travail à 5 Frs par jour. Descours polisseur à 4 Frs par jour. Davis et Gérard Balayeurs. Lange 587 Frs.

- Le 31 mai, note de paiement signée Lange « Pour le paiement fait chaque semaine aux 6 ouvriers qui travaillent à polir 1) la colonne de porphyre acquise de M. Choiseul et 2) à polir une autre de granit gris qui fait partie des 4 qui sont actuellement en chantier, y compris un polisseur qui a été pris en sus : 460,20 Frs.

- Mai 1820 Vente et fourniture d'outils

18 Novembre 1820, État supplémentaire des acquisitions consommées à différentes époques en vertu des lettres d'avis d'ordonnance de paiement de M. le Comte de Pradel.

[...] Girodet, Les Funérailles d'Atala : 24 000 Frs.

[...] Statue antique, Minerve, vendue par M. de la Roxerie : 6000 Frs.

Sur M. Henry, un érudit du sud de la France proposant son ouvrage Voyages d'Amenis à Rome sous l'empire de Septime Sévère et réclamant une aide pour l'édition. Plan de l'ouvrage en annexe.

## O<sup>3</sup> 1408 Dons et restaurations

Sur des bas-reliefs sculptés par de Bay, décoration de la cour du Louvre 1822.  
Proposition de ventes de dessins de Huyot faits en Asie, Égypte et Grèce

1822 Sur un faune de Vienne, torse d'Apollon de Nîmes, 2 monuments antiques d'Arles. Le torse de Nîmes est échangé contre une série de plâtres et un tableau « de l'école moderne » pour la cathédrale de Nîmes. Le prix des plâtres envoyé est de 583,33 Frs. (Laocoon, Apollon du Belvédère, Germanicus, le Gladiateur Borghèse, le Sylène et le jeune Bacchus, le génie suppliant, la Vénus accroupie). Les plâtres seront à la disposition de l'école de dessin de Nîmes.

Paris, le 7 décembre 1821, Lettre du Comte de Forbin au Ministre de la Maison du roi.

Proposition d'échange d'un Faune antique trouvé lors de fouilles contre une série de plâtre et un tableau. « Je fis observer à ce magistrat (le maire de Vienne) que cette statue demeurait sans honneur et sans profit au Musée de Vienne, si elle n'était pas restaurée par une main habile, tandis qu'elle figurerait un jour avec éclat dans le Musée Royal. Je promis même qu'une inscription rappellerait cet hommage de la ville de Vienne au roi. [...] La ville d'Arles, qui offre au Roi un sarcophage antique en marbre de très belle conservation, dont le bas-relief représente la crémation de l'âme, et un torse antique en marbre de beau travail. [...] un mot obligeant à M. Perrin, qui s'est empressé d'offrir pour la collection de sa Majesté la partie inférieure d'une statue dont la ville d'Arles ne pouvait donner que le torse. Ce citoyen estimable y a joint un bras que je crois appartenir à la Vénus d'Arles. Tous ces fragments ont été trouvés dans son jardin. »

Nîmes, le 25 août 1821, lettre du Comte de Forbin – au Ministre de la Maison du Roi à l'époque des restaurations de la Maison Carrée.

« Monseigneur,

J'aurai l'honneur de mettre bientôt sous les yeux de V.E. le rapport détaillé de la mission qu'elle a bien voulu me confier.

Mais je crois devoir la prévenir tout de suite que je viens de trouver à Nîmes au milieu de fragments de sculpture qui sont déposés dans le temple de Diane, un torse d'Apollon en marbre de Paros, sans tête, assez dégradé, et cependant qui me semble trop beau pour ne pas être restauré à Paris avec le plus grand soin. C'est, si je ne me trompe, une répétition de l'Apollon du Belvédère.

M. le préfet du département du Gard [...] propose l'échange de ce torse antique (inutile pour l'étude dans son état actuel), contre des modèles en plâtre de nos meilleures statues et un tableau pour la cathédrale de Nîmes.

J'aurai l'honneur de faire observer à V.E. que ce fragment presque entièrement un buste, ne peut acquérir de valeur que par de longues et coûteuses réparations et qu'il est ici complètement ignoré, tandis qu'il pourra figurer un jour avec éclat au Musée royal, où il méritera sans doute l'admiration de tous les amateurs de la haute et grande sculpture [...]. »

Nîmes, le 2 novembre 1821, Lettre du Comte de Forbin

« Monseigneur,

la ville d'Arles fait hommage au roi d'un superbe sarcophage Antique en marbre grec dont le bas-relief d'une composition intéressante et de la plus belle conservation.

2° d'un torse colossal de la plus belle époque en marbre Pentélique. J'ai heureusement trouvé la partie inférieure de cette statue dans les jardins d'un gentilhomme d'Arles (M. du Perrin) qui s'est empressé d'offrir ce fragment à Sa Majesté et d'y joindre un bras trouvé dans une cave et qui me semble appartenir à la Vénus d'Arles.

[...] voilà encore de grandes et importantes acquisitions bien dignes du Musée Royal.

Je fais encaisser avec le plus grand soin ces précieux monuments qui sont embarqués sur le Rhône. [...]

P.S. On pourrait croire que cette statue colossale était celle d'un empereur et peut-être celle d'Auguste bienfaiteur de la ville d'Arles. »

Paris, le 6 février 1822, Rapport de Forbin au Ministre de la Maison du Roi.

La ville de Vienne offre « au Roi un Faune antique en marbre trouvé sous le sol d'un faubourg de cette ville » et reçoit en échange un ensemble de plâtres et un tableau.

Le conseil municipal d'Arles offre un torse colossal et un sarcophage en marbre et demande au roi le titre de Bonne ville.

La ville de Nîmes échange un torse antique contre plâtres et un tableau de maître autel « mais ainsi que déjà l'annonçait la lettre de Monsieur le directeur du musée, il résulte de quelques une de ces pièces, particulièrement de celle venue de Vienne, que les habitants ne voient pas sans regret que l'on dispose ainsi des monuments de leur ville.

Ainsi, alors même que cette interminable appauvrissement des provinces en faveur de la capitale ne serait pas en effet une chose déplorable, alors même que des monuments de l'espèce de ce dont il s'agit ici, ne perdraient pas ce qui fait, sans contredit, leur plus grand mérite à être transportés du sol historique en quelque sorte en des lieux étranger, il resterait constant que de tels déplacements ne sont rien moins ce que populaires et certes dans l'intérêt du roi les applaudissements de quelques amateurs de Paris ne sauraient être mis en balance avec les murmures des citoyens d'Arles, de Nîmes, de Vienne et telle autre ville desquelles on obtiendrait de semblables sacrifices.

Par toutes ces considérations, nous pensons qu'il faut, pour l'avenir, loin de les provoquer, s'appliquer à éluder ces offres et ces hommages des autorités locales, auquel il est contre la nature des choses que les administrés applaudissent et pour le présent, remplir sans réserve les promesses et les espérances qui ont été données aux villes d'Arles, de Nîmes et de Vienne. »

Paris, le 21 mars 1822 Lettre du Comte de Forbin au Ministre de la Maison du Roi.

Par sa lettre du 13 février dernier, votre excellence a autorisé divers échanges entre le Musée Royal et les villes de Vienne et de Nîmes. La disposition concernant la ville de Vienne a reçu son exécution, mais les difficultés sans nombre qui se sont élevées depuis avec la ville de Nîmes, et l'importance qu'elle paraît attacher à la conservation du torse antique qu'elle possède, m'engage à proposer à votre excellence d'annuler tout ce

qui a été fait jusqu'à ce jour relativement à cette négociation, et à transporter la disposition qui avait été adoptée pour la ville de Nîmes à la ville d'Arles, en faveur de laquelle j'ai réclamé les bonté de votre excellence. (...)

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1822 Lettre du Comte de Forbin au Ministre de la Maison du Roi.

C'est la ville d'Arles qui nous fournit le monument le plus complet de tout le convoi d'antiquités qui se dirige vers le Musée Royal, et c'est sûrement un des pays qui mérite le plus l'appui du gouvernement » [...].

Inscriptions en bronze pour les antiques.

États des paiements de restaurations de statues et tableaux.

Avril 1822, liste des employés de l'atelier de sculpture :

Ippolito marbrier pour 26 journées à 6 Frs

Varin et Boret marbriers pour 26 journées à 5 Frs

Rousseau et Descours marbriers pour 26 journées à 4 Frs

David et Gérard balayeurs pour 30 jours à 3 Frs

Raymond, Brianchon, Delagarde, Oten fils, surveillants 3 Frs par jour

Lange 661,75 Frs, paiement des dépenses de l'atelier [...] « pour frais de patine à l'acide 1,50 ; pour idem à la chaux et blanc d'œuf 1,50 Frs ; pour potée d'os calcinée 2 Frs ; pour potée rouge 2 Frs. »

Sur un autre document d'avril 1822 : Miquelet polisseur 26 j. à 2,50 Frs  
Marignier idem ; Houdan idem ; Lemarié garçon d'atelier et frotteur au grés idem à 1,50 Frs

Note de paiement pour frais de l'atelier, note signée Lange et Forbin 29 avril 1822

« 2 sciages en blanc clair pour la statue de la Muse Calliope prix convenu 8 [...] 1 autre en bleu turquin pour le socle du vase en marbre des Pyrénées également convenu 11 Frs »

Idem mai 1822

État des dépenses faites pour les ateliers de la restauration des marbres antiques [...] dans le courant du mois de mai 1822.

« [...] à Mlle Jeannin pour 7 heures de pose pour modèle de tête 7 Frs [...]

Aux charretiers qui ont porté le bloc de Brèche d'Alep 2,50 Frs »

Note de paiement signée Lange et Hangard du 15 juin 1822

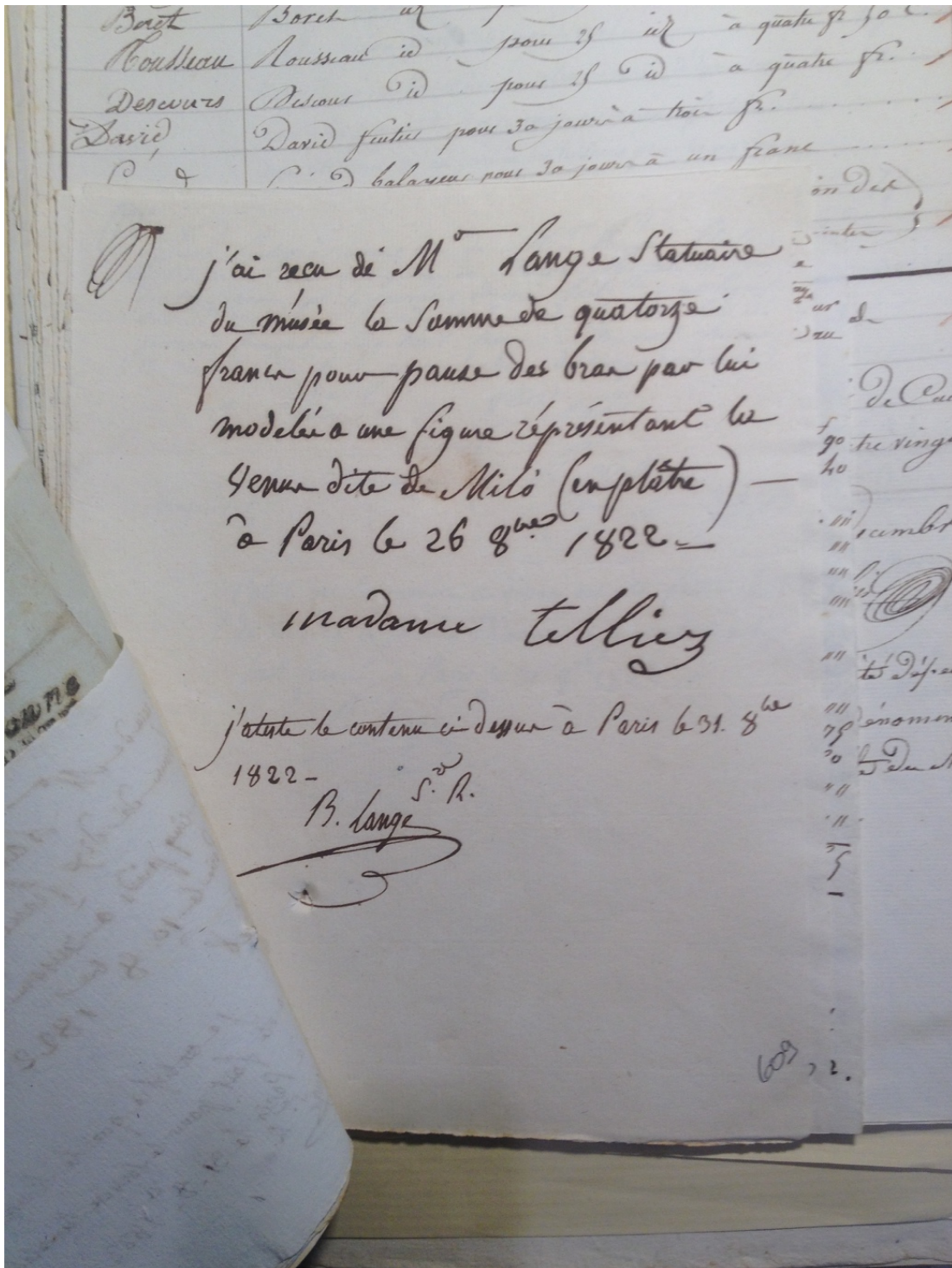
Paiement au scieur de marbre pour « 6 traits à faire sur le bloc de brèche d'Alep servant pour le piédestal de la Vénus de Milo [...] »

Note de paiement signée Lange et du 31 janvier 1822

[...] « pour deux pauses de modèle 8 Frs [...] »

État des dépenses faites pour les ateliers de la restauration des marbres antiques  
[...] dans le courant du mois d'octobre 1822.

[...] À Mme Telliez modèle pour pause des bras... 14 Francs »



État de paiements Paris le 31 octobre 1822 signé Lange

« J'ai reçu de Monsieur Lange statuaire du musée la somme de quatorze francs pour pause des bras par lui modelés à une figure représentant la Vénus dite de Milo (en plâtre) à Paris le 26 octobre 1822.

Signé Madame Tellier.

J'atteste le contenu ci-dessus. À Paris le 31 octobre 1822 signé Lange »

État de paiements Paris le 31 octobre 1822 signé Lange

« J'ai reçu de Monsieur Lange la somme de 27,25 Fr.

Savoir :

Pour 6 déjeuners à un modèle pain, vin et raisins 5,60 Fr.

Pour voir 3 autres modèles 2 Frs.

Pour trois poses de bras 10 Frs.

Pour faire un coussin d'atelier [...] de crin 4,50 Frs.

Façon 2 Frs.

Pour pose de mains à un autre modèle 3,15 Frs.

Total 27,25 Fr.

Paris le 31 octobre 1822 signé Rousseau

Je certifie que les différentes petites dépenses ci-dessus détaillées ont été faites par mon ordre et pour le service des travaux des ateliers du Musée Royal.

À Paris le 31 octobre 1822

B. Lange. »

Nettoyages de figures des Tuileries, Septembre 1822.



## O<sup>3</sup> 1409

Février à décembre 1822, Paiement à Lange « restaurateur des antiques du Musée Royal » la somme de 500 Frs pour restaurations des vases et statues du jardin des Tuileries.

Musée Royal, fond de 30 000 Frs de l'année 1822 pour restauration de statues et tableaux.

1822, Mémoire de restauration des sculptures du parc de Saint Cloud par Lorta « restaurateur des monuments extérieurs des parcs de Versailles et de Trianon ». Paiement de 300 Frs

Février à décembre 1822, Paiement à Lange « restaurateur des antiques du Musée Royal » la somme de 500 Frs pour restaurations des vases et statues du jardin des Tuileries.

### Ministère de la Maison du Roi, le 12 juillet 1822

Demande de paiement de « lettre de voiture, lettre de change et autres avances relatives au transport d'Arles à Chalon-sur-Saône et de cette dernière ville à Paris de trois caisses renfermant un autel et un sarcophage appartenant à la collection du Roi.

Transport d'Arles à Chalon : 284 Frs

De Chalon à Paris : 349 Frs »

Poids des caisses 2450 Kg (670, 700 et 1 080 Kg )

### Paris, le 12 juillet 1822, document signé du directeur général des musées royaux le Comte de Forbin

« Maison du Roi, exercice 1822. Matériel, fond de 6000 Fr.

Premier et deuxième trimestre. Musée de Versailles, restauration des statues du parc.

État de propositions de paiements à faire à Monsieur Lorta, Restaurateur de monuments des parcs de Versailles et de Trianon pour solde de ses mémoires de restauration faites pendant le premier et deuxième trimestre 1822 aux figures d'Ariane sur la Terrasse, côté de l'Orangerie, de Diane au Tapis Vert, d'Apollon au rond-point du Labyrinthe et d'un Empereur, de deux termes d'Hercule et de Flore aux Quinconces des Marronniers et à un grand vase à la gloire de Louis XIV [...]. 1647,72 francs.

### Maison du Roi parcs et jardins, Monuments des arts, exercice 1822, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres.

« Mémoire des restaurations faites dans le parc de Versailles, à quatre figures, deux termes et un vase ci-dessous désigné, d'après les ordres de Monsieur le chevalier de Fleury, conservateur des marbres et statues des parcs et jardins de Versailles, Saint-Cloud et des Tuileries, par Lorta, statuaire, restaurateur de monuments d'art, pendant le premier et deuxième trimestre 1822, savoir : [...]

Figure d'environ 2,27 m de proportions représentant un Empereur

Ladite figure destinée à être placée dans le parc, a été restaurée dans l'atelier, à

cause du mauvais état dans lequel elle se trouvait. L'avoir démonté en partie, c'est-à-dire, la tête, le torse, les bras et les jambes qui ne tenaient plus, et dont l'aplomb était aussi perdu.

Enlevé tout le plomb qui scellait les goujons de fer la plupart cassés.

Avoir commencé par remonter les jambes.

1) À celle tenant au tronc d'arbre, rattaché le genou avec deux goujons de cuivre de 0,18 m de longueur et l'avoir percé de chaque côté pour les recevoir et les couler (illisible) plus mastiquer le joint. Au-dessus du même morceau de l'assise, percé des trous pour recevoir deux agrafes de 0,11 m de longueur, scellées au plomb et incrustées de manière à ne pas excéder l'assise du joint.

Au bas du genou, rapporté un morceau de marbre, l'avoir ajusté, scellé avec un goujon de cuivre, mastiqué et terminé. Plus avoir percé un trou de 0,24 m de profondeur pour recevoir un fort goujon de cuivre qui passe dans la partie saine de la même jambe. Remonté la jambe droite qui était divisée en deux parties. Percé à cet effet un trou de 0,56 m de long, traversant tout le bas de ladite jambe et se prolongeant d'un bout jusque dans la plinthe de la figure, et de l'autre beaucoup au-dessus de la cassure au droit de laquelle est rajusté le morceau cassé, scellé avec trois goujons de cuivre, dont le plus grand au centre est coulé en plomb, les autres au mastic. Plus rapporté de trois morceaux de marbre dont un dans le dedans de la jambe 0,11 m de long sur 40 mm de large, le deuxième sur le genou de 0,08 m de hauteur sur 0,12 de largeur et le troisième sur le talon ; les avoir ajustés, incrustés de 9 mm de profondeur, scellés avec des goujons de cuivre, les avoir mastiqués ; et reformé des muscles auxquels ils se rattachent, ensuite scellé deux agrafes en cuivre dans les tenons qui lient les deux jambes ensemble.

Refait, consolidé et rattaché les morceaux qui manquaient tant au bras qu'à l'épaule du côté droit, savoir à l'épaule où il y avait un fil qui traversait l'estomac, de 0,32 m de profondeur jusqu'à la clavicule et sur l'omoplate, avoir percé à cet effet un trou au milieu de l'épaule qui traverse dans l'estomac, de 0,32 m comme ci-dessus, sur 23 mm de grosseur, pour recevoir un goujon de cuivre de même dimension, coulé en plomb. Ensuite avoir fait une entaille sur l'omoplate par où passe cette fente, pour y incruster une agrafe de cuivre 0,08 m de longueur, 14 mm de large et 27 mm de profondeur, scellée en plomb et recouverte par un morceau de marbre de même dimension. Ensuite consolidé le bras droit dans tout le pourtour du joint. Au-dessous de la même épaule, rapporté une forte agrafe de cuivre de 0,16 m de long, 40 mm d'épaisseur et 27 mm de largeur, incrustée, coulée en plomb et recouverte par un morceau de marbre de même dimension. Plus au pourtour du joint du susdit bras de 0,24 m de circonférence, rapporté quatre bandeaux de marbre de différentes dimensions, les avoir ajustés mastiqués terminés.

Au bas de la cuisse formant l'assise, remastiqué un fort morceau de marbre et un autre plus petit, avoir aussi scellé quatre goujons de cuivre et deux agrafes identiques de 0,11 m coulées en plomb par dessous l'assise.

Dans différentes parties du torse, rapporté huit morceaux de marbre, les plus grands de 0,16 m sur environ 0,14 m et les autres plus petits, dont deux sont sur les fesses de la figure et un sur la cuisse droite ; avoir ajusté, scellé avec des goujons de cuivre tous ces morceaux qui ont été mastiqués et terminés sur place.

Pour couvrir les parties nobles, avoir fait une feuille de vigne exécutée en marbre d'après modèle, ajustée, scellé avec trois goujons de cuivre, mastiquée et ragrée.

Pour mettre le torse sur ses jambes, avoir percé six grands trous tant dans les cuisses que dans les jambes et le tronc de l'arbre, afin de réunir les parties détachées. Le premier trou dans le tronc de l'arbre communique à la partie qui s'y rattache, à 0,60 m de profondeur sur 32 mm de diamètre, celui de la jambe gauche comme le précédent de 0,35 m et celui de la cuisse droite idem de 0,27 m ; y avoir introduit trois goujons de cuivre coulés au plomb par le moyen de conduits faits exprès, recouvert ensuite avec des agrafes de marbre, plus mastiqué tout le tour des joints.

Avoir remonté la tête et pour consolider dessous le joint un fil qui traverse tout le cou, l'avoir scellé avec des agrafes de cuivre de 68 mm chaque, incrustées et coulées au plomb, ensuite percé deux trous, dont un traverse tout le cou, l'autre la partie où se rattache la tête, plus un troisième trou pour lier le tout, dans lequel il a été passé trois goujons dont celui du centre de 0,27 m de long sur 23 mm de diamètre coulé en plomb l'autre mastiqué ainsi que tout les joints. Plus rapporté trois morceaux de marbre dont un de 0,14 m de long sur 0,11 m de hauteur les autres de la moindre dimension, dans les joints du cou tout le derrière du dit cou et les avoir goujonné et mastiqué comme ci-dessus.

Remonté le bras gauche et percé à cet effet trois trous dans l'épaule et deux dans le bras de chaque environ 0,32 m de long, scellé avec trois goujons dont deux coulés en plomb, l'autre mastiqué. Ensuite rapporté trois morceaux de marbre dont un fort morceau au-dessous du même bras, scellé trois petits goujons de cuivre et une agrafe de 0,19 m de long recouverte par une bande de marbre, et deux autres au-dessous des précédents, incrustés et scellés au mastic, ensuite mastiqué les joints et ragréé le tout.

À la main droite, refait un doigt d'après le modèle et exécuté en marbre, l'avoir ajusté, mastiqué et terminé sur place.

Au bout du bâton que tient la figure de la même main, rapporté un petit morceau de marbre, l'avoir ajusté, scellé avec un petit bouchon de cuivre, mastiqué est terminé.

Pour remplir les joints des jonctions des assises de ladite figure, avoir rapporté 1,14 m d'alèzes en marbre de 2 mm jusqu'à 9 mm d'épaisseur et autant d'incrustations, les avoir ajustées, mastiquées et raccordées sur place.

Au tronc d'arbre, rapporté de grands morceaux de marbre, un de 0,19 m de hauteur ; 0,24 m de largeur et 0,14 m d'épaisseur, l'autre de 0,11 m de haut sur 0,15 m de large 0,08 d'épaisseur, lesquels sont retenus intérieurement par six goujons de cuivre, ajustés et mastiqués et à l'extérieur par quatre agrafes de cuivre de 0,19 m, une de 0,11 et la quatrième de 0,08m, les avoir incrustées de 27 mm, coulées en plomb et ensuite recouvertes par des bandes de marbre, le tout ajusté, mastiqué, terminé suivant la forme de l'arbre.

Plus avoir poncé cette figure dans toutes ses parties.

Pour ce travail ainsi terminé, eu égard à mes soins, à la sujétion, au temps et à la dépense qu'il a nécessité, la somme de 961 Fr. »

Versailles, le 22 juillet 1822, note signée de Fleury, de Forbin et Lorta

« Je déclare avoir cédé pour l'usage des ateliers de restauration des marbres des parcs de Versailles et de Trianon, une selle tournante provenant de mon atelier, en charpente garnie de son armature en fer, composée d'un plateau entouré de cercles en fer et de galets en cuivre ; laquelle selle, dont le prix a été débattu contradictoirement

avec M. de Fleury conservateur des Monuments des arts des Parcs de Versailles, Grand et petit Trianon etc. a arrêté à la somme de quatre-vingt Frs porté présent mémoire. »

Paris, le 6 juillet 1822, note de Lange

140 Frans payés à Hangard pour sciage d'un « grand bloc de Brèche d'Alep servant à faire le piédestal de la Vénus de Milo »

État des dépenses faites pour les ateliers de la restauration des statues et marbres antiques du musée Royal dans le courant de septembre 1822 savoir :

« [...] à Madame Telliez modèle de bras... 25 Frs [...].

« Paris le 21 7<sup>bre</sup> 1822 J'ai reçu de M. Lange statuaire restaurateur des antiques du Musée Royal la somme de 25 Frs pour lui avoir posé les bras pour en faire les modèles en terre [?] à restaurer un plâtre de la Vénus antique dite de Milo. » Signé Lange et Mme Tellier

« Paris le 21 7<sup>bre</sup> 1822 J'ai reçu de M. Lange statuaire du Musée royal la somme de 110 Francs pour prix d'une mécanique en fer et cuivre tourné ainsi qu'il me l'a commandée devant servir pour une grande statue en marbre dite la Vénus de Milo. Signé Fischer.

Je certifie que la mécanique ci-dessus a été faite pour le service mentionné. Signé Lange ».

Paris le 19 septembre 1822, note signée Cuisinier et Lange

Enlèvement de gravats au Louvre « Je certifie que les gravats proviennent de travaux faits dans les ateliers de la restauration. »

### **O<sup>3</sup> 1434 Musées**

Versailles le 11 janvier 1815

"Etat de proposition de paiement à faire au sieur Lorta pour la restauration de 3 figures en marbre représentant *un Faune, l'Europe et l'Afrique* qui décorent le pourtour du parterre du parc de Versailles".

Paris, le 12 décembre 1814

Mandat signé Denon

"Etat de proposition de paiement à faire au sieur Lorta pour solde d'un mémoire de restauration faites par lui du roi *Tigrane* placé dans le parc de Versailles au pourtour du bassin de Latone"

Paris, le 28 septembre 1814

["Idem"] "4 figures en marbre du parc de Versailles" : *Uranie, Tiridate, Diane, Le Poème Lyrique.*

Paris, le 23 septembre 1814

"Etat de proposition de paiement à faire à Monsieur Lorta pour la restauration d'une figure représentant *le Feu*, placée au pourtour du bassin des Charmilles

Paris, le 17 août 1814

Idem, 3 statues du parc de Versailles au pourtour du Tapis Vert

Paris, le 12 septembre

Idem, figure d'Apollon pourtour des Charmilles

Paris, le 16 septembre 1814

Idem, Restauration du groupe du bassin de Latone et de la *Vénus de Médicis* placée au pourtour du Tapis Vert.

O/3/1434/243

Paris, le 17 février 1815

Lettre de Cubières au comte de Blancas

"On enleva il y a environ 15 ans du Tapis Vert de Versailles une statue antique de *Jupiter* qui se dégradait pour être apportée au Muséum de Paris, et qui fut remplacée dans cette partie très fréquentée du parc par une statue de *l'Abondance* prise au parterre N."

Cubières demande une statue au Musée de Paris pour "que *l'Abondance* retourne à son ancienne place".

Proposition de Denon de donner une statue du sculpteur Roland représentant *Homère chantant sa poésie* exposée au Salon. Cf. autre source, la statue de Roland est rapidement retirée du parc.

Paris, le 16 octobre 1815

Proposition de paiement au sieur Lorta [...] *Louis XIV, Tigrane, Silène, le Flegmatique* et le *Sanguin*.

Paris, 19 septembre 1815

Idem, restaurations du parc par le sieur Lorta [...] *Le Sanguin, l'Afrique, le Faune, le Gladiateur mourant, la Vénus à la coquille, la Vénus sortant du bain, la Nuit, la Fidélité* qui décorent le pourtour des palissades des Charmilles.

## O<sup>3</sup> 1435

NON RETROUVE : les mémoires sur la Figure de l'Empereur Romain 1822 d'Apollon 1820 et la Vestale 1822 indiqués dans Pinatel = dans O<sup>3</sup> 1437 !!!.

Versailles 1818 1819, aucun mémoire descriptif

Silène et Bacchus 1820 n°1

1821, Lorta

1821 Fleury conservateur des statues des jardins royaux.

Paris, le 14 janvier 1819

M. M. R. [4<sup>e</sup> trim. 1818]

879 frs payés à Lorta pour restauration

Le *Colérique* (parterre N.) ;

Aux termes représentant *Hercule* et un *satyre* (quinconce des marronniers, côté du Midi)

N.) Au grand vase représentant une bacchanale ou le Triomphe de Silène (parterre N.)

Au grand vase faisant pendant représentant la Mariage Antique

Au grand vase du parterre N.

Paris, le 4 septembre 1818

M. M. R. [3<sup>e</sup> trim. 1818]

1817 francs payés à Lorta

Statue de l'*Antinoïis* salle des Empereurs

La figure de l'*Eau*, terrasse côté N

Le *petit sacrificateur* dans le jardin du Roi

Terme représentant *Circée*, en face de la quinconce des Marronniers côté du Midi  
2 *grands vases* à la gloire de Louis XIV représentant les actions navales parterre du Midi et côté de l'Orangerie.

Au grand vase parterre du Midi

Vase placé à l'angle de la terrasse du N.

Paris, le 31 août 1818

M.M.R. [2<sup>e</sup> trim. 1818]

730 francs payés à Lorta

*Groupe de Persée et Andromède*

*Vase uni* formant bordure au pourtour du parterre N.

*Grd. Vase garni d'ornements* et placé au parterre du N.

*Au temple de l'Amour* dans le jardin du Grand Trianon

Paris, le 27 mai 1818

M.M.R. [1<sup>er</sup> trim.]

526 francs à Lorta

Groupe d'*Arie et Pétrus*

Figure de *Cléopâtre*

Un terme représentant *Bacchus*

Paris, 27 janvier 1820

M.M.R. [4<sup>e</sup> trim. 1819]

880 francs à Lorta

Une fig. en marbre représentant *Vénus* qui est destinée à être placée à l'Île d'Amour face au Bosquet du Roi.

Paris, le 22 octobre 1819

M.M.R. [3<sup>e</sup> trim. 1819]

1467 francs à Lorta

Figures du *Faune*<sup>290</sup> et de *Diane* au Rond Vert côté du N.

Figure de la *Clarté*, face à celle d'Orphée, près du bassin du char d'Apollon

Figure de *Cyparisse* côté du N. du Tapis Vert.

Paris, le 20 juillet 1819

Mémoire de restauration par Lorta 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre 1819. Payé successivement 1060 et 986 francs.

Aucun détail des restaurations

Figure de *Méléagre*, salle des Empereurs

*Bustes d'Octavien et d'Otton*

Figure d'*Ariane*, Parterre côté Orangerie

*Le Sanguin*, Parterre du N.

2<sup>e</sup> trimestre :

*Groupe de Marsyas et Olympe apprenant à jouer de la flûte*

*Ganymède*, côté du labyrinthe

*Grand vase* et son pendant sur la terrasse côté du midi

*Grand vase* à l'angle du Parterre du N.

Paris, le 17 janvier 1821

M.M.R. ; Paiement à Lorta de 798 francs pour les restaurations du 4<sup>e</sup> trim. 1820

*Bacchante*, dans les Allées tournantes

*Junon*, placée à la droite du Tapis Vert.

Paris, le 6 novembre 1820

M.M.R. ; Paiement à Lorta de 1313 francs pour les restaurations du 3<sup>e</sup> trim. 1820

*Bacchante*, dans les Allées tournantes

*Mercure*, dans les mêmes allées

*Apollon*, au centre de la même allée

*Deux grands vases*, parterre de Latone

Paris, le 8 août 1820

M.M.R. ; Paiement à Lorta de 1430 francs pour les restaurations du 2<sup>e</sup> trim. 1820

*Faune flûteur* à la droite du bassin de Latone

*Apollon* de 1,95m de proportion, placé à l'Île d'Amour

---

<sup>290</sup> Origine collection Mazarin. Voir notice.

*L'Afrique*, adossée à la charmille des bains d'Apollon  
[*Figure de l'Histoire*, perron de l'Escalier des princes]

Paris, le 12 juin 1820

M.M.R. ; Paiement à Lorta de 823 francs pour les restaurations du 1er trim. 1820  
*Groupe de Silène et Bacchus*, bassin d'Apollon côté du Midi  
*Antinoüs*, pourtour du Bassin de Latone  
*Buste d'Antonin et de Marc-Aurèle*

Paris, le 25 septembre 1820

Lettre du Comte de Forbin au comte de Pradel

Déplacement de la statue d'*Homère* [plâtre conservé à l'ENSBA ?] par Rolland qui ornait le parc. Forbin pense l'envoyer au Louvre et en échange placer au Tapis Vert un Antique du Louvre.

1823 : Année de transition Lorta/Beaumont. Ce dernier engagé pour restaurer les fontaines.

O/3/1435/23

Paris, le 14 mai 1823

M.M.R. Restaurations par Lorta [1<sup>er</sup> trim.] Pas de détails  
*Vénus* dans le parc de Grand Trianon  
*Un Grand vase* sur la terrasse du palais côté du Midi à l'angle du grand escalier du bassin de Latone.

O/3/1435/12

Paris, le 9 juillet 1823

M.M.R. Restaurations par Lorta [2<sup>e</sup> trim.] Pas de détails

*Figure du Discobole*

*Junon*

*Antinoüs*

*Cérès*

*Melpomène*

*Bacchus*

*Diane*, placées sur le Parterre des Orangers

O/3/1435/7

Paris, le 22 octobre 1823

M.M.R. Restaurations par Beaumont [3<sup>e</sup> trim.] Pas de détails

Bassin de la Pyramide, Parterre N.

Bassin de Latone

Grand vase placé sur la terrasse autour du Bassin de Latone

*Ganymède*, dans les allées tournantes

O/3/1435/14



Paris, le 28 janvier 1824

M.M.R. Restaurations par Beaumont [3 trim.] Pas de détails  
*Petit Bacchus* dans les allées tournantes

1823, Lorta et Fleury alertent Forbin de la dégradation des bassins. Ce dernier écrit au comte de Pradel.

O/3/1435/769

Paris le 4 juin 1823

« Les restaurations [...] n'ont aucun rapport avec celles faites il y a 5 ans, à cette époque on s'était seulement occupé du bassin dit des Bains d'Apollon. [...] Le plus grand nombre de dégradations ne se sont déclarées qu'à la fin de l'hiver qu'elles sont la suite des grandes gelées et des froids rigoureux et secs qui ont eu lieu cette année. [Budget de 6000 francs divisé entre Versailles, Saint-Cloud et Trianon]

Au sujet du bassin de la Pyramide : « L'état de ruine dans lequel se trouvent aujourd'hui les monuments d'arts qui le décorent est tel qu'il devient urgent de s'en occuper de suite si on veut éviter une destruction totale. La charpente qui soutient la pyramide menace de s'écrouler avec le groupe qu'elle soutient. »

En définitive, le plomb est obtenu et Lorta se charge de commencer cette restauration. Beaumont y travaillera ensuite de mars à octobre 1825.

O/3/1435/23

Paris, le 22 octobre 1825

Lettre de Forbin au vicomte de la Rochefoucauld

Le 19 octobre, « une des statues de la salle ronde dans le parc de Trianon a été endommagée par 2 coups de fusil chargés de plomb qui heureusement n'ont emporté que de la draperie. On s'est occupé immédiatement de la restauration de la draperie, mais il sera impossible de faire disparaître entièrement les traces de ce fâcheux accident. »

Demande de sanctions sévères à l'égard des « malfaiteurs ».

## O<sup>3</sup> 1436

« Exercice 1819, 4<sup>e</sup> trimestre, Maison du Roi, Parcs de Versailles et Trianon, Monuments d'art, Restauration de Lorta à Versailles dès 1817.

Mémoire des restaurations faites dans l'atelier des statuaires au Grand Commun, à une figure représentant une Vénus destinée à être placée sur un des piédestaux nouvellement rétabli à l'Ile d'Amour, en face du Bosquet du Roi, ci-dessous désigné, d'après les ordres de M. le Marquis de Cubières, conservateur des monuments d'art des parcs de Versailles et de Trianon, dont le prix a été discuté et convenu avec moi Lorta, statuaire, restaurateur des dits monuments, pendant le 4<sup>e</sup> trimestre de l'exercice 1819 ;

Savoir :

Cette Vénus en marbre, à moitié drapée a 1 m. 95, de proportion.

Détail du 1<sup>er</sup> travail : avoir réparé la plinthe de 0,65 m de long, sur 0,22 de large et 0,11 d'épaisseur qui était cassée dans toute sa longueur. (...)

Après ce travail terminé, avoir mis debout la statue sur ladite plinthe. Ensuite remonter la tête qui s'en trouvait séparée près des épaules et l'avoir assujettie au moyen de 4 trous dont 2 percés au centre du cou et de la cassure sur les épaules ; les deux autres aux parties adjacentes, dans lesquels trous il a été scellé 4 goujons de cuivre, dont celui du cou d'une forte dimension, coulé en plomb, et les autres mastiqués, ainsi que les différents joints de la tête.

Remonté aussi le bras droit, recouvert d'une draperie qui retombe dans la main du même bras, lequel était cassé en deux parties à partir du milieu de l'épaule jusqu'au poignet dont la main se trouvait pareillement détachée. Pour fixer lesdites parties, percé un trou dans le bras de 0 m. 19 de profondeur et un de 11cm dans l'épaule ; y avoir introduit un fort goujon coulé en plomb, plus scellé deux autres petits goujons pour plus de solidité et mastiqué tout le joint de l'épaule. Ensuite remplacé la main recevant la draperie, cassée au droit du poignet ; l'avoir rattachée avec 3 goujons de cuivre et mastiqué le tout.

Une partie du bras gauche ainsi que la main ont été pareillement remontées, fixée avec deux forts goujons de cuivre et le tout mastiqué comme ci-dessus.

A la suite de la réunion des parties détachées commencent les restaurations de la figure.

À la tête, sculpté et rapporté trois masses de cheveux en marbre, dont deux retombant en chute à partir du derrière de la tête, se prolongent le long du cou et viennent se terminer sur les épaules. Ces masses sont exécutées suivant le style des autres cheveux.

Sculpté et rapporté aussi un petit morceau de marbre au bout du nez, l'avoir ajusté, fixé avec un petit goujon de cuivre et terminé sur place.

Plus rapporté 7 morceaux de marbre de 0 m. 11 de dimension au-dessous dont deux sur les épaules près du cou, un sur le dessus du téton gauche, un sur le ventre et 3 autres plus petits sur le dos ; les avoir ajustés, arrêtés avec des goujons de cuivre, mastiqués sur place. À la draperie, sculpté et rapporté 78 morceaux de marbre dont la plus grande partie entre 0 m. 22 ; 0,16 et 0,11 de long, le restant de 27 millimètres. Parmi les plus grands, il s'en trouve qui se rattachent à plusieurs plis de la draperie ; tous ces morceaux, après avoir été ajustés, ont été fixés suivant leur dimension par un, deux ou trois goujons de cuivre, mastiqués et terminés sur place.

Refait deux doigts à la main gauche, les avoir ajustés, arrêtés avec des goujons de cuivre, mastiqués et ragrés.

Refait aussi les deux pieds avec tous les doigts et une épaisseur dessous qui se trouva incrustée dans la plinthe. Ces pieds commencent directement à la naissance du dessus du pied, près du bas de la jambe, sur lesquels passe une portion de draperie ; le tout ajusté, scellé avec des goujons de cuivre et ragrés sur place.

Pour la restauration complète de la figure de Vénus, ci-dessus détaillée, les modèles en plâtre nécessaires, leur exécution en marbre, et les soins apportés au parfait rétablissement de ladite figure, le somme de 790 Frs.

D'après l'autorisation de l'Administration, avoir employé un garçon d'atelier aux travaux mentionnés au présent mémoire, pendant 45 jours à 2 Frs chaque, font la somme de 90 Frs. »

1818, informations sur les transports des marbres entre l'atelier et le parc, sur la livraison de plâtre à l'atelier du Grand Commun.

« Exercice 1817, 2<sup>e</sup> trimestre, Service du Palais de Versailles, Maison du Roi, Palais de Versailles et Trianon, Monuments d'art.

Mémoire des restaurations faites dans le Parc de Versailles, à trois figures et trois vases désignés ci-dessous d'après les ordres de M. le Marquis de Cubières, conservateur des monuments extérieurs des parcs royaux de Versailles, du Grand et du Petit Trianon, dont le prix a été discuté et convenu avec moi Lorta, statuaire, restaurateur des dits monuments, pendant le 2<sup>e</sup> trimestre de l'exercice 1817 ;

Savoir :

Bacchus côté droit du Midi et du Bassin d'Apollon. Cette figure, ayant plus d'1 m. 95 de proportion se trouve dans un très mauvais état de dégradation, occasionné par une grande quantité de fentes et cassures répandues sur toute la statue, par lesquelles les eaux s'introduisaient dans son intérieur, malgré les remplissages en plomb qui, par suite du temps, s'étaient disjoints du marbre et qui a nécessité le travail ci-après, savoir :

Avoir enlevé tout le plomb qui remplissait la plus grande partie des fentes et cassures ; plus fait et incrusté 29 morceaux de marbre sur différentes parties de la statue.

À la tête, fait une masse de cheveux sur le derrière, fait aussi le nez, ainsi que les 2/3 du cou sur 0,08 m de largeur.

Au bras droit, refait le tour du bras, et le doigt du bras gauche ainsi qu'une grosse grappe de raisin.

Sur le corps, refait l'estomac, 3 morceaux au-dessous du bras gauche, plus un autre grand morceau à partir du dessous de la poitrine jusqu'au nombril, lequel morceau traverse tout le corps. Incrusté pareillement une grande quantité de petits morceaux sur différentes parties du corps, tant devant que derrière.

Pour cacher les parties nobles : posé une grande feuille de Vigne.

Refait sur la jambe droite un morceau qui prend depuis derrière la cuisse jusqu'au bas du mollet ; plus deux autres morceaux au talon de la jambe gauche.

Pour le modèle du ci-devant corps et du derrière de la jambe droite, l'ajustement de tous les morceaux, la pose et la fourniture des goujons en cuivre, et avoir sculpté et mastiqué le tout sur place, la somme de 500 Frs. [...] »

Mémoire signé de Cubières.

« Maison du roi, exercice 1817. Matériel. Fonds de 6000 Fr. Troisième trimestre. Service du palais de Versailles, restauration des statues et vases des parcs. Mémoire signé par de Cubières.

État de propositions de paiement à faire à Monsieur Lorta, statuaire, pour solde d'un mémoire de restauration faite au groupe d'Ino et Méricerte, à la statue de Louis XIV [...] les 10 objets placés dans le parc et dans l'Orangerie de Versailles. Les restaurations faites dans le courant du troisième trimestre 1817 suivant prix convenu et réglé par le conservateur des monuments des parcs de Versailles et de Trianon. [...]

Statue de Louis XIV, de 3,57 m de hauteur, au centre de l'intérieur de l'Orangerie.

- 1) Avoir détaché la tête des épaules, fait une incrustation de 1,73 m au pourtour du buste de la figure, ayant 0,24 m de profondeur du dessus des épaules et de 0,11 m sur le devant de l'estomac.
- 2) Avoir ajusté le modèle en plâtre, l'avoir laissé en place jusqu'au moment où il a été remplacé par le marbre.
- 3) Avoir enlevé le modèle en plâtre qui a servi pour ajuster et tailler le buste en marbre dans toutes les cavités que le pourtour du modèle indique, ensuite l'avoir présenté à différentes voies (?) sur la figure jusqu'à ce que la tête soit exactement posée suivant ce mouvement et l'attitude du corps de la statue.
- 4) Pour parfaire et raccorder le pourtour de cette jonction, avoir rapporté avec la plus grande précision 13 morceaux de marbre sculpté sur place qui présentent le fini le plus parfait, vu qu'il est difficile de s'apercevoir que cette tête ait été rapportée.
- 5) À la cuirasse, avoir remporté 7 fleur de lys dont les plus grandes ont 0,19 m et les moindres 0,11. Pour les faire, il a été incrusté 7 morceaux de marbre dont deux sur l'épaule droite, et cinq autres au bas de la cuirasse, plus un autre rapporté au milieu des bandes qui dépendent de la cuirasse.
- 6) Avoir sculptées dans toute sa longueur et son pourtour le bâton de maréchal que tiens Louis XIV dans sa main droite. Ce bâton 0,49 m de longueur, sur lequel il y a eu 26 fleurs de lys de sculptées.

Pour le tout ainsi terminé, frais ouvriers et d'équipage nécessaire au sujet du travail, la somme de 600 Fr. [...] »

O<sup>3</sup> 1436/1518

Versailles, le 12 octobre 1819

Ministère de la Maison du Roi

Mémoire de restauration par Lorta [3<sup>e</sup> trim. 1819]

Figure du *Faune* ; Rond Vert, côté du N. :

Figure divisée en 8 parties et entièrement hors de son aplomb". Une charpente de soutènement est installée pour la remettre dans "sa pose naturelle".

J.G. : "Cassée au-dessus du malléole". Introduction d'un goujon.

"Dans le milieu du tronc d'arbre soutenant la figure à partir de la cuisse, il s'y trouve une barre de fer qui traverse la plinthe qui est nouvelle".

Afin de consolider la principale masse, il a été coulé en plomb sur une profondeur de 41 mm. pour remplir une partie des cavités entre les plinthes [...] et avoir recouvert la double plinthe de 7 morceaux de marbre pour compléter la terrasse de la plinthe.

Ensuite remonté toute la partie de droite telles que la jambe, la cuisse, le pied sous lequel a été rapporté un morceau de marbre de 68 mm. pour remplacer un pareil morceau de plomb qui servait à élever le pied. Toutes les parties sont liées par de forts goujons de 8 à 16mm.

Tête : Mèche de cheveux reformée et mastiquée, nez refait [suppression de l'amalgame de plomb].

Cou : plombs retirés et apport de 6 morceaux de marbre de même incrustés de 27mm.

B.D. : Cassé en 3. Plombs retirés. Report d'un tronçon du bras et création des 2 autres [non précisé].

M.D. : 3 doigts et cymbales

B.G. : inexistant, refait depuis le milieu de l'avant bras avec main et cymbale. Goujon de 24 cm. qui inclut un ancien morceau.

Cuisse D. : 1 orteil, talon et sandale.

Figure de Diane ; Rond Vert :

M.D. : refait 5 doigts

M.G. : auriculaire, arc sur 11 cm

Levrette : multiples reprises aux cuisses avant, 1 patte

Figure de La Clarté ; côté du Midi, char d'Apollon

M. D. : 1 doigt refait

Orphée, même bassin :

M.G. : refait 5 doigts

M.D. : 1 doigt, manche du violon refaits.

Cyparisse, côté du N. Tapis Vert :

Remastiquage des bois du cerf et incrustation d'un morceau de marbre.

O<sup>3</sup> 1436/211

Versailles, le 12 janvier 1820

Mémoire de restauration [4<sup>e</sup> trim. 1819] par Lorta. Payé 875 francs

Restauration d'une figure de Vénus, destinée à être placée sur un des piédestaux nouvellement rétablis à l'île d'Amour en face du bosquet du Roi.

Cette *Vénus* à moitié drapée a 1,95m. de proportion. Réparation de la plinthe, puis pose de la statue.

Tête remontée, séparation au niveau des épaules, 4 goujons scellés au plomb et remastiqués.

B.D. recouvert d'une draperie cassée en 2 endroits et goujonnée, main replacée sur la draperie. [pas de création]. Masticage

B.G. remontage de la main avec goujon. Masticage

Après remontage, débutent les restaurations :

Tête : 3 mèches de cheveux

Buste : 7 morceaux de marbre incrustés sur épaules, poitrine, dos.  
Draperie : 78 morceaux de draperie dont le plus grand à 22 sur 16 cm.  
M.G. : 2 doigts  
Pieds : les 2 en entiers

O<sup>3</sup> 1436/905

S.D.

Mémoire de restauration par Lorta, 1<sup>er</sup> trim. 1819

Groupe de Marsyas et Olympe apprenant à jouer de la flûte à 7 tuyaux, côté du Labyrinthe.

Olympe : P.D. : 3 orteils et talon

Ganymède, côté du Labyrinthe :

Mains : 1 doigt refait à chaque.

Aigle : le bec dés les yeux, une aile refaite et tenue par 2 plaques de cuivre liées à un goujon.

Grand vase sur la terrasse, côté du Midi, à l'angle du grand escalier descendant du bassin de Latone.

6 glands très riches par leurs détails

2<sup>e</sup> vase faisant pendant.

8 forts glands très riches par leurs détails

Grand vase à l'angle du parterre N.

9 morceaux de marbre pour refaire la moulure, remasticages.

O<sup>3</sup> 1436/1215

Mémoire de restauration par Lorta, 2<sup>e</sup> trim. 1818

Groupe de Persée et Andromède

Enlèvement de tous les plombs

Rzport au bras de Persée, 1 morceau de 0,16 sur 0,14 m.

Andromède, M. D. rattachée et 3 doigts refaits

Rocher : 2 morceaux de marbre

Vase formant bordure parterre terrasse N.

Vase séparé dans son milieu, goujonnage du piédoche et remasticage.

Idem à 3 autres vases parterre terrasse N.

Temple de l'Amour, jardin de Trianon

10 doigts refaits aux mains de Vénus et l'Amour

O<sup>3</sup> 1436/E8491

Mémoire de restaurations par Lorta, 1<sup>er</sup> trim. 1818

Arie et Poetus

Arie : remasticage de 2 doigts

Ganymède, côté du Labyrinthe :

Plombs retirés

M. D. : refait 1 doigt

M. G. : refait 2 doigts

P. D. : refait 2 orteils

Figure de Cléopâtre, Terrasse N.

2 doigts refaits [main non précisée]

Bacchus, termes.

Plombs enlevés de toutes les fentes et qui formaient une partie de la peau du crâne. Peau refaite, plusieurs goujonnages dans la base, masticages et replacages de marbre.

O<sup>3</sup> 1436/E1941

Mémoire de restauration par Lorta, 2<sup>e</sup> trim. 1817

Bacchus, côté du Midi et du bassin d'Apollon

Très mauvais état de dégradation, cassures et fentes. Plombs retirés, incrustation de 29 morceaux de marbre.

Tête : masse de chevaux reprise, nez refait.

B.D. : tout le tour du bras refait

B.G. : 1 doigt et une grosse grappe

Pour cacher les parties nobles, fait une grande feuille de vigne

J.G. : 3 morceaux de jambes ajustés et goujonnés

Grand vase du palais côté Orangerie

Anses retirées, têtes d'aigle refaites à moitié, masticages et reprise du piédouche.

Idem pour un second vase côté Orangerie

Goujonnage du piédouche.

O<sup>3</sup> 1436/E1942

Mémoire de restauration par Lorta, 3<sup>e</sup> trim. 1817

Groupe d'Ino et Mélicertes

Ino : B. D. rattaché et goujonné,

M. G. 2 doigts remastiqués

Statue de Louis XIV de 3,57 m de H. au centre de l'intérieur de l'Orangerie

Avoir détaché la tête au dessus des épaules, fait 1 incrustation au pourtour du buste ayant 0,24 cm de profondeur au dessus des épaules et 0,11 sur le devant de l'estomac.

Ajustement de la tête avec 13 morceaux de marbre.

A la cuisse, avoir rapporté avec la plus grande précision 7 fleurs de lys dont la plus grande de 0,19 [mètre ?] et la moins grande 0,11.

Avoir sculpté dans toute sa longueur et au pourtour le bâton de maréchal que tient Louis XIV dans sa M. D. Ce bâton de 0,49 m. de longueur dans lequel il y a 16 fleurs de lys.

*Ulysse*, terme Bosquet des trois fontaines

Avoir refait branches, feuilles, graines (10 moreaux dont 1 à la tête).

O<sup>3</sup> 1436/E555

Mémoire de restauration par Beaumont, Juin 1827

Statue de Cléopâtre, n°12 devant être placée au pourtour du char d'Apollon dans le côté N.

Tête. Côté D., 1 tresse

Chaque main, refait 1 doigt

Jambes séparées et mutilées. Goujonnée et restaurées.

J.D. : 3 incrustations de marbre

J.G. : cassée à la jointure de la cheville, ajustage, goujonnages.



## O<sup>3</sup> 1437

### Versailles 1820/1821 salaires

Salaires Lorta 1 200 Frs pour l'année 1820 ; de Cubières conservateur 3 000 Frs.  
1821, SALAIRES POUR RESTAURATION d'une impératrice [antique ?]

Restauration des statues du parc.

Ministère de la Maison du Roi, mois de mars 1821, salaires « Pelletier, employé au nettoyage des statues du Parc de Versailles, à raison de 60 Frs par mois. Corbin, pour même motif que ci-dessus, 27 journées à 2 Frs l'une font ensemble 54 ».

Ministère de la Maison du Roi, Paris, le 21 septembre 1821, salaire payé à Lorta pour solde d'un mémoire de restauration, 1 535 Frs, restaurations du 1<sup>er</sup> trimestre 1821 « 1) à une figure d'Impératrice placée à l'île d'amour, près du Jardin du Roi (...) »

### Exercice 1824 troisième trimestre

Maison du Roi parcs et jardins monuments d'arts, mémoire du 6 septembre 1824 signé Beaumont, de Fleury et de Forbin.

« Mémoire des restaurations faite dans le magasin de Versailles de l'Hercule Antique portant le numéro 1677 bmis ci-dessous désigné, d'après les ordres de Monsieur le chevalier de Fleury, Conservateur des marbre et statues des parcs et jardins de Versailles, Saint-Cloud et des Tuileries par Beaumont, statuaire, restaurateur de monuments d'arts pendant le troisième trimestre 1824.

Savoir :

Pour avoir totalement démonté la statue dudit Hercule antique, figure composée de 24 morceaux.

Avoir extrait avec la plus grande difficulté des goujons de fer coulés au plomb qui joignaient les susdit morceaux, avoir rajusté toutes ces pièces les avoir mastiquées, scellées, ragrées, fermement consolidées avec des goujons de la manière suivante.

La tête ragrée, consolidée par un goujon de fer 0,54 m de longueur, trois prisonniers, avoir percer les trous pour les recevoir les dits goujons à prisonnier de cuivre, avoir coulé le principal goujon au plomb.

Le bras droit maintenu par un goujon de fer à clavettes de cuivre et trois prisonniers idem, le dit goujons de 0,55 m de longueur, le dit coulé au plomb.

Le bras gauche consolidé par un goujon courbe en fer de 0,65 de longueur, entrant moitié dans le corps ayant deux clavettes et cinq prisonniers en cuivre, en outre une clavette en fer 0,33m, le grand goujon coulé un plomb.

Le torse soutenu par un goujon de 0,32 et quatre forts prisonniers en cuivre. Le principal des goujons coulé en plomb.

La massue maintenue par un goujon de 0,65 de longueur avec deux clavettes et huit prisonniers en cuivre coulés en plomb.

La cuisse droite ajustée avec un goujon de fer de 0,33 de longueur et 0,05 de diamètre.

La jambe droite ajustée par un goujon de 1,20 de longueur de 0,05 de diamètre, deux agrafes en fer et 13 prisonniers en cuivre.

La cuisse gauche consolidée par un goujon de 0,33 en fer, quatre prisonniers de cuivre et un goujon idem 0,30 de longueur et 3 cm de diamètre qui entre dans la massue.

La jambe gauche, consolidée par un goujon de 0,48 m et quatre prisonniers de cuivre.

Le tronc maintenu par un goujon de fer de 0,70 m de longueur avec des clavettes et trois prisonniers en cuivre et deux agrafes en fer de 0,22 m de longueur 0,05 de largeur.

Avoir percé les trous propres à recevoir lesdits goujons prisonniers et clavettes entre autres ceux de 1,20 et 0,70 qui sont d'une grande difficulté.

Un morceau rapporté sur la tête de 0,08 (?)

Un morceau rapporté au cou, modelé, moulé, exécuté en marbre, scellé avec deux goujons de cuivre ledit morceau ayant 0,15 de largeur 0,03 d'incrustement.

Un morceau rapporté derrière l'épaule gauche modelé et exécuté en marbre, scellé, ajusté avec goujon, ledit morceau de 0,10.

Un autre morceau rapporté derrière l'épaule également modelé et exécuté en marbre, scellé avec des goujons de cuivre ce morceau pour 0,10 m de longueur.

Un autre morceau rapporté encore sous la même épaule de 0,10, modelé et exécuté en marbre et scellé avec des goujons de cuivre.

Un autre morceau également rapporté à la peau du lion exécuté en marbre et mastiqué (avec goujon).

Un morceau triangulaire rapporté derrière l'épaule droite, modelé, exécuté en marbre, ajusté avec goujon de cuivre et incrusté.

Un morceau rapporté derrière le bras droit, modelé, moulé, exécuté en marbre ayant 0,08 de longueur ajusté avec goujons de cuivre et incrustement.

Un morceau modelé et exécuté en marbre rapporté sur la hanche gauche avec goujons de cuivre ledit de 0,10 m.

Un second morceau modelé sur la même hanche, exécuté en marbre rapporté avec goujons de cuivre, portant 0,13 m.

Un morceau exécuté en marbre rapporté sur la fesse gauche, scellé avec goujons de cuivre et incrustement.

Trois morceaux formant 0,33 m de largeur, modelés, exécutés en marbre, difficilement ajustés sur le devant du torse avec goujons de cuivre et incrustement.

Un morceau de 0,07 m exécuté et rapporté avec goujons de cuivre à la massue.

Deux morceaux modelés et rapportés difficilement adaptés à la cuisse droite, formant 0,30 de longueur scellés avec incrustement.

Un morceau modelé, moulé, exécuté en marbre de 0,12 rapporté, ajusté avec goujon de cuivre sur le pied droit.

Trois morceaux modelés, exécutés en marbre formant 0,34 ajustés avec difficultés sur le derrière de la même cuisse avec goujon de cuivre et incrustement.

Un morceau de 0,07 modelé et rapporté au talon du même pied avec goujons de cuivre et incrustement.

Quatre morceaux formant 0,38 modelés, exécutés, ajustés difficilement sur le devant de la cuisse gauche avec goujons de cuivre et incrustement.

Deux morceaux modelés, moulés et rapportés en marbre sur le devant du genou gauche avec goujons de cuivre et incrustement ayant 0,25.

Un morceau modelé, moulé, exécuté en marbre, rapporté au bas de la jambe avec

goujons de cuivre et incrustement 0,16 m [...]

Un morceau modelé rapporté sur le dessus du bras gauche portant 0,20 de longueur sur 0,15 de largeur avec incrustement.

Un morceau rapporté au tronc avec quatre prisonniers en cuivre, le morceau portant 0,13 m de hauteur et 0,16 m de largeur.

Un autre morceau rapporté à côté de celui-ci portant 0,13 m scellé avec deux prisonniers.

Un autre morceau de 0,5 m de hauteur 0,20 de largeur rapporté au bas du tronc avec cinq prisonniers.

Un autre morceau de 0,25 de hauteur sur 0,20 de largeur apporté au bas du tronc, avec cinq prisonniers.

Un autre morceau rapporté sur le derrière avec goujon et incrustement portant 0,23 m.

Trois feuilles de chêne, modelées, moulées et exécutées en marbre, et posées avec goujons de cuivre sur les parties nobles de l'Hercule, les feuilles portent 0,20 de hauteur et 0,15 de largeur.

Plusieurs petits morceaux rapportés et ajustés aux différents endroits de ladite statue.

Un morceau rapporté à la plinthe de 0,60 de longueur 0,11 d'épaisseur avec deux goujons de cuivre de 0,18 de longueur et 0,02 de diamètre.

36 tampons posés en différentes parties de la figure.

Avoir mastiqué et ajusté avec le plus grand soin toutes lesdites pièces rapportées, y avoir [...] donné une couche de mastic.

Un doigt modelé, moulé exécuté en marbre, scellé, ajusté à la main droite avec goujons de cuivre.

Un doigt modelé, moulé et exécuté en marbre également ajusté avec goujons de cuivre à la main gauche.

Vaut pour la réparation de la dite figure la somme de 1095 Frs.

D'après l'autorisation de la direction du musée royal, avoir employé un garçon d'atelier (Louis Richard) pendant 92 journées aux réparations portées au présent mémoire, à raison de deux francs chaque font la somme de 184 Fr.

Total 1279 Fr. »

« Maison du Roi parcs et jardins monuments d'arts, mémoire du 1<sup>er</sup> octobre 1822 signé Lorta, de Fleury et de Forbin.

Mémoire des restaurations faites pour les parcs de Versailles et de Trianon, à un groupe et à trois figures ci-dessous désignés, d'après les ordres de Monsieur le chevalier de Fleury, conservateur des marbre et statues des parcs et jardins de Versailles, Saint-Cloud et des Tuileries, par Lorta statuaire restaurateur de monuments d'art pendant le troisième trimestre 1822.

Savoir :

Groupe d'Arie et Poetus, À l'entrée du tapis vert, côté du Nord. [...]

Figure représentant un Empereur du bas empire, restauré dans l'atelier des statuaires, pour être placé autour du bassin d'Apollon.

Avoir démonté cette figure en totalité, vu le mauvais état dans lequel elle se trouvait, à cet effet, en avoir retiré avec précaution le plomb et le fer qui en formaient l'armature.

Ensuite, pour procéder au montage de ladite figure, avoir rattaché la jambe gauche en perçant un trou qui traverse le pied, la plinthe et une partie de la jambe, dans laquelle il a été introduit un fort goujon de cuivre de 0,32 m de long coulé en plomb, plus mastiqué le bas de la jambe qui se rattache aux pieds.

Avoir présenté le torse de la figure avec une partie des cuisses tenant après, l'avoir mis bien d'aplomb et fixé afin d'avoir le temps nécessaire pour faire l'opération ci-dessous, savoir :

Modelé le genou, une partie de la cuisse droite et du tronc d'arbre portant de hauteur 0,32 m sur 0,55 m de circonférence, lesquelles parties jointes entre elles et exécutées en marbre d'après modèle, ont présenté beaucoup de difficulté. Ensuite, pour fixer cette portion de la figure, percé deux trous de 0,49 m de long, passé dans le tronc de l'arbre en traversant toute la partie refaite et formant crochet dans la cuisse où il se prolonge 80 mm, plus y avoir coulé en plomb un fort goujon de 0,38 m fait suivant la demande du trou et arrêté dans le bas du tronc de l'arbre par une clavette, l'autre trou pénétrant la cuisse, le genou et la jambe a aussi reçu un pareil goujon.

Remonté le genou de la jambe gauche, fixé avec deux goujons de cuivre de 80 mm, et l'avoir mastiqué sur ladite jambes. Ensuite percé un trou de 0,32 m pour recevoir un autre goujon de même longueur et présenté le torse sur ses jambes et sur le tronc de l'arbre, puis mastiqué tout le tour des joints et coulé du plomb pour sceller les trois goujons dans chaque partie.

Le bras droit aussi remonté et arrêté avec un goujon de cuivre, coulé en plomb ainsi que la main du même bras remonté idem.

Avoir pareillement remonté le bras gauche qui était cassé sur l'épaule. Percé à cet effet un trou pour recevoir un goujon de cuivre coulé en plomb, retenu par une clavette idem et qui traverse l'épaule, plus mastiqué tout le tour du joint.

Ensuite avoir remplacé la tête et une portion du cou arrêté avec cinq goujons de cuivre dont un fort de 0,27 m de longueur en plomb, passe au centre du cou, les quatre autres dont deux traversent la partie du cou tenant à la tête, sont mastiqués ainsi que tout le pourtour du joint.

Après avoir ainsi remonté et consolidé toutes les principales parties détachées de cette figure, avoir rapporté trois morceaux à la tête, dont un sur toute la lèvre supérieure et l'autre sur l'inférieure, les avoir ajustés, mastiqués et reformé les lèvres, le troisième morceau dans les cheveux derrière la tête.

Rapporté six autres morceaux dont deux dans le pourtour du cou, les avoir ajusté, mastiqué et refait les muscles auxquels ils se rattachent, un troisième entre le cou l'épaule, rapporté six autres morceaux dont deux dans le pourtour du cou, les avoir ajustés, mastiqués et refait les muscles auxquels ils se rattachent, un troisième entre le cou l'épaule de 80 mm de longueur sur 41 mm de largeur et autant d'épaisseur, l'avoir ajusté, mastiqué et ragréé, et les trois autres sur l'épaule droite, dont un bouche le trou par où l'on a coulé le plomb.

Remis quatre morceaux dont trois dans le dos de la figure, les avoir ajustés, mastiqués et terminés, le quatrième entre l'entre deux des fesses, de 019 cm de hauteur

sur 80 mm de largeur, l'avoir ajusté, scellé avec un goujon de cuivre mastiqué et reformé l'entre-deux jusqu'ou il se joint des deux côtés.

Derrière la cuisse gauche, avoir rapporté un grand morceau de marbre, ajusté, scellé avec un goujon de cuivre, mastiqué et terminé, plus dans tout le pourtour du genou, avoir aussi rapporté quatre morceaux de différentes dimensions, incrustés de 34 mm, les avoir ajustés, mastiqués et raccordés aux diverses parties desquelles ils dépendent.

Au bas et sur le devant de la jambe gauche, remis un morceau de marbre de 80 mm de surface sur 36 mm d'épaisseur, l'avoir ajusté, mastiqué et terminé.

Pour cacher les parties nobles, avoir sculpté en marbre d'après modèle une feuille de vigne, et l'avoir fixée avec trois goujons de cuivre mastiqués.

Plus mastiqué tous les joints, ragréé toutes les parties neuves lorsqu'elles ont été terminées et poncé la figure dans tous ses détails afin de la rendre dans le meilleur état possible.

Pour ce travail ainsi terminé, eu égard aux matières de cuivre et de plomb qui ont été employés, à la main-d'œuvre et à la sujétion qu'il a présenté la somme de 900 Fr.

Figure d'Achille sur le tapis vert, côté du Nord. [...] »

Paris, le 21 mai 1821

Proposition de paiement à Lorta, 1<sup>er</sup> trim. 1821, 756 francs pour restaurations, signée Forbin.

Le Poème pastoral adossé à la charmille des bains d'Apollon,

Uranie, rond-point de l'allée tournante

un buste placé sur la façade à droite du palais, côté de la cour de marbre.

O<sup>3</sup> 1437/14 Paris, le 18 septembre 1821

Proposition de paiement à Lorta, 2<sup>e</sup> trim. 1821, 1447 francs pour restaurations, signée Forbin.

Figure de Vestale destinée à être placée sur l'île d'Amour, à une figure du Mélancolique adossée à la charmille des bains d'Apollon

Une figure de l'Air sur la grande terrasse en face du palais

Un terme de Socrate près des bains d'Apollon

Un grand vase représentant le triomphe de Bacchus sur la troisième terrasse du bassin de Latone

O<sup>3</sup> 1437/7 Paris, le 21 septembre 1821

Proposition de paiement à Lorta, 3<sup>e</sup> trim. 1821, 1527 francs pour restaurations, signée Forbin.

Figure d'Impératrice placée à l'île d'Amour près du jardin du Roi

Un grand vase représentant le triomphe de Bacchus sur la troisième terrasse du bassin de Latone

un vase faisant pendant au grand vase placé sur l'île d'Amour.

O<sup>3</sup> 1437/10 Paris, 9 janvier 1822

Proposition de paiement à Lorta, 4<sup>e</sup> trim. 1821, 286 francs pour restaurations, signée Forbin.

[Un Christ en croix chapelle du petit Trianon]  
Grand vase représentant le sacrifice d'Iphigénie, 2<sup>e</sup> terrasse bassin de Latone.

Paris, le 26 mars 1827

Maison du Roi, Parcs et Jardins, Monuments d'Art

Mémoire de Restauration par Beaumont

« Mémoire faisant suite à la restauration commencée en 1826 au bassin des Couronnes, parterre du N. »

« 15 feuilles ajustées, clouées et soudées. [...] 21 soudures très difficiles à exécuter ».

Un Triton :

Main droite ragrée et 3 doigts soudés

Tête : 2 soudures sculptées pour faire masse de cheveux

Bras G. : 2 soudures pour former les muscles dont une de 16 cm

Epaule droite détériorée, ragrée et soudée 23 cm. Coude totalement rapporté et sculpté.

Fort bouquet de feuilles modelé en plâtre, coulé en plomb et ajusté.

Une Naiade :

B. G., 1 soudure de 30cm tout autour du bras et 3 autres. Main G. crevassée, soudure faite pour ragréer et souder.

Epaule D. : 2 soudures.

Ecailles et feuilles sculptées

Cuisse D. soudure de 68cm.

Cette restauration a été en général difficile, tant à cause de la position des statues que de la mauvaise qualité de plomb duquel il a fallu souder.

O<sup>3</sup> 1437/E/253 [Mémoire de restauration de 12 bustes en matière composée à tête de porphyre placés dans le Salon de la Guerre et de la Paix.]

O<sup>3</sup> 1437/E409 Versailles, le 1<sup>er</sup> septembre 1824. Mémoire de restauration de l'Hercule Antique portant le, n° 1677 par Beaumont, payé 1272 francs.

Pour avoir totalement démonté la statue d'Hercule composée de 24 morceaux [...] extrait avec difficulté les goujons de fer coulés au plomb [...] ajustage de toutes les pièces et masticages [...] tête ragrée et consolidée avec un goujon de fer et 3 prisonniers de cuivres [...] bras droit tenu par 3 goujons [...] B.G. consolidé avec un goujon courbe [...]."

Torse, 4 membres et massue retenus par de forts Goujons.

Greffes de marbre : 1 morceau à la tête ; 1 au cou de 0,15 de l. ; 3 derrière et sous l'épaule G. ; 2 sur la peau de lion ; 2 sur épaule et bras D. ; 2 sur hanche D. ; 2 sur hanche G. ;

27 morceaux sur les jambes ; 36 tampons posés en différentes parties de la statue.

Fait : 3 feuilles de chênes pour les parties nobles ; 1 doigt M.D., un autre à la M. G.

O<sup>3</sup> 1437/117 Versailles, le 12 avril 1824 Mémoire de restauration par Beaumont, payé 658,69 francs

*Figure d'Ariane*, sur la terrasse côté de l'Orangerie

Refait M.D. tenant une chute de draperie à la jonction du poignet, ajustée et scellée avec 2 goujons de cuivre.

M.G. : 3 doigts refaits ajustée et scellée avec 2 goujons de cuivre.

A voir bouché 1 grande quantité de feuilles.

*Figure du petit Bacchus*, dans les allées tournantes près de l'Etoile, face au bassin de Flore

Parties nobles cachées avec une feuille de vigne, ajustage, perçage des trous nécessaires.

*Figure d'Artémis*, tapis vert côté N.

M.G. sculptée jusqu'au dessus du poignet et ragrée.

*Grand vase* sur la terrasse du palais, côté du Midi à l'angle du grand escalier du bassin de Latone.

4 forts glands incrustés de 3 cm dans le vase.

*Autre vase* faisant pendant du précédent, côté du N.

Report de la frange d'un des glands

O<sup>3</sup> 1437/E169 Versailles, le 18 août 1824 Mémoire de restaurations par Beaumont d'après les ordres du Chevalier de Fleury pour les 8 premiers mois de 1824.

Bassin de Flore ou du Printemps. Emploi de 2 sculpteurs pendant 40 jours. Soudures des "fentes et crevasses"

Le nez de la statue de Flore rapportée en soudure, en un mot, totalement refait.

B.G. 1 soudure de 20 cm sur 18cm faisant le tour du bras.

P.G. de la même statue, 3 doigts rapportés et sculptés totalement.

Draperie : 1 pièce de 0,20 sur 0,6 m.

Rocher de soutiens, 4 grandes soudures de 0,60 sur 0,60 m.

*Enfant couché sur le dos*, même groupe

M. G. totalement refaite.

*Enfant couché sur le côté*, même groupe

Aile droite de cette statue soudée, sculptée et ragrée

Cuisse D. 1 soudure faite et remodelage des muscles.

*Enfant couché devant la statue*

B.D. 1 soudure

*Enfant couché sur le ventre*

Aile G. de cette figure ressoudée

Avoir ragréer avec la plus grande peine les morceaux de guirlande ayant été toutes disjointes, et les joints n'offrant plus aucun indice de leurs anciennes places. A fallu 1 temps et 1 travail infini pour les raccorder. [22 soudures au total]

14 chutes composées de différentes fleurs et feuilles ayant toutes 0,32 sur 0,20 entièrement refaites. [invention?] 15 guirlandes composées de plusieurs espèces de fleurs et de feuilles entièrement refaites. 4 bouquets de fleurs entièrement refaits  
115 soudures pour fixer lesdites chutes.

Ont été utilisés pour ce travail 520 Kgs de plomb. et 20 livres 7 onces de fer pour les agréments.

O<sup>3</sup> 1437/137 *Vénus Callipyge* [par Clérion ?] Versailles, Mars 1823. Mémoire de restauration par Lorta. « Figure de *Vénus*, parc de Grand Trianon [très mutilée et peu stable] »

Tête : remontée, goujonnage de 27 cm. Avant de placer la tête, greffe au cou d'un morceau de 17 cm sur 34 mm. Goujon coulé au plomb, ajout de 2 prisonniers.

Bras G. : ajout d'un morceau de marbre de 15 cm et 2 tampons de 60 mm et 27 mm. Refait la main du même bras compris le poignet moulé sur l'antique. Masticage de tout le bras.

B.D. ajout d'une bande de marbre dans le joint en 2 parties ; M. D. refaite

Bas ventre : rebouché 7 trous avec des tampons de marbre. Aux 2 cuisses, avoir fait 2 tampons de marbre de 61 mm de circonférence.

Dauphin : mâchoire refaite ; rattachement au tronc d'arbre et à la cuisse

Sur l'ensemble de la statue nombreux masticages

« *Grand vase*, sur la terrasse du palais, côté du Midi, à l'angle du Parterre de Latone

Avoir sculpté 6 forts glands dont les têtes sont très riches de détails. Chaque gland fixé avec 2 goujons. »

« *Autre vase* faisant pendant

Avoir rapporté 4 forts glands [id. précédent] »

O<sup>3</sup> 1437/E250 Mémoire de restauration par Lorta 2<sup>e</sup> trimestre 1823

*Figure du Discobole* [aujourd'hui à Saint-Cloud?]

Oreilles

M. D. refait 2 doigts

« *Figure de Junon*

Remontage du bras droit cassé au niveau de l'épaule. Introduction d'un goujon de 32 cm.

Aux 2 côtés de la tête, rattaché 2 morceaux de chevelure tombant sur l'estomac. A cet effet, 6 trous percés.

3 petits morceaux dans la draperie

Pied droit ajusté et mastiqué

Aux 3 côtés de la plinthe, avoir rapporté des bandes de marbre de 43 cm et 95mm. 54mm d'épaisseur. Après avoir restauré la figure, l'avoir poncée dans toutes les parties. »



*« Figure de Cérès*

Sur le dessus de la couronne, report d'un morceau de 34mm. Avoir reformé l'épi de blé.

A la gerbe de blé que Cérès tient dans la main droite, avoir mis un morceau de marbre de 11 cm tenant ladite gerbe et venant se rattacher aux épis le long du corps, entrelacés dans un grande feuille [créée].

Refait à chaque main 1 doigt d'après modèle »

Au P. G. ajustage de 2 morceaux pour refait les orteils

Au P. D. report d'un morceau de marbre pour refaire le pouce

A la coupe, report d'un morceau

« Sculpté la tête du lézard sur 14 cm. Avoir fait le modèle en terre puis exécuté en marbre

Au tronc d'arbre et à la plinthe, avoir reporté 1 morceau de marbre de 37 cm sur 43 cm, l'avoir fait scier pour l'adapter sur les susdits troncs et plinthes [voir sur place l'emboîtement]

Figure « poncée dans tous les détails »

*Figure de Bacchus*

Avant de remonter la M. D. Refait 1 D.

Main cassée au poignet, goujon de 14 cm sur 18 mm, introduction de 2 petits prisonniers et coulé en plomb le fort goujon. Avoir rapporté 1 alèze de marbre dans le joint du poignet droit de 41mm.

Refait 1 doigt au faune

1 griffe de la peau de tigre de Bacchus de 16 cm, avoir percé 4 trous recevant 2 goujons de cuivre pour la fixer. Coulé au mastic.

1 feuille de vigne pour cacher les parties nobles.

Poncée en entier.

*Figure de Diane*

9 doigts refaits aux mains : 18 trous percés

P. droit : 1 morceau pour refaire 1 doigt. Ajout de 2 goujons.

Refait d'après un modèle la queue du chien de 41 cm de développement. Exécuté en marbre, ajustée et fixée. 4 trous de goujons.

*Figure d'Antinoüs*

Morceau de marbre rapporté au nez, perçage de 2 trous pour goujon et masticage, narines reformées.

Coude droit, morceau de marbre ajusté

Pour cacher les parties nobles, avoir sculpté une feuille de vigne, fixée par 3 G.

Avoir rebouché 2 fortes fentes qui traversaient tout le corps, et l'autre la cuisse droite

Pour remettre la figure perpendiculairement, il a fallu élever sur 3 cales de plomb de 81 mm d'épaisseur sur 16 cm de L. et 54mm de l, ensuite garni tout le dessus de la plinthe par de la brique coulée en plâtre et refait le tour de la plinthe

*Figure de Melpomène*

M. G. refait 3 doigts, et 1 phalange à 1 de la M.D.

Draperie : ajout d'un morceau de 27 mm

Les 7 figures restaurées se trouvent placée sur le Parterre des Orangers.

#### *Vase*

Report de l'une des cornes dudit vase, 1 morceau de 14 cm sur 34mm. Pour une autre, ajout d'un morceau de 81/34 mm.

A la gorge du vase, report de 2 morceaux, ajustés et fixés avec 2 goujons de cuivre pour reformer une coquille et 2 bouts d'enroulement.

O<sup>3</sup> 1437/2528. Le 3 janvier 1824 [restaurations du 4<sup>e</sup> trim. 1823]. Mémoire de restauration par Beaumont

*Bassin sur la Terrasse*, devant l'avant-corps du palais, côté du N.

« Avoir déposé et reposé un groupe d'enfants en bronze qui se trouvait déplacé à cause d'un enfoncement survenu par une grande perte d'eau. »

« *Figure du Petit Bacchus*, dans les allées tournantes, près du rond-point de l'Étoile faisant face au bassin de Flore »

M.D. Pouce

P.G. Pouce. Pour chacun, 1 goujon de 41 mm.

Avoir rapporté 2 morceaux de marbre, l'1 au bas ventre de 3cm sur 7cm, l'autre sur la cuisse de même dimension

O<sup>3</sup> 1437/E372

Le 1<sup>er</sup> octobre 1822

Mémoire de restauration par Lorta

Grand vase du château de Saint-Cloud représentant le triomphe de Galatée

O<sup>3</sup> 1437/E375. 2<sup>e</sup> trimestre 1822. Mémoire de restauration par Lorta

*Groupe d'Aris et Poetus*

1 doigt M.D.

2 doigts M.G.

*Figure d'Artémis*, au Tapis Vert

Pouce M.D. refait

Masticage de 4 doigts M. G.

« *Figure d'Empereur du Bas Empire*, restaurée dans l'atelier des statuaires pour être placée autour du Bassin d'Apollon.

Avoir démonté cette figure en totalité, vu le mauvais état dans lequel elle se trouvait. A cet effet, avoir retiré les plombs et fers qui en formaient l'armature.

Montage progressif de cette figure : J.G. attachée au pied et à la plinthe par un fort goujon coulé au plomb.

Torse fixé à une partie des cuisses traité séparément pour pouvoir travailler au genou droit :

Genou D., 1 partie de la cuisse et du tronc d'arbre sculpté. Puis, jointement de cette partie au tronc. Pour cela : perçage de 2 trous de 49cm de long, goujonnés et coulés au plomb.

Remontage genou J. G. avec 2 goujons de 80 mm

Main et Bras G remontés

Idem B.D. cassé au niveau de l'épaule

Tête fixée par 5 goujons de cuivre dont un de 27 cm. »

Après avoir remonté l'ensemble, début des restaurations :

3 morceaux de marbre ajoutés à la tête dont 1 à lèvre supérieure et 1 à lèvre inférieure

Cou : 2 morceaux

Epaule D. 3 morceaux dont 1 de 8 cm.

Dos : 3 morceaux

Cuisse G. ; 1 grd. Morceau et pourtour du genou, 4 morceaux, au bas de la jambe, 1 morceau de [1]80 mm de surface.

Feuille de vigne sur parties nobles

Masticage de toutes les fentes

*Figure d'Achille* sur Tapis vert, côté du N.

Rattaché 1 forte plume au casque d'Achille, attachée avec 2 forts goujons.

Paris, le 10 janvier 1823. Proposition de paiement à Lorta : 1477, 57 francs.  
Mémoire de restauration pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1822

*Groupe du bassin de Latone*, Parterre faisant face au Tapis Vert

Avoir remis 3 D. dont 2 à la figure d'Apollon et 1 à la M. G. de Diane

*Figure de Didon* au Tapis Vert

P. G. pouce

Garde du sabre remontée.

« Figure de Louis XV dans le parc de grand Trianon [par Coustou ?]. Cette figure, en partie mutilée avait été dépouillée des attributs de la royauté et était représentée sous le costume d'un guerrier. Pour la rétablir sous sa forme primitive, avoir refait le sceptre M.D. dont le bout est orné d'1 fleur de lys à 4 faces. À l'agrafe qui lie le manteau sur l'estomac, avoir rapporté 1 morceau de marbre.

Épaule gauche, sur le manteau, avoir repris 1 morceau de 8,1 cm sur 3,4

Avoir remonté 1 partie du bras avec la main G. Goujon de 16 cm de long. 2 D M.G. refaits et le bâton de maréchal refait d'après modèle 32 cm de L et 47 mm de diamètre et garni de fleurs de lys de 34 mm

Avoir rapporté le bouton du pommeau de l'épée.

Avoir remis 2 bandes de lambrequin aux lanières du bas de la cuirasse.

Avoir poncé cette figure dans tous les détails afin de la rendre dans le meilleur état possible.

Payé 465 francs pour ce travail

« Figure de la Reine, femme de Louis XV, formant pendant au même endroit.

Cette statue, comme la précédente, avait été mutilée dans les différents attributs dont elle était décorée, ainsi que l'expliquent les détails des restaurations.

Avoir refait la couronne de 19 cm de diamètre de H. et 22 cm de diamètre, ornée d'un entourage de 8 branches garnies de bandes remplies de perles surmontées d'1 fleur

de lys à 4 faces et évidée en dessous. Au bas de chaque bandeau est aussi 1 fleur de lys dont celui qui ceint le bas de la couronne se trouve décoré de pierres précieuses.

Ajuster ladite couronne dans les mains de l'enfant qui la présente à la reine avec le sceptre royal auquel il ne restait plus que la partie dans la main de l'enfant. L'avoir rétabli en 3 parties pour 35 cm. Goujonnages

Avoir sculpté 5 D. M.D. de la reine qui sont dans l'action de prendre la couronne.

Sur l'écusson sur lequel la reine s'appuie de la main G., refait 3 fleurs de lys de 0,11 m de H. et de 5mm d'épaisseur Le fond de l'écusson a été baissé en totalité de cette épaisseur pour sculpter les fleurs de lys

Avoir repris toutes les parties du manteau qui avaient été mutilées. 30 fleurs de lys de 95mm et de 2mm d'épaisseur, prises dans l'épaisseur de la draperie, laquelle a été baissée pour laisser la saillie convenable aux fleurs de lys et reformer les plis de la draperie du manteau avec la plus grande précision, ce qui a demandé beaucoup de soins pour sauver le manteau.

Avoir refait 27 cm de la bordure dudit manteau en hermine.

Refait le P.G. du petit enfant.

Au paon qui est au pied de la reine sous le symbole de Junon, avoir refait toute la tête et 1 partie du cou. Masticage de toute la queue du paon.

Ponçage de toute la statue, dans tous ses détails avec beaucoup de soin.

Payé 851 francs. »

*Figure de l'Amazone au Tapis Vert.*

1D. M.G. refait, ajusté, goujonné.

*Figure de Ganymède adossée à la charmille des Bains d'Apollon, côté du N.*

11 cm de la griffe d'un aigle, goujonnée sur 54mm. Masticage et report d'un petit morceau de marbre.

Exercice du 1er trimestre 1821. Mémoire de restauration par Lorta. Payé 756,20 francs

« Le poème pastoral, côté du N. adossé à la Charmille des bains d'Apollons  
Refait en 2 parties le bâton pastoral que tient cette figure dans la main D. de 60cm de longueur sur 16 cm. de circonférence. goujons scellés au plomb

« *Figure d'Uranie*, placée au rond-point des allées tournantes.

Avoir remis la figure d'aplomb, relevé, callé, scellé la plinthe. Avoir enlevé tout le plomb des anciennes restaurations.

A la tête, avoir refait le nez et ajout de 6 morceaux de marbre à l'arrière de la tête

Avoir remonté la tête et l'avoir goujonnée

Avoir consolidé le bras droit cassé au bas de l'épaule et report d'1 morceau de 12 cm. sur l'épaule.

Refait toute la main du bras droit tenant 1 rouleau de papier

26 morceaux de marbre dans la draperie, tous entre 41mm et 11 cm carrés.

Refait les 2 pieds à partir du milieu, y compris doigts et sandales.

Avoir poncé la draperie pour pouvoir enlever la crasse.

*Buste placé sur la façade à droite du palais, côté de la cour de marbre.*

Tête : avoir refait 1 partie du nez avec les 2 narines

Avoir remonté la tête et percé à cet effet 4 trous pour goujons dont celui du milieu de 14 cm. »

Paris, le 5 septembre 1821.vMémoire de restauration par Lorta, payé 1477 francs pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1821, signé de Cailleux. [Femme drapée].

« VESTALE, 1821, destinée à l'île d'Amour.

1° Avoir remonté cette figure qui était divisée en 8 parties classées par ordre pour être replacées, dont 4 ont été rapportées, sur lesquelles 2 traversent les cuisses chacune de 0,22 cm d'épaisseur.

2° Dans la partie la plus saillante, avoir percé un trou tant dans le bas de la figure que dans lesdits morceaux pour recevoir 6 forts goujons de cuivre de 0,16 cm de long, ensuite les avoir ajustés et mastiqués.

3° Pour compléter l'assise de ladite figure : rapporté deux autres morceaux de marbre moins forts que les précédents, dans lesquels percé 8 trous pour les fixer avec 1 fort goujon de cuivre, ensuite les avoir ajustés et mastiqués.

4° Pour parfaire la solidité de ces morceaux de marbre, avoir percé 3 grands trous qui les traversent tous, en pénétrant dans la partie saine du bas de la figure et du torse. Ces trous ont 0,40 cm de profondeur, celui du milieu 32 mm de diamètre, et les deux autres 9 mm, dans lesquels ont été introduits 3 forts goujons de cuivre.

5° A partir du dessus de l'épaule gauche, remonté tout le bras du même côté entouré de draperies dont la chute retombe jusqu'au milieu de la cuisse. Pour le fixer avoir percé au milieu de l'épaule un trou de 0,30 cm de profondeur, qui pénètre dans le centre du corps et reçu un goujon de cuivre de 27 mm de grosseur. Ledit bras aussi retenu par deux fortes agrafes de cuivre incrustées intérieurement et servant pareillement à maintenir le bas de la draperie ; plus scellé et coulé en plomb le goujon ainsi que les deux agrafes et avoir mastiqué tout le tour du joint.

6° Pour replacer la tête, il a fallu refaire la moitié du cou au moyen d'un modèle en plâtre, l'avoir exécuté en marbre, ajusté et scellé avec 4 goujons de cuivre, puis mastiqué et reformé le cou. Ensuite ajusté la tête et pour l'arrêter, percé un trou de 0,31 cm de profondeur sur 0,27 mm de grosseur, à partir de la tête en traversant le milieu du cou et se terminant dans le corps de la figure ; plus aussi 4 petits trous au milieu dudit cou pour fixer le tout solidement par des goujons de cuivre.

7° Afin de donner plus d'aplomb à la figure dont le bas présentait trop peu de force, il a été nécessaire d'établir un cippe qui se lie sur une face avec la statue et prend toute la forme des plis de la draperie. Ledit cippe de 0,81 cm de hauteur sur 0,24 cm carré a été tiré dans un bloc de marbre, scié et taillé sur les quatre faces dont celle du côté de la draperie a été sculpté d'après un modèle, pour en recevoir les plis qui ont présenté beaucoup plus de difficulté pour leur raccordement. Dans le bas scellé en plomb un fort goujon de cuivre de 0,16 cm. De longueur et cinq agrafes de 0,19 cm. tenant au cippe, lesquelles sont recouvertes de bandes de marbre incrustées de 14 mm sur 27 mm de longueur ; le tout mastiqué et ragréé, ainsi qu'une grande chute de draperie sur le devant de la figure aussi mastiquée et arrêtée avec 3 forts goujons de cuivre.

8° Cette statue ainsi remontée a laissé apercevoir toutes les parties mutilées ainsi établies et celles qui restaient à restaurer, pour lesquelles dernières il a été sculpté 53 morceaux de marbre se liant aux draperies dont 18 de 0,19 cm. de hauteur sur 0,37 cm de développement faits d'après des modèles ; le surplus au-dessous de cette dimension

est d'environ 80 mm sur 18 mm. Lesdits morceaux de marbre, fixés avec un, deux ou trois goujons de cuivre... aux plis de draperie auxquels ils se rattachent, ont été aussi mastiqués, ragrés et terminés sur place.

9° Refait les deux mains dont la gauche tient une coupe. Fait les modèles et leur exécution en marbre, lesdites mains arrêtées chacune par 3 goujons de cuivre.

10° Sculpté les deux pouces des pieds auxquels il a été ajouté deux petits morceaux de marbre, le tout fixé avec 2 petits goujons de cuivre, mastiqué, ragré.

11° Pour achever l'entière restauration de cette statue, l'avoir poncée sur toutes les parties, passé la râpe sur plusieurs plis de draperie et refait tous les joints en mastic blanc.

1 075 francs en raison des difficultés. »

*Figure du Mélancolique* adossé à la charmille des bains d'Apollon

Refait 2 morceaux de draperie et 1 grande quantité de joints

*Figure de l'Air* à droite, sur la grande terrasse en face du palais

Masticage de la légende qu'il tient dans la M.D.

*Grand vase du Triomphe de Bacchus*, sur la 3<sup>e</sup> terrasse du Bassin de Latone.

Au dessus de la corniche 1 morceau de 31 cm garni de 4 oves et de 2 autres aux 2 tiers entourés de carrés et de dards entre chaque ove.

Dans les feuilles de vigne sous la gorge du vase, 2 morceaux rapportés.

Refait le nez et 2 doigts d'1 bacchante

A 1 Faune à côté, remis le nez et refait celui d'un autre qui lui tient la tunique

A 1 branche du vase, rapporté 1 morceau de 29 cm.

O<sup>3</sup> 1437/1620

Ministère de la Maison du roi

Paris, le 3 septembre 1821

[MANQUE LE MEMOIRE]

O<sup>3</sup> 1437/2189

Ministère de la Maison du roi

4<sup>e</sup> trimestre 1821

Mémoire de Restauration par Lorta

*Christ*, Trianon

*Grand vase représentant le sacrifice d'Iphigénie*, 2<sup>e</sup> terrasse du bassin de Latone

Iphigénie, bout du nez refait,

M.D. 1 doigt.

M.G. 3 doigts

Refait tout le pied D.

A 1 figure tenant 1 bâton, refait le bout du bâton

Remonté 1 anse du vase et sculpté 1 morceau de 24 de circonférence sur 9,5cm avec cannelures.

Au-dessus du piédouche, 1 morceau de 19 cm sur 68mm et 32mm d'épaisseur.

O<sup>3</sup> 1437/1155

Mémoire de restauration par Lorta, signé de Cubières, Paris, le 17 août 1820

*Figure du Faune jouant de la flûte près de la charmille à droite du bassin de Latone*

M.G. 1 doigt

Sculpté 1 feuille de vigne pour les parties nobles

97 cm de fentes mastiqués

« Figure d'Apollon, 1 m. 95, placé à l'Ile d'Amour, en face du jardin du Roi.

1° Avoir redoublé la plinthe. 2° Avoir mis en place le corps de la figure. Rattaché une portion de cou avec 2 goujons de cuivre scellés au plomb ; ensuite remonté la tête et percé à cet effet un trou qui traverse tout le cou ainsi qu'une partie de la tête pour recevoir un goujon de cuivre de 0,24 cm. de long coulé en plomb qui pénètre de 81 cm en dedans du corps ; plus mastiqué tout le pourtour du cou ; avoir aussi rapporté deux morceaux de marbre pour refaire des masses de cheveux dont un tient sur le dessus de l'épaule droite, et l'autre derrière la tête, les avoir ajustés, fixés avec des goujons de cuivre, et reformé les masses de cheveux ainsi qu'elles existaient ; plus rapporté dans le joint du cou un petit morceau de marbre et l'avoir ragréé.

À partir du milieu de l'épaule, remonté le bras gauche recouvert de draperie. Percé deux trous, un dans le bras et l'autre dans le corps de la figure de 0,15 m. chaque pour recevoir un fort goujon de cuivre de 0,29 cm. de long sur 0.27 cm. de grosseur, plus employé deux autres goujons idem de 81 cm. de longueur pour retenir la draperie autour de l'épaule, lesquels pénétrant de 41 cm. de chaque côté, celui du milieu coulé en plomb et les autres mastiqués. Avoir aussi rapporté sur le même bras un morceau de marbre de 0.11 cm. de longueur sur même largeur pour reformer le dessous de ce bras ainsi que la draperie qui l'entoure.

À la main du même bras refait un doigt et une partie de la flèche qu'Apollon tire du carquois.

Consolidé et coulé du plomb dans la jonction du bras droit, plus rapporté dans le pourtour 7 alèzes de marbre, dont une de 81 cm. de long sur 27 de large, les autres de 5 mm sur 14 mm de profondeur.

Rattaché le bout du carquois placé dans la main droite et qui tient à la draperie. À cet effet, percé un trou qui traverse toute l'épaisseur dudit carquois et une partie de la draperie, plus un autre plus petit dans la partie qui le lie avec ce qui est contenu dans la main. Rapporté le morceau de marbre du dessus du carquois de 0.37 cm. de long où sont les flèches. Au centre, introduit un fort goujon de cuivre qui entre également dans la partie du carquois et de la main ; plus un autre goujon qui pénètre dans la draperie ; lesquels sont coulés en plomb. Avoir aussi mastiqué tous les joints.

Rapporté dans le corps et dans le dos de la figure 12 petits morceaux de marbre carrés d'environ 54 mm et au-dessous, les avoir ajustés, mastiqués et terminés sur place.

Remastiqué une grande feuille de vigne fixée avec 3 goujons de cuivre.

A la cuisse et au genou droit, rapporté 2 morceaux de marbre dont celui sur le genou en forme la plus grande partie.

Refait une partie du pouce et du petit doigt du pied de la jambe gauche.

Remastiqué un grand morceau de marbre formant le dessus du pied droit, ainsi que le pouce et un doigt du même pied. Rapporté une grande partie du talon divisée en 3 morceaux de marbre arrêtés avec des goujons de cuivre, ajustés, mastiqués et terminés

sur place.

Dans la draperie qui passe au-dessus de l'épaule et qui retombe perpendiculairement sur le rocher et sur la plinthe, avoir rapporté 10 morceaux de marbre de différentes dimensions de 0,05 à 0,06 cm, les avoir ajustés, fixés avec des goujons de cuivre et raccordés avec les anciens plis. Plus dans toute la partie de la draperie qui était mutilée, reformé plusieurs plis dans une circonférence de 0,40 sur 0,16 cm de hauteur ainsi que le rocher placé sous ladite draperie de 0,49 cm de développement en hauteur et autant en largeur ; en outre la réparation d'une grande quantité de mutilations tant dans la figure que dans la draperie.

Pour les modèles en plâtre, leur exécution en marbre et la sujétion... 700 francs. »

12 petits morceaux de marbre rapportés dans le dos et la tunique

Cuisse et genoux D. 2 morceaux de marbre

*Figure représentant l'Afrique*, côté N. adossé à la charmille des Bains d'Apollon.

M.D. remastiquée et goujonnée

*L'Histoire*, niche de l'Escalier des Princes

*Le Poème Lyrique*, 2<sup>e</sup> niche de l'Escalier des Princes

« Transport de 6 statues de Paris à Versailles, données par le comte de Forbin et destinées au parc. « Installée aussi 1 figure de *Vénus* provenant de l'atelier des statuaires du grand Commun à Versailles, transportée aussi dans le parc. »





## O<sup>4</sup> 1329. Exercice 1830

Paiement à Delafontaine 104 Frs pour la restauration d'une Figure Égyptienne.  
Mémoire du 28 octobre 1830, signé Delafontaine et de Forbin. [...] « Avoir restauré une figure Égyptienne qui était mutilée, fourniture des armatures en cuivre et matériaux pour remplacer toutes les pièces qui étaient perdues [...] plus marbre jaune de Sienne [...] adapté sous le socle de la dite figure. »

### Décembre 1830, Mémoire de restauration de Beaumont

« Parc de Versailles [...]

Suite de la restauration de l'Hercule, statue en marbre n°218 de l'inventaire

Avoir refait deux doigts à la main droite, l'indicateur et l'auriculaire, lesquels ont été modelés, meulés, et exécutés en marbre puis ajustés sur place, goujonnés en cuivre, mastiqués et ragrésés.

Sur la fesse droite, rapporté une partie de 0,05 m sur 0,04 m qui a aussi été modelée, moulée et exécutée en marbre suivant la forme voulue, ensuite ajustée sur place, scellée, mastiquée et ragrée.

Rapporté et sculpté au talon du pied gauche une petite portion convexe de 0,05 m de circonférence, ajustée, goujonnée, mastiquée et ragrée.

Afin de cacher la nudité de cette figure, il a été fait une touffe de feuilles de chêne, portant 0,20 m de hauteur sur 0,19 de largeur, l'avoir estampée, moulée à différentes reprises pour obtenir la concavité nécessaire à la conservation de cette nudité, ensuite exécutée en marbre, ajustée avec précision, goujonnée, mastiquée et ragrée avec tout le soin possible. Plus fait 18 joints au mastic sur diverses parties du corps de cette statue, lesquels ont été ragrésés soigneusement. »

### Décembre 1830, Mémoire de restauration de Beaumont

« [...] Bosquet de l'Étoile. Apollon, figure en marbre n° 90 de l'inventaire. [...] La main droite cassée à la jonction du poignet, n'existant plus, elle a été remplacée par une autre modelée, moulée et exécutée en marbre, ensuite rapportée sur place, ajustée avec précision suivant sa position, goujonnée en cuivre, jointoyée, mastiquée et ragrée. [...] La restauration des figures en marbre, indiquées au présent mémoire, s'élève, vu leur exécution sur place avec échafaud ou échelle, les matières fournies à la somme totale de 495,75 Frs. »

Signé le 5 janvier 1831 par le conservateur du monument d'art des résidences royales, de Fleury.

### Décembre 1830, Mémoire de restauration de Beaumont

Mémoires suivants de Beaumont, restauration des figures de *Jason* et d'une *Femme inconnue*.



### O<sup>3</sup> 1407

Maison du Roi, exercice de 1821, 13 septembre 1821, signé Cailleux, paiement de 1921,61 Frs pour lettre de voiture entre Chalon-sur-Saône et Paris de trois caisses contenant « chacune une statue Égyptienne et la troisième l'autel de Délos, monuments recueillis par le Comte de Forbin dans son voyage du levant pour les collections du Roi. »

1821, indemnité de logement du Directeur Général et du Restaurateur des antiques : 3 800 Frs.

66,74 Frs par mois pour Lange.

Avril 1821 État des paiements aux ouvriers de la Restauration des antiques.

François, menuisier ;

Ippolito, marbrier ;

Varin, Boret, Rousseau, Descour, idem ;

Gérard, balayeur ;

Lange.

Note signée Lange du 30 avril 1821 pour dépense :

« Pour 25 journées à Miquelet polisseur 87,50 Frs ;

Térébenthine cuite :5 frs

Terrines : 1 Fr

Pierre ponce : 4,15 Frs ».

Paiement pour réparations d'outils.

Note de Lange, le 31 Juillet 1821 sur une « tasse » en marbre de carrare

Chargement	Nom des ouvrages et désignation du nombre de journées de travail	Montant de la somme
		87.5
		150.
		120.
		120.
		10.
		10.

*J. Soussigné* reconnait, avoir reçu de Monsieur  
*Lange* la somme de Cent vingt sept francs

*J.* j'ai reçu de M<sup>e</sup> Jouvelin Conservateur du Musée Royal  
 la somme de trois cent quatre vingt six francs et  
 soixante quinze centimes en remboursement des articles  
 suivants

J'avois  
 Pour avoir fait Polir totalement le pied ouche de  
 la grande tasse de marbre blanc et fait finir et adoucir  
 tous les fonds tant au tour de la sculpture que toute la  
 tasse à prix fixé et convenu ij ——— 259.

Pour avoir acquité une somme de cent  
 vingt sept francs et soixante quinze centimes  
 à M<sup>e</sup> Henraux qui l'avoit payée à Carare  
 pour delivrer les tasses qu'il a fait transporter  
 à Paris ij ——— 427.75.

386 75.

à Paris le 31. juillet 1821.  
*B. Lange* Sec. M. R.

et arrêté le Monsieur de Daffin à la somme de trois cent  
 vingt sept francs soixante quinze centimes  
 Pour le Directeur Général absent  
 Le Secrétaire Général de la Bibliothèque Royale  
*M. de Villeneuve*

Note de Lange du 31 juillet 1821 sur la fabrication d'une selle destinée aux travaux de sculpture.

Embarquement	Compté		
Francini	français Menuisier pour 26 journées à 3 fr. 50		
Yppolite	français Menuisier pour id à 6 fr.		
	français Menuisier pour id à 5 fr.		
<p>J'ai reçu de M<sup>r</sup> Joubelin Economes de M<sup>r</sup> le Roi la somme de neuf cents deux francs et cinquante centimes en remboursement des objets suivants</p>			
	savoir		
	Pour 2 ballots en crin dur emmenché par côté et	10.	
	deux petits plumons doux	2. 50	
	Pour frais de taxes		
	Pour trois journées d'homme à 4 <sup>fr</sup> par jour		
	employés pour le pourtagé du Statue	52.	
	Pour trois heures de modèle	3	
	Pour une selle en bois de chêne de 2 pieds 8 pouces		
	d'hauteur avec plateau de 2 <sup>pi</sup> 5 <sup>po</sup> en quart et		
	environ 5 <sup>po</sup> d'écartement, l'épaisseur du pied 5 <sup>po</sup>		
	et le plateau 4 <sup>po</sup> bien assemblé et ferré	72	
	Pour la mécanique de lad <sup>e</sup> selle composée de trois		
	grand cercle de fer tourné sur champ, de 2 <sup>pi</sup> 4 <sup>po</sup> de diamètre		
	dont deux sont ferrés et celui du milieu conduit 7 follets		
	en cuir, une croix forgée d'une seule pièce dont les branches		
	sont égales aux cercles.	160	
	Poyé Miquet Polisseur pour 26 journées à 3 <sup>so</sup>	91	
	Marignier idem pour idem	91	
	Bedan idem pour idem	91	
	Autre part	572	50.





J'ai reçu de M. Josselin Econome du Musée  
 Royal la somme de quatre cents trente huit francs en  
 remboursement des articles suivants  
 Paris

Pour l'époussetage des statues antiques dans le courant du mois d'août, 8 journées et 7 heures à raison de 4 francs par jour	35 - 50
Pour l'époussetage de main courante huit journées et 5 heures	34 - 50
Pour térébenthine cuite	14 -
Pour un marchepied en bois d'aître de 5 marches	6 -
à Miquet polisseur pour 25 journées à 3 <sup>fr</sup> . 50	87 - 50
à Marignac idem pour idem	87 - 50
à Hédan idem pour idem	87 - 50
à Lemarié frotteur <sup>au feu</sup> et garçon d'atelier pour 25 journées à raison de 1 <sup>fr</sup> . 50 par jour	37 - 50
Pour un modèle de 3 <sup>es</sup> d'art en bois de chêne 22 pouces d'écartement tournante en bois etc	12 -
Pour 6 heures de modèle	6 -
Pour deux ciseaux et deux pointes en acier Eprouve 1 franc la pièce	24 -
Paris le 30 <sup>es</sup> 7. 1821	
B. Lange S. M. R.	
	438 <sup>00</sup>
	E. S. V. O.

Note de Lange du 30 juillet 1821 :

« Pour térébenthine cuite : 14 Frs [...]

Pour un marchepied en bois de 5 marches 6 Frs [...]

Pour 6 heures de modèle 6 Frs [...]

Terre à modeler 12 Frs. »



Marbre des Pyrénées à l'atelier.

Embarquement	Noms Des carriers et des jours	
Yppolite	Marbrier pour 31 journées à six francs	186. "
Varin	id pour 23 journées à cinq francs	115. "
Bobet	id pour 31 journées à cinq francs	155. "
Nouveau	id pour 25 journées à quatre francs	100. "
	" " " " " " " " " " " "	100. "
		93. "
		31 "
		460. "

J'ai reçu de M<sup>r</sup> Jousselin Econom de Musée Royal  
 la somme de trois cents quatre vingt quatre francs et  
 quatre vingt centimes en remboursement des articles  
 suivants

Paroie

Pour trois traites de Scagee de marbre blanc de  
 Pyrenée cubant 30. pieds cubants à 2. — 60..

Pour l'épousetage Sept journées à 4. — 28..

Pour cire blanche en bouts — 4 50..

Pour le payement des journées, à la semaine,  
 de Miquel et polisseur pour 24 journées  $\frac{1}{3}$   
 à raison de trois francs et cinquante centimes — 85 — 16

Marignies id em pour id em — 85 — 16

Boudan id em pour id em — 85 — 16

Le maris protetto au grès et gazon  
 atelier pour 24 journées  $\frac{1}{3}$  à raison  
 un franc et 50. cent — 36 — 50

---

384 48

Paris le 30 9 1821 —  
 B. Lange Stat. D. M.

J. H. Garreté

Notes de frais de Lange, 9 février 1821. « A la palette d'or [...] Rey, marchand de couleur et restaurateur de tableaux.

Gomme laque, huile grasse, blanc de céruse, pierre noire d'Italie

«Je reçu de monsieur lange statuere du mussée royalle la somme de neuf francs pour avoir fournÿ une boule en bois de 7° de diametre tournée et creussée pour lalleger a paris ce 16 janvier 1821. »

Signé Pretseigle [tourneur de globe] et Forbin<sup>291</sup>

Notes de frais de Lange, 31 janvier 1821

« Douzaine de manches de masse en bois tourné, sillage de marbre six heures de pause de modèle, Emery à polir. »

Notes de frais de Lange, 31 mars 1821

« Pour faire enlever des gravats et pour boire aux charretiers qui ont porté le marbre de Chaillot pour les bases...9

Pour quatre pauses de différents modèles... 12 »

Notes de frais de Lange, 30 juin 1821

Réparation de 265 outils de fer par le forgeron pour 77f95.

Notes de frais de Lange, 31 juillet 1821

Réparation de 203 outils de fer par le forgeron pour 49f05.

---

<sup>291</sup> *Statue féminine de Chairpoleia, dite Uranie.* Paris, Musée du Louvre, n° inv. Ma 961.



J'ai reçu de M<sup>o</sup> Joazeau Econom du Musée Royal  
 la somme de cinq cents trente neuf francs et quatrevingt centimes  
 en remboursement des objets suivants

Pour 4 seaux en bois de chêne et ferre	10.
Pour Emery à Polir	15.
Pour 2 Echelles doubles en bois d'acacia 8 pieds d'hauteur	25 - 50.
Papiers, ancre, amadou et ficelle	2 - 25.
4 trépan d'Echelle fournis en acier Epéron à 35 <sup>e</sup> la pièce	7
6 Picorettes également en acier Epéron	27 - 30
6 Hâpes pour le marbre à 2 <sup>e</sup> la pièce	12
Pour Plomb à faire molette	18 - 75
à Miquet polisseur pour 26 journées à 3 <sup>e</sup> 50	91.
à Maignier id. pour 14 journées, idem	49
à Boudan id. 14 journées	49
à Bordot frotteur au grain pour 13 journées à 3 <sup>e</sup> 50	45 - 50
à Rondeaux idem idem	45 - 50.
à Aubier id pour 16 journées à 3 <sup>e</sup> - à 3 <sup>e</sup> L.	49.
à Merlaux id pour 14 journées à 3 <sup>e</sup> L.	42.
Pour l'expédition de la statue payée à 4 hommes à raison de journées à 4 <sup>e</sup> 12 journées et 6 heures	51.
	<hr/>
	539 <sup>e</sup> 80

Paris le 30 juin 1821.

B. Lange

J<sup>e</sup> J<sup>e</sup> arrêté  
 le

« Mémoire de Lorta, Exercice 1821, le troisième trimestre. Maison du Roi. Parc de Versailles et de Trianon. [Impératrice n°9 Pinatel].

Mémoire des restaurations faites dans le parc de Versailles, à une figure et trois vases ci-dessous désignés, d'après les ordres de Monsieur le Comte de Forbin, directeur général des Musées royaux, suivant les prix discutés et convenus avec moi Lorta, statuaire restaurateur des dits monuments, pendant le troisième trimestre 1821.

Savoir :

Figure d'Impératrice réparée dans l'atelier des statuaires et placée présentement à l'Île d'amour près du Jardin du Roi.

1) Remonter cette figure de marbre à laquelle, il manque toute la plinthe et les pieds ainsi que toute la draperie. Avoir fait faire à cet effet un sciage pour redresser et former une partie droite. Ensuite, enlevé la figure pour la mettre d'aplomb en conservant la hauteur convenable pour établir le modèle du bas de ladite figure dont la plinthe porte 0,60 m sur une face et 0,37 sur l'autre. Ledit modèle terminé, l'avoir exécuté en marbre, ajusté et percé trois grands trous au centre, de chaque 0,37 m de profondeur sur 41 mm d'ouverture, dans lesquels passent trois forts goujons de cuivre dont deux sont percés aux deux extrémités pour recevoir les clavettes pour lesquelles il a fallu faire quatre trous dans le marbre de chaque 0,16 m de profondeur pour pouvoir les introduire dans les trous des goujons. Ensuite mastiqué tout le tour du joint avec du mastic chaud et couler du plomb pour le scellement du dit goujon afin de lier le tout solidement, plus terminé les pieds des draperies qui les raccordent avec les parties du haut.

2) Le dessus de la figure était divisé en trois parties y compris la tête. Les deux premiers morceaux traversant toute la figure dont un formant le dessus, comprenant les épaules et la naissance du cou, et on été rattachés avec six goujons de cuivre de 14 mm de grosseur et 16 cm de largeur, les avoir ajustés, percés des trous nécessaires pour les recevoir et les mastiquer. Ensuite pour remonter la tête, rapporté dans tout le pourtour du cou un morceau de marbre de 0,15 m de largeur et de 68 mm dans la partie la plus épaisse ; le dit morceau sculpté d'après modèle, a été ajusté et fixé avec deux goujons de cuivre de 0,11 m de long, plus mastiqué tout au pourtour, avoir ensuite ajusté la tête, et percé à cet effet un trou de 0,40 m de profondeur, traversant les morceaux mentionnés ci-dessus et pénétrant jusque dans la tête ; dans lequel trou, il a été introduit un fort Goujon de cuivre coulé en plomb qui consolide toutes ces parties entre elles, plus mastiqué tout le tour du joint.

3) Refait d'après modèle et exécuté en marbre toute la main droite tenant la draperie, l'avoir ajustée est fixée avec trois goujons de cuivre dont celui du milieu, coulé en plomb, les autres mastiqués ainsi que le pourtour du joint, et terminé le tout sur place.

4) Rapporté deux morceaux de marbre dont un sur l'épaule gauche et l'autre sur toute la longueur du derrière du bras du même côté de 0,46 m de longueur sur 68 mm d'épaisseur, les avoir ajustés, mis trois goujons de cuivre, les (avoir) mastiqués, reformé les plis qui en dépendent et terminé.

5) Refait et exécuté en marbre d'après un modèle à toute la main gauche tenant une draperie, l'avoir ajustée, arrêtée avec trois goujons de cuivre mastiqués, dont celui du milieu coulé en plomb, et terminé sur place.

6) Pour raccorder les draperies du haut dans tout leur pourtour avec celle du bas, rattaché une grande chute de draperie qui part de la même main gauche, l'avoir arrêtée avec deux goujons de cuivre coulés en plomb, rapporté et exécuté en marbre d'après le

modèle dans cette chute de draperie un morceau de 0,11 m de hauteur sur 0,19 m de largeur développé, l'avoir ajusté, raccordé avec les différents plis auxquels il se rattache, mastiqué et terminé sur place.

7) Plus rapporté 44 morceaux de marbre sur toute la draperie, tant grands que petits, dont 9 ont près de 0,11 m jusqu'à 0,14 m et les autres de 14 mm jusqu'à 0,11 m ; les avoir percés de trous pour recevoir un ou deux goujons de cuivre suivant leurs forces, ensuite les avoir ajustés et raccordés au pli de la draperie, mastiqués et terminés sur place, plus passé la râpe dans différents endroits ; poncé toute la figure.

Pour ladite figure ainsi restaurée et la sujétion qu'a présenté ce travail la somme de 872 Frs. »

## O<sup>4</sup> 1329

Sculptures restaurées par L. Beaumont au château de Versailles.

VOIR O<sup>4</sup>/1333 cascade bosquet de Versailles

A.N. O<sup>4</sup> 1329

Dépenses arriérées de l'ancienne dotation de la Couronne. Musées, exercice 1830  
Mandat n°497

Versailles le 5 janvier 1831

Parc de Versailles Bassin d'Apollon

Statue d'*Orphée*

« [...], une touffe de feuilles de laurier pour masquer la nudité de cette figure [...] exécutée en marbre. »

Même demi lune, côté du Midi :

*Ino et Mélicerte*, groupe en marbre

« Le pouce et l'indicateur de la main gauche de Mélicerte n'existant plus, on les a remplacés par deux autres modèles [...] deux doigts de la main droite ont été scellés à nouveau avec chacun un goujon de cuivre. »

Pourtour du même bassin, côté nord :

Suite de la restauration d'*Hercule*, statue en marbre n°218 de l'inventaire

« Deux doigts de la main droite, l'indicateur et l'auriculaire [...] sur la fesse droite une partie de 5cm sur 4cm [...] rapportée et sculptée au talon, une petite partie convexe de 5cm de circonférence [...].

Afin de cacher la nudité de cette figure, il a été fait une touffe de feuilles de chêne, portant 20 cm de hauteur et 19 cm de largeur. [...] »

18 joints au mastic sur diverses parties du corps de cette statue.

Bassin d'Apollon, au bas du Tapis Vert

Restauration de l'enfant placé à l'avant-train du char

« Soudures sur la cuisse droite et la rotule du même côté [...].

A l'aile gauche rapportées 5 soudures [...].

Sur la corne d'abondance, 8 soudures [...].

Rapportées 6 soudures dont 1 aux jambes, les 5 autres derrière la draperie [...]. »

Chevaux du char :

« Au cheval ayant la tête baissée, fait 13 soudures [...] à partir du garrot jusqu'à la croupe et sur les flancs. Lesdites soudures ayant été faites à l'échelle ont présenté beaucoup plus de difficultés [...].

Bosquet de l'étoile :

*Apollon*, figure en marbre, n° 90 de l'inventaire

« Quatre morceaux de draperie sur le devant de cette sculpture près du cou [...]

La main droite cassée à la jonction du poignet n'existant plus, elle a été remplacée par une autre [...]. Sur la cuisse droite, sculpté pareillement un morceau de marbre de 0,10 cm sur 0,11 cm. [...]. Un morceau de la cuisse gauche de 0,12 cm sur 0,13 cm. [...]. Un doigt du pied gauche [...]. » 20 joints de mastic sur toute la sculpture.

Aile du palais, côté du Midi :

Statue de *Jason* (en pierre) :

Renfort de la plinthe, tirants scellés dans le pilastre

« Sur le cimier formant l'ornement du casque composé d'un dragon volant dont la tête de 0,35 cm [...] a été refaite du nez jusqu'aux épaules ».

Deux portions de l'aile gauche n'existant plus [...] de même l'aile droite du dragon.

Sur le lambrequin ornant la cuirasse de Jason

Refaite en une seule masse la main droite y compris 3 doigts et la poignée de l'épée qu'elle contient [...].

Sur l'ampleur du manteau derrière, repris dans a masse de la pierre environ 1m 2 de draperie

Statue de *femme inconnue*

Commencement de la restauration

## O<sup>4</sup> 1372

Mandat n°609 du 5 avril 1831

Façade sur le parc :

Restauration de la 3<sup>e</sup> statue désignant *La Géométrie*

« La tête de cette sculpture n'existant plus à partir du dessus des épaules [...] fait une autre exécutée en pierre fait avec le plus grand soin pour obtenir le degré d'expression propre au sujet qu'elle indique. [...] 3 goujons de cuivre, dont le principal de 0,30 cm de long [...].

Sur le derrière de la tête, rapporté 3 mèches de cheveux dont une forte sur la nuque tombante, 2 autres sur les épaules. (Restauration en quatre temps.) »

Restauration de la 4<sup>e</sup> figure représentant *La Science*

Commencement. (Fin Mandat n°688 d'avril 1831)

« Voile sur la tête [...]

Main droite et une portion du bras [...]

5 portions de draperie [...] »

Mandat n°688 d'avril 1831

Bassin d'Apollon :

Restauration du *Triton*

Clavicule gauche [...]

7 soudures sur bras et 8 soudures sur torse, fesse droite et tête.

30 soudures sur les chevaux tournés vers le Levant.

Façade sur le parc :

5<sup>e</sup> statue représentant *Hébé*

« Le mauvais état où se trouve cette sculpture cassée par le milieu du corps à la hauteur des hanches a nécessité qu'on se servit d'un équipage pour la redresser dans son attitude primitive. [...]

Mandat 689 : Etoiles disposées autour de la tête [?], draperie, doigts de la main gauche, coupe tenue dans la main, tête de l'aigle.

Statue représentant une *Amazone*

L'atelier de Beaumont y a repris « l'indicateur de la main gauche ».

Terrasse du parterre d'eau :

Restauration de 3 vases en marbre blanc dont un « sur lequel a été représenté la victoire de Louis XIV sur les Turcs ».

Grand Trianon :

*Jeune Nymphe*

Index main droite

Petit Trianon :

*Vénus et l'Amour*



Majeur gauche de Vénus

Restauration de la statue *Uranie*. Avant-bras droit goujonné. 0,34cm.

Restauration de la statue *Danaé*

Mandat n°58

Restauration du groupe en marbre représentant *L'enlèvement de Silène par un triton*

Nez de Silène, oreilles gauche et droite, 2 pieds

Nez de Triton, lèvre inférieure.

Bassin d'Apollon :

Jambe gauche du cheval du Midi, 0,20cm

Triton côté nord, plusieurs soudures

Façade sur le parc :

Figure de *Bellone*

Crinière tombante du casque, bras droit tenant un poignard, consolidation du bouclier par agrafes de cuivre dissimulées [par une greffe de marbre ?] patte de lion.

Restauration de *La Réflexion*

Mandat n°1302

*Une impératrice*

Tête et portion du tronc, deux mains, la droite retenant une draperie à hauteur de la poitrine, orteils.

Figure de *La Démence*

Sabre, panache ornant le casque, plume, bras gauche sur 50cm.

# Paris, BnF, Papiers de l'antiquaire Ennio Quirino Visconti.

## Ensembles consultés :

- NAF 5966 : Correspondance générale, correspondance Elgin.
- NAF 5973 : Inscriptions, notes.
- NAF 5979 : Musée Français.
- NAF 5980 : Mélange de sculpture antique.
- NAF 5981 : Mémoire sculptures Elgin.
- NAF 5982 : Gabini et Pio Clementino.
- NAF 5983 ; 5984 ; 5985 et 5986 : Illustration antiques Borghèse.
- NAF 5987 et 5988 : Catalogue des antiques du Louvre.
- NAF 5989 : Iconographie ancienne.
- NAF 5990 : Iconographie grecque.
- NAF 6000 : Recueil de dessins, statues, bas-reliefs.

## NAF 5973 Inscriptions et notes.

### Fol. 106

« Notes sur les sculpture grecque découverte dernièrement à l'île d'Égine.

Les dix-sept statues de marbre de Paros, 15 de grandeur presque naturelle, et un certain nombre de têtes et d'autres fragments forment une découverte précieuse pour l'histoire de l'art pour l'étude de l'Antiquité, pour l'instruction des artistes qui pourront voir dans ces nombreux restes quel étoit le caractère et le mérite de l'école grecque d'Égine si vantée dans l'Antiquité.

Comme la richesse et la prospérité des Eginètes eurent terme à la 88<sup>eme</sup> olympiade, [...] ces ouvrages appartiennent sans doute à une époque antérieure.

La beauté surprenante des poses, et c'est presque le seul mérite dont on puisse juger sur les croquis grossiers qui ont été transmis de ces figures trouve cependant que ces ouvrages appartiennent à une époque où l'art avoit acquis une grande perfection, ce sont probablement des ouvrages d'Onatas ou de Cléon, statuaires célèbres de l'école d'Égine qui ont fleuri ainsi que Phidias À Athènes durant le V<sup>e</sup> siècle avant l'E. C.

La position des ruines du temple qui sont sur une colline peut faire juger d'après Pausanias que ces ruines appartiennent au temple fameux de Jupiter Panhellénien. La négligence par laquelle ce voyageur d'ailleurs si recommandable a omis entièrement la description de ce temple et des ouvrages [...], me fait trouver vraisemblable l'opinion suivant laquelle ce temple du temps de Pausanias était déjà ruiné. Et je pense qu'il le fut dans les dernières catastrophes d'Égine qui arrivèrent à l'époque des guerres Italiques et Macédoniennes l'an ..... avant l'E. C. quoique je n'adopte pas l'opinion que les

figures d'Ulysse et de Priam et d'Hélène se trouvent parmi les statues, je crois que les héros représentés sont des héros de l'Iliade et j'incline à croire que deux des trois archers sont Teucer et Pâris.

L'excellence des torsos et des extrémités qui paroit contraster avec une certaine sécheresse des têtes, particulièrement dans la manière de traiter les cheveux et la barbe conviennent au caractère connu de l'ancienne École Éginétique.

Les chefs-d'œuvres qui enrichissent les collections de sculpture antique, et surtout le Musée Napoléon appartiennent la plupart à des artistes grecs qui ont fleuri au temps des Romains, ou du moins qui sont postérieurs à Alexandre le Grand. Excepté le bas-relief d'Athènes qui a dû être exécuté sur le dessin et sous la direction de Phidias, il n'y a qu'un très petit nombre d'ouvrages qu'on puisse supposer appartenir à cette époque si ancienne et pourtant si brillante de la sculpture grecque. On peut croire que la Pallas de Velletri est à peu près de ces temps.

Ainsi la collection des sculptures trouvées à Égine sera une acquisition d'un genre unique et qui augmenterait considérablement la richesse et la réputation des collections les plus célébrées.

Le prix qui servira de base aux enchères est fixé à 10 mille sequins : environ 120 mille frs. Je crois qu'on pourra le porter pour 17 statues de toutes les têtes fragments jusqu'à 180 mille. Et je me borne à cette somme eu égard aux frais de transport et aux frais encore plus considérable de la restauration qui devra être exécutée en marbre de Paros, et qu'on ne peut porter à moins de 100 mille francs.

Il est essentiel, si l'acquisition en est faite pour le musée Napoléon, que la personne chargée de l'affaire, marque exactement, d'après l'instruction verbale des propriétaires, les figures qui appartiennent au fronton du Couchant, et celles qu'on a trouvé du côté du Levant. Sans cela on ne pourrait restituer ces statues à leurs places respectives et à leurs dispositions générales que d'une manière arbitraire. »

#### NAF 5980 mélange de sculpture antique

##### **Fol. 109 vers 1807 ?**<sup>292</sup>

« Les deux petites figures antiques trouvées dans les fouilles de Naples représentent Vénus l'une et une autre est intéressante : mais il faut distinguer la plus grande : elle est préférable à l'autre plus petite sous plusieurs rapports.<sup>293</sup>

Dans cette petite statue Vénus est représentée sortant du bain. Ses mains sont dans l'action de tenir quelque ornement un ruban, un collier que la déesse se dispose à attacher au bout de son col ou de sa tête. [...] L'exécution en est fine et soignée : c'est dommage que plusieurs parties soient usées par l'antiquité. Cependant cette dégradation sensible dans la tête et dans les pieds ne l'est presque pas comme le reste de la figure.

La seconde est aussi une Vénus dans l'action du bain, la déesse paraît dans l'action d'arranger sa chevelure. Les parties antiques de cette petite figure sont assez belles, mais elle a eu besoin de beaucoup de restauration, la tête une grande partie des

---

<sup>292</sup> Une seule *Vénus* figure dans les listes des marbres saisis en Allemagne. Haute de 3 pieds 6 pouces, elle était installée au palais de marbre de Postdam construit par Frédéric Guillaume II. Bénédicte Savoy, *Patrimoine annexé*, vol. II, p. 362. N° 310 inv. Napoléon ?

<sup>293</sup> Fol.117, rapport à *Vénus au bain*. Livret. 99.

bras les jambes et une partie des cuisses avec l'Hermès du dieu des jardins qu'on y a ajouté pour soutien sont modernes.

Les deux petites statues ont très peu souffert dans le transport la restauration sera prompte et facile. »

### **Fol.110**

« Il se trouve parmi les têtes antiques dans la collection ou dans les palais du roi à Berlin et que le grand [illisible] avait acheté à la maison Polignac une tête d'Isis en marbre noir coiffée à grandes boucles et plus grande que nature.

Cette tête est celle d'une belle statue d'Isis<sup>294</sup> du musée Napoléon : laquelle a été prise à Rome par le traité de Tolentino et n'est pas encore décaissées. La tête de ladite statue moderne, parce que la tête antique fut découverte à Tivoli quelques années plus tard. La statue avait déjà été vendue et restaurée. [...] Il serait beau de pouvoir replacer cette tête sur la statue à laquelle elle appartient. »

Sur les Victoires de Sans-Souci<sup>295</sup>.

### **Fol.112**

Sur une statue d'Antinoüs [Brashi ?] « plus forte que celle de S. M. par M. Canova » proposée à la vente. Visconti pense qu'elle est « digne du Musée Napoléon mais expose que la négociation peut être faite pour atteindre 120 000 Fr.

« La statue a beaucoup de restauration entre autres toute la draperie qui autrefois avait été de bronze doré à l'imitation des colosses d'ivoire et d'or usités par les Grecs. On l'a restituée en marbre au lieu de la rétablir comme elle était. »

### **Fol. 117**

Vénus au bain. Livret 99 »<sup>296</sup>

Vénus-accroupie sortant du bain La ressemblance de cette figure avec d'autres qui représentent la Diane au bain telle qu'on la voit sculptée sur un sarcophage dans le bas-relief dont le sujet est la fable d'Actéon a suggéré à l'artiste qui a restauré cette statue de lui donner le caractère de Diane, en plaçant un arc dans sa main gauche, ~~et un croissant sur sa chevelure coiffure~~. Il est cependant plus probable que cette jolie figure représentait Vénus sortant du bain ainsi que tant d'autres figures pareilles dans lesquelles le caractère de la déesse de la beauté n'est point équivoque. L'arc de Cupidon peut bien convenir à Cythéré. »

### **Fol. 118**

Vénus au bain.\*<sup>297</sup>

\*Cette statue de marbre de Paros était autrefois placée dans la salle des antiques au Louvre. [...] la pose de cette figure, a tant de grâces qu'elle plaît malgré les dégradations qu'elle a souffertes ; et la médiocrité des restaurations ne doit pas nous empêcher d'être reconnaissants envers l'artiste moderne qui, en rendant à la statue une

---

<sup>294</sup> Paris, Musée du Louvre. Corps saisi au musée du Capitole. Tête saisie à Berlin en 1806, n° inv. N 119 A.

<sup>295</sup> Berlin, Staatliche Museen Preussischer Kulturbesitz, n° inv. Sk 226 et SK 227 ; n°327 et 328 inv. de 1810.

<sup>296</sup> Paris, musée du Louvre n° inv. MR 372 ; n° inv. 312 inv. de 1810

<sup>297</sup> Paris, musée du Louvre n° inv. MR 371 ; n° inv. 313 inv. de 1810

intégrité apparente nous a mis à même de [...] une partie des charmes que l'auteur original avait su donner à son ouvrage. »

### **Fol. 121**

« Note d'antiques à dessiner.

Silène avec l'outre à l'atelier<sup>298</sup> [...] »

Vertumne petite statue à l'atelier<sup>299</sup> [...] »

### **Fol. 127**

« Le désordre où se trouve dans ce moment les magasins du Musée Napoléon à cause du déménagement occasionné par les travaux du Louvre n'ont permis de pouvoir soumettre plus tôt à V. M. l'indication ci-jointe de quelques morceaux antiques qui existent dans ces magasins sans être dignes de figurer jamais dans le Musée.

Ce même désordre empêche que cette indication ne soit pour l'instant plus complète. J'aurai soin de faire part à S. M. de tout le reste que [...] pourrai découvrir par la suite.

La jolie petite tête de Bacchus venant de Naples a été mise tout de suite en restauration. On a abattu tout le moderne qui la dégradait et on la rétablit avec soin. En deux semaines elle pourra être achevée<sup>300</sup>. »

### **Fol. 129, Papier S.L.N.D. de la main de Lange.**

« Le groupe de Messaline et Britannicus a 6 pieds de hauteur et 4 pouces de plinthe ce qui fait 6 pieds 4 pouces.

La largeur de la plinthe 2 pds. 3 pouces.

N'ayant point de mètre en ce moment je me suis servi du pied du Roi, ancienne mesure d'usage. »

### **Fol. 131, Papier S.L.N.D. de la main de Lange.**

« Le Drusus doit peser environ 1700. Il est supposé tout restauré

Le Titus 2000 et plus

Le Bonus Eventus 1600 à 1700.

La Vénus environ 800

Le Germanicus 1400

L'Antinoüs du Capitole de 12 à 1300.

Cet aperçu doit essentiellement varier de quelque chose par la difficulté de mesurer à l'œil une statue travaillée ce qui exigerait une opération longue et par la nécessité qu'il y aurait d'observer les différentes densités de chaque marbre puisque chaque qualité diffère de poids selon sa dureté c'est à dire densité.

L'expérience faite m'a donné le poids des marbres statuaires depuis 182<sup>liv.</sup> poids de marc jusqu'à 216. Le pieds (cube) français. Ce qui faisait 150<sup>liv.</sup> environ le palme Romain. »

### **Fol. 133**

---

<sup>298</sup> Paris, musée du Louvre n° inv. Ma 2295 ; n° inv. 284 inv. de 1810 ?

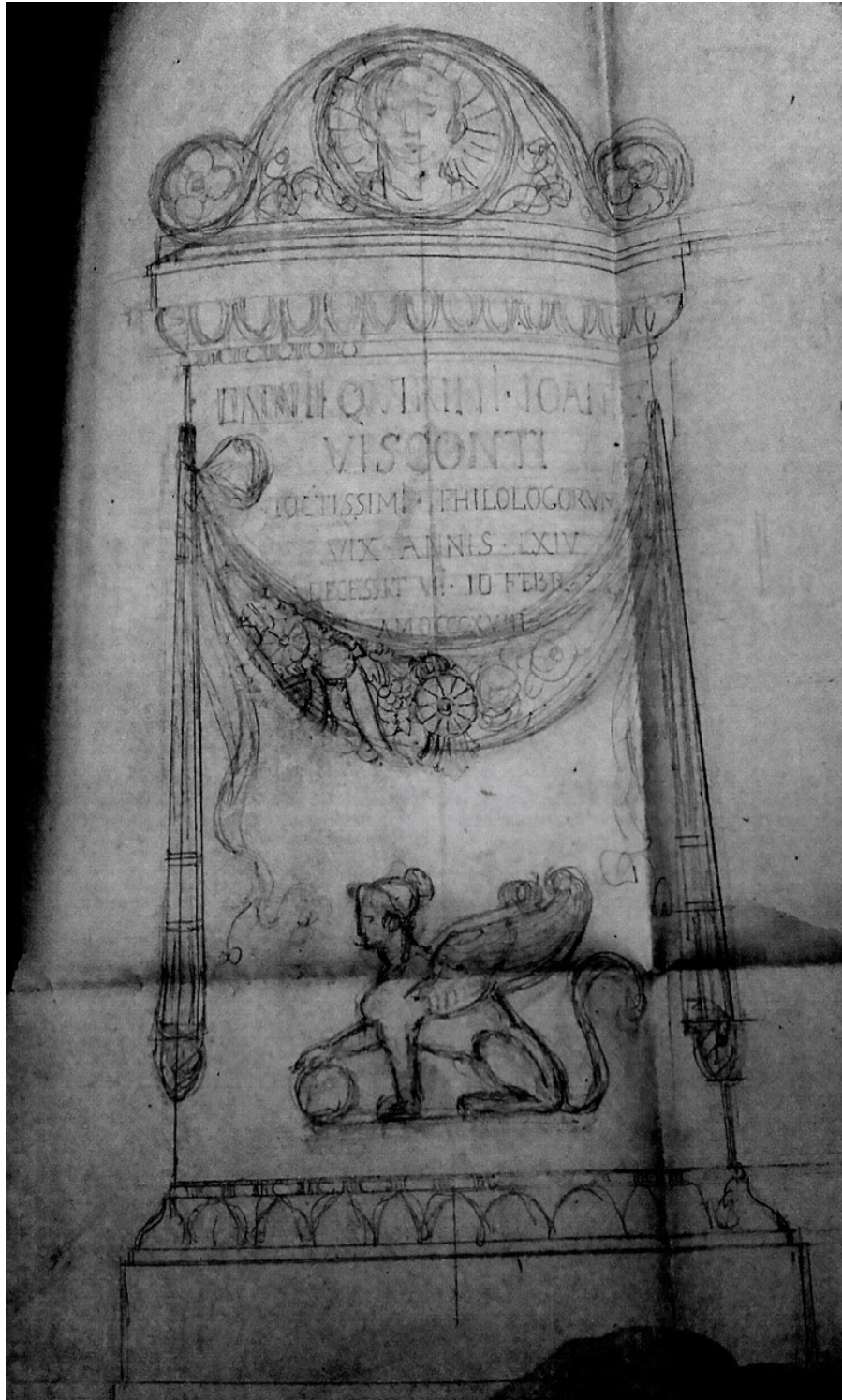
<sup>299</sup> Paris, musée du Louvre n° inv. Ma 2242; n° inv. 322 inv. de 1810, de Richelieu.

<sup>300</sup> Paris, musée du Louvre n° inv. MR 429 Ma 1350

« La jolie tête grecque de Bacchus trouvée à Naples a été restaurée de nouveau dans les ateliers du Musée Napoléon. Le soussigné en ayant dirigé le travail.

Cet antique a recouvré toute la beauté et tout le caractère que la restauration faite à Naples avait effacé en grande partie.

Elle est à la disposition de S. M. l'Imp. Reine on attend des ordres pour la faire transporter dans l'endroit qu'elle aura daigné choisir. [...] <sup>301</sup>»



301 Paris, musée du Louvre, n°inv. MR 429 Ma 1350

Projet de tombeau de Visconti au Père Lachaise.

**Fol. 245**

Sur un bas-relief, cuve de sarcophage propriété de C.-J. Dassy évalué avant restaurations 1000 à 1200 Frs. « attendu que Thésée et la chasse au sanglier ».

**Fol. 249.**

« Mémoire sur un buste antique de marbre statuaire retrouvé à Marseille qui est à Aix dans le cabinet de feu M. de Ricard et que l'on a prétendu représenter Agrippine. [...] »

**Fol. 332**

Sarcophages de Saint-Médard d'Eyrans.

**Fol. 334/335**

« Prêtre égyptien à genoux<sup>302</sup>

Les statues égyptiennes de grandeur naturelle ou d'une dimension plus forte sont extrêmement rares, particulièrement lorsqu'elles portent le cachet de la véritable manière égyptiennes, et qu'on ne peut pas les attribuer à l'école d'Alexandrie ou à des époques postérieures à la conquête de cette contrée par les Romains. Je ne crois pas me tromper en affirmant que le nombre connu de statues de ce genre ne dépasse pas une vingtaine. Celle que M. le comte de Forbin, directeur du Musée Royal, vient d'acquérir est de ce nombre<sup>303</sup>, elle est remarquable aussi pour sa belle conservation. Le temps n'en a endommagé que la pointe du nez. La matière est un petit granit gris oriental très compact, et qui prendra un très beau poli, si l'on juge à propos de le lui rendre, suivant l'usage qu'on a constamment pratiqué à Rome depuis la renaissance de l'art.

La figure représente un homme dans la fleur de l'âge, en prêtre ou un dévot des divinités de l'Égypte. Il est à genoux et assis sur ses talons. [...]

Les formes de la figure sont, elles, autant qu'on a pu les choisir dans les modèles de cette contrée. Le style n'en est point maigre [...] l'imitation de la nature est une grande vérité on peut l'apprécier au juste pour la manière dont on a sculpté les pieds, et par l'écartement des doigts.

Je serai d'avis que M. le Directeur fit rendre à la statue son ancien poli. La perte d'un dixième de ligne ne peut faire pour ce genre d'ouvrage autant de tort au travail de l'artiste ancien, que le poli d'une matière dure et précieuse ajoute d'éclat et de beauté à tout ouvrage sculpté sur une pierre de couleur. [...] »

La statue de marbre de Paros qui vient d'Athènes<sup>304</sup> est le portrait d'une femme qui suivant les indices que nous pouvons tirer de la coiffure a dû [?] À la fin du 2e siècle ou au commencement du 3e, c'est-à-dire depuis Commode jusqu'aux [?]. Cette femme

---

<sup>302</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. A 94.

<sup>303</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. A 94.

<sup>304</sup> *Femme Isiaque*, Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 44. Selon Marianne Hamiaux, *l'Isis* serait une statuette restaurée en marbre exactement selon les indications de Visconti Cf. Fröhner 1869, n° 358, p. 488 = Clarac pl. 307. Conservée en réserve, son numéro actuel est le Ma 44. Il ne s'agirait pas d'un marbre Fauvel, mais d'un marbre embarqué par un bateau de la Marine comme cela arrivait quelquefois à cette époque.

est coiffée d'un voile, son costume est remarquable dans une espèce d'étole (palla) usitée dans les cérémonies isiaques et qu'Apulée a décrite très exactement. J'ai retrouvé cet habillement sur un bas-relief du musée Pio-Clementino et je l'ai comparé avec la description d'Apulée. Le beau style des écoles grecques se retrouve dans le jet des draperies.

Les bras et les pieds de la statue ont été détruits je pense qu'il faut rendre la figure les symboles d'Isis le sistre peut être placé dans sa main droite et le petit sceau dans la gauche. »

**Fol. 359.**

Après 1815. Sur des antiques mis en vente à Paris, dont ceux du cardinal Fesch. Visconti est attentif aux restaurations faites afin de fixer au mieux les prix.

**Fol. 377.**

Note de Lange sur les marbres de couleur dans la salle de la Pallas de Velletri et de celle du Candélabre.

« Salle de la Pallas de Velletri

Les 4 colonnes de vert antique du même côté de la statue ont en totalité 11 pieds 9 pouces

Celles qui sont vis-à-vis 11 pieds

Les 4 de granit rose qui sont aux deux extrémités de la salle 11 pieds 5 pouces

Les 2 de brèche dite arlequine et non d'Alep ont 10 pieds 11 pouces, 2 lignes

Celles qui sont vis-à-vis d'albatre oriental même proportion [...]

NAF 6000 recueil de dessins, statues, bas-reliefs

Dessins du Parthénon.

NAF 5981 Mémoire sculptures Elgin.

NAF 5987 Catalogue antiques du Louvre

Copie de l'Inventaire Napoléon, de la main de Visconti.

Papiers de Visconti. NAF 5987, Papiers de Visconti. Catalogue des antiques. Fol. 10, supplément général au catalogue des antiques. Mélanges.

**Fol. 62.**

N°	Amazone blessée. La robe longue qui lui couvre les jambes est due à la restauration	1 mètre 95 cent.	Mon. du M. N. où la figure est donnée sans la restauration	Marbre pentélique
----	---	------------------------	---	-------------------



N°	Grand vase en forme de cratère. Le bord supérieur est orné extérieurement de petits mascarons bachiques. Le pied manque.	1 mètre 25/100	De la villa Borghèse. 24 000 f. y compris les frais de la restauration à faire	Marbre Synnadique ou Phrygien, connu à Rome sous le nom de <u>paonazzetto</u> . Un bloc du même marbre est dans la même caisse pour en former le pied du vase.
----	--	----------------------	--	--

**Fol. 85**

N° 175	<del>Marc — Aurèle</del> Trajan Statue armée de cuirasse ; une grande draperie enveloppe les cuisses et une partie des jambes.	2 mètres 22	De la villa Borghèse. Restauré en Trajan	Marbre Pentélique. Cette figure à la tête de plâtre.
-----------	---	----------------	--	--

N°211	La muse Euterpe. Cette statue est presque entièrement semblable à celle du n° précédent <del>Une de ses mains avec une portion de flûte est antique.</del>	1 mètre 45	Des jardins de Versailles. Cette figure est en restauration. 5 000 frs.	Marbre Pentélique
-------	--	------------------	---	-------------------

N°159	Une femme accompagnée d'une jeune fille, l'une et l'autre ont chacune un enfant emmailloté dans leurs bras. Bas-relief de style grec.	1 mètre 33Centimètres	Apporté de la Grèce. Dépôt numéro 182. 1500 Fr.	Ce bas-relief en deux morceaux a besoin de restaurations. Marbre pentélique.
-------	---	--------------------------	---	--

N°346	Demie figure de jeune héros de formes idéales, mutilée en plusieurs parties	90 centimètres	De Délos 1200. F.	Marbre grechetto
-------	---	-------------------	-------------------	------------------

**Fol. 239** Vers 1815.

« La grande collection des antiques du musée Royal est encore après la grande collection de Rome ce qu'il y a en Europe de plus complet en ce genre.

Elle contient plus de deux cent quarante statues ; et dans ce nombre il y en a plus de cent soixante et dix de grandeur naturelle ou plus forte que nature, et plusieurs chefs-d'œuvre.

Les bustes et les Hermès surpassent le nombre de cent soixante et dix ; les bas-reliefs celui de cent trente.

Les sarcophages, les autels, les candélabres, les cippes, les vases, les animaux et autres objets de sculpture d'ornement et d'érudition sont plus de cent. [...]

Le nombre des colonnes précieuses est presque égal.

Plusieurs autres objets de simple érudition comme des inscriptions grecques et latines complètent la collection.

La totalité est sept à huit cent monuments antiques.

La Salle des Caryatides, et la nouvelle Galerie qui donne sur le Jardin de l'Infante et que le roi fait presque achever l'année dernière forment un local qu'aucun autre musée n'en a de pareil.

En séparant du musée des antiques la salle où était l'Apollon, et la réservant ou pour une collection de plâtre, ou pour l'exposition de la sculpture moderne ; les monuments antiques peuvent garnir tout le reste du musée.

En rouvrant le balcon qui avait été obstrué pour y pratiquer la niche du Laocoon, toute la première galerie qui est vis-à-vis de la grande porte d'entrée, prendrait un aspect plus riant ( ?).

Les beaux bas-reliefs dont le musée Royal est si riche, pourront être incrustés dans les murs de plusieurs salles, et remplacer les statues.

Plusieurs monuments qui faute de restaurations sont encore cachés dans les magasins [...] seront l'objet d'une nouvelle admiration.

Les chefs-d'œuvre de l'art comme le héros combattant, dit le Gladiateur [...], le Tibre, le Centaure, et d'autres morceaux d'un grand effet, placés isolés au milieu des salles et des galeries, ainsi que plusieurs le sont déjà, seront l'objet principal de l'admiration et des études du public et des artistes ; et la totalité de cette grande réunion des monuments ne cessera jamais d'éclairer et de former le goût général, et de marquer aux arts leur véritable sentier.

### **Fol. 239**

« Projet d'arrangement des salles des antiquités du Musée Royal. An 1816.

Salle des Caryatides.

[...]

Les statues qui remplissent ces trumeaux sont :

- 1) Marc Aurèle nud.
- 2) Hercule sans barbe, maintenant en restauration<sup>305</sup>.
- 3) Alexandre le Grand<sup>306</sup>
- 4) Bacchus dans l'ivresse

[...]

Salle du héros combattant d'Agarias, dit le gladiateur.

<sup>305</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 200 MR 213

<sup>306</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. LL11 ; origine Albani, n°4 inv. de 1810 ?

Cette statue au milieu de la salle on devrait diminuer la hauteur du piédestal.

Niche principale

Il sera ajusté avec les deux Rhytons de l'un et de l'autre côté, comme s'ils devaient verser de l'eau dans la cuve ovale et gaudronnée qu'on y placera dessous. [...]

### **Fol. 258**

« État des objets provenant de la collection d'antiquités de la villa Borghèse [...] qui sont expédiés pour la France par terre en deux convois. [...]

2<sup>e</sup> convoi

Statue du gladiateur avec deux socles semblables à ceux qui sont au n° 7 et 9 de la 5<sup>e</sup> salle, de plus le bras du Bacchus n°1 de la 2<sup>e</sup> salle<sup>307</sup> (1)

(1) La main du gladiateur qui est séparée a été renfermée dans une boîte placée dans sa caisse. »

### **Fol. 263**

« Antiques qui ne sont pas dans le livret

[...] Vertumne pet. Fig. Richelieu 800 Fr.<sup>308</sup>

Un fragment venu de Délos 1200/ [...] <sup>309</sup>

Un Apollon avec cygne. Sans tête 1000 [...]

Une minerve sans tête 400

Un Sauroctone mutilé 400 [...]

Diane chasserresse sans tête [...] »

## NAF 5988 Catalogue antiques du Louvre II

### **Fol. 32**

« Serrurier	atelier
Femme âgée avec des [tresses ?] Ornée de myrte et d'épis de blé Borghèse. 75 cent Paros	Une femme dont la moitié de la tête est moderne : ses cheveux sont d'un travail exquis 62 Pent. <sup>310</sup>
Tête de femme n°38 Borghèse 81 cent Paros	Femme inconnue, marbre de Paros. Coiffure avec les cheveux qui tombent en queue derrière la tête. <sup>311</sup>
Femme âgée : Seul tête de marbre de Paros est antique. Borghèse n°30 – 78 [...] »	
<b><u>Fol. 33</u></b>	

<sup>307</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 2333 ; n°46 inv. de 1810.

<sup>308</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma2242 ; n° 322 inv. de 1810.

<sup>309</sup> *Inopos* Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 855 ; n°781 inv. de 1810.

<sup>310</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 506, n° 741 inv. de 1810.

<sup>311</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. DS ENT 1999-17 ; n°475 inv. de 1810 ? Fol. 42, de la main de Lange, liste des bustes de la Salle de l'Horloge. « Bacchante tête sur buste mod. Pent 77 ½ »

	« Buste d'un jeune Romain. La tête seule [illisible] 24 carrar. <sup>312</sup> »
	Tête grecque avec buste en restauration pour en faire un Hermès. Elle étoit à l'horloge. 30 cent. Paros. <sup>313</sup> »
	Marbrier. Tête romaine barbe courte, mal conservée 74. Pent. <sup>314</sup> »
<b><u>Fol. 34</u></b>	« Atelier Amazones 63. Pour finir en Grechet <sup>315</sup> . Athlète 63 cent. Pent. <sup>316</sup> Minerve. Paros. 59 cent <sup>317</sup> Diane Vénus tête grechetto. 59 Sérapis basalte 64 cent. <sup>318</sup> Hercule basalte 79 <sup>319</sup> Cupidon riant 44. Paros <sup>320</sup> Vénus, petite 46 Paros Mercure 40 Paros <sup>321</sup> Jupiter 45 Pent <sup>322</sup> Déesse. Paros 48 <sup>323</sup> Rome. Sculpture de la décadence. <sup>324</sup> Horloge (?) 59 cent. Pent » Une 3 <sup>eme</sup> auris [ ?]Vénus 91 ? Carra. »

**Fol. 39**

« Cabane [...] »

Romain avec un peu de barbe tête détachée. »

**Fol. 42**, de la main de Lange, bustes de la Salle de l'Horloge.

<sup>312</sup> Non identifié.

<sup>313</sup> Non localisé, coll. Borghèse, n°690 inv. de 1810.

<sup>314</sup> Non localisé. Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 616, n°728 inv. de 1810 ?

<sup>315</sup> Non localisé. Paris, musée du Louvre, n° inv. DS 1999 17 ; n°444 inv. de 1810 ?

<sup>316</sup> Non localisé ; n° 465 inv. de 1810.

<sup>317</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 35; n° 611 inv. de 1810.

<sup>318</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 25 ; n°1480 inv. de 1810.?

<sup>319</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 1361 ; n°560 inv. de 1810.

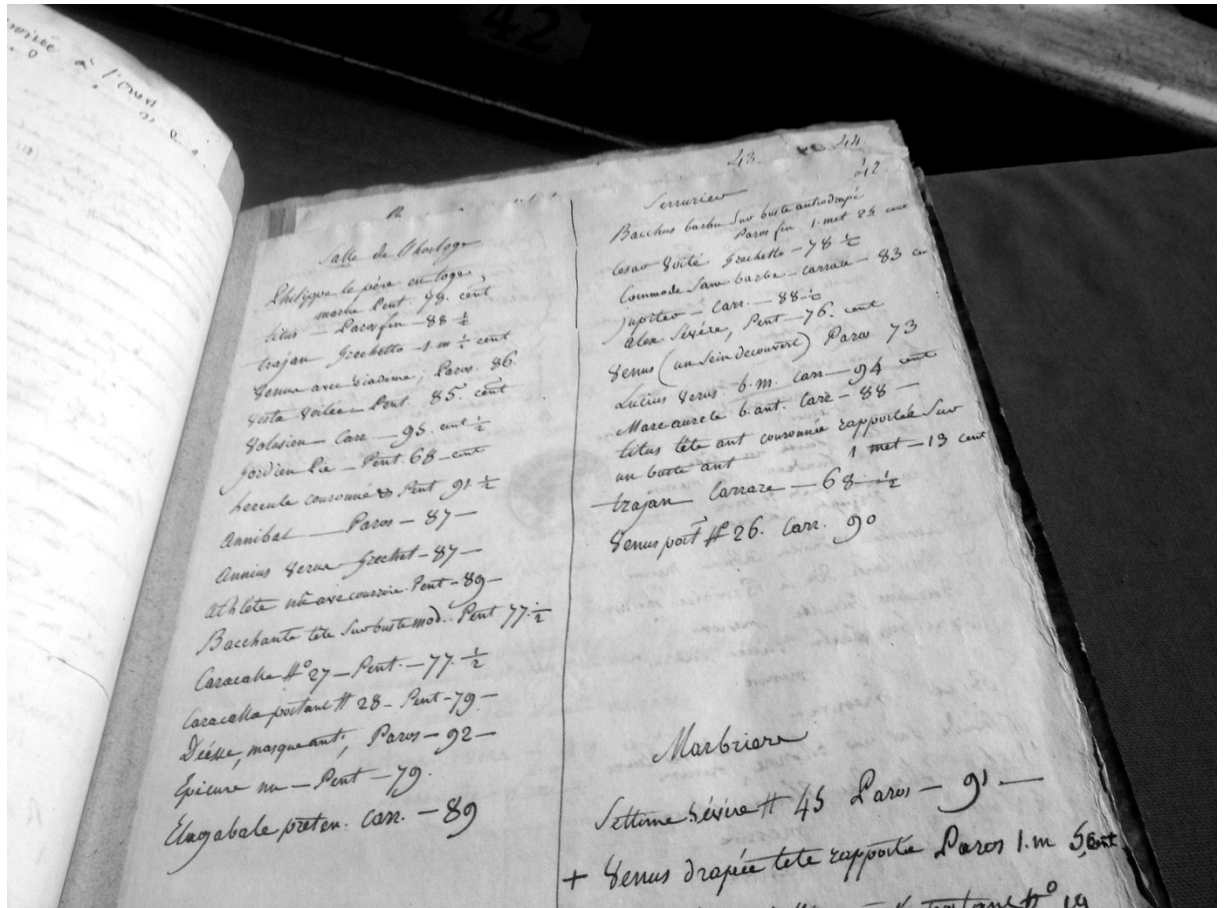
<sup>320</sup> Non localisé, n° inv. 509 inv. de 1810.

<sup>321</sup> Non localisé, n° inv. 606 inv. de 1810.

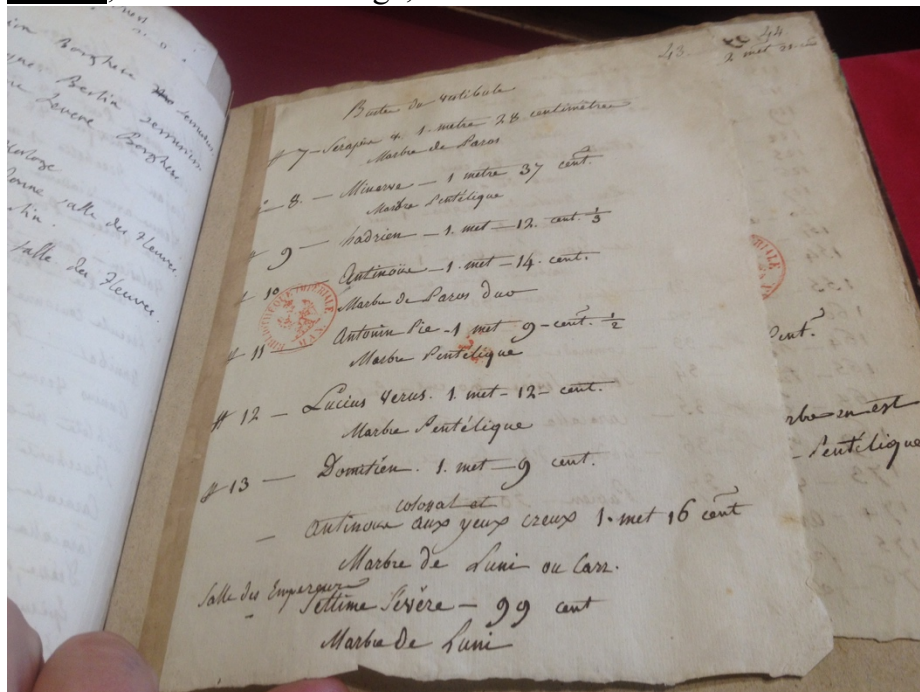
<sup>322</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 5041 ; n° 578 inv. de 1810.

<sup>323</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 4925 ; n° 413 inv. de 1810 ?

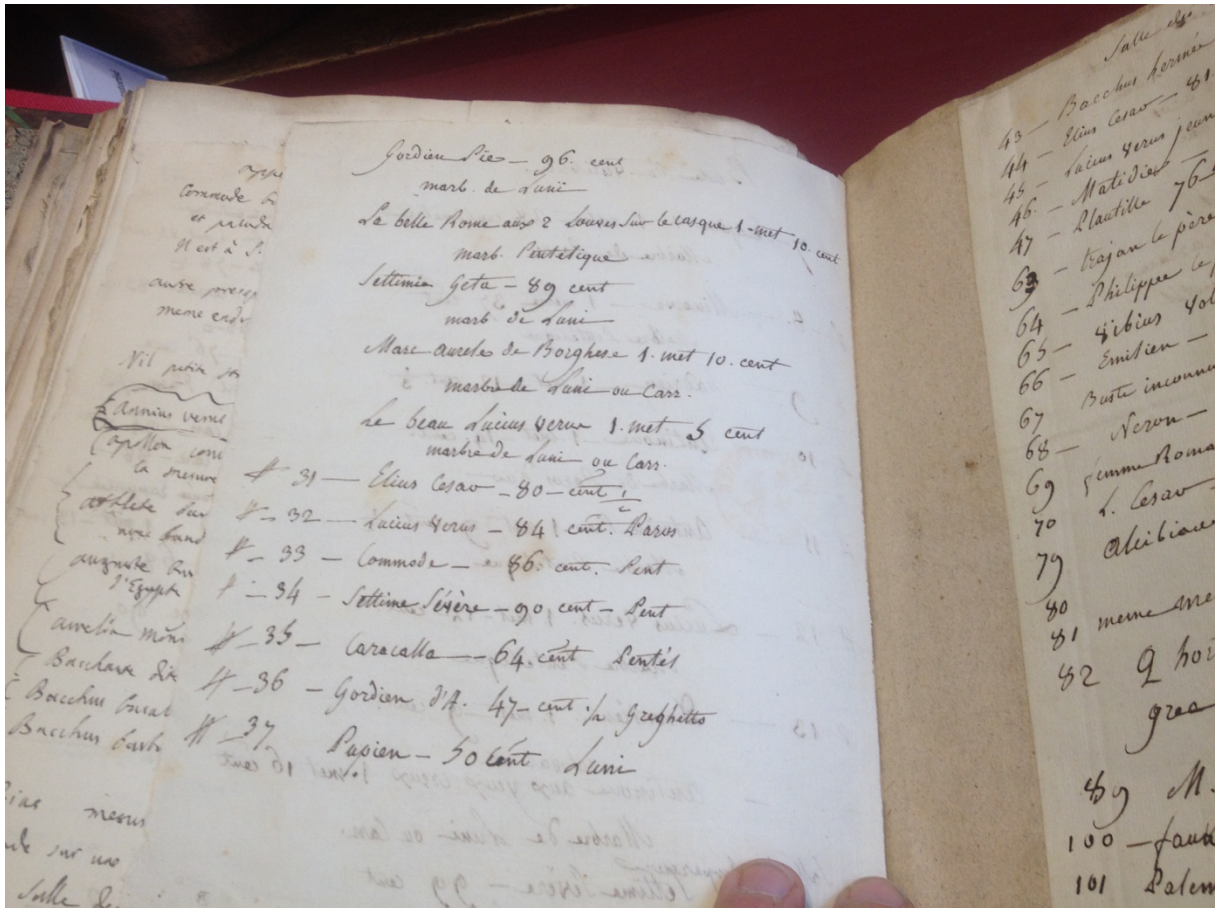
<sup>324</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 22 ; n° 639 inv. de 1810.



Fol. 43, de la main de Lange, liste des « Bustes du Vestibule »

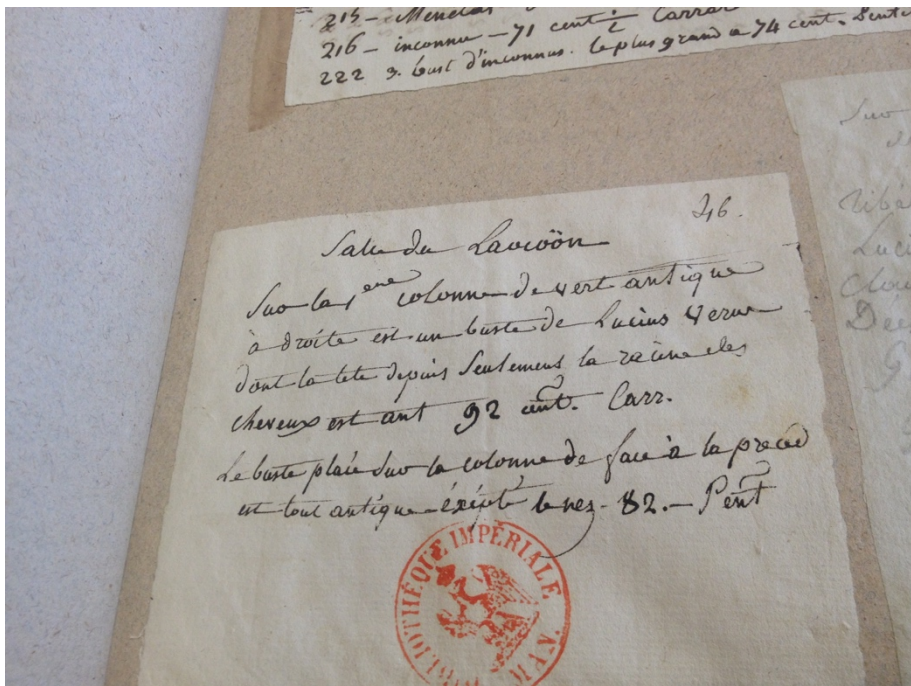






**Fol. 44**, de la main de Lange, liste des marbres de la Salle des Saisons.

**Fol. 45, 46, 47, 48 listes de marbres, de la main de Lange. Salle du Laocoon et autres salles ?**



### **Fol. 48, de la main de Lange**

« Homère en rest. Marbre de Luni et la totalité de la tête et barbe 31 cent<sup>325</sup>.  
Junon colos. aux cabanes. Pent. 99 cent sans piédouche<sup>326</sup>.  
Adrien buste dans la salle de Diane pent 75 cent.  
Annius Verus en rest Carr. 24 cent<sup>327</sup>  
Antonin Pie rest. Sur une colonne, Salle des hom. ill. Pent. 59 cent.<sup>328</sup>  
Apollon tête colossale en rest. Carr. 36 cent la tête seulement<sup>329</sup>  
Caligula buste à l'atel. Pent 65<sup>330</sup>  
Démosthène en rest. Paros 26 cent la tête seulement<sup>331</sup>  
Diane, tête coloss. Paros 1 met 5. Cent<sup>332</sup>  
Elius César en rest. Pent 67 cent sans piédouche.<sup>333</sup>  
Plautilla buste tout ant. à l'atelier. Carr 86 cent.<sup>334</sup> [...] ]  
Trajan grande tête en restauration Paros 89 cent sans pied.<sup>335</sup> [...] ] »

### **Fol. 50**

«Athlète avec bandeau horloge ou marbrier 82 Paros [...] ]  
Marc-Aurèle jeune. Marbrier. 60. Paros  
Isis marbre noir à l'atelier 87 centi. [...] ]<sup>336</sup>  
Province voilée et échevelée marbrier 1 met. 6 cent.<sup>337</sup> »

### **Fol. 58**

« Diane avec la biche de Cérynée 1.112  
Diane attachant sa tunique M. G. 32  
Diane chasserresse atelier<sup>338</sup> »

### **Fol. 60**

« F [...] ]  
Faune et Satyre groupe V.B. IV.12  
Joueur du Scabillum. V. B. III. 6.<sup>339</sup>  
Semblable. Atelier  
Faune à l'enfant. V ; Silène

---

<sup>325</sup> Non localisé, manque en 1815 ; n° 569 inv. de 1810.

<sup>326</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 460 ; n° 573 inv. de 1810.

<sup>327</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 1172 ; n° inv. 446 de 1810.

<sup>328</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 1189 ou Ma 1004 ; n° 453 ou n°454 inv. de 1810.

<sup>329</sup> Non identifié, peut-il s'agir de Ma 1324, tête d'Apollon insérée dans un buste de Vénus ?

<sup>330</sup> Non Localisé. n° 490 inv. de 1810.

<sup>331</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 244 ; n° 516 inv. de 1810.

<sup>332</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR 460 ; n°518 inv. de 1810.

<sup>333</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 1182 ; n°530 inv. de 1810.

<sup>334</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 1103 ; n° 628 inv. de 1810.

<sup>335</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 1265 ; n° 665 inv. de 1810.

<sup>336</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. MR20 ; n° 1472 inv. de 1810.

<sup>337</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 499 ; n°635 inv. de 1810.

<sup>338</sup> Voir Fol. 79 « Diane chasserresse. Atelier »

<sup>339</sup> Erreur de Visconti ? Stanza II n°8 ?

Fécial IV. 69<sup>340</sup> »

**Fol. 61**

« Statue. B. Bacchante ou Saison à l'atelier. 1.m.38.c. grechetto. »

**Fol. 61 S.L.N.D.**

« Supplément. Statue. B. Bacchante ou saison à l'atelier. 1m 38 c. Grechetto. »

**Fol. 67. S.L.N.D.**

S.L.N.D.

« B. Statues et groupes [...]

Bacchus en repos 1.179

Bacchus dit de Richelieu 1.181 [...]

Bacchus pet ist (illisible) à l'atelier alb.

Bacchus couronné de lierre et s'appuyant sur un tronc d'arbre. À l'atelier<sup>341</sup>.

**Fol. 68**

« C Statues et Groupes [...]

Cupidon en Hercule M.G. 13

- autre à l'atelier. <sup>342</sup>»

**Fol. 72**

« F. Statues et Groupes [...]

Faune jouant du scabillum atelier<sup>343</sup>

Faune jouant du scabillum V.B. II.8.<sup>344</sup> »

**Fol. 73**

« G [...] »

**Fol. 99 S.L.N.D.**

« J

Jupiter avec l'aigle V. B. V. 1.<sup>345</sup>

Jupiter avec le sceptre et la foudre l'aigle est à ses pieds. Atelier<sup>346</sup>.

Jupiter avec la foudre<sup>347</sup>. Atelier

**Fol. 89**

---

<sup>340</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. M4 194 ; n°123 inv. de 1810. Petit Radet, IV, pl. 69.

<sup>341</sup> Il y en a tant... *Bacchus triomphant*, Borghèse ? de Versailles ?

<sup>342</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma117 ; n° 79 inv. de 1810

<sup>343</sup> Origine Mazarin.

<sup>344</sup> Origine Borghèse.

<sup>345</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 24 ; n° 167 inv. de 1810

<sup>346</sup> *Jupiter Borghèse* ou Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 4603, n° 165 inv. de 1810 ?

<sup>347</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 2623 ; n° 166 inv. de 1810 ?



S.L.N.D, de la main de Lange.

« Après avoir observé avec une attention particulière Le Groupe du Sublime Laocoön on reconnaît que cet ouvrage a été très certainement terminé au ciseau.

L'artiste habitué à manier cet instrument, pour terminer lui-même ses statues et communiquer son sentiment au marbre qu'il propose d'animer, ne peut s'y tromper en ce que, la conduite de cet outil est très visible dans toute l'étendue de ce travail, que les traces qu'on y remarque n'en sont pas douteuses ne peuvent être supposées à aucune opération postérieure, soit de nettoyage, etc.

D'après cette certitude incontestable il est facile à se convaincre que cet ouvrage n'a été jamais poli, puisque ce n'est qu'après avoir purgé le marbre qu'on donnera le poli. (1)

Si l'on voit luire ce marbre, ce n'est autre cause que les frottements réitérés qui ont eu lieu ~~du frottement réitéré et surtout l'apposition des mains et par~~ depuis des siècles et surtout après que ce marbre a subi plusieurs moulages pour lesquels on a dû passer un enduit de savon lequel laisse toujours quelque partie grasse et plus faciles à prendre un poli au premier frottement. On peut observer encore que les socles ou plinthes qui forment gradin, sur le devant, bien qu'ils soient seulement au ciseau et gradine ont reçu dans leur partie saillante, ce même luisant dont on parle et on observera aussi que ce même luisant qui se voit dans toute l'étendue où peut se porter la main ne se voit pas dans les enfoncements et parties qui ne sont pas exposées aux dits frottements.

(1) On entend par purgé le marbre avoir fait disparaître toutes les traces de l'outil et l'avoir (?) et rendu très uni. »

### **Fol. 113**

S.L.N.D. « [...] »

Hercule jeune Borghèse Horloge. Il a besoin de restauration. <sup>348</sup>»

NAF 5988 Catalogue antiques du Louvre II [suite]

### **Fol. 150**

S.L.N.D., de la main de Lange

« Marbrier

#1 Travail moderne, marbre noir, tête rapportée ainsi que les deux bras et les jambes 1.m.65.<sup>349</sup>

#2 La tête a été cassée mais appartient à la figure qui est de granitello verd ; les jambes sont modernes depuis le dessous des genoux ; elles sont de Care (?). La tête doit être remastiquée, il y a à refaire la pointe du nez un tasseau au col. 1.47.<sup>350</sup>

#3 Travail moderne, le marbre noir tout ant. et blanc. A remastiquer deux morceaux 1.62.<sup>351</sup>

#4 Biggio taché de blanc, tête moderne, plusieurs tasseaux à refaire 2.52.

---

<sup>348</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 200 ; n° 352 inv. de 1810.

<sup>349</sup> Munich, Sammlung Bayerishen, n° inv. G1 Waf 32; n°1495 inv. de 1810 ?

<sup>350</sup> Munich, Sammlung Bayerishen, n° inv. G1 Waf 26b ; n °1469 inv. de 1810 ?

<sup>351</sup> Munich, Sammlung Bayerishen, n° inv. G1 Waf 14 ; ° 1497 inv. de 1810 ?

#5 Granitello d'egitto ; il y a deux cassures et manque l'avant-bras droit et plusieurs tasseaux 1.92<sup>352</sup>

#3 (bis) Marbre noir taché de blanc tout entier travail moderne 1.61.<sup>353</sup>

#6 Granit rouge ; à refaire deux morceaux de jambes dont les morceaux brulés sont hors d'usage 1.67 sans les jambes.<sup>354</sup>

#7 Granitello vert d'Égypte. Tout antique 1met.

#8 Granit rouge, tout antique, le nez à refaire 1.47.<sup>355</sup>

Deux sphinx de granitello vert 1.20 »

**Fol. 151**

S.L.N.D., de la main de Lange

« Horloge [...]

#78 Granit blanc et noir. Tout ant. le nez et 1 doigt à refaire 60 cm. [...] »

---

<sup>352</sup> Turin, cat n° 249 ; n° 1465 inv. de 1810.

<sup>353</sup> Munich, Sammlung Bayerischen, n° inv. Gl Waf 15 ; °1498 inv. de 1810 ?

<sup>354</sup> Non localisé ; n°1476 inv. de 1810.

<sup>355</sup> Non localisé, ancienne coll. Albani, n°1496 inv. de 1810 ?

horloge

151.

Buste d'Isis Biggio d'egypte =  
86. cent -  $\frac{1}{2}$

Buste d'Antonine la tête est antique  
marbre de carrare 91 -

Buste de Jupiter Serapis le masque  
antique est de marbre de Paros

deux Sphinx 96  
un est de granitello

vert la tête moderne est de  
laine; 2 mt. 48 - cent

plusieurs pièces différentes les unes  
en laque et les autres en gres  
Serrurier  
2 mt 37 -



# 78 - granite blanc et noir. tout ant.  
le nez et 1 doigt à refaire 60. cent

77 - granite vert. tout ant. 53 -

70 - buste marbre noir 58 -



A  
Apollon et Minerve 36

Bas-relief chrétien. S. Luc. Br. Br.  
182.

Rome 1. m.  $\frac{16}{100}$  Salle des Copierons  
marbrés.

Diane 1. m.  $\frac{4}{100}$  marbrés.

Minerve  $\frac{85}{100}$  Salle des Laisans.

Minerve 1. m.  $\frac{2}{100}$  Salle de l'Apollon.

Apollon Borgnese. Horloge.

Bacchante Borgnese  $\frac{25}{100}$  Horloge.

Esculape  $\frac{92}{100}$  Cabanes.

Vénus  $\frac{90}{100}$  ~~Vénus  $\frac{86}{100}$~~  Jeminius.

Vénus  $\frac{86}{100}$  Horloge.



Juno à buste d'albâtre  $\frac{86}{100}$  Cabane

Vénus à buste d'albâtre  $\frac{89}{100}$  Cabanes

Juno de Versailles Cabane

Bacchus Borghese Jeminius.

Apollon tête classique Cabanes

Vénus tête classique Cabanes

### **Fol. 218**

« M [...] »

360 Bacchus nu mutilé des jambes 92/100 200 f. C.

332 ~~Jupiter~~ Esculape restauré en Jupiter, l'aigle aux pieds de la petite statue y a été ajouré A. 52/100<sup>356</sup>

[...] »

### **Fol. 290**

Musée Napoléon, 300 piédestaux en brèche de Montpellier.

NAF 5979 Musée Français

### **Fol. 69**

S.L.N.D., de la main de Lange

« # 323 La tête de Livie<sup>357</sup> est entièrement antique, (j'entends dire que le masque n'est point rapporté,) et de marbre de Paros tandis que la statue est de Penthéllique ; elle a un reste de diadème et couronne de fleurs qui a donné lieu au restant qu'on y a ajouté.

Le voile qui se trouve sur la tête adaptée semble appartenir à la statue par sa rencontre des masses de plis qui ont été très bien restaurés on a ajouté le col qui manquait ainsi que plusieurs pièces tant aux draperies de la tête que à la statue de même les bras et la corne d'abondance etc. »

### **Fol. 70**

Sans date, de la main de Lange

« 94 La tête est antique adaptée à la statue par un (tramezzo) et de marbre grechetto ; il y a plusieurs tasseaux. La statue est de marbre pentélique cipolin et le bas de la statue depuis le bas des genoux est moderne »

### **Fol. 71**

Sans date, de la main de Lange. Titre écrit par Visconti.

« Faune à l'enfant

L'avant-bras droit cassé sous son milieu a une pièce moderne qui se joint à une portion du poignet antique et les doigts sont modernes.

Les deux jambes de l'enfant et le bras gauche sont modernes.

Toute la main gauche du faune est moderne il y a une pièce moderne à l'enfant qui agrippe les reins et portion de la cuisse gauche.

Le deltoïde gauche du faune est aussi moderne.

Le milieu du tronc est moderne ainsi que les pièces qui sont autour de la plinthe.

Le bas ventre est d'une pièce moderne rapportée.

Plusieurs parties ont été recouvertes d'un tarte factice ou stuc qui même se sépare et se détache en plusieurs endroits.

Les trois premiers orteils du pied droit sont modernes. »

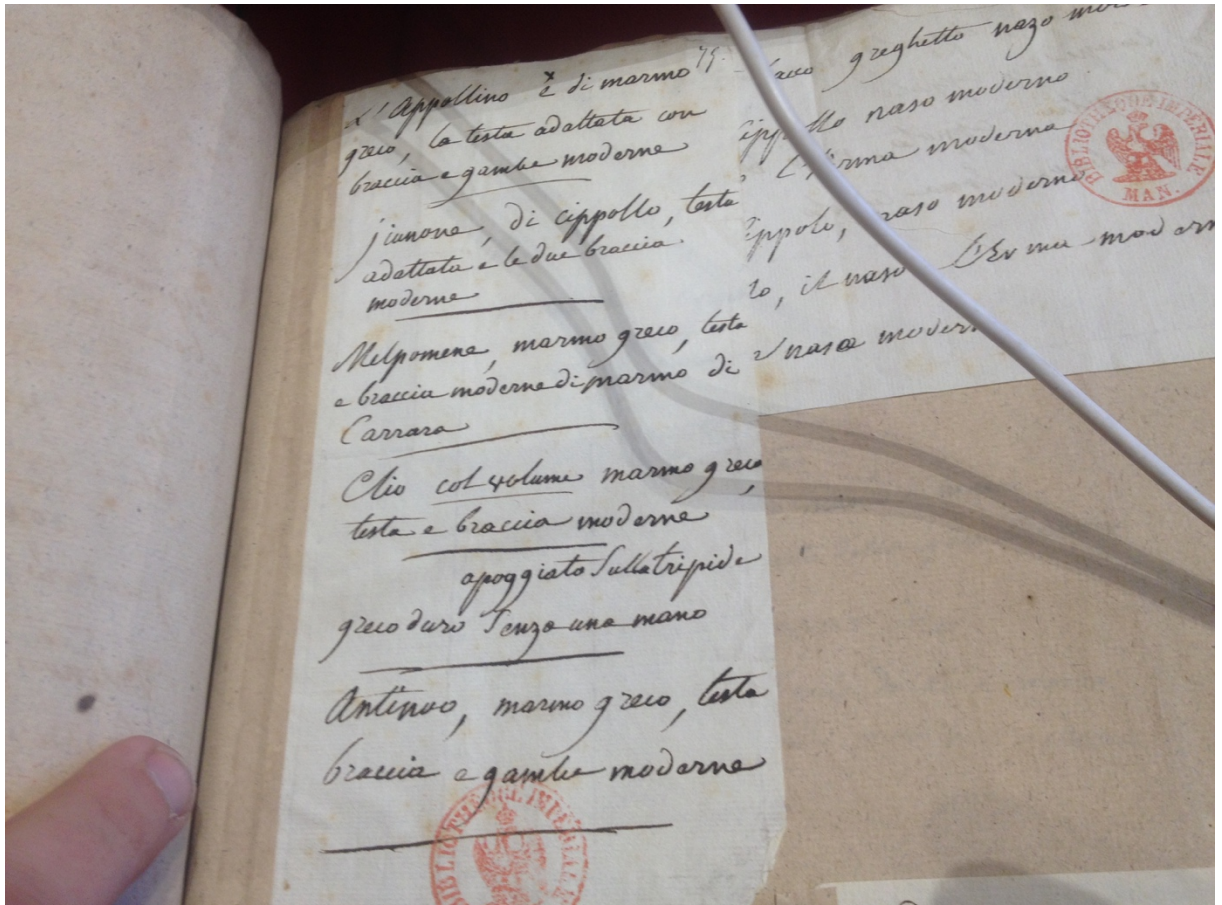
---

<sup>356</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 4603 ; n°165 inv. de 1810 ?

<sup>357</sup> Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 1242 ; n° 172 inv. de 1810.

**Fol. 72**

« Antinoüs de Berlin, La tête est la sienne quoique cassée les bras et la tête du serpent sont modernes avec quelques plis de draperie. 2 metr 50 cent M de Paros <sup>358</sup>», <sup>359</sup>



<sup>358</sup> Berlin, Staatliche Museen, n° Sk 361; n°12 inv. de 1810.

<sup>359</sup> Fol. 75 et suivants, notes de Lange en italien sur les marbres des antiques. Fol 77 Lange « Trajano, marmo Cippolla, testa adattata, le due mani moderni con il piede manco. » Fol. 78, de la main de Visconti et de Lange. Fol. 78, Lange, liste et état de bustes antiques.



Demostene cippola, testa adettata, <sup>77</sup> la  
due mani e il piede dritto sono moderni  
Focione, cippola, la gamba, pianta e tronc  
moderni  
Minerva, cippola, 1. braccio moderno  
Cere, marmo greco  
Zenone, greggetto, il braccio dritto ed i  
due piedi moderni  
Ifigide, marmo greco, la mano manca è  
moderna  
Cleopatra, marmo greco  
Baccante di marmo greco.  
Fauno del campidoglio, cippola; i due  
antibracci moderni.



L'Adone, Marmo greghetto, la pianta  
piedi, gamba-coscia dritta, e i due  
antibraccia con le mani sono moderni  
ff Méléagro, marmo grecco scuro.  
Discobolo inchinato, marmo greghetto; la  
testa, braccia manco e gamba dritta  
moderni  
Giasone, Cippolla, braccio manco, coscia dritta  
e mano dritta moderne, anche il ferro  
dell'arato  
Sizica, con vaso, marmo grecco, la testa è  
adattata, gambe piedi e pianta  
moderni.  
Matrone cioè quella dell'ara è di marmo grecco  
e l'altro greghetto; la prima e il piede  
manco moderno  
Gladiatore moribondo, greghetto; il braccio  
dritto con parte della pianta moderni  
Trajano, marmo Cippolla, testa adattata,  
le due mani moderni con il piede manco

« Trajano, marmo Cippolla, testa adattata le due mani moderni con il piede manco »



**Fol. 78**

« Salla d' Apollo

La Venere detta d'Arles é di marmo greco duro, il braccio destro e l'anti-braccio maneo Sono moderni

Mercurio, marmo greco, il braccio destro moderno

Urania con il volume, cippolla, testa e mano destra moderna con parimente, il braccio manco marmo greco con il braccio destro moderno<sup>360</sup>

Nacco marmo cippolo

Salla di Laocoonte

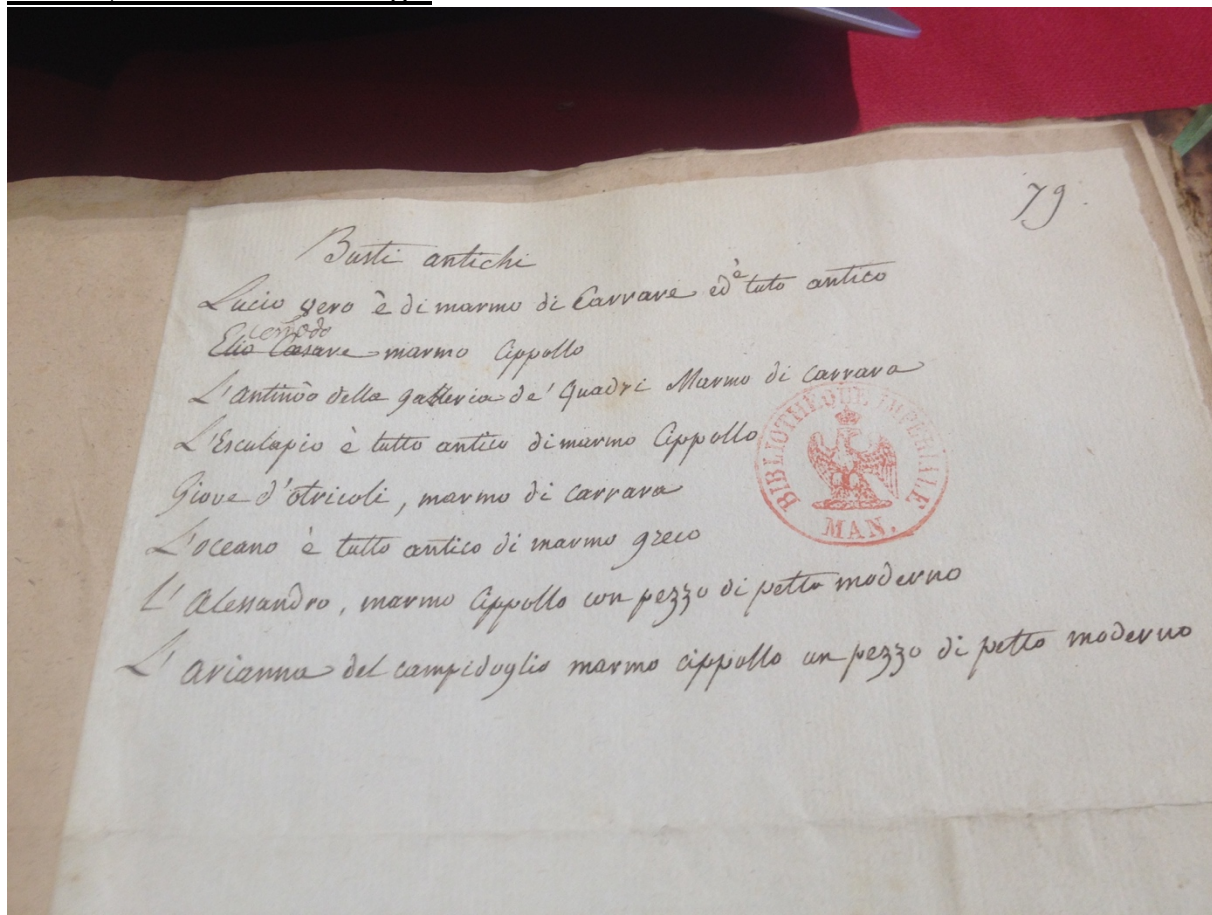
Cincinnati, cippolo, braccio manco e mano destra modernan con parte della gamba destra

Sarcofago delle Nereid' marmo greco.<sup>361</sup>

Bacco marmo greco duro: braccio dritto e mano manca, piccole dritto e gamba manca restauro antico

[Tassilieri?] antichi e marmo cipolla. »

**Fol. 79, de la main de Lange.**



<sup>360</sup> De Versailles.

<sup>361</sup> De Versailles.

**Fol. 82** »

« Salle des Empereurs statues

24. Domitien<sup>362</sup> statue de la villa Albani, dont la tête n'est point rapportée.

25. Pupien<sup>363</sup>, statue de la villa Albani, dont la tête n'est point rapportée. [...]

**Fol. 85**

« 3<sup>eme</sup> feuille Magasins et atelier.

Bas-reliefs.

NAF 5974 inscriptions Latines II, notes 1795-1817.

NAF 5983

NAF 5966, Correspondance, papiers divers. Lord Elgin.

**Fol. 27**

Lettre d'Elgin à Visconti, 31 juillet 1814.

Elgin propose à Visconti de venir à Londres pour étudier sa collection.

**Fol. 29**

Lettre d'Elgin à Visconti, 11 août 1814.

---

<sup>362</sup> Munich, Glyptothèque ; n° 94 inv. de 1810.

<sup>363</sup> Paris, muse du Louvre ; n° inv. Ma 1059 ; n° 278 inv. de 1810.



**Fol. 80**

Lettre de William Hamilton à Visconti.

« 5 février 1816.

Monsieur, [...]

Canova était extasié à la vue de ces étonnants marbres et surtout par la vérité de nature que les contemporains de Phidias observèrent avant l'introduction des formes et (?) conventionnelles dans la sculpture et il m'a prié de lui envoyer par une occasion des plâtres de quelques morceaux choisis.

Il m'assure que l'accident que le Laocoon a essuyé dans le chemin ne fera pas de mal. Una antica fenditura nulla cosua vicino al ventre, che s'edistaccate ma c conservata.<sup>364</sup> »

**Fol.90**

Lettre de Fauvel du 24 août 1812 sur la découverte des marbres d'Égine.

« Ministère de l'Intérieur.

Copie de la lettre de M. Fauvel à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire à Athènes le 24 août 1812.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de répondre le 23 juin dernier à la lettre du 24 mars dont Votre Excellence m'a honoré, qui ne m'était parvenue que le 22 juin. Cette lettre m'autorise à offrir 160.000 frs des statues d'Égine : je l'ai communiqué à M. Gropius chargé de cette vente. Il adhère aux considérations proposées par Votre Excellence, mais il forme quelques objections relativement au lieu du débarquement. Je joins à cette lettre la copie de la réponse qu'il m'a faite à ce sujet, et Votre Excellence verra par la date que je ne pouvais mettre plus d'empressement.

Je n'en mets pas moins, monseigneur, pour proposer à Votre Excellence une autre acquisition à faire pour le musée Napoléon, toute aussi intéressante que celle des Statues d'Egyne. Ces heureux artistes viennent de trouver 90 pieds de Bas-reliefs sous les ruines du temple d'Apollon [... près de Phygalie.

Ces bas-reliefs, dont la plupart sont d'une conservation parfaite formaient une fris intérieure de ce beau temple : elle était composée de deux sujets, en tout 100 figures : le Combat des Centaures aux noces de Pyritons, et celui de Thésée et de plusieurs héros avec les amazones. [...] M. Gropius est aussi chargé de la vente de ces précieux bas-reliefs qui sont de marbre de Paros<sup>365</sup>, ce qui n'augmente ni ne diminue leur mérite. [...] »

**Fol. 124**, projet de copier le Parthénon à Londres pour accueillir les marbres Elgin.

---

364 « Une fente ancienne et nette près du ventre, cachée mais préservée. »

365 Et considérés de Phidias par Fauvel.

# Rome, Archives de la Villa Medici :

## Archives Villa Medici, carton n° 37, période Ingres.

Lettres de Quatremère sur la création d'un cours d'archéologie.

1835, Debay à l'Académie

21 mars 1836, création d'un cours d'archéologie par le professeur Hibly. En 1838 sera prise la décision de maintenir ou non cette section.

### 193

1837, Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie, Quatremère de Quincy.

Au sujet des travaux de restauration des élèves architectes. L'« Académie a chargé une commission composée de la section d'architecture à laquelle elle a adjoint un peintre et un sculpteur de lui faire un rapport tant sur ses objets sur les difficultés » du travail de restitution envisagé par les élèves architectes.

### 238

24 décembre 1838, Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie, Quatremère de Quincy.

« J'ai l'honneur de vous faire part, en outre, de quelques décisions de l'Académie relatives à l'envoi des Pensionnaires-sculpteurs. Elle a arrêté, dans sa séance du 13 octobre dernier, que les copies en marbre faite d'après les statues antiques, comme travaux obligatoires, ne devront pas reproduire des fragments de statue, mais bien des figures entières, d'un seul bloc, sans aucune partie rapportée. »

### 392

Lettre de Paul Le Moyne (Paris 1784-Rome 1873) à Ingres, Rome, le 4 septembre 1839

Sur les techniques pour mouler les marbres antiques. Moules à bon creux.



Rome le 3 novembre 1839

390

Rome le 4 Sept. 1839.

A Monsieur Ingres.  
Censeur d'histoire.  
Directeur de l'Académie  
Royale de France à Rome.  
R. & Co. & Co.

Monsieur le Directeur

Vous avez dû me connaître mon opinion sur les différents procédés dont se servent les graveurs à Rome pour obtenir des Epreuves en Plâtre, prises sur les Statues les relièfs, et fragments d'architecture. Je m'empresse de répondre à votre invitation.

Quant à l'usage de mouler des statues précieuses, par le procédé de la morture et le fini de l'épreuve, il faut en employer le moyen qui offre le moins de chances avec succès. Dents qui peuvent résister de cette opération. Plus les ouvriers avec quels on confie ces opérations, emploient de temps et plus il y a lieu de craindre quelques fractures qui produisent que toujours sont occasionnées. Mais par le procédé employé qui par la négligence qu'ils mettent à exécuter l'opération. Ainsi en admettant autant de bonnes raisons, pour adopter un procédé, que l'on peut par goût, préférer à tout autre autre. Mon avis est qu'il est tout égal le plus simple et le plus expéditif, est toujours le meilleur.

Il y a deux manières d'obtenir des Epreuves en Plâtre de la première et la plus ancienne, consiste à faire en un seul un bon creux. Le moyen est fort dispendieux et fort long, surtout quand il s'agit de mouler des figures qui sont trop

signamente... academia a cui illa



et dont les plus sont trois feuilles, ceux en qui une grande  
 quantité de pines, qu'on réunit ensuite ensemble avec des  
Chapuz en lattes, et qui ainsi réunis forment en qui  
 comme un bon creux. Le moule fait de millions de petits  
 pines, peut donner une grande quantité d'Esprits,  
 dont les premiers sont très exacts et les derniers fort  
 inférieurs attendu que les pines qui forment le moule  
 battent en les mettant et les retirant de l'eau, légèrement  
 et alors les vertures ou pour mieux dire l'enduit de la  
 jonction des pines devient lâche et forme saillie à la  
 superficie de l'esprit, et pour les enlever on distille  
 toujours l'objet moule. — Le feu succédant ne simplifie  
 en outre que quand on moule par spéculature, c'est à  
 dire pour obtenir le plus d'esprits possible.

Je vous observe que le succédant exige l'emploi de lattes  
 pour les grands vins qui doivent ensuite faire l'art  
 du moule et celui de la lince ou moustique, composé de  
 lince de terre et de plâtre très fin, mais ensemble et que  
 l'on introduit pendant qu'il est encore ~~en~~ encore commode  
 par le feu dans les cabites de l'objet qu'on moule. —

Le second. Moulin ou divinement le plus en usage  
 est celle qui consiste à faire en qui on appelle un Calque  
 en qui vient dans pour les statues ou moule qu'on obtient  
 en pressant contre la statue ou le bas relief qu'on  
 veut mouler soit de moustique composé comme je l'ai  
 dit plus haut, soit de la terre à mes dév.

Le Calque en lince s'obtient ainsi qu'il suit — on fait  
 un moule dans une petite poche tenue sur des charbons  
 une certaine quantité de cette lince ou moustique, et  
 dans attendre qu'il soit tout à fait en lignification, on



en retirant une portion avec une spatule. Cette portion  
 avant que l'eau soit refroidie doit être appliquée  
 contre le sujet qu'on veut mouler. puis quand elle a acquis  
 un peu de fermeté on se précipite sur la partie détachée  
 On presse le marbre puis on en façonne les bords qu'on  
 veut régulariser afin que la pièce qui viendra s'y adapter  
 puisse la servir exactement pour obtenir les parties  
 plus fines. On voit clairement combien il faut de temps  
 pour cette opération qui exige la présence d'un maître  
 d'œuvre et l'immersion d'un corps légèrement gras  
 à la surface du marbre qui s'étend appuie pendant qu'il est  
 encore chaud, les marbres qui se trouvent sont  
 en Danemark par les temps sans lieu de b. b. Poffrant  
 toujours une surface peu unie et dans laquelle le ciment  
 est nécessairement introduit et une fois introduite  
 sont impossibles de les retirer, il en résulte que la chose  
 introduite dans les trous et les parties atténuées du marbre  
 d'un est impossible de les retirer.

Je ne donc il ya beaucoup de temps danger de feu et puis d'un  
 = vaut mieux atténuer dans le sujet moule. Le seul avantage  
 est de pouvoir tirer de la calque une certaine quantité  
 d'impressions.

Le sans maintenant au calque on tourne à mod. l'air. Les  
 moules de Rome n'ont pas d'ignon dans cette espèce de  
 moulage. L'opération est simple brève et peu dispendieuse  
 comparativement aux précédentes. Il est vrai que de la  
 calque on peut tirer rarement plus de deux ou 3 impressions  
 encore faut il opérer vite car les pièces étendues sur une glace  
 elles se rétrécissent facilement sur tous les sens, et viennent à  
 jouer dans les Chapres ou contre moules qui les enveloppent  
 il en résulte qu'on obtiendrait qu'une seule impression  
 voir du reste comme on le verra. Avec un tampon plein

academia a chesner



Paris le 3 novembre 1839

De la cendre tamisée on compose le Sarcos qui lui sert de moule  
 puis on applique fortement des couches de Terre à Meuble, les  
 et auxquelles on donne les viés eux et la grandeur d'effis : a a  
 - entre pour qu'on puisse les enlever de D. sans le membre  
 sans les déformer, - le Sarcos de la cendre empêche que  
 la terre qu'on emploie toujours, avec force, ne soit adhérente  
 au membre. On forme ensuite cette première pièce  
 en redressant les côtes, puis on la remet à se sécher, qu'elle  
 reprend facilement et puis qu'elle reprendra en creux les viés  
 d'après leur lequel elle a été appliquée. A côté de cette  
 pièce on en presse une autre puis successivement toutes  
 les autres. Enfin on enveloppe de couches de peloton toutes  
 les pièces pour leur donner de la solidité et pour en  
 les maintenir et braver toutes fautes. On voit que  
 par le Sarcos on ne craint pas d'altérer le membre  
 puis que avec un Sarcos trop épais dans une seule  
 ligne de Sarcos on enlève facilement ce qui restant  
 de Sarcos de la cendre, et de gypse qui pourraient  
 être restés attachés.

Enfin le moyen offre économie de Dépense, de temps  
 et absence de toute altération.

Cette est  
 l'avis de mon Opinion et celle de plusieurs de mes amis  
 dont je respecte la vieille expérience.

J'ai vu, avec les plus propres  
 respect, Monsieur le Directeur  
 votre très humble et dévoué  
 serviteur.

P. Lemoigne  
 Membre de l'Académie de Médecine de Paris  
 correspondant de l'Académie de Médecine de Rome  
 - également professeur non titulaire de

## Archives Villa Medici, carton n° 34 période Vernet

### 54

26 juin 1830, Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie, Quatremère de Quincy.

Henri Labrousse (1801-1875), pensionnaire architecte proposa une restitution du temple de Paestum critiquée par l'Académie. Le sculpteur Seurre est aussi jugé sévèrement vis-à-vis d'un groupe envoyé à Paris. Quatremère estima que sa remarque tenait « à une petite théorie qu'[il] croi[t] fondée sur la diversité des sujets convenables à chaque art, selon que la nature de chacun employe (comme par exemple la poésie) des moyens immatériels, ou (comme la sculpture dans son imitation) la matière elle-même, à représenter des idées abstraites, d'où il résulte que l'idée perd souvent tout son esprit en prenant un corps.<sup>366</sup> »

Une des études, « en architecture, pour la quatrième année du Pensionnaire, doit être la restauration de quelques monuments antiques, plus ou moins dégradés, travail par lequel le pensionnaire doit s'exercer à suppléer ce que la destruction a fait disparaître, soit avec l'observation des restes ou indications de l'édifice, soit avec les analogie de monuments semblables [...]. »

## Archives Villa Medici, carton n° 30 période Guérin.

### 18

« Rapport de la section d'architecture, à l'académie des Beaux-arts [...] pour l'exercice 1823 [...] »

[Forum de Pompéi] M. Callet fournit les détails historiques en dessin, non seulement sur les fragments d'architecture de ce forum ; mais aussi sur les piédestaux, et les statues qui le décorent, sur ses inscriptions, sa construction, sur ces matières, sur ses revêtements en marbre ou en stuc coloré [...]. »

### 20

« Restauration du Forum de Trajan par M. Lesueur – 4<sup>e</sup> année [...] 1824.

« Qu'est-ce qu'une Restauration ?

C'est la conjecture la plus probable appuyée d'autorité, de la forme, de la figure et des proportions d'un monument, aujourd'hui en ruine, et de ce qu'il pouvait être au temps de sa splendeur : c'est aux recherches, aux études, à la sagacité de l'artiste à approcher le plus près de la vérité.

C'est ce genre de travail qui fait connaître si l'architecte a profité de ses études sur les monuments antiques. »

### 20

« Rapport sur les ouvrages des pensionnaires sculpteurs et graveurs en médaille de l'année 1824. [...] »

De M. Dumont. Copie en marbre d'un faune fluteur.

Cette figure ayant été répétée plus d'une fois dans l'Antiquité, et quelques-unes ayant éprouvé des restaurations dans les parties les plus fragiles, nous sommes portés à attribuer la lourdeur des mains de la copie que M. Dumont a probablement faite d'après

---

<sup>366</sup> Cf. *Ibidem* pièce n°44 , daté 23 janvier 1830, « Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie, Quatremère de Quincy. »

un plâtre, au défaut même des mains restaurées qui lui auront servi de modèle. Du reste, l'ouvrage de M. Dumont est exécuté avec soin. On le louera d'avoir pris sa figure à une ébauche peu avancée, et de l'avoir terminée sans aucune aide. Il retrouvera l'indemnité de cette peine dans la facilité avec laquelle il fera son dernier ouvrage en marbre. »

### 31

« Rapport de la section d'architecture, à l'académie des Beaux-arts de l'Institut, sur les ouvrages envoyés par les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome pour l'exercice de 1824. [...]

M. VILLAIN [...] restauration de la « Basilique d'Antonin Pie ». « M. Villain a heureusement fait dans sa restauration, l'application des acrotères de ce beau fragment pour porter les figures qui surmontent ce fronton. [...] on eut désiré, par suite du même discernement, et à défaut de données certaines sur les piédestaux, sur les figures qui les décorent, sur l'inscription de la frise, sur les bas-relief du fronton et sur les figures qui le surmontent, M. Villain eût étudié ces parties sur des monuments, bas-relief et médailles antiques, ou dans les ouvrages des auteurs anciens qui en traitent, et eût expliqué, dans son mémoire, ce qui l'a déterminé, non sur la hauteur, mais sur la proportion de ses piédestaux, ce qui l'a dirigé dans la composition de ses figures et de son bas-relief, dont il aurait indiqué le sujet ou les allégories, et enfin, d'où est tirée l'inscription de la frise.

DIVO. MARCU. ANTONINO. PIO. EX.S.C. »

### 39

« M. Duban présente deux dessins du temple de la fortune virile, plus deux dessins, au quart de l'exécution, de l'arc de Titus, et satisfait par ces quatre dessins aux obligations de sa première année. [...] Les fouilles de 1811 dont il a profité, lui ont fait rétablir le stylobate, jusqu'alors enfoui de ce temple.

Arc de Titus. [...] Les dessins de la clef [de l'arc] en forme de console ornée, sur le revers de laquelle est la figure de Rome triomphante, sont exécutés avec une perfection particulière, qui rend, très bien, le vrai caractère de cette sculpture.

Quoique la sculpture des monuments ne soit et ne doive être qu'un but secondaire d'étude pour les architectes à Rome, la section pense que MM les Pensionnaires ne doivent pas négliger de profiter des beaux modèles que l'antique leur présente, en ce genre : ils doivent être persuadés qu'un ornement, bien ou mal exprimé, peut embellir ou défigurer un profil ; c'est en cela que, quand un travail de ce genre, ne l'emporte pas sur les études principales, et qu'il est traité comme celui que présente aujourd'hui M. Duban, ce travail mérite de justes éloges. [...]

signé Percier Quatremère de Quincy...

### 65

Léon Vaudoyer 1828

« Frontispice de Néron.

La restauration du beau fragments du frontispice de Néron que l'on voit au jardin Colonna sur le monde Quirinal présente de grandes difficultés. Car indépendamment des dégradations que le temps lui a fait éprouver, le caractère de la sculpture, surtout

pour les ornements de la frise, diffère tellement de celui des autres édifices de Rome, qu'il faut être doué d'un sentiment fin et délicat pour en bien saisir le travail, le rendre convenablement.

Ces difficultés n'ont point arrêté M. Vaudoyer. [...] »

### 66

« M. Duc 2<sup>e</sup> année. [...] »

L'essai de restauration de l'une des faces de l'arc de Septime Sévère que M. Duc présente par son dessin n<sup>o</sup>1 est heureux en plusieurs points. L'ajustement des aigles en bronze qui, d'après des conjectures de ce pensionnaire, devaient être placés au-dessus des colonnes, nous a paru bien motivé par la saillie de ces colonnes. Il laisse jouir de la totalité de l'inscription beaucoup mieux que ne le permettraient des statues qui, en interrompant à la vue cette inscription, nuiraient également à l'unité du bel l'antique qu'elle occupe et qui est un modèle de grandeur et de simplicité. [...] »

### 73

M. Durban 4<sup>e</sup> année. Temple de Jupiter.

« Quoiqu'il ne reste rien de celui de Jupiter, et que celui de Junon présente encore trois colonnes et des chapiteaux en marbre [...] il en faut tout à créer pour en faire la restauration. [...] M. Durban a placé dans le fronton un médaillon en bronze représentant le simulacre de la divinité. Quoiqu'il s'autorise à cet égard du médaillon du même métal qui ornait le tampon du fronton du temple d'Auguste [...], pensons que l'importance de celui de Jupiter demandait une autre décoration. »

### 236

« Copie d'une lettre datée du 10 juin 1825, adressée par M. Le Comte de Forbin, Directeur G<sup>al</sup> des Musées Royaux, Gentilhomme honoraire de la chambre du roi.

À Monsieur le président de l'Académie Royale des Beaux-Arts.

Monsieur le Président,

J'ai éprouvé le besoin de consulter l'Académie des Beaux-arts sur une mesure dont elle sentira sans doute l'intérêt. Dès que l'Académie aura daigné me faire connaître ses vues, je m'empresserai de les transmettre à S. E. le Ministre de la Maison du Roi, déjà prévenu de cette affaire, qui a, pour ainsi dire, reçu sa sanction.

Dix-huit statues antiques en marbre, presque toutes frustes et la plupart très médiocres, sont placées sous les arcades du Château des Tuileries, du côté du jardin. Je me suis assuré que la restauration de ces figures serait coûteuse, longue et insignifiante. J'ai eu la pensée que je soumetts à l'Académie, de charger des statuaires pensionnaires de l'École de France à Rome, de l'exécution de ses dix-huit statues, qui doivent représenter des grands hommes de l'Antiquité, tels que Solon, Licurgue, Numa, Justinien, Périclès, Alexandre, Scipion, Auguste, Platon, Socrate, Cicéron, Caton, Homère, Virgile, Pline, Tacite, Phidias, Archimède. Ces figures devront avoir six pieds de proportion. J'ai déjà sondé M. Guérin, Directeur de l'École de France à Rome sur les facilités comme sur la bonne volonté des artistes qui composent en ce moment l'École de France.

M. Guérin paraît goûter cette idée et propose de faire exécuter une statue par an à chaque pensionnaire, sans déranger l'ordre habituel de l'École et sans déroger aux obligations des élèves. Quant au prix, il sera toujours fort modeste, en comparaison de ce que ces statues coûteraient ici au Ministère de la Maison du Roi. Je me suis entendu à ce sujet avec M. Guérin, et c'est aussi d'accord avec lui que je suis convenu de consulter l'Académie sur le meilleur mode pour l'exécution de cette mesure. Elle y trouvera, un moyen d'encouragement et d'émulation peut-être nécessaire aux élèves.

Je prie l'Académie de bien vouloir m'éclairer sur le genre de communication qui devrait être fait au Ministre de l'Intérieur, si elle le juge convenable. [...] »

Signé Forbin et Quatremère de Quincy.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1825, Quatremère, secrétaire perpétuel, écrit au directeur de l'Académie pour repousser le projet. L'Académie royale des Beaux-Arts, qui avait la charge de surveiller les études de l'École de Rome, estimait que cette mesure compromettrait le bon ordre des études des pensionnaires.

### **Archives Villa Medici, carton n° 23 période Thévenin.**

#### **24 bis**

[1817-1818] « Copie d'un Ganymède antique<sup>367</sup> par M. Pradier.

Cette copie semble accuser l'original plutôt que le talent de M. Pradier. Si la tête est restaurée dans l'original, il eut été à désirer qu'il se fut permis d'en faire une autre. Si elle était toute antique (ce dont on ne peut juger ici), le choix fait de cette figure force l'Académie de répéter ses observations des années précédentes, sur l'importance qu'il y aurait à mieux choisir les modèles d'un semblable travail. [...]

#### **25**

Cérès, copie en marbre d'après l'antique par M. Petitot.

Cette jolie petite statue antique qui fut restaurée avec l'intention d'en faire, on ne sait trop pourquoi, une Cérès, a été reconnue depuis quelques années par la confrontation qui en a été faite avec plusieurs figures antiques ajustées de même, pour avoir été une Muse.

M. Petitot, en la copiant, auroit pu lui substituer ses véritables attributs. Du reste, la copie, d'un travail fort achevé, reproduit avec beaucoup de justesse le goût délicat, l'exécution fine et habile de draperie transparente, sous laquelle se laissent à percevoir les moindres détails de la tunique. »

#### **290**

16 février 1819

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie au Directeur de l'École de France à Rome  
Copies d'après l'antique

« M. Rutxhiel, ancien pensionnaire.

Un faune portant une outre, statue en marbre copiée d'après l'antique.

---

<sup>367</sup> Probablement perdue.

Vous concevrez difficilement, Messieurs, comment l'artiste a pu faire choix d'une antique aussi peu utile aux progrès des arts, et sous tous les rapports aussi peu recommandable. Cette copie a dû se ressentir de la faiblesse du modèle, vous n'en accuserez pas le talent de M. Rutxhiel, ni les conseils qui lui ont été donnés, mais vous penserez que la précipitation qu'il a mise à quitter l'Italie l'aura forcé d'expédier cet ouvrage.

Le Berger Paris, copie d'après l'antique par M. Giraud, ancien pensionnaire.

La tête et les bras de cette statue n'étant pas en harmonie avec le reste de la figure, il est vraisemblable que c'est une restauration dont l'auteur n'a pu s'écarter, cette copie étant faite d'après un plâtre, et le marbre lui étant inconnu. Le flambeau placé près de la statue laisse un doute sur le sujet de cette figure, mais on doit rendre justice aux soins et à la finesse que l'auteur a mis dans son exécution. [...] »

### **306**

Voyage de M. Dreux en Grèce. Sans date [...] signé Le comte Decaze, Ministre Secrétaire d'État de l'Intérieur.

[...] « Quant à la collection de Monsieur Fauvel, vice-consul de France à Athènes, il y a longtemps que l'opinion des artistes, des antiquaires et la mienne est formée sur l'intérêt qu'elle présente. Toutes les notes fournies à mon ministère et tous les renseignements particuliers qui me sont parvenus sont d'accord avec ce que vous me dites vous-même et sans doute il sera avantageux et convenable que tout ou partie du moins de cette galerie fut acheté ou reversé pour faire un jour partie de nos musées. »

Dreux doit parler à Fauvel de l'achat de sa collection par la France.

### **381**

Rome 30 octobre 1821. Lettre de Dedreux.

« Le cabinet de Monsieur Fauvel n'est plus ce qu'il était lorsque Monsieur le baron Stackelberg fit sa collection de vases trouvés à Athènes. Monsieur le Comte de Forbin a acheté tout ce qui pouvait orner nos musées. Ce qui reste peut convenir au Cabinet des Médailles, mais au reste M. Fauvel et dans l'intention de faire omage de son cabinet au gouvernement, il suffira de l'entretenir dans cette idée pour que rien ne passe dans des mains étrangères. Ce qui fut un obstacle pour traiter avec M. Fauvel, la peine qu'il auroit eu de se défaire d'objets qui sont sa seule occupation, il eut fallu attendre sa mort pour en prendre possession. Je n'avois d'instruction à cet égard, je n'ai pu rien conclure. Il promit de m'envoyer une note de tout ce qui composent son cabinet. Lorsque je l'aurai reçu, je m'empresserai de le faire connaître à Son Excellence.

J'y joindrai des notes explicatives pour faire connaître le mérite de chaque objet. »



# Rome, Archivio Vicariato, Stato Delle Anime.

N°28 San Nicola in Carcere [Non trouvé]  
N°37 San Gregorio a Ponte : 1785-1790  
N°78 San Maria in Campitelli: 1789-1797  
N°3 San Angelo in Pescheria: 1786-1790  
N°13 San Lorenzo in Lucilla [Lucina]  
N°17 San Marcello  
N°5 SS XII Apostoli  
N°18 San Marco  
N°80 SS Venezia

## N° Status Animarum Paroe Ciae S: Maria in Via Late de Urbe 1764-1783

1779:

Nella strada del Casso Palazzo de Carolis  
Pierre de Berny  
David et les pensionnaires de l'Académie.

1780

Academia di Francia. Palais de Carolis

## N°26 Santa Maria del Popolo 1781-1786

Antonio d'Este scultore  
296 Babuino verso il corso  
Secondo Piano Giovanni Pierantoni scultore  
Strada Orsina  
Sign. Cavagliero B. Cavacceppi  
Paolo Cavacceppi  
p. 105 Corso verso Babuino  
terzo Piano  
45 cc Sig Piertro Lange Antiquarion 46  
Cc Elysabetta Cucciarelli 45  
3 filles  
117 Palazzo Rondannini  
Cc Giovanni Crozati scultore  
148 Corso verso Ripetta  
Cc Agostino Penna

1782

79-179 Babuino verso il Corso  
Terzio piano

Monsieur Pietro Valenzio Francese... Protestante 30

**Stati d'Anime Santa Maria del Popolo 1787-1791**

1787 Corso verso Ripetta

Monsieur Suau Francese Protest<sup>e</sup> Scultore 32

Dans la même rue réside Pierantoni et les frères Penna

1789 Corso verso Babuino

Sign Pietro Lange du Bois... Antiquario

Gabrielle Cucciavelli et leurs 3 filles.

Corso verso Rippetta

Primo et secondo Piano

Sig. Tomaso Jenkins Inglese... Protestante – 63

Sig Anna Maria Jenkins... Nipore... 30

Alto Mezzanino

Sig Franco Cadet... Americano Pitt... 40

Corso verso Ripetta

Secondo Piano Giovanni Pierantoni scultore

Les frères Penna

1791/

**Stato Dell'Anime Della Pav. De'SS. XII. Appostoli l'anno 1778**

Il n'y a que 118 et non les 5 autres années suivantes comme indiqué dans le registre.

**Santa Maria de... ?**

**San Marcello 1788-1793**

Présence des frères Duclan, peintres. Il y a donc des français dans cette paroisse.

Isola Quarita

Mezzanino a sinistra

Pio Bouchard Franc. Libraire ?

**San Veneziano 1764-1791**

RAS.



# Documents relatifs à Lambert-Sigisbert Adam.

*État et Description des Statues tant Colossales que de grandeur naturelle, & de demie nature, Bustes grands et moyens, & demi-Bustes, Bas-Reliefs de différentes espèces, Urnes a Colonnes, Inscriptions, & autres Ouvrages antiques, tant Grecs que Romains trouvés à Rome ; assemblés, & apportés en France par feu M. le cardinal de Polignac. A Paris, de l'imprimerie de J. B. Coignard, Imprimeur du Roy, 1742.*

« [...] 300-309 Dix Statues qui composent ensemble ce qu'on appelle la famille de Lycomède, ou l'histoire d'Achille reconnu par Ulysse, découverte célèbre faite par feu M. le Cardinal de Polignac, pres de Frascati, dans les ruines de la Maison de campagne de Marius. Cette suite est presque unique dans son genre, et ne peut être comparée qu'à la fameuse famille de Niobé qui est à Rome dans le Palais Médicis a Monte Pinciano.

300. Première Statue. Ulysse, Roi d'Itaque déguisé en Marchand, le moment ou il découvre Achille [...]. Cette figure a cinq pieds et demi, ouvrage Romain du premier rang, et de marbre de Paros.

301. Deuxième Statue. Achille déguisé en fille tenant une Pique de la main droite et un Bouclier au bras gauche, il s'abandonne au transport martial que ces armes lui inspirent, sa robe et son manteau sont bien foulés et tout en l'air. Elle a cinq pieds trois pouces de hauteur : Ouvrage Grec du premier rang et de marbre de Paros.

302. Troisième Statue. Une des filles de Lycomède qui se regarde dans un miroir. Cette figure a cinq pieds de hauteur, ouvrage Grec du troisième rang, et de marbre de Paros.

303. Quatrième Statue. Autre fille de Lycomède, elle paraît surprise de ce qui se passe, elle est drapée et de très bon goût, on remarque a travers son manteau les plis de sa robe, et sa ceinture est une chose remarquable en sculpture. Cette figure a quatre pieds et demi de hauteur, ouvrage Grec du premier rang et de marbre de Paros.

304. Cinquième Statue. Autre fille de Lycomède, elle a un genou en terre, elle est dans l'attitude d'essayer un Brodequin. Elle a trois pieds de hauteur, sa proportion est de quatre pieds et demi, ouvrage Grec du premier rang et de marbre de Paros.

305. Sixième Statue. La Reine, femme de Lycomède, elle tient de la main droite son sceptre, avec lequel elle relève un peu son voile, et de l'autre main, une bourse, sa robe est d'une noble simplicité, le manteau qu'elle a sur ses épaules [...] et lui drapè le bras gauche, ouvrage Romain du second rang.

306. Septième Statue. L'ainée des filles de Lycomède, tenant d'une main une boîte de joyaux. Cette figure du troisième rang et de marbre salin a cinq pieds quatre pouces de hauteur.

307. Huitième Statue. Autre fille de Lycomède appuyée sur un rocher, elle croise ses jambes l'une sur l'autre, de la main droite elle tient délicatement une bague, la Figure est gracieuse, elle est vêtue d'une simple robe très-fine, qui laisse voir a travers-les plis,

la finesse du dessin, ouvrage Grec du premier rang. Sa Hauteur est de quatre pieds neuf pouces, elle est de marbre de Paros.

308. Neuvième Statue. Autre fille de Lycomède, c'est Deidamie, elle regarde Achille, cette Princesse est vêtue d'une robe longue très déliée et bien drapée par-dessus cette robe est une tunique d'étoffe différente, on en remarque les plis à travers l'écharpe de gaze ; ces principes de draperie sont des études pretieuses pour Sculpteurs, c'est un ouvrage Grec du premier rang, de marbre de Paros. Sa hauteur est de cinq pieds.

309. Dixième Statue. La plus jeune des filles du Roi Lycomède, elle est aussi vêtue d'une robe de lin très-déliée, elle a une écharpe bordée de franges et agrafée sur l'épaule gauche, elle a dans sa main droite une médaille qu'elle montre à sa sœur ; Cette statue est un ouvrage Grec du premier rang et de marbre de Paros. Elle a quatre pieds et demi de hauteur. La plupart de ces Statues étaient mutilées lorsqu'on les trouva, ce qui arrive presque toujours. M. le Cardinal de Polignac les fit restaurer par M. Adam excellent Sculpteur François, qui était alors à Rome à l'académie du Roi. La manière dont il s'en est acquittée fera éternellement Honneur à son Habilité et à son Goût. »

**Mercure de France, April 1735, pp. 691-96 Pour la description du groupe des Filles de Lycomède.**

« Notice particulière d'une partie des principaux Monumens d'Antiquité, transportez de l'Hôtel de Sully à l'Hôtel de Mézières, rue de Varenne, à Paris. [...] Dans la Sale à gauche du Vestibule, on voit onze Statuës de la Cour de Licomede, Roy de Scyros, dont il y en a dix posées sur des Piédestaux, qui sont présentés à l'arrivée d'Ulisse pour découvrir Achille. On voit Ulisse déguisé en Marchand qui porte sous son bras gauche une espèce de boîte arrée à deux tiroirs, dont l'un paroît ouvert et contenir plusieurs Bijoux. Il fixe ses regards sur Achille déguisé en fille, et il le reconnoît à la Lance et au Bouclier dont il s'est saisi, et qu'il a préférés aux ornemens de femmes. La Reine de Scyros est désignée par un Diadème dans ses cheveux et par un Sceptre à sa main droite ; de la gauche elle tient une bourse pleine de monnoyes destinées à l'achat des Marchandises d'Ulisse. On voit la figure d'une Pallas, qui dans un pan de son Corset Militaire, porte Pyrrhus enfant, dont on a confié l'éducation à cette Déesse. Chacune des filles de la Cour de la Reine, dans des attitudes différentes, tient à la main, ou un Miroir, ou une Bague, ou une médaille, ou un Baguier, dont elles ont fait l'emplette. Celle qui frappe le plus la vue, est appuyée sur une espèce de Cyppe, distinguée par une Draperie fine et légère, et par sa coëffure ornée d'un Diadème, et tenant un Brasselet de la main droite. On veut que cette figure soit celle de Deidamie, la seule fille de Licomede, de laquelle Achille devint amoureux, et dont il eut le jeune Pyrrhus. Toutes ces Statuës ont été déterrées à 13 ou 14 milles de Rome, dans un Champ sur le chemin de Frescati, où étoit autrefois la Maison de Campagne de Marius, où l'on voyoit un Salon destiné pour les Bains, dont ces Statuës faisoient l'ornement, et en effet on y a ajouté une onzième Figure, ayant un genou en terre, qui représente une femme sortant du Bain, dont l'attitude, l'air de tête, la coëffure et la draperie sont d'une beauté parfaite, tenant d'une main une de ses Sandales ou chaussure à la Romaine. [...] »

# Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome :

CDAFR, pièce n°5291, le 9 aoust 1758.

« Dans le grand salon de l'appartement, au premier étage, [...] Six statues en plâtre, qui sont : l'Appollon, le Laôcon, l'Hercule Commode, le Gladiateur, une Diane et une Muse sur des piédestaux de bois ; une table de marbre de 6 pieds 6 pouces de long, à pieds dorez, et dessus un buste en marbre de Caracalla, copié d'après l'antique par le s<sup>r</sup> Francin, [...]

Dans la chambre à côté dudit sallon.

Sept statues de plâtre, qui sont : trois Faunes, le Gladiateur mourant, la Vénus aux belles fesses, Ganymède et Cléopâtre ; [...]

Dans la chambre suivante.

Six statues de plâtre sur des piédestaux de bois, qui sont : un Mercure, un Faune, une Vénus, un Bacchus, un petit Appollon, une Égypciene, une teste de Demosthenes en marbre, un buste du Roy aussi en marbre sur un piédestal de marbre, [...]

Dans la chambre ensuite.

Huit statues de plâtre sur des piédestaux de bois, qui sont : un Bacchus de Michel-Ange ; le Germanicus, l'Antinous, la Vénus accroupie, le Tireur d'épine, deux Faunes, une Cérés, une teste de marbre d'Homère [...]

Dans la chambre suivante.

Neuf statues de plâtre sur des piédestaux de bois, qui sont : l'Apolon, deux enfans de la Niobé, un Mars, une petite figure équestre de Marc Aurèle, le Centaure, la Vénus aux belles fesses, un Gladiateur qui se chausse, une autre petite figure ; [...]

Dans la chambre suivante. Dix statues sur des socles de bois, qui sont : l'Antinous, une Muse, un saint Georges, le Christ de Michel-Ange, l'Hermafrodites, le Faune antique, deux autres petites figures, une sainte Suzanne, du Flamand, et un enfant de la Niobé ; un relief de l'Algardi, le nouveau Lantin, le Zénon, un groupe de la Diane et Endimion de M Slodz ; trois groupes de plâtre : l'un est Achille élevé par le satire Chiron, l'autre Castor et Pollux, et l'autre Papius et sa mère ; le Vaze de Borghèse, le Sanglier de Florence, le Lion de Médicis et un aigle de la colonne Trajane.

Dans la troisième chambre. Douze statues de plâtre sur des piédestaux de bois, qui sont : sept enfans de la Niobé, Hercule enfant, le plâtre de Martius, le Rotateur, un Bacchus et les Lutteurs, un Sphinx, un bas-relief de l'Algardi représentant sainte Agnès conduite au supplice et dix autres petits de terre et de plâtre.

Dans une sale au rez-de-chaussée, la statue équestre de Marc-Aurèle, en plâtre, le Laocon, la Vénus de Médicis, les Lutteurs, un Gladiateur qui se chausse, un petit Appollon, un Hercule Commode, le Torse du Vatican, le Christ de Michel-Ange, le Tibre, Germanicus, un Mars, une Vénus accroupie, une partie de la colonne Trajane et une autre partie dans une salle à côté, dans laquelle sont aussi divers moules, diverses statues ; dans une espèce d'atelier : deux figures de marbre, ébauché depuis longtemps, des plastres du Tireur d'épines et de la sainte Suzanne du Flamand, copie en marbre par

Leroy. Sur l'escalier : l'Hercule, la Flore, une Muse, Auguste, Petrus et Aria, la Niobé et une autre figure sans teste. »

CDAFR, pièce n° 8260. D'Angiviller à Lagrenée, 28 juin 1782.

« Vous m'ajoutés que si vous pouvés obtenir pour le même mouleur la permission de mouler le Joueur de disque du Vatican, il vous a offert de vous en donner deux moules à condition, néanmoins, que vous lui permettrés de mouler la Sainte Bibiane (sic) du Bernin. » Sur la technique de surmoulage : CDAFR, pièce n° 8265. Lagrenée à d'Angiviller, 17 juillet 1782. « P.-S. On ne peut exiger du mouleur, au cas qu'il vienne malheureusement à gâter une figure qu'on luy auroit permis de mouler dans l'Académie, d'en rendre une autre moulée sur l'original, parce qu'il lui faudrait une permission, et que, s'il la pouvoit obtenir, il préférerait à mouler sur le marbre même que surmouler sur un plâtre et donner encore deux autres par-dessus le marché. Mais ne craigné rien ; ils sont très adroits et, en se servant de savon en place d'huile, comme ils faisoient autrefois, ils ne gâtent nullement. Quoi qu'il en soit, je ne donnera jamais de ces permissions sans auparavant vous en demander avis et dans des cas tels que celui du Joueur de disque, dont le marché fait avec le mouleur economise à l'Académie une cinquantaine de sequins. » A.N. O<sup>1</sup> 1947 Comptes de l'Académie de France à Rome, 1722-1760. Août 1782 « Payé au S<sup>r</sup> Righetti pour avoir moulé le Joueur de Disque en avoir fourni trois plâtres à l'académie et le moule, figure qui doit être exécutée en marbre pour le Roiy par le S<sup>r</sup> Baccary. 35 Pour les frais de transport du moule et des 3plâtres de lad. figure, de chez le mouleur, à l'académie. 4,5»

CDAFR, pièce n° 9239. Ménageot à De Laporte, le 11 avril 1792 .

« Vous verrez, Monsieur, par la note que vous m'avez demandée par votre lettre du 19 mars, et que je joins ici, que la dépense à faire pour la restauration de tous les plâtres de l'Académie, ainsi que l'acquisition de plusieurs beaux objets qui manquent à cette collection, n'est pas une dépense très considérable, et qu'avec la réparation urgente des piédestaux cela monteroit à peu près à deux cent cinquante-neuf escus. Il serait peut-être bon de mettre une partie des figures de grandeur naturelle sur des socles tournants, afin qu'on ne soit pas obligé de déranger les piédestaux toutes les fois qu'on veut étudier les figures sous différents aspects. [...]

« Plâtres qui ne sont point à l'Académie, ou qui sont mutilés au point de ne plus pouvoir servir à l'étude :

La grande statue de Tibère, du Muséum ...40 écus

La Vénus du Capitole . . . . ,18 »

Un Amour et Psyché du Capitole 10 »

Un Amour bandant son arc 10 »

Le Torse du Belveder 8»

Une belle figure d'un Discobole . .....12 »

La Vénus acroupie sortant du bain, du Muséum .6»

Le jeune Paris, qui est en Angleterre 10 »

Le Torse de Laocoon. avec les jambes séparées . .6»

Plusieurs têtes de Philosophes et autres ....10 »

La Tête d'Ajax 3»

La Tête de Marc-Aurèle 3»

Un buste colossal de Jupiter 3»

Pour la restauration de tous les plâtres qui sont dans les salles de l'Académie 139 écus. Pour racomoder les anciens pieds d'estaux et en refaire de neufs pour les figures

ci-dessus.... 259 écus

Si l'on mettoit des socles tournant sous les figures pour pouvoir les tourner facilement sans remuer les pieds d'estaux, cela augmenteroit l'article du menuisier; mais ce seroit un moyen de mieux conserver les plâtres. »